MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rapports d'activité 2017-2020 des CTRA

Coordination Jean Olivier GUILHOT
Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation

Mars 2022

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 5

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE CENTRE-NORD 9

PRESENTATION DE LA CTRA CENTRE-NORD 10

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN CENTRE-VAL DE LOIRE : BILAN ET PERSPECTIVES 20

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : BILAN ET PERSPECTIVES 30

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE : BILAN ET PERSPECTIVES 39

BILAN 2017-2020 DE LA CTRA CENTRE-NORD 50

PALÉOLITHIQUE et MÉSOLITHIQUE 50

NÉOLITHIQUE 61

ÂGES DES MÉTAUX 71

ANTIQUITÉ 79

ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE et CONTEMPORAINE 88

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EST 101

PRESENTATION DE LA CTRA EST 102

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : BILAN ET PERSPECTIVES 112

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN GRAND EST : BILAN ET PERSPECTIVES 123

BILAN 2017-2020 DE LA CTRA EST 139

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE 139

NÉOLITHIQUE 140

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER 142

SECOND ÂGE DU FER 146

ANTIQUITÉ (MONDE RURAL ET ARTISANAT) 150

ANTIQUITÉ (MONDE URBAIN ET MONUMENTAL) 153

ÉPOQUE MÉDIÉVALE (MONDE RURAL, FORTIFICATIONS ET ARTISANAT) 156

ÉPOQUE MÉDIÉVALE (CASTRAL, RELIGIEUX ET URBAIN) 160

ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE 162

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE OUEST 172

PRESENTATION DE LA CTRA OUEST 173

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN BRETAGNE : BILAN ET PERSPECTIVES 179

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN NORMANDIE : BILAN ET PERSPECTIVES 189

POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE DANS LES PAYS DE LA LOIRE : BILAN ET PERSPECTIVES 202

BILAN 2017-2020 DE LA CTRA OUEST 213

PALÉOLITHIQUE 213

NÉOLITHIQUE 217

ÂGES DES MÉTAUX 224

ANTIQUITÉ 236

MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE et CONTEMPORAINE *244*
ARCHÉOLOGIE DES CONFLITS CONTEMPORAINS *251*

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE OUTRE-MER 253

PRESENTATION DE LA CTRA OUTRE-MER 254
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN GUADELOUPE : BILAN ET PERSPECTIVES 260
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN GUYANE : BILAN ET PERSPECTIVES 264
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN MARTINIQUE : BILAN ET PERSPECTIVES 269
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE DANS L'OCEAN INDIEN : BILAN ET PERSPECTIVES 275
BILAN 2017-2020 DE LA CTRA OUTRE-MER 280
PÉRIODES AMÉRINDIENNE ET PRÉCOLOMBIENNE *280*
PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE *282*
QUELQUES ECUEILS ET PRECONISATIONS *288*

COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUD-EST 290

PRESENTATION DE LA CTRA SUD-EST 291
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES : BILAN ET PERSPECTIVES 297
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : BILAN ET PERSPECTIVES 304
BILAN 2017-2020 DE LA CTRA SUD-EST 308
PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE *312*
NÉOLITHIQUE *312*
ÂGES DES MÉTAUX *316*
ANTIQUITÉ *320*
MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE *328*

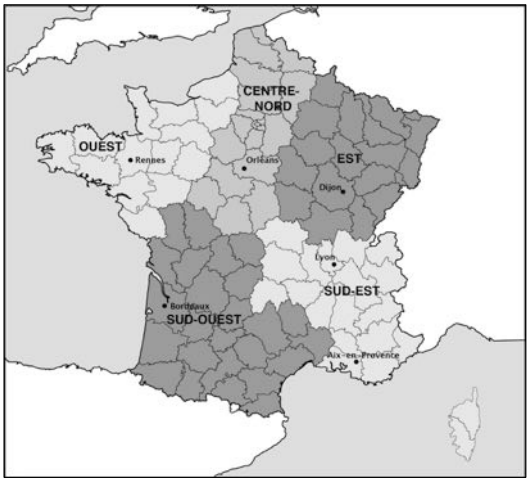
COMMISSION TERRITORIALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUD-OUEST 334

PRESENTATION DE LA CTRA SUD-OUEST 335
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN NOUVELLE AQUITAINE : BILAN ET PERSPECTIVES 342
POLITIQUES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE EN OCCITANIE : BILAN ET PERSPECTIVES 345
BILAN 2017-2020 DE LA CTRA SUD-OUEST 349
PALÉOLITHIQUE ANCIEN *349*
NÉOLITHIQUE *356*
ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER *358*
SECOND ÂGE DU FER *360*
ANTIQUITÉ *366*
HAUT MOYEN ÂGE *366*
MOYEN ÂGE (CHÂTEAUX ET ÉDIFICES RELIGIEUX, MONUMENTAL BÂTI) *366*
MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE (RURAL, ÉCONOMIE DES VILLES ET CAMPAGNES) *371*

Abréviations

AE : aide à l'édition
APP : aide à la préparation de publication
BAM : biens archéologiques mobiliers
BCM : biens culturels maritimes
BVSG : Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain
CCE : centre de conservation et d'étude
CCS : cahier des charges scientifiques
CPDRA : commission des publications et de la recherche archéologique
CIAP : centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
CIRA : commission interrégionale de la recherche archéologique
CNP : centre national de Préhistoire
CNRA : conseil national de la recherche archéologique
CRA : conservateur régional de l'archéologie
CRMH : conservation régionale des monuments historiques
CTRA : commission territoriale de la recherche archéologique
CST : contrôle scientifique et technique
DAC : direction des affaires culturelles
DGP : direction générale des patrimoines
DRAC : direction régionale des affaires culturelles
DRASSM : département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines
DVRD : demande volontaire de réalisation de diagnostic
EA : entité archéologique
EPCC : établissement public de coopération culturelle
FPA : fouille programmée annuelle
FPP : fouille programmée pluriannuelle
GDR : groupement de recherche
JNA : journées nationales de l'archéologie
MC : ministère de la culture
NMII : Néolithique moyen II
OPP : opération de préparation de publication
PCR : projet collectif de recherche
PIP : pôle international de la Préhistoire
PSI : projet scientifique d'intervention
PT : prospection thématique
RFO : rapport final d'opération
RMPR : rencontres méridionales de Préhistoire récente
RO : responsable d'opération
SDA : sous-direction de l'archéologie
SRA : service régional de l'archéologie
SRI : service régional de l'inventaire
TCA : terre cuite architecturale
UDAP : unité départementale de l'architecture et du patrimoine
UMR : unité mixte de recherche
UMS : unité mixte de service
VSG : Villeneuve-Saint-Germain
ZPPA : zone de présomption de prescription archéologique

Introduction



Les 5 CTRA métropolitaines

L'article R. 545-17 du code du patrimoine prévoit que chaque commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) « établit, à l'issue de son mandat, un rapport sur l'activité de la recherche archéologique dans son ressort ». Depuis 2017, avec la mise en place des CTRA qui succédaient aux CIRA, a été institué le principe d'une formule plus opérationnelle consistant à dresser des bilans annuels des commissions, documents préparatoires au rapport de synthèse produit au terme du mandat de quatre ans. Ces bilans annuels, qui mobilisent les experts, les conservateurs régionaux de l'archéologie et les inspecteurs des patrimoines, ont été présentés au CNRA et sont disponibles en ligne pour 2017, 2018 et 2019 sur le site internet du ministère de la culture.

Le présent document constitue donc le rapport quadriennal 2017-2020. Il comprend tant des bilans synthétiques des quatre ans que des approches plus prospectives afin d'aider les services régionaux de l'archéologie dans le pilotage de la recherche. Ainsi, chaque expert de CTRA s'est attaché à faire ressortir, pour sa spécialité, les forces et faiblesses de l'interrégion et à détailler les programmes qu'il pense important de conforter ou d'initier à l'avenir dans l'interrégion.

Durant la mandature 2017-2020 des CTRA, ce sont 7 466 dossiers d'archéologie qui ont fait l'objet d'un examen en commission, soit près de 1 870 dossiers par an (tab.1). Il en résulte plus de 50 000 pages de procès-verbal. Ces quelques chiffres montrent, s'il le fallait, qu'il s'agit d'un travail d'expertise considérable, indispensable au bon fonctionnement de la discipline et reconnu de tous, de la communauté archéologique jusqu'aux aménageurs, pour la rigueur de son approche et la qualité scientifique de ses avis.

Signe peut-être d'une maturité de ces commissions, si l'on note au niveau régional ou interrégional des variations annuelles plus ou moins marquées du nombre de dossiers examinés, celles-ci se lissent très nettement au niveau national. Après une croissance continue de près de dix ans (1 398 dossiers en 2007 ; 1 460 en 2009 ; 1 665 en 2011 ; 1 745 en 2013), la courbe du nombre de dossiers examinés semble s'être stabilisée depuis 2016.

Interrégions	2017	2018	2019	2020	2017-2020
Centre-Nord	359	358	389	334	*1440*
Est	298	378	306	314	*1296*
Ouest	299	306	290	242	*1137*
Outre-Mer	87	71	61	52	*271*
Sud-Est	370	421	397	387	*1575*
Sud-Ouest	406	408	447	486	*1747*
Total annuel	*1819*	*1942*	*1890*	*1815*	*7466*

Tableau 1. Nombre de dossiers examinés par les CTRA de 2017 à 2020

Un examen par catégories sur quatorze années (tab. 2) montre que cette progression est essentiellement due au doublement des RFO examinés et dans une moindre mesure à une augmentation des dossiers d'opérations programmées. Ces derniers constituent la part la plus importante des dossiers examinés devant les diagnostics et devant les RFO.

On ne peut se satisfaire enfin de la stagnation à environ 50 examens annuels, des aides à la préparation, aides à l'édition ou à la préparation de colloques. Ce chiffre n'est pas en proportion des rapports cumulés de fouilles préventives ou programmées pour lesquels la CTRA a recommandé une publication sous forme d'un article ou d'une monographie.

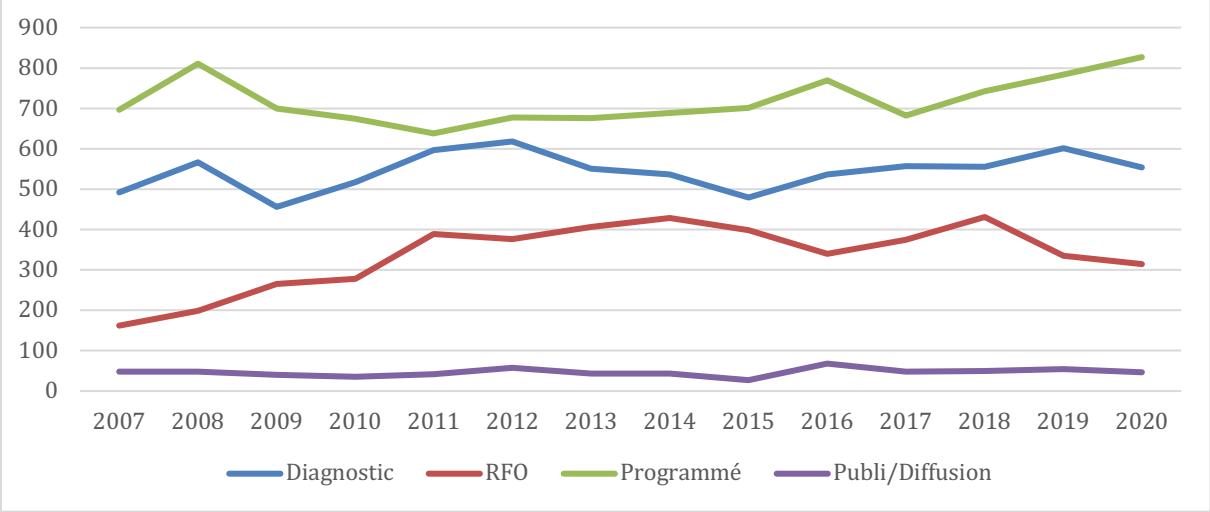


Tableau 2. Nombre de dossiers examinés par les CIRA puis par les CTRA métropolitaines de 2007 à 2020

Si l'on grossit la focale au niveau des interrégions (tab. 3), on observe que sur la période du mandat des commissions certaines sont globalement stables en nombre et en catégories d'une année sur l'autre (Centre-Nord, Est, Sud-Est) alors que d'autres présentent des évolutions sensibles :

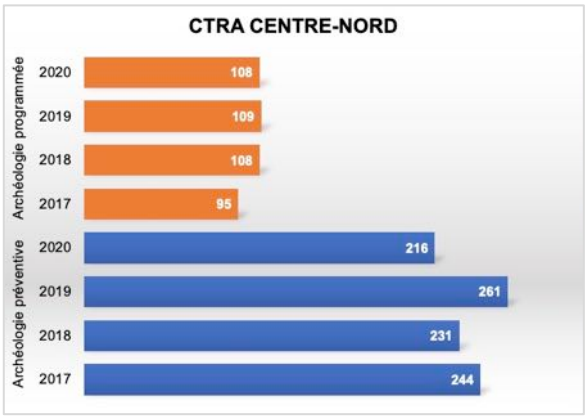
- ainsi, l'interrégion Ouest est marquée par une régression nette des dossiers de programmé entre 2017 et 2020 ;
- l'interrégion Outre-Mer présente sur la même période une baisse très marquée des seuls dossiers de préventif ;
- quant, à l'inverse, les dossiers de programmé de l'interrégion Sud-Ouest vont croissant.

Si l'on regarde la proportion archéologie préventive/archéologie programmée, l'état des lieux est très contrasté, fruit de l'histoire locale de la recherche, de la concentration d'équipes universitaires ou CNRS et peut-être aussi d'un héliotropisme des chercheurs :

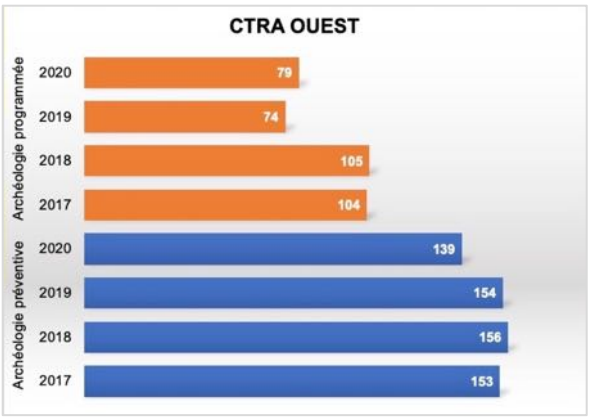
- ainsi, dans trois interrégions (Centre-Nord, Est, Ouest) le préventif domine nettement ;
- en Outre-Mer, malgré des fluctuations annuelles, l'équilibre préventif/programmé est quasi atteint ;
- l'archéologie programmée domine par contre nettement en Sud-Est et, dans une mesure moindre, en Sud-Ouest.

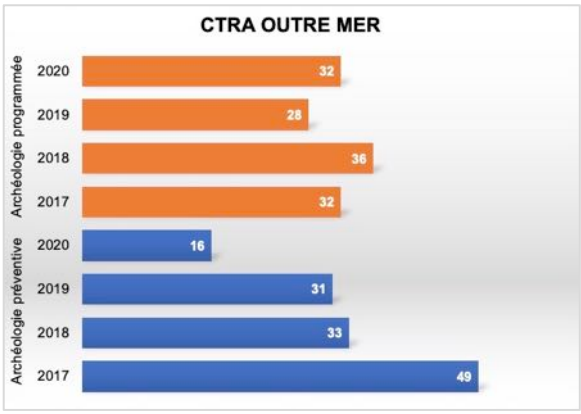
Enfin, certains indicateurs semblent indiquer une multiplication dans certaines régions du nombre de dossiers de demande d'autorisations de fouilles programmées portées par des étudiants. Il convient d'y être attentif. L'examen de ces dossiers en CTRA est généralement long et insatisfaisant, car trop souvent sous-tendus par des problématiques inabouties et portés par une personne sans expérience et de plus seule, alors que l'archéologie est aujourd'hui un travail d'équipe. Un positionnement du ministère de la culture semble aujourd'hui nécessaire sur les conditions de réception de ces dossiers et sur l'opportunité de leur examen en CTRA.

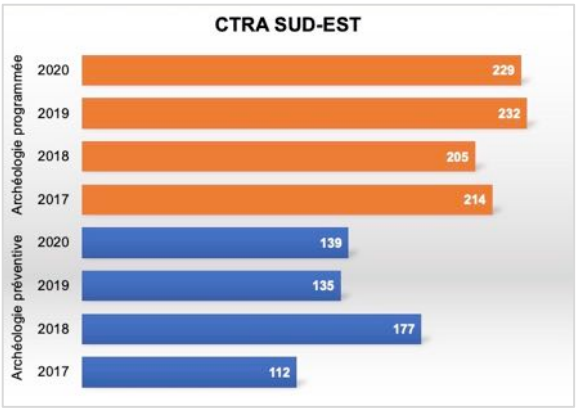
François FICHET de CLAIRFONTAINE
Jean Olivier GUILHOT
Murielle LEROY
Inspecteurs généraux des patrimoines











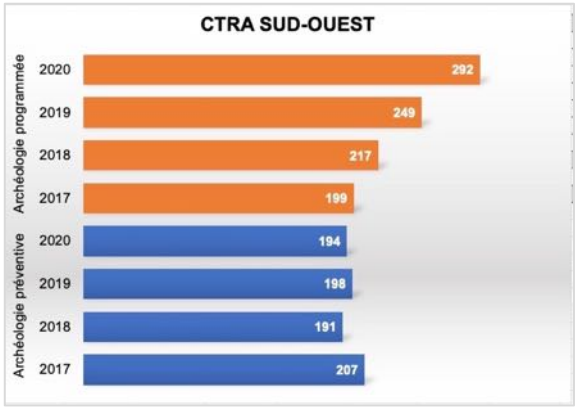


Tableau 3. Évolution du préventif et du programmé (hors publi/diffusion) par CTRA de 2007 à 2020

Commission territoriale de la recherche archéologique Centre-Nord

Présentation de la CTRA Centre-Nord

Par Murielle LEROY
Inspectrice générale des patrimoines

La CTRA Centre-Nord regroupe les régions Centre-Val de Loire (CvdL), Hauts-de-France (HdF) et Île-de-France (IdF). Son siège est à Orléans et la présidence et le secrétariat scientifique sont assurés par le SRA Centre-Val de Loire.

Ces trois régions couvrent une bande de territoire, d'axe sud-sud-ouest/nord-nord-est, s'étendant du centre de la France à la frontière septentrionale du pays. Ce territoire ne présente aucune réelle unité géographique ou historique et recouvre une grande diversité culturelle. Il occupe une superficie de près de 83 000 km^2, soit 15,25 % de la surface métropolitaine, mais 31,9 % de la population métropolitaine y résident (21,06 millions d'habitants – chiffres INSEE 2018) et son PIB représente 41,5 % du PIB métropolitain (893 661 millions d'euros – chiffres DGCL 2018).

1. Le fonctionnement de la commission

Composition

Nommée par arrêté du 28 février 2017 pour quatre ans, la commission était composée de dix membres, deux d'entre eux ayant été remplacés en cours de mandat :

- Roland Nespoulet (Museum national d'histoire naturelle), au titre de l'enseignement supérieur, pour la Préhistoire ancienne, qui a cessé son activité d'expert en février 2021 ;
- Christophe Gilabert (SRA Auvergne-Rhône-Alpes), au titre de spécialiste, pour le Néolithique ;
- Isabelle Kerouanton (Inrap Grand Sud-Ouest), au titre de l'Inrap, pour la Protohistoire ancienne ;
- Geertrui Blancquaert (SRA Grand Est), remplacée en mars 2020 par Jenny Kaurin (SRA Bourgogne-Franche-Comté), au titre du ministère de la culture, pour la Protohistoire récente ;
- Marc Heijmans (Centre Camille Julian Aix-Marseille-Université), au titre du CNRS, Stéphane Venault (Inrap Bourgogne-Franche-Comté) et Nicola Coulthard (Service d'archéologie du département du Calvados), remplacée en mars 2018 par Michiel Gazenbeek (Inrap Grand Est), au titre de spécialistes, pour l'Antiquité ;
- Isabelle Caillot (Éveha), au titre d'un opérateur agréé, Claude Héron (Bureau du patrimoine archéologique du département de Seine-Saint-Denis), au titre d'une collectivité territoriale, Étienne Louis (Direction de l'archéologie préventive du Douaisis), au titre de spécialiste, pour les périodes médiévales et modernes.

Une certaine continuité avec la commission précédente est à souligner, puisque six membres sur les dix nommés en 2017 exerçaient déjà ces fonctions en 2016. Par ailleurs, quatre membres travaillent sur le territoire de l'interrégion, notamment les spécialistes des époques médiévale et moderne.

Les membres ont été ponctuellement assistés par dix experts extérieurs :

- 4 pour le Paléolithique, Raphaël Angevin, qui a notamment suppléé l'absence de R. Nespoulet à partir de juin 2021, Pierre Bodu, Jean-Paul Raynal et Alain Turcq ;
- 1 pour l'Antiquité, François Rechin, expert de la commission précédente ;

- 2 pour l'archéologie subaquatique, Yves Billaud et Annie Dumont du Drassm ;
- 1 pour l'archéologie des conflits contemporains, Yves Desfossés ;
- 1 pour la paléométallurgie, Marc Leroy ;
- 1 pour la numismatique, Jérôme Jambu.

Secrétariat de la commission

Le secrétariat scientifique de la commission a été assuré jusqu'en juillet 2019 par Solange Lauzanne, ingénieur d'études, régulièrement épaulée par Jenny Kaurin, conservatrice du patrimoine, puis à partir de septembre 2019 par Audrey Traon, conservatrice du patrimoine. Elles ont été assistées de Dominique Wicky, Dominique Silly et Nathalie Jupillat, secrétaires administratives. Soulignons que ce secrétariat qui pèse sur la région siège est indispensable au bon fonctionnement de la commission, en témoigne notamment l'élaboration des PV dans les délais impartis (d'une séance à l'autre) ; ceux-ci ont représenté plus de 11 000 pages durant ces quatre années.

Rythme et calendrier des séances

La commission s'est réunie sur un rythme d'une session toutes les six semaines environ, à l'exception des mois de juillet-août, ce qui représente 8 sessions par an et un nombre total de 93 journées (79 jours pleins). L'année 2017 a été tronquée de sa séance de janvier du fait d'une signature tardive de l'arrêté. Le mandat des experts s'est quant à lui achevé à la session des 1er au 3 février 2021. Par commodité, les données chiffrées présentées ont été calculées uniquement sur les années 2017 à 2020. Certains experts ont toutefois intégré la session de février 2021 dans leurs analyses.

Notons que la CTRA ne s'est pas délocalisée durant ce mandat, hormis en janvier 2018 à Amiens au SRA des Hauts-de-France.

2017 *(17,5 jours)*	**2018** *(21 jours)*	**2019** *(21 jours)*	**2020** *(19,5 jours)*
	22 au 24 janvier (Amiens)	21 au 23 janvier	27 au 29 janvier
6 au 9 mars	5 au 8 mars	4 au 7 mars	16 au 19 mars (distanciel)
10 au 12 avril	10 au 12 avril	8 au 10 avril	27 au 29 avril (distanciel)
29 au 31 mai	4 au 6 juin	20 au 22 mai	26 mai (distanciel)
3 au 4 juillet	2 au 4 juillet	1er au 3 juillet	29 au 30 juin (distanciel)
18 au 20 septembre	17 au 19 septembre	16 au 18 septembre	14 au 16 septembre (distanciel)
23 au 25 octobre	22 au 24 octobre	21 au 23 octobre	26 au 28 octobre (distanciel)
4 au 6 décembre	3 au 5 décembre	2 au 4 décembre	30 novembre aux 1er et 2 décembre (distanciel)

Date et lieu des séances de la CTRA Centre-Nord durant le mandat 2017-2020 (sauf mention contraire, les séances se sont tenues dans les locaux de la DRAC à Orléans)

L'année 2020

En 2020, du fait des conditions sanitaires liées à la crise de la Covid-19, seule la commission de janvier a pu se tenir en présentiel à la Drac d'Orléans. Celle de mars, qui a débuté au début du premier confinement, s'est déroulée par messagerie électronique et téléphone. Les suivantes, jusqu'à celle de juin, ont été menées via le logiciel de messagerie instantanée Tchap et les trois dernières commissions se sont tenues par visioconférence (Lifesize).

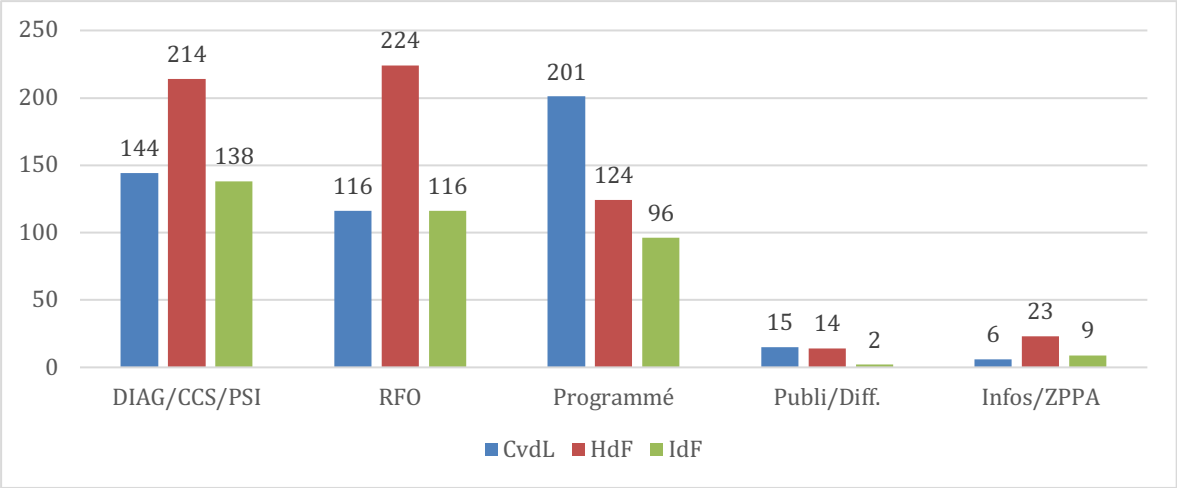
Si l'on peut se féliciter d'avoir pu maintenir l'ensemble des commissions, et ainsi assurer la poursuite des opérations archéologiques, les conditions d'exercice de cette activité d'évaluation se sont déroulées dans des conditions dégradées, particulièrement celle de mars où les échanges au sein de la commission ont été quasi inexistants. Les séances par messagerie instantanée ont permis un peu plus de discussions, mais elles sont restées limitées. En revanche la visioconférence a apporté un peu plus de fluidité dans les débats. Toutefois, la durée des séances journalières est une source de grande fatigue et il est difficile pour les participants de maintenir toute l'attention nécessaire. S'ajoute aussi l'impossibilité de feuilleter les rapports ou les autres documents au cours de leur examen, ce qui ferme la possibilité d'échanges plus spontanés sur les dossiers. Ces examens dégradés ont pu entrainer quelques maladresses dans certains avis de la commission, notamment sur les premières séances. Il apparaît donc clairement que ce mode de fonctionnement ne pourra être maintenu lorsque les conditions sanitaires permettront à nouveau les réunions en présentiel.

Nombre de dossiers examinés et répartition par experts

La commission a eu à examiner durant ces quatre années 1440 dossiers, soit une moyenne de 46 par séance (entre 13 et 93 dossiers). Les séances les plus chargées sont celles consacrées à l'examen des opérations programmées : mars et dans une moindre mesure janvier et avril. Si l'année 2019 a été marquée par une légère augmentation du nombre de dossiers (+ 9 %) par rapport à 2017 et 2018, l'année 2020 se caractérise par une baisse de 14 % par rapport à 2019, avec seulement 13 dossiers examinés en mai, baisse probablement imputable à la crise sanitaire. Globalement, le nombre de dossiers examinés au cours du mandat reste toutefois assez stable (légère baisse de 7 % entre 2017 et 2020). Ceux-ci se répartissent entre les trois régions de manière inégale : 600 (41,5 %) pour les Hauts-de-France, région qui se caractérise par son activité dans le domaine du préventif, 482 (33,5 %) pour le Centre-Val de Loire, qui se distingue par une forte activité programmée, et 361 (25 %) pour l'Île-de-France.

	Diag/CCS /PSI	RFO	Progr	Mobilier	Publications	Infos CRA	ZPPA	Total
2017	124	120	95	0	14	2	5	360
2018	111	120	108	1	6	5	7	358
2019	156	105	108	0	4	5	10	388
2020	105	111	107	0	7	1	3	334
Total	*496*	*456*	*418*	*1*	*31*	*13*	*25*	*1440*

Nombre de dossiers examinés en CTRA annuellement de 2017 à 2020



Dossiers examinés par régions en 2017-2020

Sur l'interrégion, les dossiers d'archéologie préventive représentent les deux tiers des dossiers examinés (496 diagnostics/CCS/PSI et 456 rapports d'opérations), pour moins d'un tiers d'opérations programmées et de diffusion (418 programmées et 31 publications/éditions). Une seule visite d'expert sur le terrain a été menée durant ce mandat, sur la fouille programmée de Vendeuil-Caply (Oise).

Vingt-cinq dossiers de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ont été examinés, portant sur 115 communes des Hauts-de-France (départements de l'Aisne, du Nord et de l'Oise) et d'Île-de-France (département de l'Essonne), dont près des deux tiers durant l'année 2019.

Enfin, la commission a aussi eu, pour la première fois, à évaluer en 2018 l'intérêt scientifique justifiant la conservation d'un trésor au titre du nouvel article L541-4 du code du patrimoine. Il s'agit là du seul examen concernant le mobilier parmi les nouvelles compétences des CTRA suite à la loi LCAP de 2016, dont il est vrai que les derniers textes d'application, notamment sur la conservation sélective, viennent à peine de paraître (juin 2021).

Durant ces quatre années, 1743 avis ont été rendus par les membres de la commission et les experts extérieurs (ces derniers pour seulement 3 % des avis), sur 1402 dossiers examinés hors ZPPA et informations des CRA. Chaque membre a ainsi eu à examiner une moyenne de 6 dossiers par séance, qui masque de fortes disparités puisqu'assez régulièrement certains ont eu à en rapporter plus de 10, voire exceptionnellement jusqu'à 15-20 dossiers par séance, ce qui est considérable.

Rapporteur	Nombre d'avis	Chronologie
R. Nespoulet (jusqu'en janvier 2020)	92	Paléolithique - Mésolithique
C. Gilabert	141	Néolithique
I. Kerouanton	134	Âge du Bronze - premier âge du Fer
G. Blancquaert (jusqu'en janvier 2020)	201	Âge du Fer
J. Kaurin (à partir de mars 2020)	51	Âge du Fer
N. Coulthard (jusqu'en septembre 2017)	31	Antiquité
M. Gazenbeek (à partir de mars 2018)	115	Antiquité
M. Heijmans	129	Antiquité
S. Venault	155	Antiquité

I. Caillot	129	Périodes médiévale et moderne
C. Héron	303	Périodes médiévale et moderne
É. Louis	210	Périodes médiévale et moderne
Experts extérieurs	52	

Nombre de dossiers examinés par rapporteur entre 2017 et 2020

2. La recherche dans l'interrégion

Archéologie préventive

L'archéologie préventive a représenté 952 dossiers sur la période 2017-2020.

	2017			2018			2019			2020		
	CVdL	**HdF**	**IdF**	**CVdL**	**HdF**	**IdF**	**CVdL**	**HdF**	**IdF**	**CVdL**	**HdF**	**IdF**
Diag/CCS/PSI	38	41	45	29	54	28	47	72	37	30	47	28
RFO	16	76	28	39	47	34	40	51	14	21	50	40
Total	*54*	*117*	*73*	*68*	*101*	*62*	*87*	*123*	*51*	*51*	*97*	*68*

Archéologie préventive : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2017 à 2020

Plus de la moitié (496) concernait des **examens *a priori***, principalement des diagnostics, le plus souvent accompagnés de CCS, mais parfois aussi des CCS seuls (34 cas) ou des PSI (8 cas). S'ils sont globalement en légère baisse entre 2017 (124) et 2020 (105), ils ont toutefois connu un pic à 156 dossiers en 2019.

Dans près de 85 % des cas la commission a préconisé la réalisation de fouilles, recommandant des mesures de conservation, parfois accompagnées de la préconisation d'une fouille si ces mesures ne peuvent pas être mises en œuvre, dans 12 % des cas. La CTRA a par ailleurs été défavorable à la poursuite des investigations dans 15 cas.

L'examen des CCS s'est systématisé lors de cette mandature et l'on peut constater que les membres de la commission se sont progressivement emparés de cet examen et qu'ils émettent à présent de nombreuses remarques sur ces CCS, sur les moyens mis en œuvre, les emprises, les méthodologies particulières, etc., enrichissant ainsi ces projets de fouilles.

Parmi les CCS, la CTRA a eu à examiner trois découvertes d'importance exceptionnelle, au sens de l'article R523-48 du code du patrimoine :

- en 2018, des tombes à hypogée antiques à Haynecourt (Nord) ;
- en 2019, un dépôt monétaire gaulois de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers, de monnaies à Amboise (Indre-et-Loire) ;
- en 2020, des vestiges d'un édifice monastique du XI^{e} s. à Soissons (Aisne) que la commission a préconisé de conserver.

Trois prescriptions complémentaires, suite à des découvertes imprévues lors de fouilles (Chamigny, Montereau-sur-le-Jard et Persan), mais ne constituant pas des découvertes exceptionnelles, ont aussi été présentées à la commission par le conservateur régional de l'archéologie d'Île-de-France, sous la forme d'une information.

Les rares cas d'examen de PSI, l'ont été dans le cas de fouilles qui avaient été prescrites sans pouvoir être au préalable examinées en CTRA, ce qui a soulevé des interrogations au sein de la commission. En effet, l'examen intervenant sur le PSI retenu par le maître d'ouvrage, il ne

laisse plus beaucoup de latitude pour être amendé, voire refusé, surtout lorsqu'il a déjà fait l'objet d'une analyse préalable des offres par le SRA.

Les autres dossiers examinés en archéologie préventive concernent **l'évaluation des rapports d'opérations** (456). Ainsi, 9 rapports de diagnostic ont été examinés uniquement *a posteriori*, car ne débouchant pas sur une prescription de fouille, parmi lesquels 6 rapports portant sur des opérations d'archéologie du bâti. Leur intérêt a bien souvent justifié une recommandation de publication. Les rapports de fouilles examinés ont quasiment tous été validés scientifiquement, exceptionnellement avec des réserves, même si de nombreux commentaires ont été émis par les rapporteurs. Seuls 7 rapports n'ont pas été validés en 4 ans, ce qui témoigne d'une bonne adéquation entre les attentes de la communauté scientifique et le rendu par les équipes de fouilles et les différents opérateurs, mais aussi du travail des services en amont amenés à ne pas valider administrativement les rapports ne correspondant pas aux exigences. Toutefois, les remarques faites par les experts dans les bilans qui suivent montrent que de nombreux points restent encore à améliorer pour de nombreux rapports (présentation des contextes, intégration des études spécialisées, documentation graphique, etc.).

Le nombre des rapports examinés au cours de la période, oscillant entre 105 et 120 rapports par an, a légèrement baissé. Ces chiffres globaux masquent toutefois de grandes variations régionales annuelles, liées au nombre de rapports remis dans les services mais aussi à des phénomènes conjoncturels. Ainsi, l'examen des rapports, moins prioritaire que les dossiers d'archéologie programmée et ceux de diagnostic, est souvent décalé d'une séance à l'autre faute de temps pour les rapporteurs de les avoir traités. L'année 2019, la plus forte en nombre total de dossiers examinés, est celle où le moins de rapports ont été traités et où 10 à 15 dossiers étaient reportés par séance. En 2020, le nombre de reports a diminué de moitié. Alors même que le nombre d'experts est passé de 8 à 10 en 2017, cette saturation doit constituer un point de vigilance.

Les **opérateurs** de l'archéologie préventive intervenant en Centre-Nord sont très nombreux. La CTRA a ainsi eu à examiner des dossiers portés par 36 opérateurs différents :

- en moyenne sur les quatre années, 58 % des dossiers ont émané de l'Inrap (536) ; cette part a connu une baisse continue sur les quatre années ;
- les services archéologiques de collectivités ont représenté 31 % des dossiers (282), proportion globalement en hausse sur le mandat. L'interrégion se signale par une forte présence de ces services répartis sur l'ensemble du territoire : 12 en Hauts-de-France, 6 en Centre-Val de Loire et 6 en Île-de-France. Si les services du Pas-de-Calais et de l'Aisne sont très représentés (respectivement 40 et 39 dossiers), neuf services ont présenté seulement 1 à 5 dossiers ;
- enfin, les dossiers émanent pour près de 11 % d'entre eux d'un opérateur privé (101), cette proportion étant également globalement à la hausse. Onze opérateurs privés sont ainsi intervenus sur l'interrégion. L'entreprise Éveha fournit plus de la moitié des dossiers (52), tandis que six opérateurs ont soumis seulement 1 ou 2 dossiers.

	2017	2018	2019	2020	*Total*
Inrap	152	139	138	107	*536*
Collectivités territoriales					
Pas-de-Calais	10	7	10	13	*40*
Aisne	11	7	13	8	*39*
Douaisis	9	4	8	6	*27*
Eure-et-Loir	3	10	8	2	*23*
Amiens Métropole	8	3	9	1	*21*
Chartres/Chartres Métropole	2	4	4	6	*16*
Loiret	3	3	4	4	*14*
Indre-et-Loire	4	1	3	3	*11*
Val-de-Marne	4	1	3	2	*10*
Orléans	2	2	4	2	*10*
Oise	0	2	3	5	*10*
Val-d'Oise	3	2	1	2	*8*
Bourges Plus	2	2	3	1	*8*
Paris	2	1	3	2	*8*
Valenciennes	0	2	3	1	*6*
Yvelines/Hauts-de-Seine	2	2	1	0	*5*
Seclin	0	3	2	0	*5*
Seine-Saint-Denis	0	1	1	3	*5*
Beauvais	0	0	3	1	*4*
Arras	0	0	1	3	*4*
Béthune	0	0	2	1	*3*
Saint-Denis	1	0	0	1	*2*
Nord	0	1	0	1	*2*
Château-Thierry	0	0	0	1	*1*
Opérateurs privés					
Éveha	14	13	6	19	*52*
Archéopole	3	5	6	7	*21*
Archeodunum	1	3	4	3	*11*
Paléotime	1	3	1	1	*6*
Arkémine	0	0	3	1	*4*
Univarchéo	1	1	0	0	*2*
Archéosphère	1	0	0	0	*1*
Archeoverde	1	0	0	0	*1*
Iker	1	0	0	0	*1*
Acter	0	1	0	0	*1*
Arcade	0	1	0	0	*1*

Nombre de dossiers d'archéologie préventive par opérateur (2017-2020)

Archéologie programmée

L'archéologie programmée a représenté 418 dossiers, soit 30 % des dossiers examinés par les experts entre 2017 et 2020, de nombreuses opérations étant bien sûr récurrentes d'une année sur l'autre. Leur nombre a été stable sur la période, à l'exception d'une petite augmentation entre 2017 et 2018. Il s'agit principalement de fouilles (50 par an, sauf en 2020 où leur nombre est descendu à 39), de PCR (en augmentation sur la période passant de 28 à 39) et de prospections (en augmentation également, passant de 10 à 24). L'augmentation du nombre de PCR est particulièrement marquée en Île-de-France, tandis que celle des prospections l'est en Centre-Val de Loire. Si ces tendances se confirment, elles pourraient témoigner d'un changement dans la structuration de la recherche interrégionale, avec une diminution des fouilles au profit de projets de type PCR ou prospections thématiques.

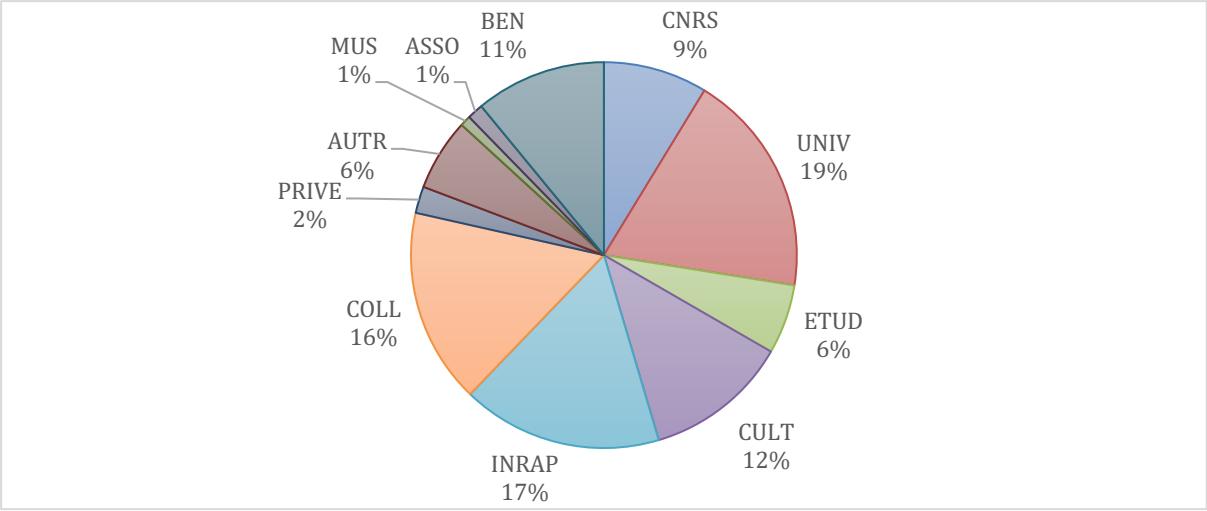
	2017			2018			2019			2020		
	CVdL	**HdF**	**IdF**	**CVdL**	**HdF**	**IdF**	**CVdL**	**HdF**	**IdF**	**CVdL**	**HdF**	**IdF**
SD	4	1	2	6	4	0	4	1	0	6	0	0
PI/PT/DM	9	1	0	12	1	0	13	3	0	18	5	1
FP	13	24	13	18	21	11	14	20	16	12	12	15
PCR	19	7	2	18*	8	10*	19*	7	12*	16*	9	14*
APP	8	3	0	1	1	0	3	1	0	3	2	0
AE	0	2	1	0	4	0	0	0	0	0	1	1
Total	*53*	*38*	*18*	*55**	*39*	*21**	*53**	*32*	*28**	*55**	*29*	*31**

* 1 PCR sur 2 régions

Archéologie programmée : dossiers examinés en CTRA par région et par année (2017-2020)

Les projets de publication examinés en CTRA sont peu nombreux par rapport aux nombres d'opérations : 31 en 4 ans. Il s'agit principalement d'opérations de préparations de publication (22). À ces dossiers clairement identifiés comme tels, il convient d'ajouter un certain nombre de PCR dont l'objectif principal est également une publication. Les dossiers de demande d'aide à l'édition sont quant à eux vraiment rares (9 en 4 ans) et ne concernent que les demandes d'intérêt interrégional ou national soumis au CPDRA-SPDRA. Une politique de soutien à l'édition (revues régionales, monographies dans des suppléments de revues régionales) existe toutefois au niveau régional, mais sans que les dossiers soient soumis à la CTRA. Cette politique a été exposée par les conservateurs régionaux de l'archéologie dans la présentation de leur politique scientifique dans le bilan 2019 de la commission.

Les organismes de rattachement des porteurs de projet sont variés et représentent l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale. Les plus nombreux sont les universitaires qui sont rattachés à des établissements implantés dans l'interrégion (universités de Picardie, Lille, Cergy-Pontoise, Paris 1 et 4, Tours), mais aussi d'autres régions françaises (Bordeaux, Grenoble, Poitiers, Strasbourg, Toulouse) ou belges (Bruxelles, Louvain, Liège). Les porteurs de projets sont également fréquemment rattachés à l'Inrap ou à des services archéologiques de collectivités. Seize collectivités territoriales de l'interrégion ont eu en leur sein un agent responsable d'une opération archéologique programmée. On note aussi une bonne présence, dans ces opérations, des agents du ministère de la Culture, et notamment des services régionaux de l'interrégion (principalement des Hauts-de-France), ainsi que des agents du CNRS, mais aussi des archéologues bénévoles.



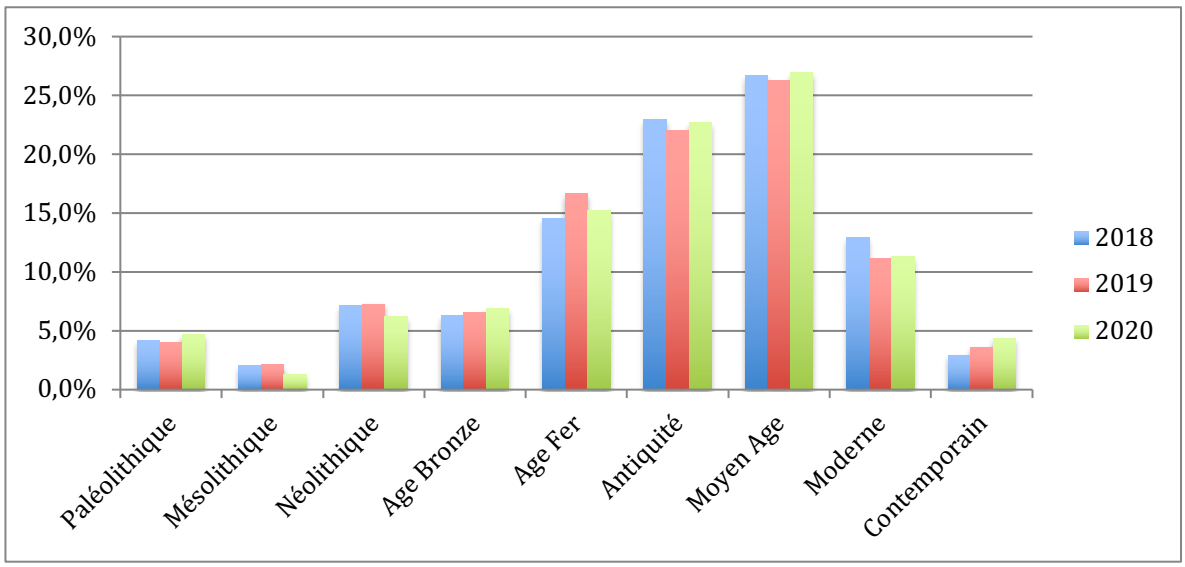
Organismes de rattachement (opérations programmées 2017-2020)

Chronologie et thématiques

Pour les années 2018-2020[1], les **périodes** les plus anciennes, Paléolithique-Mésolithique-Néolithique, représentent seulement 13,2 % des dossiers examinés, soit respectivement 4,3 % (80 dossiers), 1,9 % (35) et 6,9 % (128).

Les âges des métaux en représentent quant à eux 22,2 %, avec un fort déséquilibre entre âge du Bronze (6,6 % - 122 dossiers) et âge du Fer (15,6 % - 287).

22,5 % des dossiers (415) examinés concernent l'Antiquité, tandis que 42,1 % portent sur les périodes médiévales, modernes et contemporaines, soit respectivement 26,6 % (490 dossiers), 11,8 % (217) et 3,7 % (68).

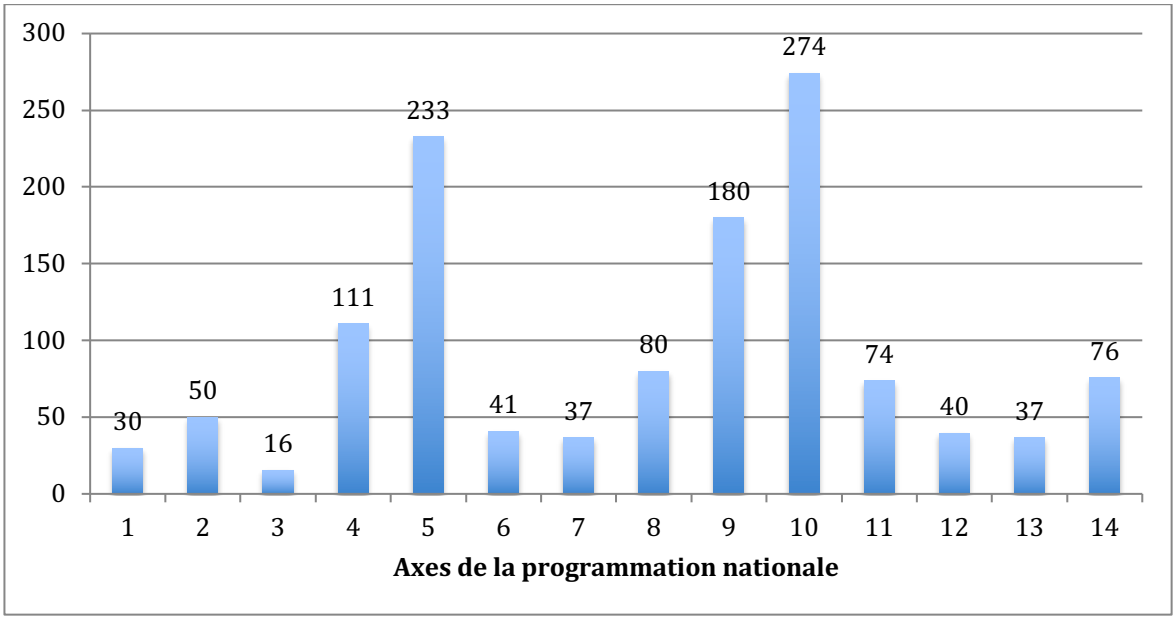


Périodes chronologiques traitées (2018-2020)

[1] Les statistiques sur la chronologie ont été élaborées à partir de l'ensemble des dossiers examinés hors informations des CRA, à partir de l'année 2018. En 2017, elles avaient uniquement été calculées d'après la spécialité des experts et n'ont donc pas le même découpage chronologique. Les données chiffrées sont donc fournies uniquement pour les années 2018-2020, mais les chiffres 2017 sont comparables.

Si tous les **axes de la programmation nationale** de la recherche archéologique (hors Outre-Mer) ont été abordés durant ces quatre années, quatre axes ont prédominé :

- l'axe 10 (Espace rural, peuplements et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne – 274 dossiers/23,3%) ;
- l'axe 5 (Les âges des métaux – 233 dossiers/19,8 %) et, dans une moindre mesure ;
- l'axe 9 (Le phénomène urbain – 180 dossiers/15,3 %) ;
- l'axe 4 (Mésolithisations, néolithisations, chalcholithisations – 111 dossiers / 9,5 %).



Dossiers ventilés par axes de la programmation nationale (2017-2020)

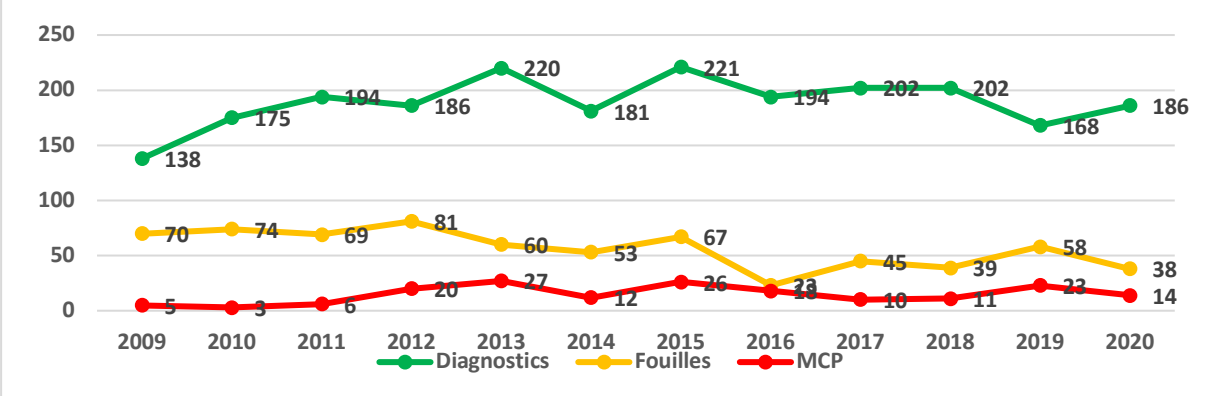
Politiques de la recherche archéologique en Centre-Val de Loire : bilan et perspectives

Par Stéphane RÉVILLION
Conservateur régional de l'archéologie

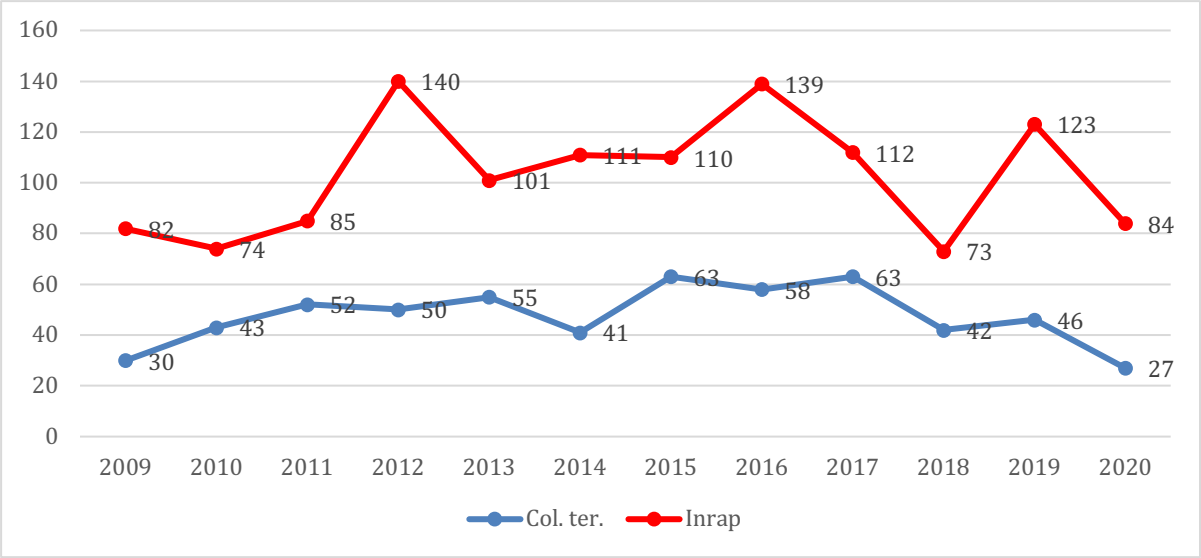
Avec une moyenne de 2 300 dossiers d'urbanisme instruits annuellement entre 2017 et 2020, le service régional de l'archéologie de Centre-Val de Loire connait un niveau élevé d'activité dans le domaine de l'archéologie préventive. Ces dossiers sont transmis : par anticipation dans le cadre de demandes volontaires de réalisation de diagnostic ; selon le seuil général de transmission de 3 ha pour l'instruction des dossiers de ZAC, de grands tracés linéaires ou d'extensions de carrières ; et en fonction des zones de présomption de prescription archéologiques, dont la révision est l'objet du nouveau projet de service 2021-2024. Cette révision est, en effet, rendue nécessaire par l'évolution des connaissances scientifiques et des politiques d'aménagement prioritaires (« Action cœur de ville », « Petites villes de demain », plan de relance économique …) de territoires et de villes à haut potentiel archéologique ou encore de centres-bourgs susceptibles de documenter les dynamiques d'agglomération de l'habitat depuis l'Antiquité ou le Moyen Âge.

Les opérations archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional. Leur nombre est plus élevé dans les départements du Loiret, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir, en raison d'un taux d'aménagement important. La présence des principaux axes autoroutiers vers Tours, Chartres et Orléans, la sphère d'influence de la région parisienne et l'impact des grands projets parisiens sur le développement de l'activité des carrières de matériaux, notamment en Beauce, expliquent pour partie cette situation.

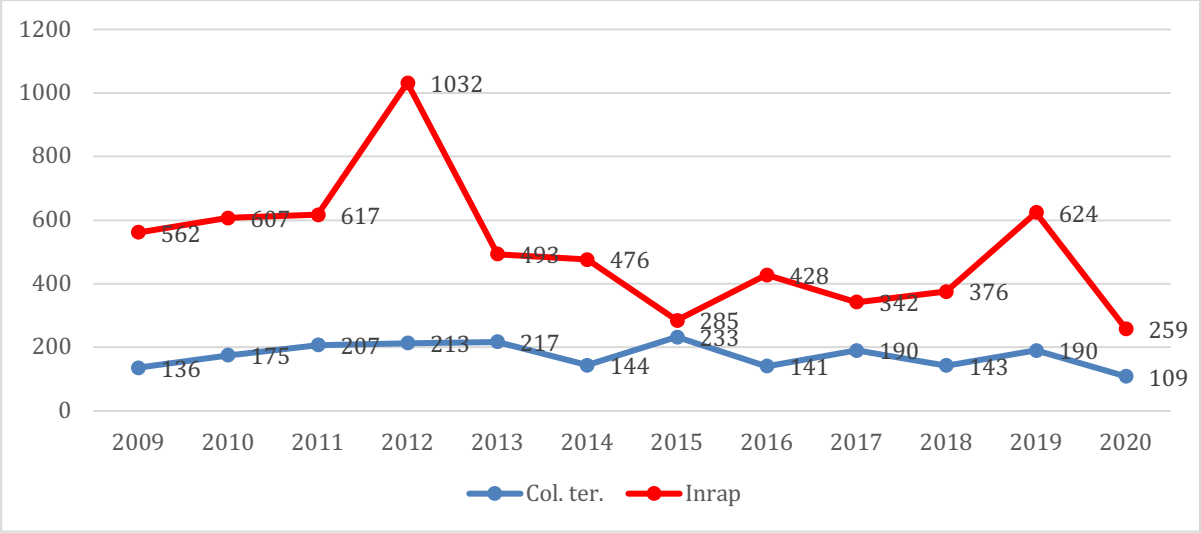
La diminution du nombre de prescriptions de diagnostic et l'augmentation de celle des fouilles préventives, observées en 2019 n'est pas confirmée en 2020. En effet, la prescription de 186 diagnostics (7,9 %) d'une emprise de 793 ha et de 38 fouilles préventives (1,5 %) d'une surface totale de 60,2 ha, correspond aux moyennes enregistrées depuis 2017 (diagnostics : 7,3 % ; fouilles 1,7 %). Il en est de même de la baisse du nombre des arrêtés de modification de consistance de projet en 2020 (14 arrêtés) qui ne correspond pas à l'évolution observée entre 2018 (11 arrêtés) et 2019 (23 arrêtés). Ces données illustrent la stabilité de la politique de prescription du service, fondée, entre autre, sur une sélectivité accrue des dossiers susceptibles de donner lieu à des fouilles archéologiques préventives à l'issue de la réalisation des diagnostics.



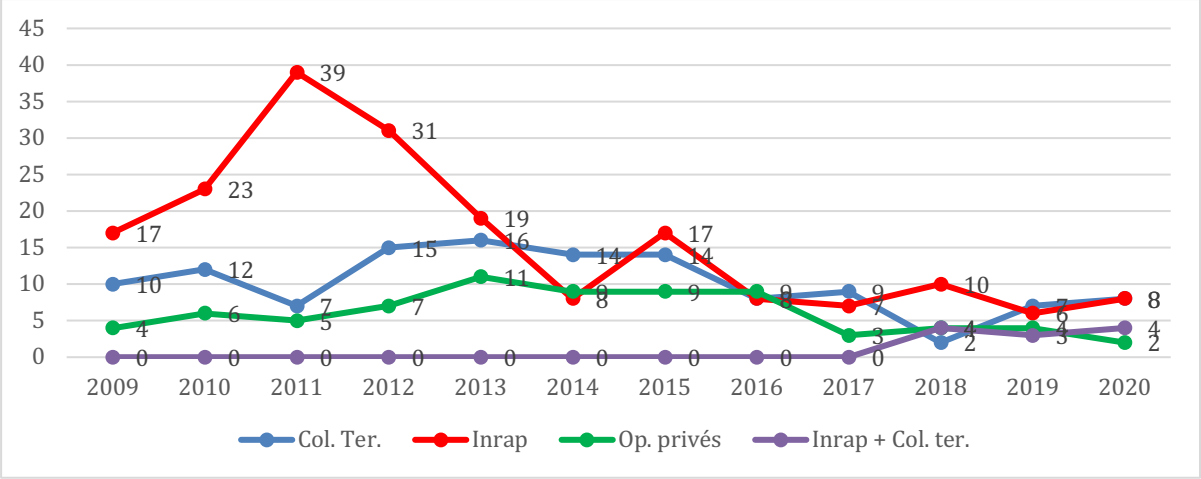
Région Centre-Val de Loire, archéologie préventive : prescriptions 2009-2020.



Région Centre-Val de Loire, archéologie préventive : diagnostics réalisés 2009-2020.



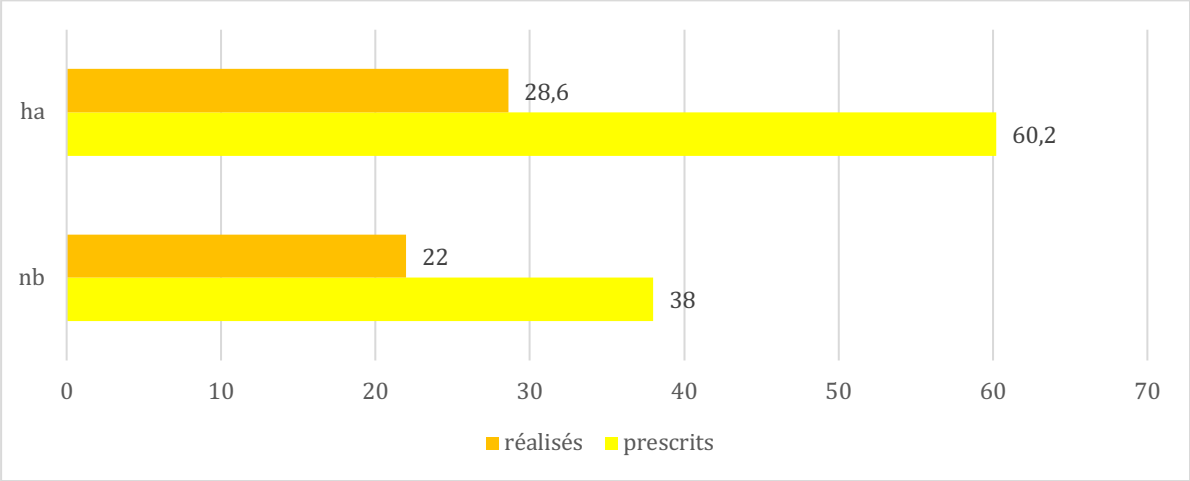
Région Centre-Val de Loire, archéologie préventive : surface (ha) des diagnostics réalisés 2009-2020.



Région Centre-Val de Loire, archéologie préventive : fouilles 2009-2020.

Depuis de nombreuses années, l'Inrap assure la majorité des diagnostics dans tous les départements de la région. En 2020, l'institut a effectué 84 diagnostics sur 259 ha, soit 76 % des 111 opérations engagées et un peu plus de 70 % des 369 ha diagnostiqués. Les services archéologiques de collectivités territoriales ont réalisé 27 diagnostics pour un peu plus de 109 ha, soit 24 % des opérations et 30 % des surfaces diagnostiquées. L'emprise des diagnostics a tendance à diminuer, révélant une évolution de la nature des projets d'aménagements. Dans ce contexte, les choix des services de collectivités semblent se porter sur des opérations dont les superficies assurent une certaine productivité du taux de subvention. Ces chiffres confirment ainsi les tendances observées depuis 2017. Il en est de même de la réalisation des diagnostics dans les six départements de la région, dont la proportion en 2020 reste conforme à ce qui a été constaté ces quatre dernières années. Ils sont plus nombreux en Eure-et-Loir (24 op.), dans l'Indre-et-Loire (23 op.) et le Loir-et-Cher (22 op.) et les emprises prescrites sont plus importantes en Eure-et-Loir, en raison de l'aménagement de vastes superficies dans le cadre d'importants projets industriels et des exploitations de granulats.

Si le nombre de prescriptions de fouilles préventives a évolué, passant de 58 opérations en 2019 à 38 en 2020, celui des fouilles engagées en 2020 est en légère augmentation par rapport à 2019. Il s'agit de 22 opérations pour une surface totale de 28,6 ha, représentant un volume de 17 135 jours/hommes et un budget de 8,4 M € HT (10,1 M € TTC). Pour rappel, les 20 fouilles engagées en 2018 sur 35,6 ha représentaient un budget de 8,8 M € HT (10,5 M € TTC) et un volume de 17 016 jours/hommes et le même nombre d'opérations en 2019 sur 23,2 ha, un budget total de 7,8 M € HT (9,4 M € TTC) et un volume de 16 533 jours/hommes. Comme en 2019, le coût moyen des fouilles augmente révélant l'étude de sites plus complexes et stratifiés, notamment sur des emprises plus limitées.



Région Centre-Val-de-Loire, archéologie préventive : fouilles 2020.

En 2020, l'Inrap a réalisé 12 fouilles préventives, dont 4 en groupement avec des services de collectivités territoriales habilités. Après avoir connu une baisse sensible en 2018, le nombre des opérations confiées aux services de collectivités territoriales est en augmentation : pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans : 1 opération ; service archéologique de la communauté de communes de Bourges Plus : 3 opérations dont 2 en groupement avec l'Inrap ; direction de l'archéologie de Chartres Métropole : 4 opérations dont 1 en groupement avec l'Inrap ; service du conseil départemental d'Eure-et-Loir : 1 opération ; service d'archéologie du département d'Indre-et-Loire : 1 opération en groupement avec l'Inrap ; service de l'archéologie préventive du Loiret : 2 opérations. Par contre, la part des fouilles archéologiques réalisées par des

opérateurs privés est en net recul, car elle passe à 2 opérations (Éveha : 1 opération ; Archéodunum : 1 opération), contre 4 en 2018 et 2019.

Les fouilles archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional, car les départements de l'Eure-et-Loir (7 fouilles sur 10,1 ha) et du Loiret (5 fouilles sur 11,1 ha) regroupent un peu plus de la moitié du nombre des opérations et plus des deux tiers des surfaces fouillées. La répartition de ces opérations selon les différents axes de la programmation scientifique nationale, établie par le conseil national de la recherche archéologique, ne connait pas d'évolution notable depuis 2017. Ainsi, en 2020, les opérations relatives aux périodes anciennes de la Préhistoire (axe 1 et 2), bien que leur nombre ait doublé, comme celles ayant trait au Néolithique (axe 4), sont minoritaires. La majorité concerne les périodes protohistorique, antique et médiévale : les âges des métaux (axe 5) ; l'espace rural, le peuplement et les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10) ; le phénomène urbain (axe 9) et en moindre proportion : les phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité (axe 7) ; les édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (axe 8) ; l'archéologie des périodes moderne et contemporaine (axe 14).



Saint-Doulchard (Cher). Rocade Nord-Ouest de Bourges. Sépulture collective de la fin du Néolithique (Cliché Laure Pecqueur – Inrap).

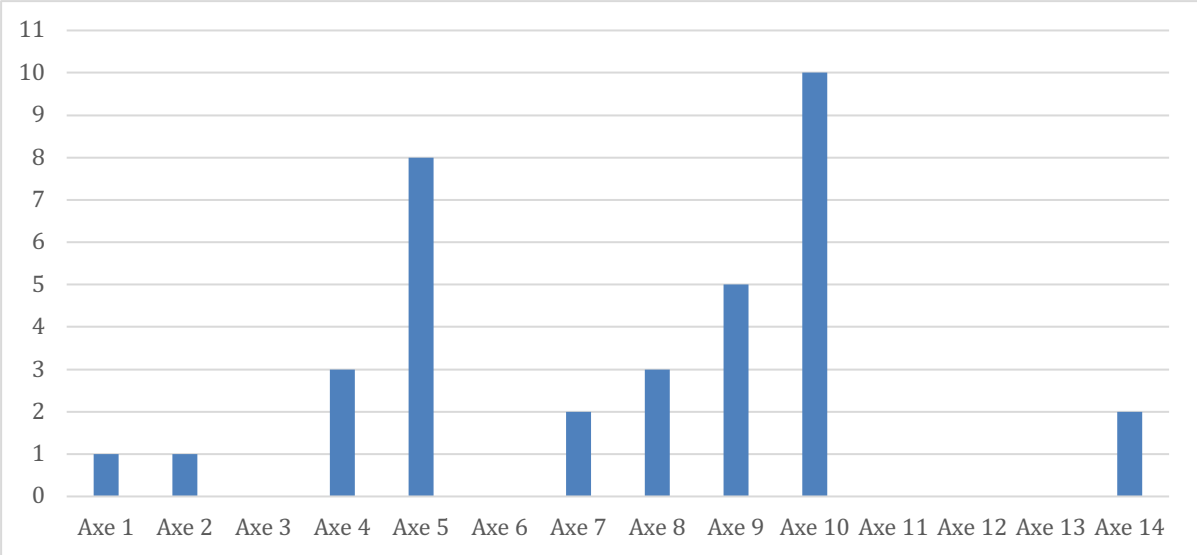
Plusieurs opérations réalisées entre 2017 et 2020 se signalent par leurs contributions sensibles à de nombreuses problématiques régionales et nationales. Citons la fouille d'un campement de chasseurs de la fin du Paléolithique se signalant par un foyer et des amas de débitage du silex sur le coteau dominant la Loire vers 10 000 av. J.-C., à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) ; celle de maisons du Néolithique ancien, datées de 5 000 av. J.-C., dans la zone d'activités de Droué-sur-Drouette (Eure-et-Loir) ; et de l'exceptionnelle sépulture collective de la fin du Néolithique (vers 3 000 av. J.-C.), à Saint-Doulchard sur le tracé de la rocade de Bourges (Cher), qui a livré une cinquantaine de défunts, seul cas connu à ce jour dans toute la région. On notera tout l'intérêt de la fouille du vaste habitat ouvert de l'âge du Bronze dans la zone d'activités d'Illiers-Combray (Eure-et-Loir) ou des fouilles de l'oppidum des Châteliers à Amboise (Indre-et-Loire) qui confirment la densité et la diversité des occupations (zones artisanales, secteur cultuel…) de ce site d'exception à la fin des âges des

Métaux et durant l'Antiquité. Dans le Loiret, l'étude de vastes établissements aristocratiques gaulois, dont certains occupés jusqu'à la fin de l'Antiquité, à Meung-sur-Loire et à Artenay, apporte de nouvelles données sur l'occupation de l'espace rural. Les opérations urbaines sont nombreuses et concernent des quartiers des villes gauloises (Bourges), antiques (Orléans) et médiévales (Chartres). Il convient de signaler la découverte lors de travaux à Orléans, d'un exceptionnel décor de peintures murales (XIII^{e} s.-XIV^{e} s.) à l'intérieur d'une maison de l'ancien quartier canonial, adossée au rempart de la ville antique et médiévale. Signalons également le développement des interventions d'archéologie sur le bâti, conduites dans le cadre de la restauration des monuments historiques, classés ou inscrits, comme c'est le cas dans la cathédrale de Chartres ou encore celle qui concerne les élévations du théâtre antique de Drevant (Cher), dont la prescription dans le cadre de l'archéologie préventive permet de coordonner de manière cohérente le travail des archéologues et celui des équipes chargées de la restauration de ce monument exceptionnel.

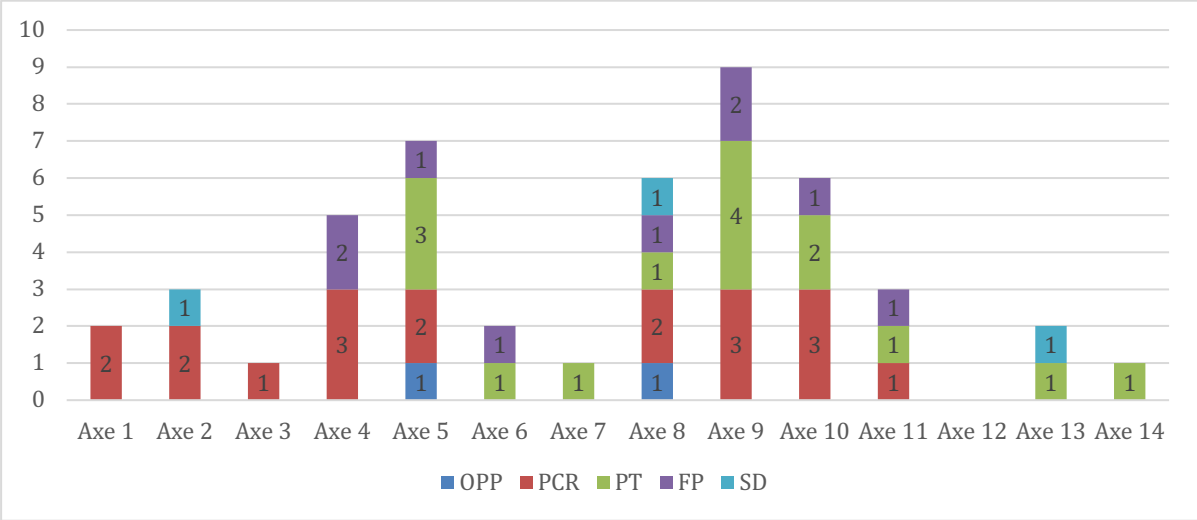
Depuis 2016, le service régional de l'archéologie a défini une politique de soutien en faveur de l'archéologie programmée, afin de développer des thématiques de recherche et de stabiliser une moyenne de 45 opérations par an. Le nombre de 39 opérations autorisées en 2020 est légèrement inférieur à cette moyenne, indiquant l'aboutissement et l'achèvement de certaines d'entre elles. Les projets collectifs de recherche (13 op.) et les prospections thématiques (13 op.) sont majoritaires. Les premiers bénéficient d'un soutien particulier, car ils favorisent le travail pluridisciplinaire et inter-institutionnel autour de thématiques spécifiques et permettent la publication des résultats de la recherche sous des formes variées (actes de colloque, tables rondes, bases de données numériques, articles …). Les secondes bénéficient d'un soutien comparable en raison de leurs apports à la connaissance des territoires et parce qu'elles sont susceptibles de conduire à la réalisation de fouilles programmées ou de projets collectifs de recherche. Le nombre des fouilles programmées (9 op.), dont on reconnait tout l'intérêt pour le renouvellement des connaissances, est également stabilisé. Comme en 2019, le nombre des opérations de préparation de publication (2 op.), en baisse, indique que plus de la moitié des dossiers ont abouti.

La majorité des opérations programmées concernent le Loiret (9 op.), l'Indre (7 op.) ou une problématique régionale (7 op.). Elles sont dirigées par des universitaires (8 op.), des archéologues de collectivités territoriales (6 op.), des archéologues de l'Inrap (6 op.), des personnels du ministère de la culture (4 op.), des étudiants (4 op.). L'engagement des universités, dont certaines situées hors de la région, constitue une intéressante opportunité de mettre en place des opérations de type chantier-école. Il conviendrait d'actualiser cette labellisation et de l'accompagner de moyens adaptés car ce type de fouille permet la formation des étudiants à l'archéologie de terrain et fournit d'intéressants sujets d'étude et de travaux leur permettant de valider les principales étapes de leur parcours universitaire.

Le dynamisme des recherches sur l'âge du Fer, l'Antiquité et le Moyen Âge observé depuis 2017 est confirmé en 2020 (âge des métaux : 8 op. ; Antiquité : 14 op. ; Moyen Âge : 17 op.). L'étude du phénomène urbain (axe 9 : 9 op.) reste l'une des caractéristiques de la recherche programmée en Centre-Val de Loire, également orientée vers l'étude des âges des Métaux (axe 5 : 7 op.), de la néolithisation (axe 4 : 5 op.) et des édifices de culte chrétien depuis la fin de l'antiquité (axe 8 : 6 op.). Le nombre d'opérations consacrées à l'espace rural, aux peuplements et aux productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10 : 6 op.) et les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne (axe 11 : 3 op.) est équivalent à 2019. Malgré leur grand intérêt, les recherches concernant le Paléolithique (axe 1 : 2 op. et axe 2 : 3 op.) restent peu nombreuses.



Région Centre-Val de Loire, archéologie préventive : fouilles 2020 répartition selon les axes de la programmation nationale de la recherche archéologique.



Région Centre-Val de Loire, archéologie programmée : opérations programmées 2020, répartition selon les axes de la programmation nationale de la recherche archéologique.

Certains projets collectifs de recherche réalisées ou en cours entre 2017 et 2020 présentent un intérêt national et international. C'est le cas du projet collectif de recherches sur les figurations graphiques (tracés digitaux …) présentes dans la grotte de La Roche-Cotard à Langeais (Indre-et-Loire), qui pourraient désormais être considérées comme l'un des rares témoignages des premières manifestations du symbolisme au Paléolithique moyen en Europe. Grâce à un travail conjoint entre le service régional de l'archéologie et la conservation régionale des monuments historiques, ce monument bénéficie désormais d'une protection supplémentaire au titre des monuments historiques, grâce à son classement. La région constituant une référence, notamment concernant les problématiques de la diffusion du silex à grande échelle géographique, l'importance des recherches conduites sur les matières premières siliceuses mises en œuvre durant la Préhistoire dans le cadre du projet collectif de recherche « Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire », mérite d'être soulignée. Elles s'inscrivent dans une perspective de recherche en réseau scientifique à l'échelle régionale et interrégionale avec d'autres projets collectifs de recherche de même type, mais

également documentaire à l'échelle nationale dans le cadre du GDR SILEX. Signalons également le rôle fondateur de certaines opérations qui ont fait école. C'est le cas du projet collectif de recherche « La céramique médiévale et moderne du bassin de la Loire Moyenne – Étude des aires culturelles dans la longue durée » engagé dans la publication des résultats de ses recherches récentes. Enfin, dans le cadre de l'archéologie subaquatique signalons l'aboutissement des importants travaux conduits pendant quatre ans par l'équipe pluridisciplinaire de chercheurs réunis au sein du projet collectif de recherches « Naufrages et épaves en eau douce depuis le haut Moyen Âge – Archéologie d'une réalité nautique au sein du paysage ligérien ».

Parmi les fouilles programmées plusieurs opérations se distinguent par des résultats remarquables. Ainsi les recherches conduites sur plusieurs *oppida*, occupés durant l'âge du Fer et l'Antiquité, apportent d'intéressantes données. À Châteaumeillant (Cher), après l'étude de l'habitat depuis une dizaine d'années, les recherches ont été orientées de manière à pouvoir documenter la structuration, la chronologie et les modalités de mise en œuvre des matériaux du rempart massif, mais également du *murus gallicus* qui l'a précédé. À Amboise, les fouilles menées en périphérie de la « Butte de César » ont révélé la structuration et la densité particulières d'un quartier regroupant habitats et installations à vocation artisanale. Il en est de même des fouilles de Saint-Martin-au-Val à Chartres (Eure-et-Loir) où les éléments d'un remarquable plafond suspendu à caissons en bois sculptés ont été mis au jour autour d'une fontaine en marbre attribuée au II^{e} s. ap. J.-C. Cette découverte exceptionnelle faite dans le cadre de la fouille d'un vaste ensemble monumental, cultuel, apporte nombre d'informations inédites sur l'architecture antique. Elle est sans équivalent dans le monde romain, en dehors du site d'Herculanum en Italie, où des éléments de même nature ont été mis au jour. Enfin, signalons la fouille subaquatique de l'épave d'un bateau à fond plat (XV^{e}-XVI^{e} s), échoué dans la Loire à Saint-Satur (Cher), dont la cargaison composée de blocs de pierre et d'ardoise documente de manière inédite les modalités de circulation des matériaux destinés à l'approvisionnement des chantiers de construction.



Chartres (Eure-et-Loir). Sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val. Aménagement en marbre du bassin de la fontaine (Cliché Bruno Bazin – Service archéologique de Chartres Métropole).

Le cadre réglementaire de l'archéologie française qui garantit la diffusion des résultats des opérations préventives ou programmées, grâce à l'accessibilité donnée aux rapports finaux d'opération, ne peut être considéré comme le seul outil de diffusion et de valorisation des résultats des fouilles archéologiques. C'est la raison pour laquelle la Drac Centre-Val de Loire poursuit et développe depuis de nombreuses années une politique incitative à la publication des résultats. Ce soutien est apporté à la préparation de la publication et à l'édition d'études de dimensions régionales ou interrégionales produites dans le cadre des recherches archéologiques préventives et programmées, à l'édition d'actes de réunions scientifiques ou de catalogues d'exposition. Les financements accordés par la Drac Centre-Val de Loire à la *Revue archéologique du Centre de la France* apparaissent comme l'un des points forts de la politique engagée, car ils permettent la publication de deux à trois volumes en supplément de la revue par an. De nouvelles séries thématiques ont ainsi vu le jour sur les agglomérations secondaires antiques (quatre volumes parus), les ensembles funéraires (trois volumes parus) ou encore les sites ruraux antiques (trois volumes parus). En 2020, trois suppléments à la revue ont bénéficié du soutien de la Drac Centre-Val de Loire. Le premier est consacré à *«* La *pars rustica* de la villa romaine des Petites Vallées à Ymonville, Eure-et-Loir » sous la direction de G. Poitevin et constitue le 74^{e} supplément de la revue et le 4^{e} volume de la collection consacrée aux établissements laténiens et gallo-romains du centre de la Gaule. Le second « Entre Carnutes et Sénons, habitats et nécropoles de l'âge du Fer sur l'autoroute A19 », sous la direction de S. Fichtl, T. Guiot et T. Massat, est le 75^{e} supplément de la revue et le 4^{e} volume de la collection consacrée aux fouilles entreprises dans le cadre de l'autoroute A19. Le troisième, sur les « Épaves et naufrages en Loire. Archéologie de l'accident en eau douce (XIV^{e}-XIX^{e} s.) », est la publication de l'important travail réalisé par le projet collectif de recherches dirigé par V. Serna.

En dehors de l'édition traditionnelle dans une revue adaptée, il peut s'agir de la mise en ligne de volumineux corpus techno-typologiques ayant vocation à faire référence ou de bases informatiques permettant aux chercheurs d'accéder à un ensemble de données concernant une problématique précise. Citons pour la période 2017-2020, l'exemple du projet collectif de recherche « La céramique médiévale et moderne du Bassin de la Loire moyenne. Études des aires culturelles dans la longue durée » dirigé par P. Husi. Depuis 1996, ce programme a produit un volume important de données qui a fait l'objet de plusieurs publications dans les suppléments de la *Revue archéologique du Centre de la France*. Il n'est pas nécessaire de rappeler la qualité et l'importance de ce travail, unanimement reconnues, et surtout son impact extrêmement positif sur la conduite de la recherche de terrain et pour l'ensemble des études menées à sa suite. Ces travaux désormais relayés et développés dans le cadre du réseau international d'information sur la céramique médiévale et moderne ICERAMM, font l'objet depuis 2019 d'un nouveau projet de publication exclusivement numérique, permettant de finaliser l'ensemble des recherches et de leur mise en ligne sous la forme de programmes et de diagrammes logicistes, choisie notamment depuis quelques années par la revue *The Arkeotek journal* et par le pôle numérique des Presses Universitaires de Caen. Citons encore, la publication récente grâce au soutien apporté par la Drac Centre-Val de Loire de l'important volume qui fait la synthèse des recherches entreprises depuis plus de vingt-cinq ans à travers l'Europe sur le « phénomène pressignien ». Édité sous la direction de N. Mallet, J. Pellegrin et C. Verjux, cet ouvrage, constitue une référence incontournable car il concerne l'énorme production de très longues lames de silex débitées dans les grands ateliers de la région du Grand-Pressigny et leur large diffusion en Europe occidentale sous la forme de poignards, entre 3000 et 2450 av. J.-C.

Entre 2017 et 2020, de nouvelles orientations ont été données par le service régional de l'archéologie à la politique de gestion des biens archéologiques mobiliers issus des fouilles réalisées en région Centre-Val de Loire. Elles prennent en compte les résultats du recensement national effectué en 2015 pour déterminer le volume des biens archéologiques mobiliers à la charge de l'État et les conséquences de l'adoption de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), qui a modifié le régime de propriété de ces biens.

En 2015, le recensement a démontré que cette région ne possédait pas de capacités suffisantes pour gérer et conserver les 48 237 caisses (1 257 m^3) de biens archéologiques identifiées sur 17 sites répartis à travers six départements. À partir de 2016, l'une des conséquences de l'adoption de la loi LCAP, en matière de propriété des mobiliers archéologique, a été l'augmentation des demandes de versement de ces mobiliers à l'État par les opérateurs d'archéologie préventive (Inrap, services de collectivités territoriales, opérateurs privés) confrontés depuis un certain temps à la saturation de leurs locaux. Dans la foulée, elle a suscité celles de plusieurs musées cherchant à rendre disponibles des espaces de réserves et encore celles de collectivités territoriales souhaitant se décharger de la conservation de biens archéologiques mobiliers leur appartenant. À partir de 2017, la visite de plusieurs dépôts lapidaires dans plusieurs monuments historiques, dont des cathédrales appartenant à l'État, a permis de compléter le recensement en incluant des mobiliers issus de fouilles anciennes. Cette actualisation a été poursuivie en 2018 jusqu'à la fin de l'année 2019. C'est un total de 90 388 caisses (3 516 m^3) représentant un linéaire d'environ 45 km que la Drac doit gérer avec les 12 km de linéaire saturés dont elle dispose en région.

Face à cette situation, le recensement des sites figurant au schéma directeur immobilier des réserves du ministère de la culture (SDIRéC) a dû être complété et celui du développement des centres de conservation et d'études et des lieux de dépôts des biens archéologiques mobiliers de la région Centre-Val de Loire a dû être réorienté. Ce dernier envisage la fermeture des multiples lieux de dépôt et le rapatriement des mobiliers dans un lieu de conservation provisoire dans l'attente de la construction d'un CCE régional possédant des capacités d'accueil à même de répondre à la situation présente et d'envisager l'avenir.

Ce sont les raisons pour lesquelles, entre 2016 et 2020, le centre de conservation et d'étude de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), fermé pour raison de sécurité, a été progressivement rouvert et rééquipé. Des travaux complémentaires y sont envisagés pour optimiser l'accueil des chercheurs et les conditions de conservation. Afin de répondre aux demandes de versements et dans l'attente de la construction d'un CCE régional, le principe de la location de locaux offrant des capacités d'accueil adaptées a été concrétisé sur le site de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) près d'Orléans. Cette nouvelle mesure permet une gestion centralisée des biens archéologiques mobiliers issus de la fermeture progressive des divers dépôts de la région. Ainsi, les locaux du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), de Bourges (Cher) et de Moulins-sur-Céphons (Indre) ont été fermés et rendus à leur propriétaire. Parallèlement, des travaux de mise en conformité et une étude de faisabilité ont été réalisés au dépôt de Saint-Marcel (Indre), fermé en 2019 suite à la visite de l'inspecteur hygiène, santé et sécurité au travail du ministère de la culture. Ils permettront la réouverture des locaux et à la Drac de décider du devenir de ce dépôt qui abrite en majorité des ensembles issus des fouilles de plusieurs gisements du département de l'Indre et de la cité antique d'*Argentomagus*, en constituant de fait les réserves du musée appartenant à la communauté de communes d'Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, sur le plateau des Mersans à Saint-Marcel.

Entre 2017 et 2020, une expérimentation a été menée au CCE de Saint-Jean-de-la-Ruelle pour la gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation archéologique à la charge de l'État par l'Inrap. Elle a abouti à la signature d'une convention entre la Drac et l'Inrap pour une période de cinq ans, définissant la mission confiée à l'institut sous le contrôle scientifique et technique de la Drac. Assurée en région Centre-Val de Loire par trois équivalents temps plein, cette mission a pour objectifs prioritaires d'assurer le traitement et le suivi des données scientifiques et l'accueil des membres de la communauté scientifique à des fins de recherche sur les données conservées au CCE. Le service soutient également des chantiers de collections engagés dans les importants dépôts de certains services archéologiques de collectivité (Chartres, Bourges …) notamment pour la mise en conformité des versements et des reconditionnements de collections anciennes.

Le bilan quadriennal 2017-2020 de l'activité du service régional de l'archéologie de Centre-Val de Loire illustre l'ampleur des missions engagées et des résultats obtenus dans cette région, aussi étendue que l'actuelle Belgique et qui n'a pas connu le mouvement des fusions régionales. Les politiques conduites en matière de programmation scientifique nécessitent de procéder aux réglages de certains outils dans le cadre de l'archéologie préventive, comme les zones de présomption de prescriptions archéologiques, notamment en raison de l'évolution des connaissances, de celle de certains territoires (regroupement de communes, délimitation de nouveaux groupement de collectivités…) et du déploiement prochain des mesures de dématérialisation de l'instruction des dossiers d'urbanisme. Le soutien accordé à l'archéologie programmée doit être poursuivi, en encourageant le travail pluridisciplinaire et interinstitutionnel au sein des projets collectifs de recherche déjà nombreux en région et en suscitant la mise en place et le développement de chantiers-école universitaires permettant la formation de nouvelles générations de chercheurs. Suivant les recommandations des experts de la commission territoriale de la recherche archéologique Centre-Nord en raison du potentiel régional, une place plus importante pourrait être faite aux fouilles programmées concernant les périodes anciennes de la Préhistoire trop rares en région. L'aide apportée à la diffusion et à la publication des résultats scientifiques doit être sanctuarisée pour garantir la visibilité et le haut niveau de la recherche scientifique régionale. Enfin, il est souhaitable que le schéma de développement des centres de conservation et d'étude, révisé entre 2017 et 2020, entre dans une nouvelle phase concrète de réalisation grâce à des moyens adaptés, en faveur de la conservation et de la valorisation des biens archéologiques mobiliers et de la documentation scientifique qui les accompagnent, afin que les missions régaliennes de l'État en ce domaine, puissent être assumées dans les meilleures conditions.

Politiques de la recherche archéologique dans les Hauts-de-France : bilan et perspectives

Par Jean-Luc COLLART
Conservateur régional de l'archéologie

Les présentations de l'activité du service régional de l'archéologie des Hauts-de-France ont été développées en détail dans les bilans annuels de 2017 et 2018. Pour ce bilan quadriennal, nous avons pris le parti de nous inspirer du bilan annuel 2019, plus concis, où bien des aspects de l'activité diversifiée d'un SRA sont passés sous silence, telles la carte archéologique (accompagnée des diverses opérations de prospection), les actions pénales entreprises notamment à l'encontre des utilisateurs de détecteurs métaux (nombreux et actifs dans la région), la gestion du mobilier archéologique et des archives de fouille (ainsi que des dépôts et CCE, les nombreux chantiers des collections), la numérisation des fonds documentaires du SRA (photothèque, dossiers communaux, etc.), la valorisation vers les publics. Comme pour 2019, la présentation sera centrée sur la recherche archéologique préventive et programmée et la politique de publication.

1) L'archéologie préventive

Au niveau des **dossiers instruits et des prescriptions de diagnostic** (fig. 1), est observée une stabilité relative pour les quatre dernières années. Le grand nombre de dossiers reçus à Lille est lié à un zonage intégral de l'ensemble des communes. Mais cette différence entre les deux départements septentrionaux et les trois méridionaux n'a pas d'influence sur le nombre de prescriptions de diagnostics. Le taux de prescription est bas par rapport à la moyenne nationale (conséquence du grand nombre de dossiers reçus dans le secteur de Lille).

Dossiers instruits											
Année	**Aisne**		**Oise**		**Somme**		**Nord**		**Pas-de-C.**		**Région**
2017	701	9,5%	449	6,1%	575	7,8%	3136	42,4%	2540	34,3%	**7401**
2018	690	9,3%	570	7,7%	660	8,9%	3208	43,3%	2289	30,9%	**7417**
2019	559	6,6%	618	7,3%	563	6,6%	3727	44,0%	3005	35,5%	**8472**
2020	386	5,2%	558	7,5%	584	7,8%	3209	43,0%	2723	36,5%	**7 460**
Total	**2 336**	**7,6%**	**2 195**	**7,1%**	**2 382**	**7,7%**	**13 280**	**43,2%**	**10 557**	**34,3%**	**30 750**
Diagnostics prescrits											
2017	52	14,9%	65	18,6%	62	17,7%	98	28,0%	73	20,9%	**350**
2018	60	17,3%	58	16,7%	40	11,5%	80	23,1%	109	31,4%	**347**
2019	64	18,9%	67	19,8%	44	13,0%	83	24,6%	80	23,7%	**338**
2020	51	17,6%	60	20,7%	17	5,9%	91	31,4%	71	24,5%	**290**
Total	**227**	**17,1%**	**250**	**18,9%**	**163**	**12,3%**	**352**	**26,6%**	**333**	**25,1%**	**1325**
% des dossiers faisant l'objet d'une prescription de diagnostic											
2017	7,4%		14,5%		10,8%		3,1%		2,9%		**4,7%**
2018	8,7%		10,2%		6,1%		2,5%		4,8%		**4,7%**
2019	11,4%		10,8%		7,8%		2,2%		2,7%		**4,0%**
2020	13,2%		10,8%		2,9%		2,8%		2,6%		**3,9%**
Total	**9,7%**		**11,4%**		**6,8%**		**2,7%**		**3,2%**		**4,3%**

Figure 1. Dossiers instruits et prescriptions de diagnostic dans les Hauts-de-France.

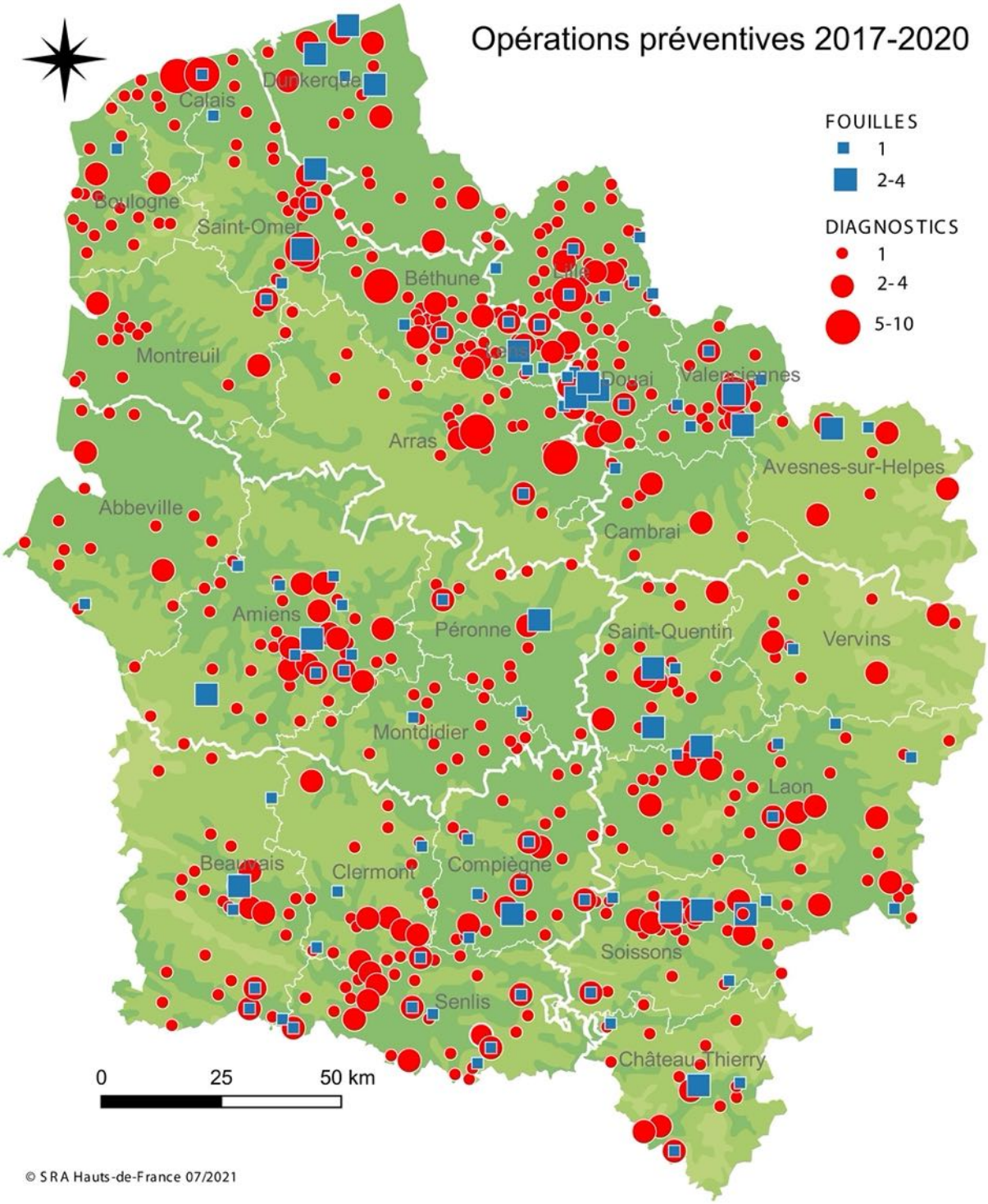


Figure 2. Carte des opérations préventives dans les Hauts-de-France en 2017-2020.

La **répartition des opérations préventives** (fig. 2) dépend en premier lieu de l'intensité de l'aménagement, qui est fortement liée à la densité de population. Les Hauts-de-France sont très contrastés de ce point de vue, avec des zones fortement peuplées (Lille, Bassin minier, sud-est de l'Oise) et des zones rurales parsemées de centres urbains. D'autre part, l'information archéologique disponible dans la carte archéologique est variable selon les secteurs. Lorsqu'elle est dense, comme dans la vallée de l'Aisne et le Douaisis, elle génère davantage d'opérations.

Diagnostics réalisés						
Année	**Aisne**	**Oise**	**Somme**	**Nord**	**Pas-de-C.**	**Total**
2017	45	42	50	84	70	**291**
2018	45	52	45	70	56	**268**
2019	66	54	51	49	67	**287**
2020	47	42	27	50	70	**236**
Total	**203**	**190**	**173**	**253**	**263**	**1082**
Surfaces des diagnostics réalisés (en hectares)						
2017	90	129	147	407	202	**975**
2018	181	125	253	458	254	**1271**
2019	118	313	113	241	439	**1 224**
2020	77	152	61	397	188	**875**
Total	**466**	**719**	**574**	**1 503**	**1 083**	**4 345**

Figure 3. Hauts-de-France : diagnostics réalisés (nombre et surface cumulée).

Le **nombre des diagnostics réalisés** (fig. 3) est relativement stable. Après deux années où la surface a augmenté de façon significative, 2020 a été marqué par une baisse.

Fouilles préventives prescrites						
Année	**Aisne**	**Oise**	**Somme**	**Nord**	**Pas-de-C.**	**HdF**
2017	6	7	13	12	16	**54**
2018	20	7	11	10	12	**60**
2019	18	9	11	19	15	**72**
2020	7	12	4	12	11	**46**
Total	**51**	**35**	**39**	**53**	**54**	**232**
Fouilles préventives réalisées						
2017	9	7	13	15	8	**52**
2018	9	6	7	12	10	**44**
2019	11	7	10	11	6	**45**
2020	13	9	6	10	13	**51**
Total	**42**	**29**	**36**	**48**	**37**	**192**

Figure 4. Hauts-de-France : fouilles prescrites et réalisées.

Les **prescriptions de fouilles** (fig. 4) sont, elles-aussi, relativement stables, en moyenne une bonne cinquantaine chaque année. Le **nombre des fouilles réalisées** est globalement stable, puisqu'il a oscillé de 44 à 52 dans la période considérée.

L'évolution du **coût des fouilles** (fig. 5) permet de mettre en lumière qu'après une chute en 2016, le prix moyen (somme globale divisée par le nombre de fouilles) s'est rétabli ces quatre dernières années, puisqu'il est passé de 246 K € en 2017, 279 K € en 2018, 291 K € en 2019, à 521 K € en 2020. Le retour à des prix raisonnables permettra de retrouver une certaine sérénité et des conditions de travail correctes à même d'améliorer les résultats scientifiques.

Coût des fouilles préventives (en million d'€)						
Année	**Aisne**	**Oise**	**Somme**	**Nord**	**Pas-de-C.**	**HdF**
2017	1,6	2,9	2,5	3,1	2,7	**12,8**
2018	1,4	1,6	2,3	3,9	3,1	**12,3**
2019	1,4	2,3	3,4	4,8	1,2	**13,1**
2020	5,5	4	6,4	3,9	6,8	**26,6**
Total	**9,9**	**10,8**	**14,6**	**15,7**	**13,8**	**64,8**

Figure 5. Hauts-de-France : l'évolution du coût des fouilles.

La prescription de fouille correspond à l'ultime recours, lorsqu'il n'est pas possible de mettre en œuvre des solutions techniques permettant d'assurer la bonne conservation des vestiges. Ces solutions font généralement l'objet d'un arrêté de modification de la consistance du projet (MCP – fig. 6). Cette conservation peut n'être que partielle (une partie de la surface ou une partie de la stratigraphie) et éventuellement associée à une fouille.

Modifications de la consistance du projet (conservation)						
Année	**Aisne**	**Oise**	**Somme**	**Nord**	**Pas-de-C.**	**Total**
2017	7	3	1	?	?	**11**
2018	6	1	2	4	2	**15**
2019	10	2	2	2	4	**20**
2020	8	0	1	0	7	**16**
Total	**31**	**6**	**6**	**6**	**13**	**62**

Figure 6. Hauts-de-France : les modifications de la consistance du projet.

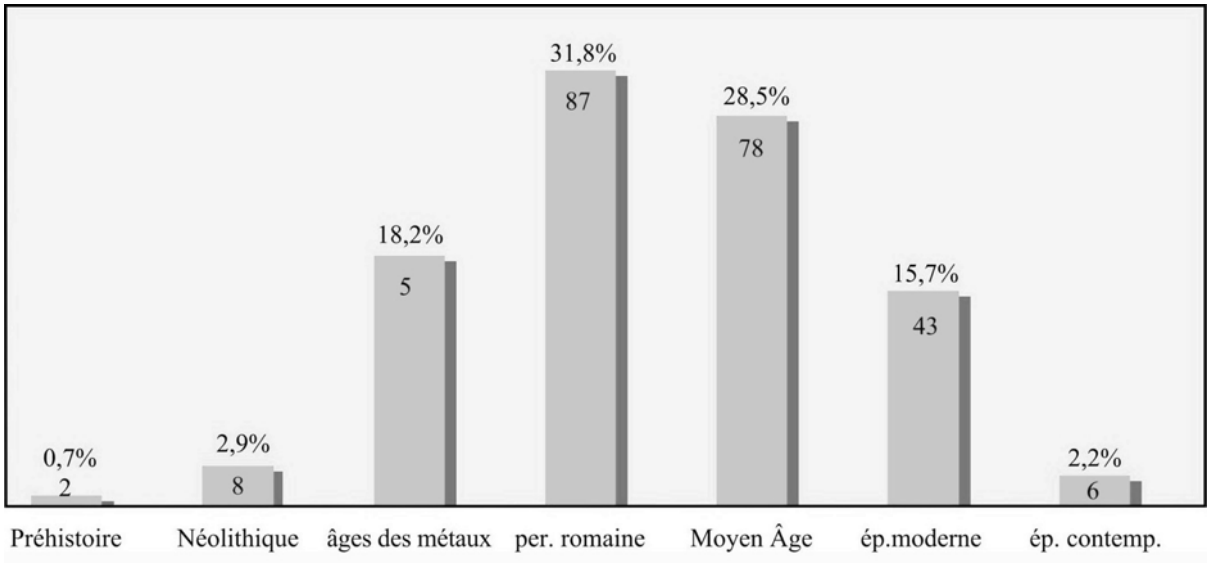


Figure 7. Hauts-de-France : périodes mentionnées dans les fouilles autorisées de 2017 à 2020.

La **répartition chronologique des fouilles autorisées** (fig. 7) est construite sur les périodes d'agrément ou d'habilitation indiquées dans les arrêtés de 2017 à 2020. Elles correspondent aux périodes principales qui ont motivé la fouille et ne sont donc pas exclusives au niveau des vestiges mis au jour. La comparaison avec les chiffres de l'interrégion laisse apparaître une assez grande similitude : rareté de la Préhistoire ancienne et récente, qui contraste avec la

bonne représentation des âges des Métaux (principalement le second âge du Fer) et de l'Époque moderne. L'époque romaine et le Moyen Âge sont les périodes les mieux représentées.

2) L'archéologie programmée

La recherche constitue le premier poste dans le budget géré par le SRA (action 175-9) : environ 50 %, dont 30 % pour les opérations programmées. Cependant, les moyens octroyés aux opérations de terrain sont sans commune mesure avec ceux des fouilles préventives. De plus, l'archéologie programmée est de moins en moins soutenue par les collectivités territoriales, notamment les conseils départementaux qui accordaient autrefois des aides substantielles.

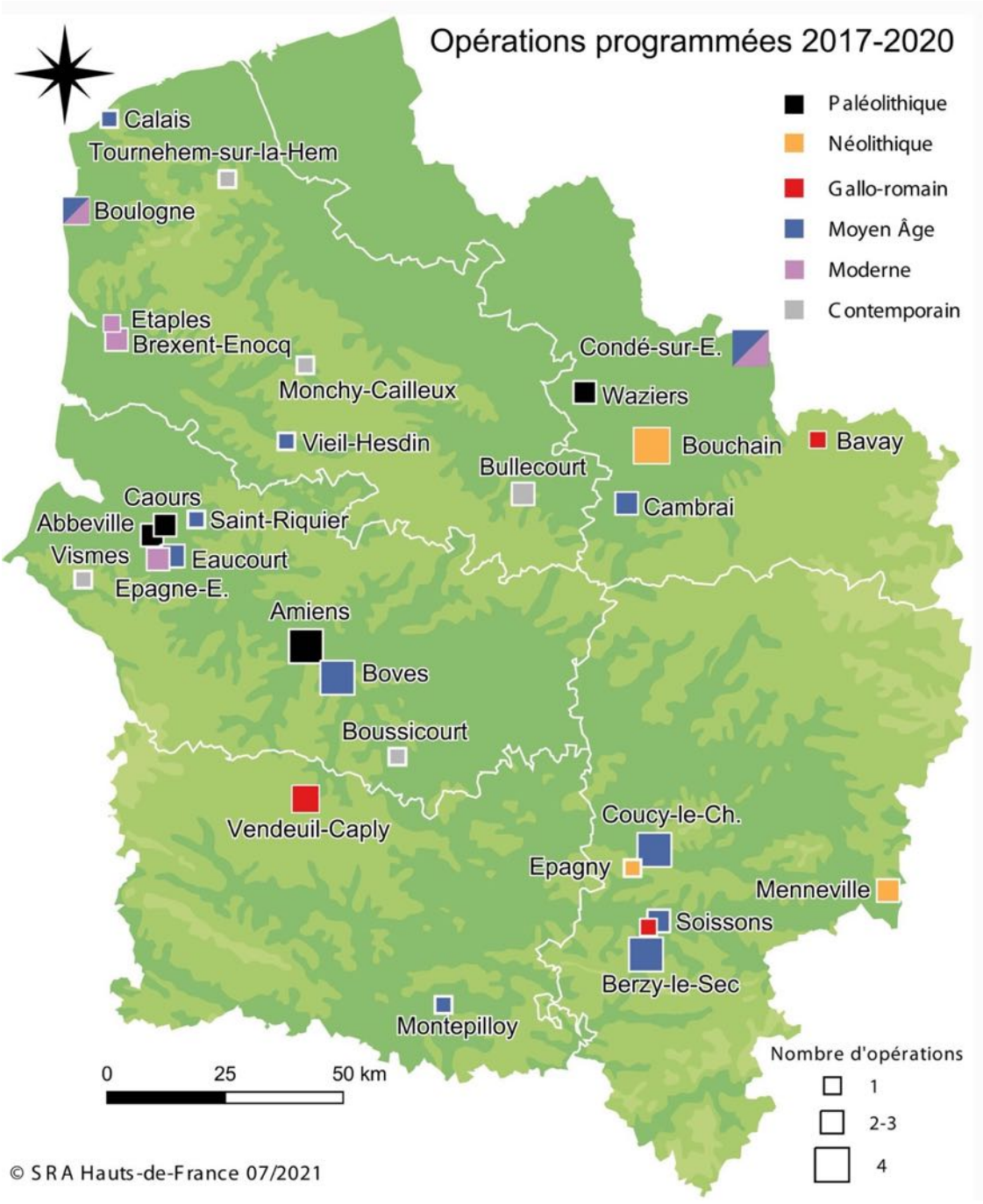


Figure 8. Hauts-de-France : répartition des sondages et fouilles programmées de 2018 à 2020.

Opérations	2017	2018	2019	2020
Sondages (SD)	8	1	4	2
Fouilles programmées (FP)	22	17	12	10
Projets collectifs de recherche (PCR)	7	9	7	7
Aides aux publications (APP, AE)	3	3	3	6
Prospections géophysiques (PMS)	9	2	3	3
Prospections pédestres (PRD, PRT)	8	12	4	7
Total sur quatre ans	**57**	**44**	**33**	**35**

Figure 9. Hauts-de-France : les opérations programmées de 2017 à 2020.

Une nette diminution des **opérations de terrain** (fouilles et sondages) est observée depuis 2017 (fig. 9). Plusieurs facteurs s'ajoutent à la réduction des ressources due au retrait des collectivités : l'exigence croissante sur la qualité et le contenu des rapports. Les rapports attendus doivent être d'une qualité similaire à ceux des fouilles préventives, avec une DAO à la hauteur et les études de spécialistes appropriées. C'est là que se place une difficulté majeure : les financements actuels permettent de réaliser les fouilles en assurant le gite et le couvert à une équipe de bénévoles, mais sont limités en ce qui concerne le financement des spécialistes, qui se contentent parfois de frais, mais plus souvent demandent le paiement d'une prestation ou d'un salaire. Enfin, un troisième facteur contribue aussi de façon significative au déclin des fouilles programmées : le désengagement de l'opérateur national, qui a réduit de façon drastique les journées qu'il octroyait auparavant pour soutenir les fouilles conduites par ses agents.

Les **projets collectifs de recherche (PCR)** sont en nombre constant : ils répondent au besoin de synthèses souhaitées au plan national. Plusieurs projets déjà anciens peinent à trouver un nouveau souffle et se sont plus ou moins achevés, mais, ils ont été remplacés par de nouvelles opérations très prometteuses. Ces PCR sont soutenus et accompagnés par le SRA.

Les **aides à la publication** ont légèrement diminué, mais il s'agit de fluctuations annuelles. Nous reviendrons sur cette question.

La **répartition par programmes** (fig. 10) révèle les thématiques régionales privilégiées (Préhistoire ancienne, archéologie des villes et castellologie) et les lacunes, puisque les axes 3, 6, 7 et 12 sont totalement absents.

La Préhistoire ancienne (axes 1 et 2 de la programmation nationale) reste un point fort de la recherche programmée régionale, avec un rôle déterminant pour cette discipline. Aux côtés des deux opérations de terrain de longue haleine (Caours et Amies-Renancourt), le PCR « PaléHauts » se propose de collecter les données issues des différentes opérations programmées et préventives, pour les partager entre chercheurs visant à une exploitation scientifique des sites les plus pertinents, après un éventuel retour sur le terrain.

Pour les périodes historiques, la pléthorique documentation issue de l'archéologie préventive et la difficulté à mener à bien les rapports de fouille programmée, en raison de l'abondance du mobilier recueilli, ont détourné les archéologues régionaux de l'idée de mener des opérations de terrain programmées, à l'exception de l'étude des châteaux médiévaux (axe 10), qui constitue un autre point fort de la recherche régionale, avec plusieurs opérations sur le long terme (Berzy-le-Sec, Boves, Condé-sur-Escaut et Coucy-le-Château). Cette thématique

particulière rejoint celle du PCR consacré aux fortifications médiévales et modernes, qui connaît une très large adhésion.

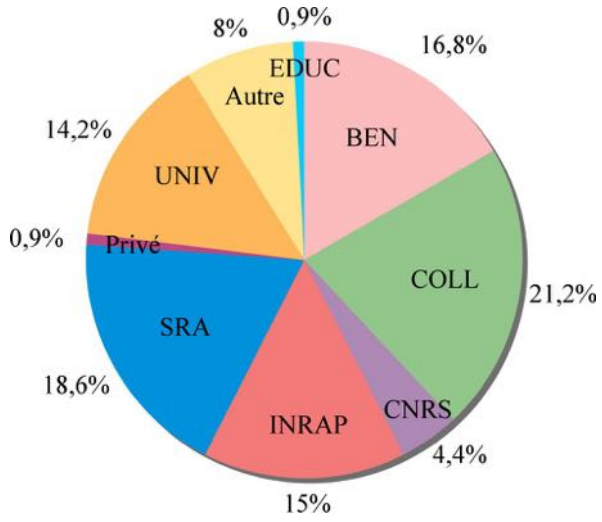
Pour les périodes historiques, l'activité programmée s'est plutôt tournée vers les PCR chargés de faire des bilans des recherches sur des sites majeurs comme les villes et agglomérations antiques de Famars et de Boulogne, alto-médiévale de Quentovic et médiévale de Thérouanne (axe 9).

Signalons une autre spécificité de la région très impactée par les conflits récents : les opérations sur « l'archéologie des contextes militaires », une sous-thématique de l'axe 14, avec des opérations sur le premier conflit mondial et des recherches d'épaves d'avions américains du second conflit mondial.

Axe	2017	2018	2019	2020	4 ans
Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen	4	3	3	1	11
Axe 2 : Le Paléolithique supérieur	2	2	1	1	6
Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations	3	2	1	1	7
Axe 5 : Les âges des métaux	1	1	1	2	5
Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité	1	1	2	2	6
Axe 9 : Le phénomène urbain	7	5	4	3	19
Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles	1	2	3	3	9
Axe 11 : Constructions élitaires médiévales, fortifiées ou non	9	7	7	3	26
Axe 13 : Aménagements portuaires et commerce	3	1	2	1	7
Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine	1	4	2	0	7
Total	32	28	26	17	103

Figure 10. Hauts-de-France : répartition des opérations programmées par axe de 2017 à 2020.

Au niveau du rattachement institutionnel des intervenants (fig. 11), la faible implication du CNRS a déjà été soulignée. Celle des universités est plus forte, mais reste assez modeste. La majorité des responsables d'opérations programmées sont issus des acteurs de l'archéologie préventive (Collectivités, SRA et Inrap qui regroupent 56 % des responsables), ce qui est une originalité de la région. Les bénévoles comprennent à la fois des archéologues retraités et des professionnels dont la structure ne prend pas en charge l'opération programmée.



	2017	2018	2019	2020	Total	%
BEN	7	4	5	3	**19**	16,8 %
COLL	4	6	6	8	**24**	21,2 %
CNRS	2	1	2	0	**5**	4,4 %
INRAP	4	4	4	5	**17**	15 %
SRA	7	5	5	4	**21**	18,6 %
Privé	0	0	0	1	**1**	0,9 %
UNIV	5	3	3	5	**16**	14,2 %
Autre	2	5	2	0	**9**	8 %
EDUC	1	0	0	0	**1**	0,9 %
Total	**32**	**28**	**27**	**26**	**113**	100 %

Figure 11. Hauts-de-France : rattachement des responsables d'opérations programmées.

3) Les publications

Supports éditoriaux

Les Hauts-de-France disposent de deux revues régionales d'archéologie. La *Revue du Nord* est une publication périodique éditée par les universités des Hauts-de-France (Lille à l'origine) depuis 1910, principalement consacrée à l'histoire qui occupe quatre numéros par an (trimestriels). Depuis 1990*,* elle édite un cinquième numéro annuel consacré à l'archéologie, avec un sous-titre générique explicite : *Archéologie de la Picardie et du Nord de la France.* Outre les numéros réguliers, elle édite aussi des numéros *Hors-série Archéologie* qui sont à ce jour au nombre de 28*.* Le conservateur régional de l'archéologie est membre du comité de rédaction de la revue et membre du comité de lecture des numéros consacrés à l'archéologie (qui compte 4 membres). Le champ chronologique exclut la Préhistoire ancienne (*de facto* : il ne semble pas que ce soit un choix éditorial) et le Néolithique. En revanche, l'époque romaine est très présente. Le numéro annuel bénéficie d'une subvention versée par la SDA de 10 000 €. Les numéros spéciaux sont subventionnés soit par la SDA (après examen par le CPDRA), soit par la Drac (mais pas les deux, puisque cela n'est pas autorisé), dans le cadre des *opérations d'édition* (OE) qui ont remplacé les *aides à l'éditions* (AE, terminologie qui demeure en usage).

La *Revue archéologique de Picardie* est dédiée à l'archéologie de la Picardie. Elle a été mise en place par les deux directions des Antiquités préhistoriques et historiques, sous le nom de *Cahiers archéologiques de Picardie* en 1975. Elle a fusionné avec la *Revue archéologique de l'Oise* (éditée depuis 1971) pour devenir la *Revue archéologique de Picardie* dont les premiers numéros périodiques sont parus en 1982. Initialement, la périodicité des quatre numéros annuels a donné lieu à l'édition de deux numéros de faible pagination et d'un numéro double plus épais. En 1984, ils ont été remplacés par deux numéros annuels (1-2 et 3-4). Des numéros spéciaux ont été édités à partir de 1982. Ils sont au nombre de 35. Le conservateur régional de l'archéologie est membre de droit du comité de lecture qui compte 26 membres (il y a des comités de lecture particuliers pour certains numéros spéciaux). Cette publication embrasse la totalité du champ chronologique. Le directeur de la revue, qui fait aussi la mise en page et le trésorier, qui assure le suivi des commandes et notamment les envois postaux, sont deux bénévoles. Les numéros périodiques bénéficient d'une subvention de la Drac, longtemps de 3000 €, portée à 4000 € en 2016, puis 8000 € en 2018 et 2019. Cette augmentation significative est liée au retrait des collectivités : la Région (suite à la fusion) et les départements appauvris par la croissance rapide des charges sociales. Les numéros spéciaux sont subventionnés soit par la SDA (après examen par le CPDRA), soit par la Drac.

Les deux revues rencontrent des difficultés pour boucler les sommaires des numéros périodiques. Les articles de qualité et d'une certaine portée sont rares. Bien évidemment, ces supports sont aussi là pour publier des contributions plus modestes, notamment de jeunes archéologues, mais il doit y avoir à côté des articles plus significatifs. En revanche, les propositions de numéros hors-série ou spéciaux abondent et il est même difficile de suivre.

Ces deux revues sont largement diffusées au plan national et international.

Plusieurs publications archéologiques ont été éditées par les presses universitaires du Septentrion, émanation des universités locales. De temps à autres, les revues des sociétés savantes régionales accueillent aussi des articles consacrés à l'archéologie.

Stratégie éditoriale du SRA

Depuis 2016, des aides à la préparation de publication, des *opérations de préparation de publication* (OPP) pour adopter la terminologie en vigueur, ont été systématiquement

programmées dans les budgets du SRA. En dépit de la publicité donnée auprès des intervenants régionaux, elles ne sont pas très sollicitées comme le montre la figure 12. Le financement de la *RAP* (numéros périodiques et spéciaux) n'est pas pris en compte.

année	sujet	montant	nature	bénéficiaire	rattach.	Suite
2017	Atlas des villes fortifiées au Bas-Empire	9 000	OPP	Didier Bayard	SRA	en attente
2017	Boves (80) - bilan des fouilles menées sur la motte	10 000	OPP	Philippe Racinet	UNIV	en attente
2017	Herchies 62) - fouilles paléolithiques	10 000	OPP	Luc Vallin	SRA	en attente
2018	Mont-Saint-Eloi (62) - recherches sur l'abbaye	10 000	OPP	Jean-Michel Willot	CD62	en attente
2018	Waziers (62) - site paléolithique	18 000	APP	David Hérisson	CNRS	en attente
2019	Waziers (62) - site paléolithique	4 836	APP	David Hérisson	CNRS	en attente
2020	Tourcoing (59) - fouilles de la Grand Place	7 000	OPP	J. Barbieux	Coll	en attente
2020	Avesnes-les-Bapaume (62) – agglo. gallo-romaine	10 000	OPP	J. Maniez	Coll	en attente
2020	Barenton-Bugny (02) – occupations LT et GR	10 500	OPP	A. Audebert	SRA	en attente
2020	Château-Thierry (02) - Colloque Château-Gaillard	5 000	AE	F. Blary	UNIV	publié
2020	Arras (62) - Colloque sur le lapidaire	2 500	AE	D. Hanquiez	UNIV	en attente
Total		96 836				

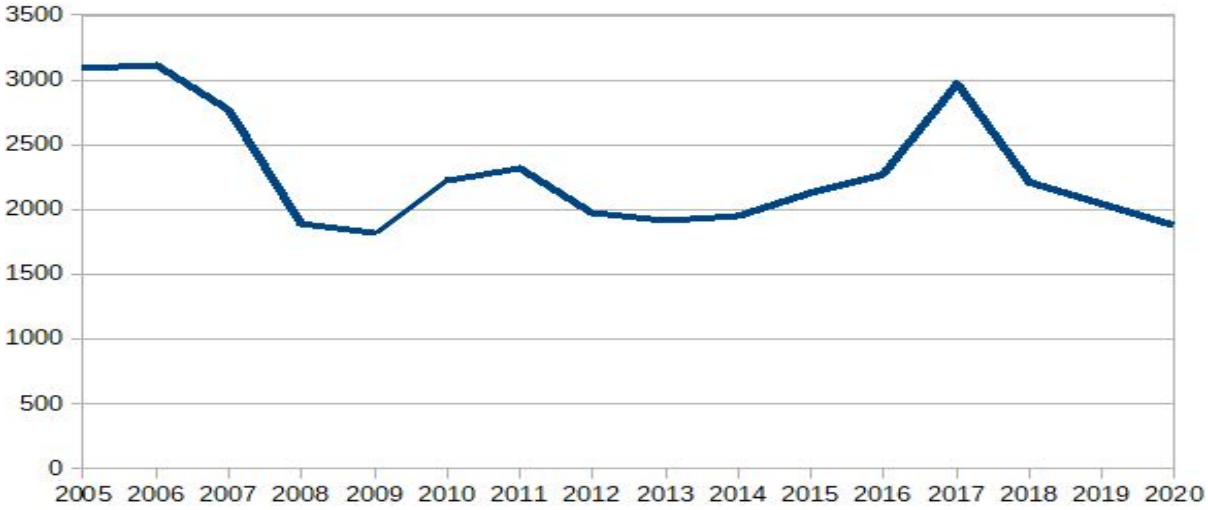
Figure 12. Hauts-de-France : OPP et autres aides aux préparations de publication de 2017 à 2020.

Politiques de la recherche archéologique en Île-de-France : bilan et perspectives

Par Stéphane DESCHAMPS
Conservateur régional de l'archéologie

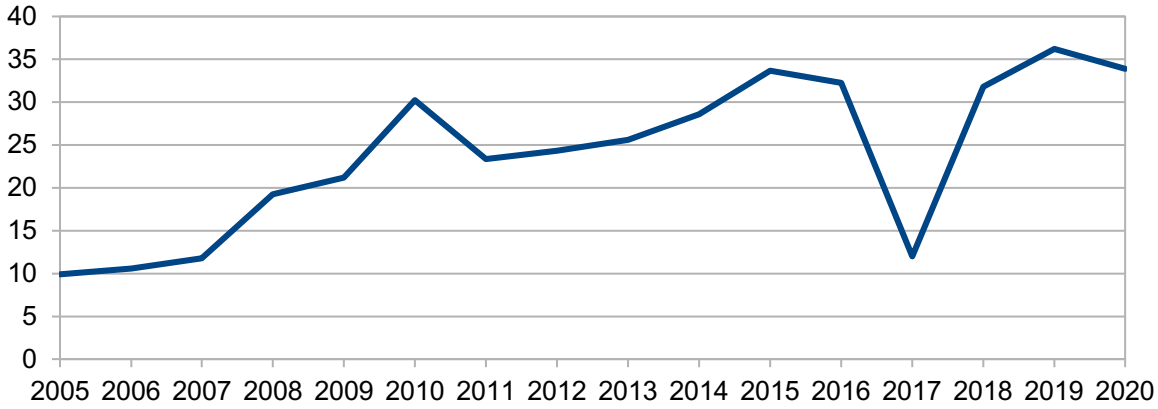
Dans le cadre de ce bilan quadriennal, nous ne reviendrons pas sur les caractéristiques générales de la région, déjà présentées lors du précédent bilan. Nous concentrerons pour l'essentiel notre propos sur les grandes tendances de la recherche en contexte préventif, sur le développement de la recherche programmée, en consacrant également une part de cette présentation aux actions de valorisation du patrimoine archéologique au sens large, c'est-à-dire des actions relatives à la conservation des mobiliers archéologiques et des archives issues de ces opérations aux actions de valorisation, de médiation et d'éducation artistique et culturelle.

Dans le domaine de l'archéologie préventive, le service instruit chaque année une moyenne de 2000 à 2200 dossiers d'urbanisme. Si l'on observe les tendances sur une longue durée, il s'agit là d'une moyenne assez constante depuis 2008, même si l'on note une baisse du nombre de saisines sur la période 2019-2020.



Évolution des saisines sur la période 2004-2020, en nombre de dossiers (depuis 2010, le nombre de dossiers d'aménagement soumis à saisine est relativement constant, à hauteur de 2168 dossiers chaque année en moyenne).

Un fait important mérite d'être mentionné et concerne les consultations préalables et les demandes volontaires de réalisation de diagnostic qui se situent à un niveau assez élevé de manière constante. Ce taux élevé est notamment lié à la présence de nombreux investisseurs institutionnels (établissements publics d'aménagement) familiarisés depuis de nombreuses années avec les procédures de l'archéologie préventive. Il s'agit bien évidemment d'un facteur favorable permettant une meilleure fluidité et une meilleure maîtrise de la prescription.



Évolution du taux de demandes volontaires de réalisation de diagnostic sur la même période de référence.

L'évolution de l'aménagement du territoire, et en particulier les politiques d'aménagement des centres-bourgs (politiques soutenues par l'État comme *Action cœur de Ville* ou bien *Petites villes de demain*) vont néanmoins conduire à réinterroger nos politiques en terme de zonage archéologique, tout en réorientant les problématiques vers le Moyen Âge et les origines des bourgs et villages. D'autres éléments viennent également infléchir notre politique, liés le plus souvent à des stratégies d'aménagement à l'échelle du Grand Paris. Tel est le cas des JO 2024 dont nous suivons pas à pas le développement au niveau des infrastructures, en lien avec la société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO) et le comité des Jeux olympiques (COJO). Pour ces dossiers d'aménagement, essentiellement centrés sur la Seine-Saint-Denis, de nombreuses réunions de travail ont eu lieu, dans un calendrier contraint, en positionnant systématiquement les interventions archéologiques dans le cadre de l'anticipation des autorisations d'urbanisme.

D'autres événements imprévus ont également contraint le service à organiser ses interventions. Ce fut le cas bien évidemment de l'incendie de Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019 qui a mobilisé les services patrimoniaux de la Drac de manière importante jusqu'à la mise en place de l'établissement public en charge de la restauration. Sans entrer dans le détail des multiples interventions menées et coordonnées par le service dès les jours qui ont suivi l'incendie, rappelons que l'élément le plus important fut de considérer que l'ensemble des « gravats » issus de cet incendie (bois d'œuvre de la charpente incendiée, éléments lapidaires provenant des voûtes, métal…) ne devaient pas être traités comme des éléments qu'il convenait d'évacuer le plus vite possible, mais comme des vestiges porteurs d'une information dont nous devions assurer un prélèvement selon les normes de l'archéologie (photogrammétrie, numérotation des prélèvements…). Si plusieurs prescriptions d'archéologie préventive ont accompagné les travaux (plate-forme d'implantation de la grue…), l'essentiel du travail a porté sur le prélèvement des vestiges. Pendant près de deux années jour pour jour, les équipes du SRA, du LRMH et du C2RMF ont conduit ce chantier scientifique des prélèvements, avec l'aide de l'Inrap pour certaines phases du chantier. Si cette phase de prélèvement est aujourd'hui achevée, il reste à poursuivre le travail d'inventaire informatisé de près de 1000 bois d'œuvre, 900 palettes de mobilier lapidaire…, à mettre en œuvre les prêts pour étude auprès des différents laboratoires du CNRS mobilisés dans le cadre du projet scientifique pour Notre-Dame, puis à constituer les collections de référence dont il conviendra d'assurer la conservation définitive.

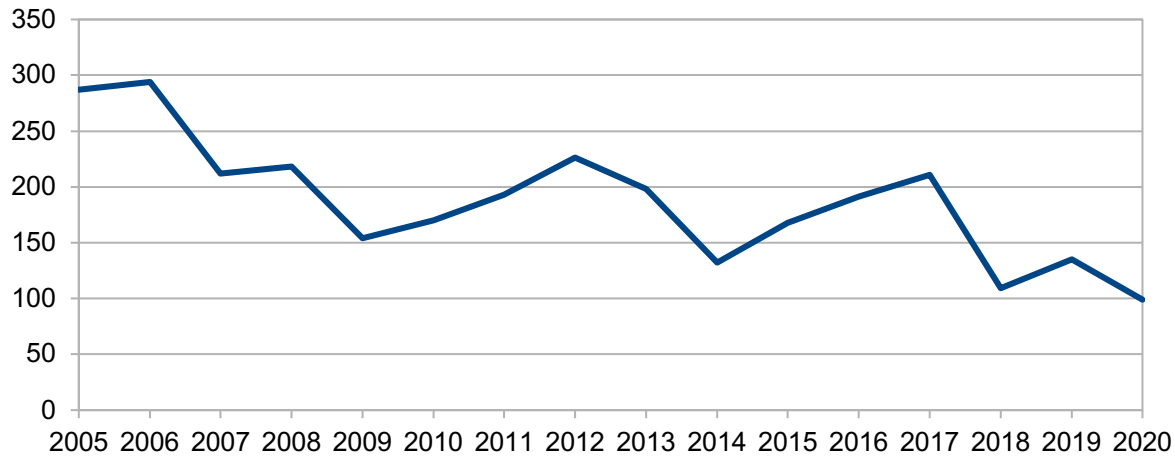


Vue générale de la charpente effondrée dans la nef de Notre-Dame avant la mise en place du chantier de prélèvement scientifique des vestiges (cliché SRA Île-de-France).



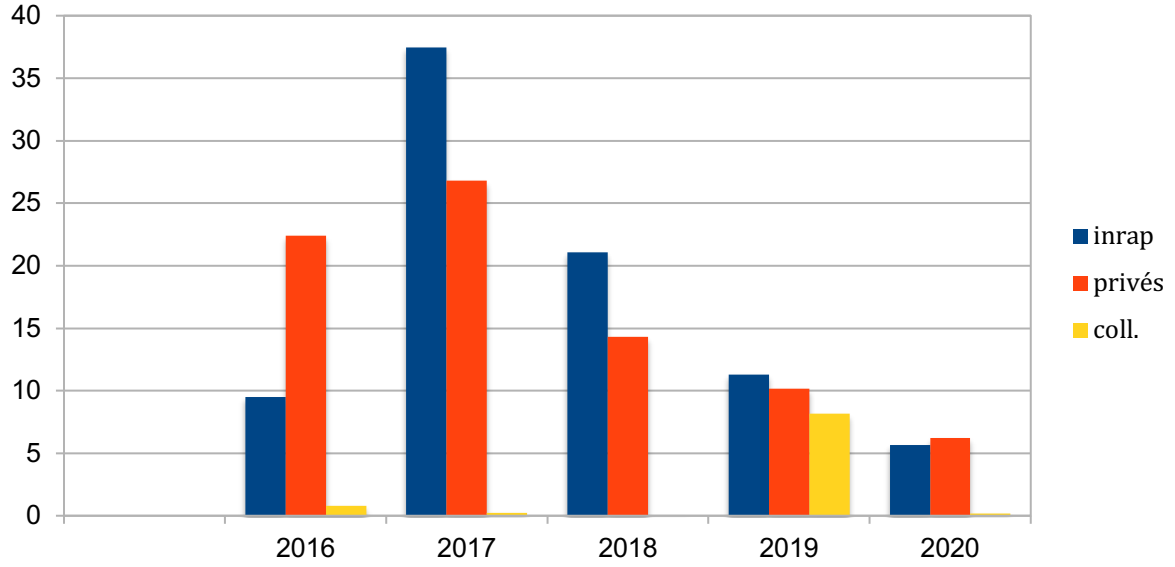
Espace de stockage temporaire des vestiges, aménagé sur le parvis de Notre-Dame (cliché SRA Île-de-France).

Pour ce qui concerne les diagnostics à l'échelle régionale, la baisse observée en 2018 ne s'est pas confirmée en 2019, mais se constate de nouveau en 2020. Une centaine de diagnostics prescrits constitue une baisse significative au regard de la moyenne de 166 prescriptions chaque année sur la séquence des dix dernières années.



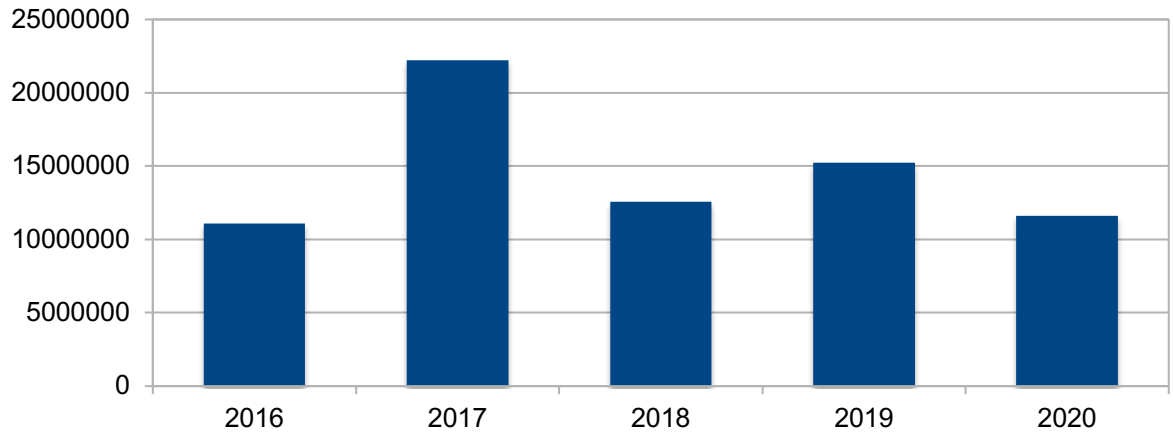
Nombre de diagnostics prescrits sur la période 2005-2020.

Le nombre de fouilles prescrites suit assez logiquement cette courbe d'évolution. Sur la période 2005-2020, le nombre de fouilles prescrites annuellement se situe entre 37 et 38, avec une baisse significative en 2020 à hauteur de 22 prescriptions.



Évolution des surfaces (en ha) fouillées de 2016 à 2020 par catégorie d'opérateur.

Pour la période 2017-2020, le total des surfaces fouillées s'élève à 141,5 ha, c'est-à-dire une moyenne d'un peu plus de 35 ha chaque année, avec un pic en 2017 puis un tassement progressif au cours des trois années suivantes. Si l'on regarde la répartition par type d'opérateur, on constate tout d'abord une assez faible implication des services archéologiques de collectivités, hormis en 2019, mais une importante opération, portée par le service interdépartemental Yvelines-Hauts-de-Seine (centre d'entraînement du PSG à Poissy) explique à elle seule cette variation. La seconde tendance est celle d'une inversion des proportions entre les opérateurs privés et l'Inrap entre 2016 et 2017. Si cette inversion se résorbe progressivement, elle conduit à un meilleur équilibre entre l'Inrap et les opérateurs privés sur les deux ou trois dernières années.



Montant des marchés de fouilles préventives attribués sur la période 2016-2020.

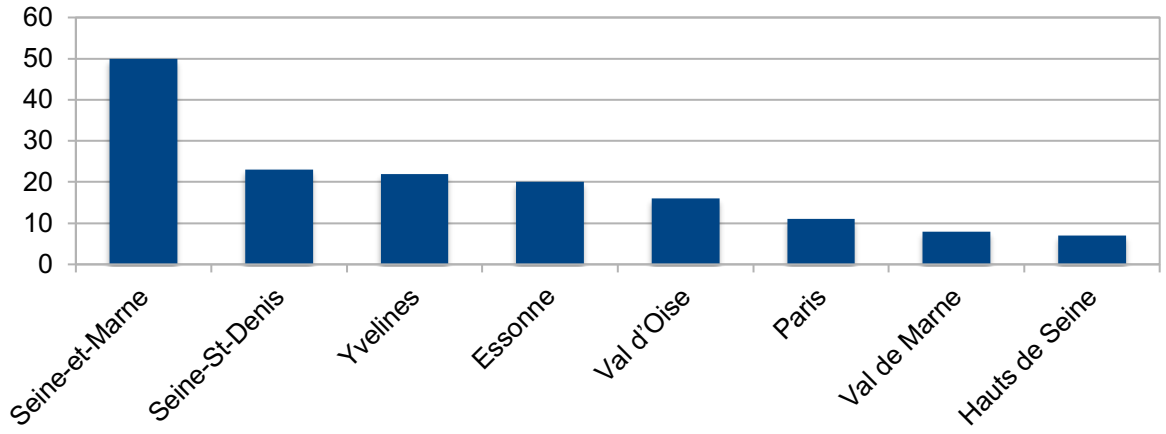
Le montant des marchés de fouilles préventives sur la période 2017-2020 se situe à hauteur de 61,67 M € TTC, avec une moyenne annuelle de 15,4 M € TTC, c'est-à-dire un volume de 22 800 jours/homme en moyenne chaque année.

L'évolution des moyens à la suite de la mise en place de l'examen préalable des offres par la loi LCAP mérite également d'être observée. Si l'on exclut les contextes urbains qui offrent une trop grande variabilité pour être comparés en terme de surface, le coût moyen à l'hectare pour la fouille des contextes ruraux a augmenté de 64 % de 2016 à 2019. L'année 2020, incomplète en raison de nombreux marchés non encore signés, va accentuer de nouveau cette tendance qui est étroitement liée à l'examen préalable des offres des opérateurs. De la même manière, les moyens en jours/hommes ont augmenté de 37,69 % entre 2016 et 2019, tendance qui se confirme également en 2020.

Sur la période 2017-2020, l'Inrap a réalisé 67 fouilles préventives (57,8 %) dont deux en groupement, les opérateurs privés 42 (36,2 %) et les services de collectivités 7 opérations (6 %).

Les fouilles préventives sont assez inégalement réparties sur le territoire régional, même si cette répartition est assez cohérente au regard des caractéristiques géographiques des huit départements de l'Île-de-France. Assez logiquement, les départements de la grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise) totalisent le plus grand nombre de fouilles préventives. Ainsi, le seul département de la Seine-et-Marne totalise près d'un tiers des fouilles prescrites (31,8 %), mais ce même département représente 49,24 % du territoire francilien. La seule exception concerne le département de la Seine-Saint-Denis. Bien que situé dans la petite couronne, il se situe pratiquement au même niveau que les autres départements de la grande couronne, exception faite de la Seine-et-Marne. Ce département présente une forte activité en terme d'aménagement et certaines communes en fort développement bénéficient de nombreuses opérations préventives. À titre d'exemple, la seule commune de Tremblay-en-France a bénéficié pendant cette période de 7 fouilles préventives, c'est à dire 30,43 % des fouilles prescrites dans le département de la Seine-Saint-Denis… Il est également important de noter que les départements de la petite couronne offrent le plus souvent de faibles emprises d'aménagement, de sorte qu'il est le plus souvent nécessaire de se prononcer scientifiquement sur des témoignages d'occupation très fragmentés. Ainsi, le taux de fouilles préventives prescrites au regard des diagnostics est le plus souvent assez faible. À titre d'exemple, le département du Val-de-Marne a fait l'objet, pendant cette période de référence, de 106 diagnostics pour 8 fouilles prescrites (donc un taux de 7,5 %). On retrouve des taux de

même nature dans les autres départements de la petite couronne (13,46 % dans les Hauts-de-Seine, 17,42 % en Seine-Saint-Denis, 22,91 % à Paris), alors que ce taux peut être nettement plus élevé en grande couronne (31,9 % par exemple dans les Yvelines). Bien évidemment, ces faibles surfaces accessibles ont une incidence sur le développement de la recherche dans ces départements où l'archéologie procède, plus qu'ailleurs, d'une accumulation progressive des données. De ce point de vue, l'action des services archéologiques de collectivité (services du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, unité archéologique de la Ville de Saint-Denis, service interdépartemental Yvelines-Hauts-de-Seine) est ici fondamentale pour donner du sens à cette archéologie interstitielle. Les collectivités consacrent d'ailleurs des moyens souvent assez importants à ces diagnostics qui peuvent souvent constituer la seule source d'information qui pourra être enregistrée. Des moyens très importants sont également souvent requis en petite couronne en raison d'interventions en diagnostic dans des contextes très pollués qui nécessitent des précautions particulières, parfois des équipements adaptés et des durées d'intervention à la fois plus longues et plus complexes.



Répartition des fouilles préventives prescrites entre 2017 et 2020 entre les 8 départements d'Île-de-France.

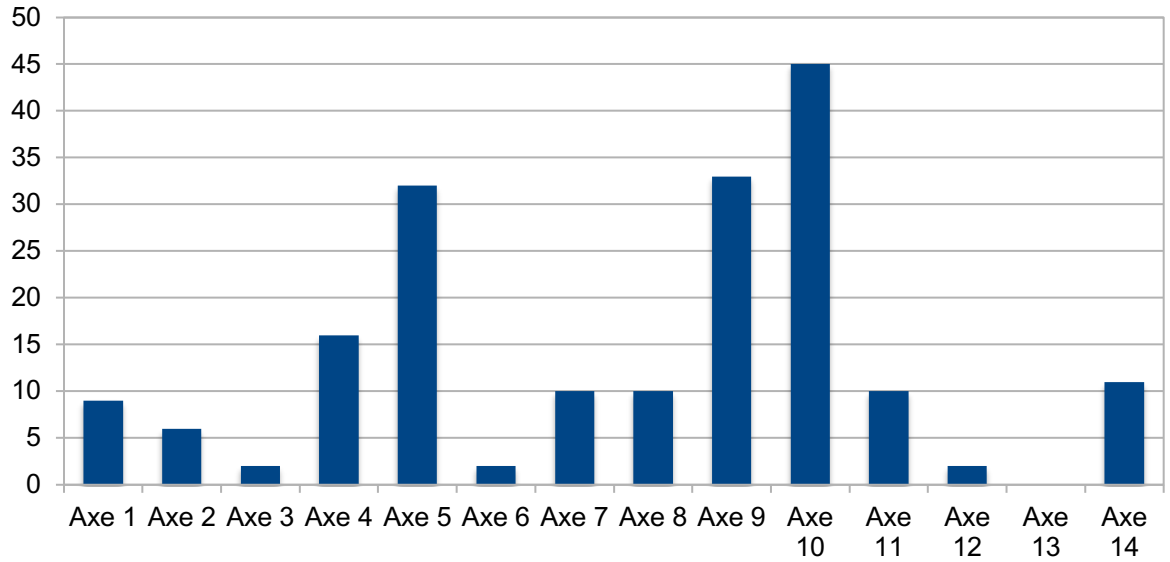


Maison de l'âge du Bronze ancien mise au jour à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), 2020 (cliché Inrap).

Le travail de bilan des connaissances a également été engagé à partir de 2017-2018. Complexe en raison de la masse d'informations disponibles, il sera séquencé en fonction des grandes périodes chronologiques ou thématiques. Après une phase de préparation des données, une phase de restitution dans un format table-ronde associant les chercheurs a semblé la meilleure façon de procéder. Bien évidemment, ce travail de bilan n'a de sens que s'il aborde l'ensemble des sujets, y compris la prescription et les questions méthodologiques (sondages profonds, géoarchéologie et diagnostics…), et si le travail est conduit jusqu'à sa publication.

Le bilan des connaissances pour le Paléolithique a constitué la première étape (Drac/SRA, Inrap, UMR 7041 ArScAn). Le format retenu fut donc celui d'une table-ronde qui s'est tenue sur deux journées (les 15 et 16 octobre 2018 à Nanterre) et dont les actes sont sous presse (« De l'Île-de-France à l'Europe du Nord-Ouest : les peuplements humains avant le dernier maximum glaciaire, bilan, objectifs et perspectives de la recherche »). Le deuxième bilan, en cours de publication, a concerné l'archéologie du village en Île-de-France (Drac/SRA, Inrap, UMR 7041 ArScAn, Bureau du patrimoine archéologique de la Seine-Saint-Denis). Il a également fait l'objet d'une table-ronde qui s'est tenue à Nanterre, les 17 et 18 janvier 2019. Deux autres bilans sont actuellement engagés, l'un concernant la Protohistoire ancienne (Néolithique et âge du Bronze), en collaboration avec l'UMR 8215 Trajectoires, et l'autre pour l'archéologie des périodes moderne et contemporaine. Outre l'exercice classique du bilan de la recherche, ces tables-rondes abordent également d'autres questions d'ordre scientifique (répartition des opérations sur le territoire…) et méthodologique (caractérisation de ces occupations lors des diagnostics…).

Enfin, signalons la reprise du passif des BSR, dont l'édition a été interrompue en 1998. Le bilan scientifique régional de l'année 2018 est actuellement sous presse et inaugure ainsi une reprise de ce passif, en relation avec *Archéologie de la France – Informations* (*AdlFI*).



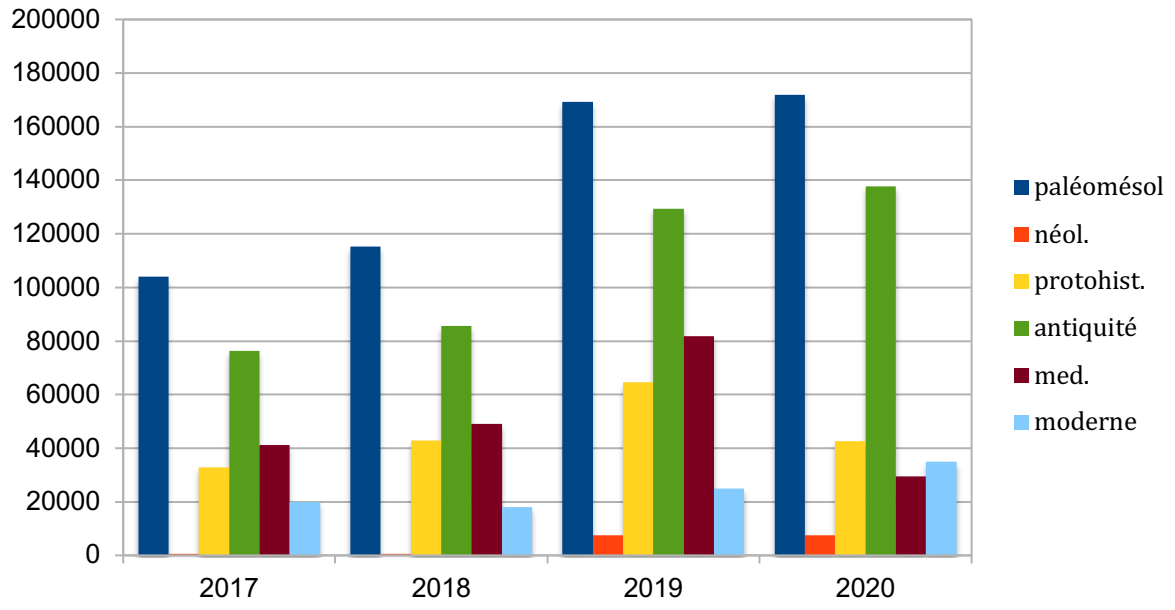
Répartition des fouilles préventives au regard des axes de la programmation nationale.

Depuis 2017, le service régional de l'archéologie a organisé son budget selon 3 axes prioritaires : le soutien à la recherche régionale, les actions en faveur de la conservation des collections et les actions de valorisation. Cette nouvelle structuration de nos priorités s'est accompagnée d'une croissance significative du volume de l'action 9. Ainsi, par rapport à la moyenne des années 2009-2016, l'action 9 a connu une augmentation de 194,9 % pendant la

période 2017-2020 (hors crédits d'EAC). L'objectif pour le premier axe (soutien à la politique régionale de recherche) est de le positionner à hauteur de 50 % de la dotation annuelle de l'action 9. Dans les faits, sur la période 2017-2020, le soutien à la recherche se situe à une moyenne de 56,5 % de l'ensemble du budget. Cette priorité était d'autant plus nécessaire que les moyens consacrés au soutien à la recherche étaient structurellement bas en Île-de-France, nous privant ainsi de toute possibilité de développer ou d'accueillir de nouveaux programmes, alors même que le territoire francilien dispose de la plus grande densité en équipes de recherche.

Cet effort important et cette dynamique ne doivent néanmoins pas masquer des disparités ou faiblesses persistantes dans la programmation. En nombre d'opérations ou en volume financier, deux grandes périodes dominent très largement. La première, en quelque sorte « historique », concerne la Préhistoire, et plus particulièrement le Paléolithique supérieur et la période magdalénienne. Des sites comme Pinvecent (La Grande Paroisse, Seine-et-Marne), Les Coudrays à Étiolles (Essonne) ou les Bossats à Ormesson (Seine-et-Marne) constituent en quelque sorte le socle de la recherche sur le Paléolithique au plan régional. Si les deux premiers concernent des habitats de plein-air de la période magdalénienne, le troisième porte sur une occupation de plus longue durée entre les périodes moustérienne et solutréenne. Deux nouvelles opérations sont venues conforter cet ancrage dans la Préhistoire avec l'ouverture d'une nouvelle fouille programmée aux Tarterêts III à Corbeil-Essonnes (depuis 2019) et la mise en place d'un projet collectif de recherches depuis 2017 sur l'exceptionnel ensemble d'abris ornés du massif de Fontainebleau (Paléolithique supérieur et Mésolithique). En revanche, le Paléolithique ancien demeure faiblement représenté, y compris en contexte préventif. La seconde période bien représentée dans la programmation concerne l'Antiquité, avec d'importants programmes de recherche en cours depuis de nombreuses années (agglomérations antiques de Châteaubleau ou de Jouars-Pontchartrain, sanctuaires de Genainville ou de Meaux…). La période médiévale connaît également un développement assez significatif pendant cette période, à l'exception de l'année 2020 qui demeure une année assez atypique avec plusieurs annulations d'opérations en raison de la pandémie (interruption par exemple de l'importante fouille programmée de l'abbaye de Preuilly à Égligny, Seine-et-Marne). Enfin, notons une tendance assez marquée au développement de nouveaux programmes pour les périodes moderne et contemporaine. À cet égard, on relèvera l'émergence de programmes autour de l'archéologie des conflits contemporains (deux PCR depuis 2020).

La faiblesse la plus importante dans la programmation francilienne concerne à l'évidence la Protohistoire ancienne, et singulièrement le Néolithique et l'âge du Bronze. Pour le Néolithique, outre le PCR sur les silex tertiaires, qui couvre une large période chronologique, et le PCR sur les territoires néolithiques porté par le service archéologique du Val-d'Oise et le service interdépartemental Yvelines-Hauts-de-Seine (du milieu du quatrième millénaire au début du deuxième millénaire), la reprise des recherches sur l'habitat danubien de Jablines à partir de 2021 devrait contribuer à rééquilibrer la programmation. De même, les prospections effectuées dans la vallée de la Mauldre devraient déboucher sur la mise en place d'une fouille programmée sur l'habitat de la période néolithique. Pour l'âge du Bronze, la recherche tend à se structurer actuellement autour de 3 PCR. L'un concerne les populations de l'âge du Bronze, les mobilités et la paléoalimentation (2020), le deuxième les exceptionnelles représentations gravées du massif de Fontainebleau (2020), tandis que le troisième, qui se mettra en place en 2021, concernera les dynamiques et modalités d'occupation en Bassée.



Recherche programmée en Île-de-France et évolution des moyens (en euros) attribués par la DRAC/SRA de 2017 à 2020 par grandes périodes chronologiques.

De ce point de vue, il est intéressant de noter le développement très net des projets collectifs de recherche pendant ces quatre années, avec 5 PCR en 2017, 7 en 2018, 11 en 2019 et 16 en 2020. Si cet outil constitue un levier important pour contribuer à mieux structurer la recherche, il n'en demeure pas moins qu'une réflexion nationale serait utile afin de mieux définir le cadre d'exercice de ces programmes.

L'axe 2 de la programmation régionale concerne à la fois les mobiliers archéologiques et la documentation scientifique. Hormis les mobiliers archéologiques conservés dans les dépôts gérés par les services archéologiques de collectivités, la situation francilienne est assez catastrophique pour tout ce qui concerne les BAM dont la conservation est assurée par l'État, dans des conditions inadaptées (garde-meubles…), voire très précaires et ne garantissant pas la sécurité et la conservation préventive des collections. Revenir à une situation « normale » demandera du temps, mais un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été menées pendant la période 2017-2020. Deux ingénieurs du service sont affectés à cette mission, l'une pour les BAM, l'autre pour la documentation scientifique. Un protocole régional pour la remise des BAM et des archives scientifiques est désormais mis en application et diffusé tant aux opérateurs qu'aux responsables d'opérations programmées. Il devrait permettre de ne plus générer de « passif » chaque année. Conjointement, un chantier des collections a été engagé et réalisé pendant cette période de même qu'un soutien budgétaire aux chantiers des collections portés par des services de collectivités (Paris, Saint-Denis…). L'autre étape, également engagée, va consister à se doter d'un lieu de conservation à vocation régionale qui puisse à la fois être un outil de conservation et de recherche. Ainsi, une étude de faisabilité est en cours pour la mise en œuvre d'un projet de CCE régional dans les anciens « silos » de la BNF de Versailles, dans le cadre d'une mutualisation de cet équipement (3 immeubles et 15 000 m² d'espaces de réserves) avec le Musée d'archéologie nationale (MAN) de Saint-Germain-en-Laye. Ce travail d'analyse des besoins se poursuit en parallèle dans le cadre du schéma directeur immobilier des réserves du ministère de la culture (SDIRéC). Un tel équipement, mutualisé avec les réserves et la documentation du MAN, a pour vocation à constituer un véritable lieu de recherche et d'accueil des chercheurs, en regroupant enfin des collections qui sont inaccessibles depuis des années.

Un important travail est également en cours dans le domaine de la documentation scientifique (archives de fouilles) afin de rassembler des fonds anciens (fouilles de la cour Napoléon du Louvre, par ex.), d'en réaliser l'inventaire et d'engager des travaux de numérisation (Étiolles, Pincevent…). Une base de données, développée sous l'application Ishtar, est en cours de développement afin de donner accès, en ligne, aux inventaires des BAM et à cette documentation scientifique. Notons enfin que le service a engagé en 2019 un plan de numérisation de l'ensemble des rapports d'opérations archéologique. Ce travail sera achevé en 2021 avec pour objectif la mise en ligne de l'ensemble des rapports.

L'axe 3 relatif à la valorisation du patrimoine archéologique a bénéficié sur ces quatre années d'une moyenne de 10 % des financements. Cet axe permet notamment de soutenir des travaux de préparation de publication qui ne relèvent pas des critères de soutien nationaux, mais également d'apporter une aide à l'édition à des revues comme la *Revue archéologique d'Île-de-France* (*RAIF*). Au titre de la valorisation du patrimoine archéologique, on notera également l'engagement d'un projet culturel de territoire portant sur deux départements (Seine-et-Marne et Essonne) et intitulé « Dans les pas des derniers chasseurs-cueilleurs dans le Sud de l'Île-de-France » en vue d'une valorisation des sites emblématiques d'Ormesson, Pinvevent, Étiolles, Les Tarterêts et abris ornés du massif de Fontainebleau. Placé sous le patronage d'Y. Coppens, président du Comité scientifique et culturel, ce projet vise à la fois à conforter ou à développer les infrastructures de recherche présentes sur ces sites (espaces d'accueil et de travail pour les chercheurs, systèmes de protection des emprises en cours de fouille...), à assurer la préservation de ce patrimoine exceptionnel et à proposer une valorisation auprès des publics, notamment dans le cadre de futurs centres d'interprétation. Ce projet culturel axé sur la Préhistoire en Île-de-France sera également porté dans le cadre du contrat de plan État-Région.

Enfin, l'axe 3 a été renforcé depuis 2018 par une enveloppe de moyens issus du BOP 224 et consacrés au développement de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Ces moyens nouveaux ont permis au service régional de l'archéologie de mettre en place un programme « EAC et archéologie en Île-de-France » en faveur, d'une part des secteurs concernés par la politique de la ville et d'autre part des secteurs ruraux. Bénéficiant d'une moyenne de 145 000 € par an sur la période 2018-2020, cette dotation permet de soutenir et de développer de nombreuses actions d'EAC dans le domaine de l'archéologie. À travers une quinzaine d'actions, soutenues sur une vingtaine de territoires, ce sont ainsi plus de 45 000 personnes qui ont bénéficié de cette politique entre mi-2018 et fin 2019. Deux tiers de ces actions sont destinés aux plus jeunes, en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire et un tiers à un public familial lors de visites plus événementielles.

Le bilan quadriennal 2017-2020 pour la région Île-de-France montre la diversité des chantiers qui ont été engagés et qui, pour certains, dureront encore quelques années. Conforter la recherche régionale constituait une priorité. Si la dotation budgétaire consacrée au soutien à la recherche régionale semble avoir répondu à cette attente, un travail d'analyse plus poussée doit encore être mené afin de rééquilibrer certaines faiblesses de la programmation, au regard de la programmation nationale. Le travail de bilan de la recherche qui a été engagé en 2017-2018 doit contribuer à ce rééquilibre, tout en interrogeant les données – c'est-à-dire également les lacunes – de l'archéologie préventive. La question des biens archéologiques mobiliers et de la documentation scientifique – étroitement liés – est également un sujet de premier ordre pour la recherche. Sans parler des conditions de conservation de ces mobiliers ou de cette documentation, comment pourrions-nous nous satisfaire d'une situation dans laquelle cette masse de données demeure inaccessible aux chercheurs ? C'est toute l'ambition du projet de

centre de conservation et d'études régional et du réseau des lieux de conservation que la Drac anime depuis maintenant trois années avec les services archéologiques des collectivités et des musées d'archéologie. Les constats dressés dans le cadre du schéma directeur immobilier des réserves du ministère de la culture (SDIRéC) sont de ce point de vue assez alarmants : seule une ambition nationale en faveur de la conservation des biens archéologiques mobiliers, au-delà des moyens actuellement consacrés au schéma de développement des CCE, serait de nature à remédier à cette situation. La valorisation du patrimoine archéologique, loin d'être un sujet secondaire, est un sujet difficile en Île-de-France tant l'offre est importante dans le domaine du patrimoine. Le projet sur les derniers chasseurs-cueilleurs dans le sud de l'Île-de-France et l'intérêt porté par les collectivités pour ce projet culturel de territoire montre qu'une place est sans aucun doute possible pour des projets de valorisation qui n'ont pas vocation à devenir de grands équipements culturels et patrimoniaux, pour peu que nous sachions ré-articuler ces trois composantes indissociables que sont la recherche/formation, la préservation du patrimoine et sa valorisation/médiation. Les actions d'EAC engagées, notamment dans le cadre de ce projet, démontrent une très forte attente des publics et des scolaires pour l'archéologie et la diversité des thèmes que nous pouvons aborder. Cet enjeu doit trouver sa juste place au sein de la politique régionale de l'archéologie.

Bilan 2017-2020 de la CTRA Centre-Nord

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Raphaël ANGEVIN et Roland NESPOULET
Expert et membre de la CTRA

Dresser le bilan chronologique ou thématique de l'activité d'une CTRA est par définition un exercice difficile. En la matière, l'essai présenté ici ne saurait former exception et, plus qu'une synthèse détaillée de la recherche en Hauts-de-France, Île-de-France et Centre-Val de Loire, il constitue plutôt un état des lieux de l'activité paléolithique et mésolithique entre 2017 et 2020 en Centre-Nord. Il n'est pas certain d'ailleurs que les rapporteurs soient les plus à même de dresser ce type de bilan, ou plutôt qu'ils soient *seuls* à même de l'établir : à cet égard, les agents des services régionaux de l'archéologie et, au-delà, tous les acteurs de première ligne qui déterminent l'effort à faire porter sur certains secteurs ou thématiques, en évaluent le potentiel scientifique, en circonscrivent les enjeux régionaux et effectuent en dernier ressort les choix d'investissement opérationnel, possèdent sans doute une vision plus large de cette activité et une maîtrise plus fine des problématiques régionales.

Car l'expert porte, de son poste d'observation, un regard singulier sur l'activité archéologique des régions concernées ; un regard décentré, qui ne va pas de soi, à la fois proche – puisqu'il examine l'ensemble des rapports d'opérations qui lui sont transmis pour avis – et lointain – puisqu'il ignore tout ou presque de ce qui ne lui est pas transmis et ne donne pas lieu à intervention archéologique –, ce qui n'est pas sans conséquence sur la perception qu'il peut donner de cette recherche. Cette difficulté est accentuée dans le cas présent par la pluralité des rédacteurs, attendu que ce bilan a été écrit à deux mains, celle de l'expert nommé de la commission et celle d'un des rapporteurs extérieurs qui lui a prêté main forte à partir du mois de juin 2020. Il en résulte un état des lieux qui doit avant tout être perçu comme un bilan opérationnel assorti de quelques réflexions et commentaires sur les enjeux, les atouts et les faiblesses des actions régionales relatives à la Préhistoire ancienne.

Cependant, il ne faudrait pas minimiser l'intérêt d'un tel retour sur expérience : au plan scientifique tout d'abord, car il importe de mesurer les acquis des recherches menées dans l'interrégion à l'aune des acquis extra-régionaux voire internationaux. Dans une interrégion comme Centre-Nord, cette mise en perspective est indispensable, alors même que les entités qui la composent ont joué et jouent encore un rôle historiographique de premier plan. Sous un prisme paléoculturel, cet espace – qui englobe la majeure partie du Bassin parisien et forme la jonction entre les grandes plaines nord-européennes et le sud-ouest atlantique du continent – recouvre par ailleurs des enjeux fondamentaux et il est vraisemblable que les principaux éléments de compréhension des grands peuplements pléistocènes de l'Europe soient à pister dans un secteur réduit correspondant pour une large part à Centre-Nord.

Opérationnel, ensuite. Ce bilan synthétique s'est appuyé sur une compilation des travaux concernant le Paléolithique des quatre dernières années (2017-2020). Il s'est également inspiré de la lecture d'un certain nombre de bilans régionaux, lorsque ces derniers étaient disponibles. Lorsque cela était possible, nous avons effectué un retour en arrière, en plaçant les acquis nouveaux en miroir des recommandations anciennes formulées à l'issue des précédents mandats. Pour autant, l'information demeurera souvent lacunaire et cet état des lieux ne prétendra jamais à l'exhaustivité. Parfois, les données nous ont manqué, et le bilan s'en ressentira. Il constitue, malgré tout, le premier jalon d'une synthèse à construire.

Bilan opérationnel

Si le Paléolithique et le Mésolithique correspondent à des séquences chronologiques quantitativement moins bien représentées que les périodes protohistoriques ou historiques, il n'en reste pas moins que les opérations qui s'y rapportent ont occupé une place non négligeable dans l'activité de la commission au cours du dernier mandat. 117 opérations ont été rapportées entre 2017 et 2020, ce qui correspond à une moyenne de 29,25 par an, effectif stable depuis une dizaine d'années (tab. 1). Elles se répartissent inégalement entre les trois régions, 43 opérations ayant été examinées en Centre-Val de Loire et en Île-de-France, et 31 en Hauts-de-France. Pour autant, le déséquilibre n'est pas flagrant et l'interrégion Centre-Nord présente un fort dynamisme global de la recherche en Préhistoire.

	2017	2018	2019	2020	TOTAL
CENTRE-VAL DE LOIRE	14	9	14	6	**43**
HAUTS-DE-FRANCE	11	8	6	6	**31**
ÎLE-DE-FRANCE	8	9	13	13	**43**
TOTAL	**33**	**26**	**33**	**25**	**117**

Tableau 1. Nombre de dossiers examinés au titre de la Préhistoire ancienne par exercices et par régions.

En tenant compte de la récurrence de certaines opérations programmées, qui ressortissent à une programmation pluri-annuelle (triennale ou au-delà), ces 117 opérations peuvent être réparties entre 73 dossiers : 28 pour la région Centre-Val de Loire, 28 pour l'Île-de-France et 17 pour les Hauts-de-France (tab. 2). Ils participent pour l'essentiel du domaine préventif qui concentre, avec 35 diagnostics et 11 fouilles examinées, près des deux tiers de l'activité interrégionale (63 %). Il s'agit d'une tendance lourde de la recherche paléolithique et mésolithique dans les trois régions concernées, où l'aménagement du territoire et la prise en compte précoce des enjeux de conservation par l'étude des sites archéologiques ont permis le déploiement d'une recherche préventive extrêmement dynamique. Ses outils méthodologiques ont été élaborés depuis une trentaine d'années à la faveur de grands travaux structurants (autoroutes, LGV SEA, Canal Seine-Nord-Europe, ZAC explorées sur de très vastes emprises, carrières, etc.) dont l'évaluation préalable a été adaptée aux contextes morpho-sédimentaires du nord de la France (complexes limono-lœssiques, terrasses alluviales, etc.).

	ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE						ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		TOTAL
	FP	SD	PT	PCR	APP	AE	DIAG	RFO	
CENTRE-VAL DE LOIRE	1	1	3	3	4		14	2	**28**
HAUTS-DE-FRANCE	4			1	1		7	4	**17**
ÎLE-DE-FRANCE	5			3		1	14	5	**28**
TOTAL	**10**	**1**	**3**	**7**	**5**	**1**	**35**	**11**	**73**

Dans le cadre de l'archéologie programmée, les renouvellements d'opérations sur un même site ou une même thématique n'ont pas été pris en compte.

Tableau 2. Typologie des opérations mises en œuvre (2017-2020), par régions.

Centre-Nord bénéficie par ailleurs, et de longue date, de la stabilité de certaines opérations programmées ambitieuses dont la pérennité tient à l'histoire de la recherche (fouilles

programmées des gisements magdaléniens d'Étiolles et Pincevent, projet collectif de recherche sur le Tardiglaciaire). Cette particularité explique, pour une part, la représentativité des opérations de terrain dans le spectre opérationnel couvert par l'archéologie programmée. Dans une moindre mesure, elle explique également le poids significatif des projets interdisciplinaires, notamment en Centre-Val de Loire et en Île-de-France, où une pratique collective de la recherche s'est généralisée dans le sillage du PCR Paléolithique final et Mésolithique dans le Bassin parisien : habitats, sociétés et environnements engagé en 2009[2].

On soulignera par ailleurs le nombre croissant de demandes d'aide à la préparation de publication, à l'issue de fouilles préventives ou programmées. Leur examen répond à la nécessité de plus en plus affirmée de mettre à disposition de la communauté scientifique, dans des délais raisonnables, les résultats des opérations les plus signifiantes, ce qui constitue une avancée majeure dans notre domaine, où certaines données fondamentales demeurent encore inaccessibles, du fait parfois d'une documentation laissée en déshérence.

Nature des sites, représentativité et lacunes

	ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE						ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		TOTAL
	FP	SD	PT	PCR	APP	AE	DIAG	RFO	
AXE 1	3			1	2		8	6	**20**
AXES 1 et 2	2		2		1	1	4		**10**
AXES 1 et 3				1					**1**
AXES 1 et 4							1		**1**
AXE 2	4	1	1		1		9	2	**18**
AXES 2 et 4				1					**1**
AXES 3 et 4				1			1		**2**
AXE 4	1				1		12	3	**17**
AXES 1-4				3					**3**
TOTAL	**10**	**1**	**3**	**7**	**5**	**1**	**35**	**11**	**73**

Tableau 3. Répartition des dossiers examinés au cours du mandat 2017-2020 par régions, en fonction des axes de la programmation nationale de la recherche (2016).

Sur 73 dossiers examinés, 20 s'inscrivent dans l'axe 1 (Paléolithique ancien et moyen) de la programmation nationale de la recherche archéologique révisée en 2016 ; 18 viennent abonder l'axe 2 (Le Paléolithique supérieur) et 17 l'axe 4 (Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations) au titre du Mésolithique (tab. 3). Sous cet aspect, la présence d'opérations emblématiques pour le Paléolithique final ne doit donc pas masquer un relatif équilibre dans le rapport entre les différents axes chronologiques, même si certaines variations peuvent être relevées à l'échelle de champs plus restreints. Plusieurs programmes de recherche émargent en outre sur différents axes : c'est le cas de la fouille de certains gisements stratifiés (par ex. « Les Bossats », Ormesson, Seine-et-Marne) qui peuvent intéresser des séquences chrono-culturelles larges, couvrant tout ou partie du Paléolithique moyen et supérieur ; en témoignent également plusieurs PCR relatifs à des manifestations graphiques attribuées au Paléolithique moyen (« La Roche Cotard », Langeais, Indre-et-Loire) ou au Mésolithique (art gravé de la forêt de Fontainebleau) et au contexte archéologique dans lequel elles prennent place. Enfin,

[2] Ce PCR est l'héritier d'un programme fondé en 1981 par A. Leroi-Gourhan (« *Ethnologie des habitats magdaléniens* »), puis élargi ensuite chronologiquement par M. Julien (« *Habitats et peuplements tardiglaciaires du Bassin parisien* »).

plusieurs projets collectifs à visée exploratoire, diachronique ou plus strictement thématique, recouvrent tout ou partie des axes 1, 2 et 4 : il en va ainsi des PCR « Réseaux des lithothèques » mis en œuvre en Centre-Val de Loire et en Île-de-France, dont le volet archéologique intègre l'étude de séries, depuis le Paléolithique ancien jusqu'au Néolithique.

D'un point de vue géographique, les Hauts-de-France accusent par ailleurs un léger retard qui tient tout à la fois à un léger décalage opérationnel, mais aussi à la plus faible amplitude chrono-culturelle des dossiers examinés, ces derniers s'étalant plus régulièrement, dans les deux autres régions, sur deux voire trois séquences complémentaires. Dès lors, les disparités majeures qui peuvent être relevées dans la représentativité des sites sont majoritairement chronologiques (tab. 4). Le classement des opérations rapportées entre 2017 et 2020, par champs disciplinaires et grands ensembles chrono-culturels, révèle – et c'est une donnée intéressante – que le Paléolithique moyen récent (entendu ici au sens de Locht, Depaepe 2015[3]) est désormais la séquence la mieux représentée, avec 30 opérations, dont la moitié en Île-de-France, ce qui traduit par ailleurs un net rééquilibrage de la balance documentaire, jusqu'ici très favorable au Nord-Pas-de-Calais et à la Picardie. La représentativité des enjeux mésolithiques (22 opérations) vient sanctionner un renversement amorcé il y a une dizaine d'années. Suivent assez logiquement, au regard du contexte historiographique interrégional, le Paléolithique final (17 opérations) mais aussi – et c'est là un fait nouveau qu'il faut souligner – le Paléolithique récent ancien (16 opérations). La découverte et l'exploration de gisements antérieurs au Magdalénien classique dans les trois régions couvertes par la CTRA Centre-Nord introduit de notre point de vue un profond changement de paradigme dans la perception des modalités et des rythmes de l'occupation humaine du nord de la France au cours du Pléniglaciaire supérieur. Par contraste, les interventions relatives à la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique récent, pourtant au cœur des problématiques il y a une dizaine d'années, apparaissent désormais très réduites (2). Nous reviendrons plus abondamment sur ce point par la suite.

	Axe 1 - Paleolithique ancien et moyen ancien	**Axe 1** - Paleolithique moyen recent	**Axes 1-2** - Transition Paleolithique moyen/ Paleolithique recent	**Axe 2** - Paleolithique recent ancien	**Axe 2** - Paleolithique recent final	**Axe 4** - Mesolithisation(s)	**Axes 1-4** - Economie des matieres premieres	**Axes 1-4** – Diachronie de l'occupation du sol	**TOTAL**
CENTRE-VAL DE LOIRE	1	8	1	8	7	10	1		**36**
HAUTS-DE-FRANCE	3	7		2	3	4			**19**
ÎLE-DE-FRANCE		15	1	6	7	8	1	1	**39**
TOTAL	**4**	**30**	**2**	**16**	**17**	**22**	**2**	**1**	**94**

Tableau 4. Classement des dossiers examinés au cours du mandat 2017-2020 par régions, champs chrono-culturels et disciplinaires *(13 opérations, à caractère diachronique ou polythématique, émargent sur plusieurs champs et/ou régions).*

[3] Compte tenu du contexte chrono-stratigraphique du nord de la France, cette séquence s'étend du Dernier interglaciaire éémien à la première partie du Weichsélien, soit du SIM 5e au début du SIM 3.

Compte tenu des réalités géologiques et physiques rencontrées, un très faible nombre d'opérations intéresse des contextes de grottes ou d'abris. De fait, seuls les domaines karstiques du sud-ouest du Bassin parisien sont concernés (2). Les gisements de plein air dominent par conséquent très nettement, que ces derniers aient été conservés en contexte alluvial ou limono-lœssique. Cette tendance est accentuée par le cadre d'intervention, le plus souvent préventif, les domaines karstiques n'étant que très rarement concernés par ce type d'opération. Pour autant, on notera le faible intérêt suscité par la détection et la caractérisation de ce type d'occupation, à la faveur de prospections-inventaire ou thématiques. Ces dernières sont d'ailleurs extrêmement rares (3), ce qui induit un renouvellement limité des sites explorés. Dans ces conditions, l'essentiel de l'activité archéologique relative à la Préhistoire ancienne repose tout à la fois sur l'étude au long cours de gisements aux conditions de conservation exceptionnelles et une dynamique préventive forte sur les territoires qui la composent.

Champs chrono-culturels et principales problématiques investies

Ce bilan offre l'opportunité de dresser un rapide panorama des principales problématiques investies par la recherche interrégionale. Par la suite, il ne s'agira donc pas nécessairement de présenter un catalogue à jour de l'ensemble des sites étudiés au cours de ce mandat quadriennal ; nous essayerons plutôt d'insister sur certaines lignes de force et sur les opérations qui les expriment le plus clairement, sans bien évidemment minorer les autres dont les acquis amplifient la dynamique, souvent par effet cumulatif.

Le Paléolithique ancien et le Paléolithique moyen ancien

À l'issue de l'important programme de recherche engagé par les équipes du Muséum national d'histoire naturelle (UMR 7194), sous la direction de J. Despriée, un remarquable effort a été consenti à la datation des systèmes de terrasses de la Loire et de ses principaux affluents (Loir, Cher, Creuse), permettant de poser la charpente d'un cadre chronostratigraphique alluvial de référence pour le sud-ouest du Bassin parisien.

L'intérêt porté à l'étude des nappes anciennes du Cher, au sud de Vierzon, a ainsi permis d'explorer à cette occasion différents sites datés par RPE du Pléistocène inférieur (« Rosières », Lunery, Cher, *c.* 1,1 Ma) et moyen (« La Noira », Brinay, Cher, *c.* 650 ka BP, SIM 16). Cette dynamique s'est achevée au cours du présent mandat, du fait du renouvellement des équipes mais aussi de la clôture de programmes structurants. Pour le Paléolithique ancien, seule la publication du site acheuléen ancien de « La Noira » a fait l'objet d'un dossier d'APP, signalant la fin d'une séquence importante de la recherche.

Dans le secteur historique d'émergence de la Préhistoire, la vallée de la Somme, les recherches menées sur le gisement acheuléen de « Moulin Quignon » à Abbeville ont permis de réévaluer la documentation anciennement constituée, à la suite des travaux réalisés en 2015 et 2016 sur le site de la Carrière Carpentier (Abbeville, Somme). L'ouverture de sondages de vérification a permis de repérer la présence de vestiges d'industries lithiques, datés entre 700 et 600 ka BP (MIS 16/15), ce qui en fait la trace la plus ancienne de la présence humaine dans le nord de la France. Depuis 2019, un important PCR (Palé'Hauts) fédère les énergies et les initiatives en vue d'une exploitation raisonnée de l'abondante documentation constituée dans cette région depuis le milieu du XIX^{e} s. Les actions menées visent notamment à réévaluer les séquences sédimentaires anciennement décrites et à affiner l'étude technologique des séries patrimoniales, afin d'éclaircir les comportements techniques et de subsistance des groupes du Pléistocène moyen et supérieur évoluant au sein de cet espace.

En dépit de ces initiatives, nous pouvons remarquer qu'aucune recherche en cours ne concerne la phase ancienne du Paléolithique moyen, c'est-à-dire entre 250 et 120 ka BP. Cette lacune n'est pas spécifique à l'interrégion Centre-Nord et peut être largement constatée au plan national. La définition des paléocultures qui s'y rapportent a d'ailleurs été identifiée en 2016 comme un sous-axe prioritaire de la programmation de la recherche.

Le Paléolithique moyen récent

Le Paléolithique moyen offre un bilan largement contrasté du nord au sud de l'interrégion, attendu qu'il est essentiellement documenté, pour sa phase récente (SIM 5-3), par l'archéologie préventive, à l'origine de la découverte de nombreux sites en régions Hauts-de-France et Île-de-France. La définition, dans les séquences limono-lœssiques du nord du Bassin parisien, d'un cadre chronostratigraphique détaillé constitue l'une des clefs de cette dynamique, qui a permis le déploiement d'approches prospectives particulièrement fructueuses. Nous en voulons pour preuve le nombre significatif de diagnostics (12) ayant permis de mettre en évidence des vestiges d'occupation du Paléolithique moyen récent au cours du dernier mandat, ce qui éclaire tout à la fois le déploiement de stratégies de prescription adaptées aux problématiques et aux potentiels géomorphologiques traversés, mais aussi le renforcement des équipes préhistoriennes existantes, au sein des SRA et chez les différents opérateurs.

À cet égard, l'établissement d'une zone de présomption de prescription archéologique sur la commune de Montereau-sur-le-Jard (Seine-et-Marne) va dans le sens d'une meilleure prise en compte du potentiel paléolithique de ce secteur du plateau de Brie où plusieurs sites du Paléolithique moyen récent ont été fouillés entre 2015 et 2020 (« Villaroche », Montereau-sur-le-Jard, SIM 5c ; Parc d'activités de l'A5, Réau/Moissy-Cramayel, Seine-et-Marne, SIM 5d-a). *In fine*, six RFO ont été examinés par la CTRA Centre-Nord entre 2017 et 2020 : un seul concerne la région des Hauts-de-France (« Mont des Bruyères », Saint-Amand-les-Eaux, Nord, SIM 4), un la région Centre-Val de Loire (Illiers-Combray, Eure-et-Loir, SIM 5b) et quatre l'Île-de-France (Les Clayes-sous-Bois, SIM 5/4 ; Soindres, Yvelines, SIM 5c-a, auxquels s'ajoutent les précédentes), signalant un glissement important dans la dynamique préventive par rapport aux mandats précédents.

Les opérations programmées portant sur des sites paléolithiques moyen récent sont rares (3) et localisées majoritairement dans la moitié nord de l'interrégion. Il s'agit des fouilles de Caours (Somme, MIS 5e) qui ont débuté en 2005, de Waziers (Nord, MIS 5e) et des « Bossats » à Ormesson (Seine-et-Marne, MIS 5d-a et 3). En région Centre-Val de Loire, une opération consacrée à l'étude d'un site du Paléolithique récent ancien a également permis de mettre en lumière des vestiges d'occupation vraisemblablement contemporains du Début glaciaire weichsélien (« Les Bouloises », Parassy, Cher, MIS 5d-a ?). Les importantes fouilles d'Hermies (Pas-de-Calais, MIS 3) et des « Roches » (Abilly, Indre-et-Loire, MIS 4-3), relatives aux phases finales du Paléolithique moyen, ont par ailleurs connu un prolongement logique à la faveur de deux opérations d'APP. Enfin, un PCR est consacré à l'étude interdisciplinaire du site de « La Roche-Cotard » (Langeais, Indre-et-Loire, MIS 5-3) où ont été mis en évidence des vestiges d'occupation polyphasés du Paléolithique moyen récent, mais aussi des témoignages graphiques dont une partie au moins pourrait être contemporaine des groupes néandertaliens qui ont fréquenté cette section du Val de Loire.

D'un point de vue chrono-stratigraphique, ce bilan met un évidence un léger rééquilibrage de la balance documentaire. Si les sites rapportés au Début glaciaire Weichsélien demeurent les mieux représentés, du fait de leur bonne conservation dans les pédocomplexes qui se mettent

en place entre 110 ka BP et 75 ka BP en Europe du Nord-Ouest, d'autres séquences sont désormais représentées par un ou plusieurs gisements. C'est le cas notamment de l'Interglaciaire éémien, à travers deux fouilles programmées, achevée et en cours, mais aussi du Pléniglaciaire inférieur dont plusieurs occurrences ont pu être relevées en contextes préventif et programmé. Ils traduisent, de part et d'autre du MIS 5d-a où domine, dans l'ensemble des espaces de l'interrégion, le *Technocomplexe du Nord-Ouest* caractérisé par l'association de chaînes opératoires orientées vers la production d'éclats, de lames et de pointes selon un schéma unipolaire convergent, une diversité technique importante dont la valeur chrono-culturelle peut désormais être discutée. Si les productions du MIS 5e témoignent d'une relative souplesse opératoire, caractérisée par l'association probable des débitages Discoïde et Levallois pour l'obtention de supports relevant de morphotypes différents (éclats débordants, larges ou pointes pseudo-Levallois), des systèmes plus normalisés peuvent être mis en lumière au cours du Paléolithique moyen final, conduisant à la caractérisation de faciès particuliers (MTA, Charentien à influence micoquienne, faciès à grands éclats Levallois du Nord et à grands racloirs du Poitou, Moustérien discoïde à denticulés, etc.) dont l'extension peut être mise en relation avec les pressions environnementales qui s'expriment au cours du Pléniglaciaire inférieur et moyen. À cet égard, un important travail de synthèse reste encore à accomplir : nul doute qu'il sera poursuivi et enrichi dans le cadre de PCR ambitieux, comme « Palé'Hauts ».

La transition Paléolithique moyen/Paléolithique récent

Cette problématique, cruciale pour la connaissance des conditions paléohistoriques de l'émergence des comportements modernes chez les groupes néandertaliens et Sapiens, formait un axe à part entière de la précédente programmation de la recherche (1994 : Pr. 4). La mise en exergue de cette question a conduit à un foisonnement de réflexions et d'opérations à la fin des années 1990 et au cours de la décennie 2000, notamment en Centre-Val de Loire. Durant le mandat quadriennal 2017-2020, force est de constater que cet axe de recherche a été quelque peu délaissé, au profit d'une redéfinition du cadre chrono-culturel des débuts du Paléolithique récent. Seules deux opérations prennent place au sein de cette problématique : la première sanctionne un important programme de fouille sur le site de « l'Abri Bordes-Fitte » à Abilly (Indre-et-Loire), par la préparation de la publication monographique d'une séquence de référence pour le centre-ouest de la France (Moustérien à grands éclats Levallois, Moustérien à denticulés, Châtelperronien, Aurignacien ancien classique et récent) ; la seconde recouvre un des axes d'étude du gisement polyphasé d'Ormesson (Seine-et-Marne) où une importante occupation de plein air châtelperronienne a été mise en lumière. Cette dernière concentre, en l'état, les témoignages le plus septentrionaux de cette paléoculture.

Le Paléolithique récent ancien

La connaissance des expressions du Paléolithique récent ancien a sans doute été la principale bénéficiaire du mandat qui s'achève, tant les données relatives aux MIS 3 récent-MIS 2 collectées entre 2017 et 2020 sont venues modifier en profondeur les termes chrono-stratigraphiques de cette séquence. Rappelons qu'à l'issue du mandat 2003-2006, cette période n'était représentée que par trois opérations, dont deux fouilles de terrain (Lhomme 2007). Parallèlement à ces travaux, un projet collectif de recherche intitulé « Le Paléolithique supérieur ancien au centre et au sud du Bassin parisien », dirigé par P. Bodu, avait permis d'établir un premier bilan des connaissances, en fédérant par ailleurs les principaux acteurs de la recherche. Cette opération, qui a fonctionné pendant sept années (jusqu'en 2005) et s'est conclue par la publication des actes d'un important colloque organisé à Sens (2009), a

permis de revisiter l'ensemble de la documentation disponible pour cette séquence, depuis les industries aurignacoïdes jusqu'au Badegoulien, et de définir des axes et terrains de recherches prioritaires à emprunter ultérieurement dans l'interrégion. Le bilan que nous dressons aujourd'hui rend justice à cette ambition, et permet de mettre en relief les acquis majeurs de la dernière décennie autour des problématiques qui se rapportent au Paléolithique récent ancien.

L'un des constats les plus signifiants renvoie à la représentativité opérationnelle et géographique de cette problématique, puisqu'elle intéresse désormais l'ensemble des régions de Centre-Nord – avec une moindre représentativité toutefois pour les Hauts-de-France – et l'ensemble du champ d'intervention de la recherche, préventif et programmé. Ainsi, entre 2017 et 2020, cinq diagnostics ont donné lieu à examen par la CTRA : ils concernent pour l'essentiel, et avec plus ou moins de certitude, l'Aurignacien (« Le Bois de Flacourt », Flacourt, Yvelines : Aurignacien moyen-récent ; ZAC du Triangle, Gonesse, Val-d'Oise : Aurignacien récent ; « Le Verger », Cinais, Indre-et-Loire) et le Gravettien (« Montcartier », Bléré, Indre-et-Loire). Ces opérations n'ayant pas été immédiatement suivies de fouilles, leur contexte chrono-stratigraphique demeure toutefois à préciser.

Cette représentation trouve logiquement un écho dans les opérations programmées (4) mises en œuvre dans l'interrégion autour du Paléolithique récent ancien. Un gisement aurignacien « post-ancien » a été fouillé aux « Bouloises » de Parassy (Cher), posant en des termes nouveaux la question du développement de cette paléoculture dans le Centre-Ouest de la France. L'exploration au long cours du gisement polyphasé des « Bossats » à Ormesson (Seine-et-Marne) a permis de mettre en lumière des vestiges d'occupation Gravettien et Solutréen dont l'état de conservation exceptionnel a entraîné une étude palethnologique à très vaste spectre. Sur le site d'Amiens-Renancourt 1 (Somme), une fouille programmée poursuivie depuis 2013 éclaire l'organisation d'une occupation du Gravettien récent pour une large part tournée vers la confection de statuettes féminines (12 au total, complètes ou fragmentaires) et d'éléments de parure en craie. La découverte de ces statuettes est remarquable à plusieurs titres : la rareté de ces objets (une quinzaine de statuettes avaient été jusque-là découvertes en France) et leurs contextes de découverte souvent datés (la dernière a été trouvée en 1959 par H. Delporte à Tursac en Dordogne) empêchaient jusque-là de recontextualiser précisément leur production et l'analyse de leur fonction symbolique. De ce point de vue, l'étude du gisement de Renancourt 1 revêt depuis 2014 un enjeu majeur, alors même que les statuettes féminines constituent un marqueur culturel fondamental à l'échelle du continent européen. Enfin, signalons que la reprise des recherches sur le site des Tarterêts III (Corbeil-Essonnes, Essonne), découvert en 2012 à la faveur d'un diagnostic, a conduit à mettre en lumière la présence de vestiges contemporains du Dernier Maximum Glaciaire, dont un ensemble significatif relève du Magdalénien moyen récent jusque-là non documenté en Île-de-France. Cette découverte vient abonder la réflexion ouverte depuis peu sur l'occupation humaine du centre du Bassin parisien antérieurement au Tardiglaciaire, dans le cadre du PCR désormais intitulé « Du Dernier Maximum Glaciaire à l'Optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges ».

En parallèle, deux programmes de préparation de publication relatifs au gisement sous abri des « Roches » d'Abilly (Indre-et-Loire : Aurignacien ancien et récent, Solutréen) et au site de plein air de « l'Hermitage » à Auneau (Eure-et-Loir, Gravettien final) ont été engagés en vue de la diffusion rapide des résultats de ces fouilles, menées pour la première dans un cadre programmé et pour la seconde en contexte préventif.

Le Paléolithique final

Les recherches sur le Paléolithique final sont particulièrement bien représentées en Centre-Nord, et ce depuis les années 1960-1970. La présence des gisements magdaléniens « historiques » de Pincevent (Seine-et-Marne) et d'Étiolles (Essonne) ainsi que du projet collectif de recherche « Du Dernier Maximum Glaciaire à l'Optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges » permet depuis plus de 40 ans de bénéficier au sein de cette interrégion d'un écosystème de recherche extrêmement dynamique. De fait, au cours du mandat 2017-2020, ces travaux se sont poursuivis, en étendant – nous l'avons vu – les questionnements au-delà du seul Tardiglaciaire. Sur les sites de Pincevent et d'Étiolles, les analyses palethnographiques à haute résolution menées sur les occupations magdaléniennes du Bassin parisien permettent d'approcher et parfois d'atteindre les faits paléolithiques sous leurs aspects techniques, économiques et sociaux les plus précis. Elles intègrent désormais de manière plus systématique les paramètres géomorphologiques et taphonomiques, permettant la restitution d'une « micro-histoire » de chaque unité d'habitation ou de chaque campement.

Si ces opérations constituent une vitrine de choix pour la recherche conduite en Centre-Nord autour des problématiques relatives au Paléolithique final, il convient toutefois de ne pas se laisser aveugler par la lumière qu'elles renvoient sous leur prisme déformant. En parallèle, seule une opération de sondage/fouille programmée a été exécutée sur le site épipaléolithique du « Bas des Flénats » à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher : Belloisien), ce qui vient en définitive renforcer un contingent déjà extrêmement faible. Dans le même temps, seule une prospection thématique sur « L'occupation humaine de la vallée du Cher » (Cher) s'est déployée sur le terrain, permettant d'identifier de nouveaux gisements magdaléniens, sans que cette première évaluation soit suivie d'études plus systématiques.

Dans ce contexte, l'essentiel des données produites l'ont été à la faveur d'interventions préventives, exclusivement lors de diagnostics. Ces données sont tout à la fois relatives au Magdalénien (ZAC des Ardoines, Vitry-sur-Seine, Val-de-Marne), à l'Azilien (« Carrière Chouvet », Rochy-Condé/Warluis, Oise) et au Belloisien/Laborien (« La Vallée Verte », Roissy-en-France, Val-d'Oise ; 41 rue des Flénats et le Bas-du-Port nord, Muides-sur-Loire, Loir-et-Cher ; 65 rue Gutenberg, Amiens, Somme ; Boulevard Roosevelt, Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine ; « Les hauts-de-Montlouis », Montlouis-sur-Loire, Indre-et-Loire), avec une balance nettement favorable à cette dernière séquence, ce qui signe une nouvelle fois un décentrement des études relatives au Paléolithique final dans l'interrégion. Les deux RFO de fouilles préventives examinés dans le cadre de ce mandat, relatifs au Magdalénien (« Le Marchais-de-Sables », Descartes, Indre-et-Loire) et à l'Azilien (« La Flaque »/Gazoduc, Houdancourt, Oise) viennent pour partie compenser ce déséquilibre qui marque toutefois une tendance lourde de la recherche actuelle.

Mésolithisation(s)

La période mésolithique apparaît désormais – et à l'instar du Paléolithique récent ancien – comme l'un des « parents forts » de l'archéologie préhistorique en Centre-Nord. Cette dynamique est presque exclusivement le fait de l'archéologie préventive et, au sein de cette dernière, des diagnostics (13 opérations). Les RFO examinés sont au nombre de trois, témoignant des acquis majeurs de certaines fouilles d'ampleur réalisées ces dernières années. Il convient toutefois de pondérer ce constat, attendu qu'en la matière, un « effet-retard » peut parfois être constaté, notamment en ce qui concerne certaines opérations réalisées à la fin des années 1990 ou au début des années 2000, dont les moyens, sur le terrain comme en post-fouille, avaient parfois été sous-évalués. Dès lors, on se félicitera de la

restitution du rapport de la fouille de référence de Warluis IV (Oise), dans les Hauts-de-France, dont les résultats étaient attendus de longue date par la communauté scientifique.

Par contraste, les interventions programmées se résument à la fouille – exceptionnelle – du gisement mésolithique moyen et récent de la Haute-Île à Neuilly-sur-Marne (Val-de-Marne). Cinq sépultures font par ailleurs de ce dernier un des principaux sites français pour la période et une référence de l'archéologie funéraire contemporaine, au côté des nécropoles du Mésolithique côtier armoricain (Téviec, Hoëdic).

D'un point de vue chrono-culturel, la documentation constituée au cours de ce mandat se concentre autour du Mésolithique moyen. C'est le cas des sites de Balagny-sur-Thérain (Oise, RFO, Beuronien à segments), Auneau « L'Hermitage » (Eure-et-Loir, APP) et Warluis IV (Somme, Beuronien à segments/Beuronien à triangles). Les recherches poursuivies dans le cadre du PCR ArBap (Art rupestre préhistorique dans les chaos gréseux du Bassin parisien) font également écho à cette séquence particulière, en travaillant au recensement et à l'étude des centaines d'abris gravés repérés dans la Forêt de Fontainebleau et les massifs forestiers adjacents. Ce projet collectif, aux enjeux scientifiques et patrimoniaux extrêmement forts, permet d'aborder la géographie culturelle et « symbolique » postglaciaire, au sein de laquelle les sites gravés occupent une place essentielle. Il vise notamment à replacer ce phénomène artistique singulier dans le contexte socioéconomique particulier du VIII^{e} millénaire av. n. è., au regard des débats très actuels sur l'accroissement démographique et la stabilité résidentielle des groupes humains durant le Mésolithique moyen.

Signalons enfin que la fouille du gisement du 3 rue des Bordes à Bondoufle (Essonne) a livré les témoignages d'une industrie du premier Mésolithique, correspondant selon toute vraisemblance à une phase ancienne peu ou pas représentée en Île-de-France. Dans le mouvement général du basculement Pléistocène/Holocène, elle constitue donc un jalon essentiel pour saisir dans la longue durée les dynamiques culturelles à l'œuvre dans cette région ; dynamiques auxquelles le PCR « Du Dernier Maximum Glaciaire à l'Optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges » consacre d'importants développements.

<u>Économie des matières premières</u>

Dans la dynamique du PCR « Réseau des lithothèques » mis en place il y a près de 15 ans en Auvergne et Rhône-Alpes, deux projets collectifs de recherche ont pris corps autour de la thématique des matières premières siliceuses en Centre-Val de Loire (« Réseau des lithothèques en région Centre-Val de Loire ») et en Île-de-France (« Matières premières du Bassin parisien : les silex cénozoïques d'Île-de-France »).

Parties prenantes d'un projet national (GDR silex), ces programmes établissent une synergie forte autour de l'origine des matières premières lithiques, en créant des structures coopératives de recherche aux échelles régionales. S'ils relèvent d'opérations au long cours, ces projets ont pour but de récoler la majeure partie des lithothèques existantes, d'actualiser les référentiels, de dresser un inventaire précis des formations à silex et de cartographier les différents types de gîtes (primaires et secondaires). *In fine*, cette démarche devrait conduire à la publication d'atlas départementaux qui constitueront autant d'outils précieux en vue d'une analyse pétrographique fine des séries archéologiques. Les bénéfices d'une telle approche sont d'ores et déjà perceptibles dans le déploiement de diagnostics systématiques des ressources siliceuses qui permettent de revisiter en profondeur les « litho-espaces » (appelés à tort « territoires d'approvisionnement ») associés aux principaux gisements paléolithiques de l'interrégion. Des réseaux de contact peuvent désormais être établis entre les différentes régions de Centre-Nord, mais aussi au-delà, avec le Massif central et un vaste Bassin aquitain.

Autres problématiques diachroniques

Deux dossiers particuliers renvoient à des problématiques plus spécifiquement diachroniques, qui s'inscrivent dans les axes 1 à 4 de la programmation nationale. Le premier correspond à un projet collectif de recherche sur l'occupation du sol dans la vallée de la Mauldre (Yvelines), depuis la Préhistoire ancienne jusqu'à la période Moderne. Cette perspective de longue durée permet de déployer une opération d'inventaire du patrimoine archéologique à très large spectre, dont les problématiques paléolithiques et mésolithiques restent toutefois mineures. La seconde opération constitue une demande d'aide à l'édition pour la publication des actes de la table ronde « De l'Île-de-France à l'Europe du nord-ouest : les peuplements humains avant le Dernier Maximum Glaciaire, bilan, objectifs et perspectives de recherche » qui s'est tenue en 2018 à Nanterre. Ce volume dresse un état des connaissances solide sur la Préhistoire ante-LGM et, plus spécifiquement, sur le Paléolithique moyen récent dans le nord-est de la France. Bien plus, il pose et consolide un cadre méthodologique pour les enquêtes autour de ces occupations, dont le développement s'est imposé depuis une décennie.

Quelques lignes de force à visée programmatique

Ce bilan synthétique consacré à l'activité paléolithique et mésolithique de l'interrégion, simplement perçue à travers les dossiers examinés en CTRA, appelle quelques remarques constructives et – de manière sans doute plus attendue – quelques préconisations pour la suite. De ce point de vue, on soulignera la grande qualité des rapports examinés, tant sur le fond que sur la forme. Si l'on ressent désormais les effets d'une certaine « normalisation » éditoriale, fruit d'un alignement sur les standards de l'archéologie préventive qui améliore indéniablement la présentation des résultats, on perçoit surtout – et de plus en plus – les bénéfices d'une approche collective et pleinement interdisciplinaire, là où il y a quelques années encore, les rapports d'opérations constituaient parfois de simples catalogues d'études complémentaires juxtaposées. Il faut sans doute y voir les acquis d'une convergence qui s'exprime par ailleurs au travers de multiples PCR : à leur niveau, ils participent d'une articulation étroite des programmes de recherche et fédèrent les énergies des différents acteurs.

À la lecture des rapports présentés en CTRA et en observant les collaborations scientifiques qui s'y développent, on constate donc l'enrichissement mutuel et interinstitutionnel qui s'opère entre les nombreux intervenants. Pour la totalité de Centre-Nord, on observe ainsi une très forte interaction entre le ministère de la culture, les universités, le CNRS, l'Inrap et les différents opérateurs d'archéologie préventive, notamment de collectivités territoriales. Ceci est un fait particulièrement positif. Au-delà des contingences liées aux aménagements et prescriptions spécifiques aux régions qui la compose, l'image donnée par l'ensemble des opérations réalisées entre 2017 et 2020 reflète de toute évidence, pour chaque spécialité, un état des « forces vives » et de leur disponibilité, car on sait combien la pression est grande sur le plan de charge des archéologues. À cet égard, il est particulièrement satisfaisant de constater que les effectifs de préhistoriens ont eu tendance à se stabiliser voire à s'accroître au cours du dernier mandat : des rééquilibrages sont à l'œuvre, notamment au sein des SRA, et cela augure d'une recherche interrégionale plus équilibrée. Pour autant, il ne faudrait pas se satisfaire de ce constat : d'importants efforts restent à consentir, notamment auprès des opérateurs habilités et agréés, afin de constituer des équipes stables, en capacité de mettre en œuvre, à grande échelle, des opérations d'envergure, impliquant le recours à des moyens spécifiques et selon des méthodologies adaptées aux contextes pédo-sédimentaires traversés.

De ce point de vue, nous avons pu noter à quel point les récentes opérations, préventives et programmées, avaient jeté les bases d'un cadre de référence chrono-stratigraphique dans la moitié nord de l'interrégion. Ce travail reste, pour une large part, à accomplir au sud, et singulièrement en région Centre-Val de Loire. La démarche est d'ores et déjà engagée, même si les différences de potentiel jouent tout à la fois avec et contre les préhistoriens. La faible dilatation des séquences sédimentaires permet de s'affranchir des contingences mécaniques liées à l'accès aux formations les plus profondément enfouies ; par contraste pourtant, les vestiges d'occupation du Paléolithique moyen et de la première moitié du Paléolithique récent y sont nettement moins bien conservés, à quelques exceptions près. La reconnaissance, en position d'interfluve, de formations limono-lœssiques de faible développement associées à des sols polyphasés, implique le développement de méthodologies spécifiques visant à discriminer ces enregistrements et à calibrer les phénomènes d'accrétions dont ils rendent compte. C'est à ce prix que pourront être approchés des témoins d'occupation, certes souvent mal conservés, mais dont le potentiel documentaire reste élevé, dans des contextes encore mal maîtrisés. Sous ce regard, il convient donc de faire porter l'effort sur le tiers sud de l'interrégion : la dynamique d'aménagement du territoire et l'implication des chercheurs en font un terrain d'expérimentation particulièrement prometteur pour la recherche paléolithique et mésolithique.

C'est à ce prix seulement que pourront être abordés des questionnements d'ordre paléogéographique, dans une interrégion particulière où se croisent différentes problématiques liées aux dynamiques de peuplement pléistocène en Europe de l'Ouest. Sous cet aspect, la charpente de l'édifice « travaille » déjà et quelques ruades sont envoyées en direction des cadres chrono-culturels établis. Il s'agit ici aussi d'une œuvre de longue haleine, dans un espace situé à la charnière de différentes écoles, aux pratiques contrastées. Nous en voulons pour preuve les discussions toujours vives entre spécialistes du Paléolithique final autour de la convergence – ou de la distinction, c'est selon – entre les faciès azilien/à *Federmesser* ou Belloisien/Laborien, même si les nomenclatures tendent à s'harmoniser.

En la matière, le renouvellement méthodologique des études pétrographiques, dans le sillage des PCR « Réseaux des lithothèques », ouvre à l'évidence des perspectives inédites et prometteuses, à travers une approche, non plus par grands « blocs » traditionnels, à l'historiographie propre, mais par « réseaux de lieux » et de mobilité. Cette profonde refonte paradigmatique conduira à coup sûr, dans les années à venir, à une redéfinition des paléocultures régionales, sous la pression de corpus de sites de plus en plus étoffés. Tout, dans les lignes de force qui se dégagent de ce bilan quadriennal, le laisse en tout cas penser.

NÉOLITHIQUE

Par Christophe GILABERT
Membre de la CTRA

Bilan de l'activité d'expertise

Ce sont près de 155 dossiers concernant 136 opérations concernant le Néolithique qui ont été examinés sur la période 2017-2020. Toutes ces opérations s'intègrent dans l'axe 4 de la programmation nationale « Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations ».

Ces dossiers se répartissent de manière assez équilibrée entre les trois régions qui composent la CTRA, que cela soit pour l'archéologie préventive ou programmée. Ils révèlent une activité

préventive soutenue et une archéologie programmée qui tend, sur la fin du quadriennal, à légèrement se développer. Cette dernière reste encore toutefois concentrée, notamment pour les opérations de terrain, sur le Centre-Val de Loire et les Hauts-de-France, la région Île-de-France restant en retrait avec aucune opération de terrain, faiblesse en passe d'être résorbée sur le prochain quadriennal.

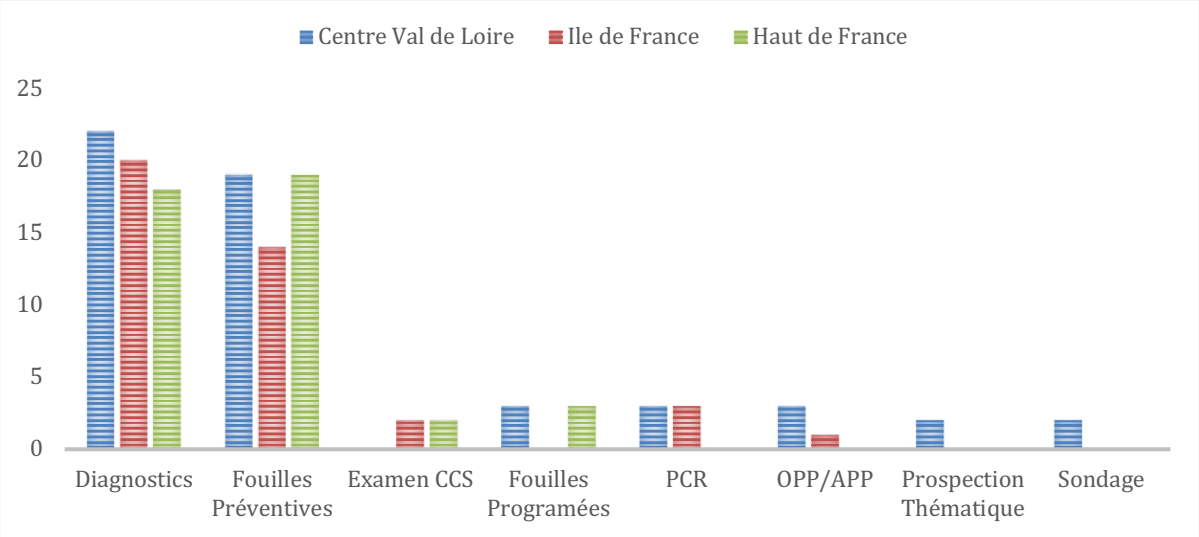
Les dossiers liés à l'archéologie programmée sont néanmoins globalement toujours peu nombreux, avec entre 8 et 10 opérations programmées tout type confondu (prospections thématiques, sondages, fouilles, PCR et OPP/APP). Les régions Centre-Val de Loire et Hauts-de-France sont les plus dynamiques en ce domaine, avec deux opérations de fouilles chacune : en Centre-Val de Loire, fouilles toujours en cours de Lisles « les Sablons » en Eure-et-Loir ou de Saint-Maur-sur-le-Loir « Les Meuves » dans le Loir-et-Cher et dans les Hauts-de-France, fouille de l'enceinte du Néolithique ancien de « derrière le Village » à Menneville dans l'Aisne ou celle du site de La rue Roger Darthois à Bouchain dans le Nord.

Pour les PCR, le Centre-Val de Loire et l'Île-de-France sont le terrain d'au moins deux à trois opérations qui se poursuivent depuis plusieurs années ou qui ont débuté lors de ce quadriennal, traduisant de nouvelles dynamiques de recherche dans cette région sur le Néolithique, notamment en Île-de-France. Ces projets sont portés essentiellement par des archéologues d'opérateurs d'archéologie préventive qu'ils soient publics ou privés et des archéologues des SRA. À noter qu'aucun programme de recherche n'était, au sein des trois régions composant la CTRA Centre-Nord, porté par un chercheur du CNRS ou un universitaire, même si ces institutions participent activement aux programmes en cours au travers de chercheurs et par le soutien d'UMR.

Les opérations programmées sont donc peu nombreuses. Elles se répartissent équitablement entre les différentes périodes, avec une opération sur un site d'extraction de silex et de fabrication de haches du Néolithique final sur le site des « Sablons » à Lisle, celle d'une enceinte du Néolithique ancien associée à une nécropole à Menneville « derrière le Village », une site d'habitat du Néolithique moyen à Saint-Maur-sur-le-Loir « Les Meuves » et enfin l'opération tout aussi atypique qu'exceptionnelle sur les niveaux hydromorphes des berges de l'Escaut Rue Darthois à Bouchain dans le Nord où des activités artisanales liées au travail du bois du Néolithique récent final ont été mises en évidence avec un mobilier exceptionnel. On mentionnera également quelques opérations de sondages et notamment celle menée dans le Cher après la découverte de bois immergés qui fournissent les premiers éléments pour la mise en place d'un référentiel dendrochronologique pour le centre de la France. Quant aux trois PCR traitant de problématiques relevant du Néolithique, ils concernent soit toute la période et sont ciblés sur des territoires particuliers, comme celui sur les haches en métadolérite, celui sur le Val-d'Oise et celui sur la Vallée de la Mauldre, ou s'attachent à une période particulière comme le PCR sur le Néolithique ancien et moyen en Centre-Val de Loire. On peut y ajouter les PCR trans-chronologiques, comme celui consacré au recensement et à l'étude des meules du Néolithique au Moyen Âge, ou encore ceux sur les matières premières lithiques dans le cadre du « Réseau de lithothèques » que ce soit en région Centre-Val de Loire ou en Île-de-France. Il est d'ailleurs à remarquer que les problématiques relatives à l'acquisition et la circulation des matières premières constituent un axe important de la recherche dans cette CTRA, puisqu'elles sont au cœur de plusieurs opérations programmées dynamiques, en fouille comme en PCR.

Pour l'archéologie préventive, 60 opérations de diagnostic et 52 rapports de fouilles ainsi que plusieurs CCS ont été examinés. Cela représente près de 815 ha de terrains diagnostiqués et environ 85 ha de fouilles. La superficie moyenne des opérations reste stable d'une année à

l'autre, même si pour les diagnostics on remarque une augmentation des surfaces investies et pour les fouilles une augmentation de la surface moyenne prescrite. Cette variable de la superficie moyenne des fouilles dépend de plusieurs facteurs dont le plus important, la nature et la surface des projets d'aménagement, nous échappe. En revanche, elle traduit également la volonté d'une approche spatiale plus extensive sur certains types de site permettant une observation adaptée à l'analyse de l'organisation de l'habitat.



Répartition des dossiers examinés par type d'opération.

Les rapports sont remis en moyenne après 3 ans avec la présence de rapports d'opérations anciennes (parfois plus de 7 ans) notamment de la part de l'Inrap (en raison d'un effort de résorption de son passif) et qui peuvent donc dépasser le délai de rendu de plusieurs années. Ils sont quasiment tous rendus en retard par rapport aux préconisations des SRA (entre 1 à 2 ans).

La répartition spatiale des opérations, quelle que soit leur nature, se concentre sur les vallées alluviales (en plaine ou en pieds de versant) qui représentent 90 % des opérations. Les autres secteurs d'intervention sont sur les plateaux, les terrasses intermédiaires étant peu investies. On remarque également de nombreuses zones de vides qui perdurent d'une année sur l'autre, notamment à l'est du Bassin parisien et sur les zones côtières du Nord.

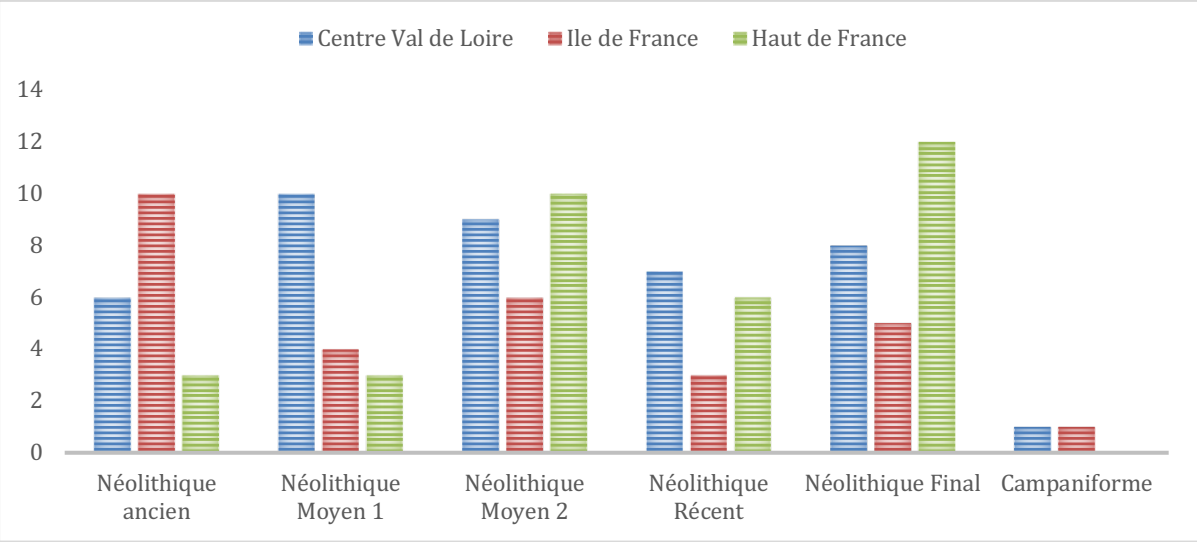
Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Si l'on regarde la répartition des fouilles par grandes périodes chrono-culturelles et par « typologie » de site, sur 52 opérations de fouilles ayant livré des vestiges d'occupations néolithiques au sens large, ce sont les habitats de la deuxième moitié du Néolithique (Néolithique moyen 2, Néolithique récent et Néolithique final) qui sont les plus nombreux aussi bien en diagnostic qu'en fouille. Les fouilles préventives et les diagnostics ayant livré du Néolithique ancien sont moins nombreux par rapport au Néolithique moyen et au Néolithique récent/final. Le Campaniforme et le début du Bronze ancien sont rarement représentés et assez isolées comme au « Marché des Sables » à Descartes en Indre-et-Loire par exemple.

Le classement des dossiers par grandes phases du Néolithique (ancien, moyen, récent/final et Campaniforme/Bronze ancien) ou encore par thématiques (habitat funéraire, site d'activités spécialisées…) montre toujours un déséquilibre très marqué toutes périodes confondues en faveur de l'habitat, le funéraire étant très peu représenté et le plus souvent sous la forme de

sépultures présentes au cœur de l'habitat ou isolées, si l'on excepte l'enceinte Néolithique ancien de Menneville ou encore la nécropole Cerny de Cormeilles-en-Parisis en Val-d'Oise.

Les périodes représentées varient d'une région à l'autre. Ainsi, en Île-de-France, le Néolithique ancien est bien représenté, alors que pour les Hauts-de-France, il l'est peu au profit de la seconde partie du Néolithique et notamment la fin de la période. Enfin, pour le Centre-Val de Loire, toutes les phases sont présentes avec une mention particulière pour le Néolithique moyen dans son ensemble. Les découvertes du Campaniforme et du Bronze ancien demeurent exceptionnelles et souvent très ponctuelles.



Nombre d'occurrences sur des opérations de fouilles préventives par périodes chronologiques.

Le Néolithique ancien

C'est en Île-de-France que cette période est, proportionnellement, la mieux représentée, notamment si l'on considère ses premières phases. Si la région Centre-Val de Loire a livré également plusieurs occurrences du Néolithique ancien, elles sont toutefois concentrées sur la fin de la période et la jonction avec le Cerny et le Néolithique moyen 1, les premières phases de la néolithisation y restant encore assez discrètes ou mal repérées, même si des résultats intéressants sur la précocité de la néolithisation de la Beauce ont été obtenus sur des fouilles récentes. La région des Hauts-de-France connait, elle, un certain déficit en matière de fouilles et même plus généralement de découvertes relatives à cette période même, hors de la Vallée de l'Aisne où l'on peut mentionner l'opération de Cuiry-Beaurieux « Les Gravelines » qui a permis de mieux cerner l'extension des villages rubanés et Michelsberg de « Cuiry-lès-Chaudardes » ou encore celle d'Orainville « Le Jardinet ».

Les découvertes concernent parfois des structures isolées, mais le plus souvent des habitats rubanés, notamment du Villeneuve-Saint-Germain et du Bliquy-Villeneuve-Saint-Germain. Ces habitats présentent des vestiges de fosses latérales, souvent seuls reliquats d'occupations érodées où les autres structures marquant l'habitat (trous de poteau, simples fosses et foyers), moins profondes, ont disparu. Certains sites présentent néanmoins des plans de bâtiments ou *a minima* une structuration intelligible de l'espace domestique comme à Vignely « la Porte aux Bergers » ou Trosly-le-Breuil « Les Obeaux » dans l'Oise, ou encore Voves « Le Bois Paillet » en Eure-et-Loir et à Sublaine « le Bois Gaulpied » en Indre-et-Loire.

Ainsi, la typologie des sites repérés et fouillés du Néolithique ancien reste majoritairement celle des habitats présentant des architectures de maisons de type danubien ou *a minima*, lorsque les structures de maintien sont absentes, les vestiges de leurs fosses latérales.

Sur ce type de structures, le rapport de la fouille de Voves présente notamment une analyse micromorphologique montrant un fonctionnement d'une fosse latérale probablement sous couverture. Cela pose une nouvelle fois la question sur le fonctionnement de ces excavations et la pluralité des formes de l'habitat au Néolithique ancien dans la moitié nord de la France. En effet, la question d'une plus grande diversité des formes de l'habitat Néolithique ancien, notamment en fonction des topographies considérées, commence à se poser au travers de plusieurs opérations. Des vestiges s'y présentent sous la forme de nappes de mobilier révélant des activités spécifiques, voire atypiques comme à Soupir « Les Sablons » en Hauts-de-France ou encore à Tigery « le Pessis Saucourt » en Île-de-France, sans l'organisation classique des habitats rubanés. Cela est significatif, notamment pour la fin de la période à Soupir, mais aussi pour les débuts de la néolithisation où le modèle danubien n'est pas encore systématisé, en tout cas loin des vallées alluviales (et si tant est qu'il le soit véritablement sur l'ensemble d'un territoire), et où les formes de l'habitat sont plus difficiles à appréhender expliquant pour partie le déficit de sites de cette période.

On soulignera, enfin, l'intérêt mis en évidence par plusieurs opérations de diagnostic et de fouille d'explorer en archéologie préventive des contextes jusque-là peu investis comme les plateaux pour le Néolithique ancien, ainsi que l'importance de fouiller même sur des surfaces restreintes certains types de sites comme dans le cas de découvertes de sépultures, même faiblement organisées *a priori* à l'issue du diagnostic. Sur la question du funéraire, un site est particulièrement bien documenté dans toute sa complexité et sa variabilité, notamment en lien avec des dépôts de faune, par la nécropole associée à l'enceinte de « Derrière le Village » à Menneville fouillée en opération programmée dans les Hauts-de-France.

Le Néolithique Moyen

Les sites repérés du Néolithique moyen se caractérisent plutôt par des vestiges peu structurés, des structures isolées, des niveaux de mobiliers si l'on excepte les enceintes de Passel « le Vivier » dans l'Oise et d'Épagny « le Fort » dans l'Aisne et celle de Marolles « Les Jachères » en Seine-et-Marne pour le Néolithique moyen 2. Pour le Néolithique moyen, à l'exception notable des enceintes de Passel et du site du Barrage à Ports en Indre-et-Loire, les sites se caractérisent plutôt par des vestiges peu structurés, des structures isolées et des niveaux de mobilier.

Les avancés sur les formes de l'habitat du Néolithique moyen sont un élément également important des résultats obtenus ou en cours de développement, que cela soit par le biais d'opérations préventives ou par le biais d'opérations programmées comme à Saint-Maur-sur-le-Loir « Les Meuves » où les travaux qui viennent de débuter sur des architectures domestiques circulaires documentent potentiellement une évolution de l'habitat au sein de différentes phases du Néolithique moyen. Des modalités évolutives d'occupation et d'habitat que l'on retrouve également à Bléré à la ZAC du Bois Gaulpied en Centre-Val de Loire.

Dans ce contexte, les remarques déjà émises pour le Néolithique ancien, quant à l'intérêt que représente la fouille d'occupations caractérisées par des niveaux de mobilier prend tout son sens pour mieux appréhender l'habitat du début du Néolithique moyen comme à Maillé « La Forgeais » en Indre-et-Loire et Illiers-Combray « Le Bois d'Amour » en Eure-et-Loir.

Cette période du Néolithique, notamment dans sa première phase avec le Groupe Chambon, a vu plusieurs opérations apporter des résultats significatifs quant à la connaissance des traditions céramiques et de l'habitat de cette culture. À l'autre bout du Néolithique moyen, à la fin du Chasséen classique, l'émergence de séries pouvant caractériser un Néolithique moyen 3, précédent le Néolithique récent, est également une thématique en devenir et plusieurs sites récemment fouillés livrent, lorsque l'on interroge les séries, un nouvel éclairage sur ces questions de transition durant tout le Néolithique moyen.

On signalera, en outre, que ces recherches se structurent de manière efficace notamment grâce au PCR sur le Néolithique ancien et moyen en Centre-Val de Loire, toujours en cours, et qui, même s'il n'a pas fait l'objet de rapport d'activité récemment, continue visiblement à être nourri par les découvertes réalisées notamment en préventif comme en témoignent plusieurs études au sein de RFO en lien avec ce PCR.

Enfin, la question des enceintes et du statut de ces occupations particulières, avec notamment des positions topographiques diversifiées entre éperon barré sur un plateau et implantation en vallée alluviale comme à Passel et Lauwin-Planque dans les Hauts-de-France ou celle de Marolle en Île-de-France, a bénéficié de fouilles préventives de grande qualité, extensives, livrant une documentation exceptionnelle et qui a permis de renouveler les données sur ces habitats.

Pour le funéraire, on signalera les découvertes de Villiers-sur-Seine en Bassée où trois sépultures, dont une au mobilier remarquable et traduisant des échanges lointains, questionne sur la diversité des modalités d'organisation du fait funéraire et des modes d'inhumation à cette période entre nécropole et sépultures isolées. Ou encore, la sépulture chasséenne de La-Croix-Saint-Ouen qui pourrait s'inscrire parmi les quelques sépultures « Chamblandes » éparses au sein du Bassin parisien durant le IV^{e} millénaire et dont l'architecture particulière interroge sur la pluralité des modes de construction des tombes au Néolithique moyen 2.

La fin du Néolithique

Dans les Hauts-de-France, où la phase finale du Néolithique livre toujours de nombreuses données, à l'exception de la façade maritime, on signalera la poursuite de l'opération tout aussi atypique qu'exceptionnelle sur les niveaux hydromorphes des berges de l'Escaut à Bouchain où des activités artisanales liées au travail du bois du Néolithique récent final ont été mis en évidence. De la même manière, plusieurs bâtiments de la fin du Néolithique dans le Nord de la France, attribuables au Groupe Deûle l'Escaut, ont été mis au jour et constituent un corpus qui renouvelle année après année très significativement les données sur l'habitat de cette période pour cette région comme à Rebreuve-Ranchicourt « RD 301 déviation d'Houdain » ou à « Prés Loribe » à Flers-en-Escrebieux dans le Pas-de-Calais. En parallèle, si ces sites structurés se repèrent plutôt bien, à l'instar de la situation pour le Néolithique moyen 2, d'ailleurs souvent présent sur les mêmes sites, la problématique des occupations peu structurées et essentiellement caractérisées par des niveaux de mobilier est également importante pour la fin du Néolithique et notamment le Néolithique récent montrant là encore la diversité potentielle des formes de l'habitat et des activités spécialisées qui s'y déroulent comme à Carvin au Parc d'Activités du Château-Espace Gare d'Eau (Pas-de-Calais). Ce type de site a été repéré plusieurs fois en diagnostic, des fouilles y sont en attente comme à Ymeray au « Mont-Sion » en Eure-et-Loir ou à Harnes « La Motte du Bois » dans le Pas-de-Calais.

Enfin, en Île-de-France, la fouille d'un habitat à Larchant « Le Chemin de Paris » caractérisé par un niveau de mobilier, contribue à compléter nos connaissances encore insuffisantes sur cette période pour le Bassin parisien comme pour tout l'ouest de l'interrégion.

La définition du Néolithique récent reste à l'échelle de toute l'interrégion partiellement délicate en raison d'un manque de séries bien calées, même si cette question a largement progressé ces dernières années à la suite de projets de recherches qui ont contribué à mieux définir la fin du Néolithique en France septentrionale. Ainsi, les données livrées par le site des « Cormins » à Saint-Romain-sur-Cher, dans le Loir-et-Cher, interrogent sur la définition chrono-culturelle des sites de la fin du Néolithique, notamment à partir des données de l'industrie lithique, autant qu'elles témoignent de la nécessité de développer la fouille et les études sur des sites de cette période pour enfin obtenir un référentiel documentant ce type d'occupations encore mal connues en région, notamment dans la vallée du Cher.

Dans les Hauts-de-France on mentionnera également le cas du site de Rumilly « Les prés de Verchocq » dans le Pas-de-Calais. La découverte d'un atelier de taille reste en effet un cas unique dans le Nord-Pas-de-Calais et soulève de nombreuses questions sur le statut de l'atelier de Rumilly au sein des systèmes socio-économiques de la fin du Néolithique dans ce secteur mais pas seulement.

Peu de sépultures concernant la fin du Néolithique ont été investies durant ce quadriennal. On mentionnera la tombe en coffre découverte en diagnostic à Saint-Doulchard près de Bourges en Centre-Val de Loire et attribuée au Néolithique récent.

L'intérêt des approches thématique et/ou diachronique sur des territoires ciblés

Ce bilan quantitatif traduit des constances dans la typologie des opérations réalisées, notamment dans les grandes plaines alluviales et par conséquent dans la typologie des sites exploités et des thématiques abordées. Plusieurs dossiers couvrent toutefois tout ou partie de la période (parfois avec un ou des hiatus). Il s'agit notamment des PCR qui s'attachent à l'examen des données sur un territoire particulier et dans le temps long comme le PCR Val-d'Oise qui témoigne d'une dynamique intéressante ou encore celui sur la vallée de la Mauldre qui débute, mais aussi quelques sites occupés sur de longues périodes, souvent entre le Néolithique ancien et le Néolithique moyen et plus rarement sur tout le Néolithique.

On peut également signaler que la question des « contacts culturels » que cela soit en matière de transition dans le temps ou d'influence dans l'espace, notamment entre le Néolithique ancien et moyen, à la fin du Néolithique moyen et au cœur du Néolithique final, ont bénéficié de résultats particulièrement probants par le biais de fouilles préventives ou programmées, comme à Passel, Vignely ou encore Épargny, et sont au cœur d'un PCR sur ces périodes en Centre-Val de Loire et de nombreuses opérations dans le département du Nord notamment pour la fin du Néolithique.

Un bilan sur les découvertes fréquentes de fosses en Y plutôt attribuables, pour le Néolithique (un certain nombre pouvant se rattacher au Mésolithique), au Néolithique ancien et au Néolithique final, mériterait d'être réalisé.

À noter également pour la région Centre-Val de Loire, la thématique de la fabrication des ateliers de débitage développée sur la fouille programmée de Lisle « Les Sablons » et exploitée de façon particulièrement remarquable lors de la fouille de Bergeresse à Abilly qui a fait l'objet d'une opération de préparation à la publication (OPP). À ce titre, les problématiques relatives à l'acquisition et la circulation des matières premières et par extension d'objets particuliers constituent également toujours, notamment pour la fin du Néolithique, un axe important de la recherche dans cette CTRA puisque qu'elle constitue le cœur de plusieurs opérations programmées en fouille comme en PCR (PCR Haches en métadolérite, PCR Val-d'Oise, fouille programmée des Sablons, sondage et OPP dans la zone du Grand-Pressigny).

Réflexions méthodologiques

La fouille de plusieurs occupations caractérisées au diagnostic par des niveaux de mobilier, bien conservé, parfois en palimpseste, et avec peu ou pas d'éléments structurant a montré tout l'intérêt de ce type d'opérations. Les multiples approches spatiales multiscalaires développées sur ces niveaux de mobilier et leur traitement statistique ont donné de très bons résultats. Elles permettent dans de nombreux cas d'individualiser correctement les phases chrono-culturelles présentes et d'obtenir des informations parfois inédites notamment pour la phase ancienne du Néolithique moyen et pour la fin du Néolithique. En corolaire, des données inédites sur l'habitat et les espaces domestiques pour ces périodes et au sein de secteurs géographiques où elles font défaut sont également obtenues. Il faut donc poursuivre, notamment pour les zones de plateaux, la grande majorité des opérations concernant les zones basses (plaines et pieds de versant), la prescription de fouilles sur ce type de site, apparaissant comme peu structuré au diagnostic. Ce constat est particulièrement prégnant pour le Bassin parisien et le Centre-Val de Loire. On le voit pour l'ensemble du Néolithique et notamment sa première moitié, les formes de l'habitat et les modalités d'occupation d'un territoire sont multiples et il est important d'aller chercher des types de sites différents qui permettront de documenter cette variabilité et cette complémentarité de l'espace habité.

La question de l'habitat en terre crue, quel que soit la période, revêt un caractère particulier en terme interprétatif et méthodologique. Les nombreuses découvertes réalisées sur cette thématique, notamment en Centre-Val de Loire par exemple dans le secteur de Prasville et en Île-de-France, interrogent à plusieurs niveaux sur l'architecture et l'organisation de l'habitat groupé en terre entre le Néolithique moyen et final. Une interrogation qui se porte d'abord sur notre capacité dans le cadre des diagnostics à repérer et documenter de manière efficace ces architectures avec des moyens la plupart du temps insuffisants. Une interrogation qui se porte également sur la façon d'aborder ces vestiges en contexte de fouilles préventives tant en termes méthodologiques qu'en termes de moyens nécessaires à leur observation/ compréhension sur le terrain et en phase d'études et d'analyses. On constate, et c'est heureux, une prise en compte plus aboutie et plus systématique de cette problématique, mais elle doit s'effectuer en corrélation avec la mise en place de référentiels et de méthodes d'investigation qui ne pourront réellement porter leur fruit que si les opérations sont dotées des moyens adéquats.

Un point peut aussi être fait sur l'utilisation des dates ^{14}C, souvent insuffisantes dans les rapports de fouille et qui doivent être mises en place pour les diagnostics de façon plus réactive. Une politique plus ambitieuse doit être engagée. Une tendance qui devient toutefois plus fréquente. Enfin, l'utilisation des datations ^{14}C doit se faire de manière plus maitrisée et avec une meilleure corrélation avec les vestiges et parfois même leur stratigraphie. Certains rapports montrent encore une utilisation trop directe et insuffisamment critique des datations absolues ce qui aboutit à des interprétations discutables voire erronées.

Dans le domaine de la prescription nous insisteront sur la nécessité de privilégier des emprises de fouille extensive et d'éviter autant que possible leur morcellement qui ne permet pas d'appréhender les formes réelles de l'occupation notamment pour le Néolithique moyen 2 et le Néolithique récent/final dont la structuration de l'habitat demeure encore floue selon les secteurs géographiques. Pour cette dernière période, en Île-de-France et en Centre-Val de Loire, où les données disponibles progressent davantage, il faut une démarche volontariste en matière de prescription pour poursuivre une collecte d'information, en augmentation, mais encore souvent faible et opportuniste.

Enfin, on insistera sur la nécessité de mieux questionner les approches géomorphologiques et paléo-environnementales en regard des problématiques archéologiques et taphonomiques des occupations. Souvent ces deux aspects sont trop déconnectés et la présentation des contextes topographiques et géoarchéologiques est beaucoup trop générale et/ou éloignée du contexte précis du site étudié. Une mention particulière toutefois pour les études géomorphologiques menées dans la plupart des rapports de services de collectivités qui sont parfaitement intégrées et d'une grande rigueur et lisibilité.

Une remarque enfin sur les approches diachroniques proposées par les deux PCR ciblés sur des territoires particuliers comme celui sur le Val-d'Oise et celui sur la Vallée de la Mauldre. Ces projets collectifs de recherche, davantage tournés vers une approche spatiale diachronique d'une zone géographique particulière, souvent au sein d'une zone ouverte et de contact culturel, vont constituer des fenêtres d'observation à même d'enrichir les connaissances relatives aux questions classiques des groupes culturels ainsi qu'à l'adaptation de l'homme à son milieu. On ne peut que souhaiter que ces deux PCR qui intéressent l'Île-de-France soient à l'origine d'une dynamique qui débouche sur des opérations de terrains, notamment le PCR Val-d'Oise.

Forme éditoriale et qualité des rapports et des études

Les rapports de diagnostic ou de fouille préventive sont de qualité très inégale, mais, majoritairement, le travail sur le terrain dont ils rendent compte comme l'analyse des données est satisfaisante avec une qualité particulièrement perceptible dans les analyses de mobilier très majoritairement de bon niveau que cela soit pour les diagnostics comme pour les fouilles. C'est essentiellement la contextualisation et la mise en perspective des données qui peut parfois poser problème.

Si les rapports de diagnostic sont globalement corrects, plus d'un tiers a néanmoins fait l'objet de remarques sur des insuffisances dans le travail sur le terrain ou dans la description des vestiges et l'analyse des données de terrain. D'autres encore, très minoritaires, ont été reçus avec réserves et ne remplissaient leurs objectifs véritablement qu'*a minima* rendant la décision post-diagnostic très complexe.

Pour les fouilles, qu'elles soient préventives ou programmées, la grande majorité sont satisfaisantes avec quelques-unes d'un très bon niveau et seulement quelques opérations présentent des insuffisances significatives qui concernent d'ailleurs la même problématique, celle de la complétude du traitement des données de fouilles, des analyses et des inventaires. Pratiquement toutes les opérations ont d'ailleurs fait l'objet d'un avis favorable ou d'un encouragement à la publication de leurs résultats sous la forme d'articles ou de monographies.

D'autres problèmes, davantage de forme mais pas seulement, sont récurrents pour l'ensemble des rapports, que cela soit pour le préventif ou le programmé, malgré les remarques répétées de la CTRA comme :

- le manque encore trop régulier des PSI dans les rapports de fouille, empêchant ainsi d'avoir connaissance des moyens mis à disposition du responsable pour mener à bien son opération et donc d'analyser l'évolution des pratiques des opérateurs dans ce domaine ;
- l'utilisation de représentations graphiques (photographies, coupes, plans…) peu lisibles et trop générales avec souvent des échelles disparates ou erronées ;

- une représentation graphique des mobiliers (photos et/ou dessins) très insuffisante malgré une qualité d'analyse stable ;
- des difficultés à intégrer les résultats des études, souvent rejetées en annexe et parfois mal utilisées et en conséquence des synthèses minimales au profit d'une description uniquement factuelle notamment pour les études géoarchéologiques (micromorphologie, pédologie…) ;
- les études de mobiliers céramiques et lithiques se présentent parfois comme des études de « collection », déconnectées des contextes stratigraphiques, structurels et spatiaux. Si ces écueils ne concernent pas la majorité des rapports, ils traduisent néanmoins un problème général d'organisation et de perte de sens de l'examen archéologique d'un site. Dans certains cas, par ailleurs, le mobilier n'est pas enregistré par unité stratigraphique, notamment de plus en plus souvent au sein des structures en creux.

Difficultés rencontrées

La question de la recherche programmée de terrain en Néolithique pour l'Île-de-France, encore absente, parait toujours être un problème au regard des potentiels archéologiques de cette région et de la qualité des chercheurs présents sur ce secteur. Cela doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du SRA même si des PCR de qualité émergent et que l'on peut espérer que leur dynamique suscite des opérations de terrains.

On attirera également l'attention sur le danger que représente la baisse des moyens mis à disposition pour le diagnostic préventif et en corolaire la baisse de qualité de traitement et d'analyse des vestiges notamment sur le terrain que cela entraine, notamment pour les diagnostics réalisés par l'Inrap dans les Hauts-de-France, mais pas uniquement dans cette région. Ainsi, sur le terrain on assiste parfois à des opérations où les extensions et les tranchées complémentaires sont insuffisantes au sein d'un maillage trop lâche, où les tests de structures et l'approche des niveaux de mobilier le sont tout autant. Parfois à l'inverse les décapages mécaniques sont trop invasifs et l'approche manuelle insuffisante.

Pour les fouilles c'est l'absence ou la faiblesse de l'approche manuelle qui limite souvent la découverte de mobiliers et interdit souvent un enregistrement stratigraphique adapté.

Forces et faiblesses

Au final, les opérations et les programmes de recherches réalisés au sein des trois régions constituant la CTRA Centre-Nord mettent en évidence des points forts et des tendances dans la recherche corrélés à des axes et thématiques en voie de développement comme des points faibles à réduire.

Coté dynamique, on trouve les thématiques sur les matières premières notamment lithiques avec les PCR du réseau lithothèque. Leur l'objectif est de travailler à la compréhension des mécanismes de formation et d'évolution des silex en établissant un référentiel et une grille d'analyse communes qui permettent de définir avec précision les types de matériaux mais aussi et surtout de déchiffrer la « chaîne évolutive des silex ». Les deux PCR de l'interrégion concernés, en Centre-Val de Loire et Île-de-France, témoignent de l'utilité de la démarche interdisciplinaire, collective et novatrice engagée par ces projets et de la qualité de ses travaux et de ses apports. Cette mise en réseau et cette mutualisation des bases de connaissance crée un pôle de compétences pluridisciplinaire, permet une meilleure dissémination de l'état

de l'art et des méthodes de caractérisation et enfin un soutien à la recherche de haut niveau dans une perspective désormais européenne avec la mise en place du GDR pilotant l'ensemble des PCR.

De la même manière, le développement de recherches interdisciplinaires et diachroniques sur des microrégions est à poursuivre en diversifiant les typologies d'opération et leurs géographies. Ainsi des milieux autrefois peu investis le sont de plus en plus et selon des modalités adaptées et extensives. Une complémentarité entre préventif et programmé est à ce titre à rechercher et lorsqu'elle peut être menée donne des résultats à haute résolution comme en témoigne les PCR qui développent ce type d'approche croisée.

Des angles morts restent prégnants et nécessitent un accroissement des recherches. C'est le cas des formes de l'habitat du Néolithique ancien, du funéraire de façon générale, de l'habitat du Néolithique final, hors des Hauts-de-France et encore pas pour toutes ses expressions.

La nécessité de sortir de schémas qu'on pourrait qualifier de préconstruits dans les formes de l'habitat aux deux extrémités du Néolithique est nécessaire pour appréhender la diversité des installations humaines. Dans cette optique la question de la reconnaissance des architectures en terre et notamment de leur détection lors des diagnostics puis de la mise en place de techniques d'investigations adaptées pourrait permettre de renouveler les paradigmes qui structurent notre vision de l'habitat groupé.

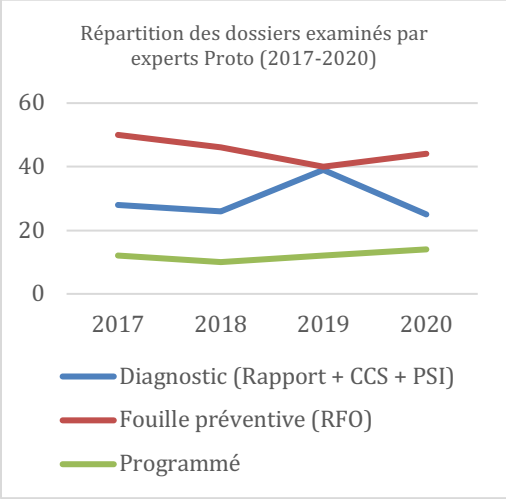
Enfin, le développement de problématiques environnementales encore insuffisantes dans l'approche des sites doit nous conduire à développer le travail sur des unités paysagères pour appréhender le déplacement de l'habitat à l'échelle de micro-territoires. C'est en multipliant ces études à l'échelle locale que des approches plus globales pourront être menées pour appréhender les structures agropastorales au travers de travaux multi-scalaires et interdisciplinaires.

ÂGES DES MÉTAUX

Par Geertrui BLANCQUAERT, Jenny KAURIN et Isabelle KEROUANTON
Membres de la CTRA

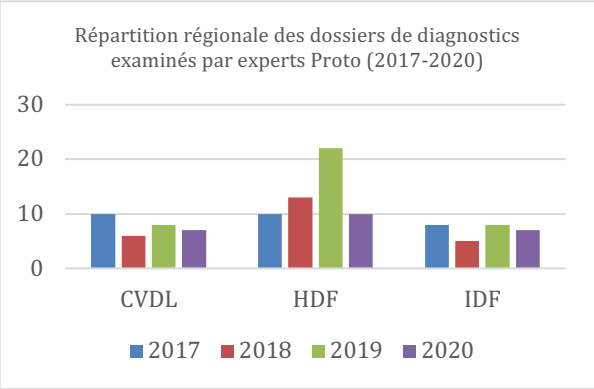
Bilan de l'activité d'expertise

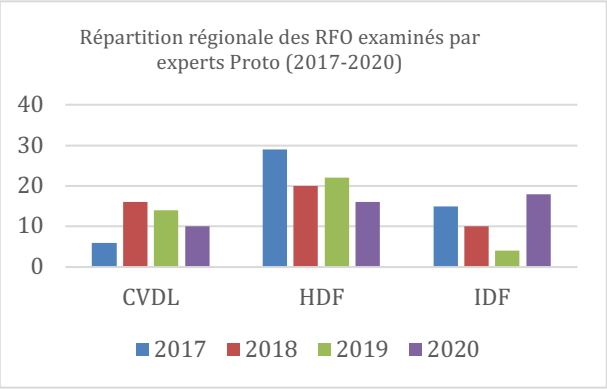
346 dossiers ont été examinés par les experts pour la Protohistoire de 2017 à 2020, se répartissant en 118 diagnostics, 180 fouilles préventives et 48 dossiers d'archéologie programmée.

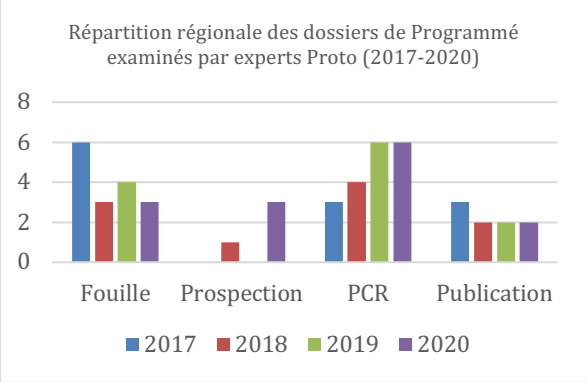


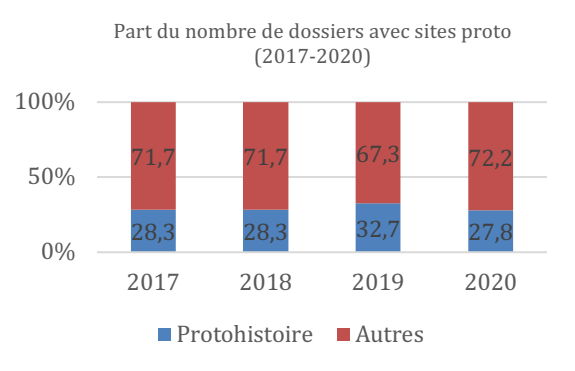
Aucune évolution significative n'est à mentionner, si ce n'est, en 2019, une augmentation du nombre de dossiers de diagnostics et une légère baisse du nombre de rapports de fouilles préventives. En 2020, les diagnostics repartent à la baisse et les rapports de fouille accusent une légère hausse, mais il est difficile de tirer quelque conclusion évolutive que ce soit sur cette année au contexte national bien particulier (limitation des diagnostics sur le terrain, avancée des études au fil des confinements sanitaires...).

De 2017 à 2020, les dossiers liés à l'archéologie préventive examinés par les experts pour la Protohistoire ont concerné des opérations majoritairement localisées dans les Hauts-de-France. Le nombre de dossiers liés à l'archéologie programmée reste très bas.



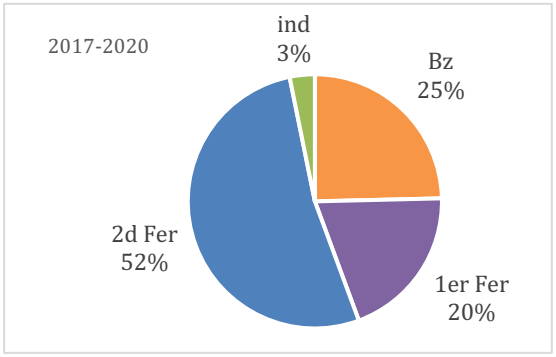


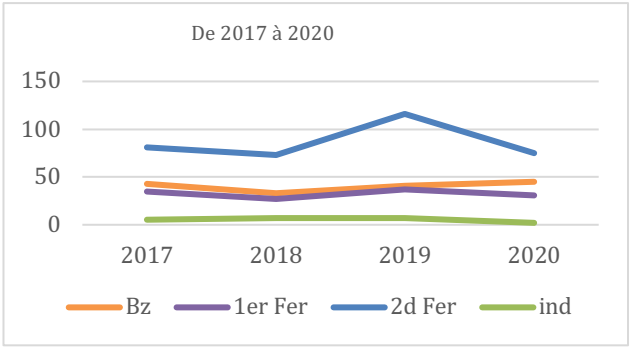


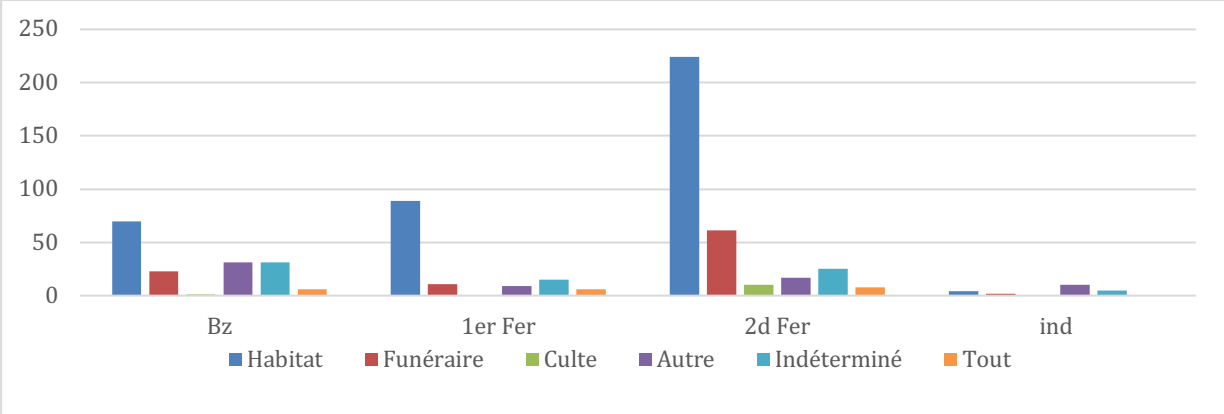


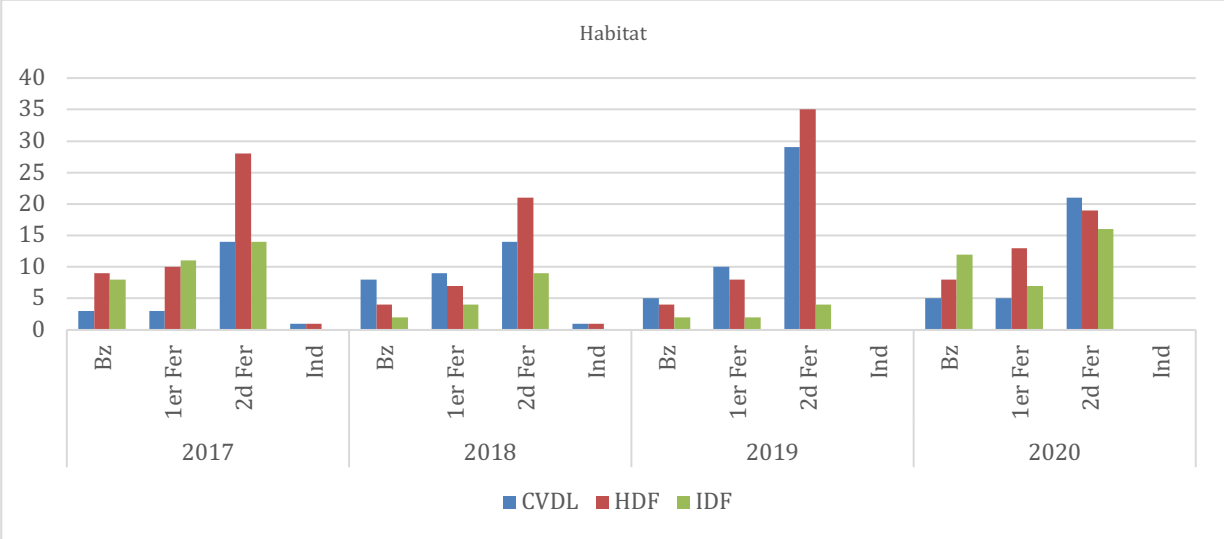
Il convient d'ajouter à ces différents dossiers, ceux qui ont été examinés par d'autres experts sur des sites diachroniques, et qui faisaient état de découvertes sur des sites protohistoriques. Ainsi, au total, ce sont 423 dossiers qui portaient, intégralement ou partiellement, sur des sites occupés ou des thèmes relatifs à la période entre le début de l'âge du Bronze et la fin de l'âge du Fer, soit près de 30 % des 1439 dossiers examinés entre 2017 et 2020 par la CTRA Centre-Nord. Ces dossiers concernent 282 communes, parmi lesquelles 86 où nous sommes revenus plusieurs fois.

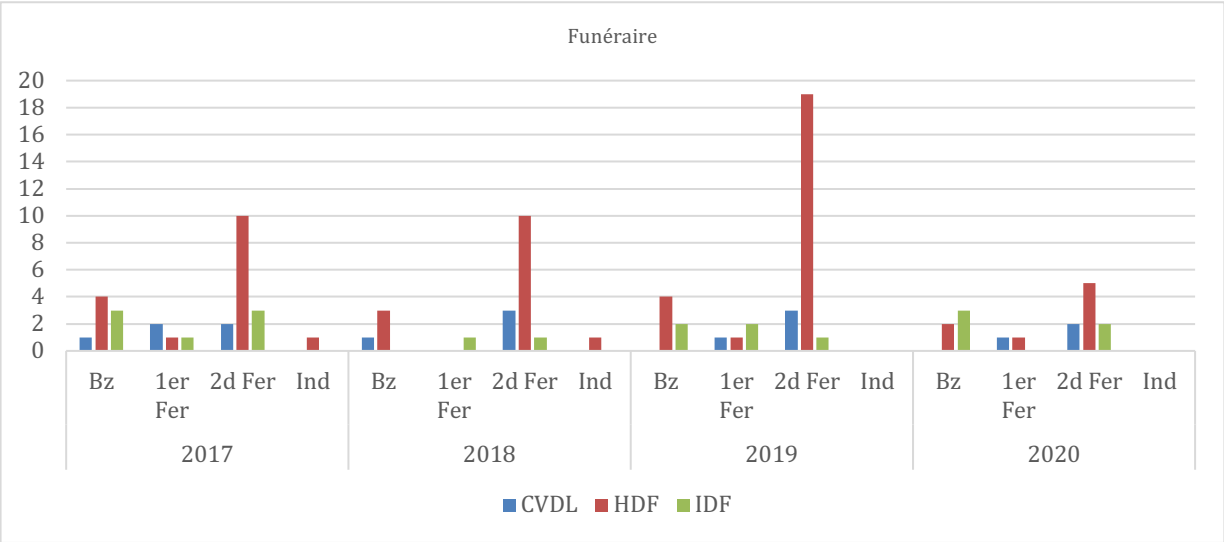
Le classement des dossiers par grande période (âge du Bronze, premier âge du Fer, second âge du Fer) et par grand thème (habitat, funéraire, culte, autre, indéterminé) abordés montre, de 2017 à 2020, un déséquilibre très marqué en faveur de l'habitat du second âge du Fer, et, de manière plus générale, une bien meilleure représentation des sites occupés ou des thèmes liés à la fin de la période protohistorique.







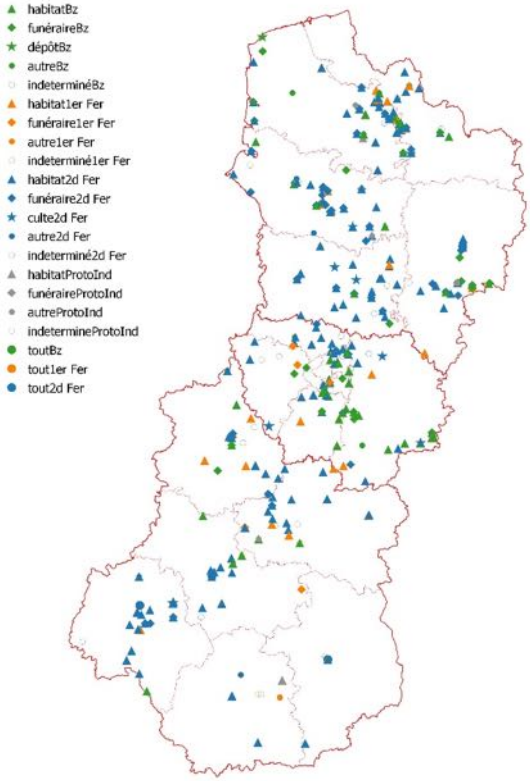




Bilan et prospectives

En préalable, notons que, globalement, l'espace couvert par la CTRA Centre-Nord est occupé par des équipes stables qui ont une très bonne connaissance des contextes et des attendus.

Et ce même si, essentiellement ces deux dernières années, nous avons régulièrement constaté le départ de responsables d'opération et d'agents porteurs de projet entrainant quelques fois des difficultés dans le bon achèvement des études et des rapports.



Si les âges des métaux sont bien représentés au sein des travaux de la CTRA Centre-Nord (30 % des dossiers examinés entre 2017 et 2020), ils montrent, tout au long de la période d'examen, un très large déficit pour les sites les plus anciens. C'est en particulier vrai pour les habitats de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer, peu structurés, avec des structures éparses et peu de mobilier. Les habitats groupés et structurés, qui se développent à la fin du premier âge du Fer sont, de fait, plus faciles à détecter et appréhender. Difficultés de détection et d'appréhension perceptibles tant au niveau de l'exercice du diagnostic, que de celui de la prescription archéologique. S'il n'est pas toujours facile, sur le terrain, de caractériser et dater un site marqué par quelques structures en creux éparpillées parfois sur une grande surface, il ne l'est guère plus, pour les services régionaux de l'archéologie, de prescrire sur de grandes surfaces. Ce n'est toutefois que par le biais de décapages extensifs que ces habitats ouverts de l'âge du Bronze et des débuts de l'âge du Fer peuvent être étudiés, tel que préconisé dans la Programmation nationale de la recherche archéologique.

De manière générale, les habitats de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer sont bien appréhendés par les différentes équipes. Mais il convient d'être vigilant quant à une volonté, parfois trop marquée, de vouloir phaser « à tout prix ». Lorsque les vestiges font défaut ou sont indigents, il ne faut pas chercher à vouloir tout faire rentrer dans des cases chronologiques. Ce qui ne peut être daté assurément ne doit pas l'être sans un minimum de prudence ou de mise en garde quant à ce qui a mené au phasage retenu. Le risque de voir des plans d'habitat-type se multiplier n'est pas négligeable.

Si les habitats de l'âge du Bronze font un peu défaut en comparaison de ceux de la fin du premier âge du Fer, ou, surtout, du second âge du Fer, les sites « à enclos circulaires fossoyés » sont en revanche nombreux. Leur traitement, tant sur le terrain qu'en étude, est parfois un peu trop rapide et hâtif. Bien que n'étant pas systématique, le raisonnement « enclos circulaire = monument funéraire de l'âge du Bronze » est bien ancré, alors qu'il est avéré que tous ne datent pas de l'âge du Bronze et que tous n'ont pas vocation funéraire *stricto sensu*. Sur le terrain, le traitement est parfois un peu rapide, découlant de moyens limités accordés à leur fouille. Certaines équipes, profitant d'un substrat qui a pu permettre l'enregistrement de phénomènes d'infiltrations superficielles différenciées, adoptent des protocoles maintenant bien établis et rigoureux : coupe transversale mécanique couplée à l'observation des fluctuations du front de décarbonatation, coupes complémentaires et curages mécaniques.

Si la mécanisation est nécessaire pour mener à bien la fouille de ces fossés, il convient toutefois d'éviter une trop grande systématisation. Vider un fossé mécaniquement après avoir étudié scrupuleusement sa dynamique de comblement ne doit pas interdire une fouille fine, voire manuelle, de certains tronçons, afin d'y observer des aménagements particuliers, des rejets particuliers, que la pelle mécanique ne permet pas d'appréhender.

En revanche, souvent épargnés par les travaux d'aménagement du territoire, les sites de hauteur fortifiés sont largement sous-représentés. Sous-représentation qui n'est pas palliée par l'archéologie programmée, très déficitaire en Centre-Nord ces dernières années…

L'archéologie programmée est en effet en large perte de vitesse en Centre-Nord pour les âges des métaux. Peu de sites sont fouillés, à l'exception des *oppida* de Châteaumeillant et Amboise et de l'établissement rural aristocratique des Pierrières à Bâtilly-en-Gâtinais (qui viennent toutes de s'achever et entrent en phase de publication). Notons également les prospections et fouilles menées sur le site métallurgique de Meunet-Planches pour la fin du premier âge du Fer (et qui viennent de s'achever). Les périodes plus anciennes sont en revanche absentes.

Il faut cependant, pour celles-ci, se féliciter de la récente mise en place de PCR centrés sur l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, et qui ont pour objectif de mener à bien des synthèses thématiques (sur l'habitat et l'occupation du terroir dans les Hauts-de-France) ou avec une accroche plus locale (gravures de l'âge du Bronze de la forêt de Fontainebleau ; dynamique d'occupation de la Bassée à l'âge du Bronze). D'accroche également locale, le PCR « Bronz'Pal » a pour ambition d'examiner la question de la mobilité des populations de l'âge du Bronze, à partir de l'analyse de celles de la Bassée. Ces différents PCR, qui mobilisent de nombreux chercheurs, toutes institutions confondues, et brassent une masse considérable de données, sont nécessaires et novateurs, et doivent, à ce titre, être soutenus. Reste à souhaiter que de tels PCR puissent se mettre en place sur d'autres secteurs géographiques, très largement documentés par l'archéologie préventive ces dernières années (voire décennies), mais pour lesquels manque encore ce travail profond de synthèse et d'analyse à l'échelle d'un territoire.

Toujours en archéologie programmée, un nouveau type de projet a pris naissance ces dernières années. En lien avec la découverte illégale de dépôts d'objets métalliques, ces projets ne sont pas sans poser problème, notamment sur le plan administratif et en lien avec la législation. La CTRA Centre-Nord a eu à se prononcer sur deux cas de ce type entre 2016 et 2020. Ces projets de recherche concernent l'étude de ces objets recueillis illégalement mais qui ont été portés à la connaissance de la communauté scientifique (voire, en parallèle, de la Justice). Ils sont accompagnés de projets de prospection sur site, afin de retrouver d'éventuels vestiges liés au dépôt ou des structures annexes à ceux-ci. À défaut de mettre au jour des dépôts en contexte cadré et réglementaire (rares sont ceux découverts à l'occasion d'un diagnostic archéologique – mais cela arrive !), l'étude scientifique de ceux mis au jour illégalement est absolument nécessaire pour l'étude de ce phénomène de dépôt d'objets métalliques, mais fait inévitablement débat.

En ce qui concerne le second âge du Fer, plusieurs thématiques se dégagent de l'examen des dossiers relatifs aux opérations, tant isolées, que celles s'inscrivant dans de vastes projets d'aménagement[4].

[4] On pense ici aux zones d'aménagements concertés (ZAC) et aux carrières majoritairement.

Le premier sujet se rapporte à la caractérisation des établissements ruraux permettant d'une part, de réviser le classement hiérarchique de ces derniers et, d'autre part, de saisir l'organisation d'un territoire[5] aux contours artificiels car obéissant aux emprises des projets. Les recherches conjuguant exploitation des données archéologiques et résultats archéo-botaniques, archéo-zoologiques et paléo-environnementaux, en bref les regards croisés, dessinent les trajectoires non seulement des établissements ruraux, mais également ceux des campagnes. Il est possible de mieux cerner les facteurs qui conduiront ou non à la prospérité de ces habitats, voire au changement radical de vocation[6]. Il peut être considéré comme acquis que celle-ci est fondée tantôt sur des activités artisanales singulières (métallurgie, taille de pierre, etc.), tantôt agricoles et/ou pastorales ou encore des combinaisons de plusieurs d'entre-elles confortant des savoir-faire et par-delà les richesses. Ces occupations d'habitat, en tant qu'acteur, interagissent – de manière non-linéaire – avec les autres catégories de sites, qu'il s'agisse des lieux funéraires, cultuels, d'approvisionnements de matière première et à termes des *oppida*, ainsi qu'avec le milieu naturel par la pression qu'elles exercent sur celui-ci. En bref, elles animent le tissu économique, social et politique. Il en découle un paysage densément investi et probablement régi par des pouvoirs aux capacités fédératrices, si ce n'est compétitives. En effet, plusieurs établissements enclos se distinguent par leur superficie enclose, par le degré de complexité du système fossoyé et par la présence d'au moins un élément immobilier massif. Il peut s'agir tantôt d'un puissant fossé séparant la partie résidentielle des quartiers réservés aux habitats annexes et aux activités, tantôt d'un renforcement – à un moment donné – d'au moins un côté de l'enclos. Souvent interprété comme précepte d'ostentation, ces divers agencements rappellent des éléments constitutifs de fortifications et il convient de s'interroger sur leur rôle défensif/protecteur dans ces contextes d'habitat rural.

À cette grande variété morpho-fonctionnelle des établissements ruraux s'ajoutent ceux, à l'instar du site « les Perrières » de Batilly-en-Gâtinais (Loiret), où l'enclos *a priori* siège d'un pouvoir, est précédé de ou intégré à une vaste esplanade pouvant être bordée, côté interne, de bâtiments alignés. Ces types, repérés en quantité et principalement en prospection aérienne dans et autour de la commune de Boynes (Loiret), font l'objet de fouilles programmées.

Ces constats dressés, il reste aux chercheurs de mettre en exergue les causes qui ont pu conduire à accélérer, ralentir ou encore briser les dynamiques colonisatrices des établissements ruraux aux cours des cinq derniers siècles avant notre ère. Mais, il en ressort également, le besoin d'enrichir le vocabulaire[7] pour désigner et qualifier ces domaines d'une part et de poursuivre, s'il n'y a pas d'autre alternative, leur sauvegarde par la fouille d'autre part. Ils participent à part entière à construire la véritable histoire du monde gaulois et des territoires[8].

Le second sujet se rapporte aux questions liées à l'architecture. Pour le second âge du Fer, il s'agit principalement de plans de bâtiment à module porteur supposant l'existence de parois

[5] Dénué de ses *a priori* historiques, il s'apparente davantage à une fenêtre d'observation reflétant une réalité archéologique fiable. Objectivement, ce n'est que dans un second temps qu'il est possible de confronter les résultats archéologiques aux sources écrites.

[6] Dans de rares cas, l'habitat évolue vers un lieu sacré.

[7] Et ce nonobstant le risque d'en figer le sens.

[8] Au sens spatial du terme.

rejetées (parfois rappelées par une rigole ou quelques trous de poteau) ou pourvu d'un ou deux porches, signe d'un toit à pans coupés.

Outre des cas pour lesquels les plans, mais plus encore les trous de poteau étaient particulièrement bien conservés en profondeur, ainsi que par l'empreinte du poteau permettant au passage de connaître le diamètre des pièces de bois utilisées, ce sont des études relatives à la métrologie de l'architecture qui ont non seulement permis d'entériner les restitutions architecturales proposées, mais également d'éclairer les connaissances scientifiques des peuples gaulois, ici en l'occurrence la géométrie.

Grâce à des méthodes de fouille adaptées, des poteaux inclinés ont pu être documentés, évoquant des édifices construits sur châssis.

Enfin, nombreux sont les petits enclos[9] quadrangulaires, hors espace funéraire, associés ou non à des trous de poteau dans l'aire interne. Ils sont formés par un mince fossé peu profond (*a priori* et dans la limite des observations sans empreinte de poteau ou de planche). Il peut s'agir de vestiges d'habitations : ces « rigoles » servent alors de sablières, de tranchées de palissades… en bref, de fondation aux murs. Toutefois, leur comblement livre souvent des déchets variés rappelant des activités domestiques. C'est le cas des exemples fréquemment attestés dans le Nord de la France, particulièrement dans des secteurs sensibles aux inondations et où ils sont intégrés au parcellaire. Il est alors plausible d'y voir des creusements nécessaires au rehaussement de l'aire interne réservée à l'édification d'un bâtiment sur poteaux. Les fossés auront ensuite accueilli les rejets domestiques. Afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, il convient d'établir, avant toute nouvelle fouille de ce type de structures, un protocole de fouille – fine par essence –, d'échantillonnage et d'enregistrement couplé à diverses analyses (^{14}C, micromorphologie, etc.).

L'indispensable nécessité d'articuler en amont de l'intervention sur le terrain les méthodologies appropriées à la nature des vestiges attendus, a été parfaitement illustrée par les résultats remarquables de la fouille de Saint-Just-la-Chaussée (Oise), un des rares sanctuaires traités en archéologie préventive. L'évocation des lieux cultuels permet d'aborder le troisième sujet, soit celui relatif au traitement des défunts. L'exploitation exhaustive[10] des données archéologiques a occasionné la découverte de plus en plus récurrente de squelettes et d'os humains hors espace consacré, dont ceux en silo en sont la principale expression. Pour ce phénomène déjà bien connu pour les IV^{e} et III^{e} s. av. J.-C. un travail de synthèse a été examiné dans le cadre d'une demande d'aide à l'édition. L'étude conclut à des pratiques codifiées dans le traitement de ces défunts et liées au monde agricole compte tenu des associations homme/animal et/ou objet rares, voire absentes dans les nécropoles, mais accoutumées dans les sanctuaires. Ce travail permet d'entrebâiller la porte menant à la sphère mentale et spirituelle de la société gauloise.

Quant aux nécropoles véritables, un fort régionalisme se dénote tant dans le traitement du corps, inhumation ou incinération, que dans l'architecture de la tombe. Dans le Centre-Val de Loire l'inhumation se pratique à la fin de l'âge du Fer dans des chambres parementées de pierres, là où dans les Hauts-de-France et plus particulièrement dans l'ancienne entité picarde l'incinération s'impose dès le III^{e} s. av. J.-C. Ces espaces dédiés aux morts prennent davantage place dans le tissu des habitats tel qu'illustré à Barenton-Bugny et ne forment plus

[9] Ils mesurent entre 10 et 15 m de côté, rarement plus et sont soit fermés, soit ouverts, rarement en L ou arciforme.

[10] De la fouille intégrale des structures aux études les plus complètes que possible des données.

de champs mortuaires comme au début du second âge du Fer. Grâce à des équipes pluridisciplinaires et confirmées, le rituel de libation, les structures péri-funéraires, ainsi que les possibles autels ont pu être documentés en parallèle aux études anthropologique et archéologique classiques.

À été examiné un rapport de diagnostic réalisé à Villedieu-sur-Indre (Indre) dont les résultats, non pas remarquables mais assurément exceptionnels, incitent davantage à la conservation *in situ* des vestiges découverts. En effet, les traces d'occupations du V^{e}, puis des II^{e}/I^{er} s. av. J.-C. (de nombreux alignements de trous de poteau, plans de bâtiments, tour de potier, puits, niveaux sédimentaires anthropisés ou tourbeux, etc.) ont été mises en évidence sur plusieurs hectares en fond de vallée, dans un contexte humide assurant la conservation – encore trop rarissime – des matières organiques. Les trous de poteau détiennent encore les troncs. Compte tenu de ces éléments, le potentiel de ce lieu est immense.

Quant à la recherche programmée et plus précisément les fouilles, comme déjà évoqué plus haut, elles s'avèrent rares et concernent les sites fortifiés de hauteur et les sanctuaires tels que Meaux (Seine-et-Marne) et Ablis (Yvelines). Outre le fait que trois d'entre elles s'effectuent au sein de véritables réserves archéologiques[11], elles visent à répondre à des questions précises. Ainsi, à Châteaumeillant (Cher) il a été possible de mettre en évidence une portion du *murus gallicus* sous le rempart massif, tandis qu'à d'Amboise ce sont davantage les éléments se rapportant à la structuration urbanistique et à la genèse même de l'*oppidum*. Mais Amboise s'impose également comme exemple unissant recherche programmée et préventive. Ici encore, c'est le travail collectif et interinstitutionnel qui aboutit d'ores et déjà à des résultats novateurs dont on retiendra le parcellaire conceptualisé, la sectorisation en quartiers spécialisés et le rôle même de l'*oppidum* en « territoire » turon.

Au travers du cas d'Ablis, ce n'est pas tant l'entité sanctuaire qui a pu être renseignée, mais le projet dans sa globalité en tant que laboratoire expérimental des hautes technologies (imagerie 3D, etc.) impliquées pour l'enregistrement et la restitution des données archéologiques.

Le recours aux techniques des sciences dures se traduit dans le PCR relatif à la production monétaire en alliage cuivreux des Carnutes et dans la prospection thématique portant sur l'origine des parures en roches noires. Dans le cadre de l'archéologie préventive, ce sont avant tout les études physico-chimiques des déchets de métallurgie du fer qui ont renouvelé le regard sur le savoir-faire des forgerons de l'âge du Fer. Les analyses de phosphates, parfois couplées à d'autres recherches (p.ex. de battitures) font également leur retour dans la caractérisation des emprises et des fonctions des bâtiments. Enfin, sont apparus l'utilisation des drones et prises de vue zénithale en tant qu'aide à une meilleure lecture du terrain. Dont acte. Mais il y a un revers de médaille : ces images ne peuvent en aucun cas remplacer la fouille à proprement parler.

La recherche concernant les âges des Métaux se démarque ainsi par un certain dynamisme, porté notamment par les nombreux sites identifiés et fouillés en archéologie préventive sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France, de l'Île-de-France et du Centre-Val de Loire. Les fouilles programmées restant focalisées sur des sites de la fin du second âge du Fer, elles ne réussissent malheureusement pas à contrebalancer le déséquilibre entre les périodes anciennes et récentes. Au vu de la qualité des sites mis au jour, souvent déterminante pour

[11] Au sens de la convention de Malte.

alimenter les problématiques actuelles de la recherche sur les âges des Métaux, on regrette le trop faible nombre de publications.

Enfin, d'une manière plus générale, on insistera sur l'importance de la mise en œuvre d'une stratégie adaptée à la détection des sites de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer (au moins jusqu'à la fin de La Tène C), qui implique un maillage de tranchées resserré et des tests en nombre suffisant pour caractériser la nature des structures mises au jour et asseoir leur datation sur des critères objectifs (recours maîtrisé aux typo-chronologies des mobiliers et aux datations radiocarbones). Malgré la nécessaire urgence dans laquelle se déroulent les diagnostics, il est impératif que les différents spécialistes requis puissent intervenir et qu'un temps suffisant soit laissé au responsable pour analyser les vestiges mis au jour. La compréhension de ces occupations nécessite de grands décapages extensifs (ou, le cas échéant, une juxtaposition de petites surfaces appréhendées dans la durée), qui ne se limitent pas aux noyaux *a priori* les plus densément occupés. Cela vaut tout particulièrement pour les occupations de l'âge du Bronze, du premier âge du Fer et de la première moitié du second âge du Fer, mais cette démarche est tout aussi importante pour la fin de l'âge du Fer, où il convient désormais de s'attacher à la caractérisation des abords des enclos. De fait, ces décapages doivent être suivis de nettoyages fins permettant de reconnaître le maximum de structures et d'en réaliser une fouille exhaustive, selon des méthodes adaptées. L'analyse des sites doit trouver un équilibre entre la surinterprétation des données parfois observée, et à l'inverse, une approche trop réductrice se limitant à la seule étude des structures datées par du mobilier. Cet équilibre est à rechercher à travers une meilleure intégration des études des différents spécialistes, qui doivent venir enrichir la présentation des données et nourrir la réflexion du responsable d'opération. Il est à espérer que les années à venir verront une meilleure valorisation de ces travaux à travers l'émergence de nouvelles publications et de nouveaux projets de recherche portant sur des terroirs ou des problématiques particulières.

ANTIQUITÉ

Par Marc HEIJMANS, Michiel GAZENBEEK et Stéphane VENAULT
Membres de la CTRA

Un total de 446 dossiers a été traité pour l'Antiquité sur la période 2017-2020. Un tiers concerne le milieu urbain qui concentre par ailleurs la plupart des fouilles programmées et projets collectifs de recherche. Les dossiers se répartissent de façon très inégale sur quatre des axes de la programmation nationale (axes 6, 9, 10 et 12) ainsi que sur le domaine funéraire.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Axe 6 – Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

L'axe 6 est représenté par une douzaine de dossiers par an. Plus de la moitié de ceux-ci concerne des vestiges cultuels appréhendés dans un cadre de recherches programmées, qu'il s'agisse de sites urbains ou ruraux. Ce sont de ce fait souvent les mêmes sites qui reviennent en commission au fil des ans.

L'activité programmée est représentée essentiellement par un projet de recherche ambitieux portant sur le sanctuaire du Vaux-de-la-Celle à Genainville (78), avec la reprise des fouilles du

théâtre et d'une aire en face du sanctuaire. Mentionnons également une campagne de fouille sur un *fanum* rattaché à l'agglomération secondaire de Lewarde-Masny (59).

Les sites de Déols (37), d'Estrées-Saint-Denis (60), de Saint-Just-en-Chaussée (60) et de Nesle/Mesnil-Saint-Nicaise (80) sont les sites les plus représentatifs de cette thématique en archéologie préventive.

À Déols, un sanctuaire domanial se compose de quatre *fana* et d'un espace sacré palissadé se succédant dans le temps à 150 m de distance d'une *villa*. La fouille fine des fosses à dépôts rituels autour de ces structures puis une étude approfondie du mobilier associé donnent de nombreuses informations sur les rites pratiqués. À Estrées-Saint-Denis, une fouille tout en longueur sur le tracé d'un gazoduc a mis en évidence, en partie, un ensemble associant un théâtre, un *fanum* et un enclos à entrée monumentalisée. Saint-Just-en-Chaussée s'illustre essentiellement par des vestiges mobiliers qui résultent de banquets dérivés de pratiques en vigueur à la période laténienne. Le cas de Nesle/Mesnil-Saint-Nicaise se distingue par une intense pratique sacrificielle d'animaux dont témoigne la découverte d'un lot de 30 000 ossements attribués à des caprinés. Elle met également en évidence la construction d'un *fanum* à la fin du II^{e} siècle auquel sont associés deux puits dans lesquels a été retrouvé un exceptionnel ensemble d'*ex voto* en bois composé d'une dizaine de pièces.

Notons un nouveau projet collectif de recherche, débuté en 2020 et porté par Raphaël Golosetti (Sorbonne-Université), intitulé « Paysages religieux antiques en Île-de-France » et qui vise à étudier les sanctuaires et leur rapport avec les paysages sur la longue durée, de la fin de la Protohistoire jusqu'à l'Antiquité tardive en Île-de-France.

Axe 9 – Le phénomène urbain

Un tiers environ des dossiers est relatif aux agglomérations, dont une grosse moitié est abordée dans un cadre de recherche programmée, le restant dans celui d'opérations préventives. Les fouilles programmées sont portées par des chercheurs du ministère de la culture dans de nombreux cas, puis de l'Inrap ou des collectivités territoriales, notamment ceux des villes de Chartres (28) et de Bourges (18). L'université et le CNRS sont faiblement investis. Pour Amiens (80) et pour Orléans (45) il s'agit de préventif uniquement.

Dans les chefs-lieux de cité, les fouilles préventives sont relativement nombreuses, en particulier à Chartres et à Amiens, puis dans une moindre mesure à Bourges et à Meaux (77). La fouille de Beauvais « Jeu de Paume *»* (60) a permis de suivre sur une grande surface, ce qui est plutôt rare en archéologie urbaine, l'évolution d'une partie de la ville antique et médiévale.

Comme dossiers programmés, citons deux PCR documentaires à Chartres et à Meaux ainsi qu'une prospection thématique à Bourges. La seule fouille programmée, à Chartres « Saint-Martin-au-Val *»*, concerne un sanctuaire qui se singularise par la présence d'une toiture incendiée en bois sculpté, une découverte exceptionnelle qui n'a d'équivalence qu'à *Herculanum*.

La recherche programmée domine dans les agglomérations secondaires. Bien que la distinction entre chef-lieu de cité et agglomération secondaire soit parfois plus une question juridique qu'une question urbanistique, on observe néanmoins une nette différence entre les deux quant à l'investigation archéologique, la part de la recherche programmée étant en effet bien plus importante dans la seconde. La raison est sans doute que dans ces agglomérations, restées le plus souvent des villages ruraux, les vestiges sont plus facilement accessibles et sur de plus grandes surfaces que dans les centres urbains.

Les surfaces d'intervention sont souvent petites que ce soit en programmée ou en préventif. Les prescriptions de fouilles, motivées par des projets de construction de maisons individuelles, portent en effet régulièrement sur seulement quelques unités d'habitation (Saint-Chéron – 91, Vermand – 02, Vienne-en-Val – 45). Le site de Famars « Technopôle *»* (59) forme une exception. L'opération a permis d'étudier un secteur urbain sur près de 7,5 ha. Le cas de Bouvines (59) avec le dégagement d'une surface de 1,2 ha permettant d'appréhender un quartier entier de l'agglomération secondaire, mérite également d'être signalé. Deux autres sites urbains aux surfaces fouillées importantes sont Châteaubleau (77) et l'antique *Argentomagus* à Saint-Marcel sur la Creuse (36).

Les principaux thèmes de recherche qui se dégagent de l'analyse des sites sont inhérents aux contextes urbains : voirie, habitat, artisanat.

Les pratiques artisanales les mieux représentées sont le travail du fer (Amboise) mais aussi un cas intéressant de potentielle production textile à Saint-Lyé-la-Forêt « rue de l'Enfer *»* (45), dont le traitement a généré la mise en œuvre spécifique de structures destinées au stockage de l'eau pour le foulage et le lavage des tissus. L'interprétation fonctionnelle des vestiges repose sur des critères morphologiques mais également des données mobilières, en particulier un ensemble de 34 pesons de métier à tisser en terre cuite inégalement répartis dans sept structures. Ce lot incite le responsable à rattacher ces vestiges à une activité artisanale en rapport avec la production de textiles. Dans cette optique, il est proposé d'assimiler les puits de faible profondeur à des cuves destinées au lavage et au foulage, en prenant pour référence des exemples connus à Orléans et Amboise, qui sans être strictement comparables, peuvent légitimement se rapprocher du cas de Saint-Lyé-La-Forêt.

Les ateliers de potiers en périphérie des agglomérations sont parfois appréhendés (Argenteuil « rue Laugier », 95).

On peut également noter des travaux sur des sanctuaires (péri)urbains, comme ceux de Chartres « Saint-Martin-au-Val *»* et de Vendeuil-Caply (60), et sur un monument de spectacle (Soissons, 02). Deux dossiers ont concerné la question des enceintes tardives de Tours (37) et d'Orléans. Les enceintes forment également le sujet d'un dossier d'aide à la publication. Il s'agit des actes d'un colloque autour du thème des villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, publiés en 2019. En revanche, le monde funéraire péri-urbain n'a été que très rarement abordé (Soissons).

Axe 10 – Espace rural, peuplement et productions agricoles

La vaste majorité des dossiers concerne des établissements ruraux à vocation agricole. La plupart des sites traités tirent leur origine d'une occupation laténienne, voire plus ancienne, plus ou moins affirmée. Ils peuvent connaitre plusieurs occupations successives entre La Tène finale et l'Antiquité tardive, voire la période mérovingienne, non sans multiples remaniements.

Ils se matérialisent dans leur état primitif sous la forme de dispositifs d'enclos et de subdivisions spatiales fossoyées au sein desquels on peine à percevoir les structures d'exploitation et encore moins les bâtiments dédiés à l'habitation. Les parties résidentielles, qui n'ont bien souvent laissé aucune trace, se devinent parfois grâce à la préservation de celliers ou plus indirectement, par l'accumulation de déchets domestiques dans certains tronçons de fossés.

Sur les très grandes opérations, s'étalant sur plusieurs années en plusieurs opérations distinctes, le parcellaire intercalaire entre ces habitats peut être observé sur une grande

échelle comme à Lauwin-Planque (59) où trois établissements ruraux sont répartis sur les 50 ha concernés par une ZAC.

Sur d'assez nombreux sites, une *villa* à l'architecture maçonnée succède à ces établissements fossoyés. Les sites où ces installations sont dégagées en totalité sont cependant rares, les périmètres de l'emprise de fouille et la superficie des *villae* ne correspondant que rarement. Le plus souvent donc, les emprises des occupations sont seulement partiellement observées, et les abords directs plus ou moins intégrés à l'analyse. La taille des établissements est en effet parfois très grande. La plupart se situe entre 1 et 2 ha, mais il existe des cas exceptionnels comme à Moussy-Verneuil (02) avec ses 9 ha. Poupry « la Fromagée *»* (28) figure parmi les rares sites où la *villa* a pu être dégagée dans son intégralité.

Il peut selon les cas s'agir d'une modeste ferme comme à Verquin (52), où trois bâtiments sont disposés autour d'une cour, ou encore à Pitgam (59) où seul un hypocauste nous est parvenu. Mais il peut aussi être question de *villae* plus importantes à l'instar du cas de Dury (80) où se succèdent plusieurs édifices comportant galeries et pavillons de façade sur cave. À Palaiseau (91), Bus-la-Mésière (80 – étude enduits peints) et Tremblay-en-France (93), la nature arasée des vestiges fait que les parties excavées (caves, hypocaustes) sont souvent les seules à livrer des informations.

Le site d'Attin (62) se remarque quant à lui par la mise au jour d'installations balnéaires de qualité, qui sont séparées de la partie résidentielle de la *villa*, et par la présence d'une cour vouée aux travaux agricoles accueillant des bâtiments ainsi qu'un moulin hydraulique. Un autre moulin potentiel a été observé à Hanches « rue de la Barre *»* (28).

En dehors des sites qui associent habitat et bâtiments agro-pastoraux, les fouilles enregistrent également des systèmes parcellaires plus ou moins complexes, s'agissant de fossés de limite de propriété dans lesquels ont été enfouis des vases assimilés à des marqueurs de bornage (Dancourt-Popincourt, 80), de fossés destinés à l'assèchement de zones littorales pour le pâturage des animaux (Marck-en-Calaisis, 62) ou encore de vastes enclos fossoyés, sans habitat identifié, comportant des aménagements potentiellement destinés à la contention du bétail (Lécluse, 59).

Un phénomène récurrent est celui des zones dépressionnaires situées parfois au cœur des sites (p. ex. Beaurieux « Les Grèves », 02), mais le plus souvent dans les alentours immédiats. Fréquemment assimilées à des mares, elles sont parfois aménagées avec des fonds ou abords empierrés. Il manque cependant bien souvent une véritable analyse géomorphologique pour confirmer l'hypothèse. Par ailleurs, les aspects relatifs à la captation, à la retenue et à l'évacuation de l'eau ne sont que très rarement traités.

Un cas particulier est fourni par la fouille de plusieurs bâtiments appartenant à un domaine rural à Changis-sur-Marne (77) et dont l'un se singularise par son plan qui s'articule autour d'une sorte de bassin au plan incliné. Il est possible qu'il s'agisse d'un bâtiment à vocation pastorale.

Les rapports examinés font peu mention de productions artisanales ou vivrières sur ces sites ruraux. L'artisanat est principalement représenté par la métallurgie du fer mise en évidence en contexte d'établissements ruraux (Attin et Verquin, 62) et d'habitat groupé (Vienne-en-Val, 45). Les lots relativement modestes n'ont toutefois pas donné lieu à des études véritablement poussées, les scories étant au mieux décrites et comptabilisées. Des forges sont mises en évidence à Contres « La Fosse des Roches *»* et à Rémigny (02). Sur ce dernier site, ces vestiges sont accompagnés de très nombreux fragments de bucranes de bœuf. L'utilisation

des cornes dans la métallurgie comme source de carbone est attestée. La chaine opératoire, encore assez peu connue, est explicitée dans le rapport.

On note également quelques fours à chaux (p. ex. Saint-Just-en-Chaussée, 60).

Les activités vivrières sont évoquées à travers les travaux de mouture à Bouvines (59) et Verquin (62) d'après des fragments de meules et les restes carpologiques, dont l'analyse suppose des productions qui excéderaient les seuls besoins domestiques.

Certains établissements se signalent par des découvertes exceptionnelles de mobilier notamment en matière d'assemblage : c'est le cas à Beaurieux « Les Grèves » (02) où une ferme satellite d'un domaine plus important a livré au sein d'une même fosse un abondant lot de 5326 tessons de récipients en céramique pour 361 individus, attribués à 61,7 % à de la vaisselle de table (dont 135 pots à boire et 44 assiettes), 1000 restes de faune et 55 objets en métal qui renvoient à un épisode de banquet communautaire.

La fouille fine des niveaux d'abandon ou de destruction des bâtiments antiques est assez rare pour que les exceptions méritent d'être signalées (Déols – 36, Chaussée-Saint-Victor – 41). La fouille de ces couches à La Chaussée-Saint-Victor montre tout le potentiel informatif qu'elles recèlent concernant les problématiques de spoliation et de l'économie de recyclage. Contrairement aux apparences, les couches de fragments de tuiles à l'intérieur du bâtiment de ce site ne correspondent pas à une toiture effondrée mais forment plutôt l'aboutissement de deux phases de récupération : l'enlèvement de toutes les tuiles réutilisables d'abord, puis dans un deuxième temps de fragments comme matière première en terre cuite pour la fabrication de tuileau par exemple.

Un atelier de monnayeur fabricant des demi-*maiorinae* au milieu du IV^e^ siècle a été mis en évidence à Changis-sur-Marne (77) dans l'un des bâtiments de la *pars rustica* d'une *villa*. Un autre atelier de fabrication de monnaies a été fouillé dans la cave d'une *villa* de Moissy-Cramayel (77) ; il s'agit de pièces radiées du dernier quart du III^e^ siècle.

Les réseaux viaires sont parfois au cœur des problématiques soulevées par les fouilles. Le paysage antique avec ses chemins et les habitats et groupes funéraires desservis est mis en évidence à Lauwin-Planque (59) lors de trois fouilles totalisant 16 ha de superficie et présentées dans un seul rapport. Cette opération est cependant assez exceptionnelle, le plus souvent les prescriptions ne permettent d'appréhender que de courts tronçons de voierie au plus près des sites d'habitat.

Les grandes routes reliant divers chefs-lieux de cité sont assez rarement fouillées, le plus souvent en périphérie directe des grandes agglomérations, notamment Amiens (« rue Saint-Fuscien » : tronçon de la voie de l'Océan) ou Chartres. En milieu rural, une section de la voie antique dite « chaussée Brunehaut » reliant Bavay à Beauvais a pu être fouillée à Bus-la-Mésière (80).

Axe 12 – Mines et matériaux associés

L'axe 12 est très faiblement représenté : l'exploitation des ressources est surtout abordée à travers des exemples de travaux d'extraction de pierres à ciel ouvert, en l'occurrence une carrière de tuffeau à Maillé « la Roche » (37) et une carrière de craie exploitée du I^er^ au II^e^ siècle à Seclin « route de Lille » (59) découverte dans le cadre d'un diagnostic. Sur le littoral de la plaine maritime flamande, l'exploitation de la tourbe à Marck-en-Calaisis (62) a laissé des grandes fosses quadrangulaires aux parois en gradins.

Plusieurs sites illustrent la production du sel en plaine maritime flamande. Les plus significatifs, à Steene « rue du Château » et Pitgam (59), se caractérisent par la présence de nombreuses composantes de structures de chauffe et surtout de godets à sel découverts en position secondaire, constituant des témoins indirects des structures de combustion servant à la fabrication du sel.

Domaine funéraire

Le domaine funéraire est illustré par plusieurs opérations de fouille. En milieu rural, les emprises prescrites permettent d'appréhender bien souvent l'intégralité des aires sépulcrales identifiées lors des diagnostics compte tenu de l'état des connaissances pour chacun des sites. Par contre, le monde funéraire n'est pas beaucoup présent dans les dossiers traités concernant les grands centres urbains de l'Antiquité et leurs abords.

Les ensembles funéraires, constitués en très grande majorité de dépôts de crémation, varient selon le nombre d'individus représentés, jusqu'à une quarantaine pour le plus important (Lauwin-Planque, 59), mais généralement le nombre d'individus reste en-dessous de dix.

Le site de Templeuve (59) se signale par une remarquable nécropole élitaire comportant cinq caveaux alignés le long d'une voie et fournit des exemples de référence de tombes en caveaux maçonnés pour le nord de la France. À Lauwin-Planque (59), parmi plusieurs petits ensembles funéraires, un groupe de cinq tombes se distingue nettement des autres par leur architecture. Il s'agit de profondes fosses quadrangulaires à niches creusées dans les parois et où sont déposées offrandes et urnes funéraires. Un ensemble remarquable est également fourni par le site de Boinville-en-Mantois (78) qui comprend quatre tombes inscrites dans un vaste enclos maçonné entourant un monument central (caveau, pile) évoquant une concession funéraire réservée à une population privilégiée. On retiendra également l'ensemble singulier de Saint-Just-en-Chaussée (60) qui se compose de cinq tombes accueillant de 2 à 4 inhumations, soit un total de 11 individus. Il se signale en effet par le recrutement d'une population associant à part quasi égale adultes et enfants, par la position variée des corps et par les probables relations de proximité entre individus, autant de critères qui inciteraient à relier ces sépultures à un épisode épidémique.

Il convient également d'attirer l'attention sur la fouille de Villiers-sur-Seine « Le Défendable » (77), où l'ensemble funéraire, dans un médiocre état de conservation, a pour intérêt d'illustrer la pratique de l'enchytrisme, soit l'inhumation des nouveau-nés dans des récipients en terre cuite, avec 8 occurrences identifiées.

Forme éditoriale et qualité des rapports

Les rapports sont dans l'ensemble de relative bonne qualité tant sur le fond que sur la forme. On relève cependant une certaine tendance, qui est à proscrire, consistant à présenter les faits par types dans l'ordre de leur numérotation d'enregistrement, qui rompt tout lien organique entre les structures et nuit fortement à la compréhension d'ensemble.

Documentation administrative

La documentation administrative est complète dans 95 % des cas. Les dossiers incomplets le sont en raison d'un PSI partiel ou absent et d'un CCS parfois manquant. Une donnée pas toujours renseignée est le nombre de jours/homme consommé.

La documentation graphique

Si l'iconographie est en général claire, détaillée et abondante, certains dossiers fournissent une documentation graphique qui ne répond pas aux exigences attendues d'un rapport. Les

principaux reproches concernent des plans trop schématiques, à échelle trop réduite, des échelles graphiques erronées, l'absence de vignettes de localisation, des altitudes non reportées sur les coupes, des numéros d'US non renseignés, une sémiologie inadaptée, des photographies de trop petite taille et des photographies qui viennent trop souvent se substituer à des relevés pierre à pierre.

En effet, il existe une nette tendance à remplacer le dessin des structures par des photographies redressées, parfois en 3D. Nombreux sont les rapports où les maçonneries sont représentées par des simples tracés schématiques accompagnés parfois de photographies. La perte d'information est évidente. Si une photo évoque l'aspect de conservation et le visuel d'une structure, le dessin permet d'intégrer et de mettre en avant de nombreuses informations sur la technique de construction, les chaînages et les matériaux employés.

Ces remarques visent tous types d'opérateurs mais s'adressent encore plus particulièrement aux auteurs de fouilles programmées où ce travers est particulièrement dommageable, s'agissant souvent de chantiers-écoles formant de futurs archéologues.

L'engouement pour la photographie se note aussi dans les études des spécialistes, en particulier de l'*instrumentum.* Bien souvent maintenant les objets ne sont plus dessinés mais seulement photographiés. En dehors des soucis de la qualité de la photographie, il existe également le problème de perte d'informations (stylistique, typologique, technique) mieux représentables en dessin. Pour les identifications typologiques, les dessins sont préférables.

Contextualisation géographique et archéologique ou historique

Les sites sont relativement bien contextualisés. Néanmoins, dans un tiers des rapports examinés, cette contextualisation est insatisfaisante. Il s'agit souvent de présentations très globales où toutes les découvertes archéologiques d'un secteur, du Paléolithique à l'époque moderne sont citées. La plupart de ces informations sont donc sans intérêt aucun par rapport au site fouillé. Les exemples où la restitution de l'environnement archéologique a été rédigée en fonction des résultats de la fouille sont extrêmement rares. Très fréquemment, l'exposé se borne à une énumération sommaire de l'état des connaissances archéologiques à partir du volume de la Carte archéologique de la Gaule consacré au département, sans consultation de la bibliographie originale. Il est également courant que le chapitre sur l'environnement archéologique ne soit qu'un copier-coller d'un rapport précédent.

Certains rapports se singularisent par l'absence de carte ou l'absence de numéro identifiant les sites mentionnés rendant le propos difficile à suivre.

Le contexte géologique est généralement bien présenté. Le principal reproche réside dans un contexte trop court et trop généraliste qui ne prend pas en compte les spécificités du site par rapport aux problématiques d'érosion et de conservation des vestiges.

La place des études spécialisées

Enfin, le principal grief formulé à l'égard des comptes rendus des résultats réside dans la déconnexion des études spécialisées de la description des vestiges qui dessert bien souvent le travail de synthèse, la réflexion n'intégrant pas les différentes composantes de l'occupation.

De très nombreux rapports se distinguent en effet par l'absence d'intégration des études spécialisées à l'analyse archéologique. Celles-ci sont dans de nombreux cas rejetées en fin de rapport (en annexe) et déconnectées de ce fait des données factuelles.

Rares sont les dossiers qui nous livrent une véritable étude intégrée. Les auteurs se contentent bien souvent d'une insertion sous forme de copier-coller des études des spécialistes dans le corps du texte descriptif, ce qui constitue un effort appréciable mais masque bien souvent une assimilation approximative des différents résultats et parfois un manque de discussion de la part du responsable avec les différents spécialistes, c'est-à-dire un aller-retour critique sur les apports de ces études à la compréhension du site, sans doute faute de temps et en raison d'agendas opérationnels segmentés n'autorisant qu'un suivi discontinu de la part des auteurs. Au final, dans bien des rapports le lecteur se demande pourquoi diverses études de spécialistes ont été réalisées puisque le responsable d'opération ne les utilise pas pour appuyer son discours.

De plus, une certaine légèreté intellectuelle s'observe dans le traitement réservé par certains responsables d'opération aux diverses études de spécialistes autres que la céramique. Les activités artisanales sont de ce fait souvent très exagérées dans les rapports. À titre d'exemple, sur la *villa* de Auneau « Nonains *»* (28), quelques os de blaireau dans deux structures datées l'une de la période augustéenne et l'autre du II^e^ siècle apr. J.-C., donc avec plus d'un siècle d'écart, incite l'auteur du rapport à évoquer une possible activité artisanale liée au traitement des peaux.

Certaines études sont par ailleurs totalement superflues et indiquent surtout une méconnaissance de certains sujets par le responsable d'opération. Un exemple flagrant est fourni par l'analyse palynologique d'un empierrement (toujours à Auneau « Nonains *»*, 38) censé démontrer sa fonction comme aire de battage et qui n'a, évidemment, rien donné. On n'amène pas les céréales en floraison au battage.

Il faut dire aussi que les spécialistes eux-mêmes « poussent » les interprétations. L'étude de la faune de Poulainville (80) se base sur seulement 180 os répartis sur plusieurs phases d'occupation dont certaines comptent moins de 10 os, ce qui n'empêche pas l'auteur de faire des pourcentages pour chacune des phases avec des comparaisons statistiques. Les conclusions d'une telle étude ne peuvent être que biaisées. Elle révèle aussi une utilisation inadéquate d'outils et d'expressions statistiques, mêmes basiques. Il s'agit là d'un phénomène assez répandu.

Les études d'*instrumentum* mènent régulièrement les responsables d'opération sur de fausses pistes de par la catégorisation des objets en sphères : « domestique », « artisanale », etc. Une hache par exemple est cataloguée automatiquement en « artisanat du bois ». Cette catégorisation déconnectée du contexte (c'est le cas pour la quasi-totalité des études d'*instrumentum*) entraine une surreprésentation des activités dites « artisanales » sur les sites. Le problème vient du fait que bon nombre de spécialistes en *instrumentum* savent reconnaître l'objet mais n'ont pas assez de bagage pour le contextualiser et appliquent sans discussion aucune un protocole d'inventaire, dont la terminologie est ensuite reprise sans esprit critique par le responsable d'opération.

Notons comme étude de spécialiste largement sous-employée, la carpologie. Une poignée de sites seulement a fait l'objet de telles analyses. Pourtant, certains sites l'auraient mérité comme à Nesle (80) où un silo et un « four à torréfaction » ont été identifiés par le responsable de l'opération. Des prélèvements y ont été faits mais n'ont pas été ensuite traités en post-fouille. Le cas est récurrent.

L'exemple le plus gênant est donné par la *villa* de Moissy-Cramayel (77) où de très nombreux foyers oblongs datés du Bas-Empire sont interprétés comme des foyers de séchage ou de

maltage de céréales. L'étude carpologique y a été effectuée et s'est révélée stérile en ce qui concerne les restes céréaliers ce qui fragilise pour le moins l'hypothèse de séchage ou de maltage avancée dans le rapport. Les analyses des phytolithes et des charbons de bois par contre mettraient en avant, selon l'auteur du rapport, un traitement de céréales, orge et/ou blé. Or, les phytolithes ne mettent pas en avant un quelconque traitement mais seulement une présence (de paille). De même, pour l'étude anthracologique, la plupart des bois identifiés (chêne, frêne) sont choisis pour leur valeur calorifique et sont courants et souvent quasi-exclusifs dans de nombreux contextes de foyers domestiques ou artisanaux. Dans ce cas précis, l'hypothèse pèse plus lourd que les données des analyses et on pourrait presque se demander pourquoi ils ont été faits. Il ne s'agit malheureusement pas d'un cas isolé où les données (de terrain et/ou d'étude) sont adaptées aux idées.

Dans plusieurs rapports les études des spécialistes ne sont pas finalisées (par exemple Changis-sur-Marne – 77, Gonesse – 95).

Inventaires

Pour les inventaires, nous observons parfois une mise en page des tableaux les rendant illisibles même avec une loupe. On s'interroge alors sur l'utilité de les imprimer.

Interprétation des vestiges

Les interprétations sont de manière générale correctes. Plusieurs défauts, en dehors de ceux cités ci-dessus, se dégagent cependant d'un nombre important de rapports.

Un premier est un phasage très poussé des vestiges à partir d'un corpus céramique fournissant les datations. Mais bien souvent le corpus comporte un nombre insuffisant d'éléments datant pour corroborer l'hypothèse de phasage proposé. Ainsi, à Poulainville (80), la mise en place d'un enclos fossoyé court sur près d'un siècle (deux phases d'occupation), phasage obtenu à partir d'une poignée de tessons provenant des comblements de diverses sections de l'enclos. L'exemple, qui n'est pas isolé, montre un défaut récurrent chez de nombreux responsables d'opération : dans l'étude céramique, ils ne regardent que les dates fournies par des tessons sans tenir compte de la validité quantitative, des problèmes de céramiques résiduelles/intrusives et sans les confronter aux cohérences architecturales ou structurantes des vestiges.

Il ressort également de l'expertise des rapports des difficultés pour le responsable d'opération à fournir une analyse rigoureuse du bâti, notamment celui des caves (relevés pas suffisamment détaillés, *cf*. remarques sur les photos), mais aussi à maîtriser les fortes contraintes calendaires qui sont la cause d'une précipitation des interventions sur les niveaux les plus anciens ou plus profondément enfouis, notamment en milieu urbain avec une stratigraphie importante ou complexe.

ÉPOQUES MÉDIÉVALE, MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Isabelle CAILLOT, Claude HÉRON et Étienne LOUIS
Membres de la CTRA

Bilan de l'activité d'expertise

Le présent bilan s'appuie sur un corpus de 549 dossiers examinés lors de 32 séances, entre mars 2017 et janvier 2021[12] :

- 409 relèvent de l'archéologie préventive : 239 rapports de diagnostics, 164 rapports finaux d'opération, 3 rapports de fouilles exécutées par l'État, un rapport de surveillance de terrassement, un avant-projet détaillé, une demande d'aide à la préparation de publication ;
- 140 relèvent de l'archéologie programmée : 66 rapports de fouilles programmées, 41 rapports de PCR ; 19 rapports de prospections thématiques, 2 rapports de prospections-inventaire, 9 rapports de sondages, 3 demandes d'opérations de préparation de publication ou d'aide à l'édition.

En terme géographique, les dossiers se répartissent comme suit : 184 en Centre-Val de Loire, 161 en Île-de-France, 211 en Hauts-de-France[13]. La répartition est donc sensiblement équilibrée au sein de l'interrégion à l'échelle régionale. Elle est en revanche très déséquilibrée au sein de chaque région à l'échelle départementale, dans un rapport qui peut être de 1 à 10 (exemple : Oise/Nord ; Indre/Loiret). Ces disparités départementales sont récurrentes, pour une large part issues de dynamiques d'aménagement différentes, et, de ce fait, de prescriptions d'archéologie préventive en nombre très variable.

Le rapport entre archéologie préventive et archéologie programmée est très variable selon les régions. La région Centre-Val de Loire présente sur 4 ans un rapport moyen de 1,7 entre rapports relevant de l'archéologie préventive et rapports relevant de l'archéologie programmée[14]. On a là l'expression du poids important de cette région dans l'archéologie programmée de l'interrégion puisque, pour les périodes médiévale, moderne et contemporaine, la région Centre-Val de Loire « pèse » de fait la moitié. Dans les régions Île-de-France et Hauts-de-France, le rapport entre archéologie préventive et archéologie programmée s'exprime par des fourchettes plus ouvertes : 4,5 en moyenne quadriennale en Île-de-France, avec néanmoins une tendance à la réduction (de 7 à 2,8), traduction d'une dynamisation significative de la recherche programmée depuis 2018 ; 5 en Hauts-de-France, où s'exprime une tendance inverse (avec un passage sur 4 ans de l'indicateur de 2,6 à 7).

Réparti en fonction des axes de la programmation nationale, le corpus se distribue comme suit, sachant qu'une même opération peut relever de plusieurs axes :

- axe 7 – Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions : 59 ;
- axe 8 – Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité : 92 ;

[12] Compte tenu du fait que les CTRA ont été renouvelées en mars 2021 puisque la précédente mandature avait débuté, non en janvier, mais en mars 2017, on a intégré à l'évaluation les dossiers présentés lors de la séance de janvier 2021 en les rattachant néanmoins, par commodité, à l'année 2020.

[13] La différence entre le nombre de dossiers – 549 – et la somme des dossiers répartis par région s'explique par le fait que certains dossiers concernent plusieurs régions.

[14] L'indicateur est construit de la façon suivante : nombre de dossiers relevant de l'archéologie préventive / nombre de dossiers relevant de l'archéologie programmée.

- axe 9 – Le phénomène urbain : 132 ;
- axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne : 214 ;
- axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne : 64 ;
- axe 12 – Mines et matériaux associés : 24 ;
- axe 13 – Aménagements portuaires et commerce : 19 ;
- axe 14 – L'archéologie des périodes moderne et contemporaine : 23.

La part respective des dossiers relevant des axes 7 à 11, si elle n'est évidemment pas constante d'une année sur l'autre, n'évolue toutefois pas de façon très significative d'une année sur l'autre, hormis pour l'axe 7 dont la part est passée de 12 % en 2017 à 7 % en 2020, signe d'une « érosion » manifeste de la place de cet axe de recherche (notamment, on y reviendra, en archéologie programmée). Pour les axes 12 à 14, qui ne représentent que 10 % du corpus, les évolutions de leur part respective annuelle peuvent être plus heurtées : mais il s'agit de l'inévitable conséquence de leurs faibles effectifs où un dossier en plus ou en moins a d'emblée des conséquences statistiques significatives.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Axe 10

Avec 214 occurrences, les recherches renvoyant à l'axe 10 de la programmation nationale relatif à l'espace rural constituent l'ensemble numériquement le plus important, représentant de fait plus du tiers (34 %) du corpus. Ceci qui s'explique à la fois pour des raisons opérationnelles (une grande partie des diagnostics est réalisée dans des zones rurales ou ex-rurales) et pour des raisons historiques évidentes, à savoir la faiblesse du secteur urbain à la période considérée. Si on peut se satisfaire du dynamisme de la recherche relevant de cet axe, force est néanmoins de constater qu'elle est déséquilibrée :

- l'essentiel des opérations concerne le premier Moyen Âge, au détriment du second Moyen Âge et de l'époque moderne : certes, les rythmes et modalités de l'occupation de l'espace rural durant le Moyen Âge avec, à partir des XI^{e}-XII^{e} siècles, une concentration de l'habitat, sont à convoquer pour rendre compte de cette observation. Ceci n'explique néanmoins pas tout ;

- la place de l'archéologie programmée demeure faible et les opérations en relevant ne dépassent jamais 10 % du corpus. Largement dominant en matière d'archéologie préventive, l'axe 10 demeure clairement le parent pauvre de l'archéologie programmée.

Au sein de ce vaste corpus, plusieurs séries de dossiers retiennent l'attention :

- des sites du premier Moyen Âge livrent des témoins d'habitat associés à des témoins d'activités artisanales très significatives, manifestement inscrites dans des circuits d'échanges commerciaux ou domaniaux : c'est évident pour l'habitat des VI^{e}-XII^{e} siècles de Saran (Centre-Val de Loire) qui se signale par des ateliers de potiers des XI^{e}-XII^{e} siècles inscrits dans une vaste aire de production céramique explorée depuis plusieurs dizaines d'années ; c'est manifeste pour le site d'habitat des XI^{e}-XII^{e} siècles de Trainou (Centre-Val de Loire) auquel est associée une activité sidérurgique, pour les sites alto-médiévaux de Roissy-en-Brie (Île-de-France) et de Saint-Omer-en-Chaussée (Hauts-de-France) qui révèlent pareillement des témoins significatifs

d'activité sidérurgique, pour celui, rapportable aux VII^e^-XI^e^ siècles, d'Hermé (Île-de-France), qui se signale aux IX^e^-XI^e^ siècles par une activité potière et une activité métallurgique ;

- les nombreuses opérations de diagnostics d'archéologie préventive et de fouille d'archéologie préventive conduites dans la plaine maritime flamande (Nord), à Saint-Georges-sur-l'Aa, Gravelines, Loon-Plage, Marck-en-Calaisis, Quaedrype, sont particulièrement à signaler. Leur très bonne qualité générale (avec de fins et pertinents croisements entre études documentaires, fouilles, prospections géophysiques, analyses de données Lidar, analyses géomorphologiques et paléosédimentaires) autorise une problématisation fine de leurs résultats et permet de cerner de mieux en mieux les rythmes et modalités de réoccupation et de mise en valeur de cet espace maritime à partir de l'époque carolingienne ;
- la question des habitats groupés, quasi villages, du haut Moyen Âge : on doit là évoquer la fouille de Villeneuve-d'Asq, qui livre un habitat groupé mérovingien et carolingien, structuré en parcelles, dans lesquelles se développent des activités artisanales, pastorales et agricoles ;
- la question de l'habitat villageois et des modalités de constitution de celui-ci, entre le XI^e^ et le XIII^e^ siècles, à partir des formes d'occupation du premier Moyen Âge apparait clairement posée : ceci, dans un contexte de fort investissement du sujet par la recherche, avec un nombre manifestement croissant d'opérations d'archéologie préventive témoignant d'une démarche de prescription volontariste. Quelques sites confirment ou révèlent à cet égard leur valeur « modélisatrice » pour appréhender cette question, qu'il s'agisse d'Auby (Nord) ou des sites franciliens de Roissy-en-France, Serris, Villiers-le-Bel – qui ont contribué à structurer la problématique – mais également – leur exploration est plus récente – de Gournay-sur-Marne ou de Rosny-sous-Bois ;
- on a évoqué la place seconde du bas Moyen Âge et des époques moderne et contemporaine : ce pourquoi doivent être particulièrement signalés quelques dossiers dans lesquels ces périodes s'imposent au premier plan, qu'il s'agisse de la Ferme du Couleuvrain à Savigny-le-Temple (Île-de-France), exceptionnel ensemble fait de la succession d'une occupation rurale mérovingienne, d'une commanderie templière et d'une ferme, de la ferme viticole du XVIII^e^ siècle associée à une auberge de Linas (Île-de-France), de la ferme monastique des XII^e^-XIII^e^ siècles d'Arques (Hauts-de-France), laquelle succède à un habitat carolingien ;
- de même, la place fâcheusement limitée de la recherche programmée au sein de l'axe 10 rend plus que nécessaire les quelques travaux d'archéologie programmée en relevant : l'ambitieux PCR « Archgeol », dont l'aire d'étude s'étend de la Plaine maritime flamande à l'estuaire de la Somme et dont l'objet est d'étudier, dans cette vaste aire géographique, les interactions complexes entre occupations humaines et dynamiques environnementales, mais qui n'est pas encore sans se « chercher » quelque peu ; le PCR consacré à l'évolution du terroir de Tremblay-en-France (Île-de-France) du V^e^ au XII^e^ siècle dont l'objet est d'homogénéiser autant que faire se peut la documentation issue des nombreux travaux d'archéologie de sauvetage, puis d'archéologie préventive, réalisés sur le territoire communal depuis 40 ans.

Axe 9

133 opérations renvoient à l'axe 9 de la programmation nationale et concernent donc le phénomène urbain. Celui-ci est très majoritairement abordé en contexte préventif puisque moins de 5 dossiers relèvent chaque année (sur un total compris entre 29 et 36) de l'archéologie programmée. La situation est donc comparable à ce qui prévaut pour l'axe 10 de la programmation nationale. C'est d'autant plus fâcheux que les quelques recherches conduites dans ce cadre élargissent ou renouvellent singulièrement notre compréhension de l'espace urbain. On prendra à dessein quelques exemples, de nature très différente :

- le PCR consacré à la ville de Blois et au territoire ligérien (Centre-Val de Loire) questionne et éclaire de façon fine les modalités de fabrication de l'espace urbain en s'attachant particulièrement aux rôles que jouent les déterminants géomorphologiques et les dynamiques fluviatiles ;
- le PCR « Sivacor » consacré aux caves et espaces souterrains d'Orléans (Centre-Val de Loire) éclaire, au-delà de la compréhension de ceux-ci, les formes de l'espace urbain lui-même ;
- le PCR « R&Cap : Référentiel et cartographie de l'archéologie parisienne », à partir d'un récolement et d'un ré-ordonnancement de la documentation issue de 150 opérations d'archéologie urbaine, débouche très rapidement sur des relectures significatives de grands ensembles archéologiques.

Ceci étant, les opérations d'archéologie préventive relevant de l'axe 9 se signalent globalement par leur qualité : les moyens alloués aux opérations sont importants, notamment pour les diagnostics ; les responsables d'opération sont bien choisis ; les opérations sont bien conduites (avec notamment d'intelligents diagnostics) ; les rapports sont globalement de bonne qualité. Des contrastes qualitatifs plus marqués s'observent dans le corpus des opérations préventives et des rapports relevant de l'axe 10…

Quoiqu'il en soit, le corpus de ces dossiers d'archéologie urbaine est d'une grande diversité :

- en terme d'échelle de travail : les dossiers précités de Blois et de Paris questionnent l'intégralité de l'espace urbain. Des opérations importantes ont été conduites sur des emprises significatives, notamment dans le faubourg de Vienne à Blois (Centre-Val de Loire) ou à Saint-Amand-les-Eaux (Hauts-de-France). Des opérations plus limitées spatialement se signalent néanmoins par leur riche apport comme rue de la Massue à Douai (Hauts-de-France). Un nombre croissant d'opérations concernent désormais l'élévation d'édifices singuliers ;
- en terme d'objets urbains : la maison urbaine bénéficie du développement précité de l'archéologie des élévations et peuvent être là convoqués les travaux conduits à Blois et à Gien (Centre-Val de Loire). L'espace de cœur de ville est appréhendé par de nombreuses opérations : on a cité la rue de la Massue à Douai, on peut aussi citer l'îlot Montescot de Chartres (Centre-Val de Loire) ou la rue d'Hurlupin à Commines (Hauts-de-France). L'habitat faubourien, éventuellement intégré à l'espace intra-muros à la faveur d'une extension de l'espace urbain, est abondamment investi par la recherche, que ce soit rue des Fleurs ou place Drouaise à Chartres, rue de Clarques à Thérouanne (Pas-de-Calais), rue Leroux à Soissons (Hauts-de-France), rue de Liesne à Melun (Île-de-France). Néanmoins, une part significative de la recherche en archéologie urbaine est consacrée à la fortification urbaine, dans bon nombre de ses déclinaisons : courtine du *castrum* tardo-antique intégrée au rempart médiéval comme rue de la Tour Neuve

à Orléans (Centre-Val de Loire) ; enceinte urbaine (et monastique) issue d'une fortification carolingienne comme rue de la Légion d'Honneur à Saint-Denis ; enceinte de la seconde partie du Moyen Âge comme place du Jeu de Paume à Beauvais (Hauts-de-France) ou rue de la Banque de France à Paris (Île-de-France) ; enceinte bastionnée d'époque moderne. La recherche à cet égard particulièrement active dans les Hauts-de-France (du fait de la position frontalière marquée de cette région à partir de la fin du Moyen Âge) a amené à l'engagement d'un PCR qui, quoiqu'entendant la notion de place-forte dans un sens très élargi (aux fortifications rurales notamment), fait la part belle aux enceintes urbaines ;

- en terme de type de ville : un nombre important d'opérations sont conduites sur de grandes villes, dynamiques de l'aménagement obligent : Chartres, Orléans, Blois, Paris, Meaux, Amiens, Soissons, Douai, Lille, Saint-Omer, Valenciennes… Mais il est particulièrement à noter que la recherche investit aussi de petites villes dont on sait qu'elles ne sont pas, loin s'en faut, les mieux connues du réseau urbain médiéval. Cet investissement se fait par l'archéologie préventive, comme à Bâtilly-en-Gâtinais (Centre-Val de Loire) avec l'étude de la fortification d'une église étroitement connectée à celle d'une petite ville, ou à Braines (Hauts-de-France) avec l'étude de l'articulation du château et du bourg, mais également par l'archéologie programmée, avec la prospection-inventaire conduite dans le canton de Lavardin (Centre-Val de Loire) sur des édifices majoritairement civils.

Trois dossiers doivent être particulièrement mis en exergue :

- le dossier d'APP – qui fait suite à un travail déjà très avancé – pour la publication de la fouille de sauvetage conduite sur la Grand'Place de Tourcoing (Hauts-de-France) entre 1981 et 1985 : fouille d'un secteur urbain constituant en elle-même un jalon important de l'histoire de l'archéologie urbaine française et qui avait notamment permis la découverte d'exceptionnels vestiges de constructions à pan de bois ;
- les rapports finaux d'opération de deux opérations conduites dans le secteur de La Calotterie, dans la basse vallée de la Canche (Hauts-de-France) : la fouille préventive du « Marais Saint-Fiacre » et celle de « Visemarest » qui, toutes deux apportent des éléments déterminants à la connaissance de la matérialité du *portus* de Quentovic.

Axe 8

91 opérations renvoient à l'axe 8 de la programmation nationale et concernent donc les lieux de culte. À la différence notable de ce que l'on observe pour les axes 10 et 9, la recherche programmée occupe une place très significative en constituant environ 40 % du corpus des dossiers étudiés. Plusieurs faits saillants sont à relever au sein de ce dernier :

- le grand intérêt des travaux, conduits en contexte programmé, visant à reprendre l'étude de monuments emblématiques, objets par le passé d'importants travaux archéologiques : on pense ici aux PCR relatifs à l'église parisienne de Saint-Germain-des-Prés (Île-de-France) et à la cathédrale d'Orléans (Centre-Val de Loire). Le premier a permis de préciser très significativement la chronologie des différentes parties romanes. Le second, volontairement limité à la reprise de la documentation de fouille ancienne et à l'approfondissement de l'étude du corpus des sources, joue remarquablement son rôle de « remise en ordre » d'un ensemble documentaire passablement embrouillé tout en apportant de nouveaux éléments à la connaissance du monument et en dessinant la problématique de futures fouilles ;

- le caractère exceptionnel de la fouille de plusieurs ensembles monastiques : à l'abbaye de Marmoutiers (Centre-Val de Loire), en contexte programmée, les travaux conduits ces quatre dernières années clarifient grandement la question du substrat antique dans lequel s'intègre l'établissement monastique fondé par saint Martin et des états pré-romans de celui-ci ; à l'abbaye de Preuilly à Égligny (Île-de-France), l'étude d'une grange monastique, exceptionnelle par sa taille, se signale particulièrement par l'excellente conservation d'au moins trois états d'une forge des XIV^{e}-XV^{e} siècles ; au prieuré Saint-Cosme de La Riche (Centre-Val de Loire), une fouille préventive a permis d'explorer la presque totalité d'un établissement monastique qui demeurait jusque-là relativement mal connu et dont l'origine apparaît être un centre domanial carolingien ;
- l'apport décidément déterminant d'une étude méticuleuse, associant fouille « sédimentaire » et étude des élévations, d'édifices d'apparence modeste, voir anodine, qui n'en révèlent pas moins un potentiel archéologique insoupçonné : on pense notamment là aux opérations préventives conduites sur les églises de Nozières (Centre-Val de Loire), manifestement d'origine pré-romane, et de Rennemoulin (Île-de-France) dont l'état initial du XIV^{e} siècle est bien plus développé que l'état actuel. On pourrait également convoquer là la fouille préventive de l'église Saint-Symphorien de Neuville-aux-Bois (Centre-Val de Loire), exemplaire de ce que peut produire pour la connaissance d'une église remontant au XI^{e} siècle et se signalant par sa fortification durant la Guerre de Cent Ans une opération pourtant conduite dans le cadre d'une co-activité avec un chantier de restauration et dans un contexte d'observations morcelées de l'ensemble du site ;
- le caractère très prometteur de diagnostics de grande ampleur conduits sur l'emprise d'établissements monastiques ou hospitaliers : abbaye de Beaumont à Tours (Centre-Val de Loire), hôpital de Marguerite de Flandres à Seclin (Hauts-de-France), abbaye de Loos-les-Lille (Hauts-de-France).

On évoquera en conclusion la fouille en cours, en contexte programmé, de l'ermitage Saint-Louis de Fontainebleau (Île-de-France) : site d'ampleur modeste mais dont la fondation pourrait remonter au X^{e} siècle et qui renvoie à une catégorie d'établissements monastiques qui ne font pas partie – loin s'en faut – des plus connus.

Axe 11

La recherche relative aux constructions élitaires, relevant de l'axe 11 de la programmation nationale, est représentée par 64 opérations comprenant à parts à peu près égales opérations préventives et opérations programmées. Le corpus des dossiers examinés est d'une grande richesse et renvoie à de nombreux aspects de ce thème :

- les sites castraux ruraux : on doit là mentionner la fouille préventive de Palaiseau (Île-de-France), qui révèle un enclos fossoyé du XI^{e} siècle comprenant notamment un bâtiment sur poteaux de 30 m de long sur 18 de large entouré de bâtiments secondaires, fonds de cabanes, mare, fosses structurés par un parcellaire ainsi qu'un second enclos qui pourrait correspondre à la basse-cour. Il convient également de mentionner la fouille préventive de Souppes-sur-Loing (Île-de-France) qui révèle la succession d'un site élitaire fossoyé des XII^{e}-XIV^{e} siècles puis d'une ferme des XIV^{e}-XVI^{e} siècles, l'intérêt de ces deux occupation successives résidant au premier chef dans leurs courtes durées d'occupation respectives ;

- les châteaux en pierre : peuvent là être convoquées la fouille programmée de Berzy-le-Sec (Hauts-de-France) qui révèle une tour-maîtresse du X^{e} siècle, la fouille préventive de Viarmes (Île-de-France) qui permet de redécouvrir un vaste château quasi-totalement disparu aujourd'hui et de mettre en évidence le rôle du château dans l'organisation de l'espace alentour, la fouille préventive de Blérancourt (Hauts-de-France) qui met en évidence l'évolution d'un château de sa phase initiale des XII^{e}-XIII^{e} siècles, que signale un donjon annulaire, à sa reconstruction au début du XVII^{e} siècle ;
- les sites princiers : trois dossiers s'imposent là : celui de Loches, où, en contexte programmé, la fouille a révélé une très vaste *aula* (482 m^{2}) du XI^{e} siècle constitutive du grand programme architectural que conduit sur le site le comte d'Anjou Foulques Nerra ; celui de Coucy (Hauts-de-France) où, en contexte programmé, ont été étudiées, constituant un exceptionnel ensemble bâti, les cuisines construites au tout début du XV^{e} siècle par le Duc d'Orléans ; celui de La Ferté-Million (Hauts-de-France) où, en contexte préventif, a été appréhendée l'immense – et inachevée – forteresse voulue par ce même Duc d'Orléans ;
- la basse-cour du château : les travaux conduits en contexte programmé à Boves (Hauts-de-France) apportent à ce thème une exceptionnelle contribution à l'archéologie médiévale en révélant avec une grande précision, sur un site remarquablement conservé, les différentes phases d'évolution de la basse-cour du X^{e} au XVI^{e} siècles, de l'espace du X^{e} siècle clairement dédié à l'ensilage et au traitement des céréales au quartier d'habitation des XI^{e}-XIII^{e} siècles, puis à la cour asservie au château à partir du XIV^{e} siècle ;
- les jardins des châteaux de l'époque moderne : deux dossiers sont là particulièrement à signaler : la fouille préventive conduite au château de Chambord (Centre-Val de Loire) dans la perspective du réaménagement des jardins, qui a révélé des témoins des premiers aménagements de la Renaissance ainsi que d'abondants vestiges des jardins des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, lesquels permettent d'appréhender à un niveau de résolution bien supérieur à celui des sources graphiques les modalités de création du jardin classique en mettant par ailleurs en évidence la manière dont l'aménagement des jardins a contribué à modeler l'assiette même du château ; les travaux conduits en contexte programmé au château de Noisy à Bailly (Île-de-France) qui ont permis d'étudier une grotte de la fin du XVI^{e} siècle, fort célèbre à l'époque et dont de très nombreux – et remarquables – éléments de décors ont été mis au jour.

Une mention particulière doit être faite de deux autres dossiers : le PCR relatif aux places-fortes des Hauts-de-France, ambitieux projet constituant un cadre d'intégration très adapté pour les résultats de travaux relevant de l'axe 11 mais également, on l'a évoqué précédemment, de l'axe 9 ; le PCR visant à la publication de la fouille de la plate-forme castrale de Neuvy-les-Deux-Clochers à Vesvres (Centre-Val de Loire) pour la période des IX^{e}-XII^{e} siècles, laquelle se signale par l'exceptionnelle qualité de sa stratification.

Axe 7

59 opérations viennent alimenter l'axe 7 de la programmation nationale consacré aux phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité. Si le corpus apparaît au premier abord quantitativement significatif, il convient néanmoins, d'emblée, de nuancer cette appréciation par les deux faits suivants :

- l'essentiel des dossiers relevant de l'axe 7 relève aussi de l'axe 8 relatif aux lieux de culte et de l'axe 10 relatif à l'espace rural : rien là que de très normal compte tenu des modalités d'expression du fait funéraire aux époques médiévale et moderne. Néanmoins, dans le cas notamment d'aires sépulcrales associées à des habitats ruraux du premier Moyen Âge, le fait funéraire est clairement second par rapport au fait domestique, agricole et artisanal ;
- la recherche programmée spécifiquement dédiée au fait funéraire est faible et se limite de facto à deux opérations : le PCR « NecMero » consacré à une reprise et une homogénéisation des données relatives aux nécropoles mérovingiennes franciliennes et la fouille programmée de Noisy-le-Grand (Île-de-France) qui permet d'étudier la suite d'une nécropole du premier Moyen Âge fouillée en contexte préventif en 2008-2009.

De fait, le corpus est moins fermement structuré que ceux relatifs aux axes précédents et il est bien difficile d'aller au-delà d'une énumération de quelques opérations particulièrement significatives. Une exception néanmoins, relative à l'archéologie funéraire mérovingienne en Île-de-France. Celle-ci se signale en effet par la conjonction des opérations programmées précitées et de quelques fouilles préventives de qualité, illustrant bien le renouveau récent des approches déployées pour l'étude de ces gisements : on pense là aux fouilles de Melun, de Servon et surtout de Lagny. Hors ce point particulier, quelques opérations justifient qu'on s'y arrête particulièrement : la fouille préventive de Saint-Laurent-Nouan (Centre-Val de Loire) qui livre un cimetière des IX^{e}-XIII^{e} siècles en périphérie d'un habitat, mais qui pourrait avoir joué un rôle attracteur pour une *domus* abbatiale du bas Moyen Âge; des diagnostics très prometteurs sur des aires sépulcrales moderne – dans le cimetière ceint de galeries de l'église Saint-Côme et Saint-Damien de Paris – ou contemporaine – dans le cimetière des condamnés de l'ancienne prison de Loos-les-Lille (Hauts-de-France). On attend également avec impatience les résultats de la fouille préventive de Chessy (Île-de-France), opération atypique consistant en la reprise de la fouille d'une vaste aire sépulcrale utilisée du XIII^{e} au XIX^{e} siècle et dont une partie a été fouillée en 1993-1994.

Axe 12

L'axe 12 de la programmation nationale consacré aux mines et aux matériaux associés n'est documenté que par 24 dossiers. Pour autant, les résultats de la recherche conduite sur ce thème sont clairement structurés car la plus grande partie des dossiers examinés, relevant de la recherche programmée, renvoient à deux types d'opérations :

- des prospections thématiques et fouilles programmées conduites dans les forêts de Boulogne, Chambord et Châteauroux (Centre-Val de Loire) qui enrichissent de façon notable notre connaissance de la sidérurgie entre l'époque mérovingienne et le bas Moyen Âge ;
- deux PCR visant à l'étude de vastes corpus céramiques : celui, plusieurs fois renouvelé, consacré à la céramique médiévale et moderne du bassin de la Loire moyenne et celui, plus récent, relatif aux ateliers de potiers de Dourdan (Île-de-France). Ces deux PCR sont particulièrement à noter car ce sont les deux seules opérations d'archéologie programmée plaçant des mobiliers archéologiques au cœur de la recherche.

On mentionnera par ailleurs le diagnostic extrêmement prometteur de Saint-Cyr-sous-Dourdan (Île-de-France) qui a mis au jour un vaste secteur d'activité métallurgique du XIII^{e} siècle où apparaissent présents des témoins de toute la chaîne opératoire sidérurgique.

Axe 14

L'axe 14 de la programmation nationale, consacré aux époques moderne et contemporaine, est documenté par 23 dossiers. Ceux-ci ont bien été associés à cet axe sur la base de la spécificité chronologique des sujets d'étude, de façon à ne pas augmenter le volume du corpus par des dossiers certes aussi relatifs à ces périodes, mais en tant qu'ultimes étapes d'un phasage plus allongé. Dans ces conditions, le corpus se présente bien structuré par deux opérations ou série d'opérations :

- d'une part, la fouille préventive, à Étaples (Hauts-de-France), d'un cantonnement régimentaire du Camp de Boulogne : fouille qui livre, au-delà de l'interprétation des faits archéologiques, un riche matériau justiciable d'une lecture anthropologique quant aux modalités de préparation d'un groupe au combat ;
- d'autre part, les travaux conduits, en contexte préventif et programmé, sur l'archéologie des conflits contemporains en Île-de-France et en Centre-Val de Loire, lesquels prolongent notamment les prospections thématiques et analyses de relevés Lidar conduites sur les vestiges du Camp retranché de Paris conservés sous couvert forestier : on peut ainsi évoquer là le PCR, initié en 2020, consacré aux témoins des conflits contemporains en Île-de-France et en Centre-Val de Loire et la fouille préventive de Villevaudé (Île-de-France) qui livre les vestiges, très lisibles, d'une batterie d'artillerie en position en 1914-1915.

Axe 13

L'axe 13 de la programmation nationale, consacré aux ports et au commerce, n'est documenté que par 19 dossiers. À ce titre, il produit le plus petit corpus du présent bilan quadriennal. Pour autant, une attention toute particulière doit lui être portée compte tenu des résultats obtenus en archéologie subaquatique. Relevant exclusivement du champ de la recherche programmée, ces travaux concernent les trois régions :

- en Hauts-de-France s'achève à Bréxent-Enocq et Saint-Josse, dans la Canche, à quelques kilomètres en amont d'Étaples, la fouille de l'épave d'un caboteur fluvio-maritime du XVII^{e} siècle, fouille faisant suite à celle, réalisée entre 2005 et 2010, d'une première épave du XV^{e} siècle ;
- en Île-de-France, à Fontaine-le-Port, dans la Seine, c'est la découverte d'une épave du XIII^{e} siècle qui retient particulièrement l'attention tant le bateau mis au jour est atypique dans un bassin fluvial français : construit à étrave sur bordé premier à clins, doté d'une quille plate, il évoque en fait l'architecture navale du monde anglo-normand ;
- en Centre-Val de Loire, ce sont les recherches conduites sur la Loire moyenne qui se signalent : le PCR, désormais clos, consacré aux naufrages et aux épaves ; les prospections thématiques, conduites désormais dans le cadre de deux programmes de recherche distincts couvrant de fait une section considérable du fleuve. Au-delà de leur apport à la connaissance de l'hydrosystème, ces programmes de prospection se distinguent particulièrement par l'attention qu'ils portent aux conséquences du changement climatique sur les modalités d'étude et de préservation du patrimoine archéologique fluvial.

Forme éditoriale et qualité des rapports

Une homogénéité formelle grandissante des rapports doit être signalée, le constat valant également lorsque l'on appréhende simultanément rapports d'opérations préventives et rapports d'opérations programmées. Il est à cet égard particulièrement à noter que les rapports d'opérations programmées tendent de plus en plus à s'organiser selon la tripartition des rapports d'opération préventive. La qualité des rapports demeure cependant très inégale et les remarques formulées dans les bilans annuels 2017-2019 sont toujours d'actualité :

- les plans sont, notamment pour les diagnostics, souvent trop schématiques (sans pierre-à-pierre pour les maçonneries par exemple) et on relève de façon récurrente des coupes dépourvues de données altimétriques et des photos trop petites pour être exploitables ;
- on doit évoquer le caractère inégal (allant du très bon au très mauvais) des présentations ou contextualisations historiques et archéologiques, pour les diagnostics comme parfois pour les fouilles. Elles se limitent parfois à un simple catalogue de sites directement dérivé de la carte archéologique, sans réelle utilité ni intérêt, et, pour ce qui est des données historiques médiévales et modernes, à la reprise de données obsolètes de troisième main, issues d'ouvrages du XIX^{e} siècle résumés ou repris maladroitement par des amateurs locaux ou par internet. La relecture de ces passages par un médiéviste ne serait pas du luxe. Cela pourrait être fait sans perte de temps. On remarque même que cette source pourtant fondamentale qu'est le cadastre napoléonien est parfois mal – voir pas du tout ! - exploitée. D'une manière générale, il pourrait être utile que ces présentations se concentrent sur les périodes et les thèmes effectivement mis au jour dans l'opération. *A contrario*, des dossiers documentaires se signalent par leur très grande qualité et leur complétude, allant jusqu'à la quasi-édition de pièces d'archives. C'est notamment le cas pour des études d'archéologie urbaine ;
- il n'est pas rare que les exposés se caractérisent par des protocoles de fouille insuffisamment explicités, ne permettant pas de savoir exactement ce qui a été effectivement fouillé, et comment cela a été fouillé ; une chronologie assénée, non-démontrée dans l'exposé principal, obligeant le lecteur à des navettes entre exposé principal et études des mobiliers datant ; une spatialisation des vestiges insuffisamment explicite ;
- on doit souligner, encore, le caractère très inégal de la coordination ou de l'intégration des études spécialisées et le fait qu'un nombre significatif de ces études semblent plus procéder de la disponibilité des spécialistes que d'une évaluation serrée du potentiel scientifique des corpus documentaires ;
- les inventaires peuvent être de très grande qualité et jouer pleinement leur rôle d'index de la documentation primaire et de preuves de l'exposé ou se résumer à une compilation de tableaux peu utiles ou incomplets, voir être absents. On note ainsi des différences formelles importantes dans la présentation (et parfois le contenu) des inventaires, selon les régions (consignes variables des SRA) et selon les opérateurs. Que ce soit dans un but d'archivage scientifique ou pour une meilleure répartition de la charge de travail entre les opérateurs (opérations chronophages et donc coûteuses), normer plus fortement les inventaires serait plus qu'utile, étant néanmoins entendu que des évolutions sont en cours (on pense notamment aux inventaires de mobilier dans les rapports d'Île-de-France) ;

- on constate que certains rapports qui ne correspondent pas aux attendus réglementaires ne devraient même pas en l'état faire l'objet d'une évaluation par la CTRA : il conviendrait donc que le contrôle de conformité exercé par les SRA soit plus strict ;
- enfin, de nombreux rapports ne font pas l'objet d'une relecture sérieuse, aussi bien sur le fond que sur la forme. Au-delà de simples soucis formels, ceci trahit effectivement l'isolement de beaucoup de responsables d'opérations, laissés seuls face à la page blanche...

Néanmoins, on doit constater que les « très mauvais » rapports semblent, heureusement, plus rares que par le passé.

On remarque une nouvelle fois que les défauts précités ont tendance à s'exacerber dans les rapports de diagnostic conduits en milieu rural, qui se révèlent n'être, dans un nombre de cas significatifs, que des procès-verbaux essentiellement techniques de présence de vestiges et non les productions scientifiques autonomes qu'ils devraient être, autorisant une première compréhension des sites. On s'interroge sur l'utilité scientifique future de ces documents lorsqu'aucune fouille préventive n'est ultérieurement prescrite.

Valorisation scientifique

La quasi-intégralité des rapports cités, précisément du fait de leur intérêt manifeste, dans le présent bilan apparaissent justiciables d'une publication, sous une forme ou une autre. On sait néanmoins toutes les difficultés liées à l'exercice de sorte que, pour chaque axe, quelques dossiers sont ci-après particulièrement signalés, en forme de « short list » dont on pourrait, les rapporteurs l'assument bien volontiers, discuter dans le détail le contenu. Quoiqu'il en soit, les dossiers ici retenus le sont soit parce qu'ils concernent des travaux achevés particulièrement significatifs qui appellent maintenant publication, soit parce qu'ils concernent des recherches encore en cours, mais qu'il convient d'accompagner à hauteur de leurs enjeux scientifiques :

- pour l'axe 10, on retiendra ainsi les dossiers relatifs à la Plaine maritime flamande et les dossiers relatifs à l'habitat villageois : les premiers, compte tenu de l'ampleur des surfaces étudiées, de la finesse des résultats obtenus, de la très haute problématisation des résultats à laquelle sont déjà parvenus les collectifs de recherche mais également de la difficulté de porter à connaissance l'ensemble de ces résultats ; les seconds, car ils renvoient à un thème – la genèse du village médiéval – depuis longtemps au cœur de l'archéologie médiévale mais pour lequel un pilotage fin de la recherche s'impose afin de rendre cette dernière la plus efficiente possible, tant on sent bien que des « déperditions » de moyens sur des sites d'un intérêt discutable et leur corollaire, un sous-investissement opérationnel et scientifique d'autres sites, autrement plus « productifs », sont possibles ;
- pour l'axe 9, on retiendra, en déclinant ainsi les différentes échelles spatiales investies par la recherche, le PCR relatif à Blois et au territoire ligérien, les importantes fouilles de l'îlot Montescot de Chartres, de la rue d'Hurlupin à Commines, de la place du Jeu de Paume à Beauvais et de la Grand'Place de Tourcoing, les prospections thématiques conduites dans le canton de Lavardin, les études d'élévations de maisons urbaines réalisées à Blois et Gien, les fouilles de la Calotterie ;
- pour l'axe 8, on retiendra l'étude des phases d'occupation antique et pré-romane de Marmoutiers (ainsi que celle de l'hôtellerie), le PCR consacré à Saint-Germain-des-Prés, la fouille de l'église de Neuville-aux-Bois, les travaux conduits sur les églises de

Rennemoulin et de Nozières et la forge de l'abbaye de Preuilly, non point encore pour une publication mais pour un soutien et un accompagnement de cette recherche au niveau de son exceptionnel intérêt ;

- pour l'axe 11, on retiendra, là encore en déclinant les séries de sites étudiés, la fouille préventive du site fossoyé de Palaiseau, les fouilles préventives des châteaux de Viarmes et de Blérancourt, les fouilles programmées de l'*aula* du château de Loches et des cuisines ducales du château de Coucy, la fouille préventive des jardins du château de Chambord et la fouille programmée de la grotte du château de Noisy. La publication des travaux conduits au château de Vesvres semble pour sa part en très bonne voie. Par ailleurs, au titre, là encore, non du soutien à la publication – on n'en est pas encore là – mais du soutien et de l'accompagnement d'une recherche, on retiendra la basse-cour du château de Boves dont on soulignera, une nouvelle fois, l'exceptionnel intérêt ;
- pour l'axe 7, on retiendra le PCR « NecMero » et la fouille de Lagny ;
- pour l'axe 12, on retiendra le PCR consacré aux ateliers de Dourdan et celui consacré à la céramique médiévale et moderne du bassin de la Loire moyenne ;
- pour l'axe 14, on retiendra la fouille préventive du camp d'Étaples ;
- pour l'axe 13, on retiendra le PCR consacré aux naufrages et épaves en Loire.

Difficultés rencontrées

On a évoqué précédemment un certain nombre de travers que révèle la lecture des rapports de fouille. On évoquera ici quelques points plus généraux :

- des diagnostics d'archéologie préventive sont insuffisamment dotés en moyens humains, notamment ceux relatifs à des occupations rurales : du coup, la caractérisation des sites peut être insuffisante, les avis donnés sur les cahiers des charges scientifiques, incertains, les fouilles ultérieures d'emblée grevées d'une hypothèque ;
- on pressent que des responsables d'opérations archéologiques sont trop souvent livrés à eux-mêmes durant la phase de post-fouille et de rédaction du rapport : en témoignent ainsi l'engagement d'études spécialisées d'un intérêt encore discutable et surtout des relectures insuffisantes (*cf. supra*) ;
- les rapporteurs continuent à s'étonner de la diversité des cahiers des charges scientifiques en fonction des différents services régionaux de l'archéologie. Sensibles de par leur formation à la puissance – ainsi qu'à l'incontestable efficacité – du « droit coutumier », les archéologues médiévistes de la commission s'étonnent néanmoins de cette hétérogénéité et considèrent qu'il conviendrait de faire remonter au CNRA le souci d'une plus grande homogénéisation de ces documents ;
- l'indexation des opérations selon les axes de la programmation nationale ne permet pas d'apprécier avec toute la finesse voulue la répartition chrono-thématique des opérations, faute de rubriques chronologiques plus précises. Par ailleurs, le libellé de ces axes rend également mal compte de la diversité de la recherche : où caser ainsi les pêcheries, ponts et moulins, les épaves, les ateliers artisanaux de potiers ou de saunier, les études de « paysage » (« parcellaires »), les mobiliers, etc. ? Il serait utile que la refonte envisagée de la programmation nationale de l'archéologie prenne en compte ces difficultés.

Recommandations visant à améliorer ou orienter la recherche, la qualité des rapports ou encourager des publications

Les remarques faites au point précédent appellent avant tout à recommander que les responsables d'opérations soient mieux épaulés avant, pendant et à l'issue de la rédaction des rapports (rapports finaux d'opération mais également, le cas échéant, rapports de diagnostic s'ils se rapportent à des opérations complexes ; rapports d'opération programmée, notamment rapports de synthèse) :

- il conviendrait ainsi qu'à l'issue de la fouille, le responsable scientifique et le service régional de l'archéologie définissent systématiquement de concert, de façon précise et formalisée, les attendus du rapport de fouille, notamment en termes d'études spécialisées : on remarque que des bougés significatifs sont aujourd'hui à l'œuvre sur ce point ; ils doivent être consolidés et on ne peut qu'appeler les services régionaux de l'archéologie à exercer durant la phase de post-fouille leur mission de contrôle scientifique et technique de façon aussi soutenue que pendant la phase de fouille ;
- il est essentiel que les rapports de fouille fassent systématiquement l'objet de relectures sérieuses, tant sur le fond que sur la forme ; ces relectures ne peuvent être le seul fait du ou des rédacteurs des rapports et, en matière d'archéologie préventive, c'est une exigence qui doit s'imposer aux opérateurs que de définir précisément les modalités de relecture et de veiller à leur mise en œuvre. Les avis de la commission devraient systématiquement, lorsque le cas est avéré, signaler ce problème et rappeler explicitement l'opérateur à ses devoirs.

En terme de pilotage de la recherche, plusieurs préconisations se dégagent :

- encourager et soutenir de façon significative la recherche programmée relative aux axes où elle demeure globalement faible en regard de l'archéologie préventive : on pense évidemment là aux axes 10 et 9, mais également à l'axe 7 ;
- développer la recherche programmée relative aux sites élitaires urbains : non pas les châteaux accolés à la ville mais les hôtels princiers, seigneuriaux, patriciens qui demeurent un angle mort de l'axe 8, par ailleurs particulièrement bien équilibré ;
- développer, de façon transversale aux différents axes, la recherche programmée relative au haut Moyen Âge : celle-ci demeure globalement faible alors même que le haut Moyen Âge est un champ d'investigation majeure de l'archéologie préventive ;
- rendre acte des fortes disparités territoriales en terme d'intensité de la recherche et encourager fortement les prospections thématiques et les prospections-inventaires dans ces espaces, à l'instar de celles conduites dans le canton de Lavardin ;
- développer la recherche relative aux mobiliers archéologiques, qui semble tomber en désuétude : c'est proprement stupéfiant, compte tenu des volumes inouïs de mobiliers archéologiques mis au jour par les opérations d'archéologie préventive et du potentiel d'information à l'évidence colossal que ceux-ci recèlent. Certes, ces mobiliers ne sont pas nécessairement facilement accessibles et on sent bien que les études de séries mobilières ne sont plus aussi prisées qu'autrefois par la recherche universitaire. Mais il y a là un enjeu de connaissance fondamentale en même temps qu'un enjeu de crédibilisation et d'acceptabilité sociale des efforts consentis par la nation en matière d'archéologie préventive : à quoi bon conserver des mobiliers archéologiques si ceux-ci sont aussi peu investis par la recherche ?

Commission territoriale de la recherche archéologique Est

Présentation de la CTRA Est

Par François FICHET de CLAIRFONTAINE
Inspecteur général des patrimoines

La CTRA Est, qui couvre les régions de Bourgogne-Franche-Comté (sièges de Dijon et Besançon) et du Grand Est (sièges de Strasbourg, Châlons-en-Champagne et Metz), a été composée par arrêté préfectoral du 27 février 2017. Depuis cette date, elle s'est réunie sur 82 jours répartis en 28 sessions. Les plus chargées (durée de 4 jours) sont celles de février et de mars de chaque année qui permettent de traiter les dossiers d'opérations programmées en sus de celles préventives. Se réunissant le plus souvent à Dijon, elle peut se délocaliser sur un autre lieu, au moins une fois par an, profitant alors de la visite de chantiers en cours ou de rencontres avec d'autres acteurs de la recherche. Elle s'est ainsi rendue à Besançon (2017), Sélestat (accueillie au sein d'Archéologie Alsace en 2018) et Metz (2019).

Le fonctionnement de la commission

La commission constituée de 10 experts et placée sous la présidence par intérim du conservateur régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté (Marc Talon), est assistée d'un secrétariat administratif et scientifique animé par Béatrice Bonnamour, CRA adjointe pour le siège de Dijon, avec le soutien de deux assistantes administratives (Pascale Tisserand et Josepha Prieto). La charge de travail a évolué sensiblement depuis 2017, si on excepte la hausse particulière et momentanée de l'année 2018. Au global, depuis 2017, le nombre de dossiers transmis par les SRA et examinés par la commission aura augmenté de 9,6 %. Cette augmentation est moindre (+ 1,71 %) si on considère le nombre d'avis rendus sur la même date. Toutefois, les tableaux démontrent une évolution « chaotique » d'une année à l'autre du nombre d'avis, quelque peu fonction de la quantité de dossiers examinés mais surtout de leur complexité (chronologies multiples et diverses thématiques en jeu) nécessitant alors et à chaque fois l'examen de plusieurs experts jusque 4, voire d'experts extérieurs.

	2017	2018	2019	2020
Nombre de dossiers examinés	281	363	301	308
Nombre d'avis rendus	409	477	372	416

Tableau 1. Nombre de dossiers examinés par région en CTRA Est (hors ZPPAU et informations) depuis 2017

En sus des dossiers examinés, 2 à 4 informations sont délivrées chaque année par les CRA et des dossiers de création ou de modification de ZPPA présentés pour avis par ces derniers. Les informations peuvent concerner l'évolution d'une opération en cours (contournement ouest de Strasbourg en 2017 et 2018 principalement, le développement de la fouille préventive de Solutré en 2017, la fouille du tumulus de Vix en 2019, les travaux sur l'abbaye de Vézelay en 2020, etc.), un chantier des collections (Mâlain en 2017), des découvertes en cours d'opération (sur la faune et les os humains à Arcy-sur-Cure en 2020, etc.). On notera enfin que la CTRA peut à la suite de l'examen de dossier émettre une motion susceptible d'être portée auprès du CNRA comme de la SDA, ainsi en septembre 2019 sur le problème de la conservation pérenne des collections ostéo-archéologiques appelant une doctrine et des pratiques communes à l'échelle nationale.

	2017	2018	2019	2020
Informations	8	5	5	2
ZPPA	146	117	0	4

Tableau 2. Nombre d'informations délivrées par les CRA et de dossiers de ZPPA présentés auprès de la CTRA Est de 2017 à 2020

Composition de la commission – évolution de 2017 à 2020

- Vincent Lhomme, directeur adjoint scientifique et technique pour le nord de la région Nouvelle-Aquitaine à la direction interrégionale Grand sud-ouest de l'Inrap, pour le Paléolithique et le Mésolithique ;
- Xavier Margarit, conservateur du patrimoine (INP) remplacé du fait de sa réussite au concours, le 1er décembre 2017, par Antoine Chancerel, conservateur du patrimoine au musée de la préhistoire des Eyzies, démissionnaire et remplacé en septembre 2019 par Samuel Van Willigen, conservateur pour le Néolithique au musée national suisse (Zürich), pour le Néolithique ;
- Rebecca Peake, ingénieure à l'Inrap Centre-Île-de-France, UMR 6298 ArTeHIS pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer ;
- Jean-Marie Laruaz, attaché de conservation au service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire, pour le second âge du Fer ;
- Séverine Blin, chargée de recherche au CNRS - UMR 8546 Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident (CNRS-ENS Paris-PSL), pour l'Antiquité, monde urbain et monuments ;
- Loïc Buffat, responsable scientifique, Mosaïque Archéologie, ayant remplacé en fin 2019 Sébastien Freudiger, ingénieur Archéodunum Sas France, pour l'Antiquité, monde rural ;
- Anne Nissen, professeure d'archéologie médiévale à l'université de Paris I Panthéon Sorbonne, UMR 7041 ArScan, pour le haut Moyen Âge ;
- Bastien Lefebvre, maître de conférences en histoire de l'art et archéologie médiévale, Université de Toulouse Jean Jaurès, pour le Moyen Âge, archéologie castrale, établissements religieux et milieu urbain ;
- Jacky Koch, attaché de conservation à Archéologie Alsace, pour le Moyen Âge, archéologie castrale, milieu urbain et espaces ruraux ;
- Stéfan Tzortzis, ingénieur d'études au service régional de l'archéologie de PACA, UMR 7268 ADES, Marseille, pour l'anthropologie et les études biologiques.

La composition de la commission a connu une évolution notable avec le départ en cours de mandat de deux experts, pour des raisons professionnelles, Xavier Margarit et Sébastien Freudiger, puis d'un troisième, Antoine Chancerel, ayant succédé à Xavier Margarit en 2017 avant de démissionner après désaccord sur une opération décidée par l'État. Ils ont été remplacés par Samuel Van Willigen et Loïc Buffat.
Par sa composition, c'est aussi une CTRA qui se singularise par la présence d'un spécialiste en anthropologie et études biologiques, Stéfan Tzortzis. Son expertise démontre l'intérêt d'assurer une analyse fine tant des prescriptions que des projets de recherche sur des sites funéraires et les études biologiques.

Au cours de ces 4 années de mandat, deux épisodes auront marqué l'activité de la CTRA :

- **L'année 2018 a coïncidé avec une hausse d'activité quasi exceptionnelle, mais momentanée** de la CTRA, avant une forte baisse en 2019 puis une progression plus mesurée depuis. Entre 2017 et 2018, le nombre de dossiers a ainsi augmenté de près de 29 %, cette évolution concernant toutes les régions. L'examen des dossiers révèle que l'augmentation a surtout concerné les dossiers d'opération programmées (+ 47 %) et le nombre de RFO examinés (+ 46 %), dans une moindre mesure celle des prescriptions (+ 16,6 %). Les raisons apparaissent multiples, avec pour la recherche programmée, plusieurs fins d'opérations coïncidant avec l'émergence de nouvelles, principalement des prospections thématiques accompagnées ou non de sondages. Elles étaient pour partie visiblement destinées à soutenir ultérieurement des demandes de fouilles programmées ou des PCR. De fait le nombre de prospections thématiques a baissé fortement en 2019 (- 36 %), tout comme les demandes de sondages. En ce qui concerne l'archéologie préventive, l'irruption d'importants aménagements dont le contournement ouest de Strasbourg a été générateur de nombreux diagnostics en 2017 puis de fouilles en 2018. Par ailleurs, un effort certain a été produit par les services pour traiter les RFO ;

- Du fait de la pandémie de covid-19, l'année 2020 a mis à rude épreuve la gestion des dossiers par les services régionaux et leur traitement par la CTRA. À part la session de février 2020 qui a pu réunir tous ses membres en présentiel, les autres sessions se sont toutes déroulées en « distanciel », soit en utilisant une plateforme d'échange et de débats sur Google Drive, soit dans le cadre d'une visioconférence sous Lifesize. Dans les limites imposées par les barrières sanitaires, en juin et septembre 2020, la majeure partie des membres de la CTRA a toutefois pu se déplacer sur le siège de Dijon. Les autres participants, travaillant principalement en région Grand Est, ont assisté aux débats et pu intervenir dans les échanges par visioconférence. Malgré les difficultés liées à l'usage d'équipements informatiques et d'applications de qualité et de nature diverses, les échanges ont pu se dérouler de manière à assurer le traitement des dossiers en temps et respect des délais d'instruction. Les services ont su rester mobilisés et se sont organisés pour pallier les difficultés (ces dernières renforcées par l'état de santé du CRA régional de BFC). Enfin deux experts qui ont déclaré la covid-19 ont tenu à traiter leurs dossiers en temps. Au final, les chiffres démontrent que la CTRA a fortement travaillé, bien que l'examen des RFO ait été limité (-13 % par rapport à 2019 et - 44 % par rapport à 2018), pour se consacrer prioritairement aux prescriptions et aux opérations programmées. On notera aussi que le mode « distanciel » des échanges a pu constituer un frein à la fluidité de ceux-ci et ainsi aux débats de fond. Il a d'autre part, principalement en mars-mai 2019, nécessité un plus long temps de travail, en moyenne près de 10 heures par jour ! Dans plusieurs cas, l'examen des dossiers n'a pas été aussi approfondi qu'il était souhaitable, des décisions portant à confusion lors de la rédaction d'avis. Pour la première fois, des recours ont été présentés et la CTRA a pu soit conforter son avis soit le faire évoluer au profit du responsable (Mines du Thillot). Pour terminer, on soulignera aussi pour les experts l'impossibilité de se rendre sur des sites en cours de fouille, afin de poursuivre leur expertise, lorsqu'elle était requise.

Région	2017	2018	2019	2020
Grand Est	190	227	190	201
Bourgogne-Franche-Comté	91	136	111	107
Total des dossiers	281	363	301	308

Tableau 3. Nombre de dossiers examinés par région en CTRA Est (hors ZPPAU et informations) depuis 2017

Pour les 4 années écoulées, on notera que les chiffres attestent une augmentation lente, limitée, mais continue du nombre de dossiers depuis 2017 (281), toutefois essentiellement au profit de la région Grand Est, la région BFC connaissant un certain tassement.
Les experts ont fortement travaillé et certains n'ont pas manqué d'évoquer la lourdeur de la tâche, surtout à des moments importants coïncidant parfois avec d'autres calendriers chargés (reprise de cours ou partiels universitaires, mise en œuvre de la programmation, etc.). En tout, 1680 avis ont été rendus, le long Moyen Âge à la période contemporaine demeurant de loin la phase chronologique la plus représentée avec 494 avis (sans considérer ceux de Stéfan Tzortzis et des experts extérieurs) soit près de 30 %, devant la Protohistoire (383 avis soit 22,8 %) puis la période antique (340 soit 20,23 %). La Préhistoire ancienne compose elle chaque année le parent pauvre de la recherche, avec 95 avis (ici y compris ceux des experts extérieurs) soit 5,65 % du total.
On soulignera que près de 30 % des dossiers auront fait l'objet de l'avis de 2 voire 3 experts, plus rarement 4. Cela concerne principalement les rapports finaux d'opération et les rapports de diagnostic menés sur des projets de grande superficie.
L'expertise conduite par Stéfan Tzortzis sur tous les dossiers contenant un volet anthropologique (au titre de la prescription, de l'étude de vestiges recueillis, ou d'un projet de recherche programmée), concerne à elle seule 8,57 % des avis en moyenne. C'est dire ici combien la présence de cet expert est essentielle pour apporter aide et conseil sur des aspects aussi divers que ceux concernant des prélèvements ADN ou les problématiques anthropologiques définies par les cahiers des charges scientifiques.

Rapporteurs	Nombre d'avis	Chronologie	Observations - évolutions
V. Lhomme	84	Paléolithique - Mésolithique	
X. Margarit	20	Néolithique	Avant le 01/09/2017
A. Chancerel	59	Néolithique	Du 01/09/2017 au 01/09/2019
S. Van Willigen	53	Néolithique	Après le 01/09/2019
R. Peake	200	Âge du Bronze - Premier âge du Fer	
J.-M. Laruaz	184	Second âge du Fer	
S. Blin	144	Antiquité (urbain, sanctuaires, monuments)	
S. Freudiger	150	Antiquité (rural)	Avant le 01/01/2020
L. Buffat	46	Antiquité (rural)	Après le 01/01/2020
A. Nissen	104	Haut Moyen Âge	
B. Lefebvre	256	Moyen Âge - Moderne (habitat, urbain, édifices religieux)	
J. Koch	133	Moyen Âge (habitat rural, château)	
S. Tzortzis	144	Diachronique (anthropologie)	
Experts extérieurs	103	Diachronique (mines, métallurgie, céramique, conflits mondiaux…)	
Total	**1680**		

Tableau 4. Nombre d'avis rendus par expert en CTRA Est entre 2017 et 2020

Comme noté lors de chaque bilan, la CTRA Est fait appel à une vingtaine d'experts extérieurs en moyenne. Leurs avis représentent au final 6,1 % du nombre de ceux émis depuis 2017 et près de 8 % des dossiers soumis à la CTRA. Si de mêmes chercheurs sont souvent appelés

dont F. Téreygeol pour la métallurgie, É. Faure-Boucharlat pour la céramologie, J.-M.Gouedo sur le Paléolithique ou V. Carpentier pour les conflits contemporains, l'évolution de la « liste » est fonction de la nature des dossiers soumis selon les années : recherche subaquatique, art rupestre, numismatique, etc. Dans plusieurs cas, aux côtés des experts titulaires, il a aussi été souhaité que d'anciens membres de la CTRA (V. Brouquier-Reddé, S. Freudiger, J.-M. Treffort par exemple), puissent continuer d'assurer l'expertise de projets de recherche souvent complexes et inscrits sur le moyen à long terme, qu'ils avaient auparavant déjà instruits : Vix, Bibracte, Alésia, Autun.

On notera que si la CTRA Est aura examiné majoritairement des dossiers de recherche préventive, leur pourcentage (plus que leur nombre) décroit lentement d'année en année au profit d'un rééquilibrage avec la recherche programmée ; les services paraissent bien de plus en plus incitatifs sur ce dernier champ, tout particulièrement Grand Est. Ainsi, 65,80 % des dossiers concernaient l'archéologie préventive en 2017 et ce nombre ne se situe plus qu'à hauteur de 59,09 % en 2020 (dont 61,5 % en 2018 et 61,8 % en 2019).

La recherche dans l'interrégion

La recherche préventive

La CTRA Est n'aura pas connu de forte évolution du nombre des dossiers d'archéologie préventive depuis 2017, les montants se situant à 185 dossiers en 2017 et 182 en 2020, hormis l'année 2018 très particulière (232 dossiers). Cette relative stabilité cache toutefois une certaine disparité au sein du champ préventif. Si les prescriptions d'archéologie préventive augmentent légèrement d'année en année, par contre le nombre de RFO examinés décroit. L'année 2020 a, dans le contexte particulier de la pandémie, privilégié l'examen des autres dossiers au détriment de celui des RFO. Mais Il apparaît que le phénomène a débuté avant, alors que parallèlement le nombre de fouilles réalisées a pu générer davantage de RFO.

Le problème semble tenir essentiellement à des difficultés rencontrées pour en assurer l'examen. Cela concerne aussi bien les services (effectifs stables voire en réduction, charge de travail en augmentation, nouvelles missions) que la CTRA, pour trouver le temps nécessaire à la lecture des rapports, parfois très riches en données, puis la rédaction de leurs avis tant par le CRA que l'expert. Cela tient aussi à une charge croissante du travail de la CTRA qui privilégie tout particulièrement l'examen des projets de prescriptions (respect des délais, avis sur rapports et avis sur CCS) et des projets de recherche programmée. À moins d'augmenter la durée des séances, une solution permettant d'alléger le temps d'examen des RFO devra être trouvée.

Région	**Diag./CCS/PSI**				**RFO**			
	2017	**2018**	**2019**	**2020**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Grand Est	92	91	89	91	50	65	51	45
Bourgogne-Franche-Comté	28	47	33	35	15	27	13	9
Total	120	140	122	126	65	92	64	56

Tableau 5. Évolution des dossiers préventifs examinés en interrégion Est, de 2017 à 2020

On soulignera aussi que les prescriptions (diagnostic et/ou cahier des charges scientifique, examen seul de cahier des charges scientifique pour fouille directe, PSI) sont de plus en plus

souvent traitées lors des sessions mêmes. Ainsi le nombre d'avis rendus en Inter-CTRA, faisant ensuite l'objet d'une confirmation par cette dernière, est en baisse depuis 2018, date à laquelle 22 % des prescriptions (30 dossiers) étaient concernés. Ce chiffre qui se situait à 15 % en 2017, se monte à 17 % en 2019 et n'est plus que de 11,2 % en 2020 (soit 14 dossiers examinés en Inter-CTRA). Visiblement cette évolution ne tient pas seulement à une moindre pression sur les calendriers de réalisation des projets dont celui du contournement ouest de Strasbourg en 2017 (25 prescriptions de fouille sur 34 ont alors été traitées en Inter-CTRA pour ce dossier), mais sans doute à la volonté des services de s'appuyer davantage sur l'expertise de la commission et les débats qui l'accompagnent. Il y a là un effort qu'il faut saluer surtout dans le contexte de la pandémie et de 2020 !

En majorité, la commission formule peu de fortes réserves sur les rapports de diagnostics (moins de 7 par an), en ce cas du fait de problèmes de formes et de restitution des données. Elle regrette toutefois trop souvent l'absence d'analyses géomorphologiques et à plusieurs reprises a pu juger que les interventions étaient très ou trop limitées sur le terrain, les hypothèses avancées étant alors mal étayées et surtout insuffisantes pour appuyer une motivation de fouille préventive. La commission qui émet souvent des préconisations sur les projets de CCS, a été par ailleurs conduite à émettre des avis défavorables sur des prescriptions de fouilles. En 2017, deux d'entre elles ont fait l'objet d'un avis défavorable de la part de la CTRA qui a aussi refusé la validation scientifique d'un RFO. En 2018, elle a émis un avis défavorable sur un projet de fouille préventive directe, tout comme en 2019, demandant par ailleurs qu'un CCS soit réécrit et de nouveau présenté. Enfin en 2020 elle aura refusé la validation scientifique du RFO de Koenisgsmaker. En ce qui concerne les RFO, la commission aura regretté à plusieurs reprises l'absence d'analyses paléo-environnementales, alors même qu'elles étaient parfois demandées par le CCS et prévues au PSI de l'opérateur !

On notera que la CTRA est bien informée, par les CRA, de l'évolution en cours des fouilles prescrites comme des découvertes effectuées au cours de celle-ci. Une seule découverte exceptionnelle s'est signalée depuis 2017. Elle concerne en 2019 la mise au jour d'une structure funéraire exceptionnelle de type hypogée à Saint-Memmie (Marne) que le diagnostic n'avait pu appréhender.

Sans véritable changement depuis 2017, ce sont avant tout les périodes médiévales, protohistoriques et antiques qui concentrent la majorité des travaux en archéologie préventive. La phase Néolithique et surtout celle de la Préhistoire ancienne sont demeurées minoritaires, alors qu'elles pourraient représenter des enjeux de développement pour la recherche, d'importantes découvertes, certaines majeures au plan national, étant réalisées chaque année. Pour terminer on soulignera que l'archéologie préventive livre trop peu de sites, pour la Préhistoire ancienne, comme pour le haut Moyen Âge. Peu d'opérations concernent encore la période moderne, bien que les services prennent davantage en compte les sites de ces périodes. Enfin, on reste aussi étonné du peu de fouilles conduites sur des vestiges de la Grande Guerre, en dépit de quelques opérations menées sur des sites emblématiques (grotte du Dragon, nécropole lorraine), qui a pourtant fortement marqué le territoire. Comme déjà noté depuis 2017, il semble souvent que des découvertes sur des vestiges de la guerre 14-18 soient traitées dans un autre cadre (sondages, sauvetage urgent, surveillance de travaux ?) On mentionnera toutefois un important diagnostic mené fin 2019 sur le site du camp de concentration de Natzwiller-Struthof qui doit faire l'objet d'un projet de restauration. Il démontre que l'archéologie de la Seconde Guerre mondiale s'annonce comme un enjeu scientifique, inscrit dans l'étude et la protection de ce patrimoine du récent.

Archéologie programmée

Régions	Recherche programmée			
	2017	**2018**	**2019**	**2020**
Grand Est	48	71	56	65
BFC	48	62	68	61
Total	96	133	124	126

Tableau 6. Recherche programmée. Nombre de dossiers examinés par la CTRA Est de 2017 à 2019 (projets de publications compris)

En augmentation régulière depuis 2017, tout particulièrement pour la région Grand Est, la recherche programmée constitue un autre versant tout aussi dynamique de l'activité archéologique. Le chiffre s'est élevé à 126 dossiers en 2020 soit + 23 % par rapport à 2017, l'évolution étant plus ténue depuis 2019.

Les montants sont plus importants en réalité. Au sein de l'interrégion Est, un programme de recherche (le plus souvent un PCR) peut englober et concerner plusieurs opérations distinctes (4 à 6 au maximum). Le cas de Bibracte est sans doute le plus emblématique qui a pu englober depuis 2017 et par an jusque 5 fouilles programmées, des sondages, 2 prospections thématiques et des projets de publications, l'autorisation de fouille n'étant chaque année délivrée qu'à une seule personne, Vincent Guichard, directeur général du centre. En 2018, le PCR d'Autun, la Genetoye, associait plusieurs fouilles programmées et des sondages, et en 2020 le PCR « Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace » concernera 4 fouilles programmées et un sondage ! On peut aussi mentionner l'important PCR sur Vix et le mont Lassois, les fouilles d'Alésia, les recherches conduites à Grand, etc. Tous ces projets sont emblématiques de la recherche au sein de l'interrégion Est et les opérations qu'ils génèrent sont le plus souvent intégrées dans un seul rapport de synthèse, faisant alors l'objet de l'examen de plusieurs experts. On soulignera que la CTRA a souhaité récemment scinder ses avis, de manière à en rendre un seul sur le rapport même, mais autant qu'il était nécessaire pour chaque opération devant se poursuivre et être autorisée. Enfin, mis à part pour Bibracte, les opérations inscrites au sein d'un programme de recherche font dorénavant bien l'objet d'autorisations spécifiques et distinctes pour chaque responsable d'opération.

	PCR	Prospections thématiques	Programmées pluriannuelles	Programmées annuelles	Sondages	Analyses	Diff. (APP, AE, colloques)
2017	25	22	17	20	7	2	3
2018	29	41	20	21	13	5	4
2019	34	30	23	23	9	1	4
2020	35	21	19	25	18	1	7

Tableau 7 : Évolution des opérations programmées examinées par la CTRA Est, de 2017 à 2020 (hors informations et ZPPA)

La part prise par les projets collectifs de recherche et les prospections thématiques (ces dernières accompagnées ou non de sondages et de prospections géophysiques) est importante depuis 2019 (cf tableau 7). La distinction entre PCR et PTH n'est pas toujours claire et certaines opérations peuvent se limiter à l'étude d'un objet particulier (le trésor de Cluny), d'un ou plusieurs sites de même nature (Bibracte, Autun, Grand, mais aussi un château, un bourg...), de territoires (plaine de Troyes, par ex.), sinon aborder une thématique spécifique (sites funéraires, la production céramique, le Paléolithique, mines et métallurgie, etc.), et, dans ce dernier cas, seuls les PCR sont concernés. Pour terminer, on notera, comme pour 2019, le développement de projets qui peuvent concerner toute l'interrégion comme le PCR consacré aux « *Cimetières de transition de la fin de la période moderne sur Grand Est et Bourgogne* », ou celui sur *« l'archéo-anthropologie des conflits »* dirigé par M. Signoli. D'autres peuvent

s'étendre sur l'ensemble d'une région fusionnée, comme celui sur « Agglomérations antiques du Centre Est de la Gaule » ou le PCR « Paysages et architecture des monastères cisterciens entre Seine et Rhin, XII^{e}-XVIII^{e} s. Inventaire en région Grand Est », etc.
Le nombre de prospections thématiques a lui fortement baissé depuis 2018 (41), du fait de l'achèvement de programmes, voire dans plusieurs cas de leur transformation en fouille programmée ou en PCR. Il en est de même pour les demandes d'analyses.
À l'évidence, comme pour de nombreuses autres régions françaises, le projet collectif de recherche paraît pour beaucoup une solution adaptée, permettant de croiser et associer des compétences, des laboratoires et leurs équipes et finalement des moyens financiers parfois conséquents. Le succès de ces projets qui reposent souvent sur le pluridisciplinaire et l'association de plusieurs méthodes d'investigations (de l'étude documentaire à l'analyse physico-chimique, en passant par l'opération de fouille de terrain et l'étude de mobiliers), se concrétise aussi au travers de projets de publication achevés ou en cours (Vix, Autun, Bibracte, etc.).

	2017		2018		2019		2020	
	BFC	**G. Est**	**BFC**	**G. Est**	**BFC**	**G. Est**	**BFC**	**G. Est**
FPP	7	10	8	12	12	11	9	10
FPA	11	9	10	11	14	9	11	14
SD	5	2	5	8	1	8	7	11
PCR	11	14	13	16	19	15	18	17
PTH	12	10	24	17	19	11	11	10
Etudes/analyses	0	2	1	4	1	-	1	-
AE/AP	2	1	1	3	2	2	4	3
Total	*48*	*48*	*62*	*71*	*68*	*56*	*61*	*65*

Tableau 8 : Évolution des opérations programmées par région, examinées par la CTRA Est, de 2017 à 2020 (hors informations et ZPPA)

Au sein de cette recherche programmée, la part prise par la région Grand Est semble augmenter d'année en année (voir tableau 8) et la dynamique née de la fusion peut en être une raison, avec un rôle plus incitatif du service régional, relayé par Alsace Archéologie qui développe aussi ses actions sur le champ de la programmée. Le tableau 10 (en annexe) établit pour l'année 2020 montre que hors projets de publication, la région Grand Est développe de plus en plus de fouilles programmées, celle de Bourgogne-Franche-Comté paraissant soutenir davantage les projets collectifs. On soulignera par ailleurs que le siège de Châlons-en-Champagne connaît aussi une progression du nombre de ses opérations.
Le bilan de la CTRA ne comprend toujours qu'un trop faible nombre de projets d'aide à la publication ou à l'édition (voir tableau 9), examinés par la commission (3 à 4 en moyenne par an mais 7 examens en 2020 dont 3 aides à la préparation de publication, 3 demandes d'aide à l'édition et 1 soutien à un colloque), souvent présentés pour une demande de subvention auprès de la SPDRA ou nécessitant un fort investissement financier de la part de la Drac. Comme noté les années précédentes, il est évident qu'une grande partie des dossiers ne passe pas par le canal de la CTRA et parmi ceux-ci principalement des articles et contributions à des revues ou des actes de colloque. Cependant, il demeure aussi évident que le fort investissement consenti sur la recherche préventive comme pour celle programmée se concrétise encore trop peu sur le champ de la diffusion des connaissances. Cet enjeu devrait constituer une priorité dans les années à venir, en se reposant davantage sur les avis de la CTRA.

Peu d'opérations font chaque année l'objet d'avis défavorables, et parfois un ajournement et une demande de complément suffisent à résoudre la difficulté. Le plus souvent l'avis de la commission est motivé par l'absence de problématiques ou d'objectifs clairement établis, plus rarement par des insuffisances méthodologiques, sinon des résultats très insuffisants. En 2017, la commission a ainsi émis 4 avis défavorables (1 PCR, une demande de prospection thématique, et deux fouilles programmées annuelles, la CTRA proposant se transformer l'une d'elles en prospection thématique). Elle a aussi regretté qu'une opération de sondage (et non de fouille programmée) sur 650 m² ait été conduite sur un important site, de surcroît classé au titre des MH, sans que son avis n'ait été sollicité auparavant. En 2018, 8 avis défavorables ont été émis dont 3 sur des fouilles programmées annuelles. Dans un cas, le refus a porté sur une demande d'analyse pour laquelle la commission a considéré qu'elle relevait davantage de la post-fouille d'une opération préventive en cours. En 2019, outre 4 avis défavorables, la CTRA a manifesté une certaine inquiétude sur le non rendu de rapports de fouilles programmées (voire de publications) menées sur d'importants sites (dont Vix, Bibracte, …) pourtant conduites au sein de PCR ambitieux. La durée des opérations et l'évolution parallèle des équipes souvent d'origine étrangères (départ en retraite, mobilité professionnelle, renouvellement des chercheurs) peuvent constituer une des raisons de ces retards. Enfin en 2020, la commission a émis deux avis défavorables sur des fouilles programmées (l'une d'elles étant finalement autorisée après des compléments d'informations) et sur deux demandes de sondages.

Pour terminer, on soulignera à l'exemple des bilans dressés par les CRA comme par les experts, que les périodes médiévales, antiques et aussi, dans une moindre mesure, protohistoriques (à l'inverse du champ préventif) sont prépondérantes dans les projets de recherche. Même si la Préhistoire est davantage présente, des marges de progression sont évidentes, surtout pour le Néolithique. Il est évident que certaines thématiques sont encore trop peu ou insuffisamment traitées (les châteaux de plaine en Alsace, sites et artisanats d'époque moderne, études paléo-environnementales, - sites des conflits récents, etc.). Une programmation scientifique régionale, plus incitative de la part des services et mieux partagée avec les UMR et les équipes de recherche, reposant pour partie sur celle nationale du CNRA, serait la bienvenue, pour mieux identifier aussi les priorités à venir.

Période	Nombre d'avis	Pourcentage
Paléolithique - Mésolithique	84	5 %
Néolithique	132	7,85 %
Âge du Bronze - Premier âge du Fer	200	11,90 %
Second âge du Fer	183	10,89 %
Antiquité (urbain, sanctuaires, monuments)	144	8,57 %
Antiquité (rural)	196	11,66 %
Haut Moyen Âge	104	6,19 %
Moyen Âge – Moderne - Contemporain	390	23,21 %
Diachronique (anthropologie)	147	8,57 %
Diachronique (mines, métal., céramique, conflits mondiaux)	103	6,13 %
Total	*1680*	*100 %*

Tableau 9 : répartition des avis rendus en CTRA de 2017 à 2020 (préventif et programmé) par phases chronologiques

Annexe au bilan – la CTRA Est en 2020

	Prescriptions	RFO examinés
Grand Est	***91***	***45***
Alsace	33	22
Champagne-Ardenne	24	8
Lorraine	34	15
Bourgogne-Franche-Comté	***35***	***9***
Bourgogne	25	8
Franche-Comté	10	1

Tableau 10 : Dossiers de prescriptions et RFO examinés par régions et par sièges en 2020

	FPP	FPA	PCR	PT	Sondages	Analyses	Publi-colloque
Grand Est	***10***	***14***	***17***	***10***	***11***	***-***	***3***
Alsace	5	7	4	2	7	-	-
Champagne-Ardenne	3	4	5	2	1	-	-
Lorraine	2	3	8	6	3	-	3
Bourgogne-Franche-Comté	***9***	***11***	***18***	***11***	***7***	***1***	***4***
Bourgogne	6	8	11	7	6	1	3
Franche-Comté	3	3	7	4	1	-	1
Total	***19***	***25***	***35***	***21***	***18***	***1***	***7***

Tableau 11 : répartition des opérations par régions et sièges en 2020

Politiques de la recherche archéologique en Bourgogne-Franche-Comté : bilan et perspectives

Par Marc TALON
Conservateur régional de l'archéologie

La région Bourgogne-Franche-Comté comprend 3 702 communes et 8 départements. La Bourgogne couvre un territoire deux fois plus vaste que la Franche-Comté (31 582 km² et 16 202 km²). Réunies depuis 2016, elles forment la 6e région de France par la surface avec environ 1/10 du territoire national soit 48 000 km². Sa population s'élevait à 2 784 900 habitants fin 2020, soit un peu plus de 4 % de la population. La région, assez rurale dans l'ensemble, ne comporte que depuis 2017, une métropole, Dijon, avec près de 260 000 habitants. Les zones les plus actives économiquement se concentrent dans un pentagone formé par Besançon, Belfort-Montbéliard, Dijon, Le Creusot et Chalon-sur-Saône.

Le service régional de l'archéologie

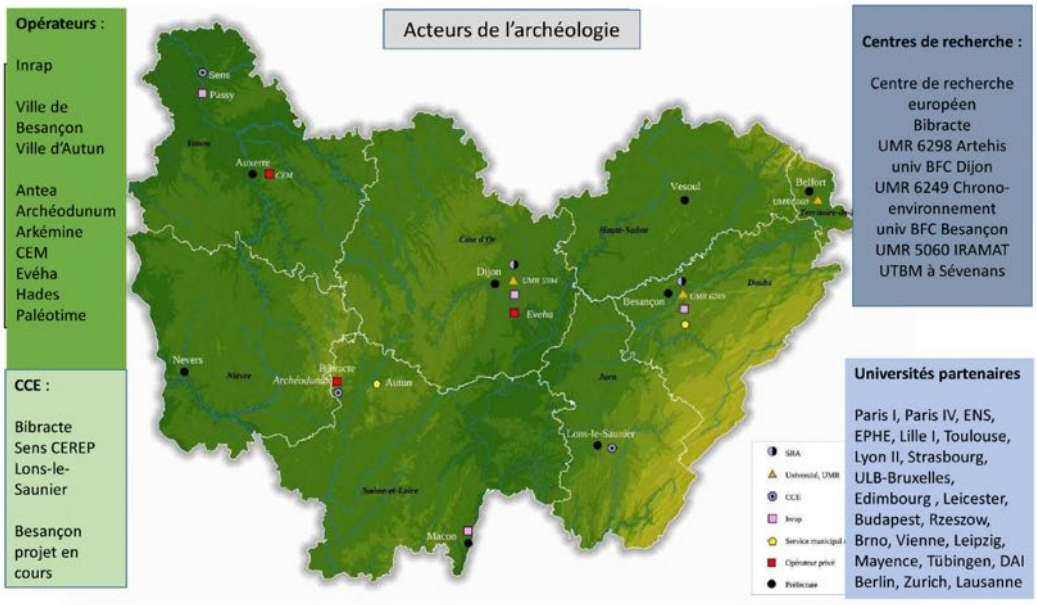
Au sein du pôle patrimoines et architecture de la direction régionale des affaires culturelles (Drac) Bourgogne-Franche-Comté, le service régional de l'archéologie (SRA) compte 25 agents répartis sur les sites de Dijon et Besançon. Il est dirigé par le conservateur régional de l'archéologie assisté par un conservateur régional adjoint sur chaque site, Béatrice Bonnamour à Dijon et Hervé Laurent à Besançon. Le reste de l'équipe est constituée de cinq conservateurs, onze ingénieurs, une assistante ingénieure, un secrétaire de documentation, une secrétaire administrative et trois assistantes administratives. Parmi ces agents, douze sont membres d'une unité mixte de recherche (UMR), soutenant ainsi, avec l'ouverture aux chercheurs et étudiants de sa bibliothèque du patrimoine, l'activité et la visibilité du service au sein de la communauté scientifique. Avec la fusion, il est à noter le développement des collaborations régulières avec la conservation régionale des monuments historiques (CRMH), les conseillères musées, le conseiller pour les espaces protégés, le patrimoine mondial et la valorisation du patrimoine ainsi que les unités départementales d'architecture et du patrimoine (UDAP).

Enfin il convient de souligner l'action du SRA dans la lutte contre le pillage archéologique, en collaboration avec Yann Brun de la délégation à l'inspection, la recherche et l'innovation (DIRI), qui a ainsi permis l'organisation à l'école de gendarmerie de Dijon-Longvic, en 2019, d'un séminaire sur cette thématique co-organisé par l'état-major de la gendarmerie Bourgogne-Franche-Comté, la Drac et l'Inrap.

Si 2016 fut l'année de la fusion d'un certain nombre de régions en France, ce fut également celle de l'application de la loi LCAP du 7 juillet 2016 qui a eu une conséquence importante pour les SRA notamment sur deux sujets :
Le premier est celui de l'évolution du droit de propriété du mobilier, avec à terme une appropriation publique des biens archéologiques mobiliers (BAM), renforçant la responsabilité de l'État sur la conservation des collections tant pour leur traitement que pour leur dépôt dans des centres de conservations et d'étude (CCE). Un programme important a donc été développé pour doter l'est de la région d'un CCE à Besançon et pour mettre en place et financer des chantiers de collections.
Le deuxième sujet est celui du dispositif d'analyse des offres en archéologie préventive qui a eu pour conséquence une amélioration des cahiers des charges scientifiques des SRA, entraînant celle des projets scientifiques d'intervention des opérateurs et une amélioration significative des interventions sur le terrain et des rapports, du fait de l'augmentation des

moyens mis en œuvre sur les opérations. L'ensemble de la profession, des agents du SRA, aux opérateurs en passant par les experts de la CTRA ont souligné cette avancée qualitative indéniable qui s'est mise en place lors de cette période 2017-20.

Les acteurs de l'archéologie



Lorsqu'on fait le point sur les différents acteurs en archéologie œuvrant sur ce vaste territoire, on comprend assez vite que la région est favorisée par la présence de deux universités à Dijon et Besançon disposant d'un enseignement en archéologie jusqu'à la thèse et de deux UMR associées à ces deux sites : Artehis à Dijon (UMR 6298) et le laboratoire de Chrono-environnement à Besançon (UMR 6249). Il convient d'y ajouter l'UMR 5060 IRAMAT à Belfort et le centre de recherche européen de Bibracte, ainsi que les nombreuses équipes universitaires françaises et étrangères qui interviennent sur les fouilles programmées. Concernant les opérateurs en archéologie préventive, en plus de l'Inrap et des services archéologiques de Besançon et Autun, sept opérateurs privés interviennent plus ou moins régulièrement sur le territoire : Antéa, Archéodunum, Arkémine, le Centre d'études médiévales (CEM), Éveha, Hadès et Paléotime. Notons que certains agents ou salariés de ces opérateurs portent des opérations programmées.

Enfin signalons l'existence sur le territoire d'un PCR sur les cours d'eau qui inclut différentes opérations de prospections et de fouilles, dirigées par A. Dumont du département des recherches archéologiques sous-marines et subaquatiques (Drassm). Cette dernière apporte un soutien d'autant plus pertinent à l'expertise du service sur les dossiers générant des interventions subaquatiques comme le programme décennal de dragages d'entretien de la Saône.

Un focus sur l'activité en 2020

L'année 2020 a été fortement perturbée par la pandémie du Covid-19 qui a bouleversé nos pratiques et dispositifs habituels, tant pour la gestion des dossiers au sein du SRA, le contrôle scientifique et technique (CST), la tenue des CTRA que celle des activités de terrain des opérateurs en archéologie préventive et responsables de fouilles programmées. Pour le SRA,

les agents – comme ceux de l'ensemble de la Drac et des différents opérateurs – ont été placés en travail à domicile pour la première vague, souvent sans équipement informatique et téléphonique autres que personnel. D'un commun accord, les équipes ont essayé de réduire au maximum l'impact de la crise en traitant avec les moyens du bord, au fur et à mesure les dossiers qui arrivaient en nombre heureusement moins important. Cela a permis, en termes de bilan sur l'année, de n'avoir quasiment aucun contentieux, ni d'être à l'origine d'un blocage ou report de chantier.

Les CTRA se sont tenues, en accord avec le préfet de région, dans un premier temps en distanciel avec un dispositif d'échange sur les avis des services et des experts sur les dossiers en utilisant une plate-forme mise en œuvre sur *Google Drive*. Ensuite avec le développement des outils et l'équipement en matériel, il a été possible de tenir les réunions en visioconférence avec partage de présentation des dossiers. Pour ce qui est de la reprise des activités de terrain tant pour les opérateurs que pour le CST, elle s'est faite progressivement et la région n'a pas connu de blocage, juste des reports d'opérations, mais cela concernait tous les métiers et aménageurs.

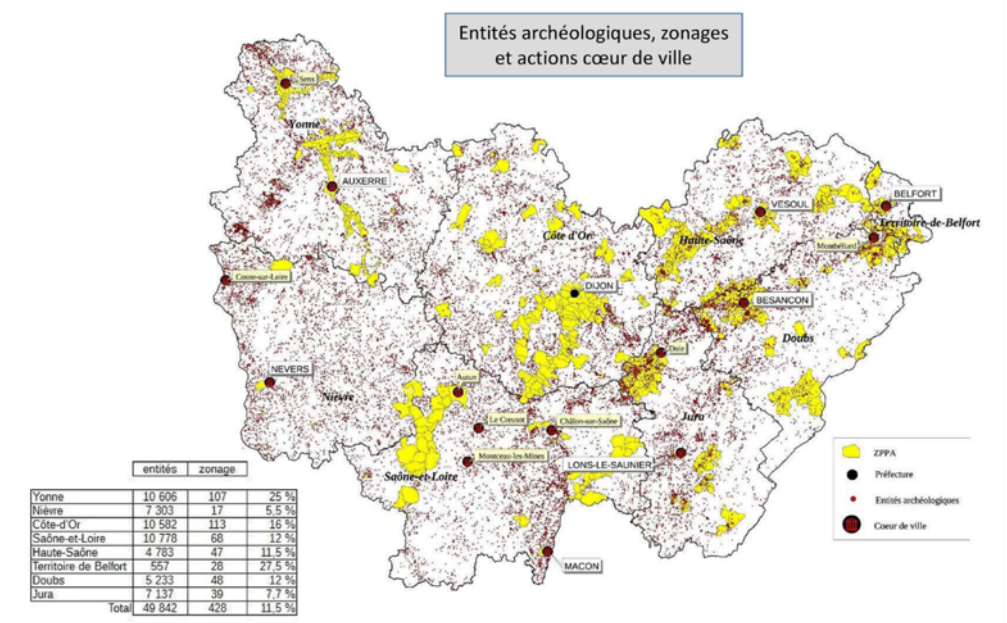
La situation a été un peu différente pour les opérations programmées. La plupart se déroulant l'été, la première vague de la pandémie était passée, mais la mise en œuvre des gestes barrières et l'incertitude sur la possibilité ou non de réaliser les chantiers, ont conduit certains responsables d'opération à reporter leurs opérations sur 2021. Il en a été de même pour les colloques et manifestations scientifiques. Cependant la Drac a maintenu les subventions attribuées, charge aux responsables soit de réaliser du traitement de mobilier et des études en 2020, soit de reporter leurs opérations à 2021, avec glissement d'un an du délai de justification des dépenses.

Prospection et carte archéologique

Depuis déjà de nombreuses années, il est constaté une évolution de la pratique de la prospection avec la disparition progressive des bénévoles, des associations qui les accueillaient et des comités départementaux en Bourgogne qui fédéraient ces associations. Ainsi nous ne délivrons plus qu'une dizaine d'autorisations de prospection-inventaire (PI) par an et la moitié concerne des prospections pédestres. Si cette pratique est de moins en moins usitée, il convient de noter à côté des campagnes de prospections aériennes qui se poursuivent (trois autorisations annuelles) le développement de nouvelles méthodes comme le dépouillement des missions orthophotographiques et des images Lidar dont les résultats sont régulièrement intégrés dans les rapports de prospections thématiques (PT) et de programmes collectifs de recherche (PCR).

Ces informations sont en principe enregistrées dans la carte archéologique, mais le non remplacement depuis des années de l'agent traitant l'Yonne et une partie de la Nièvre, et la charge de plus en plus importante sur le reste des équipes permet de moins en moins d'assurer cette tâche fondamentale, compliquée par ailleurs par l'état obsolète de l'application Patriarche. Le nombre d'entités enregistrées dans la carte archéologique est actuellement de 59 268.

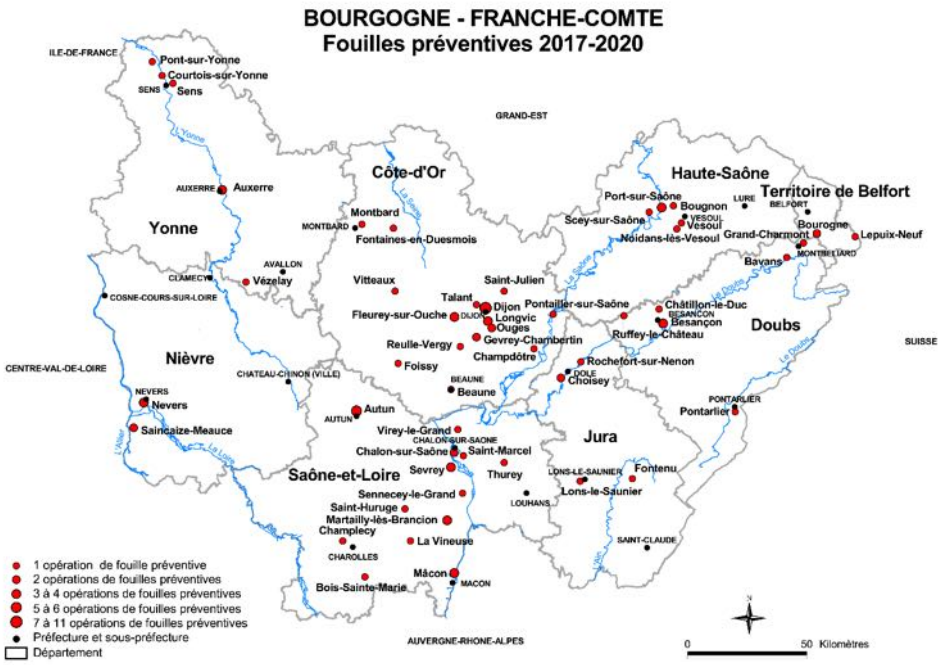
Les zonages archéologiques ont été mis à jour et complétés entre 2017 et 2020, sur cinq des huit départements, permettant de couvrir actuellement 475 communes. Cette politique explique pour partie l'augmentation des saisines reçues sur cette période malgré la crise sanitaire qui a impacté l'année 2020.



	entités	zonage	
Yonne	10 606	107	25 %
Nièvre	7 303	17	5,5 %
Côte-d'Or	10 582	113	16 %
Saône-et-Loire	10 778	68	12 %
Haute-Saône	4 783	47	11,5 %
Territoire de Belfort	557	28	27,5 %
Doubs	5 233	48	12 %
Jura	7 137	39	7,7 %
Total	49 842	428	11,5 %

L'archéologie préventive

Il se confirme la fin des grands travaux avec les dernières opérations de terrain réalisées sur le gazoduc du val de Saône, la disparition des opérations de grandes surfaces malgré les annonces régulières nous informant de l'arrivée de projets mirifiques (supposés créateurs de nombreux emplois) sur lesquels sont mis en concurrence plusieurs sites et régions. Ils font perdre à tous beaucoup de temps en réunions, notes et déplacements…voire en montage d'opérations qui le plus souvent ne voient jamais le jour.



L'activité a été compensée par des opérations de plus petite taille sur les bourgs et centres-villes, liées pour partie aux effets de la loi ALUR. Cette évolution a pour conséquence le fait que l'on a de plus en plus besoin d'archéologues médiévistes-modernistes. Cela est confirmé

sur notre région par une politique soutenue en archéologie du bâti, que ce soit en archéologie préventive, programmée ou en archéologie dite du 3e type liée aux MH.

En 2020, on a pu noter une évolution à la baisse du nombre de dossiers dont le SRA a été saisi. De 3 278 dossiers en 2019, on est passé à 2718 en 2020, générant 192 arrêtés de diagnostic au lieu de 214 en 2019. Par ailleurs, 40 prescriptions de fouilles ont été émises en 2020, pour 29 en 2019. Cette baisse des saisines est due à la crise. Cependant on notera que si elle représente 17 % de moins, le nombre d'arrêtés de diagnostic ne chute que de 11 %. Pour les prescriptions de fouille qui font suite à des opérations de diagnostic en général plus anciennes, on constate que l'activité du service et de la CTRA n'a pas faiblit puisque les prescriptions sont en augmentation. Il en est de même côté aménageurs et opérateurs, puisque 25 opérations de fouilles préventives ont démarré en 2020 pour un montant total de 10,3 M €, opérations réparties entre six opérateurs différents (Archeodunum, Cem, Éveha, Hadès, Inrap et Paléotime).

Au chapitre des résultats marquants, pour la Préhistoire, il convient de signaler, l'ensemble des analyses entreprises depuis 2016 sur la fouille du gisement magdalénien de Solutré (Saône-et-Loire) sous la direction de J.-B. Lajoux (Inrap). Une avancée notable de nos connaissances sur le Mésolithique bénéficie de l'étude de différentes concentrations mises au jour sur le site de Pontarlier (Doubs) sous la responsabilité du même spécialiste et sur Choisey (Jura) sous la direction de R. Labaune (Inrap).

Pour l'âge du Bronze final, nous pouvons mentionner les apports des fouilles stratigraphiques menées par F. Ducreux (Inrap) sur les remplissages des paléochenaux de la sablière de Pierre-de-Bresse (Saône-et-Loire). Une étonnante concentration de foyers correspondant à des habitats de la fin du premier âge du Fer et ayant livré un abondant mobilier a fait l'objet d'une fouille à Saint-Julien (Côte-d'Or) par L. Christin (Éveha). Pour le second âge du Fer, c'est une ferme indigène associée à des puits en bois encore conservés qui a été étudiée à Saint-Marcel (Saône-et-Loire) par A. Collet (Archeodunum).

La nécropole paléochrétienne de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun constitue avec la diversité de ses tombes et la richesse de quelques-unes d'entre elles, une découverte majeure pour la définition des pratiques funéraires de l'Antiquité tardive en Gaule romaine. L'équipe dirigée par C. Fossurier (Inrap) y a notamment mis au jour un remarquable vase diatrète, summum de l'art verrier romain.



Vase diatrète découvert dans un des sarcophages de la nécropole paléochrétienne à Autun Saint-Pierre-l'Estrier (cl. Hamid Azmoun, Inrap)

Le phénomène urbain est richement illustré par les opérations menées à Besançon, Dijon, Auxerre, Autun et Mâcon avec, pour cette ville, une mention particulière pour la fouille des Minimes dirigée par G. Rollier (Inrap) qui a permis la découverte de niveaux carolingiens associés à un habitat et un atelier de forge à l'intérieur de la première enceinte médiévale qui succéderait à celle du *castrum* du IV^{e} siècle.

Ces dernières années ont permis la fouille d'un exceptionnel village du VII^{e} siècle sur la ZAC Les Gravilliers à Pontarlier (Doubs) par M. Gazenbeek (Inrap) tandis que la poursuite de l'urbanisation de Sevrey (Saône-et-Loire) a entraîné, sous la direction de A. Guicheteau (Inrap), la réalisation de différentes opérations sur les officines de potiers médiévales de cette commune dont les productions sont étudiées dans le cadre de deux PCR.

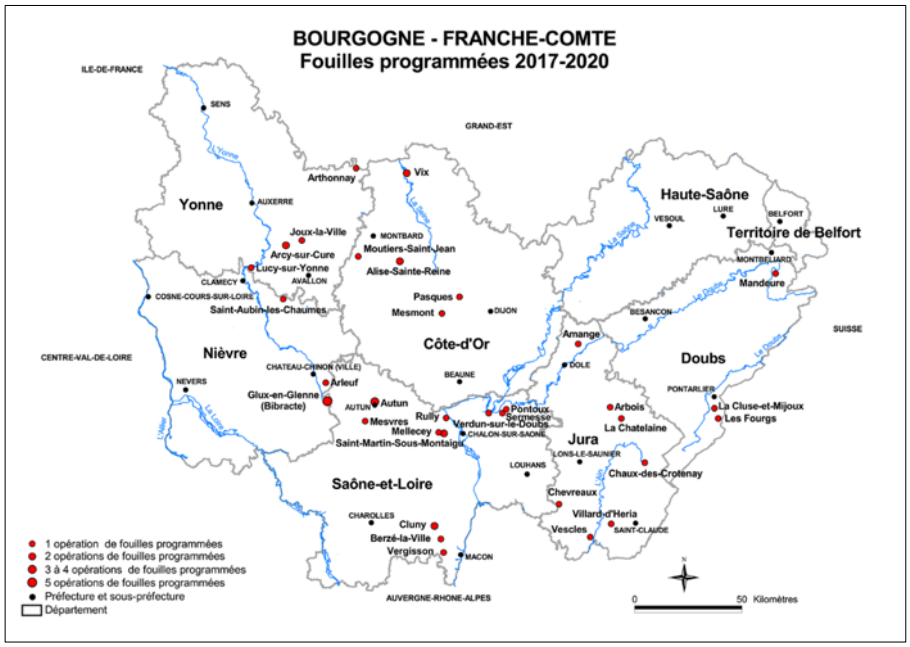
Enfin, il convient de mentionner, en termes d'apport notable pour nos connaissances, la mise en évidence d'une cuisine des convers intégralement préservée avec plusieurs de ses aménagements d'origine dans la grange cistercienne d'Emorots à Fontaines-en-Duesmois (Côte-d'Or), cette découverte effectuée par S. Aumard (Cem) est tout à fait exceptionnelle à l'échelle du monde cistercien.

L'archéologie programmée



Grotte du Bison. Arcy-sur-Cure (cl. M. Talon)

La région Bourgogne-Franche-Comte présente la particularité de pouvoir, entre les opérations programmées et préventives, documenter les quatorze axes métropolitains de la Programmation nationale. Cependant ces opérations ne se répartissent pas de manière équilibrée entre les différents axes. On peut ainsi noter un déficit d'opérations concernant la Préhistoire récente (Mésolithique et Néolithique), tant en programmé qu'en préventif. Si pour le Mésolithique la situation semble s'améliorer, ce n'est pas le cas pour le Néolithique avec seulement la fouille de l'enceinte de La Genetoye à Autun malgré l'arrivée en 2018 d'un nouveau maître de conférences de cette spécialité à l'université de Bourgogne.



Un second constat porte sur le rôle modeste du SRA dans cette programmation qui est d'avantage une programmation constatée que choisie. En effet, il s'agit d'une gestion d'opérations programmées dont les dossiers nous sont déposés par différents intervenants qui, dans l'essentiel des cas, ont manifesté une démarche personnelle. Il est rare que nous puissions porter un projet de notre propre initiative. Cependant cette politique de guichet est aussi dû à la richesse de la région en sites « forts » ou emblématiques, attirants pour les équipes étrangères et motivants pour les équipes et chercheurs locaux dont quelques étudiants que nous avons pu soutenir dans leurs premiers projets de recherche.

Notre rôle consiste à tenter d'accompagner et encadrer, en nous appuyant sur les avis de la CTRA, un certain nombre de programmes. Nous sommes ainsi attentifs au maintien de recherches en Préhistoire ancienne et à leur renouvellement (Saône-et-Loire méridionale), tout en mettant la priorité sur le débouché naturel, pour des opérations un peu anciennes, que sont les publications (Arcy-sur-Cure).

Les deux autres grands axes des décennies précédentes (Protohistoire récente/*oppida* au sens très large, monde médiéval) ont été :

- à la fois renouvelés avec la mise en place des conditions pour la reprise de la fouille de la tombe de la princesse de Vix, le soutien à un PCR visant la publication de fouilles assez récentes et la reprise de travaux de terrain sur les agglomérations protohistoriques de la confluence Saône-Doubs, le soutien aux travaux sur le bourg castral de la Châtelaine, de plusieurs PCR consacrés à la céramique médiévale et moderne ;

- mais aussi élargis avec un volet sur l'Antiquité avec le PCR sur le quartier monumental extra-muros de la Genetoye à Autun depuis 2012, les recherches de terrain sur le lieu de découverte clandestine du « trésor » de Couan, PCR sur Villars-d'Héria, prospection thématique sur le sanctuaire de Mâlain tandis que les sites prestigieux restent sources d'études comme l'abbaye de Cluny, avec la découverte d'un trésor qui renouvelle cette thématique. On pourrait citer aussi des opérations nouvelles en Antiquité tardive (habitat élitaire, etc.).

Réouverture de la tombe de la princesse de Vix (Côte-d'Or), dans le cadre d'une fouille programmée de l'UMR Artehis et de l'Inrap (cl. D. Gliksman, Inrap)



Il convient de ne pas omettre deux PCR qui sont purement bourguigno-franc-comtois, dont les résultats éclairent nos connaissances à l'échelle européenne sur la métallurgie du bronze et du fer.

Entre 2017 et 2020, on dénombre en moyenne 59 dossiers d'archéologie programmée, répartis entre PCR (14), FP (23), PT (11) et PI (11). Ces dossiers sont portés par des chercheurs rattachés à l'université, CNRS, ministère de la Culture, collectivités territoriales, Inrap, opérateurs privés et également quelques bénévoles non professionnels. Ils concernent l'ensemble du territoire et tous les axes de la programmation.

Ces travaux sont financés en grande partie par la Drac mais également par le conseil régional qui a, avec la fusion, remis en place progressivement une politique de soutien à un certain type d'opération mais limité à 20 % du montant de leur budget et plafonné à 15 000 €. La plupart des départements se sont désengagés (notamment de leur politique de soutien aux associations de bénévoles). On note cependant quelques rares cas lorsqu'il s'agit de sites qui leur appartiennent (exemple : le CD 21 avec une partie de l'agglomération antique d'Alésia). Enfin signalons le financement régulier apporté par la communauté de communes du Châtillonnais au PCR de Vix et son environnement.

Il convient également de souligner aux côtés de l'État qui apporte 2,4 M € de contribution statutaire annuelle, le soutien à l'EPCC Bibracte du conseil régional pour 145 k € et les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire pour 100 k € chacun *(*NB la contribution statutaire de la région est passée de 115 à 145 k € en 2019, acté ensuite dans les statuts). Une partie de ces moyens sert à l'accueil et au financement des campagnes de fouilles annuelles conduites par différentes équipes universitaires françaises et étrangères sous la direction de V. Guichard.

Au niveau de l'évolution des pratiques, signalons l'augmentation des opérations non intrusives (prospections Lidar, géophysique, archéologie du bâti…) liées notamment à la présence sur le territoire des universités/UMR de Besançon et Dijon mais également de la cellule de géophysique de l'Inrap et du Centre d'études médiévales d'Auxerre.

En termes d'investissement important pour la conservation et l'étude de collections, on signalera la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la construction du CCE de Besançon à l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture). Ce projet conséquent permettra à l'horizon 2024 d'accueillir les collections archéologiques de la partie orientale de la région, en complément des centres déjà existant à Bibracte, Sens et Lons-le-Saunier. Il est accompagné d'un important chantier de collections réalisé par Antea, réparti sur plusieurs années et portant sur le traitement de l'ensemble des biens archéologiques matériels

issus des différents dépôts de Franche-Comté qui ont commencé à être vidés et transférés aux Domaines. Cette politique de traitement des BAM se poursuit également à l'ouest du territoire avec la mise en ordre de plusieurs collections confiées à différents prestataires et l'accompagnement de collectivités notamment à Sens et Auxerre.

Diffusion des connaissances

La politique du SRA dans ce domaine est plurielle, elle s'appuie sur le tissu scientifique et muséal régional ainsi que sur l'engagement de ses agents pour accompagner les colloques, assurer le co-commissariat de certaines expositions à Solutré (Saône-et-Loire), Clamecy (Nièvre) ou Lons-le-Saunier (Jura) et la rédaction de leur catalogue ou la mise en place de centres d'interprétation archéologique comme ce fut le cas pour celui des Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne) en 2017, de Chassey, à Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire) en 2018, du Mirabellum à Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) en 2019 ou de l'Écclesia à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) dont l'inauguration a été reportée à juillet 2021 du fait de la crise sanitaire.

Le soutien aux colloques est suivi par celui de leur publication qui permet souvent la diffusion d'articles préliminaires sur des travaux en cours et de synthèse. Mais l'action du service couvre également l'ensemble des opportunités de publications (monographie, thèses, séminaire) que ce soit sur des crédits régionaux ou nationaux par l'intermédiaire du SPDRA.

Évolution de l'activité de recherche pour les années à venir

Ce territoire offre une grande homogénéité en matière de recherches archéologiques. Quelle que soit leur institution d'origine, les équipes se connaissent, ont l'habitude de travailler ensemble et partagent les mêmes problématiques. La région dispose d'équipes fortement ancrées dans la recherche au sein d'un réseau dynamique organisé autour des UMR, des universités, du centre européen de Bibracte, de l'Inrap et des musées archéologiques. Actuellement, tous les champs chronologiques peuvent être étudiés. Le SRA dispose encore d'un panel suffisant d'agents pour exercer correctement le contrôle scientifique et technique sur l'ensemble des domaines qui composent la discipline archéologique. Néanmoins, il faudrait veiller à maintenir les compétences lors des départs en retraite ou mutation des agents, en particulier pour la Préhistoire et la carte archéologique, afin que le SRA de la grande région conserve sa crédibilité et ses capacités d'analyse et d'action.

Alors que la région est un territoire clef pour la compréhension des dynamiques d'occupation du sol et de circulation au niveau national, on constate le très faible nombre de fouilles que ce soit en préventif ou en programmé pour les périodes du Paléolithique ancien et néolithiques. Une des raisons pourrait être l'absence d'identification des séquences stratigraphiques antérieures au Tardiglaciaire liée à un défaut de prise en compte du potentiel préhistorique et une mauvaise adaptation des méthodes de détection. Pour la Préhistoire récente, on note un manque d'attention accordée aux processus géomorphologiques, d'où la faible détection des sites pour ces périodes. Les offres de formation au niveau régional ne permettent actuellement pas de bénéficier d'un cursus complet dédié à la Préhistoire, ce qui constitue un frein au développement des recherches sur le secteur. Le recrutement en cours à l'Inrap, de deux responsables d'opération préhistoriens et d'un géomorphologue pour l'ouest de la région, devrait permettre d'améliorer cette situation tant au niveau de la détection des sites que pour la sensibilisation des équipes.

En termes de perspectives il convient de mentionner le soutien du service de Bourgogne-Franche-Comté, aux côtés de celui de ARA, au PCR interrégional sur le corridor Saône-Rhône proposé par J.-F. Berger (CNRS, univ. Lyon 2). Le but de ce projet est de permettre sur un vaste espace et la longue durée (depuis le Néolithique) d'œuvrer ensemble sur la compréhension de l'évolution géomorphologique du bassin Saône-Rhône et de l'adaptation des sociétés face aux changements environnementaux. En effet l'intérêt de ce projet est qu'il pourrait servir de fil conducteur pour mobiliser et inciter des collègues responsables de fouilles programmées et préventives ainsi que les spécialistes, à contribuer à cette vaste enquête qui pourra nourrir la carte archéologique ou d'autres sujets.

Un autre constat, fait sur les sites de toutes les périodes, est celui de la prise en compte insuffisante des études archéobotaniques et d'une façon générale de tout ce qui relève de la bioarchéologie. Cependant on note une évolution sur la période 2017-2020 qui coïncide avec la mise en place de la procédure d'analyse des offres issue de la Loi LCAP, provoquant un renforcement du protocole de prélèvement et de réalisation de ce type d'étude dans les cahiers des charges scientifiques et par contrecoup dans les PSI des opérateurs. Il revient au SRA d'être attentif à la mobilisation de tous sur ce sujet, tant sur le terrain qu'en termes de formation ; pour les journées régionales de l'archéologie 2022, une journée de sensibilisation sera consacrée à ce type d'étude à partir de résultats obtenus dans la région.

Il conviendra d'être aussi très attentif sur la tenue de délais raisonnables pour les phases études et publications et poursuivre la reprise de l'étude jusqu'à la publication de fouilles anciennes (vallée de l'Yonne, Arcy-sur-Cure, Bragny-sur-Saône, Verdun-sur-le-Doubs, Mandeure, La Charité-sur-Loire). Le SRA s'est emparé de ce sujet en même temps que le règlement du statut du mobilier archéologique et de son versement dans les CCE concernés. Sur ce dernier point vient s'ajouter le traitement conséquent des archives d'anciens archéologues décédés (J.-P. Nicolardot, A. Bouthier, C. Pommeret et J. Combier).

Le développement des prospections avec les nouvelles technologies de mieux en mieux maîtrisées par les équipes archéologiques et/ou leur prestataire tant en préventif qu'en programmé, ouvrent des perspectives intéressantes en termes de rééquilibrage de nos connaissances sur la nature et la densité d'occupations du territoire. Cependant l'acquisition d'une très grande dalle Lidar sur le Grand Morvan nécessite la mobilisation d'un certain nombre d'équipes pour en assurer l'exploitation scientifique dans les années à venir.

Une des particularités de la région, est la diversité des programmes de recherche, mais également des acquis des fouilles préventives pour les périodes antique et médiévale. Cela repose sur des sites phares, des équipes et spécialistes bien identifiés mais aussi sur la collaboration entre le SRA et la CRMH : ainsi les restaurations réalisées sous la conduite d'architectes en chef ou du patrimoine sont inscrites dans des schémas préventifs.

Un autre exemple de collaboration avec nos collègues de l'UDAP et des espaces protégés, est la mise en place à titre expérimental, en concertation avec S. Bully (CNRS Artehis), de l'accompagnement archéologique de la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de la ville de Dole (Jura). Ce dispositif permet d'une part l'intégration de l'archéologie dans ce type d'étude confiée à des architectes du patrimoine et d'autre part la formation d'étudiants en Master d'archéologie du bâti de l'université de Franche-Comté sous la direction de M. Causevic-Bully et sous le tutorat d'un chargé d'étude J. Crochat (Archeodunum) archéologue initialement embauché spécifiquement par l'UMR Artehis pour suivre ce PSMV.



Portes-ouvertes sur le site de la tombe de Vix – septembre 2019 (cl. Inrap)

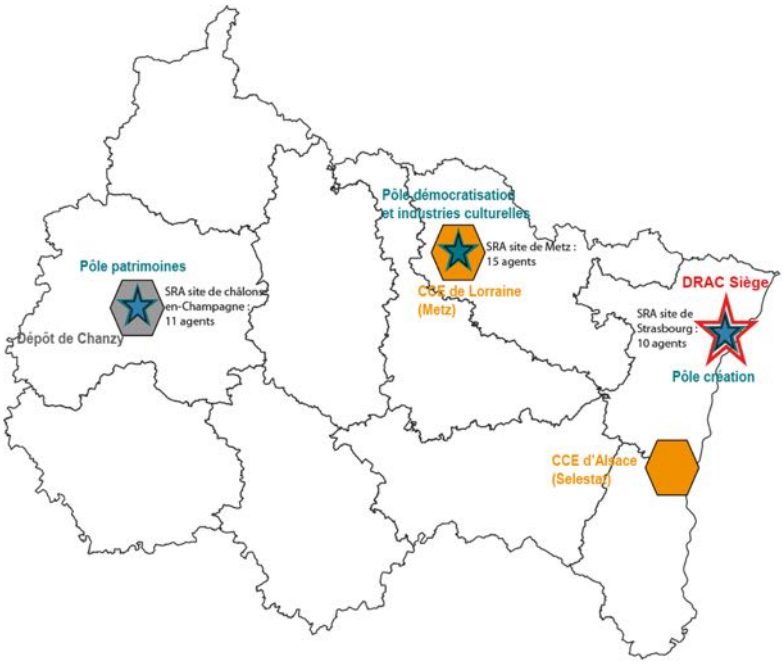
Des échanges constructifs au sein du pôle patrimoine existent également dans le cadre de la gestion du bien sériel des palafittes préhistoriques de l'arc alpin, classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. La région est concernée par deux sites, les lacs de Chalain et Clairvaux, qui ont livré des vestiges néolithiques exceptionnels étudiés sous la direction de P. Pétrequin et qui sont mis en exergue à l'occasion de l'anniversaire des dix ans du classement en 2021 et de la présidence française assurée en 2021-22, la Drac ARA assurant pour la France la coordination des onze sites répartis sur les lacs du Jura, de Savoie et Haute-Savoie. C'est l'occasion de valoriser les sites jurassiens avec exposition, catalogue, poursuite des études et publication de résultats fondamentaux et attendus sur le Néolithique à l'échelle européenne.

Politiques de la recherche archéologique en Grand Est : bilan et perspectives

Par Frédéric SÉARA
Conservateur régional de l'archéologie

La région Grand Est : un cadre de recherche archéologique de premier plan

La région Grand Est, d'une superficie de 57 433 km^2, compte 10 départements, 200 cantons et 5 195 communes. Caractérisée par une disparité topographique et géomorphologique assez forte, nous avons affaire à un territoire d'une importante richesse archéologique, illustrée par les 68 000 sites archéologiques recensés par la carte archéologique. Cette richesse s'explique pour partie par l'existence de secteurs particulièrement attractifs, comme la plaine d'Alsace avec ses formations lœssiques très fertiles, les grandes vallées alluviales telles celles de la Moselle ou encore de la Seine, autant d'axes de circulation naturelle drainant des territoires aux ressources spécifiques. La plaine de Troyes et la Champagne crayeuse aux ressources siliceuses abondantes ont également contribué à cette attraction. Ces différentes unités géomorphologiques sont globalement favorables à la préservation des occupations humaines y compris les plus anciennes, comme en Alsace. Ces composantes expliquent que le foyer de peuplement précocement bien marqué dès le Néolithique (5500 avant notre ère) connaîtra un dynamisme constant et un tournant majeur durant l'Antiquité avec le développement du phénomène urbain appréhendé au travers de quelques villes emblématiques dont Strasbourg, Metz, Nancy, Reims et Troyes, pour ne citer que les principales.



Implantation régionale de la Drac et du service régional de l'archéologie

Dans un contexte inégal d'aménagement du territoire mais par endroits très dynamique, les riches données archéologiques justifient et résultent d'un niveau de prescription très soutenu grâce à l'action des 36 agents du SRA répartis sur les sites de Strasbourg, Metz et Châlons-en-Champagne. Ce sont 529 prescriptions de diagnostic qui ont été rédigées en 2017, 519 en 2018, 525 en 2019 et 536 en 2020. En 2017, 115 fouilles ont été prescrites, 105 en 2018, 97 en 2019 et 99 en 2020.

La politique de prescription répond pour partie au schéma des zones de présomption et de prescription archéologiques (ZPPA), à la fois éléments de porter à connaissance étant donné qu'elles sont en principe corrélées à la mise en avant d'une sensibilité archéologique particulière, et outils permettant de capter tous les dossiers d'urbanisme selon des seuils définis. De ce point de vue, la fusion des régions a conduit à un schéma régional contrasté. C'est ainsi qu'à côté d'un zonage ciblé pour l'ex Champagne et l'ex Alsace élaboré en accord avec les principes évoqués précédemment, un zonage très large couvrant l'intégralité de l'ex Lorraine a été instauré, avec comme critère principal la transmission des dossiers impactant une surface supérieure à 3000 m^2. Néanmoins, ce seuil a été abaissé dans d'autres secteurs sensibles, comme certains cœurs de ville.

Cette situation particulière a pour premier effet une somme de dossiers d'urbanisme à traiter pouvant amener de fortes tensions face à une capacité d'instruction en réduction. Par ailleurs, le taux de prescription ne répond pas de manière automatique à la somme des dossiers ainsi captés, comme l'indique l'activité des sites de Strasbourg et de Châlons-en-Champagne. Le rééquilibrage territorial de l'activité que l'on aurait pu en attendre n'est pas au rendez-vous, à l'image du département des Vosges qui reste le département où l'activité est de loin la plus faible.



Les zones de présomption et de prescription archéologique en Grand Est

Les acteurs de l'archéologie régionale

Les acteurs de la recherche régionale sont pour l'essentiel les opérateurs en archéologie préventive et dans une moindre mesure les institutions telles qu'universités et CNRS, sans oublier les agents du SRA. La région ne compte qu'une seule UMR, l'UMR 7044 Archimède à Strasbourg, ce que l'on peut regretter étant donné le caractère fédérateur joué par ce type d'unité. Bien que ce rôle se limite principalement au territoire alsacien, voire à une petite frange du territoire lorrain, il s'exprime de manière singulière au travers de conventions signées avec l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics ou privés (Archéologie Alsace, Inrap, Antea Archéologie). Face à cette situation, on peut regretter l'absence de convention récente signée avec le ministère de la Culture, étant donné le rôle actif joué par les agents du ministère qui y sont rattachés. Le panorama serait incomplet sans évoquer les deux équipes d'accueil du CNRS, l'EA 1132 de Nancy (Histoire et cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge, HISCANT-MA) et l'EA 3795 à Reims (Groupe d'étude sur les géomatériaux et environnements naturels, anthropiques et archéologiques, GEGENAA).

L'enseignement universitaire est assuré par les universités de Reims, de Nancy, de Mulhouse et de Strasbourg. Seule cette dernière offre un enseignement couvrant l'ensemble des champs chronologiques, avec toutefois un point de faiblesse concernant la Préhistoire ancienne.

Les opérateurs publics occupent une place prédominante, avec au premier rang des capacités d'intervention, l'Inrap, puis Archéologie Alsace, Grand Reims, Metz-Métropole et le service archéologique des Ardennes. Les opérateurs privés implantés régionalement sont Éveha à Troyes et Antea Archéologie à Habsheim. Certains opérateurs extérieurs à la région interviennent très ponctuellement à l'instar d'Archéopole par exemple.

C'est donc un panel de compétences large qui permet de conduire l'essentiel des actions de recherche régionale préventives et programmées, avec l'adjonction de compétences extérieures à la région (CNRS) voire étrangères (Suisse, Allemagne, Italie). Les amateurs continuent de jouer un rôle non négligeable au travers de prospections, de sondages voire de fouilles.

OPÉRATEUR	EFFECTIFS	AGRÉMENT
Inrap	200	Toutes périodes (siège Metz)
Archéologie Alsace (coll.)	90	Toutes périodes (siège Sélestat)
Metz métropole (coll.)	18	Toutes périodes sauf Néolithique (siège Metz)
Reims métropole (coll.)	45	Néolithique, Protohistoire, Antiquité et Époque contemporaine (siège Reims)
CD Ardennes (coll.)	10	Antiquité et Moyen Âge (siège Charleville-Mézières)
Antea Archéologie (priv.)	33	Néolithique à Époque contemporaine (siège Habsheim)
Éveha (priv.)	20	Néolithique à Époque contemporaine (siège Troyes)

Les opérateurs en Grand Est : effectifs et champs d'agrément ou d'habilitation

Déclinaison de la programmation nationale à l'échelle régionale

Les axes qui composent la programmation nationale sont le fruit d'une réflexion ayant permis de dégager des priorités à un niveau large et pour l'essentiel supra régional. C'est la raison pour laquelle, outre le fait qu'elle constitue un dénominateur commun sur le plan national, elle est assortie de développements très généraux, parfois peu adaptés ou n'intéressant tout simplement pas le contexte régional. En définitif, la stratégie régionale ne se nourrit que très faiblement de la programmation nationale, elle vient en fait s'y raccrocher gagnant ainsi en lisibilité.

En Grand Est, la construction d'une stratégie régionale se heurte à plusieurs difficultés avec en premier lieu l'absence de bilans récents autres que ceux produits par la CTRA. Cette étape est un des préalables indispensables pour asseoir de manière argumentée la stratégie régionale. Cette dernière prend tout son sens à la condition qu'elle puisse être portée par des acteurs et des compétences aptes à y répondre et quelques lacunes dans ce domaine sont un véritable frein à la prise en compte de certains axes de recherche (Préhistoire ancienne, Néolithique, période médiévale, céramologie des périodes modernes, etc.). Définir une stratégie scientifique régionale, c'est bien évidemment établir des priorités scientifiques, avec cependant plusieurs réserves, celles imposées par les compétences disponibles et les dotations budgétaires, ce qui limite la réponse aux actions de recherche. Cet exercice se heurte également à la réalité des très grandes régions qui comme Grand Est sont caractérisées par une importante hétérogénéité des contextes géomorphologiques, mais également de leurs composantes archéologiques et culturelles amplifiées en ce qui nous concerne par un positionnement frontalier très marqué.

Malgré tout, de rares axes ont été dégagés, inscrits dans la continuité des dynamiques préexistantes à la création de la région du Grand Est, ou impulsés récemment en bénéficiant pour cela d'une conjoncture favorable, à savoir compétences et opérations aptes à y répondre.

Les axes de la programmation nationale, ont pour les raisons évoquées précédemment une traduction spécifique à Grand Est, certains étant inscrits de longue date car favorisés par une conjoncture favorable (en bleu), d'autres sans rapport avec le contexte régional (en gris) et les derniers identifiés comme des axes à développer et prioritaires car porteurs de très forts enjeux pour la recherche soit par défauts de données ou parce qu'insuffisamment pris en compte (en rouge).

Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen

Axe 2 : Le Paléolithique supérieur

Axe 3 : Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures

Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

Axe 5 : Les âges des métaux

Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Axe 9 : Le phénomène urbain

Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Axe 12 : Mines et matériaux associés

Axe 13 : Aménagements portuaires et commerce

Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine

Axe 15 : Archéologie d'Outre-Mer

Axes 1 et 2 : Le Paléolithique ancien, moyen et supérieur

La Préhistoire ancienne a connu ces dernières années un développement des plus remarquables, malheureusement très inégal à l'échelle de Grand Est. C'est grâce à une meilleure prise en compte des contextes favorables à la révélation de ces occupations, assortie de principes méthodologiques adaptés et de compétences équilibrées entre approche archéologique et géoarchéologique que des résultats très significatifs ont été obtenus en 2018. L'opération du contournement ouest de Strasbourg a parfaitement illustré cela avec la fouille de trois sites du Paléolithique moyen. Cette dynamique s'exprime aussi remarquablement dans le domaine de l'archéologie programmée, toujours en Alsace avec les fouilles de Mutzig (67) et de Wolschwiller (68) mais également du PCR PaleoEls réunissant données archéologiques et stratigraphiques. L'archéologie programmée a un rôle essentiel à jouer dans le domaine de la formation des étudiants et de la sensibilisation des enjeux spécifiques à la Préhistoire ancienne. Elle contribue ainsi aux réponses à apporter à la question centrale de la détection déterminante dans ce domaine. Face à ce sujet, les opérateurs devraient s'engager plus fortement dans la formation interne qu'il leur revient de mettre en place afin de répondre aux objectifs larges du diagnostic. L'objectif serait de favoriser une meilleure prise en compte des contextes favorables à la conservation en intégrant plus systématiquement des géormorphologues (certains services en sont dépourvus) et s'assurer que les agents disposent des connaissances nécessaires afin d'identifier des occupations parfois ténues.

Fort de ce constat, Il convient toutefois de se poser collectivement la question des conditions de mise en place d'une dynamique positive à l'échelle de Grand Est, entre prescriptions archéologiques, compétences et stratégie de détection.



Fouille sur un site paléolithique réalisée sur le contournement ouest de Strasbourg (Archéologie Alsace)

Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

La dynamique développée en Alsace autour de la Préhistoire ancienne a permis d'identifier au sein de vastes étendues alluviales des occupations des premier et second Mésolithique dans le secteur de Mulhouse à Ensisheim. La configuration de ces occupations et les contextes de conservation présentent de nombreuses similitudes avec les vastes gisements de plein air fouillés dans le Jura et dans le Bassin parisien. La reconnaissance de structures en creux aux formes et comblement spécifiques régulièrement associées au Mésolithique, est un sujet particulièrement prégnant en Champagne-Ardenne et qui interroge encore à bien des égards.

En effet, la question des protocoles d'analyse reste centrale étant donné qu'en découle la portée des datations réalisées à partir de charbons de bois récoltés dans des remplissages dont les dynamiques sont encore mal comprises. Force est de constater que la réflexion et les apports liés à la fouille de ce type de structure stagnent, ce qui ne permet pas de répondre aux questions centrales qui se posent (attribution chrono-culturelle, vocation, fonction, évolution taphonomique, etc.).



Ensisheim : vestiges d'occupation du second Mésolithique ; sépulture mésolithique avec chignon constitué de craches de cervidés et remontage d'éléments lithiques (fouille Archéologie Alsace/Inrap)

Concernant le Néolithique, les acquis sont nombreux et renvoient à une intensité de l'occupation forte sur le territoire du Grand Est. Des données significatives ont été collectées pour la fin de la période, à savoir le Campaniforme, grâce en particulier à des fouilles au caractère extensif, indispensable pour identifier des structures souvent très éparses, comme ce fut le cas à Ensisheim (68) ou encore à Velaines dans la Meuse lors d'un diagnostic. Parmi les opérations emblématiques, il convient de signaler la fouille de l'hypogée de Saint-Memmie dans la Marne et les travaux conduits à Villevenard sur un habitat Villeneuve-Saint-Germain au caractère extensif. Des sites remarquables subsistent en fonds de vallée avec une conservation exceptionnelle, comme l'ont révélé les fouilles de La Villeneuve-au-Châtelot (10) et de Pont-sur-Seine (10).



Hypogée de Saint-Memmie (51) ; fouille Inrap





Ensisheim : Sépulture campaniforme et son vase remonté (Archéologie Alsace)

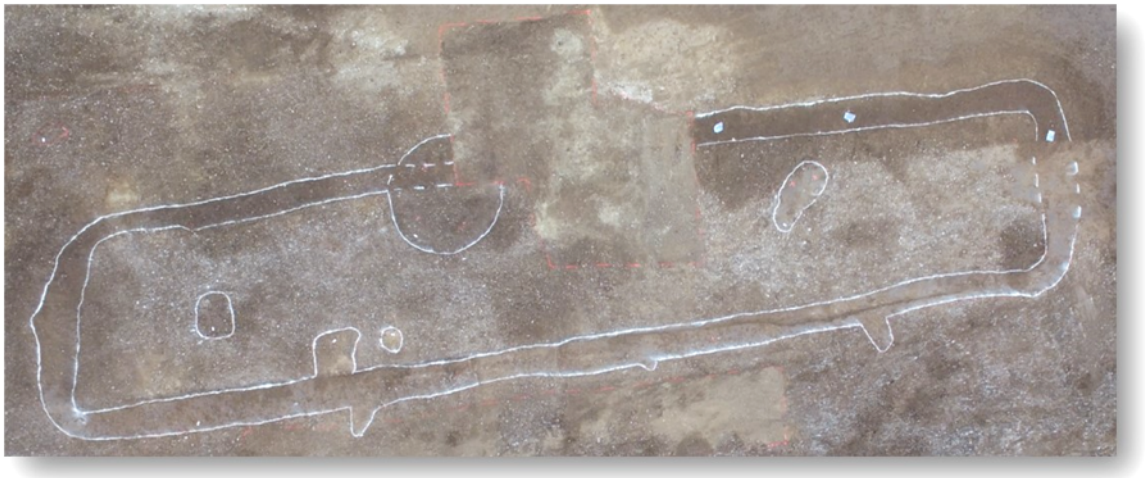
Axe 5 : Les âges des métaux

La Protohistoire est dans la région très bien documentée avec de nombreux sites d'habitat et funéraire. Au-delà de l'analyse de la forme des habitats qui implique une vision spatiale assez large, c'est la question de la structuration spatiale de l'occupation qui se pose, à des échelles

plus ou moins larges. C'est ainsi que le corpus des *Landgraben* a pu être étoffé et que des formes nouvelles de bâtiments ont pu être identifiées pour le Bronze ancien et final en Champagne-Ardenne et en Alsace. Des bâtiments à plan en abside inédits dans la région et faisant référence à l'Italie ont été ainsi mis au jour lors de la fouille d'Ensisheim. Les opérations d'archéologie préventive contribuent à livrer de nombreuses données parfois mises en perspective au travers de projets collectifs de recherche, tels celui portant sur la plaine de Troyes et dont la publication devrait intervenir prochainement. Certains aspects de la culture matérielle sont à documenter en raison soit de la nécessité de préciser les corpus typo-chronologiques, soit de collecter des informations à caractère culturel, déterminantes au regard du positionnement géographique de Grand Est.

Pour l'âge du Fer les données sont de même nature et traduisent des formes d'occupations et une structuration spatiale en évolution. Les sites fortifiés de hauteur sont reconnus en Lorraine et en Alsace et leur étude s'inscrit désormais dans un PCR. Des *oppida*, véritable proto-villes dans certains cas, fleurissent sur le territoire (Camp d'Affrique en Lorraine, Camp d'Attila à la Cheppe en Champagne).

Les nécropoles sont nombreuses et révèlent des pratiques funéraires variables en fonction des appartenances culturelles. C'est ainsi qu'en Champagne, les tombes dites à Char sont fréquentes avec parmi les plus emblématiques celle de Lavau (10) dont l'étude est prolongée par un PCR financé par la Drac.



Ensisheim (68) : Landgraben ; (Archéologie Alsace)

<u>Axes 6, 7, 8, 9 : paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine ; phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité origine, évolution, fonctions ; édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité ; le phénomène urbain</u>

L'époque antique est caractérisée par de nombreuses occupations rurales et urbaines, domestiques et funéraires. Du point de vue des campagnes, la question de réseaux de sites reste centrale. Le sujet de l'organisation territoriale qui en découle reste complexe à appréhender étant donné qu'il implique d'être en capacité de hiérarchiser les sites selon leur nature et leur vocation (villas, hameaux, habitats isolés, axes de circulations, etc.). Face à cet objectif les données intrinsèques des sites prennent un relief particulier. Les données très nombreuses à mutualiser impliqueraient la mise en œuvre d'actions transversales qui malheureusement font défaut dans la région. Pour les villes, c'est la restitution de la trame urbaine et de son évolution qui est recherchée amenant à prendre en compte l'ensemble des

fenêtres d'observations disponibles. Grâce à cela, cette trame se précise à l'instar des grandes villes du Grand Est, dont Reims qui a connu une activité de fouilles sans commune mesure. La vision de la ville antique implique de prendre en compte ses abords immédiats comme le démontrent les opérations menées à Koenigshoffen près de Strasbourg (67) et de Bezannes (51) près de Reims. Ce contexte très favorable livre régulièrement des données exceptionnelles. L'archéologie programmée s'intéresse à certains sites emblématiques comme Bliesbruck (57), Grand (88), Horbourg-Wihr (68) ou encore Saint-Dizier pour ne citer que les principaux.

Axe 10 : espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

L'abondance des données en relation avec cet axe complique la mutualisation des informations, étape pourtant indispensable pour dépasser le stade de la simple collecte et légitimer ainsi la multiplication de certaines opérations. De rares projets se mettent en place afin de synthétiser certaines de ces données à l'image du PCR portant sur le territoire de Bézannes à proximité de Reims. Parallèlement à ces actions encore timides, existent des opérations de prospections qui constituent une source de documentation non négligeable en particulier dans les secteurs peu investis par l'archéologie préventive. Elles sont assez bien représentées en Lorraine et en Champagne Ardennes, avec une opération d'ampleur qui a été menée en Haute-Marne dans les seuls secteurs boisés. Deux opérations de prospection aérienne subsistent en Champagne-Ardennes, la première entre Aube et Haute-Marne et la seconde entre Marne et Ardennes. Les résultats obtenus soulignent tout l'intérêt à soutenir ce type d'action.



Warcq (08) : hypocauste présentant un très bon état de conservation (CD 08)

Axe 11 : les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

Certaines thématiques propres à ce cadre sont de mieux en mieux inscrites telles l'étude des nombreuses fortifications alsaciennes (villages, cimetières), le domaine castral en Alsace et dans une moindre mesure en Lorraine, ainsi que le monachisme autour des abbayes cisterciennes avec la fouille menée sur l'abbaye de Morimont (52) et le PCR sur les abbayes cisterciennes en Grand Est.

Certains développements de cet axe à fort enjeux comme celui de l'archéologie castrale sont rendus délicats du fait de « l'appropriation » de certains châteaux par des associations dont le but principal est d'en conduire la restauration, oubliant ainsi qu'il s'agit d'objets patrimoniaux

de grands intérêts. Le SRA s'est engagé dans des actions à la fois d'accompagnement et de limitations de certaines actions dès lors qu'elles sont dommageables pour l'édifice.

Axe 12 : Mines et matériaux

Cet axe qui concerne la majeure partie du territoire régional en particulier pour les périodes médiévale et moderne est alimenté par des actions de prospection, de sondages et de fouilles programmées. L'opération emblématique dans ce domaine est incontestablement le PCR Mines en Alsace initié par Pierre Fluck et repris par Joseph Gauthier, centralisant et synthétisant les données obtenues à partir de plusieurs opérations programmées. Cette action a connu un développement récent sous la forme d'un projet interreg, dénommé *Regio Mineralia* offrant ainsi un cadre élargi en intégrant partiellement la Suisse et l'Allemagne.

Cette thématique trouve également un écho pour les périodes plus anciennes en particulier néolithique, au travers d'une opération préventive réalisée à Saint-Mihiel dans la Meuse où a été fouillé un secteur de la vaste exploitation minière de silex déjà identifiée. L'opération de prospection thématique conduite à Vert-Toulon dans la Marne sous la direction de Rémi Martineau a permis d'étudier plusieurs puits d'extraction de silex à l'occasion du réexamen d'hypogées. Des complexes d'ateliers plus ou moins vastes ont été reconnus dans le massif des Vosges. Tournés vers la fabrication de haches ou de meules, ils pourraient intégrer de futures actions en relation avec cet axe. Des prospections sporadiques confirment l'intensité de cette exploitation à partir de matériaux très spécifiques, tels que phtanite, schiste noduleux et grauwacke. Un des sites les plus importants reconnus sur la commune de Saint-Amarin dans le Haut-Rhin a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques en 2020.

Axe 14 ; L'archéologie des périodes modernes et contemporaines

L'étude des périodes modernes est étroitement liée au contexte urbain et cible principalement des bâtiments privés ou publics plus ou moins prestigieux. Le fait de disposer de fonds archivistiques assez importants permet de disposer d'une vision large à l'échelle de la ville, justifiant des opérations archéologiques ciblant des édifices spécifiques. Le fait que les éléments architecturaux sont souvent repris dans des constructions plus récentes conduit fréquemment à des opérations d'archéologie du bâti. Cette dernière connaît un certain développement dans la région, grâce à la présence de solides compétences tant au sein du SRA que chez les opérateurs et de relations efficientes avec la CRMH et les UDAP.

Les sujets d'études les plus fréquents tournent autour des fortifications nombreuses dans la région et certaines villes sont d'un apport incontestable telles Strasbourg, Nancy, Metz ou encore Charleville-Mézières.

Impulser une dynamique de l'archéologie des périodes modernes se heurte au défaut d'acteurs spécialisés et à la faiblesse, voire peut-être davantage, à la mauvaise lisibilité des problématiques. Cette réflexion nous semble également devoir s'appliquer à l'archéologie contemporaine, point souligné par nos collègues historiens lors du colloque de Verdun organisé en 2019. La période contemporaine est actuellement prise en compte par le prisme des conflits contemporains mais de manière encore très opportuniste. Une structuration de la recherche dans ce domaine serait nécessaire, ce qui apparaît d'autant plus indispensable en Grand Est concerné en totalité par cette thématique. Une opération emblématique pour partie préventive réalisée à Spincourt dans la Meuse a permis de documenter de manière précise le sujet des cimetières d'attente immédiatement après-guerre 14-18 et la question sensible des conditions de récupération des corps en vue de leur ré-inhumation en cimetière militaire. Nous constatons un intérêt grandissant pour les vestiges de la Seconde Guerre mondiale, impliquant une meilleure prise en compte de l'information en tant que telle et une analyse plus poussée

en accord avec la démarche archéologique. C'est ainsi qu'une fouille préventive a été menée à Bétheny (Marne) sur un camp de prisonniers allemands et qu'une fouille programmée et un PCR portant sur le camp d'internement du Struthof à Natzwiller (Bas-Rhin) ont été récemment engagés. Un diagnostic archéologique y a été également réalisé.



Natzwiller (67) : diagnostic archéologique réalisé dans le camp du Struthof (Archéologie Alsace)



Spincourt (55) : fouille d'un cimetière de soldats de la Première Guerre mondiale (Inrap)

Les actions de recherche

Les actions de recherche menées entre 2017 et 2020 sont au nombre de 62. Il s'agit de 28 fouilles programmées, 19 PCR, 12 opérations de prospections et 5 opérations de sondage.

Les fouilles programmées ont une distribution géographique très variable, 8 en Champagne-Ardenne, 6 en Lorraine et 14 en Alsace. Leur nombre plus important sur cette partie de la région tient de toute évidence à l'émulation forte portée par certaines équipes de l'UMR 7044 et à une tradition de recherche programmée mieux inscrite en Alsace. Leur développement dans la période de référence indique une évolution marquée par une très légère hausse avec 15 opérations en 2017 contre 17 en 2020, mais surtout, une forte mise en veille en 2019 du fait de la crise sanitaire. Elles se distribuent très inégalement selon les champs chronologiques avec deux opérations pour la Préhistoire ancienne sur le seul territoire alsacien, une unique sur le Néolithique dans la Marne, sept en relation avec la Protohistoire et plus spécifiquement l'âge du Fer, cinq concernent l'Antiquité, onze le Moyen Âge, deux l'époque moderne et deux l'époque contemporaine. Ce prisme chronologique révèle toutefois une importante disparité, parfois surprenante à l'image du Néolithique qui est très peu concerné par ce type d'opération. Une des raisons réside probablement dans la faiblesse du nombre de spécialistes régionaux à même de conduire ce type d'opération et d'un probable défaut de problématiques fortes.

Le nombre assez réduit d'opérations en relation avec l'Antiquité tient probablement au fait que l'archéologie préventive suffit à répondre à la plupart des enjeux de la recherche, ce qui explique en partie, que les fouilles portent sur des secteurs peu concernés par l'aménagement du territoire (Grand, Naix-aux-Forges par exemple). La période médiévale est la mieux représentée avec une thématique forte autour du domaine religieux et du funéraire qui y est souvent associé, à l'instar de la fouille des Crassées à Saint-Dizier (52).

Les projets collectifs de recherche définissent la deuxième catégorie d'action de recherche. Leur nombre est constant tout au long de la période, et leur distribution géographique est

similaire à celle des fouilles programmées. L'Alsace en réunit le plus, assurément pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment.

Les champs chronologiques sont plus largement pris en compte grâce en particulier à la diachronie de certains projets. Abstraction faite du lissage lié à cette diachronie, un seul projet traite exclusivement du Néolithique. Les problématiques envisagées sont diverses et se limitent à l'échelle du site, voire dans de rares cas à une échelle territoriale plus ou moins large (Bezannes, PCR plaine de Troyes, etc.). Un seul projet à visée régionale est à ce jour engagé autour de la thématique des abbayes cisterciennes, révélant ainsi toute la difficulté à embrasser de vastes espaces géographiques. Les thématiques sont variées et portent sur l'étude de séquences pléistocènes, l'évolution de l'occupation en relation avec un territoire, les agglomérations, les matières premières, le religieux, le funéraire, etc. Un PCR sort du lot en traitant de la thématique singulière des archives d'un archéologue alsacien, le PCR Stieber.

Ces actions, principalement de synthèse et de mutualisation des données, favorisent les relations inter-institutionnelles indispensables à une recherche de qualité et certains PCR sont à considérer comme de véritables traits d'union. Là aussi leur développement plus fort en Alsace répond à la dynamique et à la stratégie, portées par l'UMR 7044.

Les opérations de prospections au nombre de 12, définissent un effectif d'opérations assez faible à l'échelle régionale. Les enjeux sont en premier lieu liés à des objectifs de carte archéologique sauf dans des cas particuliers où elles s'inscrivent aux abords de sites reconnus (Biesheim, Bliesbruck) ou en relation avec des thématiques particulières. Le constat posé ici répond à une forme de désintérêt pour ce type d'intervention que l'on peut expliquer par un défaut d'incitation et de rappel des enjeux associés. C'est aussi la défection des archéologues amateurs constatée depuis plusieurs années qui pose problème étant donné qu'ils en étaient les principaux acteurs. Un enjeu pour le SRA est de contribuer à réhabiliter ce type d'intervention, non intrusive et à forte valeur documentaire, en particulier dans les secteurs où l'archéologie préventive est peu présente. Nous pouvons citer à titre d'exemple les prospections réalisées en Haute-Marne en milieu forestier qui ont livré des données nombreuses et inédites.

Il convient également de signaler l'existence de deux opérations de prospections aériennes conduites sur le territoire champardennais qui, par les nombreux résultats livrés, rappellent la nécessité de les soutenir.

Bien que les enjeux de la recherche régionale soient très importants, force est de constater que leur prise en compte est très insuffisante et les explications à cela sont multiples. Parmi les principales, se trouvent les compétences en présence et leur capacité à être mobilisées, l'ancrage régional insuffisant des structures de recherches, le partage et la hiérarchisation trop faibles des problématiques et pour finir la capacité à soutenir et à encourager des actions de recherche d'envergure.

La diffusion et la valorisation des résultats

Les colloques et tables rondes

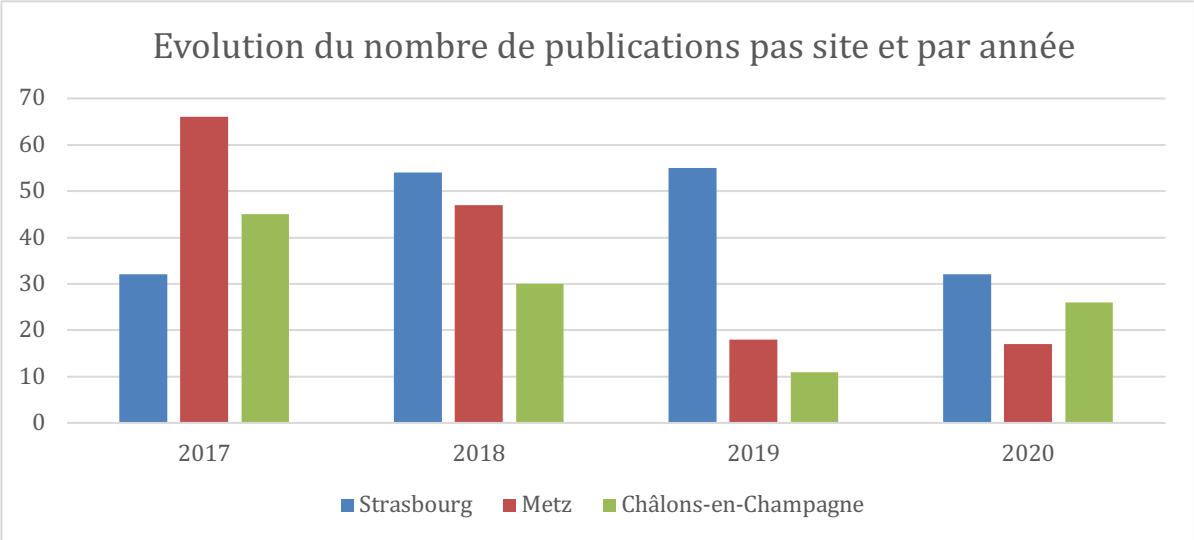
Sept colloques et deux tables rondes ont été organisées en Grand Est. Les colloques s'inscrivent essentiellement dans le cycle de manifestations nationales, déclinées en séances organisées selon un principe d'itinérance. C'est ainsi que Grand Est a accueilli l'AFAV à Troyes en 2019, la SFECAG à Reims en 2018 et Internéo à Saint-Dié-des-Vosges en 2019 portant sur la thématique des enceintes dans le Néolithique du nord-ouest de l'Europe. Parmi les

autres manifestations organisées, il convient de signaler le colloque intitulé« De Verdun à Caen, archéologie des conflits contemporains », qui s'est tenu à Verdun en 2018. Les tables rondes se sont limitées à deux manifestations dont celle organisée par l'association Corpus sur la thématique du petit mobilier appréhendée sur le temps long. Outre les sujets traités à l'occasion de ces manifestations, un des enjeux est de favoriser les échanges internationaux indispensables au regard de la situation de la région. C'est dans ce cadre que s'est déroulée la table ronde internationale intitulée « En mouvement. Mobilités des Hommes, des objets et des idées pendant le Paléolithique supérieur européen » organisée dans le cadre des journées de la Société Préhistorique Française à Strasbourg en 2019.

Les publications : état des lieux et réflexions

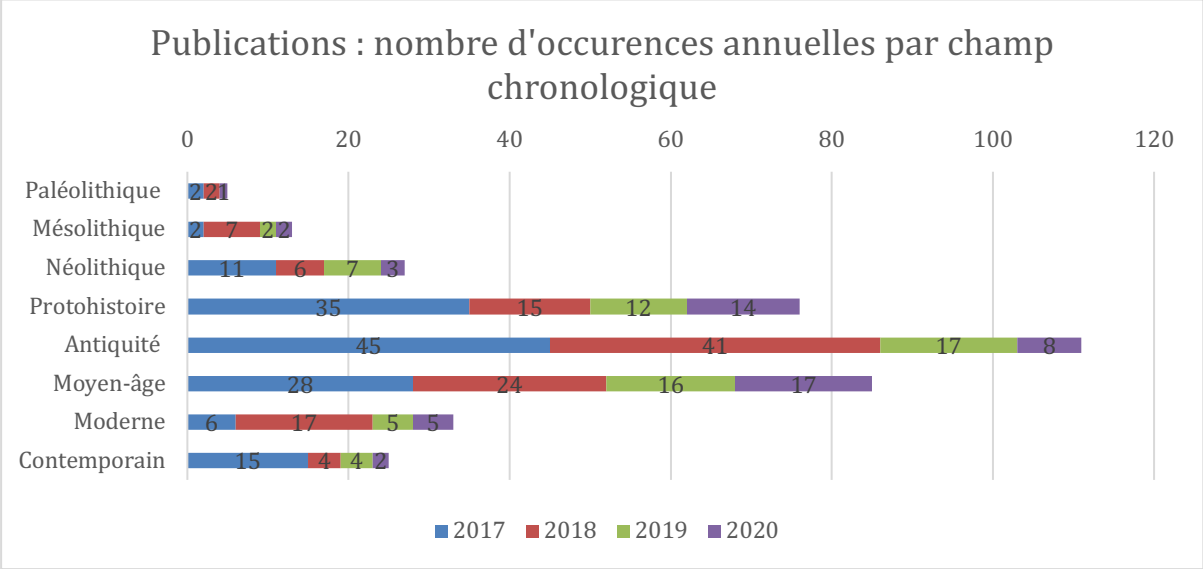
Les grandes tendances

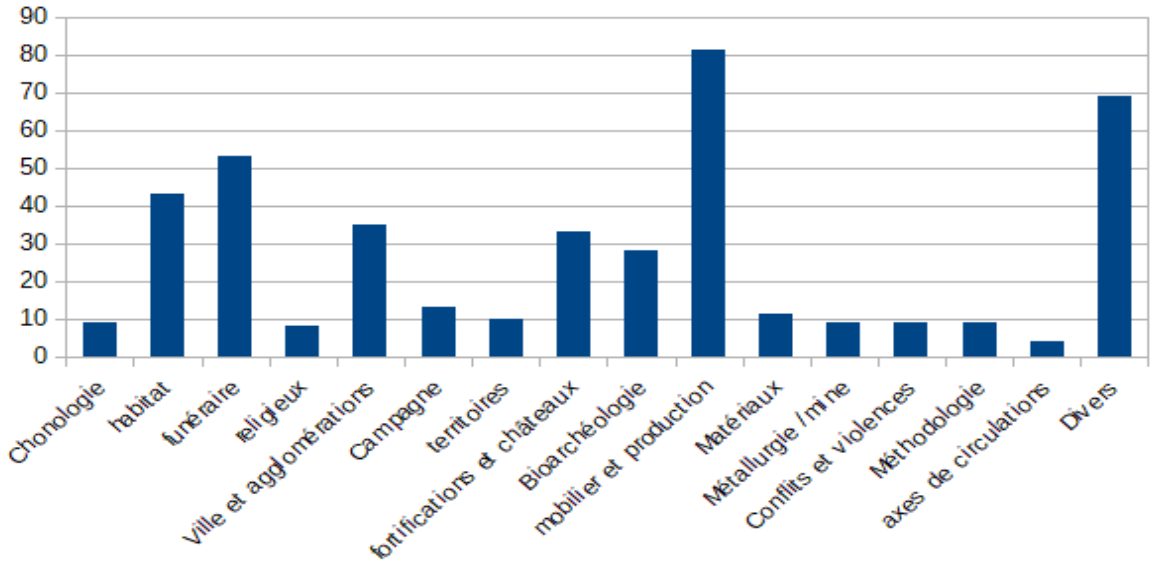
Le recensement des publications concernant la région Grand Est révèle que l'action du SRA en termes de soutien financier participe d'une dynamique qui, fort heureusement, va bien au-delà de cet accompagnement. Ce sont 433 titres qui ont été recensés de 2017 à 2020, 143 en 2017, 131 en 2018, 84 en 2019 et 75 en 2020. Ces chiffres très contrastés indiquent une dynamique très hétérogène qu'il est encore difficile d'interpréter sauf à voir une corrélation avec les colloques régionaux qui génèrent un certain volume de publications. La disparité s'exprime également sur le plan géographique puisque ce sont les publications qui intéressent le territoire alsacien qui sont les plus nombreuses. Le territoire champardennais associe la production la plus faible, tendance qui s'est tout particulièrement exprimée en 2019 avec 11 références. Les explications à ce constat sont multiples et rejoignent probablement un certain nombre d'éléments évoqués précédemment. Parmi les critères très généraux pris en compte, celui des champs chronologiques, permet de dégager des tendances assez attendues. C'est ainsi que l'Antiquité est la période la mieux représentée, suivie par le Moyen Âge et de très près par la Protohistoire. Une fois de plus le Néolithique paraît sous représenté au regard de la quantité et de la qualité des données régionales.



La prise en compte des grandes thématiques traduit la faiblesse des publications monographiques de site, expliquant au final la part assez faible constatée pour l'habitat et la prédominance des articles portant sur le sujet du mobilier. Ce dernier mériterait une analyse plus fine tant il concerne une importante variété de domaines, mais sans surprise, ce sont les questions autour de la céramique qui dominent. Le domaine du funéraire occupe une place importante et est abordé selon des angles très différents : monographie d'ensembles et

questionnements spécifiques qui contribuent à une réflexion plus globale. D'un point de vue quantitatif, les productions liées à l'archéologie des villes et des agglomérations ne reflètent pas l'intensité des interventions à l'exemple de Reims et de Metz par exemple. *A contrario*, le sujet des châteaux et des fortifications urbaines est globalement bien traité, malgré un nombre d'opérations limité. De manière surprenante, la part consacrée à la bioarchéologie, carpologie et géomorphologie principalement, est assez importante et à mettre au compte de quelques spécialistes très dynamiques dans la diffusion de leurs données. En revanche, les travaux traitant du sujet des mines et de la métallurgie révèlent une certaine faiblesse quantitative, si l'on considère l'importance du sujet au niveau régional et l'ancrage territorial de spécialistes très impliqués sur le sujet.





Répartition du nombre de publications par grandes thématiques

Ce bilan dressé à grosses mailles, révèle certaines tendances plus ou moins faciles à expliquer en l'absence d'un regard sur le plus long terme. L'action de soutien jouée par la Drac peut paraître assez faible (32 projets ont été aidés entre 2017 et 2020), mais elle porte principalement sur le versant monographique et synthétique des publications auquel s'ajoute

la publication des colloques. Quant aux variations de l'intensité annuelle du nombre de publications, il convient de ne pas en tirer de conclusions trop hâtives, étant donné qu'elle répond à différents facteurs conjoncturels dont celui du moment de la parution d'actes de colloques qui ont un effet immédiat sur le nombre d'articles (SFECAG, APRAB, Internéo, etc.). Il n'en demeure pas moins que des traditions ou des dynamiques se distinguent, en fonction des territoires considérés et des champs chronologiques et thématiques abordés. Cette disparité géographique s'exprime également au niveau des rendus de rapports de fouille, certaines parties du territoire souffrant d'un important retard parfois en lien avec des opérations de premier plan.

Éléments de réflexion

Le fort niveau d'activité en Grand Est qui conduit à la collecte de très nombreuses données formalisées au sein des rapports d'opération, pose la question de l'aboutissement ultime de leurs exploitations à des fins de publication scientifique. Cette production généralement considérée comme insuffisante nous amène à nous interroger sur les possibilités d'élaboration par le SRA d'une stratégie à l'échelle du Grand Est.

Bien que la diffusion des résultats au sein de la communauté scientifique est en général reconnue comme un objectif prioritaire, cette étape ultime du processus d'acquisition, d'analyse et de mise en forme des données archéologiques, est ignorée par le dispositif législatif en archéologie. Cette situation résulte de notre point de vue de plusieurs facteurs avec en premier lieu l'implication financière qu'une telle inscription pourrait avoir et secondairement la reconnaissance implicite que tous les responsables d'opérations disposent des compétences à même de répondre à cette production ultime. Nous savons par expérience que ce n'est pas le cas, d'autant plus que l'écart qualitatif entre rapport d'opération et publication est parfois grand. Les deux exercices sont par définition assez différents, ce qui explique qu'un bon rapport d'opération peut nécessiter un travail complémentaire assez important pour satisfaire aux exigences qualitatives de la publication. La CTRA souligne régulièrement l'intérêt à publier au regard de la nature des données et de leur mise en perspective, avec toutefois de rares indications sur les aspects qu'il conviendrait de reprendre. Le rôle premier de la CTRA reste l'examen du rapport dans le respect des objectifs qui sont les siens et ne saurait se substituer à un comité éditorial.

Certains éléments de contexte impactent la stratégie mise en œuvre dans ce domaine par le SRA Grand Est. Elle est en fait tributaire de l'initiative, de la capacité d'engagement des responsables scientifiques et des possibilités de soutien définis par les structures institutionnelles. Cette limitation explique la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité à construire une programmation répondant à certaines des attentes les plus fortes, qu'elles soient monographiques ou synthétiques. L'absence de leviers réellement incitatifs entre les mains des Drac mais également à un échelon national, ne permet pas de s'engager dans une stratégie volontariste.

Toute stratégie nécessite de disposer de bilans à même de définir les points de force et de faiblesse et de hiérarchiser les priorités à porter dans ce domaine. De nombreux bilans ont été faits et le sont encore et permettent au mieux de poser le constat d'un défaut de publications dans certains champs de la recherche. Ces états des lieux, certes nécessaires, semblent depuis des années se suffire à eux-mêmes sans jouer le rôle de catalyseur que l'on pourrait en attendre. Force est de constater que chaque institution (opérateurs, université et UMR), mène de manière indépendante une stratégie propre justifiée par la mise en œuvre de moyens

et ressources internes et valorisés pour l'essentiel à l'exception des universités et UMR en jour/homme. Cette implication permet à chacun de conduire sa propre stratégie de publication sur la base de critères peu ou pas partagés avec pour effet des productions répondant parfois très partiellement aux attentes de la recherche régionale voire supra régionale. Nous prendrons pour exemple la politique des Projets d'activité scientifique (PAS) et des « petites » publications (PUI) menée par l'Inrap. Si le premier donne lieu à un avis du conseil scientifique de l'Inrap et nécessite un avis favorable de la CTRA, le second reste à la discrétion des directeurs adjoints scientifiques de l'Inrap. Étant entendu que nous ne pouvons que saluer cet engagement, il n'en demeure pas moins que la définition des projets de publication, peu ou pas concertée avec le SRA, nuit à l'animation par ce dernier d'une véritable stratégie de publication. Ce sont en fait différentes stratégies qui coexistent offrant ainsi une réponse imparfaite aux exigences régionales.

Dans un souci de cohérence d'actions et de programmation, le SRA s'est placé en soutien aux revues régionales par l'octroi de subvention d'aide à l'édition. Les revues ainsi ciblées sont les Monographies d'archéologie du Grand Est (MAGE) et la Revue archéologique champenoise. Cette action se répète d'année en année. Par ailleurs des aides sont accordées à d'autres revues telles la RAE dès lors que des demandes spécifiques sont formulées. C'est donc essentiellement dans le domaine de l'édition que le SRA a pu construire une stratégie claire et inscrite dans la durée. Des soutiens de même nature sont consentis lors de l'édition des actes de colloques et de tables rondes organisées sur le territoire régional mais force est de constater qu'ils ont été assez peu nombreux en 2019. L'implication budgétaire du SRA intervient donc en bout de chaîne et constitue pour les auteurs un élément non négligeable mais peu apte à encourager la mise en œuvre de projets. Néanmoins et afin de nuancer le constat qui ferait du SRA un réceptacle et non un initiateur, d'autres vecteurs existent, pouvant donner lieu à incitation et soutien de la Drac. Il s'agit d'un type d'action de recherche qui outre ce caractère, est un véritable incubateur de publications de synthèse, celles-là même qui font le plus souvent défaut. Nous voulons parler des PCR et dans ce domaine, le rôle stratégique du SRA ne fait aucun doute. Les outils à disposition du SRA semblent insuffisants pour lui permettre de réellement établir une stratégie incitative dans le domaine de la publication car outre le soutien à certaines phases amont (PCR) et aval (édition) les possibilités d'aide pour les temps de rédaction sont des plus limitées. Cette étape est désormais du ressort des différentes institutions et opérateurs qui en apportant ces moyens ont toute légitimité à bâtir leur propre stratégie, bien souvent sans partage et concertation quant aux enjeux de la recherche régionale. C'est probablement de ce défaut que résulte la plus grande difficulté. Une des alternatives à cette situation pourrait être la mise en place d'une instance régionale qui placée sous l'égide du SRA, réunirait tous les acteurs afin de définir collégialement les priorités en termes de publication. Cela permettrait par ailleurs de s'assurer que les avis donnés par la CTRA sont bien pris en compte et que les priorités mises en avant sont celles qui répondent aux attentes les plus fortes de la communauté scientifique.

Perspectives 2021-2024

Ce large bilan permet de poser plusieurs objectifs pour le prochain quadriennal.

Le premier porte sur un sujet non évoqué à ce stade et concerne les CCE. Deux CCE existent à ce jour et couvrent les besoins des deux tiers du territoire (ex Lorraine et Alsace) et des études sont en cours afin de définir les conditions de transformation du dépôt de Chanzy en CCE. Rappelons que ces lieux destinés à la conservation des biens archéologiques mobiliers

ont vocation à favoriser le développement d'actions de recherche et de valorisation des données et revêtent pour ces raisons un rôle éminemment stratégique.

L'activité de recherche, en particulier au travers des fouilles programmées et des PCR, est d'un niveau qui répond trop partiellement aux enjeux de la recherche. C'est la raison pour laquelle, les éléments d'une politique plus incitative sont encore à réunir. Cela passe par une dotation budgétaire suffisante afin de soutenir les projets les plus porteurs et favoriser l'émergence de nouvelles actions. L'appel à projet doit pouvoir concourir à cette incitation.

Certaines problématiques régionales restent encore mal ou pas définies et un travail à ce sujet est un objectif nécessaire pour espérer mieux inscrire certains champs de la recherche, en particulier sur les époques moderne et contemporaine.

Concernant la stratégie de prescription et comme cela a déjà été évoqué, elle est largement tributaire du zonage archéologique fixé en Grand Est depuis de très nombreuses années. Une réflexion sur les modalités de son évolution nous semble nécessaire afin de favoriser la captation de dossiers d'urbanisme dans les secteurs à fort enjeux, tout en veillant aux capacités d'instruction du service. Une réflexion sur les centres bourgs est indispensable au regard de l'encouragement donné à l'intensification de leur aménagement.

Le dernier point porte sur la valorisation des résultats et en particulier auprès du grand public. Une inscription plus forte de l'archéologie dans les actions EAC est un objectif très actuel et le vecteur de l'archéologie programmée pourrait y trouver une place non négligeable. C'est déjà le cas avec deux fouilles de premier plan, celles de Mutzig et des Crassées à Saint-Dizier.

Dans ce même registre, le sujet des expositions reste central et un projet de présentation des résultats des 34 fouilles effectuées sur le contournement ouest de Strasbourg permettra de renouer avec la réalisation des grandes expositions associées aux très grands projets d'aménagement.

Bilan 2017-2020 de la CTRA Est

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Par Vincent LHOMME
Membre de la CTRA

Le périmètre de la CTRA Est constitue un espace de 105 225 km² qui se subdivise en des territoires géographiques et géologiques hétéromorphes incluant les massifs des Vosges, du Jura et du Morvan et pour partie les vallées alluviales amont du Rhin, de la Seine, de l'Yonne, de la Saône et de la Loire. Chacune des entités morphologiques qui composent ce vaste espace de 18 départements présente des caractéristiques propres en termes de contextes sédimentaires et de ressources minérales.

Le nombre de dossiers paléolithiques/mésolithiques examinés de 2017 à 2020 est assez stable avec une vingtaine de dossiers par an, ce qui représente en moyenne +/- 5 % de l'ensemble des dossiers traités par la commission. Au global, la répartition entre les dossiers relatifs à l'archéologie programmée et ceux relevant de l'archéologie préventive est assez équilibrée et il n'apparaît pas non plus de déséquilibre entre Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté. Plus dans le détail par contre, il est chaque année apparu une dichotomie entre les périodes chronologiques représentées pour les dossiers d'archéologie préventive, où sont essentiellement concernés le Mésolithique et le Paléolithique supérieur final, et celles représentées en archéologie programmée où les recherches portent pour la plupart sur des périodes plus anciennes.

Cette faible quantité de dossiers sur un territoire aussi vaste et morcelé en autant d'entités géographiques différentes ne permet pas de tirer de grands enseignements sur les recherches menées selon les périodes chronologiques considérées, tout au plus elle autorise à formuler quelques remarques.

En archéologie préventive la quasi absence (excepté en Alsace) d'identification de séquences stratigraphiques antérieures au Tardiglaciaire dans des secteurs où des dépôts limoneux parfois épais sont conservés traduit sans doute un défaut de prise en compte du potentiel préhistorique et une mauvaise adaptation des méthodes de détection. Sur ce plan là, même si la situation semble avoir évolué favorablement depuis 2017, le manque de géologues quaternaristes associés aux diagnostics archéologiques apparaît préjudiciable.

À l'inverse de l'archéologie préventive, les recherches programmées portent essentiellement sur le Paléolithique supérieur ancien et le Paléolithique moyen. Il s'agit avant tout de fouilles programmées, dont certaines en cours depuis de nombreuses années, qui s'inscrivent le plus souvent dans des contextes karstiques (Yonne, Saône-et-Loire), pseudo-karstiques (Bas-Rhin) ou de dépôts de versant (Saône-et-Loire). Ces quelques fouilles laissent dans l'ombre de grands pans chronologiques tels que le Paléolithique inférieur (jusqu'à 300 Ka) et le Paléolithique moyen ancien (300 Ka – 120 Ka), totalement absents des recherches dans le périmètre de la CTRA Est ces quatre dernières années.

Ce corpus d'opérations disparates ne permet pas d'élaborer une véritable réflexion sur les enjeux de la recherche programmée sur le secteur considéré. Nous pouvons remarquer que dans certains cas il s'agit de projets qui se sont poursuivis pendant plusieurs années voire plusieurs décennies (Arcy-sur-Cure dans l'Yonne). Ces fouilles documentent des occupations du Paléolithique moyen récent et du Paléolithique supérieur ancien qui permettent d'engager

des études pluridisciplinaires. Toutefois, sur la majorité de ces fouilles programmées, nous avons pu constater une trop faible implication des géologues, tant dans l'étude des cavités karstiques que dans la compréhension des processus de mise en place des dépôts ou encore de l'évaluation des processus taphonomiques qui ont affecté la conservation des vestiges.

Mis à part en Alsace où une dynamique de recherche est portée par les opérateurs institutionnels et dans certains cas également par l'université, les travaux programmés menés sur le Paléolithique sont le fait d'équipes situées en dehors du périmètre de la CTRA Est. Sur ce point nous pouvons avancer que l'absence de structures universitaires dispensant un cursus complet dédié à la Préhistoire sur ce même périmètre constitue à l'évidence un frein au développement des recherches sur le secteur.

Durant ces quatre années nous avons pu constater que les rapports d'archéologie programmée n'étaient pas tous d'un point de vue formel à la hauteur des attentes du rapporteur de la CTRA ... et sans doute du SRA. Un certain nombre de rapports ont en effet montré la récurrence d'une mise en page réalisée à la hâte et d'une organisation du propos n'en facilitant ni la manipulation ni la compréhension. Sur ce plan là il y aurait des avantages certains à exiger un minimum de normalisation des présentations et de l'organisation du discours dans les rapports de fouille et les rapports de projets collectifs de recherche.

Enfin, après six années passées dans la commission Est (CIRA puis CTRA), il nous apparaît intéressant de signaler que nous n'avons vu sortir aucune publication de synthèse sur des fouilles programmées et des projets collectifs de recherche qui se sont achevés durant les six dernières années. Ce constat, qui pose plusieurs questions relatives à la nature de la motivation et des objectifs des porteurs de projet et de leur équipe, implique qu'il faut s'attendre dans les années à venir à ce que de nombreuses fouilles financées par l'État n'aboutissent pas à des publications à la hauteur des moyens investis. Sur ce point il serait peut-être nécessaire d'envisager un engagement des porteurs de projet et de leur équipe par le biais d'une forme de contractualisation. Car, même si dans de nombreux cas les recherches programmées qui ne donnent pas lieu à des publications exhaustives ou de synthèse permettent la réalisation de mémoires universitaires, ces travaux dispersés ne peuvent remplacer des publications scientifiques reprenant l'ensemble des thématiques mises en jeu dans les recherches programmées.

NÉOLITHIQUE

Par Samuel VAN WILLIGEN
Membre de la CTRA

Pour le Néolithique, la période 2017-2020 a été marquée par plusieurs changements de rapporteur, Xavier Margarit ayant assuré les trois premiers trimestres de 2017, Antoine Chancerel le quatrième trimestre 2017, l'année 2018 et le premier trimestre 2019 puis Samuel van Willigen les troisième et quatrième trimestres 2019 et l'année 2020.

Cent-vingt-cinq dossiers relatifs à la période néolithique ont été examinés durant l'exercice 2017-2020. Cent dossiers sont issus de l'archéologie préventive. Il s'agit de 36 RFO, 44 rapports de diagnostic, un rapport intermédiaire et 19 CCS. Vingt-cinq dossiers sont en lien avec l'archéologie programmée : huit rapports de fouilles, six prospections thématiques, six PCR, trois demandes d'opération, une demande d'analyses et une demande d'aide à l'édition.

Sur le plan géographique, la grande majorité des dossiers provient de la région Grand Est. Les départements les mieux représentés sont le Bas-Rhin (34 dossiers), la Marne (27) et l'Aube (20). Quatre départements n'ont été concernés par aucun dossier relatif au Néolithique au cours des quatre années concernées par ce bilan : le Doubs, la Haute-Marne, le Haut-Rhin et la Haute-Saône. Ce déséquilibre peut être mis sur le compte de différents facteurs liés à la géographie/topographie (les départements de moyenne montagne sont généralement peu touchés par les aménagements), à l'exploitation de ressources locales (les carrières de granulats sont génératrices de nombreuses opérations de diagnostic et de fouilles) et à des aménagements ponctuels (le contournement ouest de Strasbourg ou encore l'aménagement de grandes zones d'activités).

Les chiffres ont peu varié au cours de la période examinée. Une trentaine de dossiers relatifs au Néolithique est traitée chaque année. L'Aube, la Marne et le Bas-Rhin sont marqués par une activité soutenue liée essentiellement à l'exploitation des carrières de granulat (Aube) et par la création du contournement ouest de Strasbourg (Bas-Rhin). À l'inverse, quelques départements sont chroniquement peu touchés par les opérations de terrain (voir ci-dessus). On regrettera ainsi que la CTRA n'ait reçu aucun dossier relatif au Néolithique dans le département du Haut-Rhin au cours des quatre dernières années. Cependant, le dynamisme de trois programmes de recherches dans des zones peu concernées par des fouilles préventives permet de compenser partiellement ce déséquilibre : les recherches menées par F. Ducreux sur l'enceinte néolithique des Grands Champs dans le cadre du PCR sur Autun-La Genetoye (Saône-et-Loire), les prospections thématiques dirigées par S. Schmit dans le nord des Vosges et le programme de recherches de R. Martineau sur le Marais de Saint-Gond (Marne) et ses abords.

Ayant débuté en septembre 2019, il est difficile à l'auteur de ces lignes de porter un jugement général sur la qualité des dossiers examinés au cours des années précédentes. Les rapports examinés sont généralement de bonne qualité et ne présentent aucun déficit majeur. Le niveau scientifique de ces travaux est globalement satisfaisant. Quelques critiques récurrentes concernent le manque d'attention accordée aux processus géomorphologiques, au traitement des restes anthracologiques et carpologiques ainsi qu'à la réalisation de séries de datations radiocarbone. Ce dernier point est important dans la mesure où certaines régions (en particulier le Morvan et la confluence Seine-Yonne) ne disposent d'aucune séquence chronoculturelle fiable pour le Néolithique alors même qu'il s'agit de zones charnières importantes pour la compréhension de l'articulation entre les grands domaines culturels d'Europe occidentale. L'obtention de jalons correctement étudiés et datés, point de départ de ce travail, devrait constituer une des priorités dans les années à venir. De la même manière, le Néolithique dit « récent/final » de la région Grand Est mériterait qu'on lui porte plus d'attention.

Ces quelques remarques n'amoindrissent en rien l'importance des travaux réalisés ces dernières années. Quelques découvertes remarquables doivent être signalées ici. À Achenheim (Bas-Rhin), la fouille en 2016 (rapport déposé en 2018) d'une enceinte du Néolithique moyen et d'une grande fosse contenant des cadavres ayant subi des actes de violence, permet de relancer le débat sur la question de la violence et des conflits au cours du Néolithique, un dossier remis au goût du jour dès les années 1990, suite à une série de découvertes en Allemagne (Talheim, Herxheim, Kilianstätten) et en Autriche (Schletz). La découverte et la fouille de plusieurs hypogées à Saint-Memmie (« Rue Jacques Simon »), Vert-Toulon (« La Crayère ») et Chouilly (« La Grifaine » ; dossier examiné en 2021) permettront sans aucun doute de renouveler les études consacrées à ce type de structures

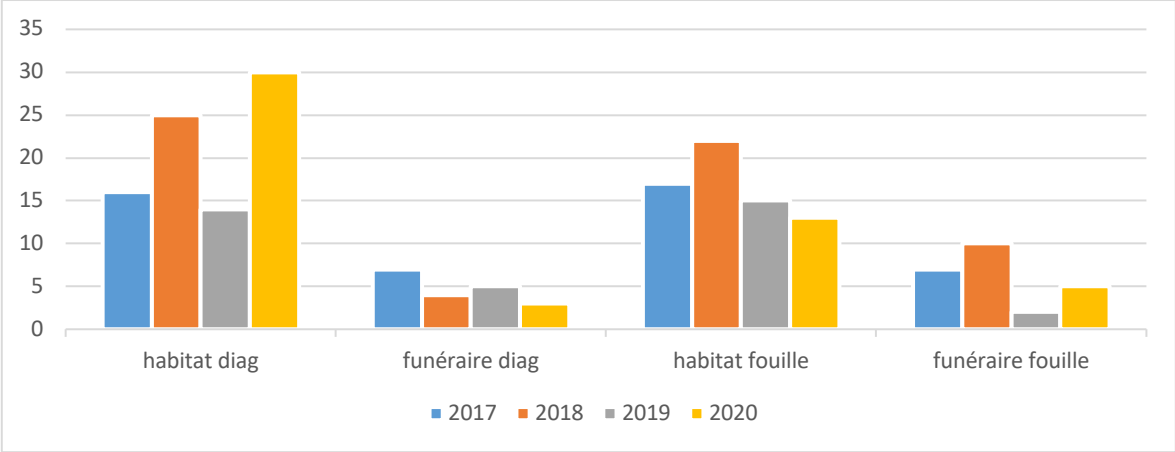
grâce notamment à la mise en œuvre d'outils et de méthodes modernes (photogrammétrie, scans 3D, paléogénétique…).

Pour finir, il faut signaler que la poursuite des opérations de diagnostic et de fouilles dans certaines zones permet d'acquérir progressivement une vision large et une connaissance extrêmement détaillée de l'occupation pré- et protohistorique des lieux. Il faut ainsi mentionner le secteur de Pont-sur-Seine (communes de La Saulsotte, Pont-sur-Seine, Barbuise et La Villeneuve-au-Châtelot) où l'extension des carrières de granulat a conduit à l'exploration de plusieurs dizaines d'hectares et la découverte d'enceintes palissadées attribuées au Néolithique récent/final. Le « Parc logistique de l'Aube », situé au sud de Troyes est un autre « cluster » de l'archéologie préventive dans la région Grand Est. Il s'étend sur 260 hectares et fait l'objet d'un suivi archéologique depuis le début des années 2000. Depuis, 230 hectares ont été sondés et 43 hectares ont fait l'objet de différentes opérations de fouilles. Les vestiges documentés s'échelonnent du Paléolithique aux périodes moderne et contemporaine. Un des enjeux des prochaines années sera de mettre en place un cadre permettant de lancer une véritable étude globale et la publication de chacun de ces sites majeurs.

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

Par Rebecca PEAKE
Membre de la CTRA

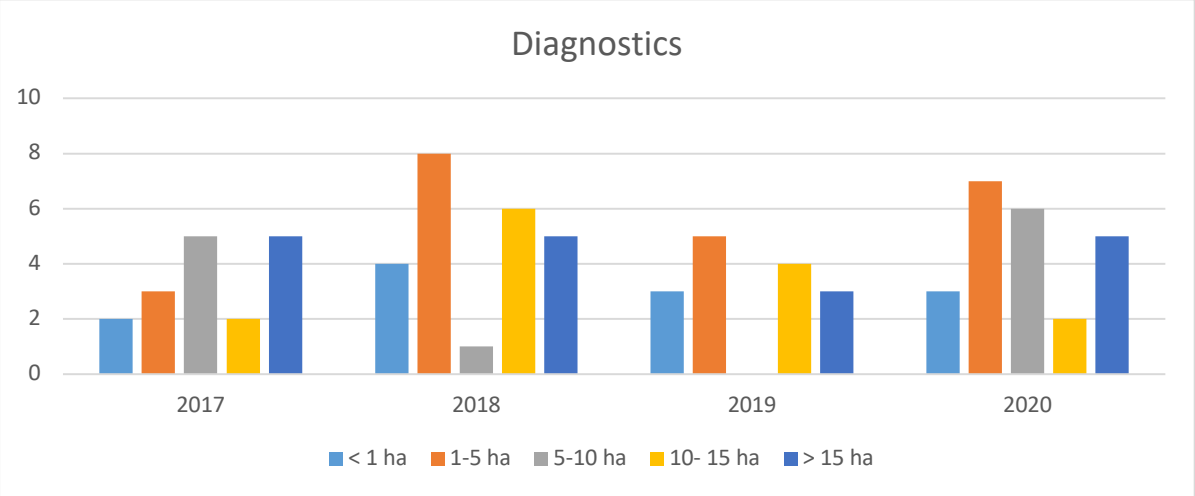
Entre 2017 et 2020, près de 200 dossiers ont été examinés pour la période de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Sont décomptés pour l'archéologie préventive 90 dossiers de diagnostic, 82 dossiers de fouille préventive. Le nombre de projets de recherche : fouille programmée, opération de prospection, projets collectifs de recherche et projets de publication s'élève à cinq à six dossiers par an.



En termes de type de site identifié et fouillé, que ce soit pour les diagnostics ou des fouilles, le contexte domestique arrive nettement en tête avec deux fois plus d'habitats que de sites funéraires. Il ne s'agit pas ici d'un biais de recherche mais d'une réalité archéologique, les sites d'habitat étant sans doute nettement plus nombreux que les nécropoles. La ventilation des sites par période chronologique montre les mêmes tendances sur les quatre années 2017-2020 avec une prépondérance d'occupations datées de la dernière phase du Bronze final (vers 800 av. n. è.) et du premier âge du Fer. Ces vestiges sont quasi-systématiquement détectés au sein d'occupations diachroniques, où des sites de différentes périodes de l'âge du Bronze

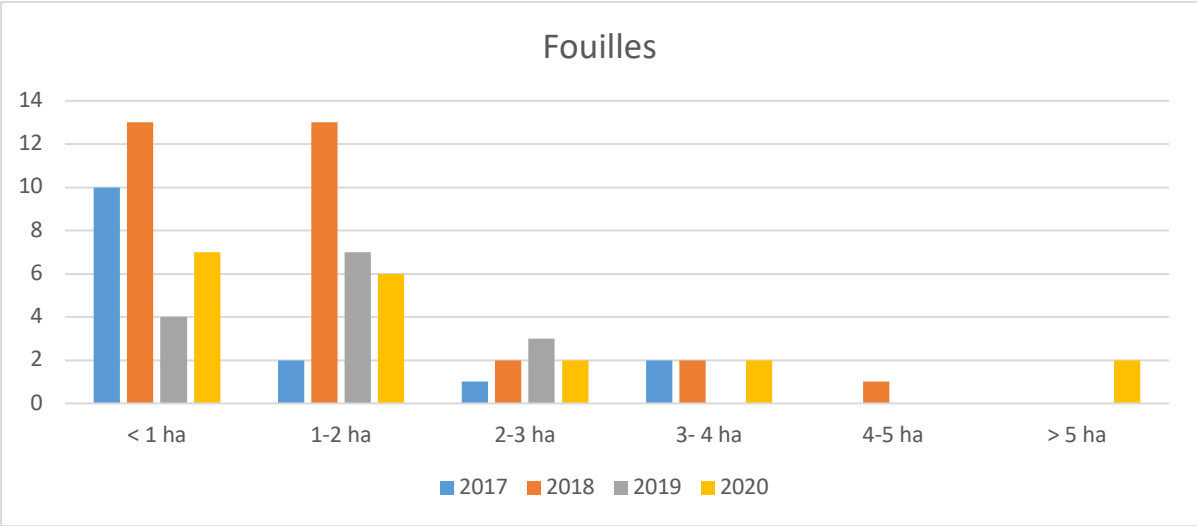
et du premier âge du Fer se succèdent sur les mêmes lieux. En outre, les sites, funéraires et domestiques, datant du Bronze ancien sont bien représentés dans la région Grand Est et plus particulièrement en Alsace.

Les diagnostics



Sur les 90 diagnostics examinés entre 2017 et 2020, 18 opérations (correspondant à 20 %) concernent les emprises dont la surface excède les 15 hectares, le record étant un diagnostic conduit à Choisey (Jura) sur une emprise de 65 hectares d'un seul tenant (il s'agit d'une opération ancienne de 2004). Ces « super » diagnostics ont permis de détecter de grandes nécropoles monumentales (Ensisheim, Reguisheimer Feld) ou l'organisation spatiale si typique des occupations de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer qui s'avère peu dense et très étendue, comme à Faux-Fresnay (CA). Cet exemple concerne un diagnostic conduit sur 19 hectares, qui a donné lieu à une fouille particulièrement importante, concernant plusieurs occupations de l'âge du Bronze qui s'étendaient sur une surface de 10 hectares. À l'inverse, il faut noter la découverte croissante de sites datés de la Protohistoire ancienne sur des petites emprises, d'une surface de moins d'un hectare et en milieu périurbain ou urbain. Soulignons la découverte inattendue d'un petit ensemble funéraire exceptionnellement bien conservé de l'étape moyenne du Bronze final lors d'un diagnostic conduit dans l'enceinte de la caserne militaire de Montigny-lès-Metz, ou encore d'un habitat de l'étape initiale du Bronze final découvert sur une parcelle de 7000 m^2 sur l'emplacement de l'ancienne gare ferroviaire de la ville de Sézanne.

Les fouilles



La majorité des fouilles sont conduites sur des surfaces qui dépassent rarement les deux hectares et concernent majoritairement le contexte domestique. Habituellement, les sites correspondent à des petits ensembles de structures, fosses, silos, parfois associés à des bâtiments sur poteau qui représentent des installations agricoles typiques pour la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. La fouille de ces installations modestes, bien que peu spectaculaires et souvent mal conservées, permet de récolter des informations précieuses sur l'occupation du sol et la vie quotidienne pendant cette période.

Ce mandat de CTRA a permis l'examen de dossiers mémorables, qui concernent des sites majeurs, dont l'intervention sur le terrain et l'étude qui a suivi peuvent être qualifiées comme exemplaires. Il n'est pas possible dans le cadre de ce compte rendu de mentionner tous les dossiers remarquables, mais s'il fallait en citer un, cela serait la fouille conduite sur le site d'Erstein « Parc d'activités du Pays d'Erstein tr. 2 » (Bas Rhin) par C. Croutsch (Archéologie Alsace), dont l'opération a permis l'élaboration d'une nouvelle méthodologie dans le traitement des puits et dont l'étude a renouvelé les thématiques de recherche sur l'âge du Bronze. Ce site comprend une série de puits à cuvelage en bois datés du Bronze moyen à l'étape moyenne du Bronze final. Le rapprochement fait entre les dates dendrochronologiques très précises des bois et la céramique provenant des puits a permis de caler la séquence typo-chronologique de la céramique de la fin du Bronze ancien – Bronze moyen, ce nouveau référentiel étant aujourd'hui utilisé par les céramologues spécialistes de cette période en Alsace.
L'autre opération phare pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer est sans doute celle menée dans le cadre de l'aménagement du contournement ouest de Strasbourg (COS). Les rapports des diagnostics ont été pour la plupart examinés lors des commissions de 2017, pour voir arriver dans les services régionaux les premiers rapports de fouilles à partir de 2019. Jusqu'à présent cinq rapports de fouille de cette opération concernent les occupations de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, présentant des sites aussi divers que des contextes funéraires du Bronze ancien aux habitats étendus de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer. À terme l'archéologie protohistorique du COS livrera un transect chronologique de l'occupation très variée de ce secteur géographique, dont les résultats devraient faire l'objet d'une publication rapide.

L'archéologie programmée

Compte tenu du grand dynamisme de l'archéologie de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, les dossiers d'archéologie programmée sont peu nombreux et sont majoritairement localisés dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Il faut tout d'abord noter le dossier historique et « hybride » du PCR de Vix et son environnement, sous la direction de B. Chaume, qui réunit opérations de prospection, de fouilles programmées et de publications sous un même chapeau scientifique. Ayant déjà produit plusieurs publications monographiques concernant les projets de prospection, la publication des résultats de la fouille 2011-2016 du Mont Lassois est vivement attendue.

Le PCR mené par E. Gauthier sur l'intervisibilité et la connectivité entre les nombreux dépôts métalliques de l'âge du Bronze découverts autour du Camp du Château dans le Jura depuis 2018 constitue un travail novateur. Il vise à réexaminer la problématique des dépôts métalliques par le biais de l'étude des lieux et des contextes de dépôt en introduisant la notion de « l'implantation des dépôts fondée sur un système de relations ». Il renouvèlera sans aucun doute notre perception du phénomène des dépôts métalliques à l'âge du Bronze. Un autre projet qui concerne les dépôts métalliques est celui du PCR Métallurgistes en France orientale au Bronze moyen 2016-2019 mené par M. Gabillot, qui vise par le biais d'une approche pluridisciplinaire des objets en bronze retrouvés dans le Centre-Est de la France, à caractériser une production métallique bourguignonne franc-comtoise centrée autour du Morvan. Il a fait l'objet d'une publication en 2020 dans les EUD.

Enfin, un nouveau projet de 4 ans déposé par M. Thivet et E. Dubreucq concerne l'étude du secteur de la confluence de la Saône et du Doubs entre le VI^{e} et le I^{er} siècle pour aborder la question de la proto-urbanisation et les modalités de développement des agglomérations ouvertes à spécialisation artisanale et commerciale au cours de l'âge du Fer en associant de la recherche documentaire et de nouvelles interventions sur le terrain.

Bilan

En ce qui concerne la période de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, il serait évidemment souhaitable que les résultats de toutes les fouilles soient valorisés par des publications. Les rapports de fouilles notamment, réalisés par des spécialistes reconnus, sont scientifiquement solides et souvent d'un grand intérêt. Ils rendent compte d'opérations qui sont globalement bien menées sur le terrain avec une présentation des résultats correcte pour la majorité des dossiers. Les sites exceptionnels font toujours l'objet d'excellents rapports de fouille, qui mériteraient une publication rapide. Les sites d'un intérêt moindre sont parfois moins bien documentés notamment quand le budget de l'opération ne couvre pas le coût de toutes les études et analyses initialement prévues. Il faut en effet signaler que dans le cadre des opérations, le budget restreint a obligé le responsable d'opération en accord avec le service régional concerné d'exercer un choix entre les différentes études spécialisées à réaliser. Dans certains cas, les études paléoenvironnementales n'ont pas été engagées (carpologie et même archéozoologie), en détriment de la compréhension et l'interprétation finale des sites. On a constaté à maintes reprises que la variable d'ajustement permettant de financièrement boucler l'opération est l'approche paléoenvironnementale et notamment des études archéobotaniques qui ne sont pas réalisées, ou plus grave encore, les prélèvements ne sont tout simplement pas faits. Cependant, il faut souligner l'importance de ces études, surtout en contexte domestique, car elles livrent des informations indispensables concernant la fonction d'un habitat (production agricole, régime alimentaire des habitants, gestion de

l'environnement proche) et devraient être obligatoirement intégrées dans une approche globale du site.

Néanmoins, depuis 2020, on constate une amélioration de la situation avec une prise en compte des études archéobotaniques. Les services régionaux ont notamment renforcé le protocole de prélèvement et de mise en œuvre de ce type d'étude dans les cahiers des charges scientifiques. On note aussi la réalisation de manière plus fréquente de tests archéobotaniques pour évaluer le potentiel lors d'opérations de diagnostic. Ces mesures vont dans le bon sens pour que les études paléoenvironnementales puissent trouver leur bonne place dans l'approche des sites de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer.

SECOND ÂGE DU FER

Par Jean-Marie LARUAZ
Membre de la CTRA

Au cours des quatre années du mandat 2017-2020, il a été donné au rapporteur d'examiner 174 dossiers, soit plus de 70 000 pages. Ces documents concernent uniquement ou principalement le deuxième âge du Fer, mais quelques-uns traitent également du premier âge du Fer ainsi que de la période augustéenne. Le rythme de l'examen des dossiers a été relativement régulier au cours de la période. Chaque année, entre quarante et cinquante dossiers ont été examinés.

La répartition géographique des opérations relatives à la période laténienne est très contrastée au sein de cette grande région : Champagne-Ardenne concentre une partie importante des dossiers (40 %, 72 dossiers), puis l'Alsace, la Lorraine et la Bourgogne près de 20 % chacune. Seuls sept dossiers concernant la Franche-Comté ont été examinés. Ces différences ont été globalement homogènes au cours des quatre années, révélant ainsi des tendances assez lourdes. Si l'on s'intéresse à la répartition des interventions à une échelle plus fine (les départements), la situation est encore plus variable. Sur les 18 départements concernés, trois d'entre eux n'ont fait l'objet d'aucune découverte concernant le deuxième âge du Fer au cours de cette période : La Haute-Saône, le Jura et le territoire de Belfort. Ajoutons également que le département des Vosges n'a été abordé qu'au travers de programmes de prospection systématique. Le relief est donc un biais majeur pour appréhender l'occupation du sol à cette période. Il n'est que très partiellement comblé par les programmes de recherches en cours. Sur les 14 départements subsistants, la Marne concerne à lui seul près d'un quart des effectifs, avec 39 opérations décomptées. Viennent ensuite successivement le Bas-Rhin et l'Aube (15 %), puis les départements de la Moselle, de la Côte-d'Or, du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle (entre 5 % et 10 %). La part des sept départements restants est minime.

Ces chiffres sont avant tout un reflet des grandes tendances de l'aménagement du territoire. Il serait utile de les placer en regard des opérations réalisées dans le même laps de temps et qui n'ont livré aucun vestige de La Tène pour pondérer ces observations. D'une manière générale, les vallées et la périphérie des grandes villes sont particulièrement prégnantes. La densité des vestiges dans certains secteurs nous livre toutefois un reflet de la densité de l'occupation à cette période, en particulier dans la périphérie de Troyes et de Reims. Les vallées de la Vesle et de la Suippe apparaissent également comme des zones particulièrement bien pourvues, confirmant ainsi des observations déjà anciennes. On notera une nouvelle fois l'apport des grands tracés pour la connaissance des zones éloignées des centres urbains actuels, tels que le gazoduc Val de Saône ou le contournement ouest de Strasbourg (COS).

Ajoutons également que les projets liés à la production d'énergie renouvelable (éoliennes, parcs photovoltaïques) se sont également révélés très profitables pour la connaissance des zones de marges, compte tenu des contraintes inhérentes à leur localisation. À plusieurs reprises les interventions de terrain réalisées dans ces conditions ont apporté les premiers éléments matériels documentant des zones dont le potentiel avait été auparavant signalé lors de prospections aériennes.

Les dossiers examinés au cours de ces quatre années se répartissent en trois catégories quantitativement équivalentes : les rapports de diagnostic, les RFO et les productions liées aux différentes activités de la recherche (fouilles programmées, sondages et PCR). Hormis quelques sites d'intérêt national (Bibracte, Alésia, Autun...), peu d'opérations ont été reconduites d'une année sur l'autre. Signalons en outre que les opportunités d'examiner le diagnostic et le RFO d'un même site n'ont été que très rares sur ces quatre années. De même, les publications relatives à ces découvertes n'ont pas été très nombreuses, hormis sous la forme « d'actualité ». Ces constats limitent significativement la possibilité de dresser un bilan des expertises elles-mêmes, au cours de ce mandat. Il faudrait certainement considérer une plage d'au moins une dizaine d'années pour pouvoir englober l'ensemble des problématiques qui régissent le traitement d'une découverte depuis sa mise au jour jusqu'à sa publication. Au final malgré tout, ce sont plus d'une centaine de sites distincts qui ont donc fait l'objet d'une ou de plusieurs interventions, constituant une documentation extrêmement variée, tant sur le fond que sur la forme.

Entre 2017 et 2020, il a été constaté une nette amélioration concernant la présentation formelle des rapports. Il subsiste quelques problèmes notamment liés à une maitrise insuffisante des outils cartographiques. La systématisation de leur usage permettrait d'enrichir les rapports de plans à différentes échelles et de cartes de répartition du mobilier, qui font encore trop souvent défaut.

Un peu plus de la moitié des dossiers a été soumis par l'Inrap (91). Les autres dossiers sont répartis assez équitablement entre les collectivités, les opérateurs privés (Antea, Archeodunum, Éveha) et le pôle public (ministère de la culture, université, CNRS). Le nombre de dossiers portés par des bénévoles est marginal. Ces rapports ont été présentés par près de 120 responsables distincts, pas nécessairement spécialistes du deuxième âge du Fer. De nombreux sites ont effectivement été découverts au cours de diagnostics ou bien lors de fouilles diachroniques. Le traitement des dossiers a toutefois été majoritairement correct, grâce notamment à la présence de spécialistes récurrents, notamment céramologues, dont les compétences sont souvent déterminantes. Parmi les chercheurs fortement mobilisés au cours de cette période, on peut saluer en particulier le travail réalisé par S. Bündgen, responsable d'opération au Service de l'archéologie du Grand Reims qui a soumis plusieurs volumineux rapports (7) qui se distinguent par leur qualité et concernent des vestiges du plus grand intérêt dans la périphérie de Reims.

Les spécialistes du deuxième âge du Fer de la région sont mobilisés dans le cadre de plusieurs PCR, dont les résultats ont une portée nationale. Ils concernent en particulier des problématiques relatives aux pratiques funéraires (PCR Lavau, coord. B. Dubuis, Inrap) et au processus d'urbanisation (PCR Nasium, coord. B. Bonaventure [Archeodunum] ; Confluence du Doubs, coord. E. Dubreucq [Éveha] et M. Thivet [Université de Besançon]). À noter également la mise en place au cours de cette période de deux PCR supplémentaires, qui se démarquent par l'échelle originale de leur cadre géographique. Le premier concerne le développement de la commune de Bezannes dans la diachronie et le second concerne les

sites de hauteurs fortifiés dans les Vosges (dirigés respectivement par S. Bündgen - SAGR et C. Féliu - Inrap). Il s'agit d'approches originales, susceptibles d'apporter un renouvellement important des connaissances sur les rythmes et les formes de l'occupation du sol au cours des âges des Métaux à l'échelle micro-locale et régionale.

Le nombre et la diversité des sites traités pendant ces quatre années offrent l'occasion de quelques constats généraux sur cette période, et cela en dépit des quelques biais exposés précédemment. Tout d'abord, on constate d'un point de vue chronologique que la répartition des sites de la région apparait un peu plus homogène qu'ailleurs. D'une part, le nombre d'occurrences relatives à La Tène ancienne est relativement importante. D'autre part, si La Tène moyenne apparait un peu en creux, comme ailleurs, les sites de La Tène finale semblent en revanche un peu moins nombreux qu'ailleurs en Gaule. Ces différences s'expliquent notamment par la présence, dans cette région, de monuments funéraires bien marqués pour les périodes anciennes et par le faible nombre d'établissements ruraux fossoyés pour les périodes plus récentes. Ceci constitue un biais de détection majeur et génère une situation quasiment inverse aux régions plus occidentales.

La moitié des dossiers examinés au cours de ces quatre années concerne des sites ruraux (78). Comme on l'a évoqué précédemment, très peu d'entre eux sont pourvus de fossés. Il s'agit majoritairement de sites ouverts, constitués par des ensembles plus ou moins lâches de structures en creux (trous de poteau, fosses polylobées et silos, plus rarement structures artisanales). La caractérisation de ces ensembles est souvent complexe, notamment en l'absence de mobilier significatif. Plusieurs batteries de silos (comptant parfois plusieurs dizaines d'unités) ont fait l'objet de fouilles dans l'Aube, avec parfois des observations assez fines sur leur utilisation. Au sujet des silos, on notera que plusieurs d'entre eux ont livré en Alsace de nouveaux témoignages éloquents de la pratique de dépôts de restes humains et animaux, venant ainsi enrichir une problématique qui nécessite encore d'être approfondie. Les rares établissements découverts qui sont pourvus d'enclos livrent généralement des indices qui permettent de les situer en haut de la hiérarchie des sites d'habitat. On peut mentionner ceux d'Obernai dans le Bas-Rhin (fouille C. Féliu - Inrap) et de Rosnay dans la Marne (fouille E. Millet - Inrap), ou encore celui d'Isles-sur-Suippe (fouille Y. Rabasté - Inrap). On peut également mentionner que les exemples de sites structurés datant du 1er âge du fer ou du début du second, caractérisés notamment par la présence de tranchées palissadées, se multiplient. Leur détection nécessite la présence d'agents hautement qualifiés sur le terrain, car le mobilier peut être assez indigent, et les structures assez légères.

Sur la question de l'occupation du sol, il est un secteur qui a bénéficié d'un investissement très important au cours de cette période, celui de Pont-sur-Seine, dans l'Aube. Au lieu-dit « Le Gué Dehan », trois rapports successifs ont été examinés, rendant compte de fouilles menées sur une très vaste superficie, en contexte humide, et avec des résultats spectaculaires. La première, dirigée par V. Peltier (Inrap), a été menée en 2012/2013 sur une superficie de 4,5 ha et a permis de documenter plus d'un millier d'indices. La seconde, a été menée en 2014 par C. Lepère (Éveha), sur une superficie de 7,5 ha. À cette occasion, près de 2400 indices ont été mis au jour. La dernière (3,5 ha) a permis de documenter notamment plus de 1500 pieux en bois, en 2014. Cette dernière opération a été dirigée par R. Collas (Éveha). Ces trois opérations s'inscrivent dans un contexte bien plus large, comptant près de 300 ha de diagnostic et bien d'autres découvertes, notamment sur la commune adjacente de La Villeneuve-au-Châtelot. Les vestiges mis au jour au cours de ces interventions sont d'un intérêt majeur, pour plusieurs grandes périodes chronologiques, à commencer par le Néolithique. Le premier âge du Fer est quant à lui représenté par des concentrations importantes de greniers

sur poteaux. Pour le deuxième âge du Fer, c'est la présence de plusieurs ponts qui a pu être documentée, sur les différentes emprises. Il apparait aujourd'hui indispensable qu'un travail collectif puisse être mené pour croiser cette documentation et diffuser ces résultats.

Un quart des rapports examinés traitent par ailleurs de vestiges funéraires (37). Toutes les phases de La Tène et toutes les pratiques sont renseignées au travers de ces dossiers. De ces quatre années, on retiendra notamment l'examen de plusieurs grandes nécropoles réparties dans toute la région : celle de Saint-Aubin « La Gloriette » (fouille G. Varenne, Paléotime) et de Troyes « impasse des Carmélites » (fouille M. Kasprzyk, Inrap) dans l'Aube ; de Saint-Léonard « La croix Chaudron » (fouille D. Bouquin, SAGR) dans la Marne ; de Vandières « Les Cugnots » en Meurthe-et-Moselle (fouille A. Mamie, Éveha) ; ou encore de Lux « Sous la Chaignée » en Côte-d'Or (fouille C. Fossurier, Inrap). La plupart d'entre elles concernent les phases les plus anciennes de La Tène, et livrent des données inédites sur les architectures funéraires, les dépôts d'accompagnement ou encore la composition des groupes sociaux. Celle de Troyes constitue un apport majeur à la connaissance des pratiques de La Tène finale. Ces interventions ont donné lieu à de copieux rapports, dont la documentation primaire est très riche. Il convient de donner suite à ces opérations sous la forme de publications bénéficiant de moyens adaptés.

La question de l'urbanisation à l'âge du Fer n'est quasiment appréhendée que par l'archéologie programmée. C'est bien entendu les fouilles de Bibracte qui constituent la masse d'information la plus conséquente. On rappellera principalement les découvertes réalisées au cours de cette période dans le secteur PC15 (fouille P. Barral, Univ. de Besançon) et le développement récent de nouvelles problématiques (Bibracte sous l'angle militaire). D'autres *oppida* importants ont bénéficié de travaux plus modestes, notamment Boviolles, dans la Meuse (PCR Nasium, dir. B. Bonaventure, Archeodunum) et La Cheppe dans la Marne (fouille H. Bocquillon, Inrap). Un projet stimulant, concernant les sites de hauteur fortifiés des Vosges, a permis de documenter plusieurs occupations protohistoriques de cette zone par ailleurs mal connue (notamment travaux de S. Gentner et M. Walter). Bien que le deuxième âge du Fer n'apparaisse pour l'instant qu'en filigrane, on notera tout de même les apports de la fouille d'une porte bien conservée sur le site du Frankenbourg à Neubois dans le Bas-Rhin (fouille C. Féliu, Inrap). Sur la question de l'urbanisation plus globalement, on notera que les occasions d'appréhender les niveaux gaulois dans les agglomérations actuelles n'ont été que très rares. Parmi les grandes métropoles actuelles on remarque que seule Metz a pu être documentée (fouille G. Brkojewitsch, Metz Métropole). Quelques opérations de petite envergure ont également permis d'atteindre des niveaux laténiens dans des bourgs actuels. Il ressort de ce constat que les opportunités de fouiller des niveaux protohistoriques dans les villes actuelles doivent impérativement être saisies, et que les moyens adaptés doivent être mis en œuvre pour répondre à cette exigence.

À l'issue de ce mandat, il faut signaler que les problématiques liées au traitement des sites multiphasés protohistoriques restent très prégnantes. En effet, plusieurs fouilles examinées pendant cette période, souvent localisées en plaine alluviale, parfois sur des surfaces conséquentes, ont livré des indices par centaines, souvent difficilement qualifiables en l'absence de mobilier et de recoupements. Parfois, la difficulté de prendre en considération les phénomènes de résidualité ou de manipuler les fourchettes de datation ont par ailleurs conduit à des raisonnements circulaires. Il y a donc certainement nécessité de poursuivre les réflexions pour mettre en place des outils et des pratiques communes sur ce type d'opération.

Pour terminer ce tour d'horizon, on rappellera que plusieurs remarques formulées lors des précédents bilans restent d'actualité. Tout d'abord, nous avons constaté tout au long de la période que trop de diagnostics sont insuffisamment préparés. Plusieurs problèmes identifiés dans les rapports – parfois de fond – auraient pu être évités en réalisant une recherche documentaire minimale en amont de l'opération. Ensuite, il nous faut une nouvelle fois insister sur l'importance d'adopter systématiquement une méthodologie adaptée à la fouille des structures profondes (puits et silos notamment). Plusieurs pertes d'informations préjudiciables ont été constatées à ce sujet.

ANTIQUITÉ (MONDE RURAL ET ARTISANAT)

Par Loïc BUFFAT (à partir des bilans de Sébastien FREUDIGER, membre de la CTRA en 2017-2018)
Membre de la CTRA

Pour la période antique, 340 avis ont été rendus durant le quadriennal 2017-2020. Parmi ceux-ci, 144 concernent l'espace urbain et 196 se rapportent au monde rural. Mis en perspective avec l'ensemble des dossiers traités par la commission, l'Antiquité représente environ un quart des 1433 avis rendus (hors avis diachroniques). En région Est, le dynamisme de l'archéologie antique est donc marqué. Les recherches programmées et préventives contribuent chacune à la progression des connaissances, mais à des échelles différentes. Le poids de l'archéologie préventive est supérieur compte tenu des moyens beaucoup plus importants alloués à ce volet de la discipline. À ce titre, la période antique a largement bénéficié des grands travaux d'archéologie préventive menés ces dernières années. On pense en particulier aux travaux menés sur le COS (contournement ouest de Strasbourg) et sur le gazoduc Val de Saône, dont les premiers rapports ont été examinés lors de ce quadriennal.

Espace rural

La CTRA avait déploré pendant plusieurs années l'absence de méta-analyse sur les campagnes du Nord-Est de la Gaule. Cette lacune est désormais comblée par la mise en place du PCR Ruralia, piloté par P. Nouvel. Débuté en 2019, ce projet couvre dix départements (10, 21, 25, 39, 52, 58, 70, 71, 89 et 90), principalement situés en Bourgogne-Franche-Comté. Ce vaste périmètre recouvre le territoire de cinq peuples de l'Antiquité : Éduens, Lingons, Séquanes, Tricasses et Sénons. Il a pour bornes chronologiques le II^{e} s. av. et le V^{e} s. ap. J.-C. Son objectif principal est d'analyser l'évolution du monde rural à la lumière des recherches réalisées ces dernières décennies. P. Nouvel prolonge ainsi le travail qu'il avait entamé lors de sa thèse, en élargissant notablement le champ d'investigation. Un autre PCR, similaire à Ruralia, a été mis en place en Lorraine. Ce projet, coordonné par l'Inrap, traite de l'occupation du sol dans les cités des Leuques et des Médiomatriques. Des connexions fortes entre ces deux PCR sont envisagées et doivent évidemment être encouragées.

Voies terrestres, voies fluviales

Des avancées significatives ont été enregistrées dans la connaissance des voies de circulation terrestre, grâce notamment à deux fouilles : Vendenheim (67) et Châtenois (39). À Vendenheim (site 6-2 du COS) une fouille réalisée par Archéologie Alsace a permis l'étude d'une voie romaine reliant *Argentorate*-Strasbourg à *Brocomagus*-Brumath. Elle apporte d'intéressantes précisions sur le chantier de construction de la voie : mise en place préalable

de fossés de délimitation, installation de pieux latéraux destinés à renforcer les abords du chemin. À Châtenois, une fouille réalisée par l'Inrap a mis en évidence une voie sur une longueur de 800 m. Le soubassement empierré de cet ouvrage mesure par endroits 1 m d'épaisseur. Cette voie antique relierait Dijon à Salins-les-Bains et son tracé suit peu ou prou celui d'une route encore visible sur les cartes d'État-major du XIX^{e} s. Il s'agirait d'une voie secondaire.

La connaissance des circulations fluviales n'est pas en reste. Elle est documentée par un ambitieux PCR portant sur les cours d'eau en Bourgogne-Franche-Comté. Réalisé sous la houlette du Drassm (A. Dumont), ce projet subaquatique comporte un volet de prospection et un volet de fouille. Des fouilles intensives sont menées sur le pont romain de Pontoux et révèlent année après année la physionomie de cet ouvrage. L'exploration méthodique des piles permet une meilleure compréhension du chantier de construction : installation préalable de batardeaux, mise en place de pieux battus en fondation.

L'habitat rural : les fermes et petits établissements

Entre 2017 et 2020, plusieurs fouilles ont porté sur de petits établissements ruraux, parfois désignés sous le terme de « ferme ». Deux de ces établissements ont été étudiés à Pomacle (51) par une équipe d'Arkemine. Situés à 500 m l'un de l'autre, ils sont construits de façon différente. Le premier est édifié sur fondations de craie, le second sur poteaux de bois. Il n'est pas facile de déterminer la vocation économique de ces ensembles, mais l'un d'eux a livré des objets métalliques (sonnaille, lame de force) qui orientent vers une activité d'élevage. À Caurel (51), une autre ferme a été partiellement exhumée. Elle est marquée par plusieurs bâtiments de bois alignés, formant l'aile nord de l'établissement. Ces bâtiments sont organisés rigoureusement et il devait exister au sud une aile symétrique qui n'a hélas pas été dégagée.

Villae

L'étude des centres domaniaux demeure dynamique dans la région étudiée. Plusieurs rapports de fouille consacrés à des *villae* ont été déposés durant ce quadriennal. La fouille menée à Bavilliers (90) a été l'occasion de recontextualiser des découvertes anciennes et de reconnaître une grande *villa*. De même à Saint-Dizier (52), la fouille programmée menée depuis 2011 par l'Inrap lève le voile sur la *pars urbana* d'une grande résidence aristocratique, dotée d'un *balneum*. De grandes avancées ont également été obtenues sur l'emblématique *villa* du Magny à Port-sur-Saône (70). Sur ce site, étudié depuis le XIX^{e} s., une opération préventive menée par C. Gaston (Inrap) a mis en évidence un vaste grenier implanté au centre de la cour. Grâce à une fouille méticuleuse, les différentes phases du bâtiment transparaissent, depuis le modeste ensemble d'époque flavienne jusqu'au vaste entrepôt du III^{e} s. Enfin la *villa* de Dehlingen (Bas-Rhin) a fait l'objet d'ultimes campagnes de fouilles programmées, réalisées par la SRAAB, qui ont permis d'en compléter le plan.

Artisanat

Dans le domaine de l'artisanat, c'est la production céramique qui occupe le devant de la scène dans cette interrégion. Nombreux sont les ateliers fouillés ces dernières années : Broin (21), La Villeneuve-au-Châtelot (10), Val-d'Esnoms (52), Brumath (67), Seltz (67).

Ce dynamisme se traduit également par la mise en place d'un PCR sur la production céramique en Côte-d'Or baptisé « L'argile et ses usages en Auxois de l'Antiquité à nos jours ». Ce projet, porté par l'université de Dijon, s'efforce de suivre l'usage de l'argile dans toutes ses

dimensions (vaisselle, architecture, artisanat, art, médecine), sur la longue durée. Le travail se développe dans plusieurs directions : prospections géophysiques, prospections pédestres, constitution d'un référentiel des pâtes.

Sanctuaires et nécropoles

Quelques opérations ont été réalisées sur des sanctuaires, même si cet axe n'est pas prédominant dans la recherche régionale. La principale porte sur le sanctuaire de Cobannus à Saint-Aubin-des-Chaumes (58) où P. Nouvel développe une fouille programmée depuis 2019. Un temple a été repéré lors d'une prospection géophysique et une fouille fine permet d'en étudier la morphologie et l'évolution. L'origine de celui-ci pourrait remonter à l'époque gauloise comme le suggère la découverte d'un fragment de statue protohistorique. Un autre sanctuaire a été exhumé lors d'une opération préventive menée par Éveha à Châtillon-le-Duc (25). Il s'agit d'un *fanum* de plan assez classique, autour duquel plusieurs fosses ont été exhumées. L'une de ces fosses est particulièrement intéressante puisqu'elle a livré dans son comblement une quarantaine de monnaies. Beaucoup de ces émissions datent de la dynastie des Antonins. Il s'agit manifestement des restes d'un tronc dans lequel les pèlerins déposaient leurs dons en espèces sonnantes et trébuchantes.

Plusieurs ensembles funéraires ont été explorés durant ce quadriennal. On citera en particulier les nécropoles de Remilly-les-Pothées (09) et Ensisheim (68). Les protocoles de fouille sur ce type de contexte apparaissent dans l'ensemble bien maîtrisés. L'année 2020 a été marquée par la remise du rapport de la fouille préventive de Koenigshoffen réalisée par Archéologie Alsace avec le concours de l'université de Strasbourg. Cet ensemble est exceptionnel par la qualité des vestiges et leur niveau de conservation. Le potentiel scientifique de cet ensemble est évident. Les résultats de cette fouille méritent assurément une publication à large échelle et on ne peut que saluer la mise en place d'un PCR dédié à ce projet.

Conclusion

Dans la région Est, la programmation archéologique trouve un juste équilibre entre les recherches menées sur les espaces urbains et celles conduites sur les espaces ruraux. Les rapports présentés sont de bonne qualité, que ce soit en archéologie programmée ou en archéologie préventive. Quelques lacunes apparaissent parfois. Ainsi, de trop nombreux rapports présentent des résultats fondés sur une chronologie peu argumentée. La qualité des ensembles (notamment céramiques) de références et leur valeur stratigraphique doivent être mieux prises en compte. On encouragera donc les responsables d'opération à adopter une approche plus critique des unités stratigraphiques qu'ils utilisent pour déterminer les chronologies. Pour les sites ruraux peu ou pas stratifiés, cette bonne pratique conduira probablement à distiller des datations moins précises, mais mieux étayées, que celles qui sont souvent présentées.

En guise de conclusion, on soulignera aussi que la question militaire est apparemment passée au second plan des recherches régionales. Depuis l'achèvement des grands programmes de recherche consacrés à des sites tels qu'Alésia et Strasbourg, l'étude des camps est sortie du champ des préoccupations. On ne saurait trop inviter les archéologues à remettre au premier plan cette thématique, au risque de délaisser un pan essentiel de l'histoire régionale.

ANTIQUITÉ (MONDE URBAIN ET MONUMENTAL)

Par Séverine BLIN
Membre de la CTRA

Entre les années 2017 et 2020, les rapports relatifs aux contextes antiques ont été répartis entre trois rapporteurs, S. Freudiger (mandat 2017-2019) puis L. Buffat (2020) ont été chargés d'instruire les dossiers portant sur les contextes ruraux et S. Blin, ceux sur les contextes urbains et monumentaux. Cette distinction un peu formelle est pourtant restée assez souple dans la mesure où la distribution des dossiers a souvent dépassé ce cadre théorique, notamment pour la recherche programmée. Ainsi, certains dossiers monumentaux ou urbains (le théâtre de Mandeure, le sanctuaire de Villards-d'Héria par exemple) ont pu être traités par celui-ci plutôt que celui-là, ce qui explique que les différents bilans portant sur l'Antiquité sont complémentaires sur bien des points.

Les opérations menées ces dernières années sur de vastes surfaces au cœur de plusieurs grands centres urbains antiques comme Besançon, Reims (Sernam, Caserne Colbert, rue Ponsardin, etc.), Troyes, Metz, Langres ou Autun par exemple ont permis un renouvellement important des connaissances. L'apport de ces fouilles extensives à la compréhension de la topographie et aux modalités d'organisation des îlots ou encore au rythme des occupations est particulièrement remarquable et mériterait à chaque fois un commentaire spécifique. Les mises en perspective des données obtenues sur les premières phases de ces sites ont été partiellement publiées dès 2015 dans le volume de la revue *Gallia* intitulée *La naissance des capitales de cité en Gaule Chevelue*, ce qui témoigne d'ailleurs d'un léger décalage entre les publications d'une part, et la remise puis l'instruction des rapports d'autre part. Les résultats obtenus permettent de réviser les questions de morphologie urbaine, de typologie, de décor, d'architecture et parfois, mais plus rarement malheureusement, celles relatives à la restitution graphique des élévations. Ainsi, les travaux menés à Besançon (ZAC Pasteur) et à Reims (rue Ponsardin) se signalent particulièrement par la pertinence des problématiques suivies et par la qualité des documents remis. L'exemple de la ZAC Pasteur à Besançon, dont le rapport se compose de plus d'une dizaine de volumes, interroge également sur les formats de publication des résultats livrés par ces fouilles à l'ampleur exceptionnelle. À l'heure où les publications en ligne, toutes ou partiellement dématérialisées, font concurrence aux ouvrages papier, les réflexions vont bon train sur la pertinence des applications de l'édition numérique et de son adaptation à nos disciplines, ou encore sur les formes, monographiques, analytiques ou synthétiques, que pourraient prendre la publication de tel type de rapport. À ce sujet, la solution qui consiste à mettre en ligne les rapports de fouille ne résout pas tout. Les questions relatives aux conditions de l'édition en archéologie constitueront, n'en doutons pas, un enjeu important des années à venir.

Au-delà du cas particulier de fouilles au caractère exceptionnel, ce sont aussi les recherches menées à l'échelle de grands ou très grands sites urbains qui présentent parfois des difficultés inhérentes à l'abondance des données et de la difficulté d'en tirer des synthèses, et de ce fait aussi des publications. En archéologie comme ailleurs, si l'abondance de données ne nuit pas, elle nécessite pour autant une bonne administration de l'ensemble. De ce point de vue, Reims-*Durocortorum*, la capitale de cité de la Gaule Belgique présente, en comparaison d'autres sites antiques du quart nord-est de la France, une surface inégalée et un très fort potentiel archéologique pour toutes les périodes chronologiques et singulièrement pour l'Antiquité. Or, l'activité archéologique qui se tient depuis plusieurs années dans le centre et sur la périphérie de la ville antique est considérable, sans compter les travaux de restauration menés sur les

monuments encore en élévation. On pense en particulier à l'arc monumental dit « la Porte de Mars » dont les élévations font enfin l'objet de relevés architecturaux adaptés à ce monument insigne des provinces occidentales de l'empire. On avait pu craindre que l'absence de programmes de recherche interinstitutionnelle ne devienne un obstacle à la valorisation des données, mais la création récente d'un PCR destiné à préparer et à programmer une série de volumes dans la *Revue Archéologique Champenoise* comble désormais ce manque et constitue un tournant dans l'organisation des réseaux de la recherche rémoise. Ce dynamisme se manifeste aussi à travers l'émergence de problématiques qui visent à actualiser et synthétiser les connaissances, notamment à travers l'attention portée à l'étude des marges de la ville, à leur environnement et à leur organisation dans une perspective diachronique. Ainsi, les secteurs de Saint-Léonard et Cernay-lès-Reims situés à l'est de la ville et celui de Bezannes, à l'ouest du site antique, ont donné lieu à d'importants chantiers de construction ces dernières années. Les surfaces diagnostiquées, respectivement de 210 ha et 200 ha, suffisent pour témoigner de l'ampleur des projets d'aménagement. Les fouilles de ces espaces situés aux portes de la capitale de cité ont permis d'acquérir des données importantes sur les modalités d'organisation des occupations durant l'âge du Fer et une partie de l'Antiquité. La synthèse des résultats issus des fouilles qui se sont tenues durant plusieurs années sur Bezannes, font actuellement l'objet d'un PCR dynamique, intitulé « Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique de la commune de Bezannes-Marne ».

Si l'échelle des interventions rémoises ne connaît pas de comparaisons directes dans la grande région nord-est, pourtant les recherches consacrées aux marges des sites antiques, certes de statuts et de tailles différents, témoignent de problématiques similaires. On les retrouve appliquées sur les sites de Senon-Amel, Troyes, Tarquimpol, Metz, Strasbourg par exemple. Les perspectives d'étude dans ces contextes sont variées et couvrent un grand nombre de sujets qui vont de l'examen des aqueducs et des modalités de leur mise en œuvre à Troyes et à Reims, jusqu'à l'organisation de l'habitat et des activités artisanales qui s'y développent, en passant par l'étude du réseau des voies. Pour ce bilan, on se contentera donc de quelques observations sur la question fréquemment abordée dans les rapports de cette mandature, de l'organisation et de la place des nécropoles dans ces *suburbia*[15].

Les travaux récents portant sur les contextes funéraires ont en effet fourni une moisson de données qui apportent beaucoup de nouveautés sur l'organisation et la chronologie du développement des nécropoles aussi bien en contexte urbain (en Champagne : Troyes ; en Lorraine : Metz ; en Alsace : Strasbourg-Koenigshoffen, Brumath) que rural (en Meurthe-Moselle : Lexy ; dans les Ardennes : Remilly-les-Pothées ; en Alsace : Ensisheim). Les fouilles préventives menées sur les marges de certains sites permettent de documenter des processus complexes et rarement renseignés, qui correspondent à l'apparition et au développement de secteurs funéraires, puis à leur disparition suivie de leur réaffectation, dans des laps de temps relativement courts ne dépassant guère un siècle. Ces phénomènes semblent liés à l'accroissement urbain, parfois rapide de certains sites, qui impose le plus souvent une extension des surfaces loties au-delà des limites et des périmètres initiaux. Ces chantiers menés durant l'Antiquité ont été mis en évidence à Troyes ou à Metz-Pontiffroy par exemple. L'exemple de Strasbourg-Koenigshoffen constitue un autre témoignage de ces pratiques dans un *vicus* associé à un camp militaire. Les premiers résultats des fouilles qui se sont tenues dans ce secteur ont d'ailleurs été présentés dans le catalogue d'exposition du musée de Strasbourg intitulé *Koenighsoffen à l'époque romaine* publié en 2017. La mise en évidence de

15 Voir aussi le bilan de S. Tzortzis pour cette question et des compléments sur les données anthropologiques.

ces phénomènes d'abandon et de transformation de secteurs spécifiquement dévolus à des contextes funéraires reste rare, les gestes et les pratiques qui président au passage de ces espaces de la sphère sacrée et funéraire vers des usages profanes mériteraient plus d'attention. Au besoin, les cahiers des charges pourraient souligner plus clairement ces axes de recherches, qui constituent des points encore mal documentés des recherches sur les nécropoles urbaines et leurs transformations. Toujours sur ce même thème, il convient de souligner par ailleurs les travaux menés dans le cadre de fouilles programmées dans des milieux forestiers sur le territoire de la Lorraine notamment. Pour ces terrains particuliers, on ne peut que souligner les contraintes ainsi que les enjeux méthodologiques qui ne sont pas minces, mais ce sont surtout les résultats qui retiennent l'attention. Ils constituent à plus d'un titre un contrepoint utile à ceux mentionnées dans les lignes qui précèdent. Deux études actuellement menées dans cette région, l'une dans la forêt de Saint-Quirin sous la direction de D. Heckenbenner et l'autre sur le territoire de Grand par P. Vipard (PCR « l'agglomération de Grand (Vosges) »), révèlent des modalités d'organisation et des types morphologiques de monuments funéraires peu représentés jusqu'alors, voire même complétement inédits. Ces recherches illustrent une nouvelle fois les apports importants des travaux menés dans le cadre de recherches programmées, et constituent de fait des compléments intéressants aux données mises au jour dans le cadre préventif.

Dans toutes les régions concernées, l'organisation de la recherche en PCR reste très dynamique. Elle rend compte des efforts consentis par les institutions et les opérateurs afin de créer des réseaux qui permettent de prolonger les travaux de recherche sous une forme collective (en Champagne : Troyes, Bezannes, Reims ; en Lorraine : Grand, Bliesbruck ; en Franche-Comté : Lons-Le-Saunier ; en Bourgogne : Autun), ils semblent en outre bien répartis sur l'ensemble des grandes régions. Ces programmes de recherches sont le plus souvent adossés à un projet de publication prévu sous la forme d'un ou plusieurs ouvrages, comme les volumes prévus par exemple pour le PCR « La Plaine de Troyes : évolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois » ou pour ceux qui sont en préparation dans le cadre du PCR « L'agglomération de Lons-le Saunier (Jura) des origines au haut Moyen Âge », soit encore sous une forme dématérialisée comme ce fut le cas pour le PCR AggloCentEst. La base de données descriptive de sites de Bourgogne et de Franche-Comté liée à une interface cartographique, qui a été élaborée au cours de ces dernières années, a été mise en ligne à l'adresse suivante https://agglocene.huma-num.fr/.

De manière générale, les projets de recherches programmées se concentrent sur l'étude des vestiges monumentaux et les lieux de culte. Ces recherches se tiennent à des échelles variables, soit celle d'un complexe monumental (en Bourgogne et Franche-Comté : sanctuaire et théâtre de Mandeure et d'Autun, sanctuaire de Villards-d'Héria, sanctuaire de Moritsagus et monument d'Ucuétis à Alésia) ou bien à celle de l'approche monographique d'une agglomération (en Lorraine : Grand, Bliesbruck et Senon-Amel, en Franche-Comté : Lons-le-Saunier). Ces travaux de recherches présentent des intérêts scientifiques multiples permettant entre autres la reprise de collections anciennes et de fouilles non-publiées, comme à Lons-le-Saunier par exemple où la reprise des études permettra à terme de proposer de nouvelles hypothèses d'interprétation sur les vestiges de la fouille de la Place de la Comédie. Les questions autour de l'habitat et de l'activité artisanale menées dans les centres urbains sont également abordés à travers plusieurs programmes, qui se sont tenus par exemple sur un quartier d'Horbourg-Wihr ou la *villa* de Dehlingen en Alsace, sur une *domus* de *Nasium* en Lorraine, ou encore à Mâlain en Bourgogne. Enfin, les approches menées à l'échelle d'un territoire comme dans le cadre du PCR Agglocene ou dans le cadre du projet franco-italien

« *Blies Survey Project* » sur le territoire de Bliesbruck, présentent l'intérêt d'enrichir et d'actualiser les connaissances et la cartographie tout en maintenant une activité de prospection importante.

Ce bilan scientifique ne saurait se passer de quelques commentaires déjà rapportés dans d'autres bilans intermédiaires et qui restent d'actualité, si bien qu'ils ne changent guère. Ainsi, la majorité des rapports remis dans le cadre de l'archéologie programmée sont conformes aux attentes, les quelques manques signalés ponctuellement ou les délais de remise de telle ou telle étude ne remettent pas en cause l'équilibre général des projets. De même, les rapports remis dans le cadre des opérations d'archéologie préventive sont pour la plupart d'entre eux conformes aux cahiers des charges des SRA. Un biais récent est toutefois apparu pour les rapports de diagnostic, qui présentent occasionnellement de très singulières insuffisances liées au manque de temps et de moyens sur le terrain : absence de coupes stratigraphiques, voire même d'inventaires ou de dessins du mobilier. Il serait facile de remédier à cette situation en adaptant plus correctement les conditions d'intervention. Si les rapports témoignent d'une bonne maîtrise des attendus du point de vue administratif et technique, certains dossiers témoignent encore et toujours d'une relative faiblesse des analyses et des interprétations scientifiques, archéologiques et historiques. En effet, l'exploitation et la confrontation des données stratigraphiques ou architecturales (autrement dit les données issues des études de bâti) avec les données issues des études spécialisées n'a pas toujours reçu l'attention qu'elle mérite, si bien que les conclusions restent parfois trop superficielles. On observe certaines opérations préventives notamment où les problématiques elles-mêmes ont quelque peu disparu des conclusions finales des rapports. On y donne alors l'avantage à l'établissement des faits sur l'interprétation et la mise en perspective des résultats.

Durant cette mandature, on a pu constater enfin des évolutions dans les méthodes d'enregistrement, en particulier dans le domaine de l'usage de la photogrammétrie, qui apparaît comme une technique désormais bien intégrée aux différents processus d'enregistrement sur le terrain. Si les pratiques évoluent vers une meilleure connaissance de l'outil et de ses applications, son usage abusif ou mal maîtrisé peut encore être constaté dans certains cas. En effet, ces outils d'acquisition, utiles et complémentaires pour la documentation, ne dispensent pas de traiter les documents (coupes stratigraphiques, murs en élévation, etc.) et par conséquent d'en présenter une version interprétée. Cette documentation riche s'avère sur bien des points complémentaires aux modes d'enregistrement habituels. Les nouveaux champs d'exploitation de ces données tridimensionnelles sont d'ores et déjà multiples, elles nécessitent pour autant de mieux poser les conditions de leur utilisation en archéologie autour de problématiques scientifiques adaptées. Elles ouvrent pour finir de nouvelles possibilités, en matière de valorisation et d'archivage par exemple, dont les prolongements sont encore à explorer et à définir dans le cadre de réflexions élargies à tous les champs des acteurs de l'archéologie.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE (MONDE RURAL, FORTIFICATIONS ET ARTISANAT)

Par Jacky KOCH
Membre de la CTRA

En préambule à ce bilan, il convient de signaler que, pour la période médiévale et durant la mandature 2017-2020, deux experts ont partagé l'examen de dossiers sur des sujets

analogues. Du fait de son appartenance à une structure publique opérant sur le territoire alsacien, l'auteur des présentes lignes n'examine pas les dossiers concernant les départements du Bas- et du Haut-Rhin, mais tous les autres départements du Grand Est et de la région Bourgogne-Franche-Comté. Un nombre total de 133 dossiers, toutes catégories confondues, a été examiné pendant cette période. La part de l'archéologie préventive est majoritaire, soit environ 65 % des dossiers instruits. Étant principalement destinataire des dossiers concernant l'habitat élitaire, les autres thématiques abordées se partagent avec le second rapporteur médiéviste. Le bilan proposé ci-dessous reste donc partiel, de ce point de vue. Les résultats de l'archéologie urbaine sont intégrés dans le bilan sur l'habitat élitaire ou religieux, la plupart des dossiers ayant concerné ces sujets.

Acteurs de la recherche

La part majoritaire de l'activité archéologique est induite par les questions d'aménagement du territoire, particulièrement autour des fouilles urbaines et rurales. Il n'y a pas de remarque particulière à formuler autour des prescriptions faisant suite aux diagnostics. Notons que pour les périodes historiques, les demandes d'études documentaires ont été systématisées dans les cahiers des charges émis par les SRA, ce qui est un point très positif. Globalement, les CCS examinés n'ont pas appelé de réserves particulières. Seules des interrogations peuvent parfois apparaître dans les questions formelles pour clarifier la distinction des jours affectés au décapage, puis aux fouilles.

Confiée à des acteurs professionnels, l'archéologie préventive représente une production scientifique dont le niveau qualitatif est bon. La précision des cahiers des charges, puis les contacts réguliers entre opérateurs de fouilles et services prescripteurs, par le biais de réunions de chantiers, permettent de mener les opérations dans des conditions satisfaisantes. Les rapports remis sont globalement homogènes du point de vue qualitatif, tant sur le plan formel que du contenu scientifique.

La recherche programmée a vu, à de rares exceptions, l'effacement de nombreux intervenants associatifs encore présents en Bourgogne ou en Champagne. Le rejet des demandes est d'abord dû à l'absence de réelles problématiques motivant les projets et de l'incapacité de ces structures à répondre aux attentes liées aux rendus. Dans certains cas, comme en Franche-Comté, la recherche bénévole sur les sites castraux s'appuie sur les services d'un professionnel (Chaux-des-Crotenay, Vescles, Chevreaux…). Un projet autour d'un habitat élitaire piloté par un ancien professionnel de l'archéologie constitue une nouvelle opportunité de recherche réunissant également des acteurs bénévoles (site de La Châtelaine à Planches-lès-Arbois). Des prospections thématiques et/ou des fouilles programmées sont également associées par de jeunes chercheurs à leurs sujets de thèses. Cette dynamique se constate particulièrement autour de l'université de Dijon tandis qu'en Lorraine, l'université de Nancy réalise des inventaires et relevés topographiques de sites castraux ou monastiques. Une association relais a été créée autour de l'université de Nancy. Celle-ci a vu une érosion de son expertise en matière de relevés topographiques et d'archéologie du bâti autour de monuments classés ou non. Peut-être serait-il intéressant de relancer cette dynamique de documentation et de reconnaissance de sites par cet acteur régional ?

Archéologie des habitats élitaires fortifiés ou non

Ce premier champ de recherche a motivé notre intégration au sein de la commission à partir de 2017. Sur le plan formel, il voit la montée en puissance de l'archéologie préventive sur des

opérations de cristallisation et de valorisation de sites. Une forte disparité se constate sur les aires géographiques concernées. Sur le plan quantitatif, la Bourgogne, puis la Franche-Comté, génèrent le plus de prescriptions, liées à une activité importante de travaux de consolidations et un dynamisme affiché par l'université de Bourgogne dans ce domaine. Les opportunités sont plus rares en Lorraine et en Champagne, du fait d'une activité plus réduite en matière de travaux de restaurations. Plusieurs châteaux lorrains, dont deux exemplaires du début de l'époque moderne (Lenoncourt et Étreval), ont été observés sous le couvert de l'archéologie préventive. La systématisation des prescriptions sur la ville de Montbard (21), par exemple, permet d'appréhender très positivement l'ensemble château et bourg castral. Le site castral est au centre d'aménagements paysagers, de travaux de consolidations tandis que l'enquête sur l'entité urbaine suit les travaux de reprises de chaussée et de réseaux. Lorsque ces projets s'inscrivent dans le temps long, un « habillage » programmé est alors apporté en complément de ces opérations. Selon les régions, les manières d'aborder la problématique peuvent varier, allant de la prescription d'un cahier des charges de fouilles préventives à des suivis de travaux, rassemblés sous le chapeau commun d'une prospection thématique et se déclinant, le cas échéant, en fouille programmée. Dans le détail, ces disparités sont induites par des questions liées aux moyens mis en œuvre. En Bourgogne, les restaurations réalisées sous la conduite d'architectes en chef ou du patrimoine sont inscrites dans des schémas préventifs. Pour garder la cohérence par rapport à des projets pluriannuels, les maîtres d'ouvrages veillent à la continuité scientifique en s'attachant les services des mêmes opérateurs, publics ou privés. Cette régularité d'un intervenant unique est également assurée en Franche-Comté. Là, l'opérateur évolue dans un schéma d'opération programmée aux formats réduits, les moyens étant limités du fait de l'intervention d'associations œuvrant aux consolidations. Cette pratique interroge puisqu'elle s'inscrit dans l'accompagnement de dégagements destinés à la valorisation et qui étaient initialement menés sous la forme d'une prospection thématique assortie de sondages. Le format de cette intervention a été recentré sous la forme de fouilles programmées propres à chaque site et limitées à des dégagements superficiels, après des années de dégagements systématiques des vestiges. Ces tâtonnements rendent essentiellement compte de la difficulté à encadrer les initiatives locales autour du patrimoine castral. La définition d'une véritable problématique de recherches reste un exercice délicat dans ce contexte.

Au cours du mandat écoulé, des projets de prospections thématiques complétant des travaux universitaires s'interrogent sur le rôle de l'habitat élitaire dans les dynamiques de peuplement du Haut-Doubs et du Morvan. L'aspect positif de ces travaux réside dans l'approche pluridisciplinaire de la genèse, en abordant les questions de peuplement et de transformations de territoires autour d'une entité castrale. Elles se confondent alors avec les recherches autour du monde rural *(cf. infra)* ou du phénomène urbain. Certaines demandes de sondages ont cependant été ajournées puisqu'elles posaient la question du « mitage » de certains sites majeurs. Il convient, dans ce cas, de préconiser l'engagement d'une recherche propre. La diversité des approches s'illustre, par exemple, par l'étude du temple de Janus à Autun qui a fourni une approche intéressante d'un monument antique partiellement converti en habitat élitaire au début du second Moyen Âge. Cet exemple peut être mis en parallèle avec la tour de la Bondue documentée dans la même ville. Les deux constructions, des tours aux dimensions modestes, représentent une forme résidentielle associée au contrôle d'une ville. Un exemple de sujet transversal est abordé par l'étude typologique des ouvertures pour armes à feu en Bourgogne et Franche-Comté. Ce travail de thèse est inachevé à ce jour, l'impétrant ayant entamé un parcours professionnel en archéologie préventive.

Enfin, des sites élitaires sont identifiés dans le cadre d'opérations préventives liées à l'aménagement du territoire. Une forme très originale a été documentée à Cestes (Saône-et-Loire) où un ensemble de bâtiments forme la résidence du représentant de l'autorité seigneuriale, échelon intermédiaire entre l'aristocratie et la paysannerie de la fin du Moyen Âge. Citons également le site de Montigny-lès-Metz où une opération préventive a été réalisée autour des vestiges d'une maison forte transformée en quartier général par Charles Quint lors du siège de Metz en 1552, fournissant l'opportunité d'étudier un camp de siège du début de l'époque moderne. En Champagne, plusieurs sites castraux sont documentés grâce aux projets d'aménagement sur leur périphérie, permettant ainsi de documenter les abords, basse-cours et/ou fossés, comme à Thennelières, par exemple. Nombre de prescriptions étudiées dans le cadre des cahiers des charges scientifiques (CCS) s'accompagnent de recommandations sur les plans environnementaux, notamment dans le cas de l'étude de fossés périphériques, ce qui est un point essentiel. Des avancées se constatent à propos des demandes d'études archivistiques fréquemment intégrées dans les prescriptions.

La recherche sur l'habitat élitaire reste relativement opportuniste, même dans le cadre de certains programmes, dictés par des contraintes générées par des actions de valorisation plutôt que par de véritables problématiques. Elle peut s'enrichir de nouveaux programmes sur les origines du phénomène. Sur ce point, elle a connu des avancées avec les études de la tour de Darnieulles (Vosges) et la *cella* du temple de Janus à Autun. La première, conservée sur la quasi-totalité de sa hauteur, a été attribuée à la fin du XI^{e} siècle. Ce bâtiment est le premier exemplaire de ce type de construction mis en évidence dans l'est de la France. Il parait avoir joué un rôle-clé dans la définition de la frontière entre les possessions de l'évêque de Metz et le duché lorrain. Le même programme architectural, mais sous la forme de la récupération d'un monument antique, est mis en évidence par l'étude du temple de Janus à Autun. La *cella* transformée en tour est enclose d'un fossé au cours des XI^{e} ou XII^{e} siècles, ce qui a valu à cette partie du site de ne pas disparaître par une utilisation en carrière. Ces monuments, comme les tours de Salives et Brancion en Bourgogne, constituent les plus anciennes formes du genre. Le périmètre de la CTRA Est peut représenter celui d'un projet de PCR synthétisant les données autour de ces constructions.

Archéologie rurale

Production majoritaire de sites en archéologie préventive, la recherche sur les sites ruraux est également répartie dans tous les territoires couverts par la CTRA Est. En Champagne, un grand nombre de sites polyphasés livre régulièrement des vestiges d'époque médiévale, puis moderne, révélant ainsi une certaine continuité des occupations depuis l'Antiquité, voire la Protohistoire. Le village s'inscrit dans le temps long, connaissant des migrations et des changements de morphologie, en fonction des périodes. Un ensemble bâti d'époque moderne se voit interrogé grâce à une prescription directe à Sierck-les-Bains en Moselle. À Igney dans les Vosges, un diagnostic révèle les vestiges d'un ensemble de maisons bordant une ruelle, abandonnés au XVII^{e} siècle, sur un terrain mitoyen de l'église paroissiale. Il s'agit là d'une occurrence rare de fouilles sur un site détruit lors de la guerre de Trente Ans.

Un ensemble de fouilles débouchent sur un PCR autour du bourg de Sevrey en Saône-et-Loire, ciblant cet important centre de production céramique entre le haut et le bas Moyen Âge. Les nombreux diagnostics et fouilles, y compris autour de maisons individuelles, permettent la mise en place d'un SIG sur les secteurs de localisation des fours, voire d'extraction des matières premières et d'appréhender leurs déplacements au cours de la période.

En Bourgogne-Franche-Comté, une prospection thématique s'est intéressée à l'archéologie rurale. L'étude de la formation des terroirs sur le Haut-Doubs s'est enrichie de recensements et de sondages sur des structures originales, à savoir des fours à chaux et à poix dont les origines remontent au XII^{e} siècle. Outre le caractère innovant de ces thèmes d'études, appuyés sur un recensement Lidar, puis des sondages, le dénombrement indique une économie de type proto-industrielle, une véritable spécialisation autour de ces deux activités propres aux milieux montagnard et forestier. Des sondages sur des corps de fermes sont venus compléter ces études.

Archéologie du fait religieux

Au même titre que l'archéologie des habitats élitaires, la recherche autour des édifices cultuels connait de nombreuses mutations, du fait des prescriptions préventives de plus en plus fréquentes d'études générées par les projets de restaurations comme des projets d'aménagement du territoire. L'archéologie du sous-sol concerne principalement les cimetières périphériques aux églises, à propos desquels nous renvoyons le lecteur vers la synthèse de notre collègue S. Tzortzis.

Le champ de l'archéologie préventive concerne, au même titre que pour l'habitat élitaire, les projets de consolidation de monuments cultuels. En Bourgogne, le Cem étant le spécialiste historique de ces problématiques en reste le principal acteur, intervenant en collaboration d'architectes patrimoniaux sur le cloître de Vézelay, la chapelle Saint-Pierre de Cluny, la cathédrale disparue de Mâcon ou encore le prieuré de Saint-Jean-de-Rhéômes. Ces études mettent en évidence les manques de données sur des périodes de fondations alto-médiévales, attendues d'après les sources historiques, mais effacées sur les sites, notamment à l'époque moderne. La méthodologie proposée allie efficacement recherche de terrain (bâti et sous-sol) et compilation des sources écrites.

En Champagne, une enquête approfondie est réalisée sur la commanderie templière d'Avalleur à Bar-sur-Seine. Les études sont associées à un projet de valorisation de ce site, racheté par le conseil départemental. L'enquête sous la forme d'une recherche programmée est une solution parfaitement adaptée à ce projet. En Grand Est, des prospections thématiques sont associées à des thèses autour des abbayes de Bleurville et de Saint-Maur dans les Vosges. Les projets se limitent alors à des études topographiques et du bâti, complétées par des prospections géophysiques. En Champagne, le prieuré roman Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, concerné par un projet immobilier, a fait l'objet d'un diagnostic du bâti concernant les ailes conventuelles.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE (ARCHÉOLOGIE CASTRALE, ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET MILIEU URBAIN)

Par Bastien LEFEBVRE
Membre de la CTRA

Le bilan qu'il est possible de dresser à partir des dossiers qui m'ont été confiés pour examen entre 2017 et 2020 synthétise les bilans rendus annuellement. Sur cette période, 246 dossiers m'ont été confiés. Ils touchent majoritairement le fait urbain, de la fin du Moyen Âge à aujourd'hui, et les établissements religieux, tandis que les opérations menées sur des sites castraux ont été partagées avec Jacky Koch. Plusieurs dossiers ont porté sur des études

archéologiques du bâti seules et concernent des séquences chronologiques longues débordant largement du Moyen Âge en couvrant l'Époque moderne, voire contemporaine. Les remarques qui suivent ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des dossiers concernant le Moyen Âge et l'Époque moderne : elles demandent à être complétées et peut-être nuancées par celles des deux autres collègues experts pour le Moyen Âge.

Sur les quatre années, le nombre de dossiers examinés a varié (49 en 2017, 77 en 2018, 69 en 2019 et 51 en 2020). Malgré cela, le rapport entre les opérations préventives et les opérations programmées est resté assez stable, variant entre 65 et 70 % au profit des premières. Sur ces quatre ans, un seul dossier de publication m'a été confié. De manière non négligeable, on notera que des CCS m'ont été confiés pour avis, sans rapport de diagnostic, donc dans le cadre de prescription de fouille directe. Cette situation est justifiée par les prescriptions en archéologie du bâti dans le cadre de travaux MH.

Comme déjà souligné dans les bilans annuels, on notera ainsi que le fait urbain n'est appréhendé que par l'archéologie préventive (avec plus d'une opération sur deux) et qu'à l'inverse, l'archéologie des cours d'eau et de leurs aménagements, n'est pratiquée que dans le cadre de l'archéologie programmée. Ceci mis à part, on constate une répartition assez homogène entre opérations préventives et programmées en ce qui concerne les thématiques castrales et religieuses. Alors qu'en 2017 et 2018 on pouvait regretter que les opérations menées sur de l'habitat ordinaire soient relativement peu nombreuses, les choses semblent s'être améliorées à la faveur de plusieurs prescriptions sur des maisons alsaciennes en 2019.

À l'échelle des régions, les tendances semblent avoir été globalement constantes entre 2017 et 2020. Sans doute plus révélatrices de la dynamique de l'aménagement des territoires que des problématiques archéologiques ou de la politique de prescription des SRA, les différences sont notables d'une région à l'autre et encore entre départements. Boosté par la métropole de Strasbourg, le Bas-Rhin est le département le plus représenté (54 dossiers tous confondus, 65 % de préventif), suivi de la Saône-et-Loire ce qui s'explique différemment (36 dossiers, à part égale entre préventif et programmée). En quatre ans, certains départements n'ont fait l'objet que d'un nombre très réduit d'opérations : la Meuse (3 dossiers), la Haute-Saône (2 dossiers) et surtout la Nièvre (1 dossier).

Si certaines régions livrent des opérations relevant de plusieurs thématiques et sont caractérisées par une recherche tant préventive que programmée, comme la Bourgogne, d'autres sont moins diversifiées, comme la Champagne-Ardenne ou la Lorraine avec peu d'opérations programmées, peu ou pas d'archéologie du bâti, en revanche de nombreuses opérations urbaines. La place de l'archéologie du bâti reste d'ailleurs une des différences les plus frappantes puisque seules les anciennes régions d'Alsace et la Bourgogne et, dans une moindre mesure, la Franche-Comté fournissent de tels dossiers, à la différence des anciennes régions de Lorraine et de Champagne-Ardenne pourtant elles aussi riches en patrimoine bâti et dynamiques à en juger par le grand nombre d'opérations préventives menées en milieu urbain. Ce constat souligne certainement des politiques de prescription différentes entre les services.

Les périodes moderne et contemporaine ne sont pas absentes, mais seulement représentées par des opérations d'archéologie préventive. L'Époque moderne est appréhendée surtout à travers le prisme des fortifications bastionnées, qui constituent quasiment une spécialité que certains archéologues maitrisent parfaitement. Mais lorsque les opérations touchent d'autres domaines, par exemple l'habitat, les études sont globalement plus décevantes, faute de spécialistes. L'archéologie contemporaine est, comme l'archéologie de la période moderne,

appréhendée « en passant » par les études de bâti. Sa singularité s'exprime pour la fouille de sites industriels : l'Alsace fournit le plus de dossiers (Strasbourg, Mulhouse), mais des opérations ont été prescrites ailleurs (Meurthe-et-Moselle, Doubs).

Les rapports d'archéologie préventive remis sont globalement bons, même si tous ne respectent pas les attentes, notamment en ce qui concerne la présentation de la lecture chrono-stratigraphique. Certains défauts touchent en effet l'ensemble des catégories de rapports examinés. En effet, tous sont loin de présenter les diagrammes stratigraphiques attendus, ce qui peut s'entendre lorsque les opérations ne livrent qu'une stratification simple, mais qui reste plus surprenant dans le cadre d'opérations complexes, en archéologie urbaine ou en archéologie du bâti. Lorsqu'ils sont présents, force est de constater que ces diagrammes sont souvent incomplets, voire qu'ils présentent des erreurs. Plus globalement, on peut noter que certains rapports qui rendent compte d'opérations assurément bien menées sur le terrain souffrent de problèmes de méthode au moment de la présentation des données, ce qui peut conduire à des erreurs de raisonnement et/ou à des contresens au moment de la lecture.

Une autre lacune partagée par plusieurs rapports, concerne l'interprétation très rapide qui est réservée à certains niveaux qualifiés de « remblais », de « niveaux d'abandon », de niveaux marquant « l'absence d'occupation » ou de « niveaux mis en culture ». Il est frappant que dans de nombreux rapports ces interprétations soient proposées sans aucun argument archéologique, mais par défaut. Le plus souvent, aucun effort n'est fait pour chercher à analyser ces niveaux souvent épais, sans structure et sans élément grossier, alors que précisément ils sont les plus difficiles à comprendre et qu'ils marquent souvent des phases de transition dont ni la nature ni les rythmes ne sont bien connus.

Les rapports d'archéologie programmée sont plus hétérogènes. Les recherches les plus originales sont souvent portées par des spécialistes experts, et ont logiquement produit les meilleurs travaux. À ce titre, la qualité des opérations menées par les membres du PCR sur les cours d'eau en Bourgogne-Franche-Comté mérite d'être soulignée. Par ailleurs, on saluera la qualité constante des travaux réalisés durant ces quatre ans (et même six dernières années) par les agents d'Archéologie Alsace.

ARCHÉO-ANTHROPOLOGIE

Par Stéfan TZORTZIS
Membre de la CTRA

Thème, cadre et volume de l'expertise

Objet d'avis sollicités auprès d'experts extérieurs dans le contexte de l'ancienne CIRA, l'archéo-anthropologie a été représentée par un rapporteur nommé au sein de la CTRA Est durant la mandature 2017-2020, dans un premier temps au titre des spécialistes, puis à compter de 2019 en tant que représentant du ministère de la culture. S'agissant d'une expertise thématique sans domaine chrono-culturel arrêté, le champ embrassé au cours de cette mandature est plutôt vaste. D'une part, il est évidemment diachronique, avec des dossiers examinés se répartissant dans toutes les époques, souvent plusieurs périodes pour une même opération lorsqu'il s'agit d'archéologie préventive, depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine (XX^{e} siècle inclus). D'autre part, il concerne, certes, ce qui se rapporte au fait funéraire *stricto sensu*, mais de façon plus générale et tout aussi complexe, ce qui, en fonction

des époques, a trait aux morts et aux traitements dont ces derniers ont fait l'objet, comme autant de possibilités d'appréhender les vivants (individus, populations), leur(s) condition(s), mais également la perception et les représentations de la mort ainsi que les phénomènes sociaux et culturels qui s'y attachent. Il nous semble en effet utile de rappeler d'emblée que si un contexte funéraire n'implique pas toujours l'association à des restes humains, la présence de ces derniers dans des contextes archéologiques, y compris lorsqu'il s'agit de structures avérées, ne relève pas forcément du domaine de la sépulture mais éventuellement d'autres pratiques ou de circonstances particulières autour de la mort. Quels que soient ces contextes, leur étude s'inscrit dans une démarche/discipline qui se veut autant que possible intégrée et dialectique : l'archéothanatologie, qui replace les vestiges ostéo-archéologiques, leur agencement, leurs interactions avec leur milieu d'enfouissement ainsi que les autres éléments enfouis, et bien évidemment aussi leur conservation ainsi que les différents paramètres biologiques qui les caractérisent, au centre de son analyse.

Durant ces quatre années, il nous a été donné de rédiger un nombre relativement important de rapports, 147 au total, sur des dossiers comportant un volet archéo-anthropologique et, pour un certain nombre, entièrement consacrés à des problématiques funéraires ou mortuaires. Cette donnée conforte sans aucun doute le choix d'intégrer une expertise permanente dans ce domaine au sein de la commission. De façon générale, nous soulignerons que les dossiers en question ont relevé bien davantage de l'archéologie préventive (127 parmi lesquels 71 examens *a priori* et 56 RFO) que de l'archéologie programmée (20 parmi lesquels 3 opérations pluriannuelles, à savoir 1 PCR et 2 fouilles programmées, qui ont fait l'objet d'un examen pour chaque année de la mandature). Nous noterons également qu'un déséquilibre quantitatif assez net et plus ou moins accentué selon les années a privilégié la région Grand Est pour ce qui est de l'archéologie préventive (98 dossiers, 29 pour la région Bourgogne-Franche-Comté parmi lesquels seulement sept dossiers pour le site de Besançon). Cela s'explique probablement en grande partie par le périmètre et le dimensionnement administratif des territoires en question (trois anciennes régions et donc trois sites de SRA dans un cas et deux dans l'autre). Pour l'archéologie programmée en revanche, abstraction faite du nombre total beaucoup plus réduit de dossiers, la différence entre les deux régions est demeurée bien moins marquée (13 dossiers en Grand Est et sept dossiers en Bourgogne-Franche-Comté, deux parmi les opérations pluriannuelles précédemment mentionnées, dont le PCR, concernant Grand Est et la troisième concernant Bourgogne-Franche-Comté et le site de Dijon). Il est également intéressant de noter qu'en terme de volume d'activité annuel, les choses sont restées remarquablement stables, à l'exception de 2019 année marquée par une baisse assez sensible du nombre de RFO examinés (respectivement 39 dossiers en 2017, 39 en 2018, 31 en 2019 et 38 en 2020). Rapporté au nombre total des sessions tenues durant les quatre années, cela représente une moyenne légèrement au-dessus de cinq dossiers par session, ce qui est assez peu parlant si l'on ne précise pas que l'amplitude réelle a varié de 2 à 13.

Pour autant, constat a été fait, session après session, qu'un certain nombre de dossiers comportant un volet funéraire et archéo-anthropologique ne nous ont pas été soumis par les services. Nous écartons premièrement ici deux PCR pour lesquels il était tout à fait justifié qu'un autre spécialiste soit sollicité pour avis dans la mesure où nous étions engagés dans les programmes en question (« Cimetières de la transition Époque moderne/Époque contemporaine dans l'Est de la France », coordination : Myriam Dohr et Carole Fossurier, Inrap et « Archéo-anthropologie des conflits », coordination : Michel Signoli, CNRS). En dehors de ces deux opérations programmées, les dossiers en question concernent tous l'archéologie

préventive. On fera remarquer qu'un certain nombre d'entre eux nous ont tout de même été confiés de façon différée. Mais cela est souvent intervenu au moment même de leur passage en commission, avec sollicitation d'un rapport ou d'un avis complémentaire à élaborer dans le temps de déroulement de la session ou à inclure après-coup dans le procès-verbal. Une telle situation a constitué, certes, un moindre mal, mais n'était sans doute pas des plus confortables pour le rapporteur concerné, placé de fait, pour répondre à la sollicitation, dans une situation d'inégalité vis-à-vis de ses collègues. Nous admettons bien volontiers les diverses raisons pouvant être invoquées ici : oubli, nécessaire limitation du nombre de rapporteurs par dossier pour le bon déroulement des sessions, part plus ou moins importante du volet archéo-anthropologique dans le dossier (quoiqu'en l'occurrence les choses aient plutôt semblé aléatoires suivant les services). De façon générale, un peu plus d'explications et de clarté sur les critères ou les motivations entrant en ligne de compte pour l'attribution ou non des dossiers aurait été appréciable.

Enfin, dans la très grande majorité des cas, les dossiers que nous avons examinés l'ont été aussi, fort logiquement, par un et souvent plusieurs autres experts en fonction des périodes chronologiques et/ou de la nature des vestiges considérés. En fin de compte, seuls 14 dossiers (9 en archéologie préventive et 5 en archéologie programmée) n'ont fait l'objet que de notre seul rapport.

Un champ chrono-culturel assez vaste

On notera que les cas où des structures ou des séries de structures funéraires n'ont pas pu être précisément datés ont été fort rares (deux fois, tout au plus, notamment : 8, rue Chanzy, musée des Beaux-Arts à Reims, Marne). Du point de vue chrono-culturel, on peut ainsi distinguer parmi les dossiers les sites au sein desquels les faits funéraires (ou seulement mortuaires) se rapportent à une seule période de ceux qui en concernent deux, trois et parfois plus. Suivant les cas de figure, cela renvoie à des comportements ou des traditions funéraires bien différents. Beaucoup d'ensembles funéraires s'inscrivent ainsi dans la longue durée sans nécessairement qu'une évolution dans les usages coïncide avec les grandes ruptures chronologiques conventionnelles. Ceci est vrai en particulier pour les cimetières (au sens historique du terme) dont le fonctionnement peut couvrir le Moyen Âge (*lato sensu*), l'Époque moderne et même la période contemporaine (du moins ses débuts). Leur sujétion archéologique est assez régulièrement posée dans le cadre de l'aménagement des abords d'églises et d'anciens établissements hospitaliers ou de travaux à l'intérieur de ce type d'édifices, que ce soit dans le contexte d'agglomérations plus ou moins importantes (par exemple place Museux et basilique Saint-Rémi à Reims, Marne ; place de l'Âtre à Épinal, Vosges ; place Saint-Germain à Auxerre, Yonne ; les Grands Jardins à Contrexéville, Vosges ; église Saint-Guillaume à Strasbourg, Bas-Rhin ; cour de Jérusalem à Dijon, Côte-d'Or) ou de noyaux villageois (par exemple chapelle Notre-Dame-du-Chemin à Ladoix-Serrigny, Côte-d'Or ; église Saint-Jean-Baptiste à Parigny-lès-Vaux, Nièvre ; église Saint-Loup-de-Troyes à Marey-sur-Tille, Côte-d'Or ; rue de la Côte d'Ormée à Geville, Meuse ; rue du général Labruyère et rue du repos à Donchery, Ardennes, aménagement d'espaces publics en centre-ville à Erstein, Bas-Rhin, place Saint-Étienne à Rosheim, Bas-Rhin). Dans un cadre proche s'inscrivent les usages funéraires qui se développent dans un environnement conventuel et dont la problématique s'impose de fait aux projets de recherche portant sur ces établissements (fouille programmée pluriannuelle du prieuré Saint-Martin à Mesvres, Saône-et-Loire ; fouille programmée de la grange d'Oudun à Joux-la-Ville, Yonne ; fouille préventive de la place du Marché, secteur de l'ancienne abbaye de Münster, Haut-Rhin). Plus exceptionnel apparaît en

revanche le cas des Crassées à Saint-Dizier (Haute-Marne), site investi dans le cadre de l'autre fouille programmée pluriannuelle que nous avons rapportée, qui apparaît comme un ensemble constitué à partir d'une structure funéraire tardo-antique à partir de laquelle se développe un important pôle d'inhumations jusqu'au Moyen Âge central. La continuation des usages funéraires sur un même espace ou du moins dans un environnement proche, autrement dit la motivation de tels usages par la présence en ce lieu d'usages antérieurs de même nature, est constatée pour des périodes plus anciennes. On pense évidemment ici aux transitions comme la période Antiquité tardive/haut Moyen Âge (par exemple : Saint-Pantaléon, hameau de l'Étrier à Autun, Saône-et-Loire ; rue Gambetta à Mâcon, Saône-et-Loire) ou la période second âge du Fer/début de l'époque romaine (par exemple : 14, impasse des Carmélites à Troyes, Aube ou RD 618 à Lexy, Meurthe-et-Moselle). Pour ces périodes qui précèdent le Moyen Âge, l'amplitude chronologique peut d'ailleurs être importante (par exemple : Les Cugnots à Vandières, Meurthe-et-Moselle pour les deux âges du Fer, l'Antiquité et l'Antiquité tardive). Une certaine continuation funéraire peut parfois être également avancée pour la Protohistoire (par exemple : Sous la Chaignée, la Sablière à Lux, Côte-d'Or pour l'âge du Bronze et l'âge du Fer ; Kurzaeckerle et Muehlmatten RD1004 à Marmoutier, Bas-Rhin ou Le Bas de la Glacière à Marigny-le-Châtel, Aube, pour les deux âges du Fer). À l'inverse, une part importante des fouilles préventives dont nous avons examiné les cahiers des charges scientifiques et/ou les rapports finaux d'opération a porté sur des emprises où une occupation funéraire est bien attestée pour plusieurs périodes distinctes mais sans continuité démontrée (pas de correspondance topographique, ni d'éventuels remplois de structures antérieures, ruptures chronologiques nettes, par exemple : Le Châtelot, les Aulnes à Vinneuf, Yonne, pour le Mésolithique, le Néolithique moyen, récent et final, le Bronze ancien et moyen ; Les Pointes et les Grévottes à Bréviandes, Aube, pour le Néolithique et l'âge du Bronze ; parc d'activité d'Obernai, Bas-Rhin, pour le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Fer et l'Antiquité tardive ; ZAID d'Ensisheim/Reguisheim à Ensisheim pour le Néolithique ancien Rubané et l'âge du Bronze ; Pré Saclé 3 à Quétigny et Saint-Apollinaire, Côte-d'Or, pour le Néolithique Campaniforme et le Haut-Empire ; Chantereignes à Rosières-près-Troyes, Aube ou site de Devant l'Ajau et l'Ajau à Jâlons, Marne pour le Bronze/Hallstatt et le haut Moyen Âge).

Les différentes périodes rencontrées au cours de ces quatre années se sont avérées inégalement représentées, même si on ne note aucune franche lacune en dehors de la Préhistoire ancienne.

Hors les sépultures constituant la dernière phase d'utilisation de cimetières paroissiaux en fonction parfois depuis le Moyen Âge, la période contemporaine est abordée notamment à travers la problématique spécifique des ensembles funéraires en usage généralement sur des intervalles chronologiques limités et dont l'installation est souvent consécutive aux premiers textes normatifs d'époque récente en matière funéraire (déclaration royale de 1776 et décret impérial du 4 prairial an XII). Il s'agit là de la thématique centrale du PCR pluriannuel « Cimetières de transition » précédemment mentionné et qui, à ce jour, est toujours en cours. Mais cette période concerne aussi pour une bonne part des dossiers s'inscrivant dans un axe de recherche à l'interface avec l'anthropologie médico-légale, où la nécessité particulièrement prégnante du croisement de la documentation archéologique avec les sources archivistiques a bien été intégrée. Il s'agit de l'étude des sépultures d'urgence, des nécropoles militaires et des pratiques d'exhumations post-conflit, dans le cadre plus général de l'archéologie de la Grande-Guerre. Nous avons précédemment mentionné le PCR « Archéologie des conflits » lancé au cours de ce mandat quadriennal de la commission, mais il convient de citer aussi les opérations préventives menées (3 rue des Monts à Spincourt, Moselle ; Les Golets à Boult-

sur-Suippe, Marne). À noter aussi qu'un d'autre contexte mortuaire, non funéraire, celui-ci, mais lié à des effets d'enfouissement de cadavres directement provoqués par le déroulement des combats, entre aussi dans les faits documentés par l'archéologie préventive (Lerchensberg, Schönholz, Le Killianstollen à Carspach et Heidwiller, Haut-Rhin, recherche que nous n'avons pas hésité à qualifier de modèle d'interdisciplinarité).

Nous ne revenons pas sur l'Époque moderne et le Moyen Âge, largement abordés dans les lignes qui précèdent pour l'environnement qui les concerne principalement, celui des édifices religieux, hospitaliers et conventuels.

On notera la place importante occupée par le haut Moyen Âge. Cette période a concerné en particulier l'étude extensive de nécropoles ou de parties de nécropoles rurales parfois repérées de longue date, pouvant être de grande ampleur tant en surface qu'en nombre de structures funéraires et dont l'étude génère une abondante documentation, notamment sur les architectures et les mobiliers funéraires et potentiellement aussi pour la caractérisation des populations archéologiques (par exemples : Le Cray à Vitry-la-Ville, Marne ; rue des Mérovingiens à Illfurth, Haut-Rhin ; Sur le Marteret à Largillay-Marsonnay, Jura ; rue des Jardins Fleuris à Saulxure-lès-Nancy, Meurthe-et-Moselle). Mais elle est également représentée par des séries de sépultures plus isolées mises en évidence à proximité, voire dans l'emprise, de zones d'habitats, un phénomène dont les témoins se multiplient à l'échelle nationale avec le développement des fouilles préventives (par exemple, Les Gravilliers à Pontarlier, Doubs ; ZAC Pasteur à Besançon, Doubs ; Burger Links, Spiessmatt à Eckwersheim, Bas-Rhin ; Chantereignes à Rosières-près-Troyes, Aube). Comme précédemment évoqué, le haut Moyen Âge peut constituer par ailleurs la phase initiale de cimetières urbains (cas déjà cité du parvis de la basilique Saint-Rémi à Reims) ou d'usages funéraires qui se développent en contexte monastique (cas déjà cité du prieuré Saint-Martin à Mesvres). On soulignera surtout qu'il est le cadre chrono-culturel du seul PCR pluriannuel qu'il nous a été donné de rapporter chaque année (« Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne, V^{e}-X^{e} siècles », coordination : Hélène Barrand-Emam, Fanny Chenal et Franck Abert), qui allie à la fois haute tenue scientifique et coopération exemplaire entre structures professionnelles d'archéologie partageant un même territoire (Antéa, Inrap, Archéologie Alsace). Cette opération est, elle aussi, encore en cours à l'heure où sont rédigées ces lignes (seconde autorisation triennale) et l'on peut en attendre à terme une publication majeure incitant à suivre ce modèle à plus large focale géographique. Il nous a cependant paru utile de dire, après plusieurs années d'examen de ce PCR, qu'il conviendrait de produire, sans trop tarder désormais, des résultats dans des axes aussi innovants que sont l'étude paléogénétique des corpus anthropobiologiques et la diagnose sexuelle fondée sur le mobilier d'accompagnement des défunts, qui font tous deux clairement partie du programme défini par les acteurs de cette recherche.

La part des dossiers touchant tout ou partie à l'Antiquité au sens large s'est progressivement accrue au cours des quatre années, peut-être du fait que la transmission des dossiers d'opérations d'archéologie préventive comportant l'étude de structures liées à la pratique de la crémation est devenue au fil du temps plus systématique. Les opérations en question ont concerné des secteurs dans l'emprise de grandes nécropoles urbaines déjà attestées, fonctionnant dans certains cas également durant l'Antiquité tardive (par exemple : Chemin Vert à Reims, Marne, 8-20 rue des Romains à Strasboug, Bas-Rhin), mais aussi de nouvelles découvertes, toujours en contexte urbain (par exemple : 22, rue d'Oseille à Reims, Marne). Plusieurs nécropoles en contexte rural ont également été étudiées (par exemple : chemin du

Cerisier, les Petites Confréries à Crissey, Saône-et-Loire ; rue de Château à Staffelfelden Haut-Rhin ; chemin aux Canons, zone 2 à Warmeriville, Marne).

L'âge du Fer a été assez bien représenté, davantage en ce qui concerne la période laténienne que le Hallstatt, bien qu'un certain nombre d'opérations aient concerné les deux phases. Les approches territoriales sont ici à souligner. Les dossiers témoignent ainsi notamment du travail de documentation des occupations funéraires et domestiques mené depuis plusieurs années sur des secteurs comme la plaine de Troyes dans l'Aube (par exemple : Culoison à Sainte-Maure ; le Bas de la Glacière à Marigny-le-Châtel), ou permettent ailleurs de renforcer la connaissance de la topographie funéraire à l'échelle d'une aire géographique donnée, dans le cadre d'une mise en réseau d'opérations (par exemple : La Croix-Chaudron, zone 2 à Saint-Léonard, Marne). On saluera en outre la finalisation durant le mandat 2017-2020 de la commission d'un important projet éditorial avec le manuscrit de la remarquable monographie de la nécropole tumulaire de Buerckelmatt à Nordhouse, Bas-Rhin, dont la chronologie va en-deçà de la période et couvre aussi le Bronze final IIIb.

Tout en étant légèrement en retrait, l'âge du Bronze et le Néolithique représentent une part qui reste tout-à-fait conséquente dans ce bilan. Les structures et/ou ensembles funéraires (crémations et inhumations) datés de l'âge du Bronze ont été rencontrés en majorité sur des emprises présentant des occupations funéraires d'autres périodes, qu'il y ait, comme nous l'avons précédemment évoqué, continuité avérée de fonctionnement d'un même site ou pas. Mais la présence de sépultures appartenant seulement à l'âge du Bronze, dans le voisinage ou non de vestiges d'habitat, a été également attestée (par exemple : Le Bifang à Uffheim, Haut-Rhin ; Weberacker, COS 4-6 à Pflulgriesheim, Bas-Rhin). Les sites étudiés de développent parfois sur des surfaces importantes (par exemple : Croix-Faille, zone 1 à Saint-Léonard, Marne).

Le Néolithique se caractérise aussi en partie par sa manifestation sur des sites à occupations funéraires multiples, avec des structures funéraires que les analyses radiométriques et, dans plusieurs cas, le mobilier archéologique, assignent souvent sur un même site à plusieurs faciès chrono-culturels. Deux phénomènes, notamment, apparaissent ici importants à souligner. En premier lieu, cette période, à l'instar de la Protohistoire qui la suit, est un cadre propice au questionnement au sujet de la motivation à l'origine de certains dépôts mortuaires et au sujet de la nature réellement funéraire de certaines structures comportant des restes humains. Des opérations ont ainsi pu illustrer de façon remarquable la problématique des violences interpersonnelles et plus généralement des traitements infligés aux corps (lotissement Strasse 2, à Achenheim, Bas-Rhin ; RD45 à Oberschaeffholsheim, Bas-Rhin). Par ailleurs, la mandature 2017-2020 a vu des avancées notables dans le domaine de l'approche des sépultures collectives, pour lesquelles on retiendra la découverte d'une structure de ce type sur le site de la rue Jacques Simon à Saint-Memmie (Marne) et sa reconnaissance comme découverte exceptionnelle (au sens de l'article R523-48 du Code du patrimoine), du fait de son remarquable état de conservation. L'étude de cette structure abonde de façon très significative les connaissances relatives aux hypogées de la Marne, en focalisant sur les hypogées « en terrain meuble », structures signalées de longue date mais encore très peu documentées. Pour le Néolithique, on saluera en outre la reprise de l'étude de la nécropole dite de Mulhouse-Est dans le cadre d'un PCR annuel (Steinlache, à Illzach, Haut-Rhin).

Pour ce qui est des époques antérieures, le bilan est plutôt limité puisqu'il se résume à des vestiges plus ponctuels étudiés à l'occasion de fouilles préventives. Il s'agit, sur une même emprise, de deux inhumations en fosse (dont une double) de sujets dont les ossements,

soumis à des analyses radiométriques, les datent du premier Mésolithique et, à peu de distance, sur une autre emprise, de restes humains découverts dans le comblement d'un paléochenal et datés quant à eux du second Mésolithique (Le Châtelot, les Aulnes à Vinneuf, Yonne).

Éléments qualitatifs et perspectives

De façon générale, les restitutions livrées dans les différents rapports d'opération examinés ont montré sans grande surprise que les intervenants étaient bien au fait des principes de l'archéothanatologie et en maîtrisaient parfaitement l'application (bon nombre de protocoles d'intervention partagés nationalement ont d'ailleurs été élaborés en partie dans cette interrégion). Que ce soit du point de vue du démontage et de l'enregistrement des structures (inhumations, structures et dépôts de crémation), de l'étude taphonomique et de l'étude biologique des restes humains, les méthodologies mises en œuvre et le plus souvent décrites en préambule étaient globalement les plus actuelles et consensuelles.

Dans ce cadre, les diagnostics archéologiques, en particulier, se sont avérés dans leur majorité bien menés. Nous soulignons ici notamment, dans les cas assez fréquents d'ensembles sépulcraux stratifiés, par-delà la détection de sépultures, le souci de distinguer, d'explorer et de documenter de la façon la plus approfondie les horizons funéraires, informations fondamentales pour définir du mieux possible les éléments de calibrage d'une fouille préventive ultérieure, mais impliquant de multiples adaptations dans les protocoles évoqués en début de paragraphe.

Autre point positif, en archéologie préventive comme en archéologie programmée, la documentation des sites a intégré presque systématiquement des catalogues normalisés des sépultures ou dépôts mortuaires. Il s'agissait la plupart du temps de documents bien conçus, correctement renseignés et servis par des appareils graphiques de facture satisfaisante.

La plupart du temps également, les mêmes spécialistes ont été mobilisés tant sur le terrain que lors de la phase post-fouille, ce qui constitue de nos jours une configuration normale et généralement efficace. Nous avons relevé qu'elle ne caractérisait cependant pas les deux seules fouilles programmées pluriannuelles dont nous avons examiné les rapports année après année (ancien prieuré de Mesvres, Saône-et-Loire et site des Crassées à Saint-Dizier, Haute-Marne). Si certaines conjonctures peuvent expliquer et le cas échéant justifier que les archéo-anthropologues qui assurent la fouille ne soient pas ceux qui assurent l'étude biologique, cette situation est à surveiller de près tant elle exige dialogue, échanges nombreux et renfort de précautions. Nous avons rencontré aussi des cas, fort heureusement très rares, où la chaîne opératoire de l'étude des sépultures était fractionnée de façon trop « brutale », du moins propice à de la perte d'information et à un cloisonnement préjudiciable des résultats (intervention de l'anthropologue seulement après la fouille exhaustive par un archéologue : fouille préventive du site de la ZAC Écoparc à Norroy-le-Veneur, Moselle ; absence totale d'un archéo-anthropologue sur le terrain pour la fouille préventive de la ZAC Pasteur à Besançon, Doubs).

Concernant les prescriptions archéologiques, nous avons, dans les premiers temps, noté que les cahiers des charges scientifiques des fouilles préventives étaient, dans de très nombreux cas, assez peu détaillés sur les objectifs scientifiques et les méthodologies qui s'attachent au traitement des ensembles et structures funéraires ou mortuaires ainsi qu'aux vestiges anthropobiologiques (récurrence de mentions telles « traitement dans les règles de l'art », « étude poussée des restes osseux »). Si les questions de topographie et d'organisation

spatiale, de phasage chronologique et de documentation des pratiques funéraires étaient assez souvent bien prises en compte, seuls quelques cahiers des charges formulaient des orientations de travail spécifiques à l'anthropologie biologique, notamment en ce qui concerne la composition et parfois même l'origine et le statut social des populations archéologiques. Au fil des sessions, il s'est cependant avéré que la part des projets de fouille préventive assortis d'une définition de problématiques anthropologiques précises (en premier lieu sur le recrutement et l'état sanitaire des populations archéologiques) et exposant des principes méthodologiques adaptés s'est nettement accrue.

Nous avons cependant relevé aussi que les objectifs en la matière assignés aux fouilles préventives apparaissaient quelquefois un peu ambitieux (ou du moins trop théoriques du fait de leur intégration à des cahiers des charges scientifiques un peu trop « standard ») en regard du potentiel réel des opérations : c'était principalement le cas lorsqu'il s'agissait d'accompagnements de travaux sur des emprises limitées (linéaires de réseaux enterrés, aménagements d'espaces publics sur les abords d'édifices religieux et recoupant de fait les anciennes aires sépulcrales associées, évoqués précédemment). Ce type d'interventions, par la force des choses strictement calquées sur l'emprise surfacique et en profondeur des travaux qui les motivent, a conduit bien souvent à des « mitages » et l'on peut légitimement s'interroger, au-delà des nécessités de la sauvegarde par l'étude du patrimoine archéologique, sur la portée et l'exploitation de leurs résultats. Il y a sans doute ici toute une réflexion à mener sur les modalités de valorisation scientifique de ces opérations, finalement assez nombreuses, qui ne font qu'effleurer ou documenter à la marge des sites funéraires fonctionnant souvent sur la longue durée. Une piste pourrait être sans doute d'envisager la documentation produite non pas tant en regard de chaque site ou emprise mais dans le cadre d'une approche plus globale de la population passée d'une ville ou d'un territoire, par une mise en réseau des opérations de cette nature et de celles, lorsqu'elles ont eu lieu ou sont réalisables, qui ont une finalité exhaustive (voir par exemple le cas de Reims au Moyen Âge et à l'Époque moderne).

La question de la portée des opérations peut d'ailleurs également se poser dans les cas où l'aménagement urbain procure l'opportunité d'investir un ensemble funéraire de grande ampleur (un ancien cimetière paroissial ou d'hôpital par exemple), sinon dans son intégralité, du moins sur une emprise importante. Si l'évitement de la fouille par la modification substantielle du projet d'aménagement est souvent mis en avant, souhaitable et justifiable notamment sur le plan des implications économiques, rien ne garantit bien évidemment qu'il pourra être obtenu en fin de compte. Approfondir la réflexion sur les modalités d'un échantillonnage efficace et scientifiquement pertinent semble ainsi être un objectif de moyen terme important pour les services comme pour la commission.

La prise en compte de domaines d'analyse innovant en anthropologie biologique

Enfin, nous terminons ce bilan quadriennal sur un aspect sans doute appelé à de nouveaux développements à l'occasion de la nouvelle mandature en cours. Lors de la toute dernière session de l'année 2018, l'examen d'une demande de prélèvements de dents à fin d'analyses (détection des glucocorticoïdes) de nature destructive sur des collections ostéoarchéologiques issues de quatre fouilles d'ensembles funéraires de Lorraine datés entre le III^{e} et VIII^{e} siècles, a soulevé un débat au sein de la commission, qui s'est conclu par l'adoption d'une motion lors de la session de janvier 2019. Ce débat et la motion qui s'en est suivie ont porté sur le constat d'une multiplication des demandes de ce type, à l'échelle nationale et internationale, dans le cadre d'une volonté manifeste d'éprouver de nouvelles méthodes invasives d'analyse des restes humains, méthodes issues de progrès technologiques constants dans le domaine de la

biologie moléculaire. Pour ne citer que les plus connues, ces méthodes ont trait, sur la base d'échantillons osseux ou dentaires, au séquençage génomique (à partir de l'ADN résiduel des agents pathogènes : paléomicrobiologie et à partir de l'ADN humain endogène : paléogénétique) ainsi qu'à l'étude des isotopes (carbone, azote, oxygène, strontium). Mais on se doit d'ajouter également à celles-ci l'analyse de la croissance du cément dentaire. De telles études sont d'un très grand intérêt intrinsèque et offrent indéniablement de nouvelles perspectives de valorisation des collections ostéoarchéologiques. Pour la paléogénétique, le seul rapport d'étude que nous avons examiné lors du mandat 2017-2020 concerne quatre squelettes issus d'une sépulture multiple datée du haut Moyen Âge (site de Gross Eichholz à Hérange, Moselle).

Ces types d'analyse permettent d'aborder sous un nouvel angle et d'approfondir certaines problématiques anthropologiques, sociales et historiques, telles, la phylogénie, les dynamiques de peuplement, la mobilité, l'adaptation à l'environnement ou bien encore l'alimentation et la santé des populations du passé. Dans le cas du cément dentaire, on peut évoquer une orientation méthodologique qui fait naître bien des espoirs dans le domaine toujours perfectible de l'estimation de l'âge au décès des individus et, par voie de conséquence, dans le domaine de la restitution des régimes démographiques des populations du passé. Elles impliquent cependant non seulement la consultation mais aussi la « consommation » d'une documentation, à bien des égards, unique. Elles exploitent les vestiges anthropobiologiques - un patrimoine scientifique certes globalement abondant mais par essence en quantité finie et sans garantie de renouvellement - dont elles ciblent, de surcroît, généralement toujours les mêmes segments anatomiques (en particulier les dents et, sur le crâne, la pyramide pétreuse de l'os temporal).

À l'instar de toute intervention ou expérimentation de nature destructive conduite sur une ressource épuisable, la question de la pertinence de telles analyses se pose à la communauté des archéologues, non pas tant de façon générale, mais en fonction des contextes dans lesquels leur demande est formulée. C'est en fin de compte la même interrogation que celle soulevée par le bien-fondé de réaliser ou non une opération archéologique de terrain, par nature « consommatrice » de son objet d'étude. Les critères d'évaluation demeurent sensiblement les mêmes : état de la ressource, justesse des hypothèses de travail (qui implique la bonne maîtrise des problématiques et du socle des connaissances archéologiques et historiques relatives à une époque, une conjoncture, un territoire), validité méthodologique et technologique de ce qui est projeté (dans un contexte d'évolution continue des protocoles techniques, de compétition parfois exacerbée entre équipes internationales et qui reste encore pour une certaine part expérimental), manière dont sont prévues l'exploitation, la communication, la valorisation, la conservation et la traçabilité des données et résultats obtenus (dans un contexte fréquemment encore marqué par une certaine segmentation des chaînes opératoires menant à ces résultats entre acteurs différents et parfois physiquement très éloignés).

Le sujet qui se pose en l'occurrence est que les « gestionnaires » des collections ostéo-archéologiques, et de façon plus générale la communauté des archéologues, restent encore à ce jour peu familiers des domaines scientifiques et techniques propres à ces nouveaux types d'analyses pour lesquels l'accès aux restes humains est sollicité et pour lesquels la capacité de lecture et d'interprétation des résultats est une question encore posée à bon nombre d'entre nous. Il semble ici important qu'un effort significatif de formation élémentaire puisse, d'une manière ou d'une autre, être consenti et réalisé au bénéfice de cette communauté dans ces

domaines de moins en moins confidentiels et vraisemblablement appelés à intégrer à terme, comme notamment les datations radiométriques, des procédures d'étude plus « routinières ».

La définition d'une doctrine et de pratiques communes afin de garantir un traitement raisonné et égal de ces demandes sur le territoire national, tout en tenant bien compte d'une conservation pérenne des collections de vestiges anthropobiologiques, apparaissent comme des objectifs désormais à bonne portée (travaux et réflexions en cours au CNRA et à la sous-direction de l'archéologie du ministère de la culture, notamment) mais restent pour l'heure encore un enjeu.

Commission territoriale de la recherche archéologique Ouest

Présentation de la CTRA Ouest

Par Dany BARRAUD et Murielle LEROY
Inspecteurs généraux des patrimoines

La CTRA Ouest regroupe les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Son siège est à Rennes et la présidence et le secrétariat scientifique sont assurés par le SRA Bretagne. Ce territoire, constitué d'un grand massif péninsulaire et ancien de faible altitude (le Massif Armoricain) et de terrains sédimentaires formant les lisières occidentales du Bassin Parisien, se caractérise par une importante façade littorale. Il occupe une superficie de 89 197 km^2, soit 16,8 % de la surface métropolitaine, pour une population de 10,70 millions d'habitants (16,2 % de la population métropolitaine – chiffres INSEE 2018) et un PIB de 292 230 millions d'euros (13,6 % du PIB métropolitain – chiffres DGCL 2018).

Le fonctionnement de la commission

Composition

Composée de huit membres, la commission a été nommée par arrêté initial du 8 mars 2017 pour quatre ans, mais elle a été presqu'entièrement renouvelée à mi-parcours, certains membres étant déjà présents dans la précédente commission et n'ayant pas souhaité refaire un mandat complet :

- Luc Vallin (SRA Hauts-de-France), remplacé en décembre 2018 par Émilie Goval (SRA Hauts-de-France), pour le Paléolithique ;
- Laure Salanova (CNRS – UMR AOROC Paris), remplacée en décembre 2018 par Caroline Hamon (CNRS – UMR Trajectoires Nanterre), pour le Néolithique ;
- Chris-Cécile Besnard-Vauterin (Inrap Bourguébus) et Anne Villard-Le Tiec (SRA Bretagne), remplacées en décembre 2018 par Hélène Froquet-Uzel (Inrap Tours) et Stéphane Marion (SRA Grand Est), pour les âges des Métaux ;
- Anne-Marie Jouquand (Inrap Tours) et Karine Robin (service archéologique de Charente-Maritime), remplacées en décembre 2018 par Benjamin Clément (Archeodunum, puis université de Besançon) et Bruno Bazin (service archéologique de Chartres Métropole), lui-même remplacé en décembre 2019 par Gaël Brkojewitsch (service archéologique de Metz Métropole), pour l'Antiquité ;
- Sylvie Faravel (université de Bordeaux) et Fabrice Henrion (Centre d'études médiévales d'Auxerre), remplacé en août 2019 par Jean-Luc Piat (Éveha Limoges), pour les périodes médiévales et modernes.

Cet important turnover n'a pas facilité la rédaction de ce bilan pour les experts, dont aucun hormis S. Faravel n'étaient présents en début de mandat.

Ponctuellement, pour des dossiers nécessitant une expertise plus poussée (anthropologie, métallurgie, art rupestre, vestiges des guerres, numismatique, céramologie, faune, etc.), il a été fait appel à des rapporteurs extérieurs qui sont souvent venus en complément des rapporteurs de la commission. Durant ces quatre années, 37 experts ont ainsi été sollicités : P. Allard (CNRS), C. Batigne-Vallet (CNRS), D. Bayard (MC), B. Bizot (MC), S. Blin (CNRS), C. Castanet (université), D. Castex (CNRS), A. Chancerel (MC), G. Depierre (MC), Y. Desfossés (MC), N. Desset-Berset (CNRS), A. Dumont (MC), V. Feruglio (privé), C. Gandini (université), F. Giligny (université), A. Gilles (Archeodunum), Y. Gleize (Inrap), V. Guichard (Beuvray), S. Hurard (Inrap), V. Joineau (chercheur associé Ausonius), M. Joly (université), O. Kayser

(MC), O. Lemercier (université), M. Leroy (CNRS), C. Marcigny (Inrap), S. Mazière (CNRS), J. Moesgoard (musée), A. Moreau (Inrap), J. Mouchard (université), G. Pinçon (MC), G. Pagès (CNRS), É. Portat (Inrap), M. Reddé (EPHE), D. Schaad (MC), S. Tzortzis (MC), N. Valdeyron (université), C. Veber (Inrap).

Rythme et calendrier des séances

La commission s'est tenue sur un rythme de 7 sessions en 2017, du fait d'une mise en place tardive de l'arrêté qui n'a pas permis de se réunir en janvier, puis de 8 sessions en 2018 comme sur le mandat précédent, et enfin de 9 sessions sur les deux dernières années du mandat. Cela a représenté un nombre de journées de 17 à 18 jours par an, soit un total de 73 journées. Le mandat des experts s'est quant à lui achevé à la session des 19 et 20 janvier 2021. Par commodité, les données chiffrées présentées dans ce bilan ont été calculées uniquement sur les années 2017 à 2020.

La CTRA qui se réunit dans les locaux de la Drac de Bretagne à Rennes se délocalise en général deux fois par an dans les autres Drac de l'interrégion ou est accueillie sur des sites. Elle s'est ainsi tenue en Bretagne sur le site de Corseul, en Normandie à Caen, Rouen, Vieux et sur le site du Vieil-Évreux et enfin en Pays de la Loire à Angers.

2017 *(18 jours)*	**2018** *(17 jours)*	**2019** *(19 jours)*	**2020** *(19 jours)*
	23 au 24 janvier	22 au 23 janvier	14 au 15 janvier
21 au 22 mars	27 février au 1er mars	5 au 7 mars	11 au 12 février
3 au 5 mai (Rouen)	4 au 5 avril	2 au 3 avril	24 au 26 mars (distanciel)
30 au 31 mai	15 au 16 mai	14 au 15 mai	21 au 22 avril (distanciel)
27 au 29 juin (Caen)	19 au 20 juin	18 au 19 juin (Caen et Vieux)	12 au 13 mai (distanciel)
19 au 20 septembre	11 au 12 septembre (Le Vieil-Évreux)	10 au 11 septembre (Angers)	23 au 24 juin
17 au 18 octobre	16 au 17 octobre	16 au 17 octobre	8 au 9 septembre
12 au 13 décembre	4 au 5 décembre (Corseul)	19 et 20 novembre	20 au 21 octobre
		17 au 18 décembre	1er au 2 décembre (distanciel)

Date et lieu des séances de la CTRA Ouest durant le mandat 2017-2020 (sauf mention contraire, les séances se sont tenues dans les locaux de la Drac à Rennes).

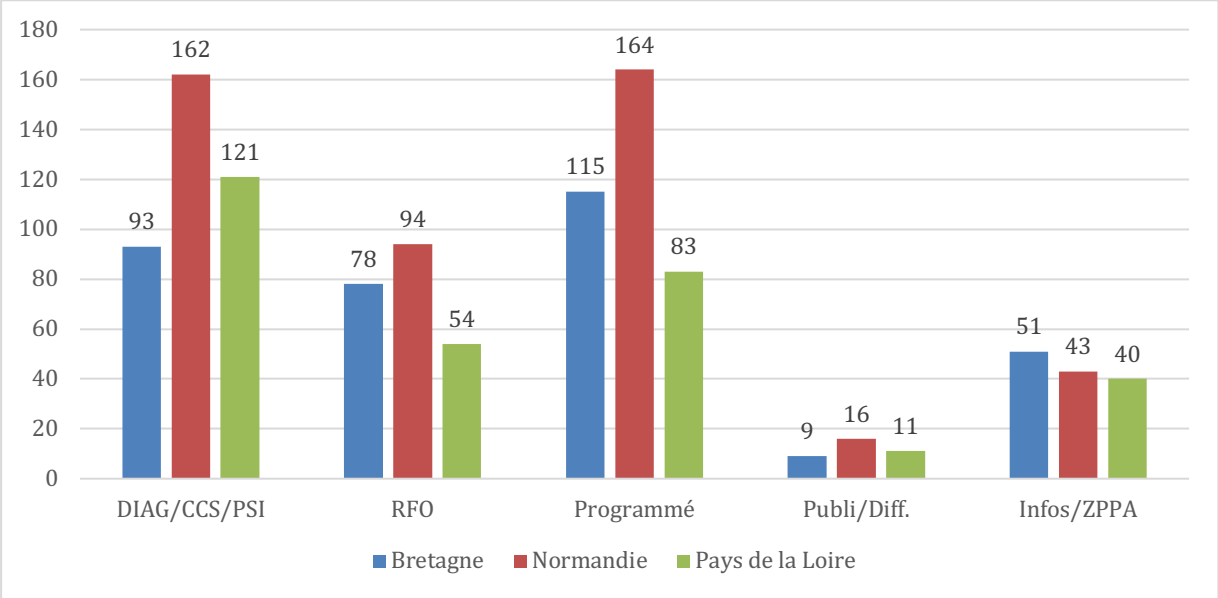
L'année 2020

En 2020, du fait des conditions sanitaires liées à la crise de la Covid-19, une partie des sessions n'a pas pu se tenir en présentiel. Celles de mars à mai se sont déroulées par messagerie électronique et téléphone, les dossiers étant déposés sur des plateformes d'échange. Ces conditions de fonctionnement très dégradées n'ont pas facilité les échanges et les dossiers les plus délicats ont été reportés aux séances qui ont pu se dérouler en présentiel. La session de décembre a quant à elle pu bénéficier de la visioconférence (Lifesize), ce qui a un peu amélioré la fluidité des débats, sans toutefois atteindre la qualité des séances en présentiel.

Nombre de dossiers examinés et répartition par experts

	Diag./CCS/ PSI	RFO	Progr.	Publi./ Colloques	Infos CRA/ Drassm	ZPPA	Total
2017	91	62	104	13	21	8	299
2018	92	64	105	13	22	10	306
2019	95	59	74	9	38	15	290
2020	98	41	79	4	12	8	242
Total	*376*	*226*	*362*	*39*	*93*	*41*	*1137*

Nombre de dossiers examinés annuellement en CTRA Ouest de 2017 à 2020.



Dossiers examinés par régions en 2017-2020.

La commission a eu à examiner durant ces quatre années 1137 dossiers, soit une moyenne de 34 par séance. Les séances les plus chargées sont celles consacrées à l'examen des opérations programmées (janvier à avril). Le nombre de dossiers examinés de 2017 à 2019 a été assez stable, oscillant entre 290 et 306 ; l'année 2020 a en revanche été marquée par une baisse de près de 20 %, particulièrement due à la baisse du nombre de RFO examinés. Les dossiers se répartissent entre les trois régions de manière inégale : 479 (42 %) pour la Normandie, 346 (30,5 %) pour la Bretagne et 312 (27,5 %) pour les Pays de la Loire.

Sur l'interrégion, les dossiers d'archéologie préventive représentent 60 % des dossiers examinés (376 diagnostics/CCS/PSI et 226 rapports d'opérations), pour 40 % d'opérations programmées et de diffusion (362 programmées et 39 publications/colloques).

L'interrégion se distingue par le grand nombre d'informations présentées par les services, même s'il a fortement diminué en 2020. Dans ce cadre, des points d'information sur les recherches sous-marines sont régulièrement mis à l'ordre du jour par les représentants du Drassm, fréquemment présents aux réunions de la CTRA depuis 2016.

Durant ces quatre années, 1343 avis ont été rendus par les membres de la commission (1256 avis) et les experts extérieurs (87 soit 6 à 7 % des avis), sur 1003 dossiers examinés hors ZPPA et informations des CRA.

Rapporteur	Nombre d'avis	Chronologie
L. Vallin (jusqu'en décembre 2018)	20	Paléolithique - Mésolithique
É. Goval (à partir de janvier 2019)	25	Paléolithique - Mésolithique
L. Salanova (jusqu'en décembre 2018)	77	Néolithique
C. Hamon (à partir de janvier 2019)	70	Néolithique
C.-C. Besnard-Vautrin (jusqu'en décembre 2018)	88	Âge du Bronze
H. Froquet-Uzel (à partir de janvier 2019)	65	Âge du Bronze
A. Villard-Le Tiec (jusqu'en décembre 2018)	75	Âge du Fer
S. Marion (à partir de janvier 2019)	98	Âge du Fer
A.-M. Jouquand (jusqu'en décembre 2018)	59	Antiquité (urbain, sanctuaires)
B. Clément (à partir de janvier 2019)	58	Antiquité (urbain)
K. Robin (jusqu'en décembre 2018)	115	Antiquité (rural)
B. Bazin (janvier à octobre 2019)	27	Antiquité (rural, sanctuaires)
G. Brkojewitsch (à partir de janvier 2020)	46	Antiquité
S. Faravel	208	Périodes médiévale et moderne
F. Henrion (jusqu'en décembre 2019)	172	Périodes médiévale et moderne
J.-L. Piat (à partir de janvier 2020)	53	Périodes médiévale et moderne
Experts extérieurs	87	Toutes périodes

Nombre de dossiers examinés par rapporteur entre 2017 et 2020.

2. La recherche dans l'interrégion

Archéologie préventive

	2017			2018			2019			2020		
	Bret.	**Nor.**	**PdL**	**Bret.**	**Nor.**	**PdL**	**Bret.**	**Nor.**	**PdL**	**Bret.**	**Nor.**	**PdL**
Diag/CCS/PSI	26	42	23	13	44	35	21	49	25	33	27	38
RFO	22	29	11	25	23	16	16	26	17	15	16	10
Total	*48*	*71*	*34*	*38*	*67*	*51*	*37*	*75*	*42*	*48*	*43*	*48*

Archéologie préventive : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2017 à 2020.

L'archéologie préventive a représenté 602 dossiers sur la période 2017-2020, auxquels on peut ajouter la plupart des informations des CRA.

La majorité concerne des examens *a priori* (diagnostics, le plus souvent accompagnés de CCS, mais parfois aussi des CCS seuls ou des PSI) ou des dossiers en cours de fouilles. Leur nombre est assez stable sur les quatre années, avec une très légère tendance à la hausse (de 91 à 98 dossiers annuels).

Parmi les CCS, la CTRA a eu à examiner trois découvertes d'importance exceptionnelle, au sens de l'article R523-48 du code du patrimoine :

- en 2019, un complexe cultuel de La Tène à Allones (Maine-et-Loire) ;
- en 2020, un ensemble funéraire monumental du Néolithique à Porte-Joie (Eure) ;
- en 2020, des vestiges d'une unité d'habitation du Paléolithique supérieur à Louviers (Eure).

Des prescriptions complémentaires, suite à des découvertes imprévues lors de fouilles, mais ne constituant pas des découvertes exceptionnelles, ont aussi été présentées à la commission sous forme d'informations des conservateurs régionaux de l'archéologie.

On constate un fort déséquilibre entre les dossiers examinés *a priori* ou en cours de fouille et l'évaluation des rapports d'opérations, qui ne représentent que 37,5 % des dossiers préventifs. Ce déséquilibre est particulièrement marqué dans les Pays de la Loire (30,9 %) et en Normandie (36,7 %). Il s'est nettement accentué en 2020 (29,5 %) du fait de la chute du nombre de rapports examinés en 2020 par rapport aux trois autres années (- 34 %).

Le poids de l'Inrap dans les dossiers d'archéologie préventive de l'interrégion est important (73 %) ; les opérateurs de collectivité, une dizaine, représentent 18 % des dossiers et les opérateurs privés, principalement Archeodunum et Éveha, 9 %.

Archéologie programmée

Les opérations programmées ont représenté 362 dossiers, de nombreuses opérations étant bien sûr récurrentes d'une année sur l'autre. Stable en 2017 et 2018, leur nombre a nettement diminué les deux années suivantes, baisse sensible dans les trois régions.

	2017			2018			2019			2020		
	Nor.	**PdL**	**Bret.**	**Nor.**	**Nor.**	**PdL**	**Bret.**	**Nor.**	**Nor.**	**PdL**	**Bret.**	**Nor.**
Op. progr.	32	48	24	32	49	24	25	30	19	26	37	16
Publi./Coll.	3	7	3	3	5	5	2	1	6	1	3	0
Total	*35*	*55*	*27*	*35*	*54*	*29*	*27*	*31*	*25*	*27*	*40*	*16*

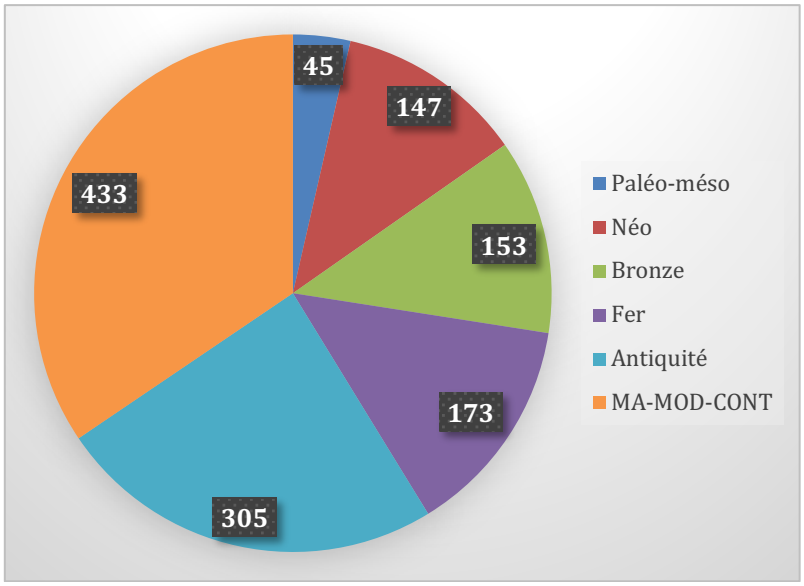
Archéologie programmée : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2017 à 2020.

Les projets de publication (aides à la préparation de publication et à l'édition) examinés en CTRA sont quant à eux peu nombreux par rapport au nombre d'opérations : 36 en 4 ans. Ont aussi été examinés 3 projets de colloques destinés à être soutenus financièrement par l'administration centrale (CPDRA), comme d'ailleurs une grande partie des projets de publication.

Dans le cadre du bilan 2019 de la CTRA, un bilan des recommandations de publication émises par la CTRA sur les rapports d'opérations achevés a été réalisé par l'inspection (D. Barraud) puis discuté en commission. Il a permis de dégager quelques orientations régionales et a montré la nécessité de mettre en place un véritable dispositif associant ministères de la culture et de la recherche, universités et opérateurs d'archéologie pour développer une stratégie concertée de publications jugées prioritaires par la communauté scientifique.

Chronologie

Si l'on se base sur les dossiers examinés par les membres de la commission, les périodes médiévales, modernes et contemporaines sont les plus représentées dans les dossiers examinés (34 % - 433 dossiers). On peut y ajouter les 22 dossiers sur les conflits de la période contemporaine traités par un expert extérieur (Y. Desfossés). Suivent ensuite les âges des Métaux (26 %) assez équilibrés entre les deux périodes (âge du Bronze 12 % - 153 dossiers et âge du Fer 14 % - 173 dossiers) et l'Antiquité (24 % - 305 dossiers). Pour les périodes les plus anciennes, le Néolithique est assez bien représenté (12 % - 147 dossiers) grâce aux travaux menés sur les monuments mégalithiques. En revanche, le Paléolithique et le Mésolithique sont vraiment les parents pauvres avec seulement 45 dossiers examinés sur quatre ans (4 %), dont certains récurrents.



Nombre de dossiers traitées en 2017-2020 d'après les spécialités chronologiques des membres de la CTRA.

Politiques de la recherche archéologique en Bretagne : bilan et perspectives

Par Yves MENEZ
Conservateur régional de l'archéologie

Composée des départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, la Bretagne s'étend sur 27 000 km², ce qui représente 5 % du territoire national. La capitale régionale, Rennes, est le siège de la CTRA Ouest, de la direction interrégionale Ouest de l'Inrap et de l'UMR 6566 réunissant plus de 150 archéologues, historiens, archéomètres et paléo-environnementalistes travaillant notamment sur l'Ouest de la France. Deux services départementaux existent, dans le Morbihan et le Finistère. Le service régional de l'archéologie, composé de 16 personnes et distant du siège de la Drac, est basé sur le campus universitaire de Beaulieu à Rennes, à proximité du laboratoire du CNRS. La direction interrégionale Grand-Ouest de l'Inrap est également basée à Rennes, ainsi qu'une antenne de la société Éveha.

Des prospections diachroniques ou thématiques alimentant la carte archéologique et fondant une politique de protection des sites connus

Dix-sept prospections diachroniques ont alimenté, par des prospections aériennes ou au sol, la carte archéologique. 23 400 sites archéologiques sont actuellement connus et enregistrés dans la base nationale Patriarche. 18 357 d'entre eux étaient protégés à la fin de l'année 2020 par des arrêtés de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) et 2583 ont fait l'objet de demandes de zones N, non constructibles, dans le cadre des révisions de plans locaux d'urbanisme, afin d'améliorer leur protection et de tenter de les exclure des zones à urbaniser.

Cette politique de mise en œuvre d'arrêtés de ZPPA, développée de manière systématique depuis 2015 dans la région, a pour conséquence une augmentation régulière des saisines de demandes d'autorisation d'urbanisme sur les 1008 communes ainsi traitées, soit 84 % des 1232 communes que compte actuellement la région. En 2017, 1122 demandes d'autorisation d'urbanisme ont été traitées au service régional, ce qui représente une augmentation de 218 % au regard des 657 dossiers traités en 2015, première année de mise en place des zonages. De 2017 à 2020, ce nombre a progressé jusqu'à 1466 dossiers par an, soit environ 15 %.

Année	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	*TOTAL*
2017	134	306	265	417	*1122*
2018	199	380	278	419	*1276*
2019	236	468	300	505	*1509*
2020	318	449	260	504	*1466*

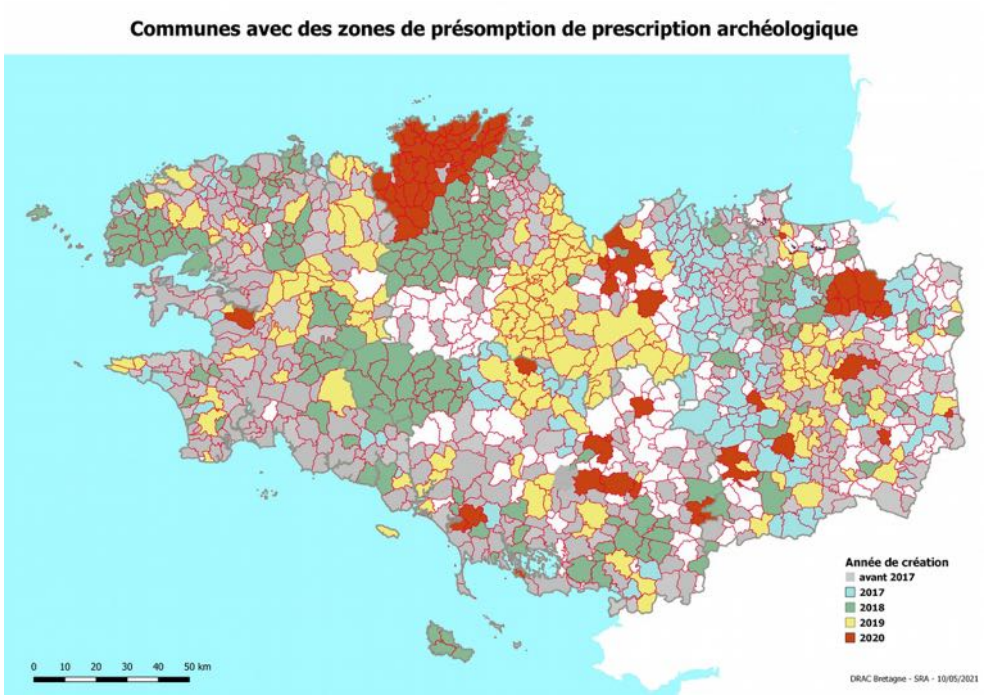
Suivi des dossiers d'urbanisme 2017-2020 Bretagne. Répartition par département.

ANNEE	Nombre total de sites	Nombre de création	Nombre de mise à jour
2017	22426	463	5326
2018	22670	244	4528
2019	22973	392	3453
2020	23404	431	1901

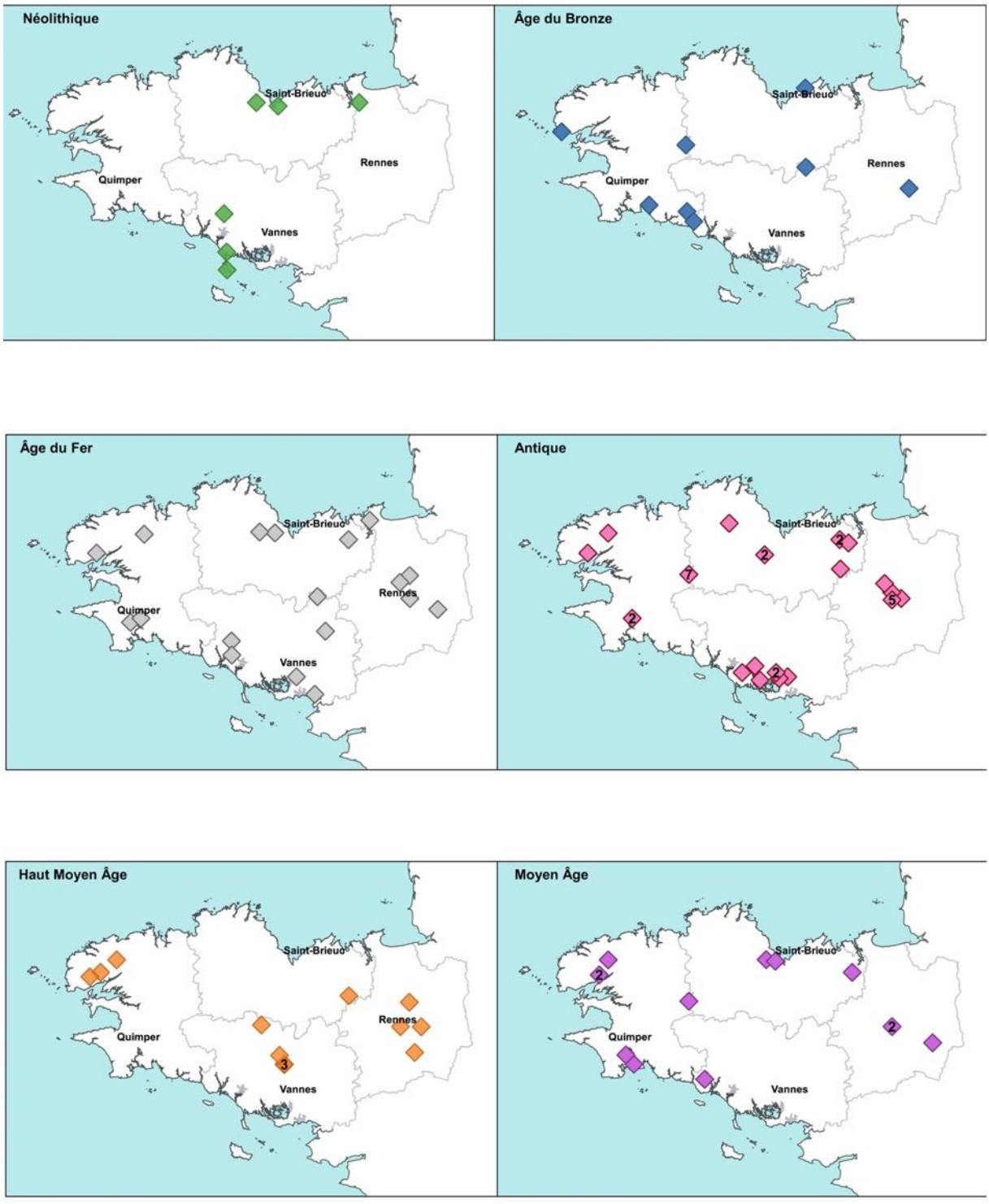
ANNEE	Nombre de ZPPA	Nombre de communes	Surface (klm²)
2017	185	163	455,03
2018	211	209	412
2019	185	185	508,58
2020	96	96	189,7

Les arrêtés ont commencés en 2015, actuellement : 1008 communes sont concernées soit 84 % des communes de Bretagne.
2876,68 klm² de surface sont zonées.

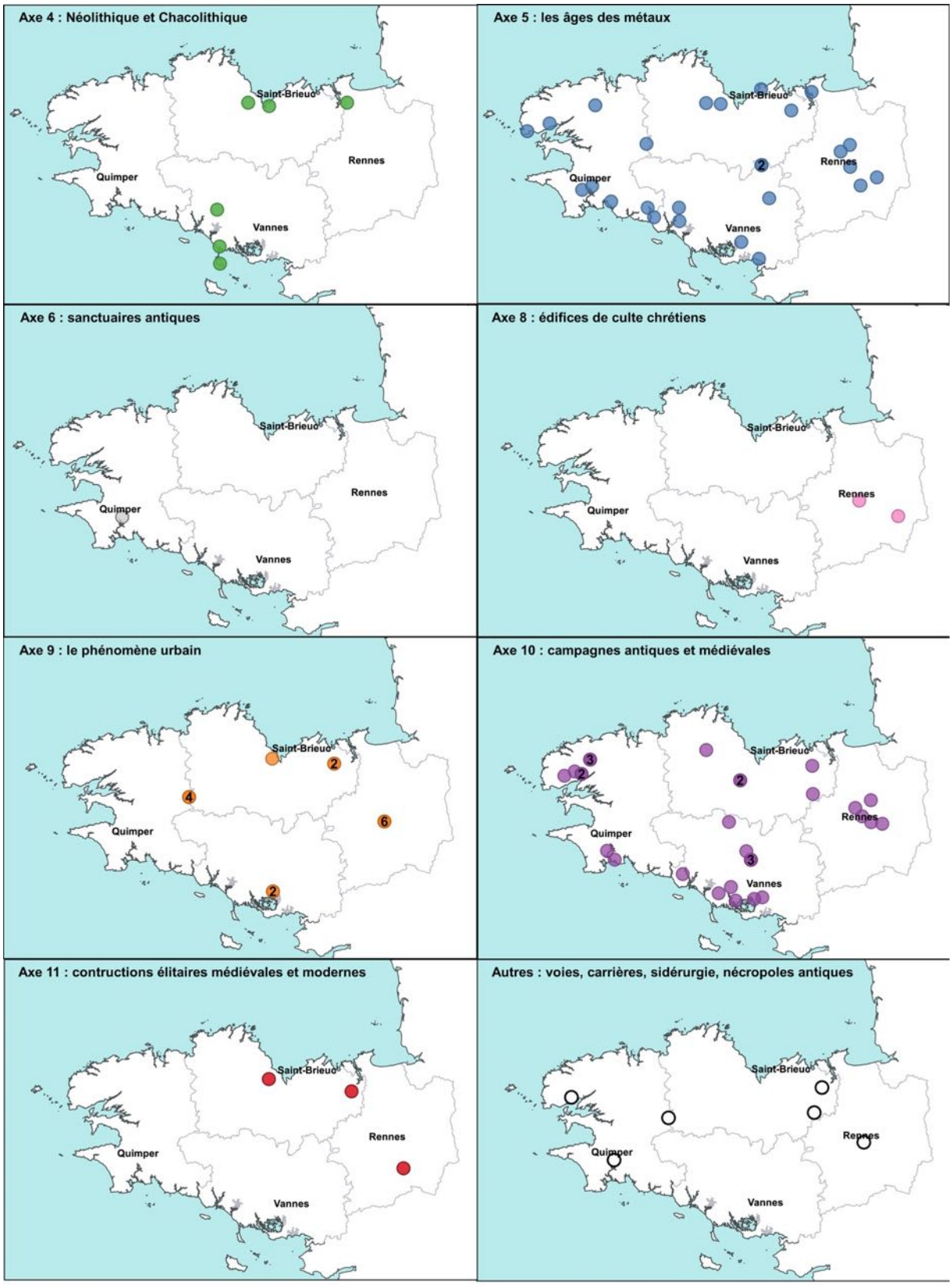
18357 sites protégés par arrêtés dont 2583 (200 klm²) ont été demandés en zone N lors des porter à connaissance pour les PLU ou PLUI



Bilan carte archéologique Bretagne 2017-2020



fouilles préventives autorisées en Bretagne 2017-2020



fouilles préventives autorisées en Bretagne 2017-2020

DRAC - SRA - 2021

Une archéologie préventive en croissance maîtrisée

Cela a conduit à une évolution des prescriptions d'archéologie préventive, avec une meilleure répartition des opérations sur le territoire, prenant en compte les aménagements d'une superficie inférieure à 3 ha tels que les lotissements, petites zones d'activité ou aménagements de bourgs en territoire rural. De 2017 à 2020, une centaine de diagnostics ont été réalisés chaque année sur 380 à 480 ha, hormis en 2020 où seuls 73 diagnostics ont été réalisés, sur 323 ha, du fait de la pandémie. La plupart de ces opérations sont effectuées par l'Inrap, seuls 5 à 10 diagnostics étant effectués chaque année par les services de collectivités territoriales.

Environ un quart des diagnostics réalisés ont donné lieu à la réalisation d'une fouille préventive, la plupart du temps par l'Inrap, mais également par Éveha, les deux services de collectivité territoriale ou Archeodunum. Les résultats scientifiques progressent rapidement, avec la mise au jour, au sein de territoires jusqu'alors méconnus, de sites souvent mieux conservés que dans le bassin de la métropole de Rennes, qui faisait auparavant l'objet de presque la moitié des prescriptions.

Aucune occupation du Paléolithique et du Mésolithique n'a fait l'objet d'une fouille préventive au cours de la période considérée. Au vu de cette lacune dans le domaine de la Préhistoire ancienne, le renouvellement de l'équipe du service régional de l'archéologie, engagé depuis 2017 et qui est amené à se poursuivre dans les années à venir du fait de départs en retraite, a privilégié des profils de postes propres à résorber cette situation. E. Paillet, paléolithicienne, Y. Chantreau, géomorphologue et O. Kayser, mésolithicien ont ainsi réalisé un bilan des recherches réalisées au cours des deux dernières décennies en Bretagne sur les périodes antérieures au Néolithique et engagé une révision des cahiers des charges des diagnostics et des fouilles préventives, incluant dans les zones d'accumulations sédimentaires la réalisation de sondages profonds afin de détecter d'éventuels sites enfouis. Parallèlement, ils ont également encouragé des programmes d'études, de prospections, de sondages ou de publications, et sont intégrés dans certaines des équipes engagées dans ces recherches.

Six fouilles préventives ont principalement concerné le Néolithique, avec la mise au jour de vestiges d'habitats, mais également d'un groupe de stèles à Plouharnel et d'un cairn à Quiberon, dans le Morbihan. Neuf sites de l'âge du Bronze ont été étudiés, notamment des nécropoles marquées par des alignements de sépultures ou des monuments funéraires. Des habitats ont également été fouillés. Celui de Kersaliou à Quimper était constitué de bâtiments de plans circulaires, dont l'un recelait un dépôt de haches à talon. Dix-huit occupations de l'âge du Fer ont été fouillées, principalement des établissements agricoles des trois derniers siècles avant notre ère. On notera toutefois la mise au jour de sites plus anciens, du premier âge du Fer ou du début du second, délimités par des fossés ou des palissades et recelant de grandes caves boisées ou des souterrains. Parmi les découvertes majeures, signalons la résidence aristocratique de Trémuson, dans les Côtes-d'Armor, qui a livré quatre bustes en pierre, un seau de banquet en if orné d'appliques de bronze et des éléments d'un meuble en bois tourné. Trente-quatre fouilles ont principalement livré des vestiges de l'Antiquité, notamment dans les capitales de cité de Rennes, Vannes, Carhaix et Corseul, et de vestiges d'autres agglomérations à Saint-Brandan, dans les Côtes-d'Armor, ou à Quimper où une partie de la nécropole et la périphérie d'un sanctuaire ont été fouillées. Plusieurs établissements ruraux, depuis la modeste ferme jusqu'à d'imposantes *villae*, ont été étudiés. Treize fouilles ont mis au jour des sites du premier Moyen Âge, pour l'essentiel des établissements ruraux parfois associés à des forges ou des installations de sidérurgie près de Locminé, dans le

Morbihan. On signalera également la fouille d'une chapelle et de sa nécropole à Bais, et d'une partie d'église à Rennes, en Ille-et-Vilaine. Le second Moyen Âge est caractérisé par l'étude de quartiers urbains, à Rennes et Saint-Brieuc, avec parfois des résidences élitaires adossées au rempart, à Rennes et à Dinan. On signalera également la fouille presque exhaustive d'un manoir à Trémuson. L'occupation de la plupart de ces sites se prolonge durant la période Moderne. L'archéologie des temps contemporains est encore peu abordée, à la différence de la Normandie.

Rattacher ces fouilles à la programmation établie par le CNRA n'est pas toujours aisé, celle-ci étant parfois chronologique, englobant alors tous les thèmes de recherche, parfois thématique, sans couvrir alors l'ensemble des périodes ou des thèmes abordés. Parmi les particularités régionales, on notera un travail approfondi d'identification des tracés des voies anciennes, leur enregistrement dans la base Patriarche et leur protection par des arrêtés de ZPPA. Les diagnostics et les fouilles depuis réalisés aux emplacements présumés de ces voies mettent en évidence leurs tracés successifs, les modalités de leur réalisation et de leur entretien ainsi que, de manière récurrente, une origine probable des principaux axes aménagés qui remonterait à l'âge du Bronze. Ce zonage des voies, et celui du seul aqueduc antique connu en Bretagne, ont ainsi conduit à plusieurs fouilles d'importance sur ces ouvrages linéaires, sans que ces opérations puissent être rattachées à un axe de la programmation. Il en est de même de l'étude de plusieurs nécropoles antiques, composées pour le Bas-Empire d'une grappe de petits enclos carrés, ou d'un atelier de sidérurgie antique.

Une recherche programmée encore dynamique, malgré les difficultés

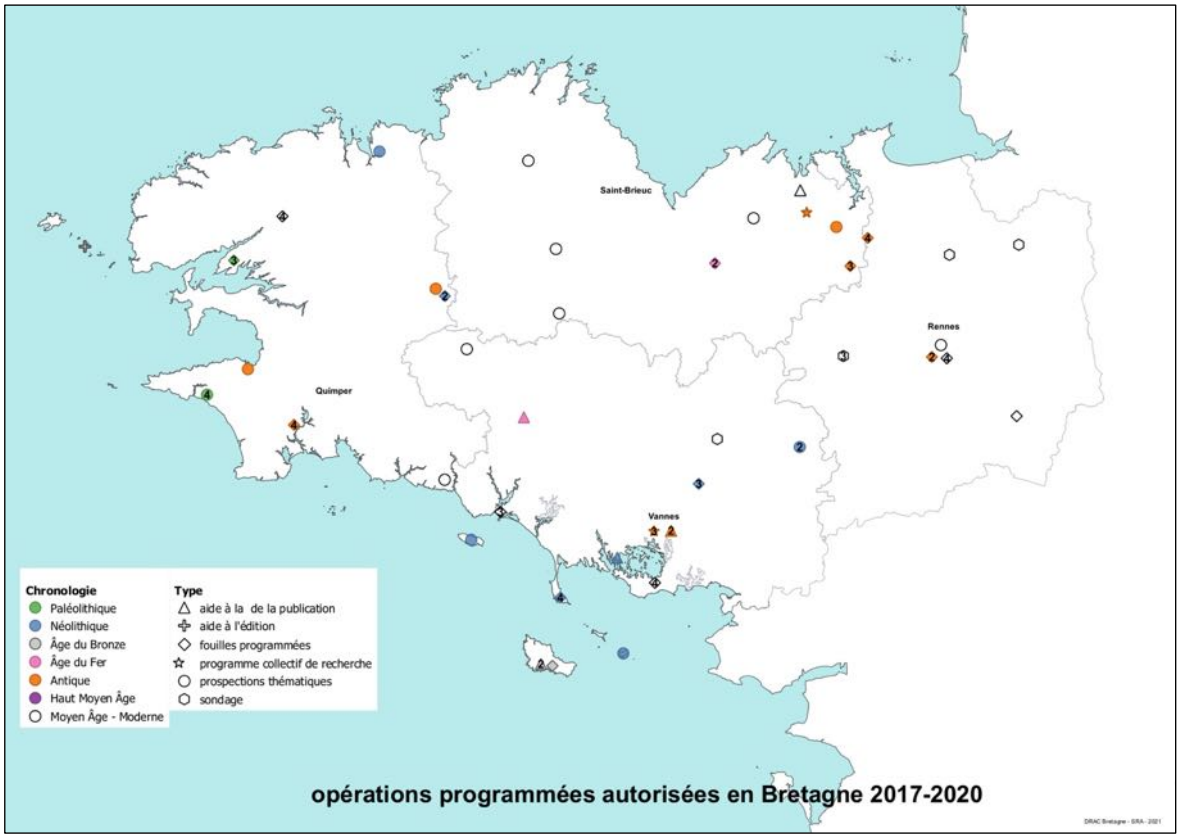
Une quarantaine d'opérations de recherche programmée ont été effectuées chaque année sur l'ensemble de la région, certaines opérations majeures se prolongeant tout au long de la période 2017-2020 :

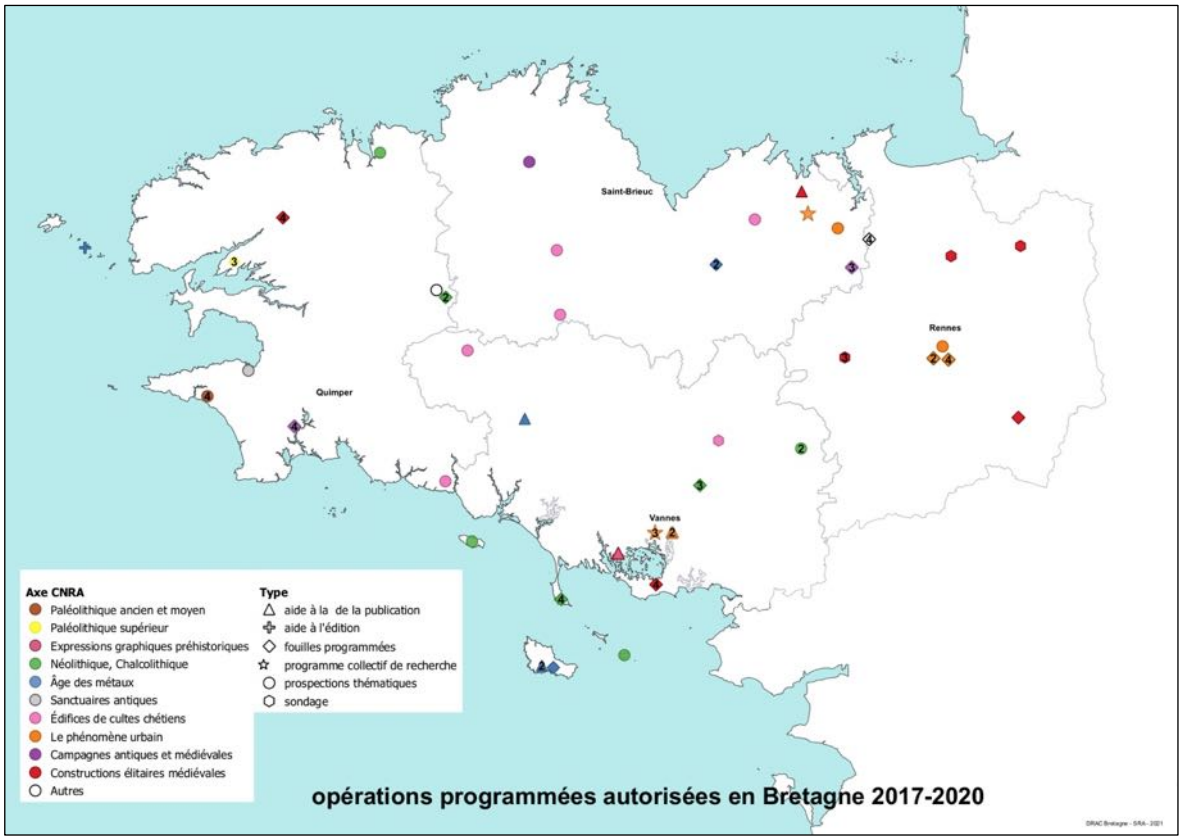
- 17 prospections diachroniques ont alimenté la carte archéologique ;
- 16 prospections thématiques ont porté sur la reconnaissance des occupations paléolithiques, des ensembles mégalithiques comme les files de stèles de Monteneuf dans le Morbihan, les *tumuli* de l'âge du Bronze, les sites fortifiés littoraux de l'âge du Fer ou les abbayes médiévales et modernes, dans le cadre de programmes universitaires développés par l'université de Rennes 2 ;
- 7 programmes de recherches collectifs ont été engagés. Celui portant sur les signes gravés néolithiques est en lien avec le projet d'inscription au patrimoine mondial des mégalithes de Carnac et du Golfe du Morbihan qui concentre un grand nombre des monuments ornés. Par ailleurs, dans le souci de permettre aux équipes d'archéologues qui les ont générées d'exploiter les abondantes données issues de l'archéologie préventive, des programmes ont étudié les occupations de l'âge du Bronze, ou sont en cours sur les capitales de cité antiques de Vannes et Corseul, ainsi que sur les occupations du premier Moyen Âge en Bretagne, l'objectif étant de publier des synthèses lors du prochain quadriennal. Des aides ont également été apportées afin de financer les études ou de préparer la publication du monument mégalithique majeur de Gavrinis à Larmor-Baden, dans le Morbihan, l'habitat de l'âge du Bronze de Beg ar Loued à Molène, l'important dépôt de l'âge du Bronze de Bangor à Belle-Île, la résidence aristocratique de l'âge du Fer d'Inguiniel, la nécropole romaine de Vannes, la *villa* romaine du Quiou ou encore le château médiéval et moderne du Guildo à Créhen ;

- 16 fouilles programmées fortement soutenues par la Drac participent à la formation des étudiants, dans des domaines de recherche le plus souvent peu couverts par l'archéologie préventive, hormis lorsqu'il s'agit d'opérations menées en partenariat avec des collectivités territoriales souhaitant restaurer et présenter au public les ruines de certains édifices antiques ou médiévaux. Pour le Paléolithique, on signalera tout particulièrement l'achèvement de la fouille de la grotte de Menez Dregan à Plouhinec, dans le Finistère, et l'étude de l'abri sous roche du Rocher de l'Impératrice à Plougastel-Daoulas. Pour le Mésolithique, la fouille de l'habitat de Beg er Vil à Quiberon, dans le Morbihan, qui a mis au jour des plans d'habitations. Les recherches sur le mégalithisme ont repris, avec l'étude du grand cairn de Goassec'h à Carhaix, dans le Finistère, ou l'étude des tombes à couloir de Trédion, dans le Morbihan. Pour le premier âge du Fer, on signalera la fouille réalisée à Saint-Glen, qui a révélé l'enfouissement d'un dépôt de haches à douille dans un vaste bâtiment de plan circulaire. Une partie d'un quartier de la ville antique de Rennes a été fouillée, un atelier de sidérurgie antique à Plesder ainsi que deux *villae*, celle du Quiou dans les Côtes-d'Armor et celle de Plomelin dans le Finistère. Signalons enfin l'étude d'une motte castrale implantée sur une résidence du premier Moyen Âge à Saint-Aignan, dans le Morbihan, ainsi que l'étude de deux châteaux d'importance, à Sarzeau, dans le Morbihan, et à la Roche-Maurice, dans le Finistère.

On notera un désengagement dans le soutien à la recherche programmée des deux départements qui ne disposent pas de service d'archéologie : les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, qui ont pourtant un temps soutenu ces opérations. Ce désengagement pourrait également affecter à terme les deux autres départements dont les services, du fait des contraintes budgétaires, souhaitent centrer leur activité et leurs financements principalement sur l'archéologie préventive. La région Bretagne a par contre souhaité durant ce quadriennal soutenir certaines recherches sur le mégalithisme, qui constitue l'un des facteurs identitaires du territoire. L'étude de la Bretagne du haut Moyen Âge est proposée dans le cadre du prochain contrat de plan État-Région.

Une réflexion est par ailleurs en cours, en partenariat avec le Drassm, sur les fonds documentaires et les méthodologies qui pourraient être mobilisés pour rechercher des ports anciens, tant sur les côtes que dans les rias, ainsi que les principaux points de franchissement de ces dernières par le réseau viaire, en s'inspirant du travail mené dans la région des Pays de la Loire récemment édité dans le cadre des actes d'un colloque sur les ports anciens. Ce thème de recherche, correspondant à l'axe 13 de la programmation, apparaît en effet comme d'importance en Bretagne, dont la péninsule contrôle l'une des voies maritimes majeures d'Europe occidentale, reliant l'Atlantique à la Manche.


Saint-Brieuc
Rennes
Quimper
Vannes
Chronologie
Paléolithique
Néolithique
Âge du Bronze
Âge du Fer
Antique
Haut Moyen Âge
Moyen Âge - Moderne
Type
aide à la de la publication
aide à l'édition
fouilles programmées
programme collectif de recherche
prospections thématiques
sondage
opérations programmées autorisées en Bretagne 2017-2020


Saint-Brieuc
Rennes
Quimper
Vannes
Axe CNRA
Paléolithique ancien et moyen
Paléolithique supérieur
Expressions graphiques préhistoriques
Néolithique, Chalcolithique
Âge des métaux
Sanctuaires antiques
Édifices de cultes chétiens
Le phénomène urbain
Campagnes antiques et médiévales
Constructions élitaires médiévales
Autres
Type
aide à la de la publication
aide à l'édition
fouilles programmées
programme collectif de recherche
prospections thématiques
sondage
opérations programmées autorisées en Bretagne 2017-2020

Une gestion du mobilier et des archives de fouille en voie d'amélioration

Deux projets de création de CCE sont en cours : un important centre régional à Rennes, localisé sur le campus de Beaulieu entre le service régional de l'archéologie et le laboratoire du CNRS, et un CCE départemental au Faou, dans le Finistère, adossé au centre départemental d'archéologie. Les études de faisabilité sont achevées, pour les deux projets, et l'étude de programmation, pour celui de Rennes. Reste à obtenir les fonds nécessaires pour désormais passer au concours de maîtrise d'œuvre. D'importants efforts ont par ailleurs été consentis sur les chantiers de collections.

Une politique de mise en ligne des données à destination des chercheurs comme du public

Concernant la gestion et la diffusion des données archéologiques, la Drac Bretagne affiche une volonté d'une mise en ligne d'une partie significative du fonds documentaire. Les informations géo-référencées sur les entités et les opérations archéologiques sont accessibles sur l'atlas des patrimoines et le site Géobretagne. Elles sont liées à une bibliothèque numérique comprenant plus de 4000 rapports d'opération, dont les 662 remis et dépouillés au service régional de l'archéologie de 2017 à 2020. Ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la Drac Bretagne ou être « moissonnés » par les grands portails de recherche en sciences humaines et sociales tels que FRANTIQ. La reconnaissance optique des caractères facilite la recherche au sein de cette documentation.

Parmi les objectifs fixés au service pour les années à venir, on notera plus particulièrement la volonté de déployer des bases dédiées aux biens archéologiques mobiliers, d'une part, et aux archives de fouille, d'autre part, afin de faciliter non seulement la gestion mais également la mise en ligne d'une partie de ces données. Ces bases, sur des logiciels libres disposant d'une vaste communauté d'utilisateurs, devront être interopérables entre-elles, ainsi qu'avec celles déjà mises en ligne.

Un projet d'inscription au patrimoine mondial : celui des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan

On signalera également l'avancement satisfaisant entre 2017 et 2020 du projet d'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan. Ce dossier, porté par l'association « Paysages de Mégalithes » et auquel contribuent les services patrimoniaux de la Drac Bretagne, concerne 4 aires regroupant plusieurs centaines de monuments mégalithiques au sein d'une zone d'étude s'étendant sur 26 communes. La valeur universelle et exceptionnelle, l'analyse comparative et la délimitation du bien ont été approuvées par le comité des biens français. Il reste désormais à établir le plan de gestion, qui aura notamment pour objectif de maîtriser dans les communes concernées une urbanisation susceptible de porter atteinte aux attributs du bien, notamment celui concernant le lien entre ces monuments et le paysage.

La diffusion des connaissances

Plusieurs expositions ont été soutenues, en lien avec les recherches préventives ou programmées : celle sur la nécropole antique de Vannes, présentée au musée dans le cadre d'un partenariat avec la société Éveha ; celle dénommée « Rennes, les vies d'une ville », présentée au musée de Bretagne et élaborée dans le cadre d'un partenariat entre Rennes Métropole, l'Inrap et la Drac Bretagne ; celle sur la *villa* romaine de Manévéchen à Plouhinec inaugurée au musée de Vannes en 2020, qui a également fait l'objet d'un ouvrage destiné au grand public édité par la société polymathique du Morbihan.

Rennes a accueilli en 2018 le colloque international de l'APRAB, qui portait sur « Les sociétés du Bronze ancien atlantique du XXIV^{e} au XVII^{e} s. av. n. è. ». Une partie des données issues du PCR sur l'âge du Bronze en Bretagne a pu ainsi être rapidement diffusée dans le cadre des actes du colloque publiés aux Presses universitaires de Rennes en 2020. Plusieurs ouvrages ont par ailleurs été édités aux Presses universitaires de Rennes ; ils constituent l'aboutissement de travaux collectifs sur des données majoritairement issues de l'archéologie préventive : La villa romaine des Alleux à Taden (205 p.) ; Céramiques gauloises d'Armorique, qui porte sur les régions de Normandie, de Bretagne et des Pays de la Loire (492 p.) ; Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale (actes du colloque de l'AFEAF de Rennes – 735 p.) ; ouvrage Rennes, les vies d'une ville, adossé à l'exposition présentée au musée de Bretagne (245 p.) ; Synthèse sur l'âge du Bronze dans le Morbihan dirigée par S. Boulud-Gazo et C. Le Pennec publiée en 2019 aux éditions Locus Solus en partenariat avec la société polymathique du Morbihan ; Synthèse sur les souterrains gaulois en Bretagne et en Normandie occidentale par S. Bossard, étudiant de l'université de Nantes, publiée par les Presses universitaires de Rennes en 2020.

Les PCR achevés, pour l'âge du Bronze, ou en cours, pour les capitales de cité antiques ou le haut Moyen Âge, ont pour objectif d'aboutir à des ouvrages de synthèse dans le cadre du prochain quadriennal.

Politiques de la recherche archéologique en Normandie : bilan et perspectives

Par Nicola COULTHARD, Cyrille BILLARD et Fabrice HENRION
Conservatrice régionale et conservateurs régionaux adjoints de l'archéologie

Introduction et politique générale

La préfecture de la région Normandie est Rouen mais la Drac, dont le siège du SRA, est installée à Caen. Le service, qui compte 21 agents répartis sur les deux sites, a réussi à renforcer une organisation commune pendant les quatre années écoulées, malgré l'absence d'un chef de service pendant plus d'un an, d'un adjoint pendant deux périodes d'un an, une carence d'instructeurs sur le site de Rouen et les complications liées à la pandémie de coronavirus. Afin de pallier les effectifs manquants, les séances CTRA ont été assurées en alternance par les deux conservateurs régionaux par intérim en 2019 et 2020. Le fil conducteur dans l'exercice de l'ensemble des missions a été **l'harmonisation des politiques et pratiques sur les deux anciennes régions.**

La Normandie est une région de 30 100 km² bordée au nord par la Manche, dont la façade littorale s'étend sur 640 km. Depuis la réforme territoriale de 2016, elle se compose de cinq départements, la Manche, l'Orne, le Calvados, la Seine-Maritime et l'Eure. Cette aire politique, regroupant des réalités géographiques aussi différentes que le Massif armoricain, le Bassin parisien et la vallée de la Seine, a existé pendant une partie significative du Moyen Âge. Depuis 2016, la mise en exergue historico-identitaire de cette période par les collectivités territoriales (la Région notamment) a impacté la gestion archéologique. La première politique de la Drac a été de consolider la fusion en harmonisant les objectifs découlant des missions régaliennes ainsi que des pratiques d'instruction, et la deuxième, de travailler avec bienveillance à l'égard des initiatives des collectivités territoriales.

La mise en œuvre de la première politique a nécessité une série de changements fonctionnels, intégrant davantage de transversalité ; l'évolution a été préférée à la révolution, et ce travail est donc encore en cours. Elle a aussi nécessité un travail impactant nos interlocuteurs, dont une harmonisation de la politique de la recherche programmée, plus développée alors en Normandie occidentale. Encore maintenant les chercheurs des deux anciennes régions travaillent peu ensemble, les uns se tournant essentiellement vers les UMR de Caen et de Rennes, les autres vers des équipes parisiennes. Les faciès culturels des occupations anciennes, largement conditionnés par leurs milieux naturels dont le Massif armoricain à l'ouest et le Bassin parisien à l'est, confortent le clivage scientifique. Seuls les médiévistes, eu égard une matière relativement commune, avaient préalablement entamé des collaborations, illustrées par un PCR, « Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie du X^{e} au XVI^{e} s. ». Le travail en commun se met toutefois en place graduellement, la mobilité accrue des équipes du SRA et des opérateurs créant les conditions pour une mise en perspective élargie des données archéologiques.

Quant à la deuxième politique, l'accompagnement des projets des collectivités (région, départements, EPCI, communes), les quatre ans ont été marqués par une volonté affichée de valoriser le patrimoine monumental médiéval, parfois au détriment d'un héritage plus diversifié. Le SRA accompagne ainsi des projets de valorisation à haute valeur symbolique (châteaux de Caen, Calvados ; Gisors, Eure ; Le Neubourg, Eure ; Domfront, Orne ; abbaye de Saint-Wandrille-Rançon, Seine-Maritime) ancrant les programmes dans des études scientifiques solides. Les pouvoirs politiques cherchent également à optimiser le tourisme mémoriel de la

Seconde Guerre mondiale. De par la pratique quotidienne du métier, les archéologues régionaux sont rompus à la fouille de vestiges de cette période (champs de bataille, bivouacs, abris, structures de défense allemands et camps d'après-guerre, etc.). Le SRA a su depuis 2015 structurer l'étude de ces vestiges par un PCR inventaire dirigé de concert avec la CRMH de Normandie. Le service s'est néanmoins évertué à maintenir la visibilité des autres périodes chronologiques en soutenant un réseau de sites antiques émergeant, avec en tête de pont les sites de Vieux (Calvados) et Lillebonne (Seine-Maritime, projet de valorisation *Juliobona)*, ainsi que le PCR fédérateur « Les premiers peuplements », portant sur les occupations de la Préhistoire ancienne sur toute la Normandie.

La région a bénéficié d'une activité amateur dynamique avant même la création de la Société des antiquaires de Normandie en 1824, l'une des toutes premières sociétés archéologiques de France. La carte archéologique, qui est ainsi très riche de mentions de découvertes anciennes, a connu une démultiplication logique des entités archéologiques enregistrées grâce au développement de l'archéologie préventive. Aujourd'hui, la répartition des 33 004 EA reflète les zones d'aménagement principales (bassins de population et structures routières), ainsi que les aires ayant bénéficié de programmes de prospection terrestre et aérienne.

Acteurs régionaux principaux

Il existe trois services archéologiques de collectivités, les services départementaux du Calvados et de l'Eure et le service municipal de la ville d'Eu (Seine-Maritime), mais ce dernier a vu l'arrêt de l'activité en archéologie préventive en 2019, la collectivité ne souhaitant pas demander l'habilitation. Une réorientation de la politique du département du Calvados a engendré une croissance importante de l'activité de son service en archéologie préventive depuis 2018, le département ayant assuré 47 % de diagnostics sur son territoire entre 2017 et 2020, par rapport à 15 % entre 2013 et 2016. En cela, ce service se situe désormais dans la même fourchette que la MADE, qui assure de façon très stable depuis 2013, 43 % des diagnostics dans l'Eure. L'Inrap exerce son activité à partir de deux centres, Le Grand-Quevilly en Seine-Maritime et Bourguébus dans le Calvados. Si l'activité en archéologie préventive reste largement dominée par l'Inrap et les services départementaux, plusieurs opérateurs privés interviennent en Normandie, Éveha, Archeodunum et Archéopôle essentiellement. Depuis 2019, on note une augmentation de réponses à des appels d'offres d'organismes agréés pour le Moyen Âge, notamment Hadès, absents de Normandie auparavant. Ceci peut être directement corrélé à une insuffisance de compétences en archéologie du bâti au sein des opérateurs publics régionaux, relative à une croissance de prescriptions dans ce domaine, révélant un espace de développement pour des opérateurs privés compétents. Tous les opérateurs, mais plus particulièrement l'Inrap, cherchent, par le biais de recrutements, à se doter des compétences répondant à l'évolution des prescriptions : une augmentation d'études de monuments médiévaux et modernes nécessitant des compétences croisées « études du bâti-fouille sédimentaire » et d'interventions en cœurs de villes/bourgs nécessitant la maitrise de stratigraphies urbaines complexes.

Les trois universités normandes sont de dynamisme archéologique inégal ; le SRA n'a pas de collaboration avec Le Havre, mais travaille en revanche étroitement avec Caen-Normandie (CRAHAM, UMR 6273 du CNRS) et développe actuellement de nouvelles collaborations avec Rouen (GRHis). Les universités normandes n'assurent aucune formation de terrain formelle, ce que l'on peut déplorer. Il faut aussi mentionner l'investissement d'ArScan (UMR 7041) de l'université de Nanterre, du CreAAH (UMR 6566) de Rennes, d'Archimède (UMR 7044) de Strasbourg et de l'ENS de Paris, sur des projets spécifiques.

La tradition amateur, pourtant bien minorée suite à une politique dissuasive pendant les années 1990, reste vivace au sein de quelques associations (Archéo 125, Archéo 27, Centre de recherches archéologiques et historiques de Normandie, Groupe de recherches archéologiques du Cotentin, Groupe archéologique du val de Seine) qui portent des projets de recherche et de valorisation de qualité. Constituant des passerelles entre les collectivités, le public et les organismes archéologiques officiels, ces associations, très demandeuses, mériteraient un accompagnement plus régulier de la part du SRA, pour qui malheureusement le temps manque.

La recherche programmée

La recherche programmée, fleuron de l'archéologie de l'ex Basse-Normandie grâce à son enracinement amateur, a fait l'objet d'une politique volontariste depuis 2017 visant son développement en Normandie orientale. On dénombre désormais une moyenne de 53 dossiers instruits par an, dont aujourd'hui 4 projets portant sur l'ensemble du territoire, les autres répartis équitablement sur les deux anciennes régions. Les trois départements de la Normandie occidentale participent activement au soutien financier de cette recherche, et l'Eure a récemment exprimé la volonté de revoir sa politique en ce domaine, qui était jusqu'à présent cantonnée au soutien de la fouille programmée de son service d'archéologie au Viel-Evreux (sanctuaire antique).

En Normandie, la volonté n'a pas été d'imposer des thématiques, mais plutôt d'accompagner les initiatives des chercheurs tout en orientant la forme des projets, puis en initiant en parallèle des « supra » thèmes nécessitant convergence de moyens intellectuels et financiers, et prenant préférentiellement la forme de PCR (Seconde Guerre mondiale – axe 14, Préhistoire ancienne – axe 1). Le SRA a continué à soutenir des initiatives de prospection-inventaire (pédestre, aérienne), dont les résultats viennent utilement nourrir l'inventaire fondamental (par extension le traitement des plans locaux d'urbanisme et la mise en place de zonages archéologiques), et en même temps il a été proactif dans la création d'un PCR structurant sur le château de Caen. L'accompagnement des projets est également essentiel ; après avoir été soutenu sur une série d'opérations annuelles, d'ambition relativement limitée, portant sur des églises préromanes, le porteur de projet, qui a marqué un saut qualitatif important dans sa méthodologie grâce aux préconisations de la CTRA, est amené à créer un PCR, pour fédérer et optimiser les énergies dispersées. L'analyse des quatre années écoulées donne lieu aux observations suivantes :

- une augmentation d'opérations non intrusives, prospections géophysiques et opérations d'archéologie du bâti avec prestations de photogrammétrie/ lasergrammétrie ;
- une décroissance du nombre de fouilles programmées pouvant accueillir des bénévoles. Cette tendance devient un problème pour la formation d'étudiants et pour l'intégration du public local ;
- un portage plus important des opérations par des responsables rémunérés, le rôle des bénévoles tend à disparaitre. On note cependant le contre-exemple de la Manche, où un vivier d'amateurs intervient dans le cadre du PCR « Les premiers peuplements » et dans les recherches menées à Valognes sur la ville antique d'*Alauna* (axe 9) ;
- le nombre de PCR reste stable avec une moyenne de 7 par an. Plusieurs d'entre eux constituent des supports permettant de poursuivre des études dont le potentiel a été

révélé par des opérations d'archéologie préventive. C'est le cas pour le PCR « Les comtes de Flers » portant sur des sarcophages en plomb modernes découverts dans l'Orne (axe 14), « Vuydanges et salubritas » portant sur le traitement de déchets aux époques médiévale et moderne à Rouen (axe 14) ou encore « Baron-sur-Odon », visant la réinterprétation d'un sanctuaire gaulois dans le Calvados, d'après une nouvelle contextualisation apportée par une fouille préventive (axe 6) ;

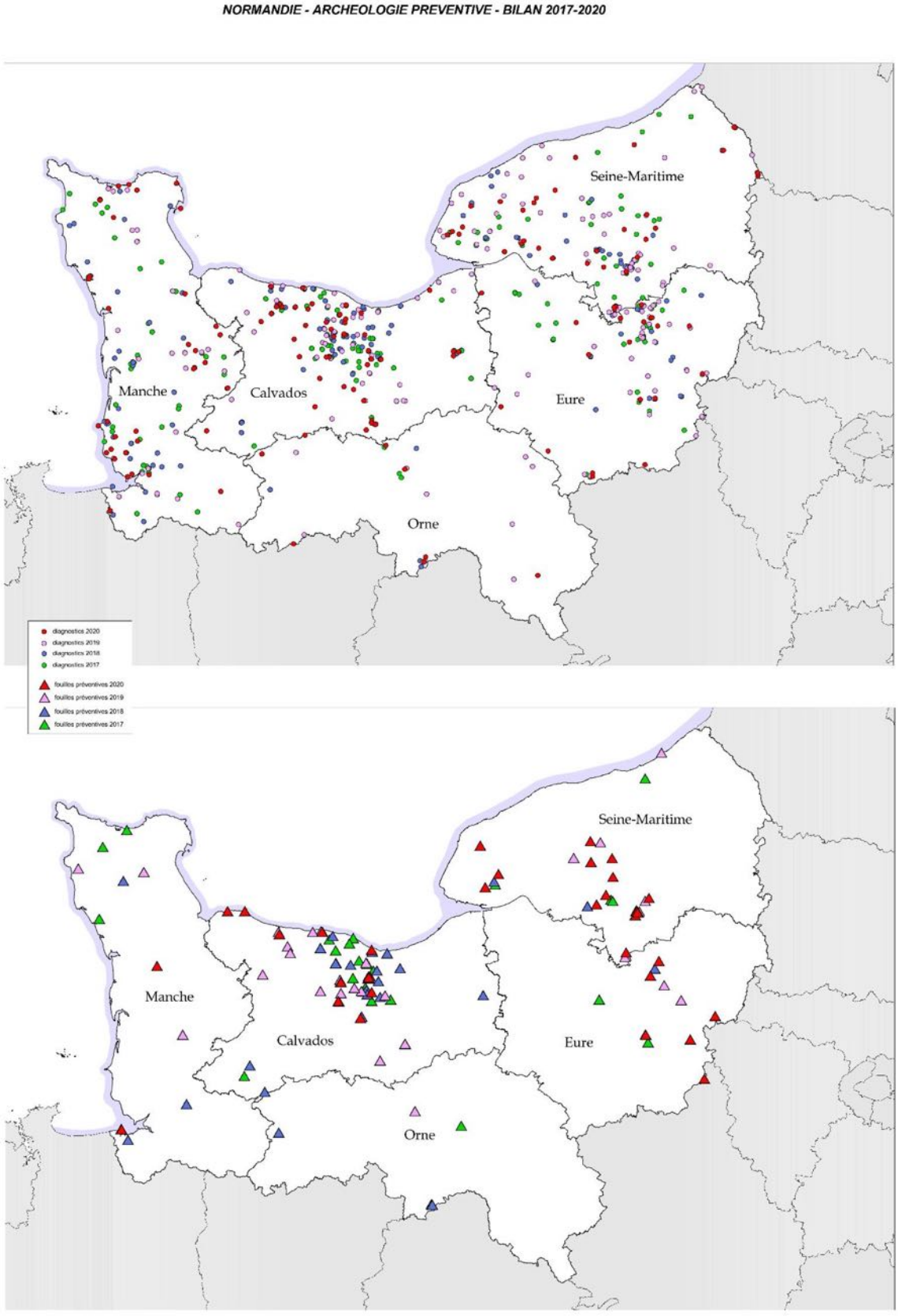
- un renouveau d'intérêt assumé pour la monumentalité du Moyen Âge (*supra*) a donné lieu à une croissance de projets portant sur la castellologie (en sus de ceux déjà cités, Maulévrier-Sainte-Gertrude et Bellencombre en Seine-Maritime, axe 11) et l'étude des édifices religieux (Jumièges et Saint-Wandrille-Rançon en Seine-Maritime, axe 8) ;
- les liens étroits entre SRA et CRMH en Normandie sont peu visibles dans les indicateurs habituels. Si certaines opérations bénéficient d'autorisations d'opérations préventives, d'autres études sont commandées par la CRMH dès avant l'élaboration d'un projet de restauration. Elles font l'objet d'autorisations de sondages ou de fouille programmée (principalement des études du bâti). Certains sites importants, comme le Mont-Saint-Michel ou l'Aître-Saint-Maclou à Rouen, sont étudiés par le biais d'opérations programmées et préventives ;
- le SRA instruit les demandes d'autorisation impliquant des vestiges de la Seconde Guerre mondiale, comme en particulier les sites de crash d'avion (axe 14). Ces demandes émanent des organismes en charge de l'identification des victimes de guerre, d'associations ou de particuliers, qui d'une manière générale, ne sont pas au fait des standards exigés pour la fouille et la mise en forme du rapport. Une dizaine d'opérations de sondage ou de prospection a ainsi été autorisée. Le SRA collabore par ailleurs avec certaines associations telles que Bunker Archeo Dieppe sur des projets d'inventaire.

Pour terminer le tour d'horizon, il convient d'évoquer les projets pluriannuels majeurs, en premier chef le site préhistorique du Rozel dans la Manche, qui constitue un conservatoire paléoethnologique exceptionnel d'informations sur la constitution des groupes humains du Paléolithique moyen (il recèle la quasi-totalité des empreintes de pas néandertaliennes connues en Eurasie) et subit les effets de l'érosion du littoral (axe 1). Il faut aussi citer les recherches sur les enceintes néolithiques sur le site de Moulins-sur-Orne/Argentan dans l'Orne (axe 4), la longue fouille de l'éperon de Basly (Calvados) occupé surtout pendant la Préhistoire récente et la Protohistoire (axes 4 et 5) et la poursuite des recherches sur le sanctuaire antique du Viel-Evreux (Eure) qui ont révélé un système hydraulique souterrain inédit (axe 6).

L'archéologie préventive

La période quadriennale a été une période de forte activité avec 149 fouilles préventives, ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport à la quadriennale 2013-2016. Malgré la réduction de l'emprise des nouvelles zones d'activité, ce sont encore majoritairement les espaces ruraux en périphérie des agglomérations actuelles qui sont affectés par l'artificialisation des terres. De ce fait, l'archéologie préventive documente en grande partie l'évolution de ces espaces, depuis la progressive création des terroirs, au Néolithique et à l'âge du Bronze, jusqu'à l'époque contemporaine. Une part importante des fouilles, dans la Plaine de Caen et dans le Pays de Caux, a concerné des établissements ruraux de l'âge du Fer et de l'Antiquité romaine. Quant aux boucles de la Seine euroise, où l'extension de carrières et

le développement de ZAC ont engendré une activité soutenue, les occupations diachroniques sont documentées à partir de la Préhistoire ancienne.



Toutefois, la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, a conduit à un recentrage important sur des secteurs impliquant des vestiges historiques (cœur de bourg et centre-ville) et conduisant à un accroissement des opérations portant sur les périodes médiévales à contemporaines, dont des études de bâti.

Paléolithique et Mésolithique

Ces périodes sont toujours aussi mal représentées. La fouille d'un sol d'habitat de la fin du Paléolithique supérieur en 2020 à Louviers constitue une découverte exceptionnelle qui a amené la mise en place de moyens importants (axe 2). Une occupation du Mésolithique ancien a été fouillée à Arnières-sur-Iton dans l'Eure et un diagnostic mené sur la commune de Charleval (Eure) a livré deux niveaux d'occupation avec des vestiges exceptionnellement bien conservés (axe 4).

Néolithique (axe 4)

À Moult (Calvados), ont été mis au jour les vestiges d'une occupation pouvant dater des premières phases de la colonisation agricole à la fin de la période rubanée. Au milieu du V^{e} millénaire, s'ajoute à cette occupation l'aménagement d'un grand tertre funéraire typologiquement voisin des monuments de type Passy. La fouille préventive de « Lazzaro 3 » à Saline (Calvados) a livré un grand nombre de fosses de la culture de Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain, dont les multiples découvertes dans la Plaine de Caen amènent à s'interroger sur une rapide colonisation agricole aboutissant à des densités de population remarquables. Il en est de même sur les sites d'Alizay (Eure), de Rosel, Ouistreham, Bretteville-sur-Odon, Saline ou Giberville (Calvados). Quant au funéraire, la reconnaissance de l'extension septentrionale de la gigantesque nécropole de Rots est un acquis important. La découverte exceptionnelle à Porte-Joie (Eure), en 2020, d'un monument funéraire associé à une possible aire sacrée et une zone d'habitat correspondant à la culture Cerny, laisse entrevoir d'importants résultats lors de l'étude post-fouille.



Porte-Joie (Eure), monument funéraire néolithique, fouille 2020-2021 (cliché Inrap).

L'âge du Bronze (axe 5)

Cette période est certainement celle qui a connu les progrès les plus notables, notamment sur le plan de la connaissance du fait funéraire. Sur le même site de « Lazzaro 3 » à Saline, de grandes nécropoles à enclos circulaires ont été fouillées, documentant un phénomène plutôt

rare dans la région. Ces données sont complétées par de nouveaux ensembles funéraires tels que ceux de Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Maritime). De nouvelles données permettent également une meilleure connaissance des structures fossoyées. Le site de Ouistreham livre notamment des structures significatives de l'âge du Bronze en contexte littoral, dont des récipients de production de sel parmi les plus anciens jusqu'à présent étudiés. La fouille de Mondeville a aussi permis d'étudier un exceptionnel enclos de la fin de l'âge du Bronze.

L'âge du Fer (axe 5)

Le deuxième âge des métaux est traditionnellement la période la mieux représentée dans l'archéologie préventive régionale. Les fouilles montrent une diversité de contextes, qui enrichit notre perception de la hiérarchie des sites dans l'organisation territoriale, ainsi à Cambes-en-Plaine, Creully et Soliers (Calvados), où des espaces occupés sur des surfaces importantes dépassent l'image de fermes et s'apparentent à des agglomérations. Les problématiques portent également sur l'insertion des installations agricoles et des habitats dans un maillage territorial plus vaste, analysé généralement à l'échelle de plusieurs communes : ce fut le cas notamment pour les opérations d'Escoville « Le Domaine du Parc », de Blainville « ZAC Terre d'Avenir », de Merville-Franceville « Les Hauts du Colombier », de Grentheville « route de Soliers », de Cairon-Rosel « rue de Rots », de Bretteville-sur-Odon, d'Ifs « centre de détention », de Maltot, de Monceaux-en-Bessin, de Ver-sur-Mer (Calvados), de Val-de-Reuil « La Voie de l'Orée, Le Suret », de Heudebouville « Ecoparc 3 », d'Alizay (Eure) et de Saint-Romain-de-Colbosc (Seine-Maritime).

Antiquité (axes 9 et 10)

La période a été marquée par plusieurs fouilles qui se distinguent : les agglomérations secondaires ont bénéficié d'interventions à Portbail (Manche) où un établissement thermal d'envergure a été fouillé, sans doute des thermes publics, ainsi qu'à Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), où la périphérie de la ville d'Uggade a été explorée. Cette fouille a compris une nécropole et des installations tardives. Plusieurs mètres de stratigraphie ont été étudiés au cœur du chef-lieu de cité Vieux-*Aregenua* (Calvados), non loin du forum. En milieu rural, une villa reconnue sur 11 ha à Vire-Normandie (Calvados), dans un secteur géographique très peu documenté, a livré des bains, dont un bassin circulaire exceptionnellement bien conservé ; à Petit-Caux (Seine-Maritime), un grand établissement rural à vocation spécialisée est identifié, tourné vers la transformation des ressources de la mer ; à noter également, à Moult-Chicheboville, la mise au jour de vastes aménagements agraires antiques, probablement en lien avec une activité d'élevage.



Vire (Calvados), grand bassin circulaire antique, fouille 2018 (cliché Inrap).



Petit-Caux (Seine Maritime), site antique, fouille 2018-2019 (documents Inrap).

Moyen Âge et époque moderne (axes 8, 9, 10 et 11)

En zone rurale (axe 10), la détection de sites datant du haut Moyen Âge s'améliore et le service a parfois pris des risques en proposant des fouilles à partir d'éléments ténus repérés en diagnostic. Les résultats sont très encourageants, le site carolingien de Criquetôt-sur-Ouville (Seine-Maritime) en témoigne. Quelques sites se différencient, dont celui de Val-de-Reuil « route des Lacs » (Eure) qui a livré de nombreuses structures de combustion et la fouille de Balleroy-sur-Drôme (Calvados), qui a permis d'étudier une rare production métallurgique datant des VII^{e}-X^{e} s.

L'activité a surtout été soutenue dans le cadre de la requalification des centres-villes (axe 9), générant de multiples interventions riches en résultats pour le Moyen Âge et l'époque moderne : Rouen, Harfleur (Seine-Maritime), Caen, Lisieux (Calvados), Vernon, Évreux (Eure), Alençon, Argentan (Orne), Avranches, Cherbourg (Manche). La fouille de Harfleur se distingue, s'agissant d'une grande surface (2 400 m^{2}) livrant des habitats datant des XIII^{e}-XV^{e} s., bordés d'un tronçon bien conservé de son rempart.

Dans le cadre de projets de valorisation, les édifices fortifiés et les abbayes normandes font l'objet de toutes les attentions (*supra*), étudiés partiellement dans le cadre de prescriptions préventives : abbayes d'Ardenne, de Saint-Sever (Calvados), de Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime), du Bec-Hellouin (Eure) (axe 8) ; châteaux de Falaise (Calvados) et d'Alençon (Orne) (axe 11). Le cas emblématique reste celui de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, où des fouilles sont régulièrement menées, notamment celles liées au renouvellement du réseau de voiries dans le village du Mont.





Rouen (Seine-Maritime) : à gauche fouilles rue Blaise-Pascal 2019-2020, manufacture de faïence du XVIII^{e} s. (cliché Inrap) ; à droite fouille préventive au pied de la cathédrale (cliché Nicola Coulthard).

Période contemporaine (axe 14)
Spécificité régionale, des prescriptions sont régulièrement édictées sur des sites de la Seconde Guerre mondiale : Bretteville-sur-Odon, Blainville-sur-Orne, Longues-sur-Mer... Au-delà du recueil d'informations souvent complémentaires à celles disponibles par les canaux classiques (archives écrites et discours officiels), ces opérations permettent d'acquérir une expérience et une méthodologie tant pour la fouille qu'en matière de gestion des mobiliers. Le patrimoine industriel a également fait l'objet de prescriptions, en particulier plusieurs opérations portant sur une faïencerie du XVIII^{e} s. à Rouen. En parallèle, l'exploration partielle de plusieurs « heurts » à Rouen permet d'éclairer la vie quotidienne et les systèmes de gestion de déchets. Pour terminer, il faut évoquer plusieurs opérations en milieu humide ayant livré des vestiges organiques remarquables : Vimont (Calvados), cuirs, nasse à poisson et bois datés de la fin XV^{e} s. à Évreux (Eure) et une passerelle en bois moderne à Aumale (Seine-Maritime).

La gestion des données archéologiques

Les biens archéologiques mobiliers (BAM)
La mise en place d'un schéma régional de CCE constitue une priorité depuis 2017. Si un grand dépôt à Canteleu permet de conserver les BAM issus des fouilles de la Seine-Maritime et pour une partie de l'Eure et si un CCE à Alençon accueille les BAM de l'Orne, les dépôts du Calvados et de la Manche sont aujourd'hui pleins. Par ailleurs, les collectivités ayant mis à disposition les bâtiments actuellement dédiés souhaitent les récupérer. Les opérateurs ayant conservé du mobilier dans leurs locaux « faute de mieux » n'ont plus du tout de place et le SRA sera contraint, en 2021, de stocker temporairement les BAM issus des départements du Calvados et de la Manche à Canteleu (Seine-Maritime). Le besoin de créer un CCE, tête de réseau, dans le Calvados est devenu crucial.

Un bâtiment à Caen, dit « Vanier », éminemment adapté (localisation, volumes, accessibilité), a été rapidement trouvé grâce à une proposition de la direction de l'immobilier de l'État. De longues négociations ont ensuite eu lieu pour mettre en place un partenariat cohérent, aboutissant en 2020 à la signature, par le préfet de région, le Conseil régional et la Fabrique des patrimoines (EPCI), d'une convention cadre définissant les missions et engagements de chacun. Cette convention constitue la pierre angulaire d'un partenariat ambitieux plaçant le futur CCE au cœur d'un pôle patrimonial innovant. La fin de l'année a vu la signature d'une convention d'utilisation du bâtiment Vanier, destiné à accueillir le CCE, tête de réseau régional. Depuis lors, un travail a été engagé avec l'OPPIC pour la transformation de ce bâtiment.

Afin de préparer les nécessaires chantiers des collections dans les nombreux lieux où les BAM relevant de la responsabilité de l'État sont actuellement conservés, un marché public pour une prestation pluriannuelle a été lancé en fin d'année 2020. On note également l'extension du protocole de conditionnement en vigueur en Normandie occidentale à la Normandie orientale, en 2019. L'année suivante a vu la mise en place d'un protocole de tri pour le mobilier issu des sites de la Seconde Guerre mondiale.

Documentation
Depuis 2019, la totalité des rapports d'opération archéologique a été numérisée. Les diapositives sont en cours d'indexation avant numérisation. Il manque maintenant un portail de consultation pour les archives scientifiques et iconographiques pour l'ensemble des services du patrimoine.

La valorisation

L'édition d'ouvrages, l'organisation de colloques comme la tenue de conférences ou d'animations autour de l'archéologie, font partie intégrante de nos missions. L'aide accordée est financière, mais aussi intellectuelle (soutien scientifique, y compris de petites expositions, de textes de panneaux ou de livrets). La forme des actions se diversifie cependant, les aides pour la diffusion scientifique sont désormais pour partie fléchées aux abonnements de sites web ou permettent de recruter des informaticiens pour la mise en ligne de bases de données. Les actions de vulgarisation s'ouvrent à l'édition de B.D. et le tournage de films. Trois films de Court-Jus productions ont été réalisés grâce aux cofinancements et collaborations intellectuelles : « Le refuge oublié », sur les carrières de Fleury-sur-Orne occupées en 1944 (Calvados), sorti en 2019, « Briga, la ville oubliée » sur la ville antique d'Eu-Briga (Seine-Maritime), sorti en 2020, et un film sur le site paléolithique du Rozel, encore en production.

Publications

En actions propres, le SRA gère la publication des *Bilans scientifiques régionaux* et les actes des Journées archéologiques régionales. Depuis la fusion, le SRA a réussi à mettre à jour les éditions du BSR, les périodes de confinement liées à la pandémie permettant un travail supplémentaire sur les publications. Le service suit avec assiduité la préparation des publications des tiers et intervient souvent auprès des auteurs pour aider à débloquer des situations difficiles, telles la reprise de données anciennes, des désaccords entre co-auteurs, des baisses de motivation, des doutes…

Les principales publications soutenues ont été :

- 2018 : Carré F., Hincker V., Chapelain de Seréville-Niel C. (dir.), Rencontre autour des enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains, *Actes de la 7e rencontre du Gaaf (3-4 avril 2015, Caen)*, Reugny, Gaaf, 2018, 240 p. (Publication du Gaaf n°7) ;
- 2020 : Henigfeld Y., Husi Ph., Ravoire F. (dir.), L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne : fabriquer, échanger, consommer et recycler, *Actes du XIe congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine (Bayeux, 28-30 mai 2015)*, Publications du CRAHM, Presses universitaires de Caen, 455 p. ;
- 2020 : Besnard-Vauterin C.-C.(dir.), *Évolution d'un terroir au cours de la protohistoire, les fouilles préventives de Ifs « ZAC Object'Ifs Sud » 2008, Calvados*, Presses universitaires de Rennes, 374 p. (collection Archéologie et culture).

Colloques/Tables rondes

Outre la tenue des Journées archéologiques régionales (sauf en 2020), le service régional de l'archéologie a soutenu plusieurs importants colloques scientifiques :

- colloque « Fouille, étude et inventaire : les grands ensembles mobiliers en archéologie préventive », tenu les 22-23 mars 2018, université de Caen ;
- colloque « Far West. La Normandie antique et les marges nord-ouest de l'Empire romain (Ier s. av J.-C./VIe s. ap. J.-C.) », tenu à Caen du 24 au 26 octobre 2018 (un bilan des recherches sur l'Antiquité en Normandie depuis huit ans, achevant ainsi un PCR) ;
- les journées « ICERAMM » consacrées aux études de céramique médiévale, tenues à Rouen les 22 et 23 novembre 2018 ;

- colloque international anniversaire de l'APRAB « Bronze 20 ans de recherche », tenu du 19 au 22 juin 2019 à Bayeux ;
- les rencontres nationales de Frantiq, en collaboration avec l'université de Caen et le service archéologique départemental du Calvados, février 2019.

Expositions

Nonobstant l'aide de commissariat pour des expositions comme « 20 ans de prospections archéologiques autour de Carrouges » (Géoparc Normandie-Maine, Orne, 2020), de nombreux prêts de collections pour des expositions comme « Bronzorama – Regard sur l'âge du Bronze », Jublains 2019, et l'accompagnement de nombreuses présentations faites en local par des opérateurs, on souligne l'exposition ambitieuse réalisée par le SRA en collaboration avec le musée des antiquités de Rouen, « *Briga*, une ville romaine se révèle ». Cette exposition, relatant 15 ans de fouilles sous l'égide d'Étienne Mantel, archéologue du SRA, installée dès 2020 puis reportée plusieurs fois, a enfin ouvert ses portes en mai 2021, après un an de confinement.

Accompagnement de projets de mise en valeur

Le SRA intervient à différents niveaux pour la valorisation du patrimoine. Le travail engagé avec la CRMH dans le cadre de travaux sur Monuments Historiques a déjà été évoqué ; il faut souligner son importance ainsi que l'étroite collaboration avec les UDAP. Lorsque les projets concernent la Préhistoire, un agent du SRA en devient le référent principal, ce qui est le cas pour la restauration du tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados) dont la consolidation est en cours. L'ouverture de ce site avec une offre de visites commentées lors des Journées du patrimoine en 2019 a eu un grand succès.

Dans le cadre d'une politique de valorisation du patrimoine antique en Normandie soutenue par la Drac de Normandie, et plus spécifiquement dans le cadre du projet « *Juliobona*, la cité antique sur la Seine », 2019 a vu la concrétisation d'un projet de récolement des informations historiques et archéologiques à Lillebonne (Seine-Maritime). Des informations de diverses sources ont été intégrées dans un système d'informations géographiques, afin de constituer un socle pour la définition d'axes de recherche, une ressource pour la mise en valeur patrimoniale et un outil pour le développement urbanistique de la ville et son territoire. Une concertation agglomération-SRA-Inspection a abouti en 2020 à la constitution d'un comité scientifique, et 2021 verra d'un côté le déploiement des premiers axes de recherche et de l'autre les premiers sondages dans des secteurs anciennement fouillés, afin d'évaluer le potentiel pour une mise en valeur immobilière. Le service apporte ses conseils dans le cadre de projets portés par des communes (espace funéraire néolithique à Ifs, Calvados), des EPCI (valorisation de châteaux, Val-de-Vie, Calvados) et des associations (châteaux de Bellencombre et Torcy-le-Grand, Seine-Maritime).

Perspectives 2021-2024

Les deux thématiques fortes à prioriser sont les dossiers liés au rétablissement des cours d'eau (RCE), ainsi que le recul du trait de côte. Ces deux enjeux sont déjà traités par le service, mais plutôt au cas par cas. Le travail préventif sur le littoral, en particulier, doit être systématisé à partir d'un inventaire complet portant sur les trois départements littoraux. Les objectifs quadriennaux pour le fonctionnement du service viseront à fluidifier et rendre plus rigoureuses les chaînes d'enregistrement et de conservation post-fouille : ont été identifiées des carences importantes en archivage et en gestion des BAM. Un programme pluriannuel d'archivage sera implémenté et la mise en place du schéma de CCE régional, avec la structure « tête de pont »

de Caen, sera poursuivie. Le service verra aussi les départs en retraite de 3 à 4 agents ; chaque poste fera l'objet d'un examen au regard des besoins du service, dans le contexte de l'évolution des pratiques et de l'élargissement des missions.

Politiques de la recherche archéologique dans les Pays de la Loire : bilan et perspectives

Par Isabelle BOLLARD-RAINEAU
Conservatrice régionale de l'archéologie

Présentation générale de la région

Les Pays de la Loire sont une région de 32 082 km² bordée à l'ouest par l'océan atlantique et dont la façade littorale s'étend sur 340 km. Elle se compose de 5 départements (Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne) et est traversée d'est en ouest par la Loire. Cette aire administrative regroupe des territoires très différents d'un point de vue historique, géographique mais aussi démographique et d'aménagement. La région représente près de 6 % du territoire métropolitain, la métropole de Nantes, préfecture de région, compte 656 275 habitants soit 17 % de la population régionale en 2020. La population de Loire-Atlantique augmente à un rythme élevé : plus de 1,1 % de croissance démographique entre 2013 et 2018, soit 16 700 habitants supplémentaires par an. La croissance de la population en Loire-Atlantique est trois fois supérieure à celle de la France.

Les acteurs de l'archéologie et le fonctionnement du service

L'Inrap possède quatre centres de recherche archéologique à raison d'un par département (excepté la Mayenne). Les services de collectivité sont bien répartis dans les Pays de la Loire, seule la Sarthe ne bénéficie pas de service archéologique habilité : 4 services départementaux, 1 municipal et 1 métropolitain sont agréés/habilités. Ils emploient 28 permanents et une trentaine de CDD de façon régulière, dont le nombre augmente temporairement en fonction de l'activité. Les services de collectivités territoriales ont assuré autour de 20 % des diagnostics sur les Pays de la Loire entre 2017 et 2020 contre 15 % entre 2013 et 2016.

Si l'activité en archéologie préventive reste largement dominée par l'Inrap et les services de collectivités territoriales, plusieurs opérateurs privés exercent dans les Pays de la Loire. Cinq d'entre eux sont intervenus dans la région et plus régulièrement Archeodunum et Éveha qui ont 25 % des autorisations de fouille, malgré une baisse en 2020.

Les trois universités généralistes de la région dispensent un enseignement comprenant de l'archéologie. Cependant, seule l'université de Nantes propose une formation spécifique. Les universitaires sont impliqués dans les activités de terrain à l'échelle régionale : quatre d'entre eux portent la direction de PCR, deux sont porteurs d'une autorisation de fouille programmée, de nombreux universitaires interviennent également au niveau des études. Le CNRS est surtout représenté par des spécialistes qui participent à des problématiques spécifiques liées au mégalithisme et à la castellologie principalement. Il y a également un chercheur qui a consacré une part significative de son activité à la réalisation de fouilles dans la région au cours de cette période (Roc-en-Pail, Chalonnes-sur-Loire, site de référence pour le Paléolithique moyen du Centre-Ouest de la France).

Les universités jouent aussi un rôle important au travers des UMR. En matière d'archéologie, il n'y en a qu'une seule dans les Pays de la Loire : l'UMR 6566 rattachée au campus de Rennes et soutenue par le ministère de la culture.

Enfin, le SRA compte en 2021 une équipe de 15,5 agents (équivalent 13,5 ETP), 6 sont inscrits dans une UMR dont 3 régionales. Les années 2017-2020 ont été marquées par la succession

de trois conservateurs régionaux de l'archéologie (fin 2017 à mi-2020) et la baisse du nombre d'agents de 17 en 2017 à 14 en 2020. L'organigramme du service est relativement bien doté concernant le personnel scientifique avec 6 conservateurs et 4 ingénieurs d'étude notamment. Toutefois, les compétences scientifiques sur toutes les périodes ne sont pas représentées.

L'année 2020 a également été marquée par les complications multiples liées à la crise sanitaire et à la carence d'un secrétariat, les départs et l'arrivée de collègues, des arrêts maladie, des accidents du travail, ce qui a eu pour conséquence une équipe réduite à un équivalent temps plein de 11,5 pour 2020. L'année 2020 a été l'occasion d'un travail étroitement collaboratif au sein de l'équipe afin de mener de front l'ensemble des missions du SRA dans un contexte complexe. L'équipe du SRA connaît ainsi depuis quelques années une profonde transformation dans sa composition et donc dans son fonctionnement.

Pour ce bilan quadriennal, la présentation sera centrée sur la recherche archéologique préventive et programmée et la politique de diffusion et de valorisation ainsi que sur la gestion du mobilier archéologique. Cependant, il ne faut pas négliger les actions diverses menées par le SRA Pays de la Loire qui occupent une part importante du temps de travail : il mène ainsi des actions d'enrichissement de la carte archéologique, de communication et d'accompagnement des diverses opérations de prospection, des actions pénales notamment à l'encontre des utilisateurs de détecteurs de métaux (très nombreux et très actifs dans la région) et des pratiquants de la pêche à l'aimant, des actions de numérisation des fonds documentaires du SRA (rapports, etc.) ainsi que de valorisation vers les publics et d'accompagnement scientifique de bénévoles, d'étudiants et de chercheurs. Plusieurs agents du SRA sont chargés de cours au sein des universités.

La carte archéologique est constituée à la fois de mentions de découvertes anciennes mais aussi des données issues de l'activité de l'archéologie préventive et des prospections diachroniques et thématiques (3239 prospections pédestres, aériennes ou photos interprétations pour 2017-2020). Aujourd'hui la répartition des 17 366 entités archéologiques reflète les zones d'aménagement principales des bassins de population, des axes de communication, des prospections terrestres et aériennes. Ces données ainsi que les ZPPA sont disponibles sur l'atlas du patrimoine qui est régulièrement actualisé.

Archéologie préventive

Diagnostics

L'activité de l'archéologie préventive dans la région des Pays de la Loire est en hausse constante depuis 2014, avec un taux d'accroissement d'opérations compris entre 15 % et 20 %. Seule l'année 2019 a été marquée par une stagnation.

Pour la période 2017-2020, la réception des dossiers d'urbanisme ne cesse d'augmenter, liée à la politique de zonage mais aussi à la forte activité économique et démographique en Loire-Atlantique et du littoral. Le nombre de dossiers traités est passé de 993 à 1904 en quatre ans. Cette augmentation a engendré une hausse proportionnelle et raisonnée du nombre de diagnostics prescrits : 207 à 268 sur 767 ha.

Année	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
2017	331	165	95	97	305
2018	512	175	129	124	389
2019	665	310	121	135	455
2020	699	265	249	167	524

Suivi des dossiers d'urbanisme 2017-2020 en Pays de la Loire. Répartition par département.

Année	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
2017	71	46	16	13	46
2018	121	33	13	20	45
2019	104	37	26	17	54
2020	115	51	29	6	67

Prescriptions de diagnostics 2017-2020 en Pays de la Loire. Répartition par département.

Quelques observations

La politique de zonage menée depuis 2015 a eu pour conséquence une hausse du nombre de saisines. Au regard de l'activité et des capacités du service, la mise en place de nouveaux zonages a été interrompue. La surface moyenne des diagnostics est en diminution, passant de 4 à 3 ha en moyenne. On observe un accroissement de prescriptions de diagnostic sur des petites surfaces. Par rapport à la moyenne régionale, le Maine-et-Loire et la Vendée présentent des surfaces plus importantes alors que la Loire-Atlantique est en dessous de la moyenne. L'augmentation du nombre de diagnostics a provoqué un allongement des délais d'intervention pour la réalisation des diagnostics. Cette période, et notamment depuis 2018, est marquée par une investigation plus forte sur le territoire de la Mayenne.

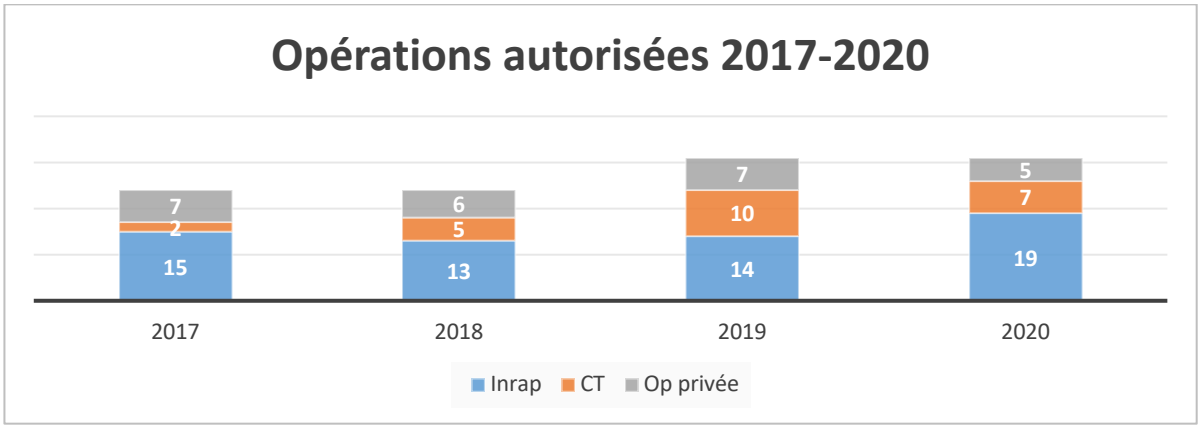
L'augmentation des saisies est loin d'être sans conséquence. Du point de vue du fonctionnement du service, les équipes sont désormais saturées et l'activité du préventif prend la quasi-totalité de son temps de travail, que ce soit pour les administratifs ou les scientifiques. Du point de vue de l'activité, l'Inrap ne peut absorber cette hausse, l'opérateur maintient son nombre d'opérations de diagnostic autour de 130, ce qui crée un délai d'intervention important, soit autour de 12 mois pour la Loire-Atlantique et la Vendée. Ce délai qui autrefois était épisodique est désormais permanent. Cette situation crée des frictions avec les aménageurs notamment pour les particuliers qui construisent pour eux-mêmes. Par ailleurs, cette activité à flux tendu et parfois crispée avec les aménageurs épuise les équipes qui enchaînent les opérations, tant celle de l'opérateur historique que celle du SRA.

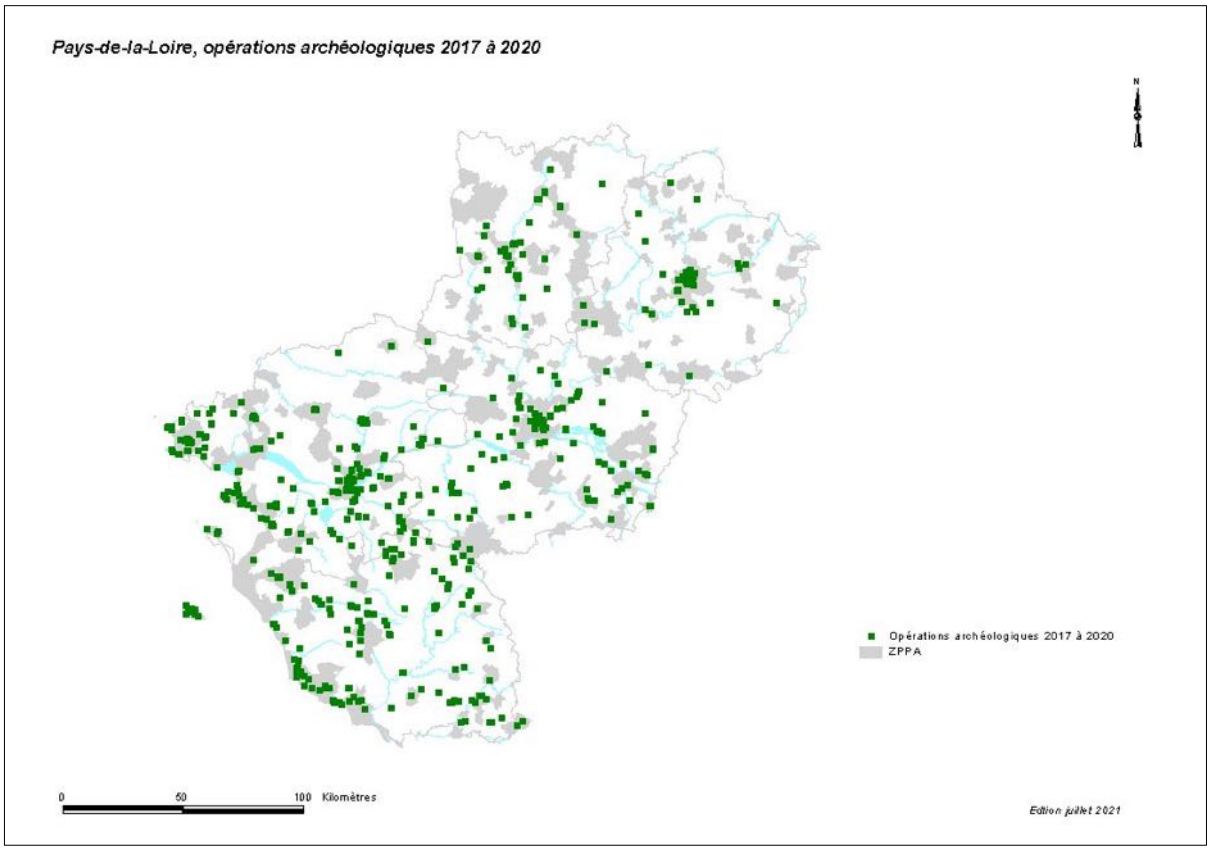
Côté méthodologie d'intervention, cette quadriennale est marquée par la mise en place des diagnostics « tests » sur la Loire : après une première étude documentaire, la stratégie adoptée et validée par le SRA a été de mener des prospections géoradar couplées à une approche traditionnelle. Ces approches conjointes donnent de bons résultats et permettent en un temps contraint de diagnostiquer de grandes surfaces. Plus généralement, la prospection géophysique a été développée dans les contextes humides (projet VNF) et bâti (notamment sur Angers, quartiers cathédrale et château).

Fouille

Un peu plus d'un quart des diagnostics réalisés donne lieu à une prescription de fouille. On note une stabilité du nombre de fouilles prescrites entre 2018 et 2020, au nombre de 43. Entre

27 et 29 fouilles ont été réalisées par an. L'Inrap a su s'adapter à l'évolution des prescriptions de fouille et s'est doté de compétences répondant aux cahiers des charges scientifiques (augmentation de l'étude de monuments médiévaux, modernes et contemporains, étude de bâti et fouille sédimentaire, intervention en cœur de ville, micro-géomorphologie). Ainsi, il répond quasi-systématiquement à l'ensemble des prescriptions de fouille émises. La moitié voire plus des opérations est réalisée par l'Inrap, un quart par les opérateurs privés et de manière plus variable entre 10 et 30 % par les collectivités territoriales. Fin 2020, ce sont 9 opérateurs qui sont susceptibles de procéder aux fouilles préventives dans les Pays de la Loire (Inrap, 6 collectivités territoriales, 2-3 opérateurs privés).





Quelques observations

Si l'on doit mettre en exergue quelques nouveautés significatives de cette quadriennale d'un point de vue méthodologique, peut-être faut-il s'attarder sur les résultats issus d'une collaboration avec la CRMH et les UDAP, d'une part, et l'archéologie littorale d'autre part :

- les études archéologiques préalables sur des monuments historiques sont régulièrement réalisées en amont des projets de restauration pour aider aux décisions des architectes, de la CRMH et du SRA. Ceci est possible grâce à la collaboration entre services qui est étroite, régulière (CST MH mensuel) et constructive. Le dynamisme de cette politique de prescription en lien avec celle de la CRMH donne des résultats : à la fois sur la planification des opérations et les relations entre les différents acteurs et sur l'enrichissement des connaissances. On peut citer les interventions sur l'abbaye de Fontevraud et le château d'Angers par exemple. Ce dynamisme a une incidence sur le développement de la recherche archéologique programmée comme sur l'abbaye de Maillezais ;
- la surveillance archéologique sur le littoral a donné des résultats prometteurs. Grâce à la collaboration entre le Drassm, la Dreal, les collectivités et le SRA, les résultats sur l'archéologie du littoral jusque-là peu investigué progressent depuis 2016 avec notamment la mise au jour d'occupations du Néolithique et protohistorique (Noirmoutier, Luzeronde ; île Dumet). Ce dynamisme a une incidence sur le développement de la recherche archéologique programmée comme sur Longueville (85).

Notons également que l'archéologie urbaine de centre-bourg occupe une place particulière dans les interventions ces dernières années. La politique de revitalisation des centre-bourgs engendre des projets de réfection des places centrales, de réhabilitation d'îlots entiers ou de réseaux. Malgré quelques difficultés de saisine de ce type de dossier, plusieurs opérations de diagnostic et de fouille ont été réalisées permettant de documenter et d'enrichir des espaces géographiques pour lesquels les éléments de connaissance portés à la carte archéologique nationale étaient ténus. On peut citer l'intervention à Sucé-sur-Erdre (44) ou encore celle de Longueville (85). Plusieurs projets vont voir le jour ces prochaines années.

Sans reprendre l'analyse chronologique réalisée par les experts de la CTRA, notons toutefois par grandes périodes les points suivants :

- malheureusement les occupations pour les périodes du Paléolithique et du Mésolithique restent rares ;
- plusieurs opérations de fouilles préventives ont concerné la période néolithique avec la mise au jour d'enclos et de vestiges d'habitat (Le Pallet, Guérande…) ;
- concernant l'âge du Bronze, afin d'améliorer nos connaissances, l'ensemble des vestiges attribués à cette période est systématiquement renseigné dans la carte archéologique. Notons la fouille de l'atelier de moules de Givrand ;
- les occupations de l'âge du Fer qui ont été fouillées datent principalement du second âge du Fer. Une journée thématique lors des JAR 2019 a été consacrée à cette période afin de réaliser un bilan et de dégager des axes et une méthodologie de recherche pour mieux appréhender les sites du premier âge du Fer et ses marges. Parmi les découvertes majeures, on peut signaler la fouille d'Allonnes en Maine-et-Loire. Il s'agit d'une agglomération gauloise associée à son sanctuaire que l'on a pu étudier sur

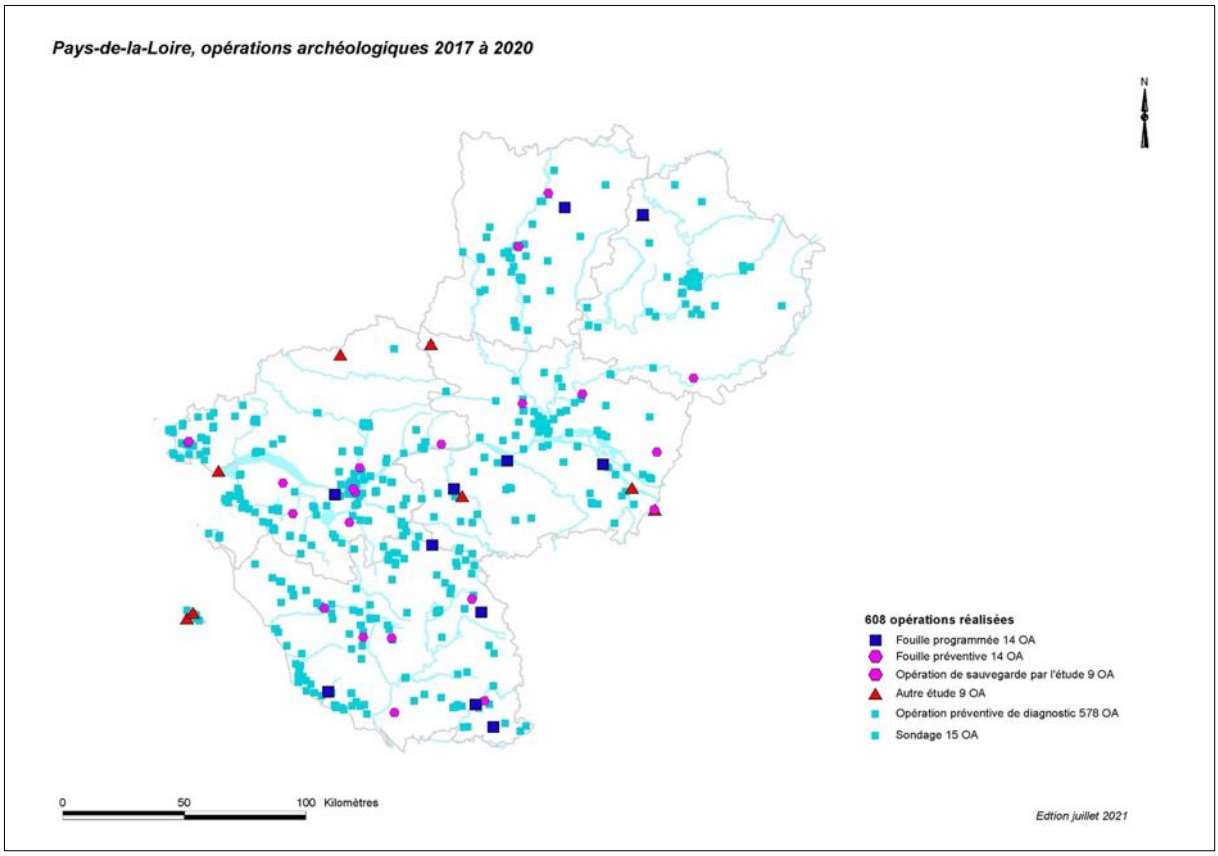
1,5 ha. Celle-ci a fait l'objet d'une fouille exécutée par l'État étant donné le caractère exceptionnel de ce site (site d'un intérêt au niveau de l'Europe celtique). Notons également les sites de Boufféré, Le Poiré-sur-Velluire (85) ou encore Vallet (44) ; citons enfin le site de Vieille-Vigne (44) qui est un rare témoignage en Europe de l'Ouest d'une architecture monumentale d'époque celtique ;

- pour l'Antiquité, le bilan régional réalisé en 2018 est en cours de publication. Cette journée thématique organisée par le SRA a permis de réaliser un bilan des recherches et de dégager des nouvelles problématiques. Citons les opérations suivantes qui ont enrichi nos connaissances : la fouille de Rezé (aménagement de berges lié à la Loire), Le Mans et la mise au jour d'une partie de l'enceinte romaine ou encore Chaumes-en-Retz et la fouille d'une portion de l'aqueduc ;
- concernant les opérations du haut Moyen Âge notons celle de Doué-la-Fontaine (ZAC du Fief Limousin) qui a livré une occupation mérovingienne avec notamment des sépultures, des constructions sur solins et un riche mobilier ;
- le second Moyen Âge est très représenté durant cette quadriennale. Une journée thématique autour de la genèse des bourgs a été organisée par le SRA en 2020 (reportée en 2021). Notons la fouille d'un hameau à Vritz ou encore la fouille de Mellinet qui a permis l'étude d'un quartier de Nantes durant une longue période du Moyen Âge à l'époque contemporaine ;
- l'archéologie des temps contemporains est de plus en plus abordée dans les Pays de la Loire. Notons la fouille de l'hôpital militaire de Savenay (44).

La recherche programmée

Le SRA des Pays de la Loire dénombre en moyenne 25 dossiers programmés par an entre 2017 et 2020, répartis sur l'ensemble des départements. Les porteurs de projet sont des chercheurs issus des collectivités, du CNRS, du SRA, des universités régionales ou interrégionales, de l'Inrap et d'opérateurs privés. On observe une baisse des demandes et un changement de leur nature : le nombre de demandes de fouille programmée diminue au profit des demandes d'aide à la publication et d'aide à l'édition. La Région et les départements de la Mayenne et de la Sarthe participent financièrement au soutien de cette recherche ; les départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire soutiennent quant à eux leurs propres opérations.

La politique du service n'a pas été d'imposer des thématiques mais plutôt d'accompagner les initiatives des chercheurs. Malgré le potentiel archéologique de la région, les problématiques scientifiques déjà pointées et la qualité des chercheurs présents, nous déplorons la diminution et le nombre restreint de recherches programmées de terrain. Cela fera l'objet d'une attention particulière durant les prochaines années. Toutefois des PCR de qualité ont émergé, qui témoignent de travaux collectifs et d'une certaine cohésion au sein de la communauté scientifique quelles que soient les institutions, et d'autres vont se mettre en place en 2021. On peut ainsi espérer que leur dynamique suscite des opérations de terrain. Le SRA a continué à soutenir des prospections-inventaires et thématiques, qu'elles soient pédestres ou aériennes. Les résultats viennent nourrir l'inventaire fondamental de la carte archéologique et également la politique de zonage et de prescription d'archéologie préventive.



L'analyse des quatre années écoulées donne lieu aux observations suivantes

On note une baisse des demandes de fouilles programmées, des opérations qui se terminent ou sont en phase de finalisation (Chalonnes-sur-Loire, site de Roc en Paille, Bouguenais, Choffaux) et on observe un renouvellement timide d'opérations de fouilles programmées. La nature des opérations a évolué avec une augmentation des opérations non intrusives (géophysique et archéologie du bâti avec photogrammétrie). Les fouilles programmées pouvant accueillir des bénévoles se font rare ce qui pose des questions sur la formation de la génération future. Le montage des dossiers évolue également vers des commandes de fouille programmée par les collectivités territoriales.

Concernant les axes de recherche, cinq thématiques ont été initiées et devront se confirmer ces prochaines années :

- l'archéologie des milieux humides et des sites littoraux menacés d'érosion, la problématique des ports et la publication de Rezé devront être au cœur du prochain quadriennal notamment. Une intervention à Longueville sur un site protohistorique verra le jour en 2021 ;
- l'archéologie urbaine a été active durant ce quadriennal avec les deux PCR portant sur les enceintes du Mans et d'Angers, la mise en place du SIG sur Guérande, la poursuite des études sur Rezé et la fouille de Jublains. Une émulation se crée autour de l'archéologie des villes et notamment de la perception du monde urbain durant l'Antiquité tardive dans les Pays de la Loire. Ces projets s'accompagnent de la mise en place d'un système de SIG commun ;
- la période médiévale est riche en résultats, notamment sur les axes de recherche suivants : la castellologie et les fortifications militaires si l'on prend en compte

également les résultats du préventif qui complètent ceux du programmé. Cet axe de recherche très présent est absent de la programmation nationale du CNRA ;

- les PCR portant sur les ateliers de potiers médiévaux et modernes et sur la céramique antique renouvellent nos connaissances ;
- l'archéologie des conflits s'est développée dans la région que ce soit en archéologie préventive comme programmée avec des études d'inventaire. Cette nouvelle dynamique devra dans les prochaines années déboucher sur une opération de terrain ou un PCR.

CCE et gestion des données archéologiques scientifiques

Biens archéologiques mobiliers (BAM)

Le SRA continue de travailler sur la mise en place de son schéma régional des CCE et sur les chantiers des collections. Plusieurs sont menés de front en collaboration avec les collectivités territoriales ou l'Inrap. Depuis 2017, la région Pays de la Loire a été choisie dans le cadre de l'expérimentation de la gestion du mobilier par l'Inrap. Le département de la Sarthe a été retenu pour cette expérimentation.

Ces chantiers, au-delà de leur objectif premier qui est de connaitre, de conserver et de gérer les BAM présents dans les CCE, permettent aussi de lancer ou relancer des projets d'étude et de publication en souffrance :

- en Loire-Atlantique, la Drac a initié en 2018 avec Nantes Métropole un chantier des collections des biens archéologiques mobiliers issus des opérations anciennes conduites à Rezé. En 2019 et 2020, ce chantier s'est poursuivi. L'objectif final est, d'une part, la remise du mobilier, de la documentation scientifique et des rapports des opérations de Rezé au SRA et, d'autre part, de réaliser une synthèse du site antique et médiéval de Rezé dans les années 2023-2025. Ce chantier a permis d'organiser une journée d'étude sur la conservation et la valorisation des bois gorgés d'eau ;
- le chantier des collections sur le Maine-et-Loire a été initié en 2019 et confié au conseil départemental, sous le contrôle scientifique et technique du SRA et l'intervention de la conservatrice-restauratrice-préventrice. L'opération conséquente de la clinique Saint-Louis à Angers fait partie de ce chantier des collections et a permis la reprise de certaines études afin d'aboutir à la publication, tant attendue, du *mithraeum* d'Angers pour 2022-2023 ;
- en Sarthe, l'année 2019 a été marquée par le redémarrage du projet d'un CCE en gestion partagée avec l'Inrap (site de Paixhans). Il s'agit d'un projet de CCE régional qui associe également la conservation régionale des monuments historiques afin de créer un pôle de conservation en Sarthe. Une étude de faisabilité est en cours.

Documentation scientifique et base de données

Au cours des années 2017-2020, le déploiement de l'application Ishtar a été mis en œuvre et développé pour la gestion des BAM pour les départements de la Sarthe, de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. Elle sera également utilisée pour la diffusion des rapports dont la numérisation a été réalisée depuis 2018.

Les chantiers des collections sont réalisés au moyen de l'application en ligne Ishtar. Concernant la gestion et la diffusion des données archéologiques, le SRA souhaite la mise en ligne des mobiliers et des rapports sur cette même base. Pour ce faire, un plan de numérisation

de l'ensemble des rapports a été financé. Par ailleurs, les opérations archéologiques sont accessibles et à jour sur l'atlas des patrimoines.

La Drac affiche une volonté de faire connaitre le patrimoine archéologique via son site internet. Des fiches d'actualité sur les opérations archéologiques significatives sont publiées régulièrement. Enfin, à l'occasion de travaux de réaménagement au laboratoire du SRA, un chantier des collections portant sur la documentation scientifique a été amorcé.

Projet de recherche

Le SRA fait partie du comité scientifique du projet international dirigé par Arc'Antique « Procraft » portant sur l'étude de la conservation des objets issus de la Seconde Guerre mondiale.

Les priorités pour 2021 sont les suivantes :

- étude de faisabilité - programmation du CCE de la Sarthe ;
- étude d'opportunité pour la création d'un CCE en Vendée ;
- poursuite ou engagement des chantiers des collections de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire et de la Sarthe ;
- mise en ligne des données scientifiques (BAM et rapports) ;
- réorganisation des espaces au laboratoire et dans le dépôt du patrimoine ;
- travail sur le protocole de gestion du mobilier ;
- animation du réseau des gestionnaires de mobiliers.

Valorisation des sites et transmission des savoirs

Dans ses missions de valorisation et de diffusion des connaissances, le SRA est à la fois acteur, collaborateur et vient en soutien des partenaires. Le SRA intervient, en particulier lors des Journées européennes de l'archéologie en juin, des Journées européennes du patrimoine en septembre et organise en mars les Journées archéologiques régionales. Le SRA soutient financièrement et scientifiquement les différentes actions de valorisation et de diffusion des connaissances de l'archéologie en région. Il participe aux séminaires archéologiques de l'Ouest organisés par l'UMR et fait partie depuis 2019 du comité de la *Revue archéologique de l'ouest*.

Expositions temporaires et musées

Le SRA exerce son contrôle scientifique sur les nouveaux projets muséaux ; en lien avec le conseiller pour les musées, il a émis un avis sur les PSC de l'Historial de la Vendée et du musée Dobrée. Il participe également au comité scientifique pour la nouvelle muséographie du musée départemental de Jublains. En lien avec les musées, le SRA a collaboré aux dépôts d'objets.

Le SRA a participé par les prêts d'objets ou par des contributions scientifiques aux expositions temporaires d'archéologie portées par les collectivités. C'est le cas notamment pour le musée de Jublains (Bronzorama en 2018), le musée Carré Plantagenêt du Mans (Enceinte du Mans pour 2022), le Chronographe de Rezé (Terra Incognita en 2017, Ave Bande dessinée en 2018, Prenez soin de vous en 2019) ou encore l'Historial de la Vendée (Gaulois et Romains en Vendée pour 2021). Le SRA a également prêté des objets pour l'exposition itinérante Veni vidi Ludique à Lyon, Jublains et Vieux-la-Romaine.

Le contrôle scientifique des expositions ou des projets de médiation ne sont pas toujours compris et accepté facilement mais l'on note, grâce à des contacts plus réguliers, une amélioration et une adhésion à cette pratique.

Colloques et tables rondes

Le SRA a soutenu financièrement quatre colloques entre 2017 et 2020 dont un séminaire archéologique de l'Ouest. Nantes a accueilli en 2019 le colloque de l'AFAM qui a contribué à diffuser de nombreuses communications sur des problématiques régionales. Les résultats des PCR sur Angers et Le Mans ont pu ainsi être rapidement présentés à la communauté scientifique. La Roche-sur-Yon a accueilli le Colloque international des mégalithes dans le monde, subventionné par le SRA.

Le SRA maintient sa politique de diffusion des connaissances notamment à travers les Journées archéologiques régionales. La deuxième journée thématique permet de faire un état des lieux de la recherche en région et fournit au SRA des pistes de réflexion sur les axes de recherche à développer. Le bilan sur l'Antiquité qui a eu lieu en 2018 est en cours de publication sur *AdlFI Archéologie de la France-Informations* et dans un supplément de la *RAO*. L'édition des Journées 2020, au regard de la situation sanitaire, a été reportée en 2021.

Le SRA a organisé, en lien avec le laboratoire d'analyse et de restauration Arc'Antique, une table ronde sur la gestion et la conservation des bois gorgés d'eau. Ce premier atelier pourrait être renouvelé.

Publications

Quatorze publications ont été soutenues par le SRA entre 2017 et 2020 dont sept ont été éditées. Notons, la Moisson du Ciel qui est l'accomplissement du travail de prospection mené sur plusieurs années et le mégalithisme dans le département de la Mayenne. Soulignons également le soutien de la CPDRA pour le colloque Internéo qui a lieu au Mans et la publication sur la grotte de Rochefort en Mayenne.

Le SRA a financé plusieurs aides à la publication qui devront aboutir dans les années 2022-2023 comme celles sur le château d'Angers, le château de Talmont-Saint-Hilaire, la Clinique Saint-Louis à Angers ou encore la publication de la villa romaine de Mont-Saint-Jean La Roulée dans *Gallia* ou celle de l'étude monétaire de Soudan qui devrait être éditée en 2021. En lien avec la ville de Mayenne, le SRA a en 2020 relancé la publication sur les fouilles menées au château de Mayenne.

Accompagnement de projets divers

Le SRA intervient à différents niveaux dans l'accompagnement de projet ; citons les exemples suivants :

- l'étude de la digue médiévale du château de Tiffauges (85) liée à un projet de continuité écologique et de protection ;
- le projet de restitution 3D de l'évolution du château de l'Antiquité jusqu'au XVII^{e} siècle à partir des données archéologiques et historiques du château des Ducs en collaboration avec le musée d'histoire de la ville de Nantes ;
- ou encore l'abbaye de Fontevraud et l'abbaye de l'Epau dans leur projet de valorisation patrimoniale et touristique ;
- et enfin le projet de valorisation d'un circuit patrimonial au Pays de Fontenay-le-Comte où le SRA a fait partie du comité scientifique et a accompagné la communauté de commune dans son projet.

Conclusion et perspectives 2021-2024

Suite aux mouvements et aux changements de personnes au sein du service, l'un des objectifs pour les prochaines années sera de travailler avec davantage de transversalité, notamment en intégrant davantage les gestionnaires de mobilier dans les problématiques du terrain et de post-fouille.

Parmi les objectifs scientifiques fixés au service pour les années à venir, six actions sont prioritaires :

- poursuivre le travail mené sur les sites en danger situés le long du littoral ;
- poursuivre l'enrichissement des connaissances sur l'archéologie des conflits souvent traitée de manière sporadique ; le travail préventif devrait être plus systématique à partir d'un inventaire et d'une étude documentaire ;
- soutenir les publications en souffrance reste une priorité ;
- développer l'accès des connaissances par la mise en ligne sur la base Isthar des données archéologiques (mobilier, rapport) ;
- relancer les BSR sur *AdlFl* ;
- travailler sur l'archivage.

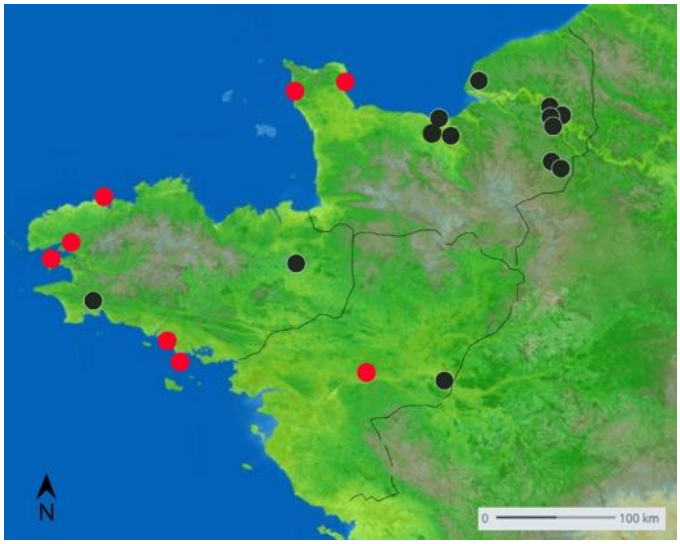
Bilan 2017-2020 de la CTRA Ouest

PALÉOLITHIQUE

Par Émilie GOVAL et Luc VALLIN
Membres de la CTRA

La CTRA Ouest regroupe les régions Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, définissant des territoires géographiques et géologiques hétérogènes au sein du Massif armoricain et du Bassin parisien. Chacune de ces régions possède une identité propre en terme de ressources minérales et de contextes sédimentaires (plaines alluviales, versants et plateaux limoneux, grottes et abris d'origine karstique). Leur principal point commun se caractérise par la présence d'une façade littorale étendue et de morphologie variée (côte à falaise vive crayeuse, côte rocheuse à criques et plages de sable ou de galets, côte basse sableuse à dune littorale, marais côtier, etc.), où l'érosion des sites côtiers est plus ou moins sensible aux fluctuations du niveau marin. Cette caractéristique a son importance étant donné le nombre important de sites paléolithiques menacés annuellement de destruction naturelle.

Le nombre de dossiers examinés entre 2017 et 2020 est stable (une dizaine par an environ). Annuellement, le volume d'opérations concernant le Paléolithique et le Mésolithique est faible, représentant 2 à 3 % de l'ensemble des dossiers examinés par la commission. Un important déséquilibre géographique est constaté à la fois entre les régions elles-mêmes mais également au sein de celles-ci. En moyenne, un dossier par an est examiné pour les Pays de la Loire, il s'agit d'une fouille programmée. En Bretagne, plus de la moitié des dossiers est constituée d'un socle d'opérations programmées dont la majeure partie des sites sont menacés à court ou moyen terme de destruction naturelle due à l'érosion marine. Une dichotomie forte est présente entre les opérations programmées localisées à proximité du littoral et une archéologie préventive qui peine à se développer à l'intérieur des terres.



CTRA Ouest 2017-2020 : répartition des dossiers examinés au titre de l'archéologie préventive (en noir) et programmée (en rouge).

Si les dossiers relatifs à l'archéologie programmée étaient de loin majoritaires depuis 2017, la tendance s'est inversée en 2020 où 53 % des dossiers ont relevé de l'archéologie préventive. Reste à savoir si cette tendance perdurera dans le temps. Quoi qu'il en soit le nombre de dossiers examinés reste faible au regard des potentialités probables (ou connues) de chacune

de ces régions. À l'échelle nationale, il existe un déficit important de sites préhistoriques dans l'Ouest de la France. Cette faiblesse des résultats obtenus pour le Paléolithique lors des diagnostics d'archéologie préventive traduit vraisemblablement un défaut de prise en compte du potentiel préhistorique et une inadéquation des méthodes de détection. De trop nombreuses opérations de diagnostic sont encore conduites sur des plateaux, des versants, des plaines alluviales sans qu'aucun sondage profond ne soit réalisé (ou en tout cas que les dossiers ne soient portés à la connaissance de la CTRA si ceux-ci se révèlent négatifs). La détection des sites paléolithiques et mésolithiques en contexte préventif est sans doute à l'heure actuelle encore trop souvent influencée par un coût jugé par l'opérateur comme trop onéreux ne permettant pas la mise en œuvre de sondages systématiques au même titre que les tranchées linéaires. Il ne s'agit sans doute pas là du seul argument à mettre en avant. Force est de constater qu'à ce jour la détection des sites paléolithiques est encore trop souvent basée sur des recherches opportunistes, elle est souvent subordonnée à une mise au jour au cours d'un diagnostic axé sur des problématiques plus récentes. Or, la réalisation de sondages en puits en contexte préventif doit être dictée par des objectifs scientifiques précis, tels que la recherche d'industrie en position primaire dans une situation stratigraphique claire. Des différences de méthodes d'intervention principalement dans le cadre préventif sont parfois observées, en particulier au niveau du maillage d'intervention. Dans la majorité des cas, les données géomorphologiques sont souvent trop succinctes.

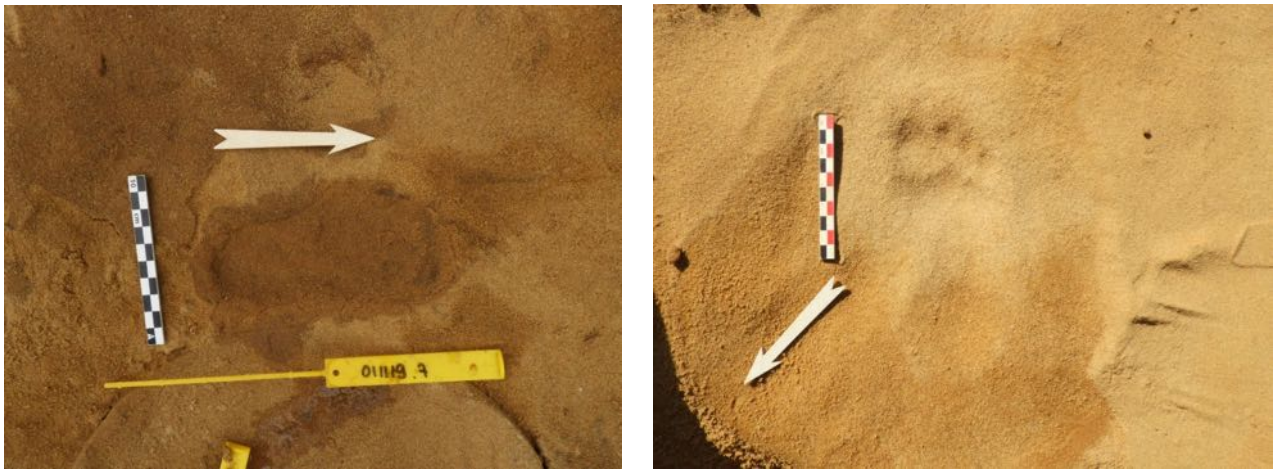
Ainsi, la réalisation de diagnostic en contexte préventif doit être appréhendée comme la possibilité d'accumuler de l'information nouvelle et renouvelée. Même si de nombreux diagnostics sont négatifs, leur multiplication et leur récurrence permettraient d'enrichir avec précision le cadre chronostratigraphique régional et ainsi de mieux cibler les opérations futures. Ainsi, la prise en compte de la Préhistoire ancienne dans les diagnostics d'archéologie préventive devrait être plus systématisée, en tenant compte évidemment du contexte géomorphologique. Il a été démontré à maintes reprises que la seule présence d'un contexte sédimentaire favorable à la préservation des sites permet leur mise en évidence (plateau, versant, fond de vallée, butte tertiaire, etc.). Si elle est parfois un frein à la réalisation de sondages, la question de la profondeur des aménagements ne doit pas systématiquement exclure leur réalisation. Des études récentes ont démontré, contrairement aux idées reçues, que nombreux sont les sites de ces périodes enfouis à moins de trois mètres de profondeur et ainsi menacés de destruction par les aménagements. En effet, la création de passage de réseaux, de vide sanitaire, etc. engendrant un terrassement parfois jusqu'à 1,30-1,50 m de profondeur ne permet pas la conservation d'un site paléolithique enfoui à 1,60 m dans de bonnes conditions. Une plus large intégration des périodes anciennes dans les prescriptions des services régionaux de l'archéologie est sans doute une donnée essentielle à prendre en considération.

La détection des sites datés de la Préhistoire ancienne nécessite également la présence d'équipes scientifiques et techniques formées aux contraintes que ce type d'exercice impose. Les archéologues spécialistes de la Préhistoire sont peu nombreux à l'échelle interrégionale et inégalement répartis au sein des différents opérateurs. Leur présence est étroitement liée à l'existence de structures universitaires dispensant un cursus dédié à la Préhistoire, alliant archéologie et géologie du Quaternaire, et à la présence de laboratoires de recherche. La sensibilisation de certains responsables d'opération au sein d'une même région est également primordiale. En effet, la formation et l'appréhension de contextes géomorphologiques spécifiques ne permettent que peu de permutations entre les préhistoriens eux-mêmes au sein du territoire national. Néanmoins la présence d'un géomorphologue spécialiste du Quaternaire

chez les opérateurs d'archéologie préventive apparait indispensable, tant pour les phases terrain que pour les études qui s'en suivent.



Avers et revers d'une des plaquettes gravées du gisement de Plougastel-Daoulas (Finistère, cliché Nicolas Naudinot).



Traces de pas de Néandertaliens mises au jour sur le site du Rozel (Manche, cliché Dominique Cliquet).

Aux disparités géographiques et typologiques interrégionales dont il est fait mention ci-dessus, s'ajoutent des inégalités et hiatus chronologiques. Ce constat est le reflet des problématiques de recherche développées dans le cadre de l'archéologie programmée. Bien qu'ils soient peu nombreux, les travaux examinés dans le cadre de l'archéologie programmée sont menés, toutes régions confondues, avec un grand professionnalisme. La documentation mise au jour est, elle aussi, d'une grande qualité. Fait extrêmement rare, chaque site fouillé fait quasiment figure d'un *unicum* au niveau national dans les problématiques abordées. Citons à titre d'exemple les plaquettes gravées mises au jour au Rocher de l'Impératrice à Plougastel-Daoulas (Finistère), les empreintes de mains et de pieds néandertaliens au Rozel (Manche), une structure d'habitation associée à un amas coquillier à Beg-er-Vil (Morbihan), les foyers acheuléens de Menez-Dregan (Finistère). L'arrêt (temporaire ?) de la fouille de Roc-en-Pail (Maine-et-Loire) qui s'y est déroulée ces dernières années pourrait être suivi d'une reprise dans le futur. Le potentiel est important dans cette dernière région mais le manque d'acteurs locaux sensibilisés à ces périodes ne tend pas à favoriser le développement de ce type d'intervention.

Exception faite du site du Rozel (Normandie) porté par un agent du ministère de la culture (en retraite dans deux ans), les responsables en charge des opérations sont très majoritairement des agents du CNRS. Ces constats sont là encore un facteur d'inquiétude pour les années à venir face à un faible renouvellement des équipes de recherche pour la Préhistoire ancienne. Au bilan des fouilles programmées, s'ajoute la réalisation de projets collectifs de recherche et de prospections thématiques en Bretagne et en Normandie.

L'archéologie programmée contribue ainsi de manière complémentaire et significative à la mise au jour et à l'étude de sites fondamentaux pour la compréhension de certaines périodes clés du Paléolithique mais concourt également au développement de la méthodologie. Il est primordial de maintenir cette recherche menacée, elle aussi, à court terme par le départ professionnel de certains porteurs de projet (en retraite ou dans d'autres régions). Ainsi, les sites sur le Paléolithique et le Mésolithique restent insuffisamment fouillés, faisant de chaque découverte un élément décisif de compréhension dans l'établissement des modèles de peuplement.

Sur le plan de la valorisation scientifique, on ne peut que féliciter les porteurs de projets en lien avec les institutions de parvenir à mener à terme une valorisation efficiente et de qualité auprès d'un public varié. Outre les actions de valorisation menées lors des portes ouvertes sur les fouilles programmées et lors de manifestations locales, ces quatre dernières années auront vu l'aboutissement de la publication du « Solutréen de la vallée de l'Erve (Mayenne) : dix ans de recherche dans la grotte Rochefort » au sein d'un volume de la Société préhistorique française (SPF) qui lui est dédié. La publication sur les « Environnements des occupations pléistocènes de Normandie » est en cours de finalisation et devrait voir le jour au sein d'un volume pour les *Études et recherches archéologiques de l'université de Liège* (ERAUL). Enfin, le projet monographique portant sur « Le site de Menez-Dregan I (Plouhinec, Finistère) : des Prénéandertaliens aux Néandertaliens à l'extrémité occidentale de l'Eurasie » est en cours de rédaction et intégrera un supplément à la revue *Gallia Préhistoire*.

Les trois premiers axes développés dans le cadre de la programmation nationale définie par le CNRA font référence à la Préhistoire ancienne. Le premier portant sur le Paléolithique ancien et moyen, le second sur le Paléolithique supérieur, le troisième sur les expressions graphiques. Seuls quelques sous-axes sont représentés pour le Paléolithique ancien et moyen (axe 1) : les cultures non-acheuléennes avec la fouille de Menez-Dregan (Bretagne), la définition et l'extension géographique des techno-complexes lithiques du Paléolithique moyen avec la fouille de Roc-en-Pail (Pays de la Loire), les cultures du Paléolithique moyen récent et final avec la fouille du Rozel (Normandie). En raison de la rareté des sites du Paléolithique inférieur et même moyen, il est peu réaliste de proposer des axes de recherche *a priori*, l'effort devant d'abord porter sur la constitution d'une documentation de qualité ; tout au plus peut-on souligner les domaines qui nécessiteraient un effort particulier, comme les rapports homme-milieu – par l'identification et l'étude de sites à faune conservée (trop peu nombreux dans l'Ouest de la France) – ou encore la révision des chronologies par des programmes systématiques de datation radiométrique profitant du perfectionnement des méthodes.

Pour l'axe 2 (Paléolithique supérieur), la rareté des sites est encore plus flagrante, il est donc prématuré de proposer une hiérarchisation des axes de recherche. En revanche, il convient d'accompagner les travaux qui commencent à porter leurs fruits sur le Paléolithique final et l'émergence du Mésolithique (axe 4), avec des gisements récemment mis au jour comme celui du Rocher de l'Impératrice à Plougastel-Daoulas, où la mise au jour de plaquettes gravées alimente également l'axe 3 sur les expressions graphiques préhistoriques.

En guise de conclusion, ces dernières années la prise en compte du potentiel de ces trois régions en terme de découverte de sites attribués à la Préhistoire ancienne tend à se développer. Néanmoins, les efforts doivent s'intensifier afin d'enrichir le cadre chronostratigraphique et archéologique de l'histoire des peuplements. Le manque de chercheurs formés à la reconnaissance de ce type de contextes et de sites reste une véritable difficulté dont doivent se saisir les opérateurs d'archéologie préventive en lien avec les services régionaux de l'archéologie afin de permettre à ce pan complet de la recherche de continuer à se développer.

	2017	2018	2019	2020	total
Bretagne	4	2	5	3	14
Normandie	6	5	6	9	26
Pays-de-la-Loire	1	2	1	1	5
Total	11	9	12	13	**45**

	2017	2018	2019	2020	total
Diag.	3	2	2	6	13
RFO	0	0	0	1	1
sous total préventif	**3**	**2**	**2**	**7**	**14**
FPP/FPA	5	4	4	3	16
SD	1	0	0	0	1
P.Th.	0	0	3	2	5
PCR	2	2	2	1	7
sous total prog.	**8**	**6**	**9**	**6**	**29**
AE	0	1	1	0	2

	2017	2018	2019	2020	total
Paléo. Inf.	2	1	1	1	**5**
Paléo. Moy.	4	3	5	6	**18**
Paléo. Sup./final	1	2	2	1	**6**
Mésolithique	2	0	2	2	**6**
sans distincition	2	2	2	3	**9**

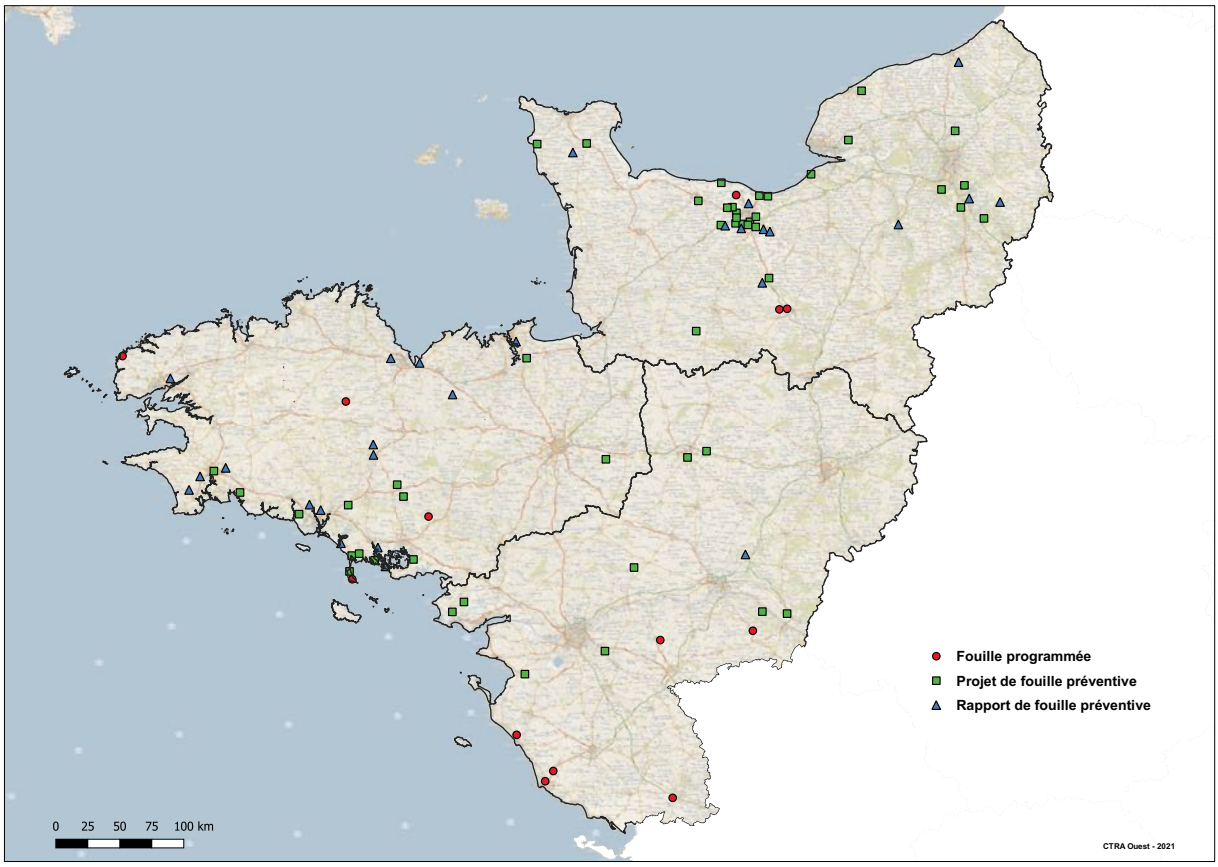
CTRA Ouest 2017-2020 : principales données chiffrées reprenant le nombre de dossiers examinés par région (en haut), par grande catégorie (au milieu) et par période chronologique (en bas).

NÉOLITHIQUE

Par Caroline HAMON
Membre de la CTRA

De 2017 à 2020, le Néolithique est présent en moyenne dans 10 à 15 % des opérations avec près de 156 dossiers examinés : 39 rapports d'opérations programmées, 55 opérations de

diagnostic et 44 rapports finaux d'opération. La Bretagne et la Normandie concentrent le plus grand nombre de dossiers. Le Néolithique est présent dans un bien plus grand nombre de diagnostics en Normandie. Il est à l'inverse moins bien représenté dans les opérations programmées en Pays de la Loire.



Les opérations archéologiques réalisées en Grand-Ouest sur le Néolithique s'inscrivent logiquement dans l'axe 4 de la Programmation nationale 2016 du ministère de la culture, même si certains programmes émargent également sur l'axe 3 « Expressions graphiques préhistoriques ». Il faut souligner la bonne qualité scientifique d'ensemble de la recherche préventive comme programmée sur le Néolithique en Grand-Ouest et le dynamisme de certaines équipes particulièrement moteurs à l'échelle régionale. Les traces d'occupation des périodes anciennes restent parfois difficiles à détecter lors des diagnostics, avec un taux d'ouverture moyen de 10 %, notamment pour les habitats légers sur poteaux ou les semis de fosses. Ceci explique peut-être partiellement que le Néolithique soit proportionnellement mieux représenté dans les dossiers de fouilles préventives que dans les rapports de diagnostics. La vigilance doit être maintenue sur la détection et la fouille de ces sites, et l'évolution progressive du contenu des cahiers des charges en ce qui concerne notamment la fouille manuelle des structures, l'intégration de la géomorphologie pour comprendre les modalités de formation de certains niveaux archéologiques à épandage de mobilier ou de la micromorphologie pour analyser des zones de construction ou de circulation, difficilement perceptibles à la fouille. Dans le cadre préventif comme programmé, la nécessité de confier les études à des spécialistes de la période, pour chaque discipline et type de mobilier, doit rester la norme, malgré des moyens post-fouille toujours plus contraints et des manques dans certaines compétences spécialisées à l'échelle régionale (céramologues, archéologues funéraires et anthropologues, géo- et micromorphologues, etc.).

Du fait de disparités géographiques, géologiques et archéologiques importantes entre les trois régions, les thématiques les plus prégnantes ne sont pas homogènes sur le territoire : si les processus de néolithisation sont mieux documentés par les opérations préventives en Normandie, l'étude du phénomène mégalithique est structurante en Bretagne, tandis que l'approche des enceintes concerne surtout les Pays de la Loire.

Après une période de multiplication importante de découverte de sites du Néolithique ancien dans l'Ouest, les opérations sur cette période apparaissent peu représentées, à l'exception de la Normandie et malgré une réelle volonté des équipes et des SRA d'encourager les opérations abordant la néolithisation de l'Ouest. Concernant les formes de l'habitat, les dernières découvertes concernant le Néolithique ancien mettent plutôt en lumière des groupes de fosses ou des niveaux de mobilier souvent non associés à des bâtiments, qu'ils aient été absents ou soient devenus invisibles. Ces informations complètent directement la perception des modalités d'implantation dans le territoire à cette période, hors des villages proprement dits, en particulier en Normandie. La fin du BVSG et le début du Néolithique moyen 1 apparaissent de loin les mieux représentés en Grand-Ouest avec des questionnements spécifiques, notamment en termes d'influences régionales et de recompositions multiculturelles évidentes. La synthèse critique de la chronologie absolue comme relative de ces témoins d'occupation à l'échelle de l'interrégion, et de leur signification en termes de processus de néolithisation de l'ouest de la France, resterait à réaliser. À ce titre, le PCR sur le Néolithique en Pays de la Loire a permis de dresser un premier bilan dans cette région d'interface géographique et culturelle majeure, mais encore mal connue.

Depuis une dizaine d'années, les découvertes de bâtiments jusque-là méconnus pour le Néolithique se sont multipliées, qu'il s'agisse des bâtiments circulaires et quadrangulaires sur tranchées ou poteaux du Néolithique moyen ou des bâtiments de type abside ou en amande de la fin du Néolithique (Hillion, Neuillac, Trémuson). Ces découvertes viennent abonder le corpus croissant pour ces types de bâtiment, et qui ont fait l'objet de synthèses récentes.

Mais d'autres formes d'occupations moins structurées se rencontrent également de façon récurrente : malgré leur caractère parfois disparate, elles apportent des informations tout à fait importantes pour aborder la multiplicité des stratégies d'implantation et d'exploitation des territoires néolithiques. Ces indices d'occupation se traduisent souvent par des ensembles de fosses dépotoirs, domestiques ou liés à des activités artisanales plus spécifiques. Les groupes de structures empierrées de type foyers, typiques notamment du Néolithique moyen mais pas exclusivement, sont souvent fouillés en marge ou totalement isolés d'autres formes d'occupation. Les fosses dites de piégeage (en U, Y, W…) sont régulièrement découvertes isolées ou groupées. Malgré des protocoles de relevés et d'analyses parfois très poussés, les difficultés pour dater finement ces ensembles restent récurrentes, et l'apport de la fouille de ces structures trouve souvent leur réel intérêt lorsqu'elles sont replacées dans un contexte environnant plus éclairant. Des synthèses sur ces indices d'occupation et leur rôle dans le maillage de sites néolithiques pour chaque période seraient à encourager.

Toutes périodes confondues, les diagnostics mettent régulièrement au jour des nappes de vestiges néolithiques, notamment dans la vallée de la Seine, dont l'interprétation est toujours très délicate en termes d'homogénéité, de modes de formation et de taphonomie. Pour mieux cerner les dynamiques variées d'implantation des populations néolithiques dans le territoire, les stratégies d'étude de ces sites pourraient être encore affinées, par l'intégration croissante des approches : 1) géomorphologiques pour s'assurer de l'homogénéité et des modalités de la formation de ces niveaux et 2) micromorphologiques permettant de mettre en évidence une

structuration des espaces (circulation, activités, etc.) et de leur fonctionnement, en lien avec la mise en place de protocoles de relevé du mobilier plus systématisés.

L'étude des enceintes monumentales des Néolithique moyen, récent et final a connu un regain d'intérêt ces dernières années grâce à la fouille de plusieurs sites importants, que ce soit en archéologie programmée en Pays de la Loire (Louresse, Auzay, Beaupréau, Olonne-sur-mer) et en Normandie (Basly, Goulet, Moulin-sur-Orne) ou en archéologie préventive (Sandun). Le PCR sur « Le Néolithique moyen en Normandie et dans les îles anglo-normandes » a permis de structurer une dynamique de collaboration déjà largement engagée et de produire un bilan tout à fait bienvenu, qui insiste sur les relations transmanche et propose un état des lieux des questionnements encore ouverts pour les années à venir sur les minières et le rôle structurant des enceintes. La publication finale de plusieurs de ces fouilles devra être soutenue. L'intégration de nouvelles méthodes d'exploration par la géophysique permet de mieux comprendre le contexte et le territoire dans lequel s'implantaient ces enceintes. C'est également sur l'organisation des espaces internes des enceintes et sur le phasage relatif des différentes étapes de mise en place et de fonctionnement des fossés et palissades que se concentrent les questionnements. Plusieurs fouilles soulignent en effet la complexité et la durée relativement longue du fonctionnement souvent multiphasé des fossés. Dans l'Ouest comme ailleurs, ces enceintes témoignent généralement d'influences culturelles multiples et de l'insertion dans des réseaux et dynamiques culturelles régionales et suprarégionales complexes : leur meilleure définition constitue un enjeu majeur pour les années à venir.

Les recherches sur les monuments funéraires bénéficient elles aussi d'un dynamisme tout à fait important, avec la découverte de nouveaux monuments et la mise en œuvre de stratégies novatrices d'exploration et de fouille. Plusieurs opérations importantes d'archéologie préventive ont significativement renouvelé notre compréhension de l'émergence et de la diversité des ensembles funéraires monumentaux prémégalithiques du milieu du V^{e} millénaire et de monuments mégalithiques plus tardifs dans la vallée de la Seine (Porte-Joie) et dans la plaine de Caen. Les fouilles préventives achevées des monuments de Fleury-sur-Orne et les diagnostics réalisés à Ifs et Rots permettent une compréhension renouvelée de l'organisation et du fonctionnement de ces monuments : structures fossoyées, présence de tertre, aménagements sur poteaux, blocs dressés, etc. Elles ont également été l'occasion de mener une réflexion sur la pertinence et les stratégies d'analyses paléo-anthropologiques des populations inhumées (état sanitaire, parasitologie, isotopes sur l'alimentation et la mobilité, ADN, etc.). Si les apports scientifiques de ces approches apparaissent majeurs, elles posent néanmoins la question de la gestion des échantillons humains rares et donc précieux dans un contexte de multiplication des demandes d'analyses, y compris au-delà du Néolithique.

L'étude du mégalithisme constitue depuis toujours l'un des axes de recherche phare en Grand-Ouest, via des opérations d'archéologie programmée mais aussi de plus en plus d'archéologie préventive. Depuis une dizaine d'années, l'apparition de nouvelles méthodes vient à l'appui d'un renouvellement profond des stratégies d'analyse et des questionnements portant sur le mégalithisme. Plusieurs prospections thématiques ont ainsi permis la découverte, la cartographie et l'étude de nouveaux secteurs et monuments mégalithiques dans le territoire en particulier en Bretagne et Pays de la Loire, via l'utilisation de SIG (Goasseac'h, Monteneuf, Pays Gennois), ainsi qu'une meilleure compréhension du fonctionnement des espaces et structures qui leur sont directement associés grâce à des méthodes de détection géophysique. Les fouilles préventives comme programmées de plusieurs monuments partiellement détruits se sont au final révélées tout à fait intéressantes pour aborder le projet architectural et le fonctionnement de tels ensembles sur le temps long (Coëby, Manémeur). L'étude récurrente

des monolithes en contexte préventif a permis également d'étudier de nouveaux ensembles, et d'aborder des zones d'extraction et de mise en forme de blocs mégalithiques qui ne suscitaient jusque-là qu'un intérêt limité. En Finistère, la combinaison d'exploration géophysique à large échelle et de l'application de méthodes empruntées à l'archéologie du bâti s'appuyant sur la systématisation des relevés photogrammétriques ont permis de réviser la compréhension de l'histoire de plusieurs monuments majeurs du milieu du V^{e} millénaire (Barnenez, Guennoc) et la découverte de nouveaux monuments depuis en cours de fouille (Goasseac'h). Ces opérations démontrent tout l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire (y compris archéobotanique, micromorphologique, etc.), pour éclairer l'histoire de ces monuments, du choix du secteur d'implantation au sein du territoire à la préparation des sols avant édification, puis à leur fonctionnement et leur fréquentation ultérieure parfois sur de longues durées.



Tumulus de Goasseac'h, Carhaix-Plouguer, chambre circulaire avec sa voûte en encorbellement effondrée sur place (d'après Cousseau 2019).

Le perfectionnement des stratégies, des équipements et des méthodes de traitement de relevé en photogrammétrie, scan 3D et colorimétrie démontre son efficacité pour aborder différemment les monuments mégalithiques, notamment pour la constitution de l'important PCR « Corpus de signes gravés » et la reprise de l'étude de Gavrinis. Ces programmes ont renouvelé considérablement la documentation et l'étude des dalles mégalithiques gravées, par le développement d'une nouvelle méthodologie *ad hoc* tout à fait exemplaire, et à visée à la fois de conservation patrimoniale, de recherche et de restitution au grand public.

Ce renouvellement de la dynamique d'étude des ensembles mégalithiques touche à la fois des régions emblématiques du mégalithisme mondial (zone du projet de classement Unesco) et des régions encore peu explorées à l'instar du centre Bretagne.

Une meilleure compréhension des sociétés des Néolithique récent et final, de l'émergence puis de la diffusion du Campaniforme et de la transition avec le Bronze ancien constituent un enjeu important pour les années à venir. Au-delà de la question majeure des enceintes, la fouille d'autres formes d'occupations plus ou moins structurées se multiplie, mais leur fonction et leur chronologie restent souvent ambiguës. Le littoral vendéen a fait l'objet ces dernières années d'un regain d'intérêt pour ces périodes, notamment en lien avec l'exploration d'un

éperon barré du Néolithique récent (île d'Yeu), d'une enceinte du Néolithique final (Olonne-sur-Mer) ou des questionnements autour de l'émergence de la métallurgie (Saint-Hilaire-de-Riez). La multiplication des découvertes de tombes isolées voire de véritables ensembles funéraires (Le Bono) est également notable, d'autant que ces structures sont parfois difficiles à détecter et caractériser comme telles dans le Massif armoricain faute d'ossements. Le PCR « Campaniforme et âge du Bronze dans les Pays de la Loire » est désormais achevé. La publication du site insulaire de Beg-ar-Loued a également permis de réaliser une première synthèse sur la place de la Bretagne occidentale dans les réseaux de cette période. La question des dynamiques évolutives à l'œuvre durant cette période de transition majeure devra rester au cœur des travaux des prochaines années.

Deux programmes ont permis une approche diachronique permettant une réflexion sur le territoire incluant approches archéologiques et environnementales, sur les « Fonds de vallées du Bassin de la Seine » et sur les « Paysages et sociétés du Blavet préhistorique ».

Le Néolithique représente en moyenne 27 % des aides à la publication en CTRA Ouest, ce qui traduit un réel dynamisme de publication des équipes et chercheurs dans cette interrégion. Deux colloques importants sur le Néolithique ont été soutenus en Pays de la Loire en 2019 : une aide à l'édition des actes du colloque Internéo du Mans de 2018 (G. Marchand et N. Fromont) et une aide à l'organisation du colloque international sur « Le Mégalithisme dans le monde » (L. Laporte). La publication de l'imposante monographie du site de Beg ar Loued est également à noter. La finalisation des études et la publication monographique de plusieurs fouilles et programmes importants en cours d'achèvement devra être encouragée et accompagnée ces prochaines années.

	2017	2018	2019	2020	Total général
Diagnostic	17	7	14	15	**53**
Fouille en cours / CCS complémentaire				1	**1**
CCS compl. / découverte exceptionnelle				1	**1**
RFO	10	10	15	9	**44**
Fouille programmée	3	7	1		**11**
Prospection thématique	3	4	3	3	**13**
Sondage		1			**1**
PCR	5	3	3	3	**14**
Colloque		1	1		**2**
APP	2	1		1	**4**
AE	1	2	1		**4**
Prospection-inventaire			1		**1**
Total général	48	36	39	33	**156**

Nombre d'opérations sur le Néolithique par années et par types.

BRETAGNE	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total général**
Diagnostic	5		3	8	16
RFO	5	6	4	2	17
Fouille programmée	1	3	1	2	7
PCR	3	2	2	3	10
Prospection thématique	3	3	2	3	11
AE		1			1
APP				1	1
Publi. / Colloque	1				1
BGNE/NORM/PDL	1				1
Total	18	15	12	19	64

NORMANDIE	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total général**
Diagnostic	11	7	9	1	28
CCS compl./ découverte exceptionnelle				1	1
RFO	5	3	5	2	15
Fouille programmée	2	2	3	2	9
PCR	1				1
Prospection thématique			1		1
Sondage		1			1
APP	1				1
Total	20	13	18	6	57

PAYS DE LA LOIRE	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**Total général**
Diagnostic	1		2	6	9
Fouille en cours /CCS complémentaire				1	1
RFO	6		3	1	10
Fouille programmée		2			2
PCR	1	1	1		3
Prospection thématique		1			1
AE		1	1		2
Colloque		1	1		2
APP	1	1			2
Prospection-inventaire			1		1
Rapport		1			1
Total	9	8	9	8	34

Nombre d'opérations sur le Néolithique par années et par types dans chacune des 3 régions.

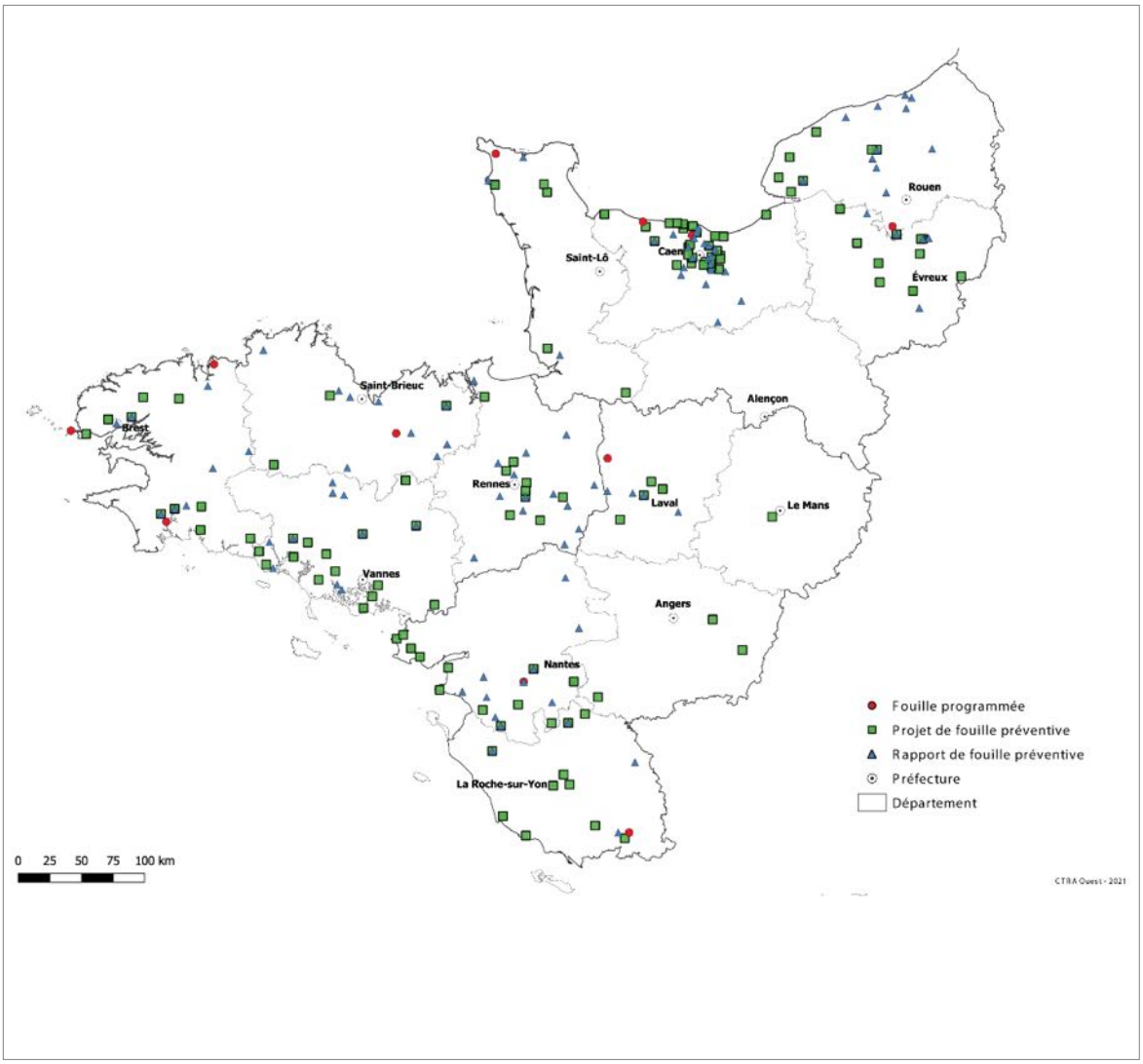
	néolithique	%	2017	néolithique		2018	néolithique	%	2019	néolithique	%	2020	néolithique	%	total
Diagnostics	17	19%	91	7	8,5%	82	14	14,7%	95	15	15,3%	98	55	15,0%	366
Préventive achevée (RFO)	10	16%	62	10	15,2%	66	15	25,4%	59	9	22,0%	41	44	19,3%	228
Archéologie programmée	11	11%	104	15	14,3%	105	7	9,5%	74	6	7,6%	79	39	10,8%	362
Publi./Diff.	3	23%	13	4	28,6%	14	3	33,3%	9	1	25,0%	4	11	27,5%	40
TOTAL	41	14%	299	36	11,8%	305	39	13,4%	290	31	12,8%	242	147	12,9%	1136

Nombre et pourcentage d'opérations sur le Néolithique par années et par types.

ÂGES DES MÉTAUX

Par Hélène FROQUET-UZEL et Stéphane MARION
Membres de la CTRA

Introduction



L'arrivée à mi-mandat (2019/2020) ne permet pas d'avoir un recul suffisant sur les opérations antérieures.

Entre 2017 et 2020, les dossiers examinés portant sur les âges des Métaux sont stables et représentent environ 21 à 22 % des dossiers traités. L'année 2019 s'est avérée particulièrement riche, la part des dossiers traités ayant atteint 25 %.

Régions	2017	2018	2019	2020	Total
Bretagne	30	24	32	33	**119**
Normandie	36	33	42	22	**133**
Pays de la Loire	16	19	21	17	**73**
Total	**82**	**76**	**95**	**72**	**325**
Nombre total de dossiers	**388**	**376**	**377**	**328**	
	21,3 %	20,2 %	25,1 %	21,9 %	

Âges des Métaux : nombre de dossiers traités entre 2017 et 2020

Les opérations archéologiques s'inscrivent dans l'axe 5 de la programmation nationale (CNRA, 2016). Les **données collectées** sont issues principalement de **l'archéologie préventive** avec **125 RFO** examinés, les opérations de fouilles programmées et prospections thématiques représentant, quant à elles, **36 dossiers**.

	2017	2018	2019	2020	Total
Diagnostic + CCS	36	32	35	39	**142**
CCS fouille directe	0	0	0	1	**1**
CCS compl. / fouille en cours	1	0	2	1	**4**
CCS compl. / découverte exceptionnelle	0	0	1	0	**1**
RFO	28	35	41	21	**125**
Fouille programmée	5	3	5	5	**18**
Fouille progr. / Prosp. thém.	0	0	1	0	**1**
Sondage	0	0	0	0	**0**
Prospection thématique	5	5	5	3	**18**
PCR	2	1	1	2	**6**
Analyses	0	0	1	0	**1**
AE/APP	4	0	3	0	**7**
Colloque	1	0	0	0	**1**
Total	**82**	**76**	**95**	**72**	**325**

Nature des dossiers relevant des âges des Métaux traités en CTRA Ouest entre 2017 et 2020.

Sur les 325 dossiers examinés, la période couvrant l'âge du Bronze et le début du premier âge du Fer est représentée par **119 dossiers**, soit **36,6 %** des dossiers ; la fin du premier âge du Fer et le second âge du Fer totalisant un score de **64,4 %** avec **192** dossiers traités.

	2017	2018	2019	2020	Total
Diagnostic + CCS	11	11	15	9	**46**
CCS compl. / fouille en cours	1				**1**
RFO	6	15	17	8	**46**
Fouille programmée	3	3	3	2	**11**
Fouille prog / Prosp. thém.			1		**1**
Sondage					
Prospection thématique	2	3	3	2	**10**
PCR					
Analyses			1		**1**
AE/APP	1		2		**3**
Colloque					
Total	**24**	**32**	**42**	**21**	**119**

Nature des dossiers relevant de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer traités en CTRA Ouest entre 2017 et 2020.

Bilan sur les rapports examinés

Pour les dossiers traités depuis janvier 2019, les rapports examinés font état, en règle générale, d'une présentation de qualité et d'une analyse pertinente des vestiges, qui témoignent d'une bonne insertion des spécialistes sur le plan territorial, quel que soit l'opérateur considéré, et d'une connaissance approfondie des spécificités régionales et des enjeux scientifiques qui occupent la communauté scientifique. S'il est fréquemment demandé aux responsables d'opération de mieux intégrer les études spécialisées dans le corps du texte afin de conforter les hypothèses proposées et d'enrichir l'analyse des sites, il apparait que les recommandations faites dans ce sens semblent avoir été mieux suivies.

La reconnaissance des occupations attribuables à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer demeure encore délicate à appréhender, les vestiges étant relativement fugaces dans la mesure où leur impact dans le sous-sol est faible et le mobilier exhumé, modeste ou indigent selon les cas. Les occupations domestiques détectées grâce à la présence d'un bâtiment font généralement l'objet d'une prescription sans aucune hésitation. En revanche, lorsque les mêmes sites sont documentés par quelques structures à répartition lâche et une chronologie « flottante », certains dossiers peuvent échapper à un examen en CTRA, et ainsi limiter notre connaissance sur des territoires peu investis par les projets d'aménagement.

La faible représentation de la culture matérielle a cependant été équilibrée par un recours assez systématique aux datations radiocarbones, et ce, dès la phase de diagnostic. Cette méthode de discrimination chronologique s'avère donc efficace et doit être poursuivie. Les chiffres sont éloquents, le taux de découvertes exprimé pour la Bretagne et la Normandie est relativement élevé, **42,8 %** des dossiers portant sur les âges des Métaux ont permis de documenter la période de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer (moyenne exprimée sur les quatre années). En revanche, le faible taux de détection des sites de l'âge du Bronze dans les Pays de la Loire avec un score de **19,1 %**, suscite de nombreuses questions. Il paraît cependant important de rappeler que le déficit est ancien, les lacunes documentaires ayant été maintes fois soulignées lors des travaux de synthèses réalisés ces dix dernières années. Ce déficit semble structurel, l'absence de référents identifiés ayant peut-être concouru à cet état de fait.

Faute de recul suffisant pour la région des Pays de la Loire, le nombre de dossiers traités en 2019 et 2020 étant très limité, les propos développés ci-après peuvent être considérés comme des pistes à explorer plutôt que des recommandations.

Un des points à améliorer concerne, sans doute, la détection des sites dans le cadre du diagnostic, le taux d'ouverture devant être relevé *a minima* autour de 12 % et le recours systématique à des tranchées continues plus resserrées devant être envisagé (tester un resserrement autour de 17 m). Peut-être faut-il recourir également à des ouvertures à l'aide d'un godet de 3 m, méthode exploratoire pratiquée en Bretagne et Normandie qui apparait efficace pour la détection des sites attribuables à l'âge du Bronze. Dans le cadre des diagnostics, la fouille systématique par moitié des structures recélant des vestiges de facture protohistorique, avec le prélèvement, en parallèle, de sédiment en vrac (20 l *a minima*) dès lors que le comblement apparaît anthropisé peut aussi être une méthode à privilégier. Ce choix offre l'avantage de baser l'ancrage chronologique, non pas sur des charbons recueillis aléatoirement, mais sur un ensemble de micro-restes, en privilégiant autant que possible les mesures radiocarbones sur des graines carbonisées afin de mieux cerner les phases chronologiques potentiellement représentées.

Une autre hypothèse à étudier concerne peut-être la sous-représentation de spécialistes ou d'archéologues sensibilisés aux périodes anciennes susceptibles de suivre les diagnostics.

Enfin, si la faible représentation des sites est conditionnée par une érosion plus prononcée des sols, cet état de fait devrait être étayé par une meilleure prise en compte des contextes géologiques et topographiques, éléments qui nécessitent la présence systématique d'un géomorphologue sur le terrain.

Dans le cadre des prescriptions de fouille, les cahiers des charges scientifiques élaborés prennent en compte les spécificités culturelles régionales. Il est souvent demandé d'améliorer les protocoles portant sur l'analyse, la quantification et la répartition des artefacts, mais aussi de faire appel plus fréquemment à des études spécialisées telles que la micromorphologie ou la géoarchéologie afin de mieux cerner la fonction et les modalités de construction de certains vestiges (fours, tertre…).

Depuis la mise en place des décapages extensifs, les ouvertures réalisées sur plusieurs hectares ont contribué à la détection des petites unités domestiques en aire ouverte et à répartition lâche, mais aussi des petits ensembles funéraires discrets constitués de quelques sépultures (recrutement inférieur à dix), vestiges qui peuvent ne pas être détectés selon la configuration des tranchées de diagnostic. Les décapages extensifs ont également contribué à mieux saisir l'organisation des trames parcellaires ou agraires, une spécificité régionale pour la période de l'âge du Bronze. Les efforts doivent se poursuivre, l'intégration des zones « vides » pouvant apporter des compléments d'information non négligeables, les manifestations de micro-déplacements et/ou de densification des occupations au cours du temps étant les modèles les plus fréquemment rencontrés. À ce titre, le site de Grossoeuvre dans l'Eure offre un exemple rare de micro-déplacements opérés sur un secteur donné avec pas moins de 8 ensembles qui se succèdent au cours du Bronze final (Dartois 2019).

Afin de limiter le recours à de petites fenêtres pour les sites diachroniques, il parait plus opérant dans le cadre des prescriptions de définir une superficie étendue au sein de laquelle des secteurs feront l'objet d'un décapage avec un possible élargissement au cours de l'opération. Cette méthode, objet peut-être d'une tranche conditionnelle, permettrait ainsi de faire le lien entre deux zones qui, de prime abord, correspondent à des occupations distinctes dans le

temps et l'espace, ou d'élargir significativement le décapage de manière à prendre en compte l'ensemble des vestiges se rapportant à une même période chronologique, notamment pour les contextes funéraires.

Les apports à la connaissance de l'âge du Bronze

Les habitats, les formes des bâtiments et la structuration des espaces domestiques
La majorité des occupations domestiques offrent une structuration lâche en aire ouverte dont la localisation de la sphère domestique est conditionnée par la mise au jour de bâtiments. Des écarts importants apparaissent d'une région à l'autre.

En Bretagne, les bâtiments depuis ceux en amande du début du Bronze ancien jusqu'aux bâtiments ovalaires, puis circulaires élaborés à partir du Bronze moyen II jusqu'au début du premier âge du Fer, qu'ils soient fondés sur poteaux ou sur tranchées de fondation, constituent un corpus riche et varié. Les dossiers examinés ont permis d'enrichir significativement la documentation, les études s'étant concentrées principalement sur les modalités de construction. Ces travaux généralement bien détaillés fournissent des référentiels qui autoriseront dans un proche avenir la réalisation d'une première synthèse portant sur l'évolution des formes architecturales, avec peut-être l'identification de quelques adaptations locales, notamment les modèles insulaires à l'exemple du site de Molène (Pailler *et al*. 2019).

En Normandie, dans la majorité des cas, les vestiges d'habitat restent encore peu aisés à exploiter en raison de la dispersion des structures, de la rareté du mobilier et de la difficulté à reconnaître les bâtiments en plan (sites d'Anguerny et Monceau-en-Bessin dans le Calvados ou Flamanville et Motteville en Seine-Maritime). Pour les habitats enclos qui apparaissent au cours du Bronze moyen (peut-être dès le début ?), si les systèmes de délimitation représentés par des fossés imposants ou des tranchées palissadées (site de Bretteville-sur-Laize, Besnard-Vauterin 2019), offrent l'avantage de circonscrire plus aisément la zone habitée, le médiocre état de conservation des vestiges ne permet pas véritablement d'en saisir l'organisation.

Dans la région des Pays de la Loire, les quelques habitats et indices d'habitats mis au jour témoignent d'une forte variabilité culturelle, ce qui rend sans doute l'étude des vestiges relevant de cette période chronologique difficile à appréhender. Ainsi, sur la façade atlantique, un premier bâtiment circulaire à ossature en bois avec porche d'entrée a été identifié à Nantes, ZAC de la Chantrerie (Cure 2020). Attribué à la phase moyenne du Bronze final, ce modèle architectural qui illustre les faciès culturels bretons et normands permet d'élargir la zone d'influence significativement. Ailleurs, on peine à percevoir des plans cohérents pour les bâtiments d'habitation, hormis les petits greniers à quatre poteaux porteurs, mais ce médiocre état de conservation est compensé par une culture matérielle foisonnante et diversifiée qui rend compte d'un ancrage culturel plutôt continental, comme en témoignent les vestiges du site de La Boucardière à Machecoul-Saint-Même (Pétorin et Le Guévellou, 2020).

Les trames parcellaires ou agraires : apparition précoce sur la façade atlantique
Une des spécificités régionales concerne l'apparition précoce des trames parcellaires ou agraires, dès le début du Bronze ancien en Normandie, au cours du Bronze ancien en Bretagne d'après la documentation mise au jour à Lannion (Blanchet 2019) et peut-être seulement à la fin du Bronze final et/ou au début du premier âge du Fer dans les Pays de la Loire, d'après les quelques indices parcellaires identifiés sur des établissements laténiens.

Pour la Bretagne, les trames parcellaires offrent un ancrage chronologique fiable, grâce notamment à la découverte de lots céramiques parfois abondants au sein des comblements.

Pour la Normandie, du fait de l'apparition précoce de ces vestiges et de leur persistance dans le paysage, l'ancrage chronologique repose, dans bien des cas, sur des indices très ténus qui soulèvent quelques interrogations. Dans la mesure où ces trames parcellaires revêtent des indicateurs culturels et économiques importants dans l'évolution des sociétés agro-pastorales, l'enjeu est aujourd'hui d'asseoir ce modèle sur des bases plus solides et fiables. Il ressort ainsi des dossiers examinés des défauts d'analyse qui nécessitent une réflexion approfondie afin d'améliorer les protocoles existants.

Si les modalités d'intervention prennent généralement bien en compte la fouille manuelle de certaines portions de fossés (entrée, interruption, concentration de mobilier ou anthropisation très marquée…), il parait cependant important d'étendre le curage des fossés à l'ensemble des vestiges linéaires et de systématiser le géo-référencement des mobiliers exhumés pour une meilleure prise en compte des rares vestiges exhumés et/ou des prélèvements dans le cadre de l'analyse spatiale.

Les ensembles funéraires : pratiques observées et structuration spatiale

Les ensembles funéraires sont bien représentés dans les trois régions, l'identification reposant généralement sur la présence d'enclos funéraires ou de cairns aisément reconnaissables dès la phase de diagnostic, ou bien encore de fosses sépulcrales soigneusement élaborées. Ces sites contribuent à enrichir la documentation et préciser l'évolution des pratiques funéraires et des architectures funéraires. Il s'agit fréquemment d'un travail ingrat mené sur des monuments arasés peu fournis en mobilier et des sépultures dépourvues de mobilier d'accompagnement, ce qui ne permet pas, dans bien des cas, d'affiner véritablement l'attribution chronologique, les ossements des corps inhumés ayant totalement disparu.

La pratique de l'inhumation est donc avant tout abordée à partir des dimensions des fosses sépulcrales et des aménagements très élaborés, qui associent parfois des matériaux en bois, conservés sous forme de traces (site de Châteauneuf-du-Faou, Lemée 2019). En Normandie, la conservation différentielle des corps en fonction de leur profondeur d'enfouissement a apporté de précieuses informations sur les aspects paléo-biologiques, données qui font souvent défaut (Douvres-la-Délivrance, Besnard-Vauterin 2019).

Le passage du rite de l'inhumation au rite de l'incinération semble partout s'établir à la fin du Bronze moyen, d'après les indices actuellement relevés en Bretagne (site d'Ergué-Gabéric, Pailler 2019) ou en Normandie (site de Caudebec-lès-Elbeuf, Wech 2019). Cette pratique ne parait pas s'établir plus précocement qu'ailleurs. En revanche, ce rite prend rapidement une forme minimaliste en Bretagne et en Normandie, avec la représentation symbolique du corps au sein des dépôts mis en terre et l'absence de mobilier d'accompagnement, mais l'apport systématique des résidus du bûcher. Il s'agit là d'un trait culturel propre à la façade atlantique qui s'étend manifestement au-delà des deux régions citées.

Concernant l'organisation des espaces funéraires, un point central dans l'évaluation des entités culturelles, elle permet d'esquisser des modèles qui rendent compte, semble-t-il, de l'implantation des populations sur un territoire plus restreint. La lisibilité de ces modèles est cependant grandement conditionnée par les superficies décapées, l'ouverture de fenêtres étroites étant généralement peu propice et limite la portée des observations. En l'état, deux modèles ont été reconnus. En Normandie, les populations se sont appropriées de vastes territoires au sein desquels elles viennent enterrer leurs morts, occupant progressivement les

espaces libres autour de monuments préexistants. Il s'agit là d'un phénomène de pérennisation de l'espace funéraire sur plusieurs millénaires (site de Biéville-Bieuville, Giazzon 2018). La lisibilité de ce modèle ne transparaît pas clairement en Bretagne. Les grands décapages opérés rendent plutôt compte d'un mitage des espaces funéraires avec le regroupement au sein d'espaces très limités d'un petit nombre d'individus, cette image étant sans doute favorisée par la présence de cairns ou monuments en élévation qui paraissent regrouper un même lignage. Dans cette région, le strict alignement de petits groupes de tombes illustre des modalités d'implantation sépulcrales qu'on a du mal à saisir, ces alignements n'étant pas nécessairement conditionnés par la présence d'un parcellaire (Lannion, Blanchet 2019).

En Pays de la Loire, la perception des ensembles funéraires se limite à la découverte d'une nécropole tumulaire qui occupe un vaste espace, avec une implantation relativement lâche des enclos funéraires qui ne livrent pas de sépultures (site de la Chevrolière, Peytremann 2020), phénomène bien connu pour les ensembles funéraires de la fin du Bronze et du début du premier âge du Fer en France septentrionale.

Les dépôts métalliques

Les dépôts métalliques ont, pendant longtemps, été considérés comme des vestiges isolés, les conditions de dépôt étant envisagées généralement plus comme des cachettes (non récupérées) qui émaillent les pérégrinations de marchands et/ou d'artisans spécialisés depuis les lieux de productions (Bretagne, Normandie, Angleterre) jusqu'aux lieux de consommation.

Ces dernières années, une meilleure prise en compte des contextes de découverte dont témoignent la fouille préventive réalisée à Quimper (Bourre 2019) ainsi que les opérations programmées menées en Bretagne (dépôts de Keriero et Mérezel dont l'étude a été conduite par F. Bordas ou la fouille de l'habitat de Saint-Glen par G. Cabanillas de la Torre) et en Normandie (dépôts de Port-en-Bessin, localisés en bordure du rempart, A. Lefort et C. Marcigny) a permis de renouveler en profondeur cette question en abordant les conditions et modalités d'enfouissement.

À ce titre, le SRA de Bretagne a joué un rôle moteur en encourageant les fouilles programmées et les études des dépôts issus de fouilles clandestines. La prise en compte des dépôts dans leur globalité démontre ainsi tout l'intérêt d'investir du temps et des moyens pour traiter les dossiers liés au pillage, question actuellement débattue au CNRA. Par ailleurs, la prise en compte de ces vestiges dans le cadre de la refonte de la programmation nationale, en leur donnant une place de choix dans l'axe 8 (« Pratiques funéraires, lieux de cultes et expressions rituelles », titre provisoire), nécessite de repenser maintenant les protocoles de fouille et d'étude, dans le cadre des opérations préventives, et ce, dès la phase de diagnostic.

Des sites à fonction communautaire ou expressions de rituels particuliers

Il parait également important d'évoquer des sites dont la fonction paraît relever de pratiques élitaires ou de manifestations communautaires dont on peine à en saisir toute la complexité. Des manifestations de ces pratiques n'ont été observées que dans la région normande et avaient alimenté les débats lors de leur présentation dans le cadre des journées d'information de l'Aprab. Le site de Blainville-sur-Orne dans le Calvados (Ghesquière 2019) offre ainsi un exemple rare qui mérite d'être évoqué. Pour mémoire, il s'agit d'un enclos fossoyé curviligne massif qui délimite une superficie de 2300 m² au sein de laquelle aucun vestige n'a été détecté. Seuls les comblements du fossé ont livré un abondant mobilier (céramiques, faunes, coquillages…) dont l'étude a permis d'identifier des activités artisanales et la prise de repas communautaires durant le Bronze ancien.

Ces manifestations précoces dont on trouve des échos en Angleterre participent à la définition de l'entité culturelle du faciès des populations anciennes vivant en Normandie et la publication, en cours, devrait apporter les bases d'une réflexion plus générale sur les pratiques élitaires.

L'archéologie programmée

On peut noter d'emblée le dynamisme des activités de recherche programmée en Bretagne et en Normandie, régions où se sont constituées des équipes solides et particulièrement investies. En Normandie, les sites de hauteur tels que Basly et Port-en-Bessin correspondent à une catégorie de sites peu abordée par l'archéologie préventive. Les activités de fouille étant en voie d'achèvement, il convient maintenant de les accompagner pour une exploitation raisonnée de la masse de données colossale collectée en vue de publications monographiques d'envergure. En Bretagne, l'archéologie programmée apparaît plus diversifiée, les activités de fouilles et d'études touchant à la fois les contextes funéraires et les dépôts, vestiges pour lesquels les explorations de terrain sous forme de sondages ont permis de mieux appréhender les contextes. Il faut maintenant encourager les projets de recherche en Pays de la Loire afin de résorber le retard accumulé depuis de trop longues années et remobiliser une équipe autour de l'occupation du territoire dans cette région qui paraît se subdiviser en plusieurs entités culturelles.

Les publications

Tout comme pour les autres périodes, il paraît important de soutenir et d'encourager les fouilles programmées, les publications ainsi que les PCR.

Les apports à la connaissance de l'âge du Fer

En raison du renouvellement de la CTRA à mi-mandat, ce bilan ne comportera pas d'évaluation chiffrée précise des données présentées qui reflètent cependant les tendances observées au cours du quadriennal. La présentation repose en effet, sur les bilans annuels réalisés par nos prédécesseurs pour les années 2017 et 2018 et pour les années 2019 et 2020, sur l'ensemble des avis présentés en commission.

Par ailleurs l'analyse s'est focalisée sur les fouilles préventives et les opérations programmées, dans la mesure où les grandes tendances de l'activité de diagnostic figurent en introduction et dans les éléments graphiques présentés.

Archéologie préventive, rapports de fouilles achevées

Les habitats

Les sites d'habitat représentent la majorité des fouilles réalisées sur le second âge du Fer dans les trois régions. Cela est dû, d'une part, à leur répartition assez dense sur l'ensemble du territoire et, d'autre part, à leur insertion dans des systèmes d'enclos ou de parcellaires délimités par des fossés qui en facilitent la détection par les méthodes habituelles de sondages par tranchées lors des opérations de diagnostic. À l'image de l'ensemble des sites de la période, leur répartition est fortement tributaire des projets d'aménagements qui se concentrent dans les secteurs les plus attractifs, en particulier la Plaine de Caen et le Bassin de Rennes. En dépit de la bonne représentation des habitats dans le corpus des sites fouillés, on remarque un fort déséquilibre chronologique entre les occupations anciennes qui s'échelonnent du Hallstatt C à La Tène B, dans l'ensemble sous-représentées, et les sites les plus récents attribués à La Tène C et D, qui composent la majorité des dossiers. Ce déséquilibre tient en partie à la nature des occupations. Pour les phases anciennes en effet les habitats se trouvent volontiers matérialisés par des semis assez lâches de structures

ponctuelles (fosses et trous de poteau) qui ne facilitent pas leur caractérisation lors du diagnostic, d'autant que la faible densité et globalement la petite taille des structures ne favorisent pas la découverte de corpus de mobilier significatif. De plus, la compréhension de leurs logiques d'organisation nécessite habituellement de disposer de grandes surfaces d'observation qui seules permettent d'identifier parfois des pôles d'occupation structurée et de mettre au jour des éléments mobiliers susceptibles d'en déterminer le phasage et d'en préciser la chronologie. Cette configuration n'est cependant pas fréquente et plusieurs opérations se limitent à constater la présence de structures éparses, de datation imprécise, qui peuvent éventuellement relever d'implantations extensives mal perçues dans les limites de l'emprise fouillée.

À l'inverse de cette tendance générale, on notera toutefois que plusieurs opérations ont permis, en particulier pour le Hallstatt D et La Tène A et B, de mettre en évidence la présence d'habitats enclos délimités par des fossés, dès ces phases anciennes. Il s'agit de sites plutôt favorisés qui d'une certaine manière préfigurent la généralisation de ce type d'implantation à la fin de la période. Leur faible nombre ne permet toutefois pas de combler les vides documentaires. De fait, on dispose d'informations très lacunaires et incomplètes sur les faciès de production et de consommation antérieurement au III^{e} ou II^{e} s. av. J.-C.

À l'inverse, à la fin de la période correspondant globalement aux deux derniers siècles av. J.-C. (La Tène C2-D), l'omniprésence des sites enclos favorise leur détection et leur prise en compte par l'archéologie préventive. Les fossés constituent par ailleurs des pièges d'importantes quantités de mobilier rejetées au cours de l'occupation du site. Celles-ci permettent de proposer des études détaillées des faciès de consommation, plus rarement de production, et de la chronologie des occupations. L'établissement de phasages précis est ainsi facilité d'autant plus que les multiples aménagements linéaires (fossés, palissades, etc.) fournissent le plus souvent des indices relatifs en raison de leurs recoupements ou de leurs logiques d'implantation. Il devient alors possible de suivre et de détailler les trajectoires évolutives des établissements qui pour certains connaissent des évolutions spectaculaires et contrastées allant de la simple ferme à la résidence aristocratique.

Si l'établissement du phasage des occupations encloses est facilité par les observations stratigraphiques réalisées sur le terrain, il convient de rappeler que cette étape du raisonnement doit être clairement argumentée dans les rapports d'opération, ce qui n'est pas toujours le cas. L'absence de présentation synthétique des informations stratigraphiques, qui peuvent pourtant aisément se résumer par des diagrammes simplifiés, fragilise souvent la démonstration.

Bien que les habitats groupés aient été assez peu abordés par l'archéologie préventive, il convient cependant de noter que leur connaissance a notablement progressé en Pays de la Loire, grâce aux fouilles réalisées sur les *oppida* de Moulay (Mayenne) et Vue (Loire-Atlantique) et aux opérations récentes, dont les rapports ne sont pas achevés, sur deux secteurs d'agglomération situés à Allonnes (Maine-et-Loire) et Le Poiré-sur-Veluire (Vendée) qui ont fait l'objet d'une expertise de la CTRA sur le terrain.

D'un point de vue général, l'analyse des sites d'habitat peut s'appuyer sur de solides référentiels régionaux dans plusieurs domaines. La multiplication des opérations permet de disposer d'un corpus de sites assez fourni dont les différentes composantes (organisation, chronologie, densité…) trouvent de nombreux points de comparaison à l'échelle locale ou régionale. L'architecture des bâtiments est désormais bien connue et des travaux de synthèse récents permettent de disposer d'une vision cohérente des modèles architecturaux attestés

dans la région. La typo-chronologie de la céramique, qui a fait l'objet d'une publication de synthèse récente, permet dans la majeure partie des trois régions de disposer d'un cadre assez robuste et détaillé, même si certains faciès, chronologiques ou géographiques, restent à préciser.

À l'inverse, la connaissance de l'exploitation des ressources animales et végétales demeure très lacunaire, en raison des conditions de conservation largement défavorables, à l'exception de quelques secteurs en Normandie et Pays de la Loire et de contextes particuliers dans certains sites (structures en milieu humide par exemple). Sur plusieurs sites proches du littoral, l'exploitation des ressources marines peut être abordée par l'étude des restes de malacofaune, approche qu'il convient de continuer à soutenir. À une échelle géographique plus générale, il est important de promouvoir l'étude des restes animaux et végétaux dans les rares secteurs où ceux-ci sont préservés, de manière à préciser leur modalité d'exploitation et de consommation et à fournir les bases d'une comparaison avec les autres régions de la moitié nord de la France, mieux pourvues.

Dans ce contexte défavorable à la préservation des restes organiques, nos connaissances des productions s'avèrent peu développées, si ce n'est par la mise en évidence d'activités de faible ampleur documentées par leurs rejets ou leur outillage. On peut notamment mentionner des pratiques de forge et le travail des textiles (filage, tissage), vraisemblablement limités aux besoins immédiats de l'établissement, assez régulièrement attestés. Au cours des quatre dernières années, par contre, les vestiges de production sidérurgiques et de sel ont été peu abordés.

Pour les sites les mieux dotés, l'analyse spatiale des rejets doit par ailleurs être précisée et développée, pour tenter des restituer les logiques fonctionnelles d'organisation des activités, de manière synthétique, pour toutes les catégories de mobilier et chacune des phases identifiées. L'utilisation en quasi-routine, d'outils d'analyse spatiale intrasite, devrait faciliter cette démarche. Dans la mesure où la fouille des fossés procède fréquemment par échantillonnage, il est absolument nécessaire de préciser clairement les taux d'ouverture pratiqués, structure par structure et phase par phase. Cette information, rarement disponible, est pourtant nécessaire à la comparaison intersites ou interphases des différents faciès de mobilier observés. Ces paramètres opérationnels pèsent en effet grandement sur la représentativité des quantités et diversités des mobiliers récoltés. Fouiller à 10, 30 ou 50 % un fossé d'enclos n'est pas en soi un problème à condition que la stratégie d'échantillonnage soit adaptée au potentiel du site, ajustée en permanence à la réalité du terrain et que les interprétations finales tiennent bien compte des biais que cela génère.

Les rapports de fouilles préventives examinés par la CTRA ces quatre dernières années permettent de signaler quelques domaines émergents pour lesquels il serait utile de favoriser le développement d'études de synthèse :

- la mise en évidence de phases d'occupations de La Tène D2, bien caractérisées sur plusieurs établissements ruraux, constitue une originalité du corpus régional. En effet, à l'échelle de la moitié nord de la France cette phase est plutôt peu documentée dans les sites ruraux. Une analyse détaillée des modalités d'occupation et des trajectoires d'évolution des sites de cette période constituerait par conséquent une avancée notable dans notre connaissance de l'évolution de l'occupation des terroirs ;
- on observe la présence assez fréquente de structures et aménagements hydrauliques : puits, citernes, mares, drains, aménagements de réserves dans les profils des fossés...

Ces éléments dispersés sur de nombreux sites mériteraient une approche plus globale sur la question de la gestion de l'eau au sein des établissements ruraux ;

- plus spécifique aux contextes normands, la question des fosses parallélépipédiques qui selon leurs dimensions s'apparentent soit à des silos soit à des caves mériterait une attention accrue. L'abondant corpus désormais disponible devrait permettre d'en détailler les fonctions. Soulignons que ces modalités particulières de stockage des denrées ont parfois été mises en relation avec les parts importantes de légumineuses que recèlent les spectres végétaux.

Le domaine funéraire

À quelques exceptions près, le domaine funéraire semble peu abordé par l'archéologie préventive. La mauvaise conservation de la matière osseuse sur une large part des trois régions et la relative dispersion des sépultures ne favorisent pas la mise en évidence des sites et dessert leur étude. Dans les contextes habituellement érodés, la présence d'enclos circulaires aux fossés très arasés, peut signaler une occupation funéraire. Toutefois, en l'absence de preuves tangibles, l'interprétation n'est pas univoque. Ces aménagements peuvent accueillir diverses activités, artisanales ou cultuelles par exemple, ou encore matérialiser la présence d'un bâtiment circulaire, type architectural attesté par quelques occurrences dans le secteur.

Cependant, bien que sans doute très minorées, les découvertes de sépultures couvrent l'ensemble de l'âge du Fer, mais présentent des situations contrastées. Les périodes anciennes (Hallstatt C et D1) ne sont attestées que de manière anecdotique dans la région. Par la suite, à partir du Hallstatt D2-3, le corpus paraît plus équilibré et les ensembles funéraires se répartissent en deux principales catégories de gisement. À l'échelle de chacun des sites, les sépultures peuvent se trouver à quelques exemplaires (moins de dix) en marge de certains habitats ou au contraire intégrer des pôles funéraires, parfois pourvus de monuments et regroupant plusieurs dizaines d'individus (entre 20 et 50 en général).

Pour les ensembles les plus conséquents, les synthèses proposées dans les rapports privilégient trop souvent l'approche dite « d'archéologie funéraire », centrée sur l'individu et sa tombe, c'est-à-dire sur les pratiques, le recrutement (sexe, âge) et le cas échéant l'état sanitaire des populations. Cette dimension est évidemment importante, mais les aspects plus archéologiques, traitant du mobilier et du phasage, et plus globaux, d'histoire sociale, ne doivent pas pour autant être négligés.

Dans le domaine des études de mobilier, les fortes proportions d'objets en fer compliquent l'analyse. Ce phénomène est également vrai pour l'habitat mais s'y présente de manière moins criante en raison de la paucité des corpus. Pour les sites funéraires abordés par l'archéologie préventive, les budgets et cahiers des charges scientifiques prévoient très rarement les moyens d'une étude complète du mobilier métallique, qui impliquerait de lourds travaux de laboratoire (micro-sablage notamment). De fait, les études préliminaires présentées dans les rapports, reposent sur des observations macroscopiques d'objets corrodés, au mieux secondées par quelques radiographies. Cette situation reporte sur d'hypothétiques projets post-rapports dotés de moyens importants, l'étude détaillée des corpus. L'insuffisance documentaire qui en résulte, alliée parfois à une mauvaise maîtrise des référentiels, notamment pour la fin de la séquence chronologique (La Tène C-D), introduit de nombreuses incertitudes ou incohérences dans les phasages proposés qui pèsent sur l'interprétation globale du site funéraire. C'est d'autant plus dommage que certaines séquences

chronologiques paraissent désormais bien documentées, on pense notamment aux nombreux ensembles qui s'échelonnent de La Tène C2 à La Tène D2, période peu représentée dans les corpus funéraires de la partie orientale du Bassin parisien.

L'accumulation des données, notamment en Normandie qui dispose de corpus importants et intéressants, nécessiterait dès maintenant la mise en place de programmes ambitieux pour traiter cette information. Cette reprise de la documentation permettrait de clarifier les phasages et chronologies proposés. De plus, l'étude détaillée du mobilier, par des spécialistes, favoriserait la révision des référentiels chronologiques régionaux, en facilitant leur ancrage par rapport aux systèmes de référence européens.

Le domaine cultuel

À l'exception du complexe mis au jour lors de la fouille préventive d'Allonnes, actuellement en cours d'étude, le domaine cultuel n'a pratiquement pas été abordé par l'archéologie préventive. Il convient cependant de signaler la mise au jour dans quelques habitats de dépôts ou objets particuliers qui peuvent relever de ce domaine. On pense notamment aux découvertes d'armement et de statuaire au sein de sites plutôt privilégiés. Là encore, la mauvaise conservation de la matière osseuse, sur une large part du territoire, nous prive sans doute de précieux indices révélant des pratiques spécifiques.

Archéologie programmée

Dans une certaine mesure les opérations d'archéologie programmée permettent de combler les vides laissés par l'archéologie préventive en s'intéressant à des secteurs ou catégories de vestiges peu abordés par ailleurs.

Sites de hauteur

Plusieurs fouilles ont concerné, principalement en Normandie, les sites de hauteur fortifiés. Il s'agit, pour deux d'entre elles, consacrées aux vastes complexes fortifiés diachroniques de Basly et de Port-en-Bessin, d'opérations au long cours sur lesquelles se sont enchainées plusieurs campagnes triennales. Les activités de terrain touchent désormais à leur fin, les dernières campagnes étant programmées pour 2021. Il convient de plus de signaler à Port-en-Bessin, la mise en évidence d'une vaste occupation militaire romaine, située entre la Guerre des Gaules et la période augustéenne, séquence pour laquelle on dispose de peu d'information archéologique, à l'échelle du nord de la Gaule. L'accumulation des campagnes de fouille sur ces deux importants sites fortifiés nécessite le développement de programmes de publication pluriannuels et en conséquence l'arrêt des opérations de terrain.

En l'absence de nouveaux projets d'ampleur similaire, qui reflète sans doute la difficulté qu'il y a à monter ce type de programme, les opérations de fouilles programmées sont appelées à se réduire drastiquement dans les années qui viennent, à l'échelle de l'ensemble des trois régions.

Sites littoraux

Les sites littoraux soumis à la fois à des impératifs de protection environnementale et aux effets de l'érosion marine font l'objet dans chacune des trois régions de quelques opérations, sans doute trop peu nombreuses au regard des enjeux. Pour les estrans, on peut indiquer la fouille programmée des ensembles funéraires de La Tène finale d'Urville-Nacqueville et celle du petit habitat de La Tène ancienne de la plage de Plougasnou-Saint-Jean-du-Doigt. Pour ce qui est du domaine insulaire, plusieurs programmes de PCR ou prospections thématiques se sont intéressés au patrimoine archéologique des îles de Tatihou, de Belle-Île-en-Mer, de l'île

d'Yeu et de l'île Dumet à Piriac-sur-Mer. Une prospection thématique a par ailleurs été consacrée aux sites littoraux fortifiés de l'âge du Fer en Bretagne.

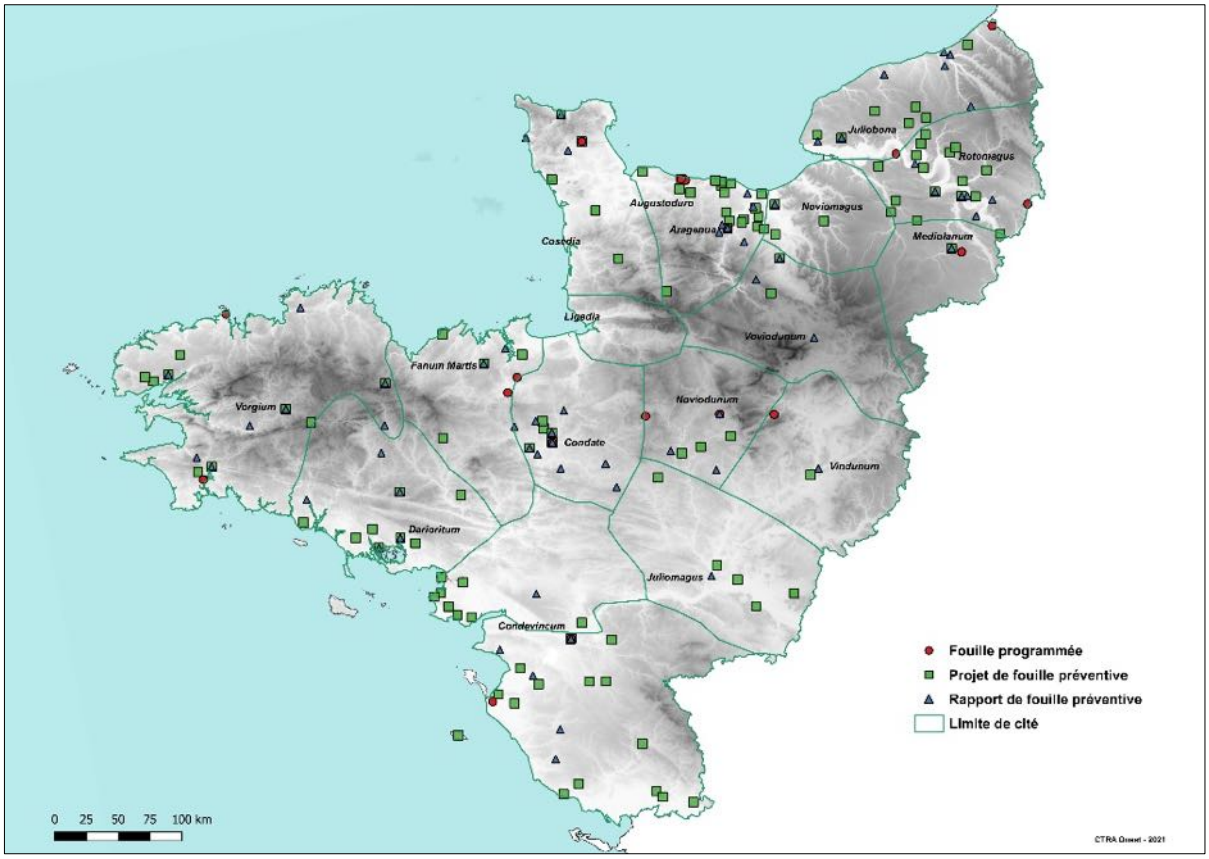
Sites cultuels

La reprise, sous la forme d'un PCR, de l'étude du sanctuaire antique de Baron-sur-Odon pourrait amener quelques informations supplémentaires sur les phases anciennes du site dont la nature cultuelle demeure à ce jour hypothétique et insuffisamment documentée.

ANTIQUITÉ

Par Gaël BRKOJEWITSCH et Benjamin CLÉMENT
Membres de la CTRA

Bilan de l'activité d'expertise



La part des opérations ayant pour sujet l'Antiquité concerne environ 25 % de l'activité de la commission Ouest avec 310 opérations sur les 1220 dossiers étudiés. Durant ces quatre années, leur nombre reste stable (entre 64 et 75) avec toutefois un pic en 2018 où près d'une centaine d'opérations ont fait l'objet d'un examen. Si l'on considère l'activité sur la période antique à l'échelle interrégionale, on note une tendance générale entre 2017 et 2019 avec un nombre supérieur de dossiers en Normandie (42 en 2018) et une proportion moindre dans les Pays de la Loire (15 en 2019). L'année 2020 pourrait marquer une inflexion de la tendance avec un rééquilibrage de l'activité autour de 25 dossiers par région.

	2017	2018	2019	2020	*Total*
Bretagne	27	31	22	26	*106*
Normandie	29	42	27	23	*121*
Pays de la Loire	18	24	15	26	*83*
Total opérations antiques	*74*	*97*	*64*	*75*	*310*

Concernant les diagnostics et les fouilles préventives, l'activité fait état de la même constance pour les années 2017 et 2018 avant de connaître un léger ralentissement en 2020, qui ne semble pas, ou peu, lié au contexte sanitaire, puisqu'il était déjà amorcé en 2019. Le nombre de diagnostics et de cahiers des charges reçus est de 141 avec une moyenne de 35 dossiers par année. Si le nombre est plus ou moins constant, on observe un changement dans la distribution par région, avec un regain d'activité dans les Pays de la Loire, où les diagnostics mettant en évidence une composante antique ont triplé entre 2019 et 2020. La seconde observation concerne la Normandie, où un nombre plus limité de sites romains est détecté. Au cours de la quadriennale, un peu moins d'une centaine de fouilles préventives achevées ont été soumises à l'examen de la commission en proportion égale chaque année.

Diagnostics	2017	2018	2019	2020	*Total*
Bretagne	11	6	15	8	*40*
Normandie	25	18	11	9	*63*
Pays de la Loire	7	11	5	15	*38*
Total	*43*	*35*	*31*	*32*	*141*

L'examen des activités de recherche programmée régionale représente un peu plus du quart des travaux de la commission sur l'Antiquité avec un peu moins de 90 projets. D'une manière générale, le nombre de fouilles programmées, qu'elles soient annuelles ou pluriannuelles, tend à se réduire et seules 8 opérations sont maintenues. La Normandie imprime une politique plus volontariste dans ce domaine et accompagne jusqu'à deux fois plus de demandeurs que la Bretagne et les Pays de la Loire. Le nombre de projets collectifs de recherche est quant à lui en augmentation (entre 2 et 4 par région). Ils se structurent le plus souvent autour des agglomérations ou s'intéressent à des espaces géographiques plus larges. Assez peu de prospections sont soutenues mais ce constat ne concerne que les demandes exclusives de prospections thématiques ou autres. Généralement, un volet de prospection est incorporé dès le montage des projets collectifs et nombre de demandes de fouille programmée sont jumelées avec des prospections géophysiques ou géoradar. Dès lors, l'image de la faible proportion de ces dossiers est considérablement faussée par une intégration fréquente aux PCR, qui tend à se généraliser.

Opérations programmées	2017	2018	2019	2020	*Total*
Fouille programmée	13	13	8	8	*42*
Sondage	1			2	*3*
PCR	5	7	8	9	*29*
Prospection	3	6	1	3	*13*
Analyses		1			*1*
Sous-total op. progr.	22	27	17	22	*88*
AE	1	1	1	1	*4*
APP		1			*1*

Fouilles programmées	***2017***	***2018***	***2019***	***2020***
Bretagne	6	3	1	2
Normandie	5	7	5	4
Pays de la Loire	3	3	2	2
Total	*13*	*13*	*8*	*8*
PCR				
Bretagne		1	1	2
Normandie	2	4	4	4
Pays de la Loire	3	2	3	3
Total	*5*	*7*	*8*	*9*
Prospections				
Bretagne		1		2
Normandie	1	3		
Pays de la Loire	2	2	1	1
Total	*3*	*6*	*1*	*3*

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

L'axe 6 (Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine) de la programmation nationale est abordé, de près ou de loin, à travers trois programmes de recherche en Normandie (Eu-*Briga*, Baron-sur-Odon, Vieil Evreux).

Toutefois, l'archéologie préventive a apporté des résultats significatifs sur la question de continuité entre La Tène finale et l'Antiquité, notamment grâce à la fouille du sanctuaire rural d'Hérouvillette (Calvados, resp. J. Veron, service archéologique du Calvados). Plusieurs temples ou sanctuaires ruraux ont été documentés, au « Domaine de Sermon » (Mordelles, Ille-et-Vilaine) et au « Sablon » (Yville-sur-Seine, Seine-Maritime, resp. G. Guiller, Inrap), qui pourrait être un sanctuaire public relevant du territoire des Calètes. Un des intérêts du site réside dans « l'établissement sud » et la caractérisation d'une activité qui semble identifier une gestion des animaux vivants et de leur carcasse. Enfin, une prescription sur la commune littorale de Ploemeur, dans le Morbihan, autour d'un bâtiment rectangulaire isolé pourrait également correspondre à un petit temple.

Les apports scientifiques permettant d'éclairer les problématiques de **l'axe 7** (Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions) sont exclusivement, ou presque, liés à l'activité préventive. Aucun programme de fouille ne s'est en effet structuré récemment au cours de ces quatre années sur ces aspects de la recherche.

Deux fouilles achevées documentent d'une part un petit noyau de tombes correspondant à un ensemble familial à Goustranville dans le Calvados et d'autre part un bel ensemble de sépultures secondaires à crémation découvert à La Mothe-Achard en Vendée. Les données collectées viennent compléter une première opération menée en 2017. Au total, ce sont plus de 200 sépultures qui ont été étudiées sur ce site, ce qui constitue une référence à l'échelle régionale.

Parmi les contextes fouillés au cours des dernières années, trois ensembles marquants sont actuellement accompagnés dans le cadre de demande d'aide à la préparation de publication.

L'ensemble funéraire d'Évrecy (Calvados, resp. A. Thomann, Inrap) est certainement le plus spectaculaire. Il est constitué de quatre sépultures secondaires à crémations et de

377 inhumations primaires dont 110 ont été attribuées à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge. Trois phases ont été reconnues allant de la fin du III^e^ s. apr. J.-C. au premier tiers du V^e^ s. apr. J.-C. Le mobilier d'accompagnement abondant constitue des assemblages inédits, avec par exemple des plats en étain provenant d'Angleterre. Les études mettent en évidence un groupe exogène élitaire au sein d'une population locale plus modeste. Des mesures isotopiques et des datations complémentaires sont actuellement en cours pour étoffer les interprétations et préparer la valorisation.

Un second dossier marque l'aboutissement d'une fouille de sauvetage menée à Lisieux. L'opération remonte au début des années 1990. Cette dernière, certes beaucoup plus ancienne mais tout aussi importante, concerne une nécropole suburbaine, à la transition entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. La publication qui aura pour titre « La nécropole Michelet à Lisieux (Calvados) : Genèse et évolution d'une cité des origines au IX^e^ siècle » par D. Paillard, A. Alduc-Le Bagousse promet une issue heureuse à cette opération de sauvetage d'un intérêt majeur pour la connaissance des contextes funéraires normands de l'Antiquité tardive.

Enfin, une dernière demande d'aide à la préparation de publication a été déposée pour la nécropole antique de l'avenue Édouard-Herriot à Vannes. Un ensemble funéraire important installé au II^e^ s. apr. J.-C. sur des carrières antiques d'extraction comprend une aire de crémation, 90 dépôts de restes osseux en fosse dont 57 sépultures en urnes, ainsi qu'une dizaine de sépultures à inhumation.

Le phénomène urbain **(axe 9)** pour la période antique a été essentiellement abordé à travers des opérations programmées et des PCR qui concernent aussi bien les capitales de cité que les agglomérations secondaires de la moitié occidentale de la province de Gaule lyonnaise.

Pour les fouilles préventives, signalons les opérations successives menées par A.-M. Lotton (Éveha) autour de l'aqueduc de la capitale de cité des Osismes, *Vorgium*/Carhaix. Elles ont permis d'étudier en détail les trois ouvrages successifs qui ont desservi en eau propre la cité antique. L'analyse archéologique est judicieusement complétée par des études spécialisées, notamment du bois et du métal, qui permettent d'aborder des thématiques diverses allant des mises en œuvre successives en regard des contraintes techniques, à une analyse plus large, d'ordre historique, remettant clairement en contexte l'évolution de cet ouvrage.

Trois programmes de recherche collectifs ont apporté des données pertinentes et novatrices autour de l'axe 9 de la programmation nationale. À Eu (Bois-L'Abbé, Seine-Maritime, resp. É. Mantel), les campagnes 2017 et 2018 se sont concentrées sur les quartiers d'habitation au nord de l'agglomération antique. Si la fouille sur ce secteur montre une intervention maitrisée et des résultats cohérents, il faut souligner que le programme de recherche proposé pour une nouvelle campagne triennale (2019-2021) soulève beaucoup de questionnements quant à l'intervention archéologique sur plusieurs secteurs comme le théâtre, les thermes et l'aire de dépôts. Il conviendra donc d'être vigilant sur ce projet et les méthodologies qui seront mises en place pour le mener à bien.

Le nouveau dynamisme autour des enceintes de l'Antiquité tardive, dont des exemplaires particulièrement bien préservés sont présents en Pays de la Loire, constitue l'un des axes forts de la recherche archéologique dans l'Ouest de la France. Organisés autour de deux PCR menés sur les villes du Mans (H. Meunier et M. Monteil) et d'Angers (M. Pithon), ils sont fondés sur une méthodologie commune, menés par des équipes interinstitutionnelles, et proposent

d'aborder ces ouvrages de manière globale et diachronique. Le questionnement de la chronologie des enceintes est au cœur de ces programmes, tout en abordant leur insertion urbaine à la fin de l'Antiquité ou encore leur pérennisation au Moyen Âge puis aux époques moderne et contemporaine. Les résultats déjà prometteurs devraient aboutir à des publications et à l'organisation d'une rencontre scientifique à l'issue de ces programmes triannuels.

Signalons également le PCR sur « La cité de Vannes et sa proche région » (S. Daré). Ces travaux, qui permettent des collaborations interinstitutionnelles, s'appuient sur la réalisation d'un SIG. Cet outil de modélisation, très à la mode aujourd'hui grâce à l'apparition de logiciels libres, est parfois utilisé de manière inappropriée. Il convient en amont de bien définir les problématiques et d'apporter dans ce sens une réflexion pertinente sur la méthodologie de construction et sur l'architecture de la base de données. Une vigilance particulière devra être apportée à ce type de dossier.

Enfin, les fouilles programmées menées depuis une dizaine d'années sur le centre de la capitale de cité des Aulerques Diablinthes, Jublains – Le Bourg, se sont poursuivies entre 2017 et 2020 (A. Bocquet). Si les résultats sont particulièrement pertinents pour la compréhension de la genèse de la ville depuis la Protohistoire, comme de l'évolution d'un îlot urbain recevant des édifices domestiques situés à proximité immédiate du centre politique, les méthodologies de fouille ont alerté la commission. Deux visites ont été réalisées sur le site en 2018 et en 2019 afin d'échanger avec la responsable et de proposer de nouvelles orientations pour la dernière année de ce projet très enrichissant scientifiquement.

Le peuplement des campagnes, la structuration des terroirs, les pratiques agraires et les formes des habitats qui y sont représentées sont bien documentés dans les trois régions. En cela, les problématiques en relation avec **l'axe 10** (Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne) bénéficient d'un nombre important de données, grâce à l'archéologie préventive et à un socle solide et pérenne d'opérations programmées qui traitent plus particulièrement du phénomène de la villa et de modes de productions (villa du Pérennou, villa de la Gare à Le Quiou, villa de Roullée au Mont-Saint-Jean).

L'archéologie préventive continue d'alimenter ce dossier avec l'étude de plusieurs villas de premier rang principalement en Normandie et en Bretagne.

La première villa est située au Chemin Vert à Aubevoye (Val d'Hazey, Eure, resp. G. Guiller, Inrap). Elle se développe sur plus de 1,4 ha sur un schéma « palatial » et répond à un plan complexe où axialité et symétrie organisent quatre ailes distribuées autour d'une vaste salle de réception centrale, de multiples galeries, des espaces de vie, des pièces de bains, de détente qui lui confèrent un caractère ostentatoire indéniable et unique pour la Normandie au II^{e} s. apr. J.-C.

Un second dossier concerne une villa à Vire (Calvados) qui complète une partie de la *pars rustica* et de la *pars urbana* mise en évidence lors d'une précédente fouille sur une superficie de 10 ha. Pour l'ensemble du Chemin aux Errants (Val-de-Rueil, Eure, resp. Y.-M. Adrian, Inrap), c'est le caractère monumental d'un vaste domaine (1,5 ha) qui illustre une forme d'habitat et qui ne trouve pas de parallèle dans la région. La partie résidentielle à plan linéaire et double galerie obéit à un modèle standard bien connu. En revanche, il faut souligner l'originalité de la cour à péristyle en U dotée d'un vaste bassin d'agrément donnant sur un jardin encadré de deux portiques. La qualité architecturale, la singularité du grenier et des

espaces de stabulation interrogent sur le statut de cette exploitation et sur son rôle dans l'économie locale.

En Bretagne, la villa de Langrolay-sur-Rance livre l'image des plus grands domaines aristocratiques à proximité de la Manche. L'établissement était doté d'un balnéaire atypique, parvenu dans un exceptionnel état de conservation. Les comparaisons proposées à l'échelle régionale et extrarégionale soulignent parfaitement l'évolution de ce domaine et permettent de lui attribuer une place de choix à l'échelle de la cité des Coriosolites. Des établissements sensiblement plus modestes mais ayant un caractère monumental affirmé ont également été mis en lumière notamment la villa de Saint-Grégoire en périphérie de la capitale de cité (Ille-et-Vilaine, resp. B. Simier, Inrap).

Une grande majorité de fouilles concerne des sites à enclos fossoyés dont la structuration, plus ou moins complexe, est détectée. Les grandes surfaces étudiées (entre 1 et 7,7 ha) mettent en lumière les formes d'habitation légère au caractère relativement modeste. Par ailleurs, la structuration parcellaire qui en découle constitue un enjeu qui est aujourd'hui finement étudié. La majorité des sites s'inscrit dans la continuité d'occupations antérieures dont certaines émergent à La Tène.

Ainsi, les sites de « la Touche » (Chavagne, Ille-et-Vilaine, resp. J. Le Gall et M. Lemée-Demontfaucon, Inrap) et du « Val de Sermon » (Mordelles, Ille-et-Villaine, resp. F. Leboulanger) mettent en évidence une importante structuration parcellaire des terroirs à partir de la première moitié du I^er^ s. apr. J.-C., associée à des axes de circulation en lien avec l'implantation d'enclos relatifs à des habitats modestes et un sanctuaire public. De nouveaux exemples de bâtiments destinés au stockage de denrées ou de matériel agricole illustrent la diffusion des plans standards de granges antiques.

Des fouilles plus modestes en surface documentent également l'environnement des établissements ruraux. On peut notamment citer l'exploitation rurale atypique à « Penn an Alé » (Lannion, Côtes-d'Armor, resp. S. Blanchet, Inrap) qui se compose d'enclos accolés de 1,5 ha et qui s'insère à un carrefour de chemins. La vocation agricole ou pastorale, attestée par la présence de bâtiments et structures spécifiques, est documentée par un nouvel exemple de bâtiment de stockage et un probable séchoir.

La fouille réalisée sur la commune de Guipavas (Finistère, B. Simier et J. Cabanillas, Inrap) constitue un travail exemplaire qui permet de montrer la juxtaposition de deux formes d'exploitation rurale de taille modeste qui viennent ainsi enrichir le corpus de ce type d'occupation et surtout la spécificité d'un terroir où la production de bétail a pu être privilégiée.

Enfin la fouille de Flamanville-Motteville (Seine-Maritime, resp. S. Adam, Éveha) a mis en évidence une exploitation agricole centrée sur le pastoralisme avec du parcage de bétail associé à différents dispositifs de cheminements forcés.

Les résultats importants ne viennent pas que de l'archéologie préventive. Sur les territoires des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, une géographie plurielle définit des terroirs à la morphologie assez variée et un nombre important de projets collectifs se sont structurés autour de cette approche notamment en Normandie (PCR « L'Antiquité en Basse Normandie », resp. C. Allinne, Univ. ; PCR « L'Antiquité en Normandie occidentale », resp. G. Léon, Inrap ; PCR « Evreux et le Val d'Iton, paléotopographie historique », resp. P. Wech, Coll.) ou dans la diachronie (PCR « La vallée de l'Eure : une rivière, des territoires », resp. F. Dugast, CNRS ; PCR « Face à la Mer – Rythme et nature des occupations humaines en Plaine de Caen, du Néolithique à la période contemporaine », resp. G. Léon, Inrap).

Malgré des collections grandissantes, très peu d'initiatives concernent des bilans sur les mobiliers. Un projet de recherches dirigé par S. Thébaud concerne une synthèse sur la céramique (PCR « La céramique entre Loire et littoral du I^er^ s av. J.-C. au VI^e^ apr. J.-C. »). S'ajoute à ces recherches, une campagne de prospection sur les ateliers de potier Osismes (resp. N. Jaouen, Univ.). Un autre projet, prometteur, prévoit d'aborder le mobilier en plomb à partir des collections de Lillebonne, d'abord avec une approche technique et archéométrique visant notamment à définir l'origine de la matière première.

Plusieurs enquêtes concernent le paysage religieux. Les fouilles menées aux abords des temples de Eu-*Briga* documentent des contextes en relation avec la sphère cultuelle, notamment des dépôts d'offrandes. La CTRA a toutefois souhaité que les problématiques de recherche se recentrent spécifiquement sur des zones d'habitation, les thermes et le théâtre. Le PCR débuté en 2020 sur le sanctuaire de Baron-sur-Odon permet d'intégrer des fouilles préventives aux connaissances acquises depuis près d'un siècle et, enfin, la fouille programmée du sanctuaire du Vieil-Évreux poursuit des recherches au-devant du grand sanctuaire monumental. La découverte d'un réseau de puits mis en communication par un système hydraulique souterrain y apporte de nouvelles pistes d'interprétation.

Sur les campagnes et les domaines élitaires, trois programmes de fouilles ambitieux sont développés en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Le premier concerne l'étude de la villa du Pérennou (Finistère, resp. J.-C. Aramond, SRA Bretagne et Ch. Requi, Inrap) et s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du patrimoine qui passe par un contrat de territoire entre la commune, le département du Finistère et le ministère de la culture.

La deuxième intervention de fouille s'intéresse à la villa de la Gare (Le Quiou, Côtes-d'Armor, resp. J.-C. Aramond, SRA Bretagne). Les recherches ont abouti à la mise en forme des données et à la finalisation des études en vue de leur publication. Elle constitue un exemple singulier d'établissement rural de type italique précoce de la fin du I^er^ s. av. J.-C., le plus ancien d'Armorique, qui connaît une évolution classique jusqu'aux III^e^-IV^e^ s. apr. J.-C. puis des transformations jusqu'au VII^e^ s. apr. J.-C.

Le troisième programme sur la villa de Roullée/La Selle (Mont-Saint-Jean, Sarthe, resp. F. Sarreste, Éveha) apporte des résultats significatifs avec la fouille quasiment exhaustive des bâtiments de la cour agricole et de vastes prospections géophysiques sur l'ensemble du *fundus*. L'identification de plusieurs modèles de granges plurifonctionnelles liées à des activités de meunerie, d'entrepôt, de stockage, de pacage, de forge de service ainsi qu'un probable moulin hydraulique, documente ici l'économie du domaine et l'exploitation des ressources minières et forestières locales.

Forme éditoriale et qualité des rapports et des études

Sur la qualité des rapports, le niveau est quasiment identique entre les fouilles programmées et préventives ce qui traduit une mixité entre les équipes. En creux, c'est aussi l'effacement de toute une frange de l'archéologie, celle portée par des bénévoles, qui transparaît. Dans les dossiers examinés, seules l'opération subaquatique de Guerny/Saint-Clair-sur-Epte et la fouille programmée de Valognes sont encore portées par des archéologues extérieurs à la filière institutionnelle.

Au niveau de la forme, certaines pièces des rapports, comme les mots-clefs des thesaurus, les tableaux récapitulatifs ou les fiches d'état, sont parfois lacunaires ou mal remplis. Très

souvent, les tableaux récapitulatifs ne distinguent pas les périodes chronologiques, ce qui les rend inutiles.

Une tendance à la surinterprétation est parfois observée avec la construction de chronologies très ou trop complexes compte tenu des données recueillies. En corollaire, ce manque de clarté entraîne des difficultés de lecture dans les contextes complexes. Toujours sur l'établissement des chronologies de sites, les datations radiométriques sont très inégalement employées et souvent trop parcimonieusement.

Les études spécialisées sont généralement de bonne qualité. Certains rapports, notamment les diagnostics, font toutefois l'économie de la présentation du mobilier (notamment l'*instrumentum* et la faune). On pointera aussi l'extrême rareté des études carpologiques qui est regrettable notamment pour l'approche des gestes funéraires ou des pratiques agraires.

Valorisation scientifique

Parmi les dossiers remarquables révélés par des fouilles programmées dont il faut encourager la valorisation scientifique, on citera la fouille du camp militaire tardo-républicain du Mont-Castel (Port-en-Bessin – Commes, resp. C. Marcigny et A. Lefort). Les différentes campagnes ont mis en évidence un vaste espace fortifié délimité par des fossés et des palissades qui renferment des groupes de bâtiments, des caves ou celliers et un grand grenier collectif. D'autres publications sont attendues, parfois de longue date, comme celles de la villa de Roulée dans la Sarthe et de l'agglomération de *Briga* en Seine-Maritime. Il convient ici de rappeler la nécessité de publier les résultats dans de véritables articles scientifiques. Si la promesse d'une valorisation scientifique est presque systématiquement adossée au dossier de demande, le très faible nombre de sollicitations pour des aides à la publication et l'édition (1 par an en moyenne) signale un paradoxe en la matière.

Concernant les RFO d'archéologie préventive, la villa de Langrolay-sur-Rance constitue un des ensembles architecturaux les plus remarquables mis au jour ces quatre dernières années et mérite assurément une publication monographique.

Ce bilan quadriennal pour la période antique témoigne d'un dynamisme de recherche portée par une poignée de chercheurs répartis sur les trois régions mais majoritairement issus de l'archéologie préventive. Le faible investissement du CNRS (0 projet) et de l'Université (3 projets : PCR « Enceinte antique du Mans », « Au fil du plomb » et « Potiers Osismes »), que ce soit dans des collaborations aux RFO ou dans des programmes est certainement un frein à la pleine exploitation des données et l'émergence de nouveaux acteurs.

Enfin, si l'archéologie préventive fournit un volume important de données sur le monde rural antique et sur les villes, le nombre de sites, la diversité des questions soulevées, l'aspect disparate de la documentation et la répartition des résultats rend difficile la synthèse, notamment pour les établissements ruraux. À termes, la mise en place d'un système de diffusion normalisé des résultats, au format numérique, serait hautement souhaitable. Il faciliterait la transcription des données, moins austère que les bilans scientifiques et plus encline à la mise en série.

MOYEN ÂGE, ÉPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE

Par Sylvie FARAVEL, Fabrice HENRION et Jean-Luc PIAT
Membres de la CTRA

Moyen Âge	2017				
	B	N	PDL	Total glo	%
DIAG	10	18	8	36	35,0%
CCS/ fouille directe	0	0	0		
RFO	8	18	10	36	35,0%
F. PROG.	7	4	5	5	29,1%
PR. THEM./PI	1	0	0		
SD	0	0	0		
Bâti	0	8	0		
PCR	0	5	0		
COLLOQUE	0	0	0	1	1,9%
APP	0	0	1		
AE	0	0	0		
PSI	0	0	0		
Total général	26	53	24		
	103				

2018				
B	N	PDL	Total glob	%
3	16	14	41	37,3%
0	2	6		
4	9	8	21	19,1%
4	6	2	44	40,0%
2	4	4		
1	0	2		
1	7	2		
3	4	2		
0	0	0	4	3,6%
0	3	1		
0	0	0		
0	0	0		
18	51	41		
110				

2019				
B	N	PDL	Total glob	%
7	22	12	46	45,1%
0	3	2		
5	11	13	29	28,4%
3	5	1	25	24,5%
3	0	1		
0	1	0		
2	3	0		
1	2	3		
0	0	0	2	2,0%
0	0	2		
0	0	0		
0	0	0		
21	47	34		
102				

2020				
B	N	PDL	Total globa	%
10	14	16	50	48,1%
2	0	8		
7	6	5	18	17,3%
2	6	1	34	32,7%
3	1	5		
1	0	2		
0	2	1		
2	4	4		
0	0	0	2	1,9%
0	0	0		
0	2	0		
0	0	0		
27	35	42		
104				

2017-2020		
Total	Total global	%
150	173	41,29%
23		
104	104	24,82%
46	133	31,74%
24		
7		
26		
30		
0	9	2,15%
7		
2		
0		
419		

Répartition annuelle des dossiers traités.

Pour la période 2017-2020, un total de 419 dossiers a été évalué par les deux membres de la CTRA en charge de la période médiévale (S. Faravel, F. Henrion pour 2017-2019 et Jean-Luc Piat pour 2020) auxquels on peut ajouter les dossiers traités par un expert extérieur (anthropologue, spécialiste de géoarchéologie et des périodes moderne et contemporaine).

Année après année, on note une relative stabilité du nombre des dossiers traités (une centaine par an) tant pour ce qui relève du Moyen Âge majoritairement (et de la diachronie[16]) que pour les périodes moderne (21) ou contemporaine (39) envisagées seules ou, pour l'époque moderne, en lien avec l'extrême fin du Moyen Âge, soit un total de 50 dossiers concernant une ou plusieurs de ces trois périodes réunies, les dossiers relevant uniquement du Drassm (9, essentiellement des demandes de prospection thématique) compris.

Les dossiers concernant la période médiévale se répartissent inégalement entre les trois régions relevant de la CTRA Ouest.

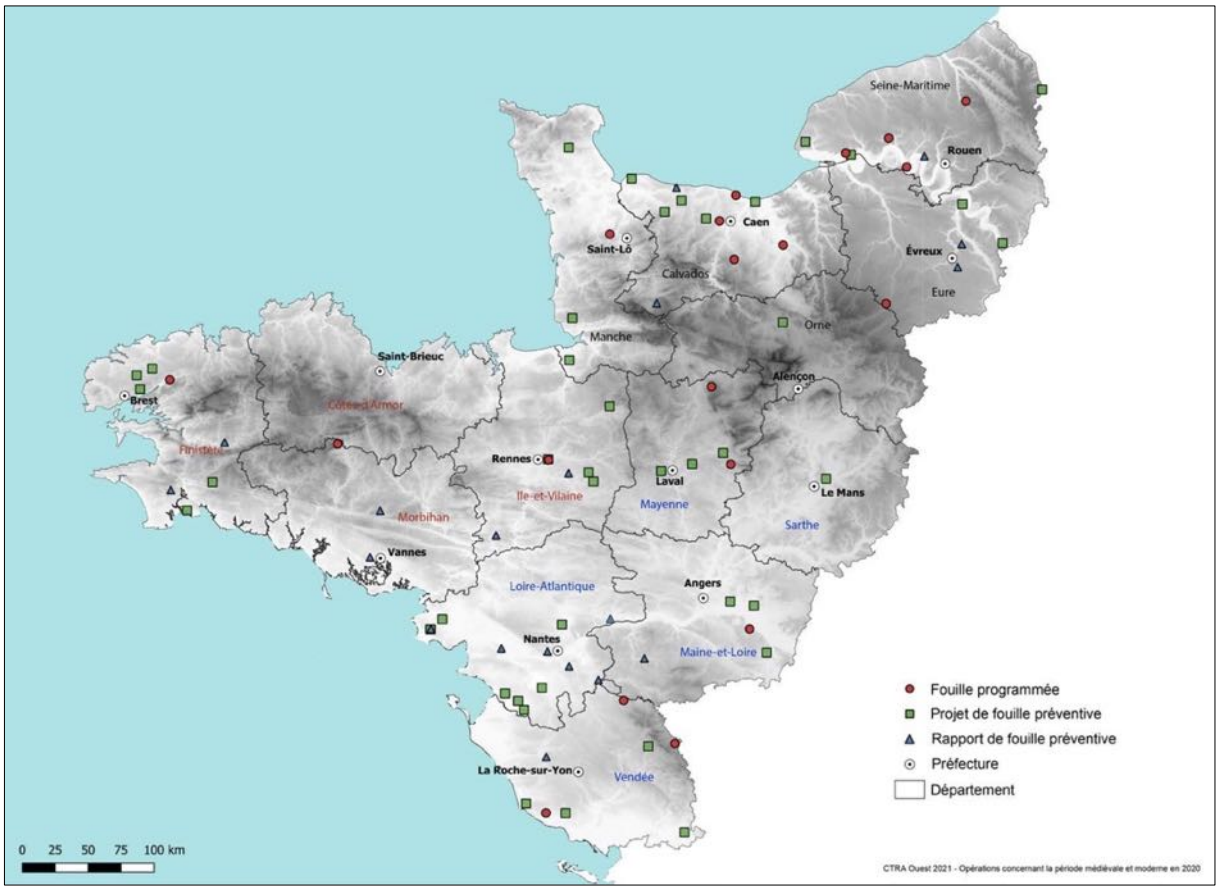
16 Dans nos décomptes ont été retenus les dossiers où la période médiévale et les périodes moderne ou contemporaine, qui s'inscrivent dans une occupation ou une enquête diachronique, constituent une part significative de la recherche ou des résultats acquis.

Fouilles préventives période médiévale

Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	total
56	119	102	277
20,22%	42,96%	36,82%	

Programmation période médiévale

Bretagne	Normandie	Pays de la Loire	total
36	62	35	133
27,07%	46,62%	26,32%	



Répartition des opérations préventives et programmées concernant le Moyen Âge et l'époque moderne : l'exemple de l'année 2020 (Source J.-M. Conilleau SRA Bretagne).

En archéologie préventive comme en archéologie programmée, la Normandie rassemble la plus grande part des dossiers et l'essor observé en 2018 pour les Pays de la Loire s'est ensuite rééquilibré au profit des dossiers bretons. La carte de répartition des dossiers traités en 2020 diffère assez peu des années précédentes. Elle permet de constater aussi les déséquilibres intra-régionaux. En Bretagne, la part globale des opérations préventives pour le Moyen Âge est la plus faible, faiblesse de l'archéologie préventive en partie compensée par l'archéologie programmée. En Normandie et en Pays de la Loire, certains départements sont sous-documentés (Orne, Sarthe).

Archéologie préventive

L'archéologie préventive totalise 277 dossiers, soit 66,11 % du volume traité. On observe la progression régulière des dossiers concernant le Moyen Âge en Pays de la Loire même si la Normandie reste en première place.

En 2020, les Pays de la Loire occupent pour la première fois la première place, ce qui annonce une multiplication à venir des données pour le Moyen Âge sur la région. Le dynamisme

interrégional via les diagnostics a permis de documenter certains départements et villes généralement assez peu représentés pour la période médiévale. On citera par exemple, pour la Normandie, Cherbourg dans la Manche ou Argentan et Alençon dans l'Orne, Saint-Brieuc pour la Bretagne ou Anetz pour les Pays de la Loire. Les diagnostics réalisés portent principalement sur le sous-sol et souvent sur des quartiers urbains périphériques ou les marges de bourgs ruraux, zones sur lesquelles les rapporteurs notent encore parfois un déficit de contextualisation. Le recalage des parcelles par rapport au cadastre et aux plans anciens n'est ainsi pas toujours fait, quelle que soit la région considérée. Le contexte archéologique s'en tient parfois à la liste fournie par la carte archéologique sans réelle mise en perspective. Il serait nécessaire, *a minima*, que les opérateurs évaluent le potentiel bibliographique et archivistique du site dans le cadre du rapport de diagnostic afin que, dans le cas d'une suite à donner, le cahier des charges scientifique de la fouille préventive puisse orienter au plus juste la recherche. La qualité des études historiques réalisées parfois en Pays de la Loire et Bretagne (préventif P. Poilpré, S. Chollet) ou Normandie (en programmé par A. Dubois) montre toute la pertinence et l'apport de ces travaux de première main pour préparer et suivre une opération mais aussi la contextualiser de manière efficace, les problématiques urbaines, villageoises ou rurales n'étant pas toujours maîtrisées. Les centres urbains anciens sont aussi documentés par des diagnostics programmés dans le cadre de projets de ville (ex. Rouen, containers enterrés) qu'il serait pertinent d'étendre aux programmes de rénovation urbaine portant sur le patrimoine bâti.

Pour faciliter l'intégration de l'archéologie préventive dans les projets d'aménagement (tranchées de réseaux, requalification d'espaces urbains), le développement d'un principe de grille d'évaluation du risque archéologique sur le modèle du cahier des charges du diagnostic de Vernon en Normandie permettrait de mieux cibler et calibrer les problématiques de recherche et les moyens d'investigation. Les périodes médiévale, moderne et contemporaine, en sortiraient gagnantes car elles sont directement impactées par ces travaux.

En Normandie et en Pays de la Loire, on note l'augmentation de l'examen de dossiers de cahier des charges scientifique seuls ou de fouilles préventives directes dont la mise en place a été justifiée soit par la reprise de projets anciennement instruits et dont les cahiers des charges sont devenus obsolètes soit par des dossiers d'aménagement (aménagement de voirie, etc.) dont la saisine arrive encore trop tardivement pour lancer une procédure de diagnostic archéologique.

On note l'émergence de l'archéologie du bâti dans les diagnostics archéologiques portant sur les élévations des édifices anciens ruraux ou urbains concernés par des travaux de démolition, rénovation ou restauration. Elle est particulièrement sensible en 2020 où on peut citer le cas du prieuré de la Sainte-Trinité à Fougères en Bretagne ou la collégiale Saint-Tugal à Laval et Sucé-sur-Erdre en Pays de la Loire. Dans certains cas, on regrette l'absence de programmation préalable – les interventions étant faites au fil de l'eau (ex. Guérande) – qui empêche de proposer une problématique structurée qui a fait ses preuves (Portes Mordelaises). On constate par ailleurs qu'échappent à la prescription de diagnostic archéologique des études d'archéologie du bâti très qualitatives mais réalisées dans le cadre de diagnostics purement architecturaux (Cunault en Pays de la Loire) ou parfois de prospection thématique et donc hors du cadre préliminaire de l'archéologie préventive alors que ces travaux sont souvent suivis de prescriptions.

Concernant les cahiers des charges scientifiques, on constate qu'en Pays de la Loire les tranches conditionnelles sont récurrentes et parfois nombreuses. Leur objectif est de couvrir

les incertitudes liées à la difficulté d'estimation des volumes de mobilier ou de certains types de structures potentiellement attendues (sépultures, structures complexes). Leur nombre parfois important (jusqu'à 7 ou 8 tranches conditionnelles), donne l'impression d'un cadre scientifique non maîtrisé où trop d'incertitudes n'ont pas été levées lors du diagnostic. Un juste équilibre serait à rechercher sur le nombre de tranches conditionnelles partant de l'état des connaissances apporté par le diagnostic, des enjeux scientifiques et de l'échantillonnage quantitatif attendu. On note parfois aussi un déficit de recours aux analyses ^{14}C dès la phase de diagnostic qui serait précieux pour préciser les données chrono-stratigraphiques.

Globalement, les ratios de 7 à 12 % de la surface des emprises sont souvent atteints, hormis quelques rares exceptions liées aux contraintes d'accès ou à des problématiques environnementales.

Le nombre de rapports finaux d'opération expertisés semble en cours de stabilisation après un pic marqué en 2017. Le retard de l'expertise des dossiers normands semble soldé depuis 2018 avec l'examen de RFO qui ne portent plus sur les opérations réalisées avant la dernière décennie ce qui n'est pas le cas en Pays de la Loire. L'examen de rapports parfois anciens sur des opérations d'envergure invite les rapporteurs à renouveler le souhait régulièrement formulé de voir arriver enfin des projets de publications de monographies ou de synthèses. Les dossiers traités dans le cadre de demandes d'aide à l'édition ou de PCR ne les concernent que trop rarement (ex. : PCR sur les cercueils en plomb à partir des fouilles de Flers, RFO examiné en 2017 ou PCR sur l'habitat rural du haut Moyen Âge breton). Globalement la qualité des rapports, tous opérateurs confondus, est bonne et le recours aux études documentaires, souvent déficient dans certains rapports anciens, semble se systématiser grâce à une meilleure prise en compte dans les cahiers des charges scientifiques. Leurs résultats sont intégrés avec plus ou moins de bonheur à la synthèse générale tout comme d'ailleurs l'ensemble des études réalisées. Les études de mobilier sont satisfaisantes sur les sites de consommation. Les référentiels sont de mieux en mieux calibrés par la multiplication des analyses ^{14}C sur les contextes de découvertes et la typo-chronologie des mobiliers. Les études paléoenvironnementales sont toujours de très bonne tenue. Le recours à des analyses archéogéographiques est à signaler. Ces analyses viennent compléter souvent des recherches historiques sur les toponymes, les modes d'occupation, les réseaux de chemins ou les structures d'habitats villageois. Elles prennent tout leur sens, confrontées aux données archéologiques issues des opérations. Le recours désormais systématique au SIG sur les fouilles préventives permet de très bons travaux d'analyse spatiale liés à une bonne gestion des données de terrain et à l'édition de cartographies thématiques très illustratives. Cependant, si les jeux de données sont acquis et mis en ordre, il manque parfois les bons questionnements. Un bond important dans l'analyse de ces données pourrait être fait si les concepts de l'analyse spatiale étaient mieux maîtrisés des responsables d'opération.

Archéologie programmée

133 dossiers concernent l'archéologie programmée où la Normandie occupe la première place avec un peu plus de 46% des dossiers, le reste se répartissant équitablement entre les deux autres régions. Globalement les opérations liées au « bâti » sont nombreuses, comme en préventif, avec 26 dossiers dont 20 pour la seule Normandie. Ce chiffre paraît sous-évalué en Bretagne et Pays de la Loire, cette dernière région étant très dynamique dans ce domaine, mais où les demandes sont souvent classées en prospection thématique.

L'archéologie programmée, qui a accusé un pic de 44 dossiers en 2018, est plutôt sur une moyenne de 25 à 34 dossiers instruits annuellement concernant la période médiévale toutes régions confondues. La part occupée par les fouilles programmées annuelles ou pluriannuelles est en diminution régulière (16 en 2017 contre 9 en 2020) au profit des dossiers de prospection thématique très variés qui sont souvent réalisés en préalable ou en parallèle à des études de « bâti ». Le nombre de PCR diminue lui aussi en raison de l'achèvement de plusieurs d'entre eux depuis 2019.

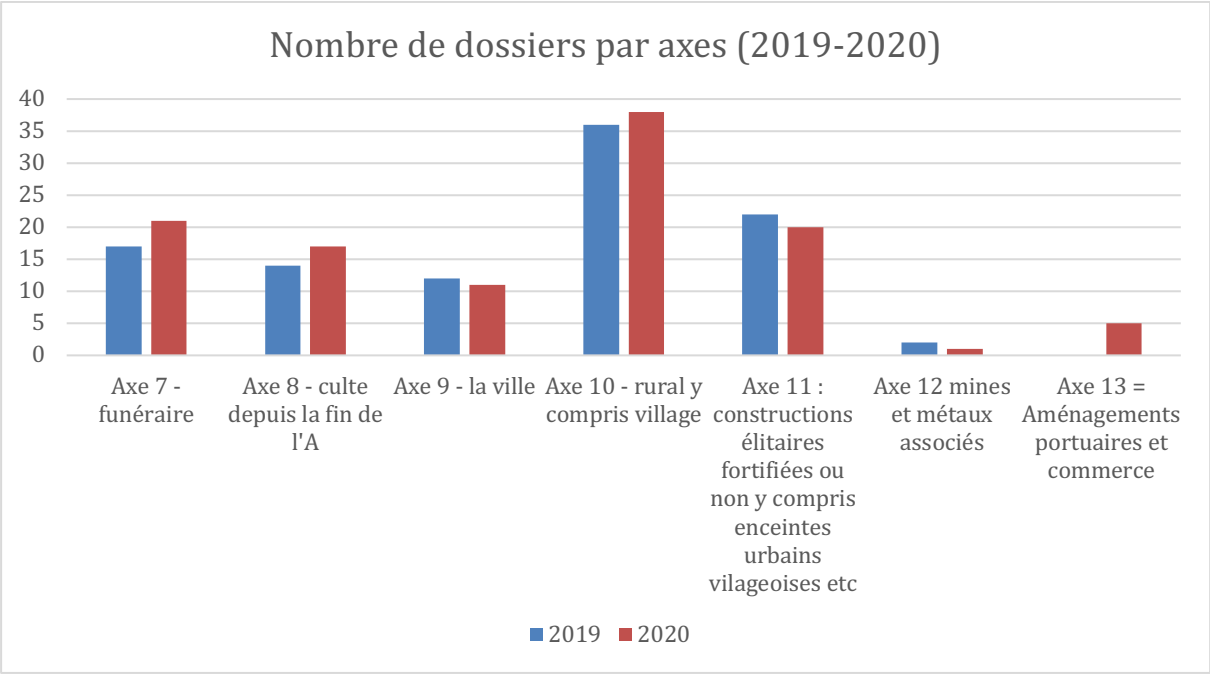
Le cadre d'intervention est souvent induit par des commandes publiques liées à des projets de valorisation ou programmatiques (rénovation urbaine : portes Mordelaises à Rennes ; évaluation patrimoniale avec l'enceinte du Mans ; ou encore restauration ou mise en valeur touristique : château de Suscinio, abbaye de Maillezais…).

Les dossiers sont portés par des chercheurs issus de différents horizons (Culture, Inrap, collectivités territoriales, doctorants, associations …) mais très peu par des personnels CNRS ou par des enseignants-chercheurs. Les dossiers de nouvelles demandes portés par certains chercheurs (étudiants ou associatifs) nécessitent un ajournement voire un accompagnement par les SRA pour combler certaines lacunes méthodologiques et mieux définir les problématiques. En revanche, les rapports remis sont généralement de bonne tenue et se rapprochent de plus en plus du modèle des rapports finaux d'opérations préventifs sauf pour les PCR où les comptes rendus sont beaucoup moins homogènes.

Malgré le nombre de rapports finaux d'opérations déposés et de fouilles programmées ou de PCR achevés, le nombre total de dossiers d'aide à l'édition ou d'aide à la préparation de publication déposé reste faible (2 en moyenne, à souligner pour 2020 en Normandie la publication de la fouille ancienne de la nécropole Michelet et d'une thèse de numismatique dont le rayonnement dépassera celui de la région). On peut souligner dans ce domaine le rôle éditorial pour le Moyen Âge des éditions du CRAHAM, Université de Caen. Ce défaut devrait être corrigé à l'avenir grâce aux PCR en cours dont certains sont organisés afin de permettre la finalisation de certaines publications de fouilles programmées restées inédites. Des publications devraient ainsi voir le jour à plus ou moins brève échéance grâce au soutien apporté aux compléments d'études (Pays de la Loire, par exemple château du Goust à Malville, 44) ou aux reprises de données et/ou de synthèses de fouilles anciennes (PCR Trainecourt et PCR Château de Caen en Normandie, ainsi que le PCR Château d'Angers en Pays de la Loire) dont il faut souligner à la fois l'intérêt majeur et parfois les difficultés rencontrées dans cet effort de collecte.

Plus largement, il est difficile d'évaluer la proportion des fouilles réellement publiées. Beaucoup le sont sans doute sans passer par une demande financière et donc sans que la CTRA en ait eu connaissance. On peut donc regretter de ne pas avoir le moyen de vérifier si le vœu récurrent de la commission de voir les rapports publiés est réellement respecté.

Répartition des axes de la programmation nationale



La représentation des axes de la programmation nationale varie assez peu d'une année sur l'autre. Nous proposons des données pour les deux dernières années concernées par le bilan, les seules à disposer de chiffres précis, mais le constat dressé ne marque pas de différence majeure avec 2017 et 2018.

L'habitat rural (**axe 10**) domine, documenté uniquement par l'archéologie préventive dans toutes les régions avec une forte proportion de données permettant de caractériser les formes d'occupation rurale du haut Moyen Âge (habitat, activités rurales et artisanales, parcellaires) et parfois au-delà. Le souhait émis par la CTRA de voir émerger des publications de synthèse concernant le haut Moyen Âge normand et breton a été partiellement suivi d'effet avec le lancement en 2020 du PCR sur les « Formes, natures et implantations des occupations rurales en Bretagne du IV^{e} au XI^{e} s. ». De rares opérations, notamment d'archéologie du bâti, concernent l'habitat rural de la fin du Moyen Âge ou de l'époque moderne (donc parfois classé en axe 14). Des opérations récentes permettent de bien documenter en Normandie, en pays de Caux, la naissance du « clos-masure », forme « traditionnelle » locale d'organisation de l'habitat. La question des occupations littorales, si importante dans l'interrégion en zone d'estran, commence à émerger notamment en Vendée sous la forme de prospection thématique (nouveau PCR sur la baie de Bourgneuf, Pays de la Loire). Ce thème n'est pas suffisamment développé dans la programmation nationale. Les études spécialisées (par exemple malacofaune) apportent de nouvelles données prometteuses quant à l'exploitation des ressources du littoral. Les grands décapages ruraux permettent de disposer désormais d'une vision globale des formes d'habitat dans leur terroir proche souvent pour le haut Moyen Âge (multiples données sur les Boucles de la Seine en Normandie par exemple) mais aussi parfois de manière diachronique bien étayée par des études documentaires de qualité (analyses de P. Poilpré en Bretagne et Pays de la Loire).

L'axe 11, mieux réparti géographiquement, concerne surtout des constructions élitaires du second Moyen Âge souvent rurales et parfois urbaines (Caen, Angers …) abordées le plus couramment dans le cadre de l'archéologie programmée (par exemple Maulévrier-Sainte-Gertrude, 76) mais pas seulement (exemple du château détruit d'Alençon dans l'Orne

documenté par l'archéologie préventive à la faveur d'un projet d'aménagement urbain). Ces résidences sont souvent abordées par l'angle de l'archéologie du bâti, associée ou pas à des fouilles sédimentaires, particulièrement développée en Pays de la Loire (par exemple château de Talmont) et Bretagne (Châteaux de Suscinio et de Roc'h Morvan).

L'axe 8, un peu moins dynamique, offre les mêmes caractéristiques que l'axe 11, avec toutefois l'engagement de doctorants ou de post-doctorants sur des monographies d'églises ou de monastères *via* une étude du bâti (tendance marquée en Normandie). Malgré les demandes réitérées des rapporteurs ces recherches sont menées individuellement et restent trop ponctuelles. Un PCR serait ainsi à mettre en place autour des recherches menées actuellement sur les églises préromanes normandes. À signaler, l'étude prometteuse de l'abbaye de Maillezais (Pays de la Loire). Les opérations inscrites dans l'axe 8 le sont aussi souvent dans **l'axe 7** (ex. : fouilles de Saint-Évroult-l'Abbaye). Le domaine funéraire très bien représenté a connu une augmentation régulière des dossiers examinés et souvent justifié l'avis d'experts extérieurs spécialistes d'archéothanatologie. Cette augmentation est liée à l'examen de rapports finaux d'opérations rendant compte d'opérations parfois assez anciennes portant sur de grandes nécropoles altomédiévales normandes dont la commission a souhaité la publication. Le seul dossier de publication soumis est la fouille de la nécropole Michelet (Normandie). La tendance actuelle est marquée par la multiplication des opérations préventives documentant les phases médiévale et moderne d'occupation des cimetières paroissiaux, épiscopaux et conventuels (ex. fouille du cimetière et de l'église Saint-Germain de Flers, fouille de la crypte mémorielle de la cathédrale de Vannes, couvent des Jacobins et chapelle Sainte-Anne à Rennes).

Si le fait urbain (**axe 9**) est assez peu abordé et surtout par le biais de l'archéologie préventive (une opération programmée sur le bâti civil sur Bayeux en Normandie dans le cadre d'un mémoire de master), on soulignera les apports des fouilles normandes de Dieppe (fabrique urbaine et quartier artisanal) ou du diagnostic réalisé à Cherbourg (origines de la ville) et des opérations d'archéologie du bâti (en Bretagne, Rennes, Portes Mordelaises et en Pays de la Loire, enceintes urbaines du Mans et d'Angers) où l'intégration de l'archéologie dans les programmes d'aménagement urbain apporte des résultats exemplaires sur la fabrique de l'enceinte urbaine.

Les travaux portant sur les activités de production artisanale ou sur les échanges sont assez mal identifiés dans la programmation nationale où ils sont dilués dans des axes pas forcément adaptés (**12, 13 et 14**). Ils sont inégalement représentés suivant les régions. On constate un réel dynamisme autour de la caractérisation des productions céramiques avec deux PCR dont un achevé en 2020 pour Pays de la Loire et Bretagne coordonné par Y. Henigfeld et un autre en cours pour la Normandie. Ces travaux portent à la fois sur le Moyen Âge et l'époque moderne. Une prospection thématique sur la Loire-Atlantique (Cl. Le Guédard, doctorant) lancée en 2020 s'intègre dans cette dynamique. Une demande d'aide à l'édition qui a porté en 2020 sur la publication des données réunies autour des potiers modernes et contemporains de Martincamp (76, Normandie), montre que cet intérêt est étendu à l'époque contemporaine (intérêt très sensible dans les RFO d'opérations urbaines récentes) et parfois abordé sous l'angle de la gestion des déchets urbains (PCR « *Vuydanges et salubritas »* porté par B. Guillot). Les opérations de prospection thématique ou de PMS portées par le Drassm concernant les épaves de commerce pourraient venir intégrer ces problématiques. L'intérêt pour les productions est également étendu aux TCA : il a émergé avec les recherches initiées depuis 2017 autour des ateliers de tuiliers médiévaux et modernes de Barbery (14, Normandie, A. Bocquet-Liénard) qui confortent chaque année l'intérêt d'une recherche croisant les

données archéologiques, archéométriques et historiques pour caractériser sur le temps long production et diffusion. Les activités métallurgiques, très présentes dans l'Ouest de la France au Moyen Âge et marquées par des innovations observées très tôt en pays de Bray, au nord de l'interrégion, suscitent assez peu de demandes programmées qui parfois n'ont pas eu de suite (PCR Pays-de-Bray) ou restent à l'échelle de l'inventaire (PCR achevé « De bois, de terre et d'eau »). On peut signaler les apports des fouilles préventives en milieu rural en Pays de la Loire (ex. forges fouillées sur la déviation de Machecoul en Pays de la Loire). La demande d'aide à la publication concernant la publication des fouilles programmées de l'usine à Fer du Moulin de Glinet (Normandie, Eure, D. Arribet-Derroin) reste une exception. Cette lacune est assez peu compensée par les RFO mais les données éparses collectées justifieront à terme un projet de PCR et il est à souhaiter la publication rapide pour les Pays de la Loire d'un RFO diachronique synthétisant les résultats de la LGV Bretagne/Pays de la Loire, Sarthe, section 17 : le bassin sidérurgique du nord du Mans de l'âge du Fer au Moyen Âge.

Enfin, concernant l'axe 13, la thématique des aménagements des côtes maritimes et des berges fluviales (notamment la question des ports), dont les précédents bilans avaient déploré la faible représentation, semble désormais susciter un intérêt sur la zone littorale en Pays de la Loire (PCR Baie de Bourgneuf et prospection thématique sur la baie de Cayola), mais aussi en zone fluviale (Pays de la Loire et Normandie sur la Loire et la Seine, plutôt pour des aménagements portuaires modernes et contemporains relevant donc de l'axe 14).

Les opérations concernant la seule époque contemporaine (axe 14) portent en majorité sur la seconde guerre mondiale avec des expériences originales (nouvelle fouille programmée expérimentant la « *Battlefield Archaeology* » - *cf. infra*), mis à part la fouille d'un hôpital de campagne en Pays de la Loire ou une prospection thématique concernant le milieu carcéral en Normandie.

ARCHÉOLOGIE DES CONFLITS CONTEMPORAINS

Par Yves DESFOSSÉS
Expert extérieur

Entre 2017 et 2020, 23 dossiers relatifs à l'archéologie des conflits contemporains ont été instruits en interrégion Ouest. Après plusieurs années de progression régulière, leur nombre se stabilise désormais autour de 5 ou 6 dossiers par an. C'est la région Normandie qui est la plus active (87 % des dossiers), les Pays de la Loire formant le reste du contingent.

L'archéologie programmée représente un peu plus de la moitié des instructions, mais il faut prendre en compte la présence de plusieurs opérations pluriannuelles, ce qui induit une certaine sur-représentation de cette catégorie (13 dossiers pour 4 opérations).

Pour la Normandie, la fouille programmée des carrières Saingt (Fleury-sur-Orne, Calvados) s'est clôturée en 2019 au terme de 4 ans de recherches, alors que le PCR « Patrimoine des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie » a entamé sa sixième saison. Année après année, ces deux opérations confirment leur fort potentiel informatif, mais aussi et surtout méthodologique (on peut d'ailleurs souligner l'excellente qualité des rapports présentés).

Elles ont été rejointes en 2018 par deux nouvelles opérations visant à étudier le champ de bataille de l'opération américaine Cobra (24-26 juillet 1944, Manche). Si l'on ne peut que se féliciter de cette multiplication d'opérations pionnières et novatrices, notamment dans le domaine de la « *Battlefield Archaeology* » peu pratiquée en France, une certaine distorsion dans la qualité et la pertinence du rendu de l'équipe britannique est cependant à noter.

Les rapports de diagnostic sont au nombre de 7 (5 en Normandie et 2 en Pays de la Loire), soit en moyenne 2 opérations par an devant déboucher sur une fouille préventive. Ce rythme, finalement régulier et que l'on peut considérer comme une « vitesse de croisière », montre que les problématiques liées à l'archéologie des conflits contemporains sont bien prises en compte lorsque l'opportunité se présente. En léger décalage, les rapports de fouille suivent ce rythme, avec 3 dossiers instruits. Aussi bien les rapports de diagnostic que les RFO montrent que le potentiel informatif des vestiges relatifs aux conflits contemporains est désormais régulièrement pris en compte, aussi bien en Normandie qu'en Pays de la Loire. Dans leur grande majorité, ces dossiers sont de très bonne qualité et soulignent par la pertinence de leurs études (analyse des structures et du mobilier associé, études en archives) l'excellente maîtrise des problématiques de l'archéologie des conflits contemporains par les quelques responsables d'opération spécialisés dans ce domaine.

En guise de conclusion et au terme de ces 4 années, le bilan est très positif. La Normandie est devenue une région pionnière dans le domaine de l'archéologie des conflits contemporains (en fait plutôt de la Seconde Guerre mondiale) et les Pays de la Loire semblent lui emboîter le pas (avec un dossier 14-18 en 2021 notamment…). De toute évidence, aussi bien dans les SRA que chez les opérateurs de ces deux régions, un petit noyau d'archéologues (on en identifie une dizaine) s'est sensibilisé à ces problématiques spécifiques et a œuvré à leur développement de concert. Reste à étendre cette sensibilisation à la Bretagne et il semblerait que ce soit en cours avec un premier dossier en 2021.

Commission territoriale de la recherche archéologique Outre-Mer

Présentation de la CTRA Outre-Mer

Par François FICHET de CLAIRFONTAINE
Inspecteur général des patrimoines

La « CIRA des départements d'outre-mer » devenue CTRA en 2017, a été mise en place en 2007, prenant le relais d'une commission spécialisée placée au sein du CNRA par un décret de 1994. La commission est composée de la réunion des départements et régions ultramarins (DROM) de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion ainsi que des collectivités d'Outremer de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon ; elle intègre aussi les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf). Son siège est à la Dac de Martinique et c'est donc le service de l'archéologie à Fort-de-France et son conservateur (H. Guy-Lalanne) qui assure le secrétariat et l'organisation de la commission.

Composition de la commission

La commission est composée de sept membres :

- Hélène Barrand-Eman, archéo-anthropologue, SARL Antea, rapporteure pour les dossiers d'anthropologie ;
- Benoit Bérard, maître de conférences à l'université des Antilles, rapporteur pour les périodes amérindiennes et précolombiennes ;
- Pierrick Fouéré, ingénieur de recherches à l'Inrap, rapporteur pour les périodes amérindiennes et précolombiennes ;
- Christian Cribellier, conservateur général du patrimoine à la SDA, rapporteur pour les dossiers d'archéologie des périodes coloniales ;
- Séverine Hurard, ingénieure de recherches à l'Inrap, rapporteure pour les périodes coloniales ;
- Sébastien Jesset, chef du pôle d'archéologie d'Orléans, rapporteur pour les périodes coloniales ;
- Dominique Rogers, maître de conférences à l'université des Antilles, rapporteur pour les périodes coloniales. Très ponctuellement, pour des dossiers nécessitant une expertise particulière (construction navale, pêcheries…).

Chaque année, il a aussi été fait appel à des rapporteurs extérieurs, sollicités en fonction de la nature des dossiers à examiner (2 à 3 dossiers par an) : Bruno Bizot (Drac Paca, ancien membre CIRA Outre-mer), Virginie Serna (MC inventaire), Geneviève Pinçon (MC-CNP), Grégor Marchand (CNRS), Christophe Cérino (université) et Cyrille Billard (Drac Normandie), Sophie François (collectivité), Anne Richier et Vincent Charpentier (Inrap).

De 2017 à 2020 la CTRA s'est réunie 12 fois. En moyenne, trois séances sont organisées par an, ce qui représente environ 6 journées de travail (s'adaptant aux horaires de chacun entre La Réunion, la France et les Antilles comme la Guyane, lorsqu'elle est organisée en visio-conférence). Chaque année, la CTRA se tient au moins une fois en présentiel à Paris, une fois en visio, le plus souvent en juin, et une fois en présentiel dans un des départements de son ressort (La Réunion en 2017, la Guyane en 2018, la Guadeloupe en 2019). Du fait de la pandémie, elle s'est réunie uniquement en visio en 2020. Le déplacement à Saint-Pierre-et-Miquelon a ainsi été annulé en septembre 2020, ce qui a été unanimement regretté alors que l'archéologie y connaît depuis peu un important développement, auquel les élus sont

sensibles. On soulignera ainsi l'importance que revêtent les déplacements dans les territoires. Cela permet aux experts de rencontrer les équipes en place, de s'entretenir avec les agents de la Dac et leur directeur, enfin de visiter les sites et parfois de se rendre compte de visu des difficultés particulières auxquels sont soumis les sites.

Si cette CTRA se distingue par le faible nombre de dossiers qu'elle traite à chaque séance, elle en tire aussi profit, disposant de plus de temps pour débattre souvent plus à fond de l'intérêt d'un site, d'un monument ou d'un gisement, et de la pertinence d'une opération projetée ou de ses apports. Ce manque de temps souvent regretté par les experts des autres CTRA (du fait d'une forte charge de travail), est ici une véritable richesse qui apporte plus de profondeur aux échanges.

Depuis 2017, 262 dossiers ont été examinés (hors informations au nombre de 7). On notera que d'année en année, le nombre de dossiers examinés décroît, ce après avoir connu une augmentation régulière de 2013 à 2017. Si 89 d'entre eux ont été présentés à la CTRA en 2017, ils ne sont plus que 52 en 2020. Ce chiffre se situe ici à un niveau à peine supérieur à celui de 2014. On enregistre ainsi une baisse de 45 % des dossiers sur 4 années. Cette évolution touche tous les départements, et même si l'année 2020 est particulière du fait de la pandémie, on constate qu'elle poursuit voire accroît la décrue.

	2017	2018	2019	2020
Nombre de dossiers	89	70	58	52
Nombre d'avis rendus	94	81	59	56

Tableau 1- Nombre de dossiers traités et d'avis rendus de 2017 à 2020 au sein de la CTRA Outre-Mer

En 2019, il était noté que la décrue pouvait être essentiellement observée en Guadeloupe ainsi que dans une moindre mesure en Martinique. En 2020, elle se sera amplifiée sur la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion. On soulignera que la Martinique connait une augmentation de ses dossiers depuis la forte baisse de 2018, un rattrapage étant sans doute susceptible de retrouver les chiffres de 2017. On notera enfin, même si les chiffres demeurent modestes, le développement continu des opérations sur Saint-Pierre-et-Miquelon, siège d'une politique volontariste soutenue par l'État et les élus, portée sur l'étude et la conservation de vestiges pour une grande partie menacés par l'érosion marine.

Territoires	2017	2018	2019	2020
Guadeloupe	31	28	17	14
Guyane	18	20	17	12
Martinique	20	6	11	14
La Réunion	10	13	8	3
Mayotte	6	2	1	3
Saint-Pierre-et-Miquelon	2	1	4	5
TAAF				1
Total	89 (y compris 2 infos)	70	58	52

Tableau 2 - Évolution des dossiers traités en CTRA de 2017 à 2020

Il faut enfin constater que les services ont, ces dernières années, fortement investi sur la recherche programmée, à l'exemple de la Guyane, de la Martinique, mais aussi de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Nature des avis émis de 2017 à 2020 par la commission

290 avis ont été rendus par les rapporteurs pour les 262 dossiers examinés (hors informations diverses dont deux du Drassm) ; une vingtaine de dossiers ayant nécessité une double expertise.

Rapporteurs	Nombre d'avis	Pourcentage	Périodes
Hélène Barrand-Eman	21 (dont 6 en 2020)	7,29 %	Dossiers d'anthropologie
Benoit Bérard	43 (dont 8 en 2020)	14,93 %	Périodes amérindiennes/précolombiennes
Pierrick Fouéré	40 (dont 9 en 2020)	13,80 %	Périodes amérindiennes/précolombiennes
Christian Cribellier	30 (dont 2 en 2020)	10,40 %	Périodes coloniales – moderne et contemporain
Séverine Hurard	65 (dont 13 en 2020)	22,56 %	Périodes coloniales – moderne et contemporain
Sébastien Jesset	45 (dont 10 en 2020)	15,62 %	Périodes coloniales – moderne et contemporain
Dominique Rogers	29 (dont 5 en 2020)	10,06 %	Périodes coloniales – moderne et contemporain
Experts extérieurs	17 (dont 3 en 2020)	5,20 %	Thématiques spécialisées
Total	***290 (56 en 2020)***	***100 %***	

Tableau 3 – Répartition des avis rendus en CTRA Outre-Mer entre experts entre 2017 et 2020

Les interventions sur les sites d'époque moderne et contemporaine sont de loin les plus nombreuses avec près de 59 % des avis émis concernant ces périodes, soit 169 avis (hors ceux rendus par les experts extérieurs). Les occupations précolombiennes/amérindiennes constituent l'autre point fort de la commission avec 83 avis émis soit 28,6 % du total. 21 avis ont concerné par ailleurs des études et des analyses anthropologiques qui peuvent intéresser toutes les périodes. Enfin on notera que près de 8 dossiers étaient liés à des occupations musulmanes à Mayotte pour les XI^{e} -XV^{e} siècles.

À la différence des régions métropolitaines, les départements et régions ultramarins (DROM) ont su tôt développer une archéologie dynamique des périodes moderne et contemporaine, affinant les problématiques et les méthodologies d'étude. On pourra citer par exemple outre l'études d'installations sucrières, celle de la glacière de Bel air à Petit-Bourg (Guadeloupe) qui a permis de documenter une usine de production de glace de la première moitié du XX^{e} s. Elles pourraient en ce sens venir soutenir les réflexions en cours en métropole, entre autre sur des aspects concernant l'archéologie industrielle et pré-industrielle, les architectures des habitats ou les sites d'enfermement (on pense aux établissements pénitentiaires en Guyane entre 1850 et 1946 ou du site de l'Ilet à Guillaume à La Réunion).

Périodes chronologiques	Nombre de dossiers			
	2017	2018	2019	2020
Amérindien	23	21	15	18
XVIe-XXe siècles	52	43	46	29
Monde musulman (XIe-XVe siècles)	2	2	1	3
Paléo-environnement	6	2	0	0
Diachronique	6	2	4	2
Total	89	70	58	52

Tableau 4 – Répartition des dossiers traités par périodes ou thématiques depuis 2017 (informations comprises)

On constatera que les dossiers concernant des études paléo-environnementales sont très/trop peu nombreux. On peut citer cependant l'exemple des études d'archéologie environnementale sur le cordon de Guatemala (Kourou) et dans la réserve des Nouragues (Régina) en Guyane et aussi le PCR « Longtime » traitant de l'impact des sociétés précolombiennes sur la biodiversité végétale et sur les sols de la forêt amazoniennee. Ce domaine de recherche devrait constituer un enjeu scientifique fort pour mieux aborder les problématiques liées à l'évolution des milieux sous l'influence humaine, comme aussi de l'érosion marine. On soulignera par ailleurs que les espaces naturels représentent environ 60 % des Antilles, environ 66 % des sols réunionnais et mahorais et plus de 99 % de l'immense territoire guyanais qui comprend une part importante de zones humides (8 %).

Les responsables des rapports (diagnostics, RFO) ou des demandes d'opérations examinés par la CTRA sont en grande majorité issus de l'Inrap, tout particulièrement pour le champ préventif, et dans une moindre mesure du secteur privé (Éveha, Hadès). Sur le champ de la recherche programmée, on soulignera une plus grande variété des intervenants. Aux côtés d'agents de l'Inrap et des services régionaux de l'archéologie (Guyane, Guadeloupe, etc.), beaucoup sont des bénévoles, des salariés d'associations ou de collectivités, des étudiants en master ou thèse ainsi que des chercheurs universitaires (France dont université des Antilles, mais aussi des universités de Caroline du Nord, de Fribourg, de Laval au Québec ou de Terre-Neuve, etc.), enfin du CNRS (CNRS-Pacea entre autres).

L'archéologie préventive

Territoires	Diag/CCS/PSI	RFO	Programmées	Zonages	AE	*Total*
Guadeloupe	47 (5)	12 (2)	29 (7)	2		*90*
Guyane	11 (1)	9 (1)	41 (7)	4 (1)	2	*67*
Martinique	16 (4)	9 (2)	21 (8)	1		*47*
La Réunion	15 (1)	5 (0)	13 (2)	1		*34*
Mayotte	2	2	8 (3)			*12*
St-Pierre-et-Miquelon			11 (4)			*11*
TAAF			1			*1*
Total	*91 (11)*	*37 (5)*	*124 (32)*	*8 (1)*	*2*	*262*

Tableau 5 - Dossiers examinés en CTRA de 2017 à 2020, hors informations diverses au nombre de 7. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année 2020.

Au global, sur les 4 années d'exercice, on note que le nombre de dossiers préventifs (128) est à peine supérieur de 4 unités à celui des opérations programmées (124). Mais ce pourcentage quasi à l'équilibre traduit toutefois en interne une forte évolution depuis 2017, ce au bénéfice de la recherche programmée. Représentant 56 % des dossiers examinés en 2017, la part de l'archéologie préventive a ainsi fortement décru en 4 ans, atteignant 36 % en 2019 et 32 % en 2020 (soit 16 dossiers sur 52 examinés). Cette situation sur le préventif est sans doute pour une grande partie liée à l'évolution de l'activité économique marquée par la tertialisation, la pêche et l'agriculture représentant par ailleurs les principales activités avec le tourisme. Si le taux d'artificialisation des sols est assez élevé en Martinique, il demeure nettement plus mesuré par ailleurs. Le décrochage constaté est sans aucun doute aussi lié aux trop faibles effectifs des services, principalement de la Martinique qui doit aussi assurer l'organisation de la CTRA. Il faut aussi noter un vieillissement des agents tout particulièrement en Guadeloupe et Martinique. Par ailleurs, le manque d'archéologues susceptibles d'intervenir sur des opérations préventives constitue un autre frein, régulièrement évoqué par les services qui se retrouvent souvent avec des délais de réalisation des diagnostics pouvant dépasser 12 mois. Comme constaté depuis plusieurs années, la Guadeloupe demeure le département le plus actif pour l'archéologie préventive mais son importance décroît peu à peu au profit de la Martinique.

En moyenne, les rapports de diagnostic examinés par la CTRA sont de bonne qualité, et les réserves éventuelles peuvent porter sur la qualité des études documentaires ou de mauvais rendu des données archéologique collectées. Hormis de rares cas pour lesquels la commission ne préconise pas la poursuite de fouilles au-delà du diagnostic (par exemple pour le site du cimetière de l'Anse des Flamands à Saint-Barthélémy en 2020), les avis favorables à une fouille préventive peuvent être accompagnés de prescriptions, sur l'ajout d'une étude documentaire ou de tranches conditionnelles. La plupart des RFO sont reçus favorablement et font souvent l'objet de préconisations en matière de publication à envisager.

Parmi les principaux résultats et apports du champ préventif, on mentionnera pour 2020 le dossier de la vaste aire funéraire composée de 88 sépultures mises au jour durant la fouille préventive du site de Maewa aux Abymes (Guadeloupe). Son caractère exceptionnel a été reconnu par la commission.

L'archéologie programmée

Depuis 2017, la CTRA Outre-mer a examiné 124 dossiers de recherche programmée. Ce sont les prospections thématiques (33,8 %) et les fouilles programmées (29,8 %) qui regroupent la majorité des recherches ; la Guyane du fait de l'importance de son territoire et de la dissémination des occupations constituant le département le plus actif. La Guadeloupe s'individualise fortement par le nombre de projets collectifs de recherche (PCR) examinés. Par ailleurs, d'importants PCR jouent un rôle souvent très structurant comme par exemple celui sur « Parures amérindiennes en matériaux lithiques dans les Antilles Françaises : minéralogie, sources géologiques et fabrication » coordonné par A. Queffelec (PACEA), ou le PCR « Roches gravées de Guadeloupe, Archéologie, sens et Société » conduit par J. Monney (EDYTEM).

Chaque année la CTRA émet quelques avis défavorables sur des projets de recherche comme en 2018 sur une fouille et un PCR en Guyane, manifestant un « degré d'exigence scientifique supérieur » qui ne peut bénéficier qu'à la recherche, comme le souligne du reste le CRA de Guyane.

Régions	PCR	Sondage	Prospection thématique	Fouille programmée	Art rupestre Analyses	Total
Guadeloupe	12	6	6	5	2	**31**
Guyane	2	4	16	14	3	**39**
Martinique	4	4	8	5	2	**23**
La Réunion	0	5	4	3	0	**12**
Mayotte	0	0	3	4	1	**8**
Saint-Pierre-et-Mlquelon	0	0	4	6	0	**10**
Taaf	0	0	1	0	0	**1**
Total	**18**	**19**	**42**	**37**	**8**	**124**

Tableau 6 - Nombre de dossiers programmés examinés de 2017 à 2020

On notera que la CTRA a eu à examiner des projets de grande envergure comme celui pluridisciplinaire et de caractère exceptionnel tant au plan national qu'international, mené sur le site de la Mamilipahnn (Guyane), inselberg situé au cœur de la forêt sur le territoire de la commune de Maripasoula. Plusieurs dossiers sensibles, faisant du reste l'objet de réflexions au plan national, ont été portés devant la commission, à commencer le « projet génome des Indiens caraïbes » pour lequel la commission a ajourné son avis en novembre 2020 dans l'attente de compléments d'informations. D'autres dossiers intéressant aussi bien la Martinique, la Guadeloupe que La Réunion se placent à la confluence des recherches archéologiques et du devoir de mémoire des sociétés, ainsi ceux relatifs aux sites serviles comme le cimetière d'esclaves de l'Anse Bellay, sur Les Anses d'Arlet (Martinique). D'autres programmes ont quant à eux abordé la question des espaces serviles dans les habitations coloniales. Tout aussi particulier est le projet d'envergure mené sur l'étude et la protection de l'Ilet à Guillaume à La Réunion, lequel conserve les vestiges d'un pénitencier pour enfant, construit en 1864.

Politiques de la recherche archéologique en Guadeloupe : bilan et perspectives

Par Dominique BONNISSENT
Conservatrice régionale de l'archéologie

Le service régional formé de cinq agents (une conservatrice, trois ingénieurs et une assistante administrative) gère l'archéologie des 32 communes de la région Guadeloupe et des deux collectivités d'outre-mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. L'ensemble forme un territoire archipélagique composé de 18 îles, dont 8 importantes, et d'une cinquantaine d'îlets dispersés sur une distance de 300 km au sein de l'arc insulaire des Petites Antilles.

Les chiffres-clefs de la période 2017-2020 : 1993 dossiers instruits, 217 diagnostics prescrits, 107 diagnostics réalisés, 41 fouilles prescrites, 17 fouilles autorisées, 38 opérations programmées, 3 ZPPA.

Le bilan analytique de l'activité préventive sur la période 2017-2020 fait apparaître un taux d'instruction des dossiers d'aménagement relativement constant, dont la moyenne représente 500 dossiers/an. La baisse des saisines enregistrée en 2017 est imputable à la forte saison cyclonique, puis l'augmentation notable en 2018 reflète le nombre important de déclarations préalables liées à la reconstruction post-cyclonique, n'impactant que peu ou pas le sous-sol. Enfin, la légère baisse de 2020, également conjoncturelle, résulte des effets collatéraux de la pandémie. Pour mémoire, la nette augmentation du nombre des dossiers instruits est enregistrée à partir de 2016 suite à l'édiction de six zonages archéologiques, notamment celui de Saint-Barthélemy, qui cumulé au boom de l'immobilier que connaît cette île a généré une forte augmentation des saisines. La courbe linéaire de tendance révèle un accroissement progressif du nombre des saisines, traduisant une activité régionale soutenue dans le secteur de l'aménagement.

Le taux de prescription de diagnostics est fluctuant sur 2017-2020, du fait de la forte saison cyclonique de 2017 ayant engendré une baisse des prescriptions à 8 % en 2018, puis une hausse à 15 % en 2020 en raison de travaux d'infrastructure, du développement de communes rurales et de l'augmentation de projets d'aménagement urbains et touristiques essentiellement en Guadeloupe. Le taux de prescription en moyenne légèrement plus élevé qu'en métropole doit être mis en relation avec la relative méconnaissance du territoire du fait de la structuration récente de l'archéologie dans les années 90. Si en 2017 une forme d'équilibre avait pu s'établir entre le nombre de diagnostics prescrits et réalisés, force est de constater que depuis, la courbe du nombre de prescriptions est en nette augmentation alors que celle des diagnostics réalisés reste constante, traduisant le seuil de capacité des moyens de l'archéologie préventive sur le territoire. Les modalités de prescriptions collégiales mises en place depuis ont certes contribué à une optimisation ayant pour effet une baisse des prescriptions en 2021, cependant la situation reste préoccupante du fait du cumul pluriannuel du stock de diagnostics en attente de réalisation. La création de services habilités dans les collectivités territoriales pourrait être une réponse à la pression générée par l'aménagement du territoire sur l'archéologie préventive.

La courbe des fouilles prescrites traduit un léger fléchissement conjoncturel en 2020, puis une remontée en 2021. Il est difficile d'analyser le décalage entre les fouilles prescrites et réalisées, donnée liée aux contraintes pesant sur les projets d'aménagement. Sur la période,

il convient de mentionner 7 arrêtés de modification de la consistance du projet conduisant à l'évitement des fouilles. Enfin, notons qu'un seul opérateur privé, le bureau Hadès, intervient depuis 2017 en Guadeloupe en prenant de plus en plus de parts de marché de fouilles, notamment en 2021 où il supplante l'Inrap du fait de tarifs plus attractifs.

Les résultats scientifiques de l'archéologie préventive par essence aléatoires car dépendants de la localisation des projets d'aménagement, sont chronologiquement disparates. En effet, sur les 41 fouilles prescrites, seulement 12 concernent la période amérindienne contre 29 pour la période coloniale. Les écarts se creusent d'autant au niveau des fouilles réalisées, seulement deux pour la période amérindienne contre 15 pour la période coloniale. Le déficit de fouilles pour la période amérindienne peut s'expliquer par leur coût élevé et la possibilité de relocaliser les projets, alors que celles portant sur la période coloniale, essentiellement dans les bourgs, sont plus difficilement contournables en raison de la contrainte d'implantation des projets. D'autre part, l'axe 15 de la programmation archéologique nationale, renforçant les thématiques de la recherche sur la période coloniale, a suscité une augmentation des prescriptions interrogeant le phénomène urbain. Notons que les sites amérindiens connus sont bien souvent situés sur le littoral dans des zones inconstructibles et soumises à l'érosion marine, rendant leur sauvegarde complexe. Les résultats marquants pour la période amérindienne résultent du développement de la chronologie mésoindienne et néoindienne de l'île de Saint-Barthélemy suite à l'arrêté de zonage de 2015, et de la fouille de l'aire sépulcrale du village néoindien de Maewa qui a donné lieu à un arrêté de découverte exceptionnelle en 2021. Ce site devrait renouveler la connaissance des pratiques funéraires que ce soit en matière d'anthropologie de terrain et d'analyses biologiques, notamment paléogénomiques. Concernant la période coloniale, les interventions préventives permettent d'étoffer la typologie jusque-là insoupçonnée des habitations sur les îles de Guadeloupe et de Saint-Barthélemy, par l'étude d'entités économiques de tailles et de fonctions très variées. Ces recherches permettent en outre de documenter la condition des esclaves. La question du développement des bourgs de Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Gustavia est documentée par la fouille d'habitats urbains, de bâtiments à vocation économique ou commerciale, de cimetières et de forts. Notons également sur le plan de l'archéologie industrielle, la sauvegarde par l'étude d'un édifice original, la fabrique de glace de Bel-Air à Petit-Bourg. Enfin, le taux de positivité des diagnostics à 67 % indique qu'outre les diagnostics suivis de prescriptions de fouille soit 21 %, les 46 % restants fournissent de l'information scientifique sur l'occupation du territoire et les paléoenvironnements.

Le bilan analytique de l'activité programmée concerne essentiellement la période amérindienne qui suscite l'attrait de la plus grande part des chercheurs affiliés majoritairement aux laboratoires PACEA, AASPE du MNHH, EDYTEM et ARCHAM. Les recherches majeures ont donné lieu à des PCR pluriannuels, largement sollicités et encouragés par le SRA, car leur dimension pluridisciplinaire favorise l'accroissement de connaissances notamment en matière de création de référentiels. Nous citerons le PCR « Roches gravées de Guadeloupe, Archéologie, sens et Société » coordonné par J. Monney (EDYTEM) reconduit en 2021-23 avec une orientation sur l'analyse de la spatialisation de l'art rupestre. Le PCR « Extinctions : Évolution de la biocénose vertébrée terrestre de Guadeloupe au cours des cinq derniers millénaires » porté par A. Lenoble (PACEA) et le PCR « Parures Amérindiennes en matériaux lithiques dans les Antilles Françaises : minéralogie, sources géologiques et fabrication » dirigé par A. Queffelec (PACEA) dont la reconduction en 2021, intègre l'étude de la lithothèque du SRA fondée par C. Stouvenot. Sur le plan des chiffres, la nette baisse du nombre des

opérations programmées en 2020, induite par la crise sanitaire reste conjoncturelle, étant donné que l'activité de recherche a redémarré en 2021 avec 11 opérations autorisées.

La définition de zones de présomption de prescription archéologique reste une priorité du SRA bien que 26 communes de Guadeloupe sur 32 fassent l'objet d'un arrêté de zonage, les autres communes étant soumises à un unique arrêté initial édicté sur tout le territoire. En 2017 et 2018 l'édiction des ZZPA des communes de Trois-Rivières, Petit-Bourg et de Pointe-à-Pitre répondaient à une nécessité de protection de l'art rupestre amérindien, à un accroissement de l'urbanisation et à des problématiques scientifiques sur le développement des bourgs de la période coloniale. Les perspectives des prochaines années seront l'actualisation des ZPPA de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Le Moule, ainsi que l'édiction du zonage de Petit-Canal. La carte archéologique, dont l'alimentation s'est considérablement ralentie depuis 2002 suite à la réorientation des missions du service en faveur de l'archéologie préventive, compte un total de 3666 entités archéologiques.

La protection et la connaissance du patrimoine archéologique, points forts de la politique du SRA dans une région marquée par une relative faiblesse des connaissances et un manque de chercheurs, se décline selon quatre principales thématiques régionales. Le « Plan de gestion de l'art rupestre » constitue un projet phare échelonné en trois étapes. La première a consisté en l'acquisition de données pour la création d'un inventaire détaillé des sites d'art rupestre et d'un outil de gestion permettant la diffusion des informations aux partenaires, gestionnaires et propriétaires de sites. Cette première étape réalisée sous la forme du marché public « État des Risques sur l'Art Rupestre » ERSAR 2019-2021 (ADARA) visait à établir par site un constat d'état, un relevé tridimensionnel de sauvegarde des blocs gravés, des relevés topographiques du périmètre des sites, une évaluation des risques de dégradation et des préconisations de gestion. La seconde étape consistera à partir de 2022, au déploiement du dispositif auprès des gestionnaires de sites en vue de partenariats pour des solutions adaptées. Enfin, la troisième étape consistera au suivi sur le long terme de la gestion des sites. Le SRA était en 2021 coorganisateur du séminaire Socle sur l'Art Rupestre et il met en place pour 2022, en lien avec le CNP, une formation sur la détection de l'art rupestre dans le contexte de l'archéologie préventive.

Un appel à projet État-Région « L'archéologie est-elle en capacité d'identifier l'emplacement d'un évènement historique ? Le cas de l'Habitation d'Anglemont en Guadeloupe » répond aux attentes des guadeloupéens quant au lieu de sacrifice du colonel Louis Delgrès et de ses troupes lors des évènements historiques du 28 mai 1802. Sur la base des résultats de l'étude documentaire (Inrap), un nouvel appel à projet portera en 2022 sur la reconnaissance du plan de l'habitation d'Anglemont afin d'identifier l'emplacement du potentiel lieu de sacrifice et d'inhumation de Delgrès et de son armée.

Initié en 2019, le projet « Évaluation du Lidar pour l'Archéologie en Guadeloupe » (ELAG) consistait à optimiser cette méthode sur le territoire par la définition de paramètres d'acquisition et de traitement des données combinés aux spécificités des paysages et aux objectifs archéologiques. Sous la forme d'un partenariat État-Région, les résultats des six missions d'acquisition du marché public ELAG (ALTOA et Styx4D) sur des secteurs tests avaient divers objectifs techniques et scientifiques : l'évaluation de l'impact des cyclones sur la qualité du MNT de Guadeloupe, la détection des camps de marronnage en lien avec un projet de recherche, l'évolution du parcellaire à la période coloniale, la reconnaissance des ouvrages défensifs temporaires, la cartographie de zones à blocs rocheux pouvant constituer de possibles supports d'art rupestre et enfin la détection de cavités masquées par la

végétation. Riches d'enseignement, les résultats conduiront à de nouvelles missions ces prochaines années.

L'érosion du littoral est un sujet de plus en plus prégnant, notamment depuis la violente saison cyclonique de 2017 ayant impacté le littoral des îles de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et de la Guadeloupe. Afin de dresser un bilan des effets des cyclones, des campagnes de prospections diachroniques engagées en 2017-2018 sur le littoral de ces îles ont permis d'évaluer les dégradations et de détecter de nouveaux sites. Sur la base de cet inventaire et grâce aux moyens financiers exceptionnels accordés par la SDA, des mesures d'urgence de sauvegarde par l'étude ont permis de documenter certains sites. Le marché public « Opérations archéologiques post-cycloniques à Saint-Martin et en Guadeloupe » (Inrap) a ainsi permis de documenter six gisements précolombiens.

Dans le cadre du projet participatif « Archéologie Littoral Outre-Atlantique » (ALOA), porté par l'UMR 6566 CReAAH, des opérations de prospections soutenues par l'État et la Région Guadeloupe permettront ces prochaines années d'aboutir à une meilleure connaissance des sites affectés par l'érosion du littoral, afin d'anticiper des mesures de sauvegarde. Les cimetières d'esclaves à haute valeur mémorielle et les occupations amérindiennes sont particulièrement concernés par le recul du trait de côte.

Le schéma régional des structures de conservation évoluera sur la période 2021-2024 vers l'abandon du dépôt du Moule en Guadeloupe, saturé, trop éloigné et présentant des désordres structurels, au profit d'un nouvel équipement au sein de la Dac de Baillif, dans le cadre de son déménagement en 2022. Le dépôt archéologique de Saint-Martin, cycloné en 2017, sera transféré au sein de la future cité interministérielle de Saint-Martin livrable en 2025.

Sur le plan des publications et de la valorisation, un effort certain doit être porté pour favoriser l'émergence de synthèses monographiques, thématiques, chronologiques ou micro-régionales qui font cruellement défaut alors que près de 850 rapports d'opération constituent une riche base documentaire pratiquement inexploitée. En 2019, le commissariat de l'exposition « Trésors de l'art Taïno » présentée au Mémorial ACTe a été assuré par le CRA, en partenariat avec la République Dominicaine. Un projet État-Département sur la « Valorisation de l'art rupestre de Guadeloupe » (VARG 2022-2024) vise à exploiter les modèles numériques 3D des roches gravées dans des actions de valorisation, soit un film documentaire et une expérience en réalité virtuelle notamment.

En conclusion, afin de dynamiser la recherche et compte tenu du faible nombre de chercheurs intervenant sur la région, le SRA a recours à des appels à projets et à des marchés publics de nature scientifique, sur des thématiques patrimoniales et de protection dans l'optique d'un d'accroissement des connaissances. La tension sur les délais de réalisation des diagnostics reste la préoccupation majeure de ces prochaines années tout comme les moyens d'action sur les sites en cours d'érosion sur le littoral. Une réflexion s'impose sur la mise en œuvre d'une économie d'archéologie préventive liée aux causes environnementales. En final, les moyens humains des SRA d'outre-mer restent trop faibles face aux missions qui leur incombent, dont certaines essentielles sont de plus en plus difficiles à conduire.

Politiques de la recherche archéologique en Guyane : bilan et perspectives

Par Régis ISSENMANN
Conservateur régional de l'archéologie

Seul territoire français en Amérique du Sud, la Guyane est la plus grande région ultramarine (environ 84 000 km²), mais aussi la moins peuplée, avec seulement 285 000 habitants, majoritairement concentrés dans les trois aires urbaines du littoral (Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni et Kourou). Le territoire guyanais est recouvert à 92 % par la forêt amazonienne et caractérisé par un climat équatorial, avec une alternance de saisons sèches et humides et un taux d'humidité moyen de 80 %, même en saison sèche.

La Guyane abrite des types de sites archéologiques très particuliers à l'échelle du territoire national :

- des ensembles de champs surélevés majoritairement précolombiens, objets des recherches au long cours de S. Rostain et D. McKey ;
- des sites d'art rupestre très différents de ceux des Antilles, rattachés aux traditions du plateau des Guyanes, principalement des pétroglyphes dont le vaste ensemble de la Karapa, à Kourou, classé monument historique, et à la Mamilipahnn, à Maripasoula ;
- des montagnes couronnées, vastes sites fossoyés de hauteur précolombiens, dont le spécialiste est M. Mestre (Inrap), qui a démontré ces dernières années la complexité de leur usage (funéraire, domestique et peut-être cultuel) ;
- des sites funéraires sans restes humains, caractéristiques de l'île de Cayenne précolombienne en l'état des découvertes ;
- des habitations des XVIII^{e}-XIX^{e} s. aujourd'hui recouvertes par la forêt ;
- des ruines des établissements pénitentiaires des XIX^{e}-XX^{e} s. ;
- des sites industriels liés à l'orpaillage et à l'exploitation de la canne à sucre.

Le service de l'archéologie est constitué de 5 agents à temps plein : le conservateur, trois ingénieurs d'études et une assistante administrative et financière. Des conventions avec le parc amazonien de Guyane, l'ONF et l'Office de l'eau permettent une mutualisation des moyens pour les actions dans les communes de l'intérieur et les acquisitions Lidar. Au 25 juin 2020, la carte archéologique nationale recense 2604 entités et 781 opérations archéologiques. Le dépôt archéologique régional (CCE) abrite environ 2200 caisses de mobilier.

Les acteurs récurrents de l'archéologie en Guyane sont :

- en archéologie préventive, l'Inrap (8 agents) et Éveha (2 agents) ;
- en archéologie programmée, deux associations actives (APPAAG et AIMARA) et quelques projets portés par des équipes rattachées à différents organismes de recherche ;
- médiation / valorisation, le Centre d'archéologie amérindienne de Kourou (CAAK), seul lieu d'exposition et de médiation dédié à l'archéologie en Guyane, auquel on peut ajouter le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) à Saint-Laurent du Maroni et l'écomusée municipal d'Approuague-Kaw (EMAK) à Régina, le Musée Franconie et le Musée des cultures guyanaises à Cayenne, plus généralistes.

Trois laboratoires de recherche interviennent historiquement de longue date en Guyane : l'UMR ArchAm, l'EA Geode (université des Antilles) et le laboratoire d'archéologie de l'université de Laval (Québec). Plus récemment, des chercheurs de l'UMR Artehis (Dijon) et des universités d'Aix-en-Provence, de Terre-Neuve et de Pennsylvanie sont intervenus ou interviennent encore dans divers programmes de recherche.

Archéologie préventive

Le nombre de dossiers instruits par le service de l'archéologie suit une tendance générale croissante sur la période – et même depuis 2014 –, passant de 177 à 264 dossiers, l'année 2018 marquant un léger recul (154 dossiers) certainement lié aux mouvements sociaux qui ont paralysé le territoire pendant plusieurs mois en 2017 (fig. 1).

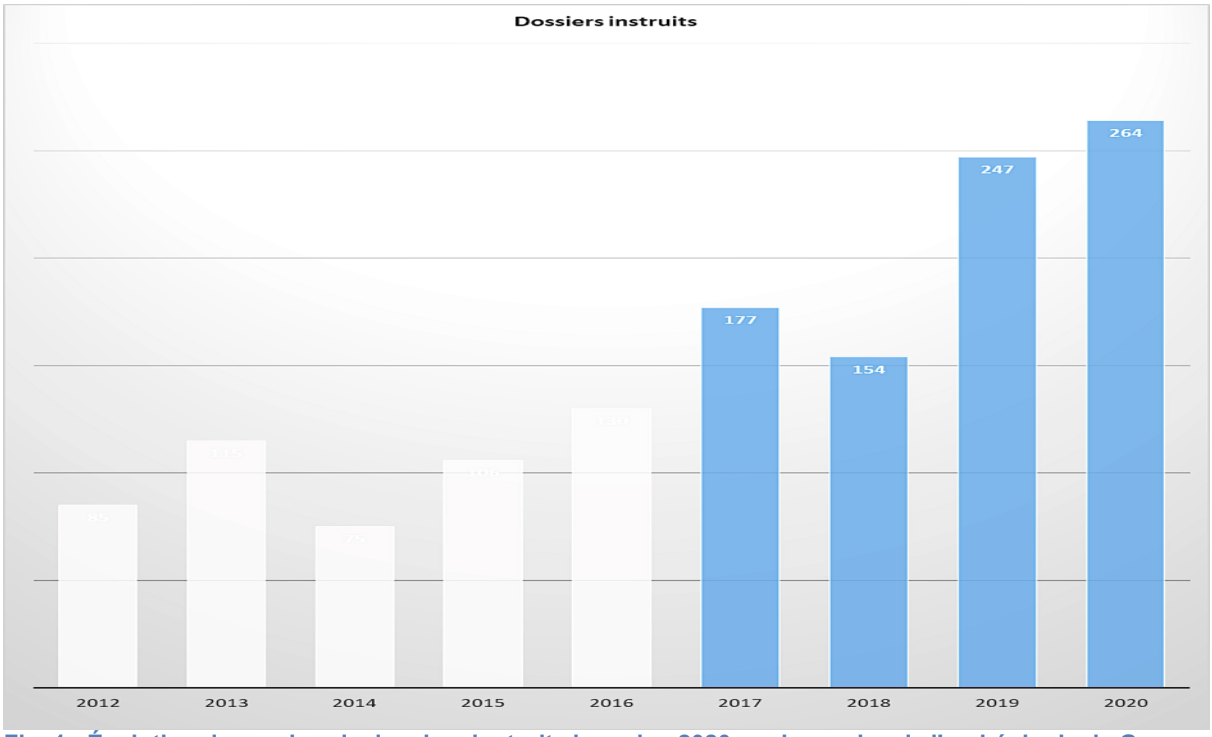


Fig. 1 : Évolution du nombre de dossiers instruits jusqu'en 2020 par le service de l'archéologie de Guyane.

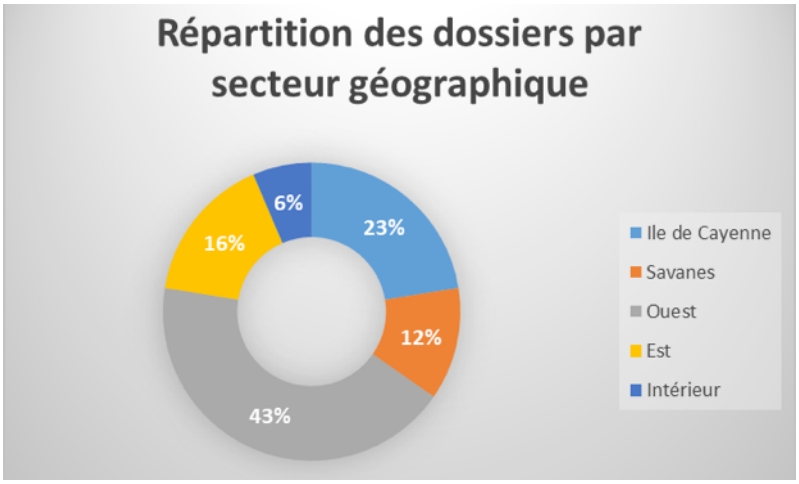


Fig. 2 : Répartition géographique des dossiers instruits par le service de l'archéologie de Guyane entre 2017 et 2020.

Ces dossiers concernent en majorité les communes de l'Ouest (43 %), devant l'île de Cayenne (23 %), celles de l'Est (16 %), les savanes littorales (12 %) et celles de l'intérieur (6 %) (fig. 2). La représentation notable des régions peu urbanisées est expliquée par un nombre relativement important de demandes de titres miniers, instruites au titre du code minier ou du code de l'environnement.

De 2017 à 2020, l'archéologie préventive a concerné 45 opérations de diagnostic et 3 opérations de fouille (fig. 3). Le nombre d'interventions de terrain en préventif s'avère fluctuant et peine à accompagner le développement économique guyanais et, de fait, la hausse du nombre de prescriptions de diagnostic.

	Diagnostics prescrits	MCP prescrites	Fouilles prescrites	Diagnostics réalisés	Fouilles réalisées
2017	18	2	2	14	1
2018	17	6	0	8	0
2019	27	0	2	14	1
2020	44	2	1	9	1

Fig. 3 : Évolution de l'activité préventive sur les 4 dernières années.

Les prescriptions de fouille ont concerné la période précolombienne pour quatre d'entre elles, et le Bagne pour l'une d'elles. Les fouilles réalisées ont concerné le Bagne (Saint-Laurent du Maroni « Camp Saint-Maurice » et Saint-Laurent du Maroni « 17, rue Joseph Symphorien ») et la période précolombienne (Rémire-Montjoly « Rue Robet Pierre Charles »).

Ceci confirme le développement des problématiques autour de l'archéologie du Bagne et fait écho à la volonté du service de l'archéologie d'investir cette période qui, bien que récente et bénéficiaire d'une grande quantité d'archives documentaires, reste assez mal connue en de nombreux aspects.

Archéologie programmée

Concernant l'archéologie programmée, la période considérée montre une stabilité en matière de fouille (entre deux et trois) et une fluctuation des projets d'autres types (fig. 4). On cite ainsi les fouilles de :

- l'habitation Jésuite de Loyola à Rémire-Montjoly (RO : J.-F. Guay, Université de Laval, Québec puis S. Guillon, Université d'Aix-en-Provence) ;
- l'habitation coloniale La Charlotte à Montsinéry-Tonnegrande (RO : N. Cazelles, association AIMARA) ;
- les quartiers serviles de La Caroline à Roura (RO : E. Clay, Université de Pennsylvanie) ;
- le chantier-école mis en œuvre en 2020 sur l'habitation coloniale de Saint-Ange Méthon à Rémire-Montjoly, et qui a vocation à perdurer.

	Fouilles programmées	Autres opérations programmées
2017	3	4
2018	2	9
2019	2	5
2020	2	10

Fig. 4 : Évolution du nombre de projets de recherche programmée entre 2017 et 2020.

Parmi les autres projets les plus emblématiques, citons les opérations de prospection ou de sondages relatives :

- au Fort Cépérou à Cayenne (RS : A. Coulaud) ;
- au Fort colonial Parwony à Régina (RS : M. Van den Bel) ;
- au site à fossé précolombien de Fortunat Kapiri à Régina (RS : M. Mestre) ;
- au PCR Longtime, mêlant botanique et archéologie précolombienne ;
- à la mission de reconnaissance à la Mamilihpan (site précolombien) à Maripasoula (RS : M. Hildebrand) ;
- à l'étude de la drague aurifère Sperenza (RS : P. Rostan) ;
- au village amérindien de Yanamale-Kawemakhan à Marispasoula (RS : R. Duin).

Citons aussi les trois PCR initiés en 2020 :

- le Bagne de Guyane (Dir. : L. Amiri) ;
- Productions lithiques précolombiennes de Guyane (Dir. : L. Rousseau) ;
- L'occupation précolombienne sur l'île de Cayenne et ses abords (Dir. : M. Mestre).

Ainsi, les chercheurs portant des problématiques intéressant la Guyane ont investi différentes étapes de la chronologie historique et la recherche archéologique apparaît vive, collective et pluri-disciplinaire.

Perspectives de recherche pour 2020-2025

Si l'archéologie préventive a majoritairement traité, pour des raisons inhérentes au hasard des découvertes autant qu'aux choix prescriptifs, de l'histoire du Bagne et celle, plus ancienne, liée à l'occupation précolombienne, l'archéologie programmée rééquilibre l'approche historique globale en faisant la part belle à l'archéologie coloniale, sans négliger les autres périodes, et en s'intéressant même aux premiers temps de l'orpaillage et à son évolution technique.

Fort de ce constat, afin de poursuivre le développement de la recherche archéologique en Guyane, le service de l'archéologie a mis en œuvre une politique de recherche autour de quatre thématiques :

- le territoire amérindien ;
- les espaces serviles dans l'habitation coloniale ;
- l'essor de l'orpaillage et la période post-coloniale ;

- l'implantation et le développement des établissements pénitentiaires en Guyane entre 1850 et 1946 : transformation du paysage et implications sociale.

Ce dispositif vise à susciter et prioriser l'accompagnement scientifique et financier de projets de recherche et constitue à ce titre les fondements d'une politique de recherche définie pour une durée de cinq ans, dont l'aboutissement se veut la tenue d'un ou plusieurs colloques, qui restitueront les apports des travaux relatifs aux thématiques questionnées. À cette fin, l'accompagnement des projets collectifs de recherche sera priorisé.

Cette politique se voudra également guider les stratégies de prescription dans le cadre de l'archéologie préventive.

En matière de diffusion et de valorisation, et avec le support de la CTRA, le service régional de l'archéologie initiera dès 2021 une démarche visant à identifier annuellement un projet (fouille préventive, programmée, etc.) dont les résultats auront été jugés dignes d'être publiés dans le cadre d'une monographie. Ce projet de publication sera ainsi soutenu par une APP, puis une AE, et accompagné en continu.

Ce dispositif s'inscrira en complément de la collection « Patrimoine de Guyane », dont la parution est coordonnée par le service régional de l'archéologie, et qui s'adresse au grand public.

Politiques de la recherche archéologique en Martinique : bilan et perspectives

Par Hervé GUY et Lucie CHEHMANA
Conservateur régional de l'archéologie et ingénieure d'études

Durant les années 2017-2020, le service archéologique a connu une forte évolution avec des phases d'instabilité, liées principalement au départ du chef de service à l'été 2018, suivie d'une période d'intérim assurée par l'ingénieure d'études, et l'arrivée d'un nouveau conservateur régional prenant ses fonctions le 1er septembre 2019.

À la présente date, le service archéologique de la Martinique est composé d'un chef de service (H. Guy-Lalanne), d'une ingénieure d'études adjointe du conservateur (L. Chehmana), également en charge de la partie rédactionnelle des procès-verbaux de la CTRA OM et de deux techniciens de recherche : T. Dorival, gestionnaire du centre de conservation et d'études et coordinateur éditorial du Bilan scientifique régional et L. Grosol affecté au CCE et qui assure les opérations de traitement du mobilier tout en gérant le planning de prêt des 4 archéo-capsules dont le service a fait l'acquisition. Il comprend aussi une assistante (J. Sylvanielo) qui est également en charge du secrétariat de la CTRA OM et une documentaliste (D. Richol) en charge du fonds documentaire de la Dac dans lequel l'archéologie occupe une place prépondérante.

Les acteurs de la recherche archéologique

La Martinique ne compte toujours pas de service de collectivité, même si la communauté d'agglomération du nord Martinique (Cap Nord) a ouvert un poste d'archéologue afin de préfigurer le futur centre d'animation et d'interprétation de la culture amérindienne de Vivé au Lorrain. En parallèle, trois associations seulement participent, pour l'essentiel, à la vie de la discipline archéologique, soit par des travaux de fouilles, de prospections pédestres ou des actions de valorisation. Cela correspond à une communauté d'une cinquantaine de bénévoles passionnés et dévoués.

Avec l'Inrap, le principal acteur de la recherche est le laboratoire AIHP - GEODE (archéologie industrielle, histoire, patrimoine – géographie, développement, environnement de la Caraïbe) de l'université des Antilles qui compte trois enseignants chercheurs (dont deux sont membres de la CTRA OM) qui participent activement aux recherches archéologiques et historiques de l'île. Cinq agents de l'Inrap y sont chercheurs permanents et trois y sont chercheurs associés. Un salarié de la société Éveha est également chercheur permanent.

Ce laboratoire est organisé autour de 4 axes de recherche :

- territoires, sociétés et sociabilités ;
- aménagement durable et mitigation ;
- échanges, réseau, ressources ;
- territorialisation, patrimoine, patrimonialisation et processus mémoriaux.

L'Inrap demeure à ce jour le seul opérateur réalisant les diagnostics en Martinique, partageant davantage, par le jeu de la mise en concurrence, la réalisation des fouilles préventives avec Éveha et Hadès (opérateurs privés). L'absence d'une base opérationnelle de l'Inrap sur la Martinique peut constituer un frein pour une meilleure mobilisation de ses agents et on notera les réflexions actuellement menées visant à créer un bureau Inrap au sein même de l'extension future du CCE.

Cette perspective pourrait alléger les pressions alors que des projets d'aménagements sont en train d'émerger. Ainsi pour la Martinique, il faut signaler l'important projet de rénovation à venir de Fort-de-France ou la création future de deux infrastructures routières.

Mais on n'insistera jamais assez sur le trop faible effectif du service, lequel constitue un handicap pour assurer une bonne gestion et un suivi des dossiers d'archéologie préventive, le CRA devant aussi assurer la présidence de la CTRA Outremer. Malgré l'investissement très fort du conservateur et de l'ingénieure, compte tenu du développement à venir des opérations, un renforcement en compétences (gestion des dossiers, prescriptions et rédaction des cahiers des charges scientifiques et CST) de l'équipe du SRA Martinique apparaît une évidence.

Archéologie préventive

Malgré des difficultés (covid en 2020, effectif réduit du service archéologique, disponibilité des chercheurs, etc.) l'activité sur le champ préventif est demeurée élevée et est même en progression sur 4 années.

En moyenne, le nombre des dossiers d'aménagement ou d'infrastructure reçus a légèrement évolué de 2017 à 2020, soit + 6,6 %. Par contre le nombre des prescriptions de diagnostic a lui fortement augmenté de 79 %, l'augmentation étant surtout constatée à partir de 2019.

C'est le développement touristique de l'île, principalement, qui a généré une très forte demande en matière de création d'infrastructures, le plus souvent implantées sur des espaces où la population s'est concentrée de tout temps. Le taux de prescription est ainsi assez élevé, se situant à 12 % en 2020 (9,7 % en 2019), alors que la moyenne nationale est de 9,5 %.

Pour mémoire, on soulignera que les effets de cette dynamique économique (sites touristiques et aménagements urbains) se sont fait sentir depuis 2021, avec une augmentation de plus de 100 % du nombre de dossiers reçus. Une politique davantage maitrisée de prescription a été du reste mise en place, resserrant les diagnostics sur des aires à fortes sensibilité archéologiques, le taux de prescription tombant à 6,5 %.

Cette archéologie préventive se heurte aujourd'hui à plusieurs problèmes dont le principal est lié à la difficulté de mobiliser des équipes archéologiques de l'Inrap et en corolaire de conduire les opérations dans des délais raisonnables après la prise de l'arrêté de prescription. En moyenne guère plus de 30 % des diagnostics prescrits sont réalisés chaque année, et les délais de réalisation peuvent souvent dépasser dix voire douze mois. Enfin, la Martinique se retrouve aujourd'hui avec un « stock » de prescriptions très élevé qui peut représenter à lui seul plus de 5 ans de programmation de l'activité de l'Inrap sur le champ des diagnostics (du reste fin 2021 le stock s'élevait à 101 diagnostics non encore réalisés).

	2017	2018	2019	2020
Dossiers reçus	437	325	440	466
Diagnostics prescrits	24	21	43	57
Diagnostics réalisés	13	5	14	18
Fouilles prescrites	6	2	2	3
Fouilles réalisées	6	3	0	2

Évolution de l'archéologie préventive de 2017 à 2020

De nombreux diagnostics bien que positifs n'offrent souvent pas les éléments d'informations suffisants pour motiver une prescription de fouille préventive, du fait de l'état de conservation ou de l'intérêt scientifique des vestiges reconnus. Dans d'autres cas, plus rares, une prescription de modification de consistance de projet peut aussi être prise. Seuls 20 % des diagnostics réalisés ont ainsi donné lieu à une prescription de fouille et on soulignera le bon taux de réalisation, 11 fouilles ayant été réalisées sur les 13 prescrites depuis 2017.

Archéologie programmée

Sur 4 ans, 47 dossiers d'opérations programmées ont été soutenus portant autant sur la période amérindienne que sur celles moderne et contemporaine, et l'année 2020 en recense 8 à elle seule examinées en CTRA.

On notera tout l'intérêt des projets transversaux mobilisant l'histoire et l'archéologie, et faisant intervenir étroitement le laboratoire AIHP - GEODE de l'université des Antilles. C'est le cas des projets « Les territoires de la ville, de l'archipel des Antilles aux plateaux de Guyane espaces, sociétés et relations (XVI^{e} -XX^{e} s.) » et « Mise en marque des territoires naturels et de la biodiversité, contraintes socio-naturelles et vulnérabilité ».

On ne reviendra pas en détail sur les principales opérations programmées et leurs résultats, abordées par le riche bilan scientifique dressé ci-dessous par les experts. Depuis 2017, le service a défini un certain nombre de priorités d'actions, qui sont pour partie fonction du potentiel patrimonial de l'île de Martinique, de son activité économique (avec un taux d'artificialisation des sols très élevé) et du potentiel scientifique et administratif. Parmi ces priorités, il faut souligner le soutien au développement de la recherche programmée et aux associations de valorisation du patrimoine.

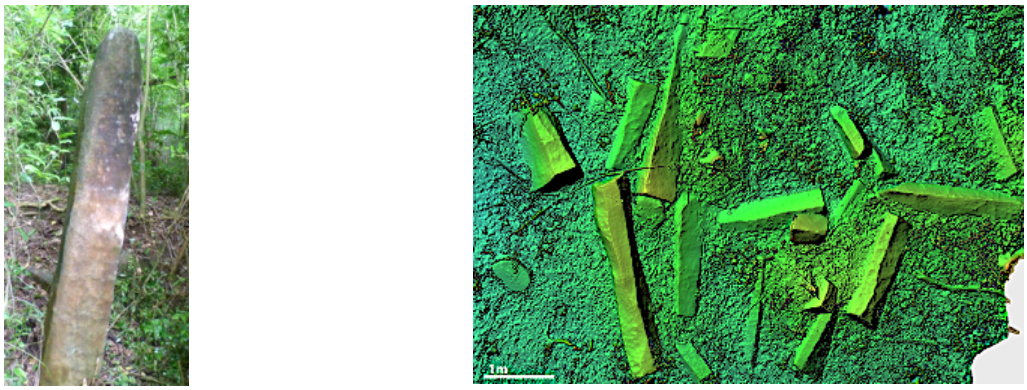
En matière de perspectives exprimées pour certaines depuis 2017 voire 2019, le service de l'archéologie souhaite orienter les recherches archéologiques vers des thématiques nouvelles qui répondent à une forte demande sociale relative à l'histoire de l'esclavage. Il en va ainsi du recensement des rues Cases-Nègres, des habitations comme des sites de marronnage, et de l'élaboration de campagnes de fouilles programmées sur ces sites.

À cet égard le service de l'archéologie accompagne le domaine de la Pagerie dans le renouvellement de sa muséographie. Alors que cette institution était jusqu'alors centrée sur l'Impératrice Joséphine, il est aujourd'hui souhaité d'en faire un lieu où l'on présentera aussi les conditions de vie de ses habitants serviles. À cet effet, le service archéologique avait commandé en 2019 une étude archivistique afin de localiser les rues Cases-Nègres de l'habitation. Par ailleurs, un premier vol Lidar a pu révéler des anomalies, mais la couverture végétale à l'époque du survol n'a pas permis d'obtenir des images de grande qualité. D'autres survols sont programmés en 2022, période où la végétation est moins dense. L'objectif ici est d'accompagner le Domaine de la Pagerie dans la détection, la fouille et la restitution d'une des rues Cases-Nègres de l'habitation. Pour ce programme qui va s'étaler de 2022 à 2025, la Dac a noué une collaboration avec un chercheur américain de l'université de Caroline du Nord, K. Kelly, qui est à ce jour le seul archéologue à avoir fouillé une rue Cases-Nègres dans les Petites Antilles (habitation Crève-Cœur, commune de Sainte-Anne, Martinique).

Pour ce qui est des sites de marronnage, la difficulté réside dans leurs localisations. S'il est bien fait mention de leur existence dans la littérature ancienne, l'un sur un morne, l'autre dans une forêt, l'information reste peu précise. C'est pourquoi le service de l'archéologie développe

des campagnes de drones Lidar (avec son propre équipement à constituer) pour conduire une prospection à la recherche tant des sites de marronnage que des rues Cases-Nègres, sur les centaines d'hectares à prospecter.

Un autre sujet de recherche a récemment émergé, celui concernant les pierres arrête-Nègues. Ce sont généralement des orgues volcaniques retaillés, fichés verticalement dans le sol. Leur présence servait à signifier aux esclaves les limites du domaine à ne pas dépasser. Un gisement d'orgues de ce type a récemment été identifié sur le territoire de la commune du Lamentin sous une épaisse végétation. Outre l'intérêt d'identifier des sites de carrières d'extraction de ce type de borne, on notera que le recensement et la localisation de ces pierres peuvent à terme renseigner les limites des domaines et la gestion des déplacements.



Pierres arrête-Nègues (image Lidar à droite, crédit J. MONET)

Toujours dans le domaine de la recherche programmée, mais sur d'autres thématiques, le service soutient également un PCR (2021-2023) sur les occupations amérindiennes de la façade nord Atlantique de la Martinique (directeur B. Bérard, université des Antilles). Il s'agit de prospections et de sondages en vue d'enrichir la carte archéologique mais aussi d'enrichir les connaissances stratigraphiques en relation avec les éruptions de la Montagne Pelée qui sont d'excellents marqueurs chronologiques. Il sera aussi utile de continuer à accompagner deux autres enseignants chercheurs de l'université des Antilles : D. Rogers, historienne, qui développe un programme (2019-2023) sur l'histoire urbaine des Antilles, et auquel sont associés des chercheurs de l'Inrap, spécialement les archéologues urbanistes, les archéologues apportent ici une expertise inédite quant aux différents remembrements urbains qui ont fait suite à des catastrophes (incendies, cyclones, tremblements de terre, tsunamis) comme c'est le cas à Fort-de-France ; J.-S. Guibert, historien et archéologue, qui développe un programme de prospection thématique des habitations sucrerie (2021-2023) en vue d'analyses morphologiques et structurelles des habitations espaces d'habitations et de leurs structures industrielles.

Les collaborations devraient pouvoir se poursuivre avec les chercheurs du LA3M d'Aix-Marseille Université qui mènent actuellement la rédaction d'une synthèse de leurs travaux sur le site « Petite Poterie » au Marin, une publication devant aboutir en 2023. Une nouvelle fouille programmée menée sur une ancienne habitation en ruine à Bellefontaine pourrait être ensuite envisagée.

En 2024 devrait enfin ouvrir le centre d'animation et d'interprétation de la culture amérindienne de Vivé (CAICA) ; Vivé étant un vaste village amérindien de 18 ha, entièrement recouvert de ponce à la suite d'une éruption de la Montagne Pelée vers 400 de notre ère. La population a quitté les lieux en laissant tout en place. Nous aurions là une petite Pompéi précolombienne livrant un matériel remarquablement conservé. Dans le cadre de la création du CAICA, une

fouille programmée permanente est susceptible de se développer et que le service de l'archéologie pourra venir soutenir et accompagner.

Les années 2022-2024 devraient enfin correspondre au lancement d'un vaste projet de recherche en paléogénomique amérindienne des Petites Antilles en collaboration avec l'université des Antilles (B. Bérard) et l'université d'Harvard (K. Sirak, déjà auteure d'un PHD sur la paléogénomique de la région des Grandes Antilles). Ce projet consiste en un programme de séquençage ADN, des analyses isotopiques et des datations AMS pour chaque sujet amérindien exhumé sur l'Île. Il permettra de comprendre les mouvements de populations et les liens de parentés inter-îles. Ce programme, validé par la CTRA OM, est financièrement entièrement supporté par un GRANT d'Havard Université.

Un soutien au milieu associatif

Le service accompagne et soutient le milieu associatif qui est un des acteurs majeurs de la valorisation du patrimoine archéologique en Martinique. Nous souhaitons ici mettre en lumière le travail de l'association Anisotropie et son projet Caribbean archeology VR – *Caribbean Petroglyphs*. Un projet de musée en réalité virtuelle ayant pour sujet l'histoire ancienne de la Caraïbe, avec des partenaires tels que le Musée du Quai Branly, le Musée d'Aquitaine, le Musée régional d'histoire et d'ethnographie de Martinique. La Dac a déjà fait l'acquisition de 6 casques de réalité virtuelle mis à la disposition des actions d'EAC. Il est déjà proposé une visite du site des roches gravées amérindiennes de Sainte-Luce.

Recensement, protection et prise en compte des vestiges archéologiques dans le développement de la Martinique

Pour compléter les connaissances sur les contextes d'interventions, il est évident que les services d'une historienne archiviste seraient nécessaires au cours des années 2022-2025. Cela constituerait une aide précieuse puisque toutes les cartes anciennes n'ont pas été dépouillées et que des sites potentiels parfois importants ne sont pas encore référencés dans la carte archéologique. Un programme de documentation/recensement des données archéologiques sur les communes qui doivent bénéficier d'un zonage devra également se poursuivre. Compte tenu de la nature et de la richesse du patrimoine enfoui ou hors sol, il apparait indispensable de mettre en œuvre une politique concertée avec les communes, en précisant les zones susceptibles de livrer des vestiges et ainsi celles au sein desquelles des projets d'aménagements pourraient faire l'objet d'accompagnements, le cas échéant de prescriptions d'archéologie préventive. Il est ambitionné que la moitié des communes de la Martinique soit à terme sous zonage archéologique, à raison de 4 zonages définis et créés par an. Ce programme nécessitera évidemment de la disponibilité de la part des agents, ce qui rend indispensable une réflexion et un soutien (postes d'ingénieurs) pour renforcer le service archéologique.

Projet d'agrandissement du centre de conservation et d'étude (CCE) des biens archéologiques mobiliers (BAM) et des biens culturels maritimes (BCM).

Le centre de conservation et d'étude situé dans l'enceinte de la Dac est aujourd'hui arrivé à complète saturation alors que les mobiliers sont dorénavant et le plus souvent propriété de l'État. Les opérateurs sont actuellement conduits à conserver dans leurs dépôts les collections archéologiques qu'ils sont sensés verser à l'État.

La construction d'une extension du CCE est aujourd'hui une nécessité. À cet effet la Dac a publié début janvier 2022 un marché pour une étude de faisabilité. Sous condition de l'obtention des financements, un concours d'architectes sera organisé, puis le lancement du marché pour la maîtrise d'œuvre. En tout état de cause le nouveau bâtiment ne pourra pas être livré avant l'automne 2023.

L'Inrap a par ailleurs souhaité s'associer à ce projet et pourrait venir occuper des espaces au sein de la future extension. Il a pour objectif d'y installer une base opérationnelle et de pérenniser des postes sur l'île. Cette perspective est susceptible d'assurer une meilleure gestion des délais de réalisation des opérations d'archéologie préventive, en disposant ainsi d'une équipe opérationnelle, et de mieux inscrire les chercheurs et les programmes d'étude sur le moyen et long terme en Martinique.

Enfin, le service de l'archéologie met un point d'honneur à ce que son CCE soit également un centre de recherche vivant, ouvert et au cœur de la recherche. Il s'agira dans les années à venir de développer des programmes qui continuent d'attirer les chercheurs confirmés comme ceux en devenir. On ne peut du reste omettre l'intervention de chercheurs des opérateurs privés intervenant dans le cadre de l'archéologie préventive (Éveha, Hadès). Il importe ainsi de pouvoir leur assurer un bon accès aux collections et mettre en œuvre une concertation permettant de bien intégrer leurs travaux

Projet d'investissements pour l'étude et la conservation préventive des BAM et du patrimoine bâti menacé

Le mobilier archéologique trouvé lors de diagnostics ou de fouilles ne peut sortir du territoire de la Martinique, à de rares exceptions motivées et justifiées. Ainsi le mobilier métallique est, quant à lui, systématiquement envoyé dans l'hexagone pour être radiographié. La Martinique est sous dotée en matériel d'imagerie et les institutions (hôpitaux, cliniques, cabinet médicaux) ne peuvent ou refusent de radiographier des objets archéologiques. Aussi, l'acquisition d'un appareil de radiographie mobile est-elle envisagée et cet investissement pourrait être mutualisé avec la Guadeloupe qui connaît la même problématique.

En outre, beaucoup de patrimoines bâtis sont aujourd'hui en péril, qu'il s'agisse d'anciennes maisons coloniales en bois, de constructions modernistes des années trente vouées à la démolition ou de bâtiments ruinés pris dans une végétation luxuriante qui les dégrade inévitablement, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une essence telle que le figuier maudit.

En association avec la CMH, il a été convenu d'élaborer un programme de moulages numériques de ce patrimoine menacé. Dans cette perspective un agent de la Dac a été formé au pilotage de drone et a obtenu son diplôme de pilote. L'acquisition d'un drone RTK (pour la photogrammétrie) est prévue en 2022 et il pourrait être équipé d'un Lidar. Cet équipement permettra aussi de soutenir les campagnes de relevés destinés à recenser les cases-nègres comme les sites de marronnage.

Pour terminer, on signalera qu'en 2020 les roches gravées du Galion à la Trinité ont fait l'objet d'une protection par inscription au titre des monuments historiques, au même titre que les roches gravées de Montravail l'avaient été en 1996. Seuls deux sites de roches gravées amérindiennes sont donc à ce jour protégés en Martinique.

Politiques de la recherche archéologique dans l'Océan indien : bilan et perspectives

Par Virginie MOTTE et Jonhattan VIDAL
Conservatrice régionale de l'archéologie et ingénieur d'études

Le SRA de La Réunion a été créé en 2010 et compte un conservateur du patrimoine et un ingénieur d'études. Sa mission s'étend par convention à Mayotte et aux Terres australes et antarctiques françaises. Il bénéficie chaque année de 6 mois de vacations de catégorie A à temps plein et procède à des contrats sur des missions spécifiques (gestion des biens, valorisation, définition des ZPPA, etc.).

Les opérations préventives

Avec l'implantation pérenne de l'Inrap dans l'océan Indien en 2016, consécutivement à la politique de prescription de la Dac, ces 4 années ont vu un plein déploiement de l'archéologie préventive sur la zone océan Indien.

Pour La Réunion, de 2017 à 2020, 1904 dossiers d'aménagement ont été examinés par le SRA et 35 diagnostics et 8 fouilles ont été prescrits. Sur la période, 32 diagnostics et 7 fouilles préventives ont été réalisées sur le terrain par l'institut, avec des équipes mixtes métropolitaines et locales. Ces opérations préventives renouvellent considérablement les données sur plusieurs thématiques. L'archéologie du phénomène urbain en est probablement l'apport le plus nouveau car seule l'archéologie préventive permettait d'investir ce sujet.

Parmi les opérations urbaines, on note en particulier l'importance des opérations de diagnostic et de fouille relatives au projet NEO/NPRSD sur le front de mer de Saint-Denis. Il s'agit d'un vaste projet de réaménagement du littoral de la capitale, enjeu politique et économique important, dans lequel l'archéologie préventive a pu prendre toute sa place. Les opérations conduites sur le barachois et la Place Charles-de-Gaulle ont mis au jour, au cœur de la cité, les traces de 300 ans d'histoire militaire, commerciale et maritime de Saint-Denis. Les fouilles d'îlots d'habitation rue Chatel à Saint-Denis et du Lot 3 à Saint-Paul ont également été des marqueurs essentiels de cette jeune archéologie urbaine réunionnaise. Révélant l'évolution complexe d'une parcelle et le détail de la vie d'un riche quartier résidentiel, ces opérations apportent des connaissances inédites sur cette thématique. La fouille de Quadrilatère Océan à Saint-Denis, quant à elle, a permis d'aller en bordure du cœur de ville ancien pour identifier un secteur artisanal de production de terre cuite architecturale.

Les occupations rurales et agricoles ont été illustrées par différents diagnostics et une fouille. Les projets de carrières comme à Saint-Leu Bois-Blanc ou d'installations agricoles comme à Saint-Paul Bernica, ont offert de belles opportunités pour appréhender de grandes surfaces par des opérations singulières. Ces interventions ont été conduites en couplant prospections pédestres et sondages, parfois avec l'exploitation préalable de relevés Lidar dédiés, pour cibler les secteurs à fort potentiel. Les résultats montrent que ces zones aujourd'hui majoritairement en friche ou forêt sèche étaient l'objet d'exploitation agricole et artisanale organisée tout au long du XIX^{e} siècle. La fouille préventive de la route des Premiers-Français à Saint-Paul a apporté un dossier archéologique très riche en révélant une ferme du XVIII^{e} siècle. Modes de construction des bâtiments, mobilier, basse-cour, pratiques culturales ont été déterminés et nous donnent une image plus précise de ce type d'établissement agricole. Cette opération fut en outre la première à comporter une étude carpologique en

contexte archéologique sur l'île avec la mise en évidence de la culture du poivre. Thématique phare du patrimoine de l'île, les sites industriels ont bénéficié de plusieurs opérations préventives qui apportent des informations techniques et chronologiques nouvelles sur ces installations emblématiques.

Le site majeur du domaine de Villèle a fait l'objet d'un diagnostic qui a permis d'évaluer le fort potentiel de l'ensemble des composantes de l'établissement (usines, longères, cuisines, etc.). L'usine de Vue-Belle a été étudiée sur ses abords immédiats par un diagnostic puis une fouille qui ont permis l'examen de zones de pesage et de transit. À Saint-Philippe, au puits des Anglais, un diagnostic et une fouille ont révélé un quartier servile lié à l'usine du baril, au sein duquel la pratique de la métallurgie a été mise en évidence. Deuxième opération d'archéologie ferroviaire sur le territoire national, le diagnostic de la gare de Saint-Benoît a été une belle occasion d'aborder cette thématique importante pour l'île et qui fédère et d'amorcer une collaboration avec des passionnés du rail organisés en une association dynamique.

Enfin, le patrimoine militaire a fait l'objet de différentes opérations. Plusieurs diagnostics ont porté sur des batteries à Saint-Denis et un diagnostic mêlant fouille sédimentaire et étude du bâti a été conduit sur la poudrière de Saint-Paul en 2018, plus ancien édifice maçonné de l'île (1728). En 2020, c'est la Redoute de Saint-Denis qui a fait l'objet de la première prescription d'archéologie du bâti. L'opération conduite par l'Inrap a abouti à un très bon rapport, dont la CTRA a salué le travail exemplaire, invitant la responsable d'opération à publier ses résultats dans une revue à large audience d'intérêt national.

À **Mayotte**, département à forte croissance, ces quatre années ont permis au SRA de consolider la prescription, également maîtrisée, par un meilleur captage des dossiers par des échanges nourris avec la DEAL et l'EPFAM. En tout, 300 dossiers ont été instruits et 7 diagnostics ont été prescrits, notamment sur de grandes emprises dans des secteurs à fort potentiel archéologique, sur la base de la carte archéologique établie en 2017. C'est à la fin de cette période quadriennale que cette politique porte enfin ses fruits avec la réalisation des premiers diagnostics suivis de fouille, dans le cas de l'usine sucrière de Longoni, ou de MCP, pour la place de Dzaoudzi ayant livré près de 700 ans d'histoire mahoraise pour une stratigraphie puissante de plus de 5 mètres. Dans la suite du premier diagnostic de Tsingoni en 2016, le SRA a suivi de très près le projet de restauration de la mosquée ancienne permettant la prescription d'une fouille à réaliser en 2022.

Archéologie programmée

Les opérations conduites ont été à l'origine de projets collectifs de recherche pluridisciplinaires associant de nombreux partenaires et qui ont apporté des résultats sur les terrains situés hors aménagement. Le projet caverne volcan avec deux opérations de terrain sur la caverne des Lataniers et une sur la caverne de Cotte a été mené en collaboration avec l'Inrap, le Parc National, l'OVPF et la Cité du Volcan. Il apporte des données inédites et multiples sur les occupations anciennes du massif du volcan : du marronnage depuis le XVIII^{e} siècle jusqu'aux explorations par découvreurs, voyageurs et scientifiques aux XIX^{e} et XX^{e} siècle. Toujours dans les hauts, les prospections pédestres guidées par l'exploitation des relevés Lidar dans le cirque de Mafate permettent de repérer et d'expertiser de nombreux vestiges de l'anthropisation des montagnes intérieures. Ces recherches qui associent archéologie, histoire et archéobotanique sont un axe de forte collaboration avec le Parc National de La Réunion, acteur avec lequel un protocole de collecte des informations existe depuis 2018.

Dans les Bas de l'île, sur la colline du théâtre à Saint-Gilles, une autre fouille du service a offert l'occasion d'étudier un site du XVIII^{e} siècle, mais aussi de mettre sur pied un premier chantier école avec des étudiants de l'université de La Réunion. Sujet à résonance de la fin de ce quadriennal, la Dac et le Département se sont associés dans un projet autour de l'îlet à Guillaume. Cette collaboration a conduit d'abord à un relevé Lidar de ce site historique et naturel remarquable puis à une opération programmée conduite par l'Inrap sur les vestiges du pénitencier pour enfants, construit en 1864. Fortement médiatisées, les données archéologiques obtenues sur ce site important de l'histoire de l'île ont touché un large public. Le travail croisé entre archéologie et histoire s'est concrétisé par une collaboration de l'Inrap avec le ministère de la justice.

À **Mayotte**, soulignons la poursuite des recherches sur les cimetières médiévaux d'Acoua, à Antsiraka Boira et de Koungou, à Miangani, et la fouille d'urgence conduite dans le parc des gouverneurs à Dzaoudzi. Dans les **Terres australes et antarctiques françaises (Taaf)**, plusieurs missions d'expertise du SRA ont été conduites sur le terrain, une dans les éparses à Juan de Nova et deux dans les îles australes. Le recrutement d'une personne chargée du patrimoine des Taaf, avec l'appui du SRA dans le jury, a en outre permis de consolider la prise en charge de cet aspect dans les missions de la réserve naturelle. C'est donc des actions structurantes qui ont pu être entreprises, comme la mise en œuvre d'un protocole de collecte des informations spécifique aux Taaf (adapté de ce celui du Parc national de La Réunion) auprès de tous les agents de terrain sur bases. Un travail important sur le mobilier archéologique présent dans les bases et à La Réunion a également été mené, avec le déploiement de la base de données du SRA aux Taaf et l'implication des Taaf dans le projet de construction du CCE de La Réunion. Enfin, la politique de numérisation qui est un axe fort de la gestion du patrimoine des Taaf s'est accélérée et organisée et un projet ambitieux en Terre-Adélie a été validé en CTRA et en commission du patrimoine des Taaf.

La gestion des données scientifiques de l'archéologie.

La gestion des DSA a été un axe fort de l'action du SRA. Ces quatre années ont été un temps mises à profit pour améliorer les conditions de gestion et de conservation des BAM avec la mise en place d'une base de données, pour atteindre la résorption complète du passif en conditionnement et enregistrement, réaliser un état sanitaire de la collection et s'impliquer dans le programme d'expérimentation de gestion partagée des DSA avec l'Inrap (désormais pérennisé). De nombreux travaux et adaptations à la gestion durable de ces données ont été réalisés sur les sites de la Providence et de Rambaud (centre de stockage et son annexe sur Saint-Denis). Parallèlement un projet de création d'un véritable CCE État sur l'île est très avancé. L'étude de faisabilité a été conduite en 2020, la labellisation du projet et le terrain de construction sont acquis et l'étude de programmation est en cours fin 2021.

À **Mayotte**, c'est un grand chantier de propriété qui a été initié pour identifier les biens archéologiques mobiliers propriétés de l'État en vue de leur transfert au département de Mayotte.

Publications et valorisation

Pour partager avec le plus grand nombre et sensibiliser à une discipline encore relativement nouvelle sur le territoire, de très nombreuses actions de valorisation ont été conduites. Toutes les éditions des rendez-vous récurrents que sont les JEA, JEP, Nuit des chercheurs, etc. ont été l'occasion pour les archéologues de présenter leurs résultats et leur métier devant un

public chaque année plus nombreux. Les actions ont eu lieu sur l'ensemble du territoire mais aussi sous format numérique. Naturellement, le milieu scolaire a été fortement impliqué dans diverses actions dans le cadre de l'EAC, qu'il s'agisse d'interventions en établissement ou de visites du centre de stockage. Des projets spécifiques ont été réalisés en classe autour de l'écriture d'une bande dessinée sur l'archéologie ou avec un projet d'éducation aux médias et à l'information. Une mallette pédagogique sur la paléoforêt a été éditée en plusieurs exemplaires, inaugurée à Mafate et diffusée dans différents établissements. Au fil de l'eau, toutes les opérations de terrain qui le permettaient ont fait l'objet de journées portes ouvertes en bonne coordination avec les aménageurs. Ce format rencontre systématiquement un public nombreux. Et, comme un point d'orgue pour marquer les dix premières années de l'archéologie à La Réunion, une belle vitrine de l'archéologie est désormais accessible au plus grand nombre avec le site « Archéologie de l'océan Indien » de la collection « Grands Sites Archéologiques » du ministère de la Culture.

Pour **Mayotte**, en matière de valorisation, on note deux productions notables : un ouvrage sur les 40 ans d'archéologie à Mayotte et une frise chronologique de l'Inrap dédiée à l'archéologie mahoraise. Pour **les Taaf**, signalons l'itinérance de la version océan Indien allégée de l'exposition « Tromelin, l'île aux esclaves oubliés », traduite en anglais et en portugais en 2018, et le partenariat actif pour la valorisation des missions archéologiques des îles australes à la fois sur le site des Taaf et dans le cadre des JEA. Enfin l'exigence d'une information rapide des publics des opérations et des missions archéologiques dans la zone océan Indien, les BSR de même que les notices *AdlFI* sont à jour. Le SRA publie chaque année le bilan de l'année N-1 dans le bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion diffusé largement aux institutions réunionnaises et dans les pays bordant l'océan Indien comme en métropole. Il répond à toutes les sollicitations de publication locale et, de manière plus intimiste, livre régulièrement des articles pour les *Nouvelles de l'Archéologie*.

Enseignement supérieur et travaux universitaires

L'université de La Réunion ne compte pas d'enseignant ni de chercheur en archéologie. Les seuls archéologues titulaires sur l'île sont les agents du SRA et de l'Inrap. L'archéologie est toutefois présente par une unité d'enseignement ouverte (UEO) de 20 h sur l'archéologie via des interventions des agents du SRA, de ceux de l'Inrap et de jeunes archéologues CDD. Cette UEO propose un panorama générique de l'archéologie à La Réunion à destination d'étudiants de diverses filières. Et depuis 2019, une UE d'archéologie de 40 h en L3 d'histoire est assurée par les agents du SRA pour donner aux futurs historiens un socle de connaissances sur l'archéologie de l'océan Indien et les bases de la discipline. Chaque année un ou deux étudiants de master assurent leur stage et mémoire auprès du SRA et de l'Inrap, provenant de diverses universités (Montpellier, Bordeaux, Paris, Rennes, Lyon). Enfin la recherche archéologique dans l'océan Indien donne lieu à des travaux de doctorat. Après la thèse d'A.-L. Dijoux sur l'archéologie du marronnage soutenue à Paris 1 en 2016, citons celle de M. Pauly sur le peuplement, l'islamisation et le commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XII^{e}-XVI^{e} siècle) soutenue à l'Inalco en 2018. La thèse de F. Lachery en archéologie environnementale sur l'anthropisation de l'environnement à La Réunion est en cours à Paris 1 fin 2021 et le SRA espère que celle de M. Legros consacrée au peuplement des Bas de l'île de La Réunion du XVII^{e} au XIX^{e} siècle en cours à Rennes pourra être soutenue prochainement.

La stratégie régionale sur le prochain quadriennal consistera logiquement à poursuivre cette dynamique dans les mêmes axes :

- un développement progressif et maîtrisé de l'archéologie préventive à La Réunion dont la présence sur le territoire sera accrue avec la nouvelle ZPPA à Saint-Pierre, et à Mayotte, pour laquelle l'enjeu majeur sera la concrétisation des opérations sur le terrain, notamment les fouilles de la mosquée de Tsingoni et de l'usine sucrière de Longoni ;
- la poursuite et le soutien des opérations programmées structurantes en termes de partenariats ;
- le développement de thématiques nécessaires avec en particulier l'archéologie environnementale qui est en plein essor ;
- le maintien et la consolidation d'une équipe locale de CDD investie dans les opérations préventives et programmées de même dans la structuration de l'archéologie à La Réunion et à Mayotte ;
- la poursuite de l'accompagnement de type tutorat des jeunes archéologues de l'île pour qu'ils puissent prendre plus de responsabilités d'opérations et conduire des études de mobiliers ;
- l'encouragement des publications sur supports régionaux, nationaux voir internationaux comme souhaité par la CTRA ;
- la médiation restera un axe fort de l'action du service avec l'inauguration début 2022 du site « Archéologie dans l'océan Indien » au sein de la collection GSA et son extension aux Taaf, dès 2022, puis à Mayotte ;
- dans les Taaf, la Dac poursuivra son appui et ses conseils auprès de la collectivité, en particulier par ses compétences de numérisation des vestiges et la gestion des BAM ;
- enfin, ce quadriennal verra la construction d'un CCE à La Réunion, équipement structurant de la discipline pour les décennies à venir, ce qui est très enthousiasmant.

Enfin, pour cette prochaine période, deux souhaits du SRA pour un travail plus efficace :

- une équipe du service étoffée à La Réunion d'un agent scientifique supplémentaire ce qui permettrait de remplacer le recours aux vacations et contrats, lesquels sont devenus annuels par besoin ;
- pour une simplification de la prescription et un CST facilité en territoire ultramarin : une modification de la répartition des compétences SRA/Drassm, afin que comme sur le territoire métropolitain, la limite de la laisse de haute mer soit le système fonctionnel pour déterminer les compétences respectives du Drassm et des SRA. Dans ce domaine, on attirera une nouvelle fois l'attention sur le besoin déjà exprimé devant le CNRA de bilans conjoints Dac/Drassm, seuls à même de donner une vision complète de l'archéologie des territoires insulaires.

Bilan 2017-2020 de la CTRA Outre-mer

Par Benoit BÉRARD, Patrick FOUÉRÉ, Séverine HURARD, Christian CRIBELLIER, Hélène BARRAND-HEMAN, Sébastien JESSET, Dominique ROGERS
Membres de la CTRA

PÉRIODES AMÉRINDIENNE ET PRÉCOLOMBIENNE

Les dossiers rapportés concernant les opérations archéologiques précoloniales en Outre-Mer ont connu ces quatre dernières années une baisse significative après un certain regain les années précédentes. Sur un total de 87 dossiers, ils sont passés d'une trentaine en 2017 à guère plus d'une quinzaine les deux dernières années. Cette évolution, visible dans les trois régions, est surtout sensible pour les opérations de diagnostics, associées ou non à un cahier des charges, susceptibles d'aboutir à une fouille préventive. La recherche programmée est restée à peu près constante, avec plusieurs opérations de fouille et sondages adossées le plus souvent à des programmes de recherche dont la plupart ont pris fin durant cette période.

Analyse qualitative

Plusieurs programmes collectifs, parfois transversaux entre les régions, ont dynamisé et renouvelé une partie de la recherche sur les périodes précoloniales. Quatre ont été achevés et, pour certains, ont servi de matière à plusieurs publications ou mémoires universitaires.

Le premier, centré sur l'étude des paléo-faunes des Petites Antilles, a été piloté par A. Lenoble (UMR 5199 PACEA) dans le cadre du PCR « Extinctions » dans les îles guadeloupéennes puis en Martinique et a donné lieu à plusieurs opérations de prospections et sondages exploratoires dans les cavités antillaises, malheureusement pas toujours couronnés de succès. Le deuxième concernait l'étude des perles et des parures lithiques précolombiennes des Antilles françaises et de Guyane, sous la direction d'A. Queffelec (UMR 5199 PACEA) et P. Fouéré (Inrap, UMR 5608). Il a engendré plusieurs publications et communications dans les colloques internationaux et a servi de base à un mémoire de master (M. Raymond, 2021) et à une thèse (A. Queffelec, en cours). En Guyane, G. Odonne (USR 3456 LEEISA) et son équipe ont poursuivi le PCR « Longtime » traitant de l'impact des sociétés précolombiennes sur la biodiversité végétale et sur les sols de la forêt amazonienne. Enfin, à la suite de la fouille de la Grotte de Morne Rita à Marie-Galante, les études des roches gravées en Guadeloupe ont connu de nouveaux développements dans le cadre du PRC dirigé par J. Monney à Trois-Rivières, notamment grâce à l'utilisation de la photogrammétrie pour les relevés.

Ainsi, la remarque, déjà faite lors du bilan 2015-2016 soulignant que la recherche programmée antillaise était plutôt structurée autour de programmes collectifs dirigés par des équipes exogènes, s'est confirmée au cours des dernières années. Cela induit des actions généralement ciblées et réduites dans le temps, n'assurant pas une dynamique de recherche pérenne. Sans doute faut-il voir là une conséquence du manque d'équipes de recherche locales suffisamment constituées et de la dispersion des chercheurs qui en résulte.

Ces programmes de recherche achevés, quelques opérations programmées ou nouveaux projets ont cependant encore fait écho afin de compléter les données, dans les cavités de Saint-Martin ou de Martinique par exemple (A. Lenoble, C. Bochaton). En Martinique, de récents sondages exploratoires sur le site de Terre Patate ou de Gradis préfigurent un programme de recherche à venir concernant les occupations anciennes de l'île, antérieures à l'éruption P2 de la montagne Pelée (B. Bérard resp., université des Antilles).

Concernant l'archéologie préventive, plusieurs fouilles d'importance ont été menées à terme durant cette période sur de nouveaux sites amérindiens, produisant des rapports et des données souvent de qualité. Citons par exemple Terres Rouges à Macouriaou, Luna 1 à Kourou (S. Delpech, Inrap) pour la Guyane, Fond Laillet à Bellefontaine en Martinique (F. Casagrande, Inrap) et pour la Guadeloupe, le Parking de Roseau, le CHU Belle Plaine aux Abymes (M. van den Bel, Inrap) et le site de Grand Case à Saint-Martin (C. Samuélian, N. Ségard, Inrap). Ces opérations viennent relancer une dynamique autour de la fouille des sites d'habitats précolombiens dont l'approche était restée particulièrement limitée pour la période 2015-2016.

Les opérations de diagnostic susceptibles d'aboutir vers une fouille préventive sont restées relativement modestes. On soulignera toutefois l'émergence d'une archéologie préventive sur l'île de Saint-Barthélemy, territoire jusqu'à présent délaissé par ce type de recherche, avec la découverte de plusieurs sites littoraux mésoindiens de première importance.

Enfin, mentionnons également une étude d'impact de grande ampleur sur l'emprise projetée de l'exploitation aurifère de « la montagne d'or » en Guyane (M. Mestre, Inrap).

Les ravages du cyclone Irma en 2017 ont donné lieu à plusieurs prospections-inventaires et évaluations des dégâts, principalement à Saint-Martin et plus modestement dans les îles de Guadeloupe (C. Hénocq, COM Saint-Martin, N. Serrand, Inrap). Plus largement, ces actions soulèvent la question de l'impact du changement climatique global sur le recul du trait de côte et les conséquences induites sur le patrimoine archéologique, souvent situé sur la frange littorale pour ces périodes. Ces problématiques constitueront sans nul doute un des enjeux majeurs de la recherche archéologique dans l'outre-mer insulaire.

Les mêmes remarques peuvent être faites sous d'autres latitudes plus lointaines, à Saint-Pierre-et-Miquelon, où une archéologie émergeante a vu le jour en 2019 avec la mise en place d'une fouille sur un site paléo-esquimau menacé par l'érosion marine (Anse à Henry, G. Marchand, UMR CReAAH). Quelques prospections-inventaires, conjointes avec l'université québécoise de Laval (R. Auger), ont permis l'esquisse d'une carte archéologique. Il s'agit là d'un renouveau de la recherche sur l'occupation précoloniale de l'archipel après de nombreuses années d'interruption.

Points forts

Les occupations amérindiennes sur les cordons littoraux guyanais ont fait l'objet d'une recherche scientifique soutenue depuis de nombreuses années tant au travers d'opérations d'archéologie préventive que programmée. Elle s'est poursuivie au cours de la période 2017-2020 à travers quelques opérations préventives. Sans doute le temps est-il venu pour la mise en place d'un projet collectif qui permettrait d'effectuer une nouvelle synthèse sur cette question au regard de ces apports récents.

L'art pariétal : la fin en 2017 des travaux autour de la grotte du Morne Rita à Marie-Galante (P. Fouéré) a, d'une certaine manière, connu une suite avec le PCR développé par J. Monney et son équipe autour de l'étude des sites à pétroglyphes de la région de Trois-Rivières (Guadeloupe). Cette dynamique a trouvé un écho dans l'importante campagne de prospections et de relevés d'art rupestre conduite par O. Fuentes (CNP) autour de l'inselberg de la Mamilihpann en Guyane.

Dans la continuité de la période 2015-2016, la dynamique autour de programmes à la croisée de l'archéologie et des études environnementalistes s'est poursuivie. Il s'agit en particulier des études relatives à l'évolution des biocénoses animales et/ou végétales et de l'impact humain éventuel sur ces changements au cours des derniers millénaires. Dans les Antilles, ces recherches initialement centrées sur les paléo-faunes de l'archipel de Guadeloupe se sont progressivement étendues à la Martinique et à Saint-Martin. Portés par une équipe solide et dynamique, ces travaux ont d'ores et déjà fait l'objet d'un ensemble significatif de mémoires universitaires et de publications. Elles s'articulent autour d'un PCR et de différentes opérations de terrain (prospections-inventaires et sondages dans des cavités à fort potentiel archéozoologique).

Points faibles

Malheureusement, on ne pourra que réitérer les remarques faites lors des bilans précédents, en particulier la faiblesse du paysage scientifique local et l'investissement encore timide des acteurs métropolitains ou étrangers.

Il en résulte un manque de publications monographiques ou de synthèses des sites fouillés. *A contrario* il faut noter l'augmentation régulière des publications d'articles dans des revues internationales à fort facteur d'impact. Ils concernent plus particulièrement des travaux issus des différents PCR développés au cours des dernières années.

Enfin, on peut craindre que le faible nombre de fouilles de grande ampleur programmées ou préventives et l'arrêt de certains PCR freinent potentiellement la dynamique de recherche initiée.

PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Ces dernières années, l'activité de la CTRA OM a été marqué par un accroissement de l'activité et des prescriptions sur l'ensemble des territoires ultramarins. Cet accroissement profite en particulier à la période dite coloniale qui rassemble plus de deux tiers des dossiers examinés. Par période coloniale, nous entendons les phases moderne et contemporaine, postérieures à la colonisation des territoires ultramarins par les Européens, période s'étendant donc du XVI^{e} siècle (même si les occurrences sont rares) au XX^{e} siècle. Une exception doit être faite pour l'archéologie mahoraise. Mayotte est le seul territoire à livrer des vestiges attribués à la période « médiévale » liés à la fréquentation de l'archipel surtout à partir du X^{e}-XI^{e} siècle par les populations venues d'Afrique de l'Est et des Comores.

Il faut préciser que seule la CTRA-OM fait apparaitre le champ moderne et contemporain dans le recrutement de ses experts. C'est également la seule CTRA qui compte une historienne, ce qui permet notamment de riches échanges sur la confrontation des données archéologiques et archivistiques et la manière de raisonner l'articulation de ces données.

L'archéologie de ces contextes récents connait un essor remarquable et la qualité des recherches qui sont menées sur ces périodes représente à bien des égards un modèle pour les opérations métropolitaines sur les mêmes périodes.

L'habitation coloniale ou l'économie de plantation esclavagiste en figure de proue de la recherche dans les territoires ultramarins

Traditionnellement, la recherche dans les Outremers, en particulier aux Antilles et en Guyane, mue par l'archéologie programmée, s'est portée sur l'étude des habitations coloniales (au sens de domaine, le terme d'habitation rassemble éléments résidentiels, appareil productif et industriel, foncier et quartiers serviles) en concentrant les efforts sur les éléments résidentiels les plus manifestes ou sur l'appareil productif et industriel. Les habitations les plus spectaculaires ont donc souvent été au cœur des préoccupations (Château Dubuc en Martinique, ou Loyola en Guyane). L'habitation Loyola qui compte aujourd'hui une trentaine d'années de fouille est emblématique de cette dynamique. Les données recueillies sur ces sites sont riches mais pas toujours très accessibles faute de synthèse et d'inventaires. Un travail d'analyse et de récolement des données reste souvent à faire pour tirer le meilleur parti de ces opérations au long cours. Dans ce secteur, la Guyane montre une très forte activité programmée et une forte présence des projets internationaux (universités américaines et québécoises…) comme l'université de Laval (Québec) qui développe depuis plusieurs décennies des projets de recherche autour de l'habitation jésuite de Loyola.

Depuis une dizaine d'années maintenant, l'archéologie préventive a permis d'élargir le spectre en abordant ces habitations, l'ensemble des domaines, de manière plus extensive. La mise en place de diagnostics au caractère plus aléatoire a en effet permis de porter l'attention sur des vestiges moins manifestes que les éléments bâtis encore conservés en élévation par exemple, livrant des témoignages plus modestes, et divers, indispensables à la compréhension de ces implantations. Les nombreuses opérations menées montrent aujourd'hui une forte diversité des formes de l'habitat colonial. Cette diversité des tailles et formes d'établissements traduit l'hétérogénéité des situations sociales et doit nous encourager à persévérer dans une recherche qui ne s'attache pas seulement aux établissements les mieux dotés et les plus prestigieux. Quelques habitats paysans plus modestes ont ainsi pu être mis au jour et permettent d'éclairer de manière inédite la complexité de l'organisation et des stratifications de ces sociétés modernes et contemporaines, loin de pouvoir être réduites à une société homogène des grands propriétaires (ex. habitation sucrerie La Ruillière, Anse Bertrand en Guadeloupe, T. Romon 2017 ; le site de Rivière Salée à Maupéou en Martinique, Fouille C. Etrich 2019). Les recherches s'intéressent de manière globale à la compréhension des conditions de l'économie de plantation coloniale, mais aussi aux transformations potentiellement engendrées par la fin de l'esclavage et la mise en place de l'engagisme. Loin d'être réduits aux pratiques industrielles, les sites invitent à considérer aux Antilles comme dans l'océan Indien, les combinaisons culturelles, naturelles et économiques complexes entre les cultures exogènes et les cultures endogènes.

Ce processus voit également se développer une véritable archéologie des quartiers serviles, aujourd'hui en pleine expansion. Les données collectées, véritable archéologie des structures en creux et des bâtiments sur poteaux, sont de nature à éclairer d'un jour nouveau l'évolution des conditions de vie des populations serviles dans un système économique, culturel et politique affecté par de constants changements. On voit également se développer une archéologie contemporaine dédiée aux cases de travailleurs qui comme à Maupéou (Martinique, F. Casagrande 2018) offre l'opportunité d'examiner les conditions de logement et de vie de la main d'œuvre agricole libre, après la seconde abolition de l'esclavage.

Les opérations archéologiques doivent également être l'occasion d'interroger de mieux en mieux les cadres et conditions d'une agriculture diversifiée. Les questions d'environnement et

de milieu sont prégnantes dans les études et interrogent les types de culture, l'exploitation de nouvelles espèces ou la persistance d'espèces endémiques. Au gré des études géoarchéologiques, on interroge aussi les modalités de la conquête de espaces naturels par la construction des villes. C'est le cas notamment des phénomènes d'atterrissement sur la mer ou sur la mangrove à Fort-de-France ou à Basse-Terre.

À cet égard, on peut distinguer, en contexte programmé, les travaux menés sur l'habitation *La Caroline* à Roura (E. Clay, univ Pensylvannie), en Guyane. En contexte préventif, les travaux menés sur l'habitation *La Pieta* à Port-Louis en Guadeloupe (N. Serrand, Inrap, 2017) se révèlent exemplaires d'une démarche digne des analyses les plus fines menées en métropole sur des habitats ruraux du premier Moyen Âge. Cette opération a en effet permis une analyse approfondie de l'évolution spatiale et sociale du quartier servile et de son habitation.

Sur ces questions d'habitation, la Guyane et les Antilles connaissent toujours une forte activité programmée. Dans ce cadre, la Guyane montre une forte présence des projets internationaux (universités américaines et québécoises…). Face à la récurrence des problèmes méthodologiques rencontrés sur plusieurs de ces opérations (La Caroline à Roura, Loyola ou Saint-Pierre-et-Miquelon), la CTRA a voulu encourager, par des recommandations plus soutenues, des méthodes davantage en adéquation avec les attendus de l'archéologie française, très attachée à la fouille stratigraphique et en aire ouverte à même de contextualiser les vestiges découverts en facilitant leur interprétation. Adossé à un contrôle scientifique marqué de la part des SRA concernés, on observe donc depuis plusieurs années, une augmentation sensible de la qualité des dossiers remis et des demandes formulées ainsi qu'un effort de synthétisation des résultats des opérations menées sur des longues durées.

Évidemment, la recherche sur les habitations ne peut se départir d'un approfondissement des questionnements sur les conditions de l'industrialisation et celles de l'évolution des appareils industriels (qui sont également des questions relatives à l'économie agricole). Fabrique de glace en Guadeloupe ; exploitations forestières et concessions agricoles dans l'univers carcéral guyanais ; exploitation aurifère en Guyane. L'exploration de ces activités industrielles offre des perspectives pour documenter des pans moins connus de l'histoire de ces territoires, mais ouvre également des perspectives pour la programmation nationale (Habitation Coconi à Mayotte, Peixoto 2018, La Roseraye, Hauts de La Réunion 2017, La Charlotte à Montiséry-Tonnégrande en Guyane). Notons également la progression des connaissances dans le domaine des installations artisanales et des usines sucrières notamment dont l'organisation et l'évolution technique sont renseignées par plusieurs fouilles.

Depuis plusieurs années se développe également une archéologie du marronnage. La Réunion est sans doute le fer de lance de ce champ de recherche qui à travers un programme collectif de recherche interdisciplinaire et interinstitutionnel, ainsi qu'une thèse récemment soutenue, prend une ampleur inédite.

Les recherches s'attachent à explorer les abris rocheux du Rempart du Piton de la Fournaise et autres installations temporaires susceptibles d'avoir accueilli de manière temporaire les marrons en fuite. Restes de faune, objets divers, foyers, mais aussi sépultures constituent de petits gisements difficiles d'accès dont les vestiges permettent de travailler à la reconnaissance de ce phénomène et à la compréhension des modes de subsistance de ces individus ou groupes. Le sujet permet plus largement, comme c'est le cas avec les recherches sur la Caverne des Lataniers, de s'intéresser à une archéologie de l'itinérance, les mêmes

sites ayant pu servir d'abris aux marrons, aux chasseurs itinérants ou aux explorateurs. Un programme de recherche porté par M. Ferrandis et intitulé « Cavernes-Volcan » vise depuis plusieurs années à étudier et à caractériser les sites de marronnage attribués aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Le projet s'appuie sur la collaboration de la Dac de La Réunion, du PNR et de l'Office national des forêts.

La diversification des champs de recherche sur l'esclavage se traduit aussi par des recherches menées sur les cimetières d'esclaves (avec notamment la poursuite de la fouille programmée de l'Anse Bellay en Martinique ou encore l'évaluation prometteuse du cimetière des Raisins Clairs en Guadeloupe). Ces opérations à la forte charge mémorielle ne sont pas sans poser de problèmes à l'échelle locale et régionale et à interroger la manière dont la recherche peut se dérouler quant à la question des restes humains.

L'archéologie du fait urbain ultramarin

L'archéologie du fait urbain ultramarin connait également un essor important dans les outremers. La CTRA voit se multiplier les opérations menées sur les centres anciens : Saint-Denis de La Réunion, Fort-de-France, Saint-Pierre de la Martinique, Basse-Terre en Guadeloupe, ou Cayenne pour la Guyane et même Gustavia à Saint-Martin. Ces interventions permettent d'éclairer l'évolution des topographies et des planifications urbaines progressives.

À Saint-Pierre (Martinique), la multiplication des opérations notamment dans le quartier du Fort permet de consolider la carte archéologique et la compréhension des phases successives d'occupation (y compris amérindienne) puis d'aménagement de la ville. Elles sont l'occasion d'explorer les conditions de développement et de prospérité d'une ville du XIX^{e} siècle, brutalement scellée sous les niveaux de l'éruption de 1902. Un projet de publication de synthèse des différentes fouilles préventives, réalisées ces dernières années, devrait maintenant être envisagé. Il s'agit d'un gisement unique dont l'intérêt dépasse le simple contexte ultramarin et qui devrait faire l'objet d'une réflexion globale des acteurs impliqués (État, collectivité, propriétaires privés...) sur les possibilités de préservation de ces vestiges archéologiques exceptionnels, de leur conservation et mise en valeur.

Les travaux récents ont permis de renouveler les connaissances de l'histoire urbanistique de Cayenne et de Saint-Laurent du Maroni en Guyane ; de Petit-Bourg en Guadeloupe.

La méthodologie employée pour l'enregistrement de terrain et l'utilisation faite du diagramme de Harris demanderaient cependant à être homogénéisées et systématisées afin d'uniformiser la mise à disposition des données. Ce principe facilitera à terme l'intégration des résultats dans les cartes archéologiques et les plans locaux d'urbanisme qui ne manqueront pas de se mettre en place sur les villes principales.

L'archéologie des contextes stratifiés s'accompagne également de la mise en place d'une archéologie du bâti, accompagnant de plus en plus fréquemment les travaux de réhabilitation comme à Basse-Terre ou sur les implantations militaires de Fort-de-France. Les opérations qui se sont multipliées à Saint-Denis de La Réunion dans le secteur du Barachois (Caserne Lambert à Saint-Denis, 2017) et dans le cadre du réaménagement de la route littorale de la ville ont été l'occasion d'explorer la succession des aménagements militaires urbains. Le projet de prospection thématique sur le fort Cépérou à Cayenne (A. Coulaud, 2019), problématique encore peu développée en Guyane, présente un grand intérêt pour la connaissance de l'histoire de ce fort et de l'évolution de la ville de Cayenne.

Archéologie des contextes militaires

De manière générale, les sites militaires des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles confirment une belle progression observable dans cinq territoires sur huit (Mayotte, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon faisant exception) : Fort Hubert à Fort-de-France ou Fort Louis à Saint-Martin ou la Redoute de Saint-Denis à la Réunion. Les opérations réalisées viennent compléter les données recueillies sur les systèmes de défense côtiers, forts ou redoutes de campagne, qui comme en Guadeloupe (Fort Louis à Saint-Martin, Moizan 2018), à Saint-Martin ou à La Réunion ont pu faire l'objet d'études plus ou moins développées allant jusqu'à des études complètes de bâti, des campagnes de sondage montrant aussi l'instabilité des contextes politiques dans un territoire disputé entre Français, Anglais, Néerlandais ou même Danois. Les travaux programmés sur l'Approuage avaient notamment eux pour vocation d'éclairer les conditions d'installation et de mise en défense du réseau fluvial guyanais par les Néerlandais dès le XVII^{e} siècle.

L'archéologie subaquatique et sous-marine accompagne également la démarche par la reconnaissance des épaves et aménagements militaires qui s'inscrivent dans le DPM. On peut citer le projet mené par J.-S. Guibert (université des Antilles) sur l'épave de l'Anémone, goélette de la Marine Royale servant de navire des douanes à la Guadeloupe, perdue au cours de l'ouragan du 7 au 8 septembre 1824, dans la baie des Saintes en Guadeloupe. Il éclaire sous un angle matériel et technique la fréquentation maritime des Antilles. Ces investigations menées sur des sites liés à la défense des îles face aux menaces venant de la mer mais également des opérations relatives aux installations portuaires et marines, dont plusieurs ont été identifiées et documentées, illustrent les interactions étroites entre le milieu maritime et les installations à terre. Plusieurs opérations subaquatiques et sous-marines envisagées dans les années à venir devraient contribuer à valoriser ces thématiques.

L'archéologie du bagne et des lieux de détention

La mandature 2017-2020 a aussi vu une augmentation certaine des opérations de reconnaissance, de diagnostics et de fouilles sur les lieux de détention et autres bagnes ultramarins. C'est surtout la Guyane qui est concernée, mais il faut noter que les projets sont également nombreux à La Réunion.

Les fouilles d'établissements carcéraux à Saint-Laurent-du-Maroni ou sur les Îles du Salut à Cayenne sont de plus en plus nombreuses. Elles donnent à comprendre les conditions de vie et d'organisation de ces implantations souvent très étendues où sont concentrés lieux de vie, baraquements, mais aussi sites productifs. Là aussi, l'archéologie du bagne sort du spectaculaire et du manifester pour aller chercher les vestiges plus ténus de l'exploitation agricole… (Diagnostic J. Briand, puis fouille 2018).

Ces interventions constituent de nouvelles opportunités d'échantillonner, de reconnaître et de caractériser la multitude des vestiges liés aux occupations pénitentiaires.

La recherche menée sur l'île de La Réunion connaît également un développement ces dernières années. Elle s'est distinguée par deux projets menés sur la lecture de sites de léproserie et lazaret. Une demande d'autorisation de sondage archéologique sur le Lazaret n° 2 de Saint-Denis (P. Georges) a fait l'objet d'un premier refus de la part de la CTRA, faute d'une problématique archéologique suffisamment étayée. La présentation d'un second projet d'étude pluridisciplinaire en 2020 plus détaillé et solidement argumenté a conduit à l'autorisation d'une première campagne de fouille programmée. Le projet mené par Morgane

Legros sur les cachots de la Léproserie Saint-Bernard de Saint-Denis offre d'intéressantes perspectives pour alimenter les problématiques sur l'archéologie de la détention, déjà documentées par les interventions sur la prison de la rue Juliette-Dodu à Saint-Denis. Deux nouveaux projets de recherche sur les hauts de La Réunion (J. Vidal) ont également présentés une exploitation de données Lidar susceptible d'apporter des informations nouvelles et bien étayées sur la pluralité des formes de peuplement de ces zones et une fouille programmée sur la Colline du théâtre à Saint-Paul de La Réunion d'un habitat de hauteur du XVIII^{e} s.

L'émergence d'une archéologie à Saint-Pierre-et-Miquelon

On assiste également au décollage d'une archéologie à Saint-Pierre-et-Miquelon, d'abord matérialisée par les fouilles programmées réalisées sous la responsabilité de C. Losier de l'université du New Foundland et qui permettent de documenter pour la première fois les établissements de pêche saisonnière installés à partir du XVI^{e} siècle sur l'Île-de-Saint-Pierre.

Suite à une mission d'expertise sur place de l'inspection des patrimoines qui a souligné l'érosion de plusieurs gisements archéologiques exceptionnels, notamment paléoesquimaux, du littoral de Saint-Pierre, plusieurs opérations programmées d'envergure doivent être lancées et s'appuyer notamment sur un réseau de correspondants locaux. Le projet « Fondation de la mer » évoqué par le Drassm qui conduit des campagnes de prospection pourrait venir compléter le dispositif à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les travaux d'analyse des prospections Lidar IGN par M. le Doaré (2018) sont un nouveau jalon dans la connaissance du potentiel archéologique de l'archipel. Cette prospection livre l'image d'un archipel largement exploité et artificialisé où zones d'extraction, parcellaires, réseaux viaires, habitats, zones d'activités agricoles sont sans doute mélangés à des vestiges plus anciens. Au total, 43 zones présentant un potentiel archéologique important ont été identifiées dans la cartographie finale.

On peut également mentionner l'évaluation du site de Crozet et la levée photogrammétrique des Fillod à Kerguelen sur la base Port-aux-Français qui constitue un cas très original et très austral d'archéologie du monde contemporain récent dans une perspective de valorisation sous une forme numérique de sites inaccessibles.

Lieux de culte et pratiques funéraires

Lieux de culte et pratiques funéraires sont encore minoritaires dans ce rapide panorama et sont encore trop souvent liés à des situations d'opérations archéologiques de « sauvetage » dictées par l'urgence, notamment de cimetières littoraux en cours d'érosion. La question des cimetières d'habitation d'époque coloniale a connu toutefois un développement scientifique indéniable ces dix dernières années, notamment en Guadeloupe et en Martinique, sous l'impulsion de P. Courtaud et T. Romon. On citera comme exemple, la fouille programmée menée sur le cimetière d'époque coloniale de l'Anse Bellay (Martinique) en 2017 et 2018 qui s'articule avec un programme de protection de la berge. Les données acquises méritent dorénavant de s'inscrire dans des projets de publications et de synthèses à l'échelle des Antilles.

Des sites de plus grande ampleur ont également été mis au jour lors d'opérations d'évaluations menées en Guadeloupe, sur le cimetière d'époque coloniale des Raisins Clairs, dédié à la population servile du bourg de Saint-François entre la fin du XVIII^{e} et le XIX^{e} siècle ou encore le cimetière lié à l'hôpital de la Charité à Basse-Terre en fonction au cours des XVII^{e}-XVIII^{e} siècles. La fouille de ces ensembles offrira la rare opportunité d'étudier à une grande

échelle le recrutement, l'état sanitaire de la population, l'organisation, la gestion et l'évolution de ces espaces stratifiés et occupés de manière intensive pendant plusieurs décennies.

L'archéologie qui se déploie depuis peu à Mayotte permet d'éclairer des cultures et une chronologie sur lesquelles tout reste à faire, le potentiel de progression des connaissances étant très important. Les cultures mahoraises du XI^{e} au XVI^{e} siècle apparaissent essentiellement au gré des interventions préventives. Les fouilles préventives et également programmées menées ces 4 dernières années, notamment sous l'impulsion de M. Ferrandis et M. Pauly, ont également permis de dévoiler des pratiques syncrétiques encore inédites sur l'île au cours du XI^{e} et du XIII^{e} siècle. Plusieurs sites funéraires contemporains (Bagamoyo, Antsiraka Boira et M'Tsanga Miangani) sont actuellement en cours de fouille et laissent présager des synthèses passionnantes sur l'islamisation de l'île et l'implication des Comores dans les réseaux d'échange de l'océan Indien médiéval.

On notera également que l'une des premières interventions préventives à Mayotte a été réalisée sur une mosquée du XVI^{e} siècle, sous la direction d'A. Jégouzo. Outre une étude sur le bâti, l'intervention s'est aussi déroulée dans l'espace sépulcral et a démontré le grand intérêt du site.

Enfin, on ne peut oublier la part des espaces maritimes dans ces contextes et l'articulation constante des travaux de la CTRA et des SRA avec le Drassm. La question de la gestion des vestiges sur le DPM est une préoccupation constante sur ces territoires, tant la question des sites côtiers immergés (amérindiens comme coloniaux) est récurrente. Les outremers offrent également un très riche potentiel en matière de sites d'épaves.

Enfin, dans ces contextes ultra-marins, les études de la culture matérielle font l'objet d'une attention particulière systématique au travers des expertises des céramiques, des objets du quotidien, des consommations visant à caractériser outre les profils sociétaux, les circuits commerciaux (la faïence, les céramiques de raffinage, les pipes, l'armement ...). Un certain nombre d'études permet d'aborder les processus de production avec transferts de technologie, d'assimilation et transformation des techniques (le cas de la poterie métissée de Guyane, les fours à chaux ...) ainsi bien sûr que le commerce de ces territoires ultra-marins avec l'hexagone notamment.

QUELQUES ÉCUEILS ET PRÉCONISATIONS

En raison du développement extrêmement rapide d'une archéologie professionnelle en Outremer, certains écueils se font régulièrement jour. Le développement de l'archéologie préventive dans les territoires ultra-marins étant un phénomène encore en pleine expansion, les moyens matériels et humains dévolus aux équipes pour réaliser les diagnostics et les fouilles, mener les études et rédiger les rapports connaissent encore un décalage avec ceux habituellement mis en œuvre en métropole (délais très courts des opérations avec des équipes réduites déjà très sollicitées (ex : bagne de Saint-Laurent-du-Maroni).

Nous observons également des problèmes récurrents concernant la faiblesse de la formation des intervenants, souvent métropolitains, aux spécificités des territoires ultra-marins, d'abord en matière de géoarchéologie. C'est notamment le cas aux Antilles où les spécialistes sont trop peu souvent familiers des contextes régionaux (moins vrai pour l'océan Indien qui fait souvent appel à des acteurs locaux). C'est également le cas des spécialistes de l'étude du mobilier qui, en particulier pour les contextes modernes et contemporains, sont souvent formés de manière trop superficielle aux questions de multiculturalisme, d'acculturation dans des

territoires où les dynamiques économiques et sociales ne peuvent pas être exclusivement fondées sur les rapports avec la métropole et ne peuvent être européocentrées.

De manière générale sur les problématiques modernes et contemporaines, les intervenants sont trop peu formés à l'analyse critique des sources écrites et cartographiques dont l'exploitation est pourtant indispensable et doit être systématisée pour ces périodes historiques récentes.

L'ensemble de ces écueils pointe la nécessité d'une formation accrue des intervenants dans ces contextes géographiques et culturels particuliers où l'on mesure l'importance des enjeux d'une formation des Ultra-marins à l'archéologie des outremers, condition nécessaire à la pérennisation d'équipes de chercheurs de bon niveau implantées dans ces territoires. L'enseignement doit évidemment s'appuyer sur une forte articulation entre les universités régionales et les autres acteurs locaux (Dac, Inrap, tissus associatifs à défaut de collectivités...).

Les échanges avec les universités américaines, canadiennes ou hollandaises, bien présentes sur ces territoires, sont encore trop superficiels et contribuent à enclaver une recherche française sur des territoires très multiculturels. À cela s'ajoutent de véritables clivages méthodologiques entre les traditions archéologiques françaises et étrangères qui imposent une pédagogie répétée pour faire entrer les étrangers dans une archéologie de la fouille avec les enregistrements stratigraphiques *ad hoc*, mais aussi pour les faire entrer dans les obligations réglementaires imposées par le code du patrimoine et les obligations afférentes en matière de rédaction des rapports d'opérations.

La recherche sur ces territoires apparaît encore comme un monde toujours à part et les ponts sont encore difficiles avec les thématiques de recherches métropolitaines, même si quelques réseaux et projets pourraient amorcer des rapprochements (Iceramm, réseau TCA, et même PCR raffinage). La métropole semble encore avoir du mal à intégrer ces terres lointaines dans la recherche. La distance géographique est certainement une difficulté, mais il faudrait sans doute sortir les outremers de rattachements traditionnels avec le sud de la France qu'il faudrait dépasser en nouant des contacts plus féconds avec différentes UMR partageant des problématiques et des chercheurs. Ce constat est aussi celui d'une diffusion des résultats encore trop ponctuelle et qui peut avoir du mal à trouver sa place dans les ouvrages de synthèse nationaux, même si on note des efforts ces dernières années avec la parution de dossiers et articles, notamment dans les *Nouvelles de l'archéologie*.

À cet égard, le constat émis lors du dernier bilan tient toujours : les outremers, en dépit de l'originalité et de l'intérêt scientifique des recherches menées puis des dynamiques enclenchées tant en matière d'archéologie des sociétés amérindiennes que d'archéologie des sociétés modernes et contemporaines, manquent encore trop souvent d'un écho national et restent trop isolées. Mentionnons cependant la publication d'un numéro des *Nouvelles de l'archéologie* (n° 150, 2018 « La possibilité des îles ») qui illustre à travers 13 articles rédigés par les acteurs actuels de la recherche les différentes facettes de l'archéologie menée aujourd'hui dans la France d'outremer.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est

Présentation de la CTRA Sud-Est

Par Jean Olivier GUILHOT
Inspecteur général des patrimoines

La CTRA Sud-Est est composée des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son siège est à Aix ; la présidence et le secrétariat scientifique de la commission sont assurés par le SRA PACA.

Ces trois régions recouvrent une grande diversité culturelle. L'axe sud-nord formé par la vallée du Rhône assure toutefois depuis les périodes anciennes une liaison avec la Méditerranée qui a facilité la circulation des personnes, des biens et des idées.

L'interrégion couvre une superficie de près de 109 833 km^2, soit 20,2 % de la surface métropolitaine, où résident 13,46 M d'habitants (20,8 % de la population métropolitaine – chiffres INSEE 2018). Elle totalise un PIB de 231,6 Mrd d'euros (19,4 % du PIB métropolitain – chiffres INSEE 2018).

1. Le fonctionnement de la commission

Composition

Nommée par arrêté du 24 février 2017 pour quatre ans, la commission était composée de dix membres, l'un d'entre eux remplacé en cours de mandat Elle s'est adjointe à partir de septembre 2019 un expert extérieur permanent pour le Moyen Âge :

- Pierre-Jean Texier, au titre de spécialiste, rapporteur pour le Paléolithique et le Mésolithique ;
- Philippe Lefranc, au titre de l'Inrap, rapporteur pour le Néolithique ;
- Anne-Marie Adam, au titre de spécialiste, rapporteure pour l'âge du Bronze ;
- Peter Jud, au titre de spécialiste, rapporteur pour l'âge du Fer ;
- Didier Bayard, au titre du ministère de la Culture, rapporteur pour l'Antiquité ;
- Laudine Robin-Zivanovic, au titre d'un opérateur agréé, rapporteure pour l'Antiquité ;
- Sylvie Crogiez-Pétrequin, au titre de l'Université, rapporteure pour l'Antiquité ;
- Sébastien Bully, au titre du CNRS, rapporteur pour le Moyen Âge (de 2017 à mars 2019) ;
- Dave Coxall, expert extérieur permanent pour le Moyen Âge (de septembre 2019 à 2020) ;
- Jean-François Goret, au titre d'une collectivité territoriale, rapporteur pour le Moyen Âge et l'Époque moderne ;
- Vincent Maliet, au titre de spécialiste, rapporteur pour le Moyen Âge et l'Époque moderne.

Les membres ont été ponctuellement assistés par onze experts extérieurs :

- Martine Acerra (CNRS), pour l'archéologie sous-marine ;
- Yves Billaud (Drassm), pour l'archéologie subaquatique ;
- Olivier Buchsenschutz, pour l'âge du Fer ;
- Pierre Chalard (MC), pour des dossiers de Préhistoire ;
- Stéphan Fichtl (Univ.), pour l'âge du Fer ;
- Jean-Luc Guadelli (CNRS), pour la paléontologie ;
- Thibault Lachenal (CNRS), pour la céramologie ;
- Sébastien Lepetz (CNRS), pour l'âge du Fer
- Vincent Lhomme (Inrap), pour des dossiers de Préhistoire ;
- Éric Rieth, pour l'archéologie sous-marine ;
- Lucy Vallauri (chercheur associé LA3M), pour les arts du feu à l'Époque moderne.

Secrétariat de la commission

Le secrétariat scientifique de la commission est assuré par Stéfan Tzortzis, ingénieur d'études au SRA PACA. Cette charge, qui ne peut être confiée qu'à un scientifique, requiert de l'initiative, de très bonnes qualités rédactionnelles et une excellente maîtrise des délais. Le bon fonctionnement de la commission en dépend, depuis l'élaboration de l'ordre du jour des séances, en passant par la formalisation des avis en séance, jusqu'à l'élaboration des PV sous un délai de trois semaines après la séance. Le formalisme des PV, autant que le contenu scientifique des rapports des experts de la commission, est en effet indispensable à la reconnaissance du travail de la CTRA et à la sécurité juridique de ses avis.

Rythme et calendrier des séances

La commission s'est réunie sur un rythme de huit sessions annuelles, hormis l'année 2017 qui n'en a compté que six du fait de la signature tardive de l'arrêté. Le mandat des experts s'est quant à lui achevé à la session des 2 au 5 février 2021. Par commodité, les données chiffrées présentées ont été calculées uniquement sur les années 2017 à 2020. Certains experts ont toutefois intégré la session de février 2021 dans leurs analyses.

En 2020, du fait des conditions sanitaires liées à la crise de la Covid-19, la CTRA s'est principalement tenue en visioconférence. Nous constatons que cette formule, si elle est économique en temps et en coût, n'est pas propice au débat scientifique qui tend, dans cette configuration, à se réduire au minimum et à se limiter souvent à la seule lecture et à l'approbation du rapport de l'expert. Pour les mêmes raisons sanitaires, l'année 2020 n'a pas rendu possible le déplacement de la commission en Corse ou en ARA alors même que ces déplacements en dehors de son siège à Aix permettent de maintenir un contact direct entre les experts de la commission et les équipes des SRA.

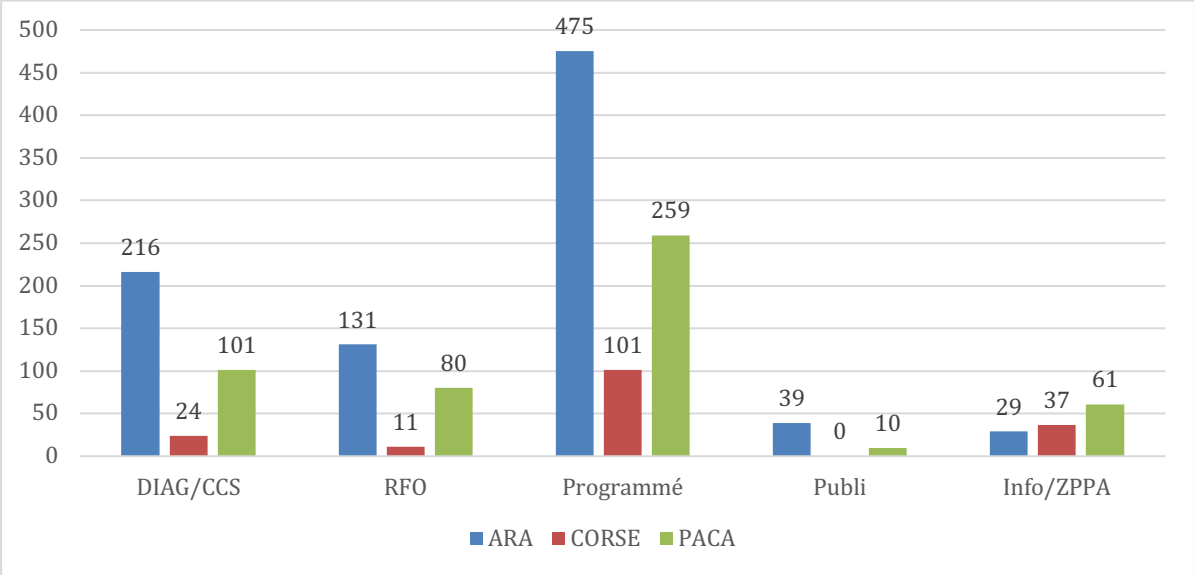
Nombre de dossiers examinés et répartition par experts

La commission a eu à examiner durant ces quatre années 1575 dossiers, soit une moyenne de plus de 52 par séance et d'un peu moins de 400 dossiers par an. Les séances les plus chargées sont celles consacrées à l'examen des opérations programmées - celles de février et de mars - qui peuvent atteindre 135 dossiers par séance.

Le nombre de dossiers examinés au cours du mandat reste assez stable. Ceux-ci se répartissent entre les trois régions de manière inégale : 890 (56,5 %) pour Auvergne-Rhône-Alpes, 511 (32,5 %) pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et 173 (11 %) pour la Corse. Ce constat est le reflet des disparités géographiques, économiques et démographiques de ces trois régions.

	Diag/CCS/PSI	RFO	Progr.	Publi.	Infos CRA	ZPPA	*Total*
2017	74	38	220	8	28	2	***370***
2018	97	80	205	8	26	5	***421***
2019	78	57	213	15	32	2	***397***
2020	92	47	197	18	31	2	***387***
Total	***341***	***222***	***835***	***49***	***117***	***11***	***1575***

Nombre de dossiers examinés en CTRA annuellement de 2017 à 2020



Dossiers examinés par régions en 2017-2020

Sur l'interrégion, les dossiers d'archéologie programmée représentent 61,1 % des dossiers examinés (835 programmées et 49 publications/éditions), pour 38,9 % de dossiers de préventif (341 diagnostics/CCS/PSI et 222 rapports d'opérations).

Onze dossiers de zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ont été examinés, portant chacun sur plusieurs communes (9 en PACA, 2 en ARA, 0 en Corse).

Les périodes chronologiques sont très inégalement réparties : le Moyen Âge représente 32,1 % des dossiers examinés, l'Antiquité 30,5 %, les âges des Métaux 16,2 %, le Néolithique 10,4 % et le Paléolithique/ Mésolithique 8,9 %.

Chronologie	Rapporteurs	Avis/an (moyenne)
Paléolithique-Mésolithique	P.-J. Texier	34
Néolithique	P. Lefranc	40
Âges des Métaux	A.-M. Adam, P. Jud	62
Antiquité	D. Bayard, S. Crozier-Pétrequin, L. Zivanovic	117
Moyen Âge à Contemporain	S. Bully, D. Coxall, J.-F. Goret, V. Maliet	123
Divers	Experts extérieurs	7

Moyenne annuelle par périodes chronologiques des dossiers examinés entre 2017 et 2020

2. La recherche dans l'interrégion

Archéologie préventive

L'archéologie préventive a représenté 952 dossiers sur la période 2017-2020.

	2017			2018			2019			2020		
	ARA	Corse	PACA	ARA	Corse	PACA	ARA	Corse	PACA	ARA	Corse	PACA
Diag/CCS	46	8	20	61	4	32	47	6	25	62	6	24
RFO	12	4	22	57	2	21	40	2	15	22	3	22
Total	*58*	*12*	*44*	*118*	*6*	*53*	*87*	*8*	*40*	*84*	*9*	*46*

Archéologie préventive : dossiers examinés en CTRA par région et par année de 2017 à 2020

Si l'on tient compte d'une année 2017 incomplète du fait du renouvellement de la CTRA fin février, les chiffres sont assez stables hormis ceux de l'année 2018 qui témoignent d'une sensible augmentation.

Sur un total de 563 dossiers de préventif, 60,5 % (341) concernait des **examens *a priori***, principalement des diagnostics, le plus souvent accompagnés de CCS.

L'activité de l'archéologie préventive est dominée par l'Inrap (309 dossiers examinés entre 2017 et 2020) présente tant sur les diagnostics que sur le marché des fouilles. Elle se répartit équitablement entre services de collectivité territoriale (76 dossiers examinés) et ceux des opérateurs privés (72 dossiers). Sur 10 services de collectivité, se distingue la forte activité du service de la ville de Lyon (19 dossiers) et celle du service du département de l'Allier (16 dossiers). À l'inverse certains services n'apparaissent qu'une ou deux fois sur les quatre années de mandat de la commission (Centre archéologique du Var, Mission archéologique de l'Ardèche, Ville de Martigues). Parmi les 9 opérateurs privés, Archeodunum est représenté 26 fois (36,1 %) et Éveha, 19 fois (26,4 %).

	2017	2018	2019	2020	*Total*
Inrap	67	87	82	73	***309***
Collectivités territoriales					***76***
Centre archéologique du Var	1	1			*2*
Dép. Alpes-de-Hte-Provence	4			2	*6*
Dép. de l'Allier	2	8	3	3	*16*
Dép. de Vaucluse	3	1	2	1	*7*
Métropole Nice-Côte d'Azur				8	*8*
Mission archéo. de l'Ardèche	1				*1*
Ville d'Aix-en-Provence	2	2	3	3	*10*
Ville de Fréjus	1	1	1	3	*6*
Ville de Lyon		9	7	3	*19*
Ville de Martigues	1				*1*
Opérateurs privés					***72***
Acter				1	*1*
Archéodunum	3	14	8	1	*26*
Arkémine			1		*1*
Chronoterre archéologie	1				*1*
Éveha	1	9	9		*19*
Hadès	2	2	3	2	*9*
Iker archéologie		1			*1*
Mosaïque archéologie		4	5	2	*11*
Paléotime	1	1	1		*3*

Nombre de dossiers d'archéologie préventive (Diag., RFO, PSI) examinés en CTRA par opérateur (2017-2020)

Archéologie programmée

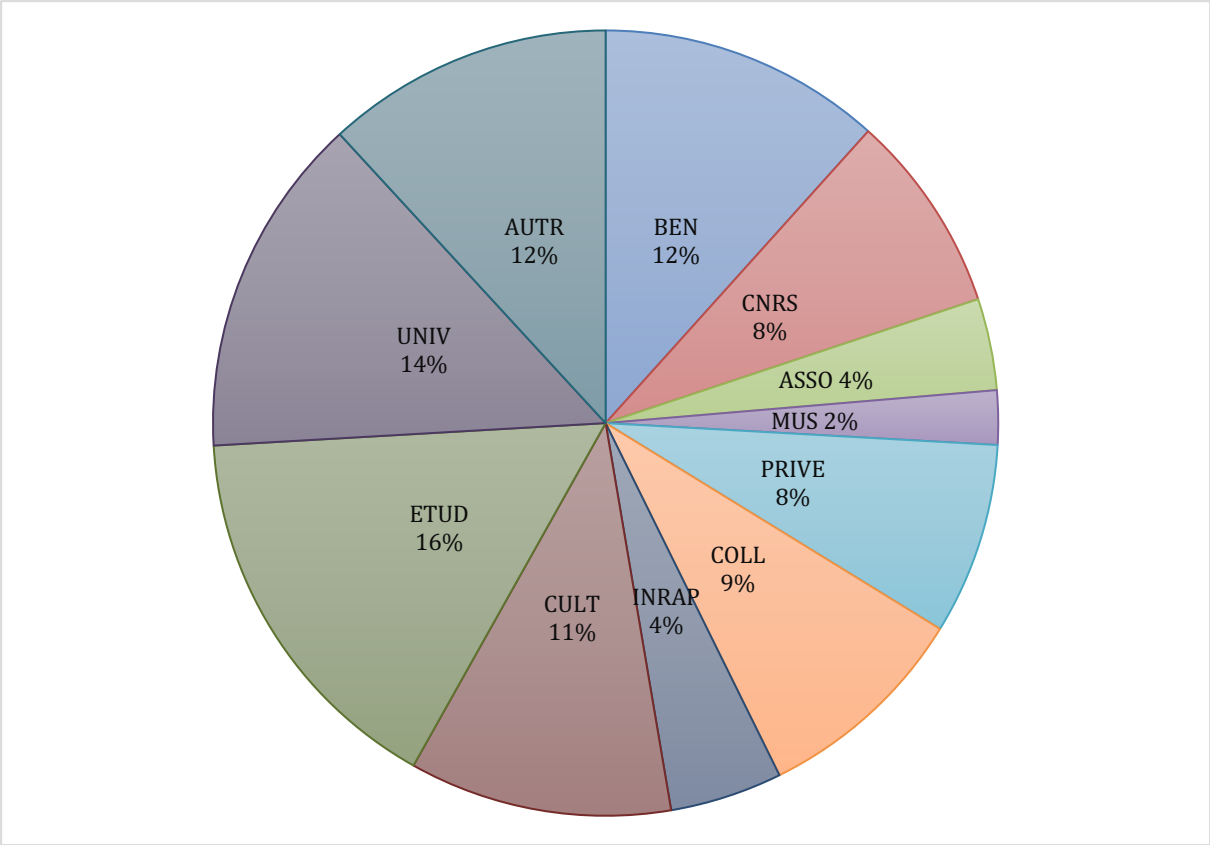
L'archéologie programmée a représenté 835 programmées et 49 publications/éditions, soit plus de 56 % des dossiers examinés par les experts entre 2017 et 2020.

	2017			2018			2019			2020		
	ARA	Corse	PACA	ARA	Corse	PACA	ARA	Corse	PACA	ARA	Corse	PACA
SD/PI/PT/DM	50	8	24	62	7	26	75	6	29	82	11	18
FP	45	14	27	42	17	22	40	17	24	31	18	17
PCR	20	0	16	19	8	10	18	7	11	24	4	12
APP	5	0	0	6	1	1	9	0	5	8	0	0
AE	2	1	1	4	0	1	3	0	0	4	0	2
Analyses	4	0	5	5	0	3	3	0	2	6	0	6
Total	***126***	***23***	***73***	***138***	***33***	***63***	***148***	***30***	***71***	***155***	***33***	***55***

Archéologie programmée : dossiers examinés en CTRA par région et par année (2017-2020)

La répartition par régions des dossiers d'archéologie programmée montre deux tendances :

- une augmentation continue et soutenue sur les 4 années de référence des dossiers en ARA. Cette augmentation ne porte pas tant sur les dossiers de fouilles programmées ou de PCR que sur les sondages et prospections ;
- une baisse en 2020 des dossiers de programmée en PACA.



Organismes de rattachement (opérations programmées 2017-2020)

L'ensemble des organismes de rattachement des porteurs de projet d'archéologie programmée est présent dans l'interrégion Sud-Est. Toutefois, la répartition par organismes peut interroger : les étudiants, en première position des organismes de rattachement (16 %) dominent largement les universitaires (2e position, 14 %). Si l'on compare cette situation avec celle de la CTRA Centre-Nord (voir ci-dessus p. 18), les étudiants n'y représentent que 6 % (6e position), tandis que les universitaires 19 % (1ère position). L'autre divergence sensible avec Centre-Nord concerne la place de l'Inrap, des services de collectivité et des opérateurs privés dans l'archéologie programmée :

- Inrap, 4 % en Sud-Est (9e position) et 17 % en Centre-Nord (2e position) ;
- collectivités territoriales, 9 % en Sud-Est (6e position) et 16 % en Centre-Nord (3e position) ;
- opérateurs privés, 8 % en Sud-Est (7e position) et 2 % en Centre-Nord (9e position).

À l'inverse, la place des agents de la Culture (11 à 12 %) ou celle des agents du CNRS (8 à 9 %) est similaire dans les deux interrégions.

Politiques de la recherche archéologique en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan et perspectives

Par Karim GERNIGON, François DUMOULIN et Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL
Conservateur régional de l'archéologie et conservateurs régionaux adjoints

Pour la période 2017-2020, l'activité du service régional de l'archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes a été marquée par une grande stabilité de l'activité de l'archéologie programmée, alors que la mandature précédente avait connu de notables oscillations. Avec 140 opérations programmées chaque année, la région connait une intense activité scientifique, qui implique tous les acteurs de la recherche. La présence de l'UMR 5138 ARAR à Lyon est un facteur important de structuration et de stabilité de la recherche régionale, mais son rôle pâtit de la concurrence d'autres unités implantées sur des niches géographiques (Geolab à Clermont-Ferrand) ou chronologiques (CIHAM sur le Moyen Âge). Pour les périodes du Néolithique au Moyen Âge, elle est l'UMR régionale de référence, en raison de l'implication des enseignants-chercheurs, ainsi que de la présence des étudiants en archéologie en formation sur les chantiers de fouille ou porteur de sujets de recherche (masters et doctorats). Pour la Préhistoire ancienne et le Mésolithique, les recherches sont portées par des équipes de tous horizons surtout extra-régionaux (IPH et filiales, Paris, Toulouse, Aix-en-Provence, Genève, Tübingen, Chambéry). La plupart des projets concernés sont individuellement d'un très haut niveau scientifique, mais le tout manque de projets fédérateurs et le souhait de l'UMR Edytem de Chambéry de se positionner sur ce créneau chrono-thématique répond à un besoin de la recherche régionale. De nombreux dossiers sont aussi portés par des chercheurs issus des opérateurs, publics et privés, des services de collectivités, habilités ou non, et du service régional de l'archéologie. Enfin l'activité des associations et bénévoles reste le support d'une partie importante de la recherche.

Au regard de la chronologie toutes les périodes sont couvertes, de la Préhistoire ancienne (Malataverne, Drôme) à la période moderne. La typologie des opérations couvre elle aussi tout le spectre de la recherche, prospections aérienne, inventaire et thématiques, sondages et fouilles programmées, en milieu terrestre, de montagne, minier ou subaquatique. Il semble important de souligner que les fouilles redondantes au long cours sont peu nombreuses, à l'exception de quelques sites majeurs comme la Grotte Chauvet (Ardèche), Mandrin à Malataverne (Drôme), Molles (Allier), Mont-Châtel à Val-Revermont (Ain) ou les *oppida* arvernes (Puy-de-Dôme). Beaucoup d'opérations sont au contraire structurées de manière à aborder le territoire dans sa composante spatiale sur une chronologie ou une thématique précise, dans une optique de publication rapide et se concrétisent souvent sous la forme de PT ou de PCR, à l'image du travail sur les sites de l'âge du Bronze dans le sud de l'Auvergne, sur la nécropole antique des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), du projet de publication de la *villa* du Palais à Châteauneuf (Drôme), de la mise en relation du paléoenvironnement et des occupations de la rive nord du lac d'Annecy (Haute-Savoie) ou de celui des lithotèques.

Les publications ont fait l'objet d'un travail considérable du service, passant de 7 à 15 projets. Cet effort repose sur la conviction que l'achèvement de l'opération passe par la publication et par le renforcement des structures de publications régionales. Aux *DARA* désormais bien établis, dont 5 volumes ont vu le jour durant la mandature de la CTRA, est venue s'ajouter une collection de l'université de Clermont-Ferrand (*Terra Mater*, éditions des Presses de l'université Blaise-Pascal, en capacité de porter rapidement des publications régionales auvergnates), et l'implication accrue du service dans les comités de rédaction des revues

interrégionales nombreuses sur le territoire (*Revue archéologique du Centre de la France, Revue archéologique de l'Est, Documents d'archéologie méridionale, Revue archéologique de Narbonnaise*). Enfin un suivi plus rigoureux des avis de la CTRA sur les RFO permet de revenir plus systématiquement vers les responsables d'opération pour travailler avec eux au montage de projets de publication. Parallèlement à ce soutien fort à la publication des résultats de la recherche, le SRA s'est engagé dans la collection d'ouvrages gratuits de la Drac "Patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes", à travers un ouvrage sur les grottes ornées de l'Ardèche et un autre sur les fouilles du site fortifié du haut Moyen Âge du Mont-Châtel à Val-Revermont, tandis qu'un troisième est prévu en 2021 sur les sites palafittiques préhistoriques de Savoie et Haute-Savoie.

Pour ce qui est de **l'archéologie préventive** le flux des dossiers reçus par le service est très lié à l'évolution de la conjoncture. Le nombre de diagnostics prescrits s'établit entre 401 et 533 opérations, pour un total de 12,8 millions de m^2 prescrits en 2019, contre 7,3 en 2020. Aux années de forts flux correspondent des années de forte charge de travail pour les agents prescripteurs et de tensions pour les opérateurs, avec constitution de stocks importants et rallongement des délais d'intervention. Les années suivantes doivent amorcer une décrue.

Pour les fouilles, la variation du nombre d'opérations prescrites va de 46 à 62, soit 25 %. Cette donnée est tributaire de l'apparition de grands chantiers, qui impactent parfois assez lourdement le service, à l'image de l'élargissement de l'A 75 dans la région clermontoise, qui a provoqué cinq importants chantiers de fouilles prescrits en 2018. Ces variations sont également parfois sensibles à l'échelle d'un département, comme la Loire en 2019, et entraînent de fortes contraintes en matière de contrôle scientifique et technique.

La chronologie de ces fouilles se concentre sur la Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge, avec une grande majorité d'opérations portant sur des occupations rurales ou villageoises. L'approche de territoires sur une grande échelle, à l'image des opérations successives du Parc industriel de la Plaine de l'Ain (Ain) ou de la fouille de Clermont-Ferrand/Pontcharaud (Puy-de-Dôme), révèle une lecture du paysage et de ses modalités d'exploitation et d'occupation sur le temps long. En ville, le chantier de l'Hôtel-Dieu à Clermont-Ferrand participe du même mouvement avec 1,4 ha fouillés d'un seul tenant pour la première tranche, au cœur de la ville antique et l'établissement de soin moderne. Ces approches renouvellent notre perception du territoire.

Quelques chiffres

Année	Diag/CCS	RFO	Programmées	Publications	Informations	ZPPA	Total
2017	46	12	118	7	5	0	**188**
2018	61	57	121	6	8	2	**255**
2019	47	40	120	11	10	0	**228**
2020	62	22	116	15	4	0	**219**



Fouille programmée de l'abri de la Grande-Rivoire à Sassenage (Isère). Resp. A. Angelin (Paléotime, UMR 5608 TRACES). Cl. K. Gernigon DRAC

Activité du service

Année	Dossiers reçus	Diags prescrits	Fouilles prescrites
2017	3653	431	69
2018	3711	488	81
2019	3843	533	65
2020	3183	401	91

Perspectives

Les perspectives scientifiques pour les 4 ans à venir sont marquées en premier lieu par quelques grands chantiers de publication. Plusieurs opérations de préparation de publication menées ces dernières années vont déboucher sur des aides à l'édition, qui devraient permettre la sortie de la seconde monographie des fouilles de Charavines (Isère), de la *villa* du Palais à Châteauneuf-sur-Rhône (Drôme), des premiers résultats des fouilles de la grotte Mandrin (Drôme) et de fouilles préventives anciennes (site chasséen de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Drôme) ou plus récentes (Clermont-Ferrand, quartier de Fontgième et Gare routière) et deux atlas topographiques, le volume 2 de *Lyon antique* et *l'atlas de Clermont-Ferrand*. Un projet de publication de l'ensemble des corpus céramiques de l'âge du Bronze de la Drôme devrait aboutir.

De nouvelles opérations de préparation de publication ont été engagées, sur le site paléolithique du Blot à Cerzat (Haute-Loire), sur le gisement néolithique de la Baume de Ronze (Ardèche), sur le sanctuaire antique de Gergovie à La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme), les fouilles de l'oppidum de Gondole à Cournon (Puy-de-Dôme). Corent devrait voir sortir un bilan très important. Enfin, le PCR Trachyte (Puy-de-Dôme) devrait lui aussi aboutir à une publication.

Quelques passifs récurrents, en raison de rapports en souffrance, notamment trois chantiers de Lezoux, doivent être réglés avant le départ à la retraite du responsable d'opération. Un échéancier est établi et des moyens sont mobilisés pour y parvenir. Le rapport d'Aurillac Saint-Géraud (Cantal) est en cours d'achèvement lui aussi.

En matière de perspectives de développement scientifique, plusieurs nouvelles opérations de fouilles semblent prometteuses et devraient marquer le développement de la recherche régionale. La fouille franco-allemande de Châtelperron (Allier), par R. Angevin et H. Floss, devrait permettre d'ouvrir un chantier de Préhistoire sur le long terme, tout en revisitant l'histoire d'un chantier éponyme incontournable pour la transition du Paléolithique moyen au Paléolithique supérieur. Les premiers sondages sur le site gravettien de plein air du Mas Aguilhon à Saint-Marcel-d'Ardèche semblent prometteurs. La fouille du rempart et des dépôts métalliques de la fin de l'âge du Bronze de Jenzat (fouille P.-Y. Milcent) devrait marquer la recherche sur les formes du pouvoir durant la Protohistoire. La poursuite de l'approche territoriale du sud de l'Auvergne à l'âge du Bronze, par l'approche funéraire avec A. Duny et par celle des sites de hauteur avec F. Delrieu, promet aussi des résultats réguliers. À Lyon, les premiers résultats de la fouille du Clos de la Visitation de la colline de Fourvière semblent prometteurs pour la période antique. Dans la Loire, le programme de recherche thématique

sur les Hautes Chaumes du Forez a débouché sur la fouille d'un site fortifié du haut Moyen Âge, la Regardière. Le développement d'un nouveau cycle des fouilles sur le site de Gergovie avec la participation institutionnelle de l'Inrap par la mise en place d'un chantier d'application est acté, alors que l'achèvement du cycle précédent (fouille de P. Jud) s'accompagnera de la publication très prochaine des résultats. Parallèlement à ces fouilles nouvelles, de nombreuses opérations continuent à s'inscrire dans la durée, avec des moissons de résultats significatifs, comme sur l'abri du Maras et à la grotte Mandrin pour le Paléolithique moyen, les sites fortifiés du haut Moyen Âge de Molles (Allier) et du Mont-Châtel à Val-Revermont (Ain), la fouille urbaine de l'église Saint-André à Vienne (Isère), les châteaux de Haute-Savoie et de l'Ain, dans le cadre du PCR "Fortifier les Alpes". Cela augure du maintien d'un dynamisme de la fouille programmée, malgré la fin prochaine, d'ici la fin du prochain mandat, de plusieurs opérations ayant marqué la recherche régionale, telles que l'abri mésolithique et néolithique de la Grande Rivoire à Sassenage (Isère) ou la villa antique de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). Le cas du site de Corent (Puy-de-Dôme) est plus compliqué à anticiper, un certain essoufflement de la recherche se manifestant, du fait de l'importance des résultats acquis à publier et d'un renouvellement générationnel des équipes.



Fouille programmée du site médiéval de la Regardière à Saint-Bonnet-sur-Coureau (Loire), découvert dans le cadre de la prospection thématique sur les Grandes Chaumes du Forez, en moyenne altitude. Resp. C. Mathevot (La Diana). Cl. K. Gernigon DRAC



Fouille programmée de l'abri du Maras (Paléolithique moyen) à Saint-Martin-d'Ardèche, (Ardèche). Resp. M.-H. Moncel (Muséum-UMR 7194). Cl. K. Gernigon DRAC

La recherche sur l'art pariétal préhistorique est à un tournant avec la fin programmée de la mission d'étude de la grotte Chauvet. Le potentiel d'étude reste considérable, mais reste handicapé par l'historique du comportement de l'ancienne direction de l'équipe avec la tutelle et avec la CTRA. La publication de l'atlas, longtemps promise et attendue, montre que ce programme fonctionne enfin normalement, mais seule la publication du volume des figures rouges ou de celui des figures noires serait à même de conforter l'équipe dans son souhait de poursuivre l'étude, au-delà de la durée de la lettre de mission en cours. Ces incertitudes

rendent d'autant plus importants les autres programmes, sur la grotte d'Ebbou en Ardèche et sur les abris holocènes du Rocher du Château à Bessans et du Trou de la Féclaz à Saint-Jean-d'Arvey (Savoie), afin qu'Auvergne-Rhône-Alpes reste incontournable dans la recherche sur l'art préhistorique.



Étude de la grotte Chauvet, Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche). Resp. C. Fritz (MSHS Toulouse). Cl. K. Gernigon DRAC



Étude de la grotte d'Ebbou, Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche). Resp. B. Gély (SRA), mais pas visible sur la photo. Cl. K. Gernigon DRAC

La présidence par la France en 2021 et 2022 du groupe de coordination internationale du bien sériel "Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes" attire l'attention sur la nécessité d'accentuer l'effort de connaissance et de recherche sur ces villages du Néolithique et de l'âge du Bronze, mais aussi sur les usages antiques et médiévaux des bords de lacs. Le projet de l'UMR ArAr d'obtenir une ANR sur le thème des espaces lacustres et fluviaux peut être un bon moyen de renouveler les équipes et les approches et de donner davantage de visibilité à ce patrimoine sensible, mais très méconnu régionalement. Cela répondrait en outre en partie à la nécessité de relancer les recherches sur le Néolithique.

Un autre axe de recherche à développer est celui relatif aux vestiges des franchissements de cols de haute altitude. La prospection thématique menée par E. Thirault (université Lyon 2, ArAr) sur des cols de Savoie devrait être élargie à la Haute-Savoie, grâce au soutien et à l'action de la conservation départementale, et élargie à l'inventaire, à l'étude et à la protection des rochers gravés.

Une attention particulière sera apportée à la mise en place d'une dynamique de recherche collective autour de Vienne antique et médiévale. Vienne (Isère) est un de ces exemples de thématiques de recherche trop longtemps accaparées par des chercheurs en concurrence les uns avec les autres et le renouvellement des générations doit être l'occasion de poser les bases de méthodes de travail collectives, à l'instar de ce qui a été brillamment réussi autour de Lyon antique. Le PCR sur l'atlas topographique de Vienne au Moyen Âge doit de ce point de vue être fortement soutenu et cet effort sera étendu à l'Antiquité, grâce à l'engagement du musée de Saint-Romain-en-Gal (Rhône).

Concernant l'archéologie préventive, l'accompagnement des phases post-fouilles des nombreuses opérations liées aux grands travaux (A75 et Clermont-Ferrand Hôtel-Dieu dans le Puy-de-Dôme, et A79-RCEA dans l'Allier), comme l'accompagnement de projets

d'aménagement urbains majeurs (tramway de Clermont-Ferrand), de grands projets photovoltaïques dévoreurs de surface, constitueront un important axe de travail. Les petits centres urbains, parfois redynamisés par les politiques publiques (petites villes de demain) et souvent riches d'un important patrimoine archéologique, comme Lezoux (Puy-de-Dôme), Mauriac (Cantal), Montbrison (Loire), Izernore (Ain) ou Alba-la-Romaine (Ardèche) demandent une forte implication avec les dossiers, qui conduisent souvent à une vision très partielle de la réalité des vestiges, à l'échelle de la parcelle. Leur suivi est cependant essentiel à la compréhension de la genèse de ces bourgs. De récentes découvertes fortuites pouvant avoir des conséquences importantes (comme à Villefranche-sur-Saône, dans le Rhône), montrent que les zones de présomption de prescriptions archéologiques doivent être revisitées pour permettre le suivi de ces agglomérations.



Fouille préventive de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Resp. C. Driard (Éveha). Cl. K. Gernigon



Fouille préventive (Éveha) sur l'A79. Cl. K. Gernigon

La mise en perspective des résultats scientifiques obtenus nécessite une forte implication du service afin de fédérer les opérateurs autour de projets communs. Enfin, le maintien d'une attention soutenue sur les territoires de marge, la moyenne montagne notamment très présente sur le territoire AuRAlpin mais peu impactée par l'aménagement, sera aussi l'occasion d'aller à la rencontre de secteurs peu ou pas explorés.

Politiques de la recherche archéologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur : bilan et perspectives

Par Xavier DELESTRE
Conservateur régional de l'archéologie

Les objectifs pour l'archéologie provençale pour les quatre prochaines années tiennent compte du renouvellement générationnel et des enjeux territoriaux. Indiscutablement, cette région s'inscrit dans une mutation profonde avec des enjeux majeurs en terme de maintien des compétences scientifiques et une nécessaire réorganisation de l'archéologie au sein des collectivités de façon à mieux gérer les territoires en favorisant la création d'entités au sein des métropoles. Les réflexions entreprises par le musée d'Arles antique en vue de solliciter une habilitation pour intervenir dans le champ de l'archéologie subaquatique sont une excellente perspective à la fois pour la sauvegarde du patrimoine immergé mais également pour consolider les propositions de formation dans le cadre de MoMArch proposé par l'institut ARKAIA (Aix-Marseille université).

Pour l'heure, cette région conserve d'excellents atouts avec la présence d'unités de recherche à Aix-en-Provence, Marseille, Nice et l'installation d'outils partagés importants (dendrothèque et ostéothèque).

Données administratives

	2016	2017	2018	2019	2020
Sondages	22	34	28	22	19
Diagnostics	172	173	146	174	194
Fouilles préventives	27	27	146	174	194
Fouilles Urgentes	10	20	13	29	10
Prospections	33	31	17	18	18
Fouilles Programmées	20	16	18	17	8
Divers	10	24	32	53	28
Total	303	325	277	302	297

Entités archéologiques au 21/06/2021	
Alpes de Haute Provence	4624
Hautes Alpes	2640
Alpes Maritimes	3561
Bouches du Rhône	8616
Var	9162
Vaucluse	5940
Total	34 543

Recherche

Dans le domaine de la recherche, cinq axes majeurs seront développés en favorisant les travaux collectifs.

- Récolement des biens archéologiques mobiliers et préparations de publications. La réalisation de l'importante monographie des fouilles de l'*oppidum* d'Entremont dont la parution est prévue (supplément *Revue archéologique de Narbonnaise*) pour la fin de l'année 2021

s'inscrit dans cette logique, de même que la préparation d'un SIG dédié à la grotte Cosquer conçu à partir du relevé 3D. Le récolement des biens archéologiques mobiliers en lien avec la consolidation du schéma régional des centres de conservation et d'étude doit également s'inscrire parmi les priorités majeures : avec le musée de Marseille il concernera les données de fouilles des années 1990 pour des programmes de publications notamment sur le port antique. On peut également inscrire parmi ces priorités l'étude et la publication des séries céramiques tardo-antiques issues des fouilles d'Arles avec le partenariat du céramopôle d'Aix, l'achèvement des publications de fouilles plus anciennes comme celles de Lazer dans les Hautes-Alpes…



Arles, Pont de Crau RD 453. Fouille C. Landuré (MC)

- Le second champ d'intervention prioritaire doit prendre en compte l'érosion du littoral en lien avec l'évolution climatique. Les études géoarchéologiques pourraient être engagées dans le département du Var avant d'être étendues à toute la côte provençale. L'un des points à traiter est la menace que fait peser la montée du niveau de la mer et la nature de plus en plus violente des épisodes climatiques sur la conservation des sites archéologiques (cf. projet Alert sur la côte Atlantique). Parmi les problématiques à aborder : l'évolution du trait de côte, les relations Homme/Milieu, l'exploitation des ressources. Un appel à projet pourrait être lancé pour établir une cartographie précise avant d'initier des programmes de fouilles si besoin et la recherche de mesures conservatoires.

- Le troisième axe concerne l'archéologie subaquatique, en particulier le Rhône au niveau d'Arles et en amont pour lequel il est urgent de mettre en place une stratégie afin de mieux comprendre et anticiper les phénomènes d'érosion du fleuve. La consolidation de l'inventaire des épaves repérées afin de définir une stratégie d'interventions adaptées est aussi un axe à privilégier. Ces recherches doivent être menées avec le partenariat de géographes et géomorphologues. Cette collaboration permettra de définir un programme d'étude paléoenvironnemental avec la participation du CEREGE sur les carottages effectués ces

derniers mois sur l'emplacement d'un futur ouvrage d'art au Bacarès (Camargue). L'engagement des équipes du musée de l'Arles antique dans ce projet doit apporter une qualité d'intervention permettant la mise en place d'un processus continu de la fouille au musée.

- Le quatrième axe prioritaire est la poursuite des travaux en moyenne et haute montagne avec le lancement d'un appel à projet sur le territoire de la vallée des Merveilles dès lors que les infrastructures d'hébergement pour les équipes archéologiques seront opérationnelles. Le projet ayant pour finalité d'engager des travaux sédimentaires pour consolider la chronologie des gravures et les connaissances sur l'occupation des lieux.

- Le cinquième axe intéresse la Préhistoire avec une mise en synergie des travaux de recherche engagés depuis ces dernières années notamment au travers d'un projet collectif de recherche sur le bassin de Saint-Maximin (Var), des campagnes de fouilles programmées et des prospections dans la vallée du Jabron (Var) et un projet collectif régional étendu au territoire de la région PACA. Le lancement d'un programme d'étude de la grotte Cosquer devrait également s'inscrire dans cette même logique.

À la croisée de ces problématiques, plusieurs opérations alliant fouilles préventives et recherches programmées devraient se poursuivre, tout particulièrement sur le site de la bataille d'Orange, dont les résultats attendus sont d'une importance scientifique de portée internationale et, dans le même département, les travaux menés sur le théâtre d'Orange en lien avec les travaux de restauration.

À ces orientations doivent également s'ajouter la gestion d'une partie du territoire des Alpes-Maritimes fortement impactée par la tempête Alex. Ces recherches seront menées avec le concours actif du service archéologique de la Métropole Nice-Côte d'Azur.

Valorisation et diffusion des acquis

Le SRA poursuivra son soutien à des actions de communication très bien implantées sur le territoire régional, notamment les Journées de la Préhistoire à Quinson (Alpes-de-Haute-Provence).

Parmi les projets majeurs, à signaler après l'achèvement des fouilles du sanctuaire protohistorique de Roubion (Alpes-Maritimes) protégé aujourd'hui au titre des monuments historiques, la réalisation, en parallèle de sa restauration, d'un centre d'interprétation. Cet équipement de médiation culturel doit faire partie d'un itinéraire patrimonial au sein du Parc national du Mercantour. Plusieurs projets d'expositions sont également envisagés par exemple dans les Hautes-Alpes, une exposition au musée-muséeum de Gap sur les fouilles de la Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes) et une présentation archéologique dans l'ancien archevêché d'Embrun (Hautes-Alpes) transformé pour partie en CIAP. En 2022, une exposition nationale consacrée au pillage archéologique doit se tenir au musée de Marseille avec un colloque international. Plusieurs rencontres (colloques et tables rondes) internationales sont également annoncées, sur la Préhistoire par comparaison avec les travaux réalisés dans le Var et par la tenue à Aix-en-Provence du colloque de l'AFEAF.



Fouilles de la Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes). Cl. Inrap

La dynamique régionale des publications doit être consolidée par la refonte de la revue *Archéam* transformée en revue interdépartementale ouverte aux régions italiennes transfrontalières.

Parallèlement, le service conserve comme priorité l'archivage des données scientifiques et en particulier numériques dont le volume est aujourd'hui important et constitue une masse de données scientifiques inédites grâce aux relevés effectués sur différents bâtiments antiques et médiévaux mais aussi lors de survols Lidar.

Bilan 2017-2020 de la CTRA Sud-Est

Coordonné par Anne-Marie ADAM et Didier BAYARD
Membres de la CTRA, représentants au CNRA
Avec les contributions de Philippe LEFRANC, Peter JUD, Laudine ROBIN-ZIVANOVIC, Sylvie CROZIER-PÉTREQUIN, Sébastien BULLY, Jean-François GORET, Dave COXALL et Vincent MALIET
Membres de la CTRA

Considérations générales

La CTRA Sud-Est est issue de la fusion en 2017 des anciennes CIRA Sud-Est et Centre-Est, la première étant amputée de la région Languedoc-Roussillon qui formait pour le littoral et la basse vallée du Rhône le pendant occidental de la région PACA. La nouvelle interrégion en tire une physionomie assez différente, moins marquée par le littoral méditerranéen. Elle est composée désormais d'un ensemble relativement équilibré, mais hétérogène, de grands blocs territoriaux caractéristiques de milieux différents et porteurs de discours historiques autonomes : l'île de Corse, le littoral provençal et niçois avec son arrière-pays, l'ensemble de la vallée du Rhône jusqu'au lac de Genève, la totalité des Alpes françaises, se partageant entre moyenne montagne et haute montagne, l'Auvergne enfin, représentant la plus grande partie de la moyenne montagne du Massif Central, irriguée d'une certaine manière par la grande Limagne. Ce nouveau découpage territorial est à l'origine d'une grande variété de paysages et de contextes géographiques et climatiques qui influe nécessairement sur les problématiques régionales.

Son ressort couvre un espace correspondant à 20 % du territoire national métropolitain, et rassemblant également 20 % de sa population. Ces régions, largement ouvertes aux flux méditerranéens, ont accumulé au fil des millénaires un patrimoine archéologique exceptionnel, dont la richesse et la renommée leur ont valu de longue date une attention particulière des chercheurs et des pouvoirs publics, mais qui en font aussi aujourd'hui la source de convoitises de nombreux clandestins. La gestion de plusieurs dizaines de sites de renommée mondiale, parfois inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO comme la grotte Chauvet, le Lazaret, la Vallée des merveilles, Arles ou les sites palafittes, mais aussi la grotte Cosquer, les *oppida* d'Auvergne, les cités étrusques, grecques et romaines d'Aléria, de Mariana en Corse, de Marseille, Aix, Arles, Fréjus, Lyon, Vienne, s'avère un exercice délicat, parfois compliqué, y compris pour la commission : elle constitue d'ailleurs une lourde charge pour les services de l'État. Ces particularités expliquent bon nombre de caractères de l'activité archéologique interrégionale : en particulier le poids de l'archéologie programmée. L'activité préventive est répartie de manière très inégale selon les spécialités et les territoires. Elle se concentre principalement dans les grandes villes « historiques » et les milieux péri-urbains, le nord de l'interrégion s'illustrant par quelques projets qui impactent des superficies importantes.

Le fonctionnement de la commission

La commission est composée de dix experts qui, pour la quasi-totalité, siégeaient déjà dans les deux anciennes CIRA et qui disposaient pour une bonne part d'une expérience antérieure dans ce domaine. Six sont extérieurs à la région et résident dans le nord, l'est et le centre-est de la France, quatre résident et travaillent dans les trois régions de l'interrégion. Leur répartition inégale entre les différentes périodes est un choix délibéré destiné à faire face à la charge de travail. Il n'empêche que le nombre de dossiers instruits par chaque expert varie fortement en fonction de sa spécialité et de ses intérêts (entre 18 et 66 par an). Les travaux de la commission ont bénéficié de l'assiduité de ses membres et se sont déroulés dans un grand esprit de collégialité qui s'exprime d'ailleurs dans ce bilan très collectif. Les services

régionaux de l'archéologie ont veillé le plus souvent à confier les mêmes dossiers aux mêmes rapporteurs d'une année sur l'autre. Ces derniers ont été assistés au cours des quatre années du mandat par treize experts extérieurs sollicités ponctuellement pour éviter d'éventuels conflits d'intérêt ou pour traiter des dossiers spécifiques, concernant des sites singuliers, le plus souvent protohistoriques, des sites subaquatiques ou des épaves sous-marines. Certains ont été mis à contribution chaque année pour quelques dossiers très particuliers. La commission s'est réunie sept fois en 2017 et 2020 et huit fois en 2018 et 2019. Ses travaux ont bénéficié d'un secrétariat efficace, dont le travail assidu a permis de livrer et de faire approuver sans retard les comptes rendus de séance. Dernier point, elle était représentée au Conseil national de la recherche Archéologique par A.-M. Adam et D. Bayard.

En ce qui concerne le **nombre des dossiers examinés**, l'effectif total pour les quatre années et les trois régions s'élève à 1574 correspondant à 1398 sites ou opérations différents. La région ARA en a fourni à elle seule près de 60 % (890 dossiers, pour 822 opérations), devant la région PACA (511 dossiers, pour 440 opérations). On recense pour la Corse 173 dossiers, correspondant à 136 opérations. Le nombre de dossiers traités est demeuré relativement stable d'une année sur l'autre (370 examens pour 332 opérations en 2017 ; 396 examens pour 348 opérations en 2019 ; 387 examens pour 336 opérations en 2020). Seule l'année 2018 a connu une légère augmentation de ces effectifs, avec 421 examens de dossiers, correspondant à 382 opérations. Cet accroissement peut être imputé à une activité préventive plus soutenue cette année-là, bien marquée notamment dans la région ARA, mais constatée aussi dans une moindre mesure en PACA. Les conditions sanitaires ont bien sûr pesé sur le contenu des opérations menées en 2020, comme l'ont montré les sessions tenues début 2021.

Le poids des opérations programmées dans les activités de cette interrégion n'est plus à démontrer. Plus des deux tiers des dossiers concernent l'archéologie programmée. La proportion est même des trois quarts, si l'on s'en tient aux seules opérations en cours (hors examens de rapports finaux d'opérations de fouille programmée ou de fouille préventive). Les nécessités de la programmation ont obligé de ce fait à instruire 60 % des dossiers, voire davantage, lors des deux ou trois premières séances (pour 2017, 216 au cours des séances de mars et avril ; pour 2018, 258 examens entre février et avril, 253 durant la même période en 2019 et 254 en 2020). L'examen des dossiers d'archéologie préventive s'est trouvé étalé sur l'ensemble des séances, avec chaque année un pic en septembre, qui n'a rien de surprenant, au terme d'une lacune de près de trois mois. L'espacement des séances pendant les périodes d'été et d'hiver oblige d'ailleurs à faire examiner un certain nombre de propositions de fouilles préventives par un expert en inter-CTRA, son avis étant discuté et généralement avalisé lors de la séance suivante.

Missions d'expertise et visites de sites

Des experts ont été diligentés pour des missions particulières à neuf reprises : à Corte et à Aléria en Corse, au Crest, sur le tracé de l'A75, et à Lezoux, dans le département du Puy-de-Dôme, à Lyon, à Marseille et à Saint-Egrève dans l'Isère. La commission a pu en outre visiter quatre sites en cours de fouille, à Cébazat et à Gergovie dans le Puy-de-Dôme, à Sainte-Colombe, un quartier de la ville antique de Vienne, et à Venzolasca en Corse, ainsi que le site d'Aléria en cours d'aménagement, un exercice qui s'est avéré extrêmement précieux pour la connaissance du milieu et le suivi des dossiers.

Répartition du nombre de dossiers par grande période

La répartition des dossiers entre les principales périodes a présenté de façon récurrente un fort déséquilibre en faveur de l'époque romaine, d'une part, et du Moyen Âge et des époques moderne et contemporaine (MA/EMC) d'autre part, qui se partagent de manière sensiblement égale plus de 60 % des dossiers, en dépit de l'augmentation, au fil des années, des dossiers de Préhistoire ancienne. Le nombre de dossiers concernant l'ensemble de la Préhistoire dépasse désormais celui des âges des Métaux. La recherche en Préhistoire ancienne, et à un moindre degré pour le Néolithique, se pratique essentiellement dans le cadre programmé (respectivement 91 % et 70 % des dossiers), même si les apports de l'archéologie préventive à la connaissance des cultures néolithiques ont été manifestes au cours des quatre années. Les dossiers des âges des Métaux et du MA/EMC se répartissent à peu près également entre les cadres préventif et programmé (52 % et 48 %). Après une année 2018 en demi-teinte, la recherche programmée sur le Moyen Âge et les périodes moderne et contemporaine a pris de nouveau le pas sur les opérations préventives. La répartition pour les quatre ans est globalement similaire à celle des âges des Métaux (54 % pour la recherche programmée). On a constaté au cours des quatre années une poussée relative du nombre des dossiers préventifs pour l'Antiquité, qui traduit sans doute une activité soutenue dans ce domaine, mais masque aussi un affaiblissement de la recherche régionale programmée pour cette période. De manière un peu inattendue dans cette interrégion traditionnellement investie par la recherche programmée, les dossiers relatifs à l'Antiquité relèvent désormais principalement de l'archéologie préventive (62 % des dossiers sur les quatre ans). Dans le domaine de la recherche programmée, le mouvement observé depuis plusieurs années vers les projets collectifs de recherche ou les prospections thématiques, au détriment des projets de fouille traduit de réelles difficultés à réunir les moyens humains et financiers nécessaires à l'exploitation de sites parfois complexes, au mobilier pléthorique.

Répartition dans le territoire

Les opérations d'archéologie préventive se concentrent dans moins de la moitié des départements, dans les grandes agglomérations, spécialement à Lyon, à Marseille et Clermont-Ferrand, et dans les principales villes antiques au patrimoine exceptionnel : Aix-en-Provence, Arles, Fréjus, Vaison, Vienne... Il y a peu d'opérations de grande ampleur, en dehors des régions lyonnaise et clermontoise (Lyon Vaise, Sainte-Colombe, Clermont-Ferrand). L'archéologie préventive concerne également le milieu rural, certes de manière moins spectaculaire : on note en effet peu de grosses opérations d'aménagement, à l'exception de quelques zones d'activité que l'ancien service régional de Rhône-Alpes a tenté d'investir ces dernières années, comme le PIPA de Saint-Vulbas, au nord-est de Lyon, ou de quelques opérations routières : l'élargissement de l'A 75 en Auvergne et, en fin de mandat, les travaux de mise à 4 voies de l'axe routier dit RCEA, dans le département de l'Allier.

Autres particularités plus ou moins remarquables à signaler : la présence de l'archéologie minière qui se maintient, après une forte dynamique dans les années 1980, l'activité du Drassm qui apporte une contribution remarquable pour la connaissance des sites portuaires, fluviaux et littoraux de Provence et de Corse.

Problèmes relevés

Compte tenu de la charge des dossiers à traiter, le temps a manqué à la commission pour mener une réflexion de fond sur ses pratiques ou sur la pratique archéologique dans

l'interrégion, elle a eu l'occasion de s'interroger sur plusieurs points qui touchaient l'archéologie préventive : les méthodes et problématiques des diagnostics archéologiques et la formation de ses acteurs. Ce dernier point, qui n'est pas spécifique à l'interrégion, est rendu plus crucial par le vieillissement des cadres de l'Inrap et par la nécessité de préparer la relève de ses responsables d'opération.

Autre problème récurrent, la remise des rapports finaux des fouilles préventives. Il est certes difficile d'observer dans la durée d'un mandat de quatre ans la totalité du cycle des opérations préventives, mais le fort déficit des examens *a posteriori* par rapport aux examens des projets d'opération, en dépit d'une hausse sensible du nombre de rapports examinés au cours des deux dernières années, traduit une réelle difficulté pour une fraction des équipes à rendre le rapport final, au moins dans les délais impartis, spécialement pour l'Antiquité. Dans un tout autre domaine, a été soulevée également à plusieurs reprises la question de la place de la géomorphologie dans le déroulement des opérations et de son utilisation en adéquation aux problématiques archéologiques.

Concernant l'archéologie programmée, les conditions de son exercice posent également quelques problèmes :

- le problème des chantiers qui s'éternisent… ;
- le maintien, dans certains secteurs, de traditions de recherche de terrain, qui n'intègrent pas suffisamment les acquis méthodologiques récents (souvent issus de l'archéologie préventive). Cela se traduit notamment par la taille réduite des sondages qui sont encore trop souvent pratiqués ;
- la question soulevée par la présence de nombreuses petites opérations programmées entreprises par des étudiants (master/doctorat), souvent peu expérimentés, plus ou moins bien encadrés par leurs enseignants, et qui entreprennent ces opérations pour nourrir leur mémoire (avec des résultats souvent mitigés, à la fois sur le terrain et dans l'avancement de leur travail universitaire).

La question des publications

L'interrégion Sud-Est offre un tissu assez dense d'équipes de recherche dynamiques, avec notamment plusieurs UMR qui sont parmi les plus actives de France dans le domaine de l'archéologie métropolitaine, autour des sites universitaires de Lyon, Clermont-Ferrand, Chambéry, Aix-Marseille, Nice. Elle profite donc d'une forte implication des chercheurs régionaux, auxquels viennent s'adjoindre des chercheurs issus d'autres régions, attirés par l'importance historique des sites à étudier. On peut se demander si, en matière de publications, les résultats sont à la hauteur de ce fort potentiel.

Pour la période paléolithique, plusieurs demandes d'aide à préparation de publication ont été examinées par la commission, ainsi que deux demandes d'aides à l'édition, qui ont débouché effectivement sur la publication en 2018 et 2020 des ouvrages concernés (sur la grotte des Barrasses II à Balazuc et le site azilien des Gargailles à Lempdes). Il faut mentionner également la publication du premier volume de l'Atlas de la Grotte Chauvet. Pour le Néolithique, quatre demandes d'aide à la publication ont concerné des habitats dans la région ARA, notamment celui de Trémonteix dans le Puy-de-Dôme, dont la monographie est parue en 2020. En PACA, il faut saluer la publication rapide de la monographie de la fouille du site chasséen des Bagnoles à L'Isle-sur-la-Sorgue. Pour d'autres sites d'importance majeure, cette démarche de publication serait hautement souhaitable, par exemple la vaste nécropole de

type Chamblandes de Genevray à Thonon-les-Bains. Pour les âges des Métaux, peu de demandes ont été examinées (six entre 2016 et 2020), mais les ouvrages résultant de ces demandes sont effectivement parus (cinq sur six). On espère proche désormais la parution du premier volume de la monographie consacrée aux fouilles de l'*oppidum* d'Entremont.

Pour l'Antiquité, le nombre de demandes d'aide aussi bien pour la préparation des publications que pour leur édition n'est manifestement pas à la hauteur du potentiel intérrégional (trois demandes d'AE et trois ou quatre demandes d'APP seulement), en dehors de la région clermontoise qui bénéfice de la présence de l'université Blaise Pascal et de la dynamique entraînée par l'atlas urbain. L'on attend la publication d'ensembles remarquables fouillés au cours de la décennie comme la fouille de la Verrerie à Arles ou le *forum* de Vaison, pour ne citer que deux exemples parmi d'autres. Il faut toutefois saluer un évènement important : la parution du volume 1 de l'atlas de Lyon consacré à la colline de Fourvière.

Pour les périodes médiévale et moderne, le nombre de demandes d'aide à préparation de publication (6 dossiers) ou d'aide à l'édition (4 dossiers) reste relativement modeste avec, notamment, des projets inscrits sur le long cours comme c'est le cas pour la monographie consacrée à l'abbaye de Cruas dont la parution est reportée d'année en année. La valorisation scientifique des résultats des fouilles du site minier de Brandes s'est poursuivie avec la publication en 2019 d'un ouvrage consacré aux vestiges exceptionnels en lien avec l'extraction et la transformation du minerai. On peut également mentionner la parution en 2018 du volume consacré au baptistère du Puy-en-Velay. Plusieurs publications sont en voie d'achèvement comme celle qui fera état des opérations réalisées sur le *Castrum* de Couzan, celle sur les travaux du PCR « La mort moderne et contemporaine à la lumière de fouilles récentes : les cimetières de La Ciotat et Marseille » et celle très attendue sur la synthèse des résultats des fouilles du site de Charavines avec une large place dédiée à la présentation du mobilier. Un projet d'ouvrage intitulé « Châteaux et fortifications en Haute-Provence : archéologie et histoire des possessions des Castellane » vise à produire une synthèse des travaux menés sur plusieurs sites castraux régionaux (sites du Castellet d'Allemagne, du château d'Esparron, de la Petra Castellana).

PALÉOLITHIQUE ET MÉSOLITHIQUE

Se reporter aux bilans annuels des années 2017 à 2019.

NÉOLITHIQUE

Au cours du mandat 2017-2020, 114 dossiers relatifs à la période néolithique ont été examinés en commission. Les opérations d'archéologie programmée sont majoritaires, avec 65 dossiers, inégalement répartis entre les trois régions : 37 en Auvergne-Rhône-Alpes, 17 en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 11 en Corse. La répartition des opérations d'archéologie préventive, au nombre de 49, s'équilibre entre les deux grandes régions (ARA : 23 opérations, PACA : 24 opérations). La Corse, région où la recherche sur le Néolithique est presque entièrement tributaire des opérations programmées, se distingue par un très faible nombre d'opérations préventives. La recherche programmée joue également un rôle important en Auvergne-Rhône-Alpes (60 % des opérations).

En Auvergne-Rhône-Alpes, les avancées les plus significatives de la recherche s'inscrivent dans la thématique de l'archéologie funéraire des 5e et 4e millénaires av. J.-C. Dans la plaine de l'Ain, la mise au jour, lors de grands décapages d'archéologie préventive, d'enclos funéraires organisés en nécropoles, à Saint-Vulbas et à Saint-Jean-le-Vieux, pose la question du lien de filiation avec les « structures de type Passy » du Cerny, jusqu'ici documentées dans le Bassin Seine-Yonne et la plaine de Caen. Si l'assimilation des enclos de l'Ain à ce type de monument paraît évidente au niveau des caractéristiques architecturales, il semble exister un décalage chronologique non négligeable entre les manifestations du phénomène à l'ouest de son aire de répartition et sa manifestation la plus orientale. À Saint-Vulbas, les dates radiocarbone indiquent un fonctionnement des monuments entre 4200 et 4000 av. J.-C, soit plus d'un siècle après leur disparition dans le Bassin parisien où ils sont datés entre 4600 et 4350 cal BC. La mise au jour de céramique de type NMB dans les fossés de monuments similaires étudiés à Saint-Jean-le-Vieux « La colombières », a montré que ce type d'enclos funéraire était encore probablement en usage au Néolithique moyen II, hypothèse renforcée depuis par la fouille, en 2016, d'un nouveau monument, à Meximieux, bien daté entre 3646 et 3384 cal BC.

Toujours dans l'Ain, une nécropole constituée de 26 tombes rassemblant 56 individus, a été fouillée à Ambérieu-en-Bugey « Sous la Chaume ». Datée entre 4700 et 4500, elle s'apparente à la tradition Chamblandes classique, par la présence fréquente de petits coffres en bois, le dépôt des individus fléchis sur le côté gauche et la pratique de la tombe collective, mais s'en distingue par l'absence des cistes en pierre et l'orientation tête à l'ouest, caractères permettant de la rapprocher de la nécropole de Vertaizon « La Roussille », dans le Puy-de-Dôme, et de définir un des faciès périphériques du phénomène Chamblandes. En 2018, a été rendu le rapport de la fouille de Genevray Thonon-les-Bains (conduite entre 2004 et 2006), en Haute-Savoie, la plus vaste nécropole de type Chamblandes étudiée dans le bassin lémanique avec 229 tombes ; on regrettera qu'en 2021, aucune demande d'aide n'ait encore été déposée pour la publication de cet ensemble unique. Pour en finir avec les manifestations de la tradition Chamblandes, on mentionnera également la mise au jour, lors d'un diagnostic archéologique implanté le long de l'A75, de trois nouvelles tombes appartenant à la nécropole de Pontcharraud, vaste ensemble funéraire daté entre 4300 et 4000 av. J.-C. rassemblant à ce jour 113 individus, dont la reprise de l'étude permettra peut-être de mieux préciser, en la comparant à la nécropole de Vertaizon « La Roussille », un peu plus récente, le cadre de l'évolution des pratiques funéraires régionales au 5e millénaire av. J.-C. Enfin, mentionnons, pour le 4e millénaire, une petite série de crémations attribuées au NMB sur le site de Quincieux « Granges rouge », dans le Rhône, pratique funéraire encore très peu documentée, mais attestée dans le secteur de Vaise « Quai Sédaillan », ainsi que sur le site déjà mentionné de Meximieux (Ain). L'archéologie funéraire est également illustrée dans la région par les opérations de fouilles programmées et de prospections thématiques conduites en Ardèche, sur la montagne de la Serre. Les fouilles ont porté sur les dolmens de Beaulieu « Les Abrits » et de la « Combe de Bonne Fille », plus particulièrement, sur l'analyse de l'architecture interne des tertres, pour des résultats significatifs. Enfin, la commission a été saisie d'une demande d'aide à la préparation d'une table ronde, organisée à Aix-en-Provence, portant sur le thème « grotte et dolmens : relations entre sépultures collectives de la fin du Néolithique dans le sud de la France ».

La thématique de l'habitat a bénéficié des prospections subaquatiques du Drassm dans les lacs savoyards du Bourget, du Léman et d'Aiguebelette. On retiendra particulièrement les résultats obtenus sur la station de Beau-Phare, sur le lac d'Aiguebelette, où le plan quasi-

complet d'un village du 3e millénaire av. J.-C., composé de maisons à deux nefs organisées de part et d'autre d'une allée centrale, ceint d'une triple palissade elliptique et desservi par un long chemin d'accès, a été relevé. Dans ce même secteur des lacs de Savoie, deux opérations de prospections avec sondages ont été autorisées afin d'étudier l'environnement archéologique terrestre des sites lacustres et tenter de préciser leur appartenance culturelle, objectif malheureusement non atteint. Une autre opération programmée s'intégrant dans une problématique proche – la caractérisation des groupes culturels installés en marge des secteurs d'occupation lacustre – consacrée à l'étude de l'occupation de l'arrière-pays savoyard et centrée sur l'exploration systématique des grottes de Salève (Haute-Savoie), n'a livré que des résultats de portée limitée. En Ardèche, à Baix, au pied des plateaux du Vivarais, a été étudié un habitat chasséen reconnu comme un habitat pérenne organisé autour d'unités domestiques, proposant l'antithèse qui manquait encore aux débats animant la recherche régionale, toujours dominée par les théories reconnaissant dans les sites de plaine de la rive gauche du Rhône (plaine de Montélimar) des lieux d'agrégations temporaires de communautés semi-nomades.

Nous pouvons également retenir parmi les résultats les plus significatifs, la découverte d'une longue maison du Néolithique final sur le site de Pérouges « La Cotette » (Ain), ainsi que, parmi les découvertes les plus surprenantes, la mise au jour à Corent, dans le Puy-de-Dôme, d'un grand bâtiment de plan circulaire typologiquement attribuable au type Auneau-Orval, mais dont l'attribution au Néolithique reste à confirmer, ainsi qu'un possible alignement mégalithique attribuable à l'horizon NMB, à Lyon « Rue Isaac ».

Les quatre demandes d'aide à l'édition examinées pour la région ARA concernent toutes des habitats, parmi lesquels : l'habitat néolithique de Trémonteix (Puy-de-Dôme), site ouvert aux influences Gord et Artenac et appelé à faire référence pour la fin du Néolithique en Auvergne ; l'aven de « la Baume-de-Ronze » en Ardèche, et enfin, les occupations, étudiées depuis de longues années à la « Grande Rivoire » à Sassenage (Isère) et à Bozel « Le Chenêt-des-Pierres » (Savoie).

Nous ne pouvons conclure sur les activités de recherche en ARA sans mentionner les travaux conduits en Ardèche et en Savoie sur l'expression graphique holocène, notamment sur le site du « Rocher du Château », à Bessans, où ont été réalisées des analyses extrêmement poussées des pigments, pour des résultats malheureusement, pour l'heure, encore non définitifs.

En PACA, les fouilles préventives conduites à Vernègues « Cazan », Trets « la Burlière », Fuveau « Château d'Arc », Senas « Bel Air », Bouc-Bel-Air, Cuges-les-Pins « ZAC Vigneaux » (Bouches-du-Rhône), Gap « Lachaud » (Hautes-Alpes) et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var), ont livré une masse de nouvelles données sur les structures d'habitat et les productions matérielles des étapes ancienne à finale des groupes néolithiques régionaux, notamment sur les assemblages céramiques de la première moitié du 5e millénaire qui apportent un nouvel éclairage sur les groupes culturels ayant précédé le Chasséen régional. Les sites n'apparaissent cependant que peu structurés et l'architecture reste très peu documentée, à l'exception des bâtiments du 4e millénaire de Vernègues-Cazan présentant des plans parfaitement lisibles.

Les nombreux diagnostics et les fouilles réalisés dans le paléo-poljé de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var, 28 opérations entre 2002 et 2018) et dans la plaine de Trets (Bouches-du-Rhône) ont confirmé le très fort potentiel de ces deux secteurs pour toutes les périodes de la Préhistoire récente. Il faut saluer la mise en place, en 2020, du PCR « Sociétés humaines et

paléo-environnement dans la plaine de Saint-Maximin (Var) du Paléolithique à l'âge du Fer », dont un axe est consacré à la question des processus de peuplement pré- et protohistoriques du secteur, et encourager la mise en place d'un projet de recherche similaire dans la région de Trets.

L'apport de la recherche programmée est également remarquable, marqué par la fouille des niveaux du Chasséen D2 de la Grotte du Pertus II, à Méailles (Alpes-de-Haute-Provence), qui continue à livrer d'importants résultats sur les occupations saisonnières de montagne et sur la gestion des troupeaux d'ovins, ainsi que par la publication du site des Bagnoles à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), premier site attribué au Chasséen et au groupe de la Roberte décapé sur plus d'un hectare, connu des néolithiciens pour ses crémations chasséennes et ses vases peints.

Par le nombre des dossiers traités, l'archéologie funéraire en PACA reste un peu en retrait, mais la qualité des trois rapports d'opération examinés doit être soulignée : le mandat 2017-2020 a en effet vu la remise des rapports de la fouille de la sépulture collective du Collet-Redon (Bouches-du-Rhône), du site de Beyssan à Gargas (Vaucluse), célèbre pour ses stèles gravées et qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage urgent ayant révélé les vestiges de monuments funéraires démantelés et de crémations du 4e millénaire, ainsi que la finalisation du dernier rapport de PCR sur les hypogées de Fontvieille à Arles (Bouches-du-Rhône). À signaler également, une demande d'analyse paléogénomique sur les restes humains du dolmen de l'Ubac à Goult (Vaucluse), dont l'objectif est d'affiner l'analyse du recrutement des sépultures collectives du Néolithique final méridional.

La région PACA bénéficie également de deux programmes de prospections thématiques portant sur l'exploitation des géomatériaux. Une prospection accompagnée de sondages consacrée au contexte des cristallières exploitées entre le Mésolithique et le Néolithique a été autorisée sur le plateau d'Emparis (Hautes-Alpes) et plusieurs campagnes ont été conduites sur les mines de silex du Vaucluse (secteurs de Goult et de Malaucène). Au regard des données accumulées et de l'ampleur de la tâche à accomplir dans ce vaste secteur géographique, nous espérons que le programme d'étude des minières du Vaucluse, aujourd'hui interrompu mais s'inscrivant dans le cadre d'un champ de recherche particulièrement prometteur, connaîtra d'autres développements sous une forme plus ambitieuse. On mentionnera enfin les nombreuses opérations de relevés d'art rupestre holocène autorisées dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans le Var, qui mettent en œuvre des techniques de pointe et livrent des résultats de portées patrimoniale et scientifique de grande qualité.

En Corse, le mandat 2017-2020 a vu la finalisation de deux fouilles programmées sur les habitats Terrinien de Tegha di Linu II et de Saravalle ainsi que la mise en place, en 2019, d'une nouvelle opération sur le site d'A Petra, à L'Île-Rousse, site Cardial anciennement étudié, mais offrant encore un grand potentiel, notamment pour l'approche du peuplement le plus ancien de l'île. À Serra di Ferro « Basi », l'opération triennale 2017-2019 et la première année de la triennale 2020-2023 se sont attachées à l'étude des niveaux basiens, caractérisés par un très abondant mobilier – dont l'étude reste à réaliser – et par la présence de structures domestiques en place, parmi lesquelles une série de murs de pierres sèches matérialisant plusieurs unités d'habitation. La recherche sur les structures funéraires a quant à elle été marquée par mise en place d'une opération à Casalabriva « Contra Maio », sur un dolmen ceint d'un péristalithe, que les premiers éléments recueillis permettent d'attribuer au 5e millénaire. Surtout, et il s'agit d'une découverte particulièrement remarquable dans un

secteur géographique où les restes humains sont rarement conservés, les premières opérations conduites à Patrimonio « Catarelli », ont permis de mettre au jour les vestiges d'une sépulture plurielle (au moins trois individus identifiés à ce jour), attribuable à l'horizon Terrinien.

Sur le Plateau d'Alzu, à Corte, les campagnes de prospections thématiques conduites sur les gîtes de rhyolite, ont permis d'analyser l'intégralité d'une chaîne opératoire dirigée vers la production d'armatures de flèche au 3e millénaire. Se sont également poursuivies les prospections et les analyses pétrographiques des gîtes de silex du bassin tertiaire de Perfugas, en Sardaigne, principal pourvoyeur de matériaux siliceux de l'île.

La région sud-est profite incontestablement d'une forte implication de chercheurs confirmés travaillant sur la Préhistoire récente, et nous soulignons avec satisfaction que les travaux examinés au cours du mandat, qui embrassent l'ensemble des thématiques propres à la période, sont en règle générale de très bon niveau. Pour ce qui relève des thématiques de l'habitat et de l'occupation des territoires, on soulignera particulièrement parmi les points forts, le dynamisme de nombreuses fouilles programmées, en cours ou en phase de publication, sur des sites faisant déjà référence dans la communauté des spécialistes, ainsi que la richesse des nouvelles données acquises lors des opérations d'archéologie préventive. Sur ce dernier point, nous insisterons sur la nécessité de développer, dans les secteurs présentant une forte densité d'occupation et ayant fait l'objet de nombreuses interventions conduites par différents opérateurs, des études pluridisciplinaires visant la production de synthèses (plaine de Trets). Le même constat s'impose à propos des études consacrées à l'exploitation des géomatériaux, qui bénéficieraient grandement de la mise en place de programmes ambitieux (minières du Vaucluse, exploitation de la rhyolite de Corse). Dans le domaine de l'archéologie funéraire, nous appelons également de nos vœux la mise en place de programmes de recherches susceptibles de rassembler l'ensemble des chercheurs impliqués, en Auvergne (les nécropoles de Pontcharraud et de Vertaizon et le phénomène Chamblandes), dans l'Ain (nécropoles monumentales) et en PACA (sépultures et dépôts des 5e et 4e millénaires). S'il faut enfin exprimer quelques inquiétudes, nous mentionnerons le retard accumulé par les études de mobilier sur les opérations d'archéologie programmée et surtout, remarque visant une série de rapports d'opération d'archéologie préventive, une tendance parfois marquée à surinterpréter les données en minimisant l'impact des phénomènes taphonomiques, dérive particulièrement visible dans les tentatives de restitution de l'organisation interne des habitats et des architectures domestiques.

ÂGES DES MÉTAUX

Au cours des quatre années de leur mandat, les experts protohistoriens ont examiné annuellement un nombre assez stable de dossiers, tous types d'opération confondus : 55 en 2017, 57 (pour 63 avis rendus) en 2019, 55 en 2020. Seule l'année 2018 a connu une augmentation temporaire du nombre de dossiers, à laquelle la période des âges des Métaux a contribué également, avec 72 dossiers traités (et 76 avis rendus). Les caractéristiques de leur répartition sont demeurées également stables au cours de ces quatre ans, avec, deux années sur quatre, un effectif équivalent d'opérations préventives et d'opérations programmées. En 2017 et 2020, on a compté en revanche un léger excédent du programmé, avec 31 dossiers pour 24 en préventif. Les disparités régionales que nous avons signalées chaque année ont perduré jusqu'en 2020. L'essentiel de l'activité d'archéologie préventive s'est concentré dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec pour 2020, par exemple, l'examen de quatorze projets de fouille impliquant des vestiges des âges des Métaux, pour

trois seulement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, auxquels s'ajoutent deux rapports de fouille préventive pour la première région, et un seulement pour la seconde. Pour la région ARA, les chiffres de cette dernière année du mandat sont clairement inférieurs à ceux des années précédentes (28 opérations préventives en 2018 et 24 en 2019), et même s'il faut rester prudent dans le maniement de ces chiffres sur une seule année, il semble donc que l'activité préventive ait un peu marqué le pas en 2020, ce qui doit être en partie une conséquence de la crise sanitaire, avec l'arrêt complet des chantiers archéologiques durant la période du premier confinement, entre mars et mai.

Dans les secteurs les plus méridionaux de l'interrégion, c'est depuis 2017 la recherche programmée qui l'emporte et ce déséquilibre s'est vérifié de nouveau en 2020, particulièrement marqué pour la Corse où l'effectif des opérations programmées a eu tendance à s'accroître régulièrement ces dernières années. Pour 2020, le nombre des projets insulaires est monté à dix, contre treize dans la région ARA, pourtant beaucoup plus vaste, et sept seulement en PACA. Une autre caractéristique de la Corse est que s'y maintient, dans le cadre de cette programmation, un nombre important de fouilles, alors que dans les autres régions, les projets collectifs de recherche sans intervention sur le terrain ou les prospections thématiques dominent. Ces fouilles, qui concernent en priorité des habitats perchés dans différents secteurs de l'île (vallée de la Gravona, Sartenais, Alta Rocca, golfe de Porto-Vecchio), ont permis de faire progresser de façon notable la connaissance des occupations de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Corse du Sud, et particulièrement celle des formes d'architecture pour ces périodes. Par l'étude des mobiliers qu'elles ont fournis, ces opérations ont fait également progresser l'établissement des référentiels typo-chronologiques, notamment entre le Bronze ancien 2 et le Bronze moyen et récent, périodes où se mettent en place dans plusieurs secteurs des réseaux de fortifications. D'autres interventions, concernant des sites de l'âge du Fer (Cuciurpula, Cozza Torta), ont permis une approche de l'architecture domestique et de la structuration des villages.

Le dynamisme de l'archéologie programmée en Corse s'appuie également, depuis 2018, sur l'activité déployée autour du site d'Aléria. Parallèlement au PCR « Aléria et ses territoires : approches croisées » qui vise à une relecture de l'ensemble des données disponibles sur ce site et son environnement, se développent plusieurs projets de terrain qui compléteront les informations sur les nécropoles et les fortifications. Plusieurs interventions d'archéologie préventive sont venues enrichir encore la connaissance de ce secteur pour les périodes étrusque et romaine. Par ailleurs, la problématique des relations entre l'Italie tyrrhénienne et la côte orientale de la Corse, au cours des cinq derniers siècles avant notre ère (avec une présence étrusque, puis romaine précoce), a été abordée par plusieurs opérations préventives, notamment en 2019 à Vescovato, *Route du Stade*. Un habitat groupé et organisé montre un alignement de huit bâtiments sur poteaux porteurs et a fourni du mobilier d'importation étrusque. Il offre pour le moment le principal témoignage, en dehors d'Aléria et de ses environs immédiats, de cette fréquentation étrusque de l'île.

Dans le reste de l'interrégion, l'archéologie programmée pour les âges des Métaux cible également en priorité les habitats de hauteur, à travers quelques fouilles et sondages, mais aussi des projets collectifs visant à une reprise et à une relecture de la documentation existante, parfois associées à une nouvelle approche paléo-environnementale, comme le PCR sur le *Mourre de Sève* à Sorgues (Vaucluse) ou la prospection thématique coordonnée depuis 2018 par Fabien Delrieu dans deux vallées du Massif central, qui met à profit la richesse de la documentation archéologique, mais aussi le potentiel d'analyses d'un milieu riche en tourbières et zones humides. Ce projet collectif illustre une tendance générale de plus en plus

affirmée à considérer les sites perchés non plus seulement pour eux-mêmes, mais à travers leur insertion dans un environnement territorial et leur rôle dans la structuration de ce territoire. La relecture des données sur le *Mourre de Sève* déjà cité est, elle aussi, complétée par une approche territoriale qui fait appel aux résultats récemment fournis par plusieurs interventions préventives dans la plaine de Sorgues.

Aux opérations déjà en cours en Auvergne-Rhône-Alpes, pour certaines depuis plusieurs années, comme à Corent, à Gergovie ou à Larina, est venu s'ajouter en 2019 un nouveau projet collectif qui concerne le sud du département de l'Allier, autour des sites de hauteur fortifiés de Bègues et de Jenzat, où, à la problématique des sites perchés, se combine celle des dépôts d'objets métalliques, fréquemment associés au Bronze final à ces fortifications. La découverte à Jenzat, depuis l'été 2020, de plusieurs dépôts intacts et leur fouille en laboratoire permettront sans doute de renouveler la réflexion sur la composition et la fonction de ces assemblages d'objets métalliques à la fin de l'âge du Bronze.

Parmi les sites de hauteur abordés au cours des dernières années par l'archéologie programmée dans le quart sud-est de la France, il faut encore accorder une place à part au site de Roubion, *La Cime de la Tournerie* (Alpes-Maritimes). Situé dans le Parc du Mercantour, ce sommet, qui culmine à un peu plus de 1800 m, porte une construction monumentale, insérée dans une enceinte fossoyée hélicoïdale, qu'on peut interpréter à partir des résultats obtenus comme un ensemble cultuel. Ce site exceptionnel s'inscrit dans une réflexion sur les activités des populations protohistoriques dans les Alpes méridionales, autour notamment des ressources minières qu'offre la région, dont le potentiel est illustré par les travaux conduits non loin de là sur les mines de la Clue de Roua. Les liens entretenus par ces populations montagnardes avec les établissements grecs du littoral, dont Marseille, sont un autre aspect important de ces recherches. Dans un autre cadre d'intervention, les fouilles préventives qui ont précédé la construction d'une médiathèque dans le centre historique de Grasse (Alpes-Maritimes) ont fourni, au sein d'une riche séquence protohistorique totalement inédite, d'autres indices de ces relations entre la côte et les habitants de l'arrière-pays.

Pour en terminer avec les principaux acquis de l'archéologie programmée dans l'interrégion, on peut noter que le domaine funéraire est moins présent dans ces recherches, sauf dans le cadre du projet déjà mentionné qui concerne les vallées auvergnates de la Sianne et de la Sumène, riches en nécropoles tumulaires qui font l'objet de nouvelles campagnes de relevés et dernièrement d'un projet de fouille (à Espalem, en Haute-Loire). En zone alpine, la nécropole laténienne de Chens-sur-Léman, demeurée inédite depuis des fouilles déjà anciennes, est en cours d'étude.

Sur le plan géographique, parmi les résultats qui peuvent se dégager des dossiers examinés au cours des dernières années, il faut mentionner une meilleure visibilité des territoires alpins, même si l'activité archéologique est encore inégalement répartie entre les différents secteurs des Alpes françaises. Les Alpes du Sud, déjà évoquées, ont été plus traditionnellement investies par les chercheurs, souvent avec un volet paléo-environnemental fort, mais aussi avec le souci de ré-exploiter les données fournies dès le XIX^{e} siècle par le travail des érudits locaux. Sur l'ensemble des Alpes occidentales, les opérations en haute montagne restent rares (malgré l'intérêt toujours suscité par les questions de pastoralisme alpin et les opportunités offertes plus récemment par l'évolution des zones glaciaires). Mais quelques sites d'habitat de moyenne altitude ont pu profiter d'une activité sporadique d'archéologie préventive (comme à Isola, dans les Alpes-Maritimes, ou à Villarodin-Bourget, en Haute Maurienne). Ce sont surtout les abords et le littoral des lacs savoyards qui ont bénéficié d'interventions à la

fois programmées et préventives, permettant une réflexion sur les complémentarités entre sites d'habitat terrestres et stations littorales, comme à Chens-sur-Léman, ou encore à Épagny, à proximité du Lac d'Annecy. Les travaux de relevés en milieu lacustre ont été poursuivis, dans le cadre du suivi des palafittes inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Malgré ce label prestigieux, la situation de ces vestiges, soumis aux modifications climatiques, est préoccupante et justifierait que des priorités d'étude et de sauvegarde soient clairement définies.

Parmi les secteurs géographiques, d'étendue variable, dont la connaissance a progressé à travers l'activité archéologique de ces dernières années, on peut mentionner, en région PACA, la plaine de Saint-Maximin (Var), où de nombreuses opérations d'archéologie préventive, depuis plus d'une décennie, ont mis en évidence une importante occupation des âges des Métaux (mais également des périodes antérieures). Un projet collectif de recherche se développe sur cette zone depuis 2020, dont il faut souligner la nécessité et l'intérêt, en relation là encore avec des considérations paléo-environnementales. Souhaitons qu'une recherche collective d'ampleur parvienne aussi à se structurer durablement sur une autre zone très fortement investie depuis quelques années par l'archéologie préventive : la plaine de l'Ain, où, de Saint-Vulbas à Pérouges, des vestiges funéraires et d'habitat, concernant surtout la Protohistoire ancienne, ont été perçus sur de grandes étendues. Les résultats obtenus ici font écho à ceux que fournit encore aujourd'hui, au nord de l'agglomération lyonnaise, la plaine de Vaise. Les réflexions de synthèse sur le secteur de Saint-Vulbas devront prendre en compte également le site de hauteur du *Camp de Larina* et ses abords, qui se situent sur la rive opposée du Rhône et ont certainement constitué dès la fin de l'âge du Bronze et à l'âge du Fer un pôle fort de la structuration territoriale.

Enfin la moyenne vallée du Rhône, au-delà du secteur de Montélimar dont on connaît depuis longtemps l'importance diachronique, a bénéficié à la fois d'une multiplication des projets de fouille préventive et d'un nouveau dynamisme de la recherche programmée, souvent à l'initiative de jeunes chercheurs dont on souhaite qu'ils puissent poursuivre leur activité. La question de la place de cette région dans les relations entre la Gaule méridionale et la Gaule interne se pose avec acuité pour l'âge du Fer (à partir du VI^{e} siècle avant J.-C.) et son traitement impliquera notamment qu'on démêle mieux les diverses influences qui se sont exercées sur ce secteur. Cela passe par une caractérisation plus fine des productions locales, à partir du mobilier des fouilles anciennes (comme celles du Pègue), aussi bien que des opérations récentes. Là encore c'est dans le cadre de projets collectifs, par le biais d'une mise en commun des compétences des chercheurs régionaux, toutes institutions confondues, qu'on peut espérer constituer ces référentiels.

Sur le plan chronologique, c'est l'âge du Bronze qui au cours de ces dernières années a fourni les résultats les plus remarquables dans toute l'interrégion. En Auvergne et Rhône-Alpes, les données pour le Bronze ancien ont continué à s'accroître, notamment sur le plan architectural, avec les grands bâtiments de plan standardisé découverts à plusieurs reprises dans la plaine de l'Ain (à Pérouges et Saint-Vulbas) ou encore à Lyon-Vaise, mais aussi au travers des vestiges funéraires, qui complètent les découvertes antérieures de grandes nécropoles dans le bassin clermontois. On souhaite que le PCR qui a démarré en 2019 sur la transition Néolithique-Bronze et le Bronze ancien en Auvergne et dans la vallée du Rhône, puisse connaître un véritable développement, car il correspond à un besoin de synthèse régionale. La même période est illustrée de façon originale par les découvertes de Salaise-sur-Sanne, *Les Petites Balmes* (Isère), où une probable aire d'activité artisanale est caractérisée, en

bordure d'un paléochenal, par des épandages de galets thermofractés, recouvrant des foyers et autres structures.

Le Bronze moyen a surtout donné lieu à des découvertes funéraires, comme à Saint-Vulbas où apparaissent alors les premiers enclos quadrangulaires dont l'alignement dessinera jusqu'au Bronze final l'axe directeur d'une vaste nécropole, complétée à l'âge du Fer par d'autres sépultures. Au Bronze moyen 2, on édifie également des monuments en pierres, par exemple à Lyon-Vaise ou à Veyre-Monton, *Le Douleix*, près de Clermont-Ferrand. La pérennité de ces espaces sépulcraux, la perméabilité des usages entre le funéraire et le cultuel, sont parfaitement illustrées par ce dernier site, fouillé au cours de l'année 2020. Au Néolithique moyen et final, remontent une série de pierres dressées, alignées selon un axe longitudinal, et une cinquantaine de foyers à pierres chauffées, disposés également de façon linéaire. Une plateforme en pierres, de forme ovalaire, a été érigée au Bronze moyen 2 et comporte une inhumation centrale à coffrage de blocs. D'autres sépultures s'échelonnent sur tout le Bronze final.

Les foyers à pierres chauffées qui caractérisent ce site, en grand nombre, dès le Néolithique (comme à Montélimar, *ZAC des Portes de Provence*, par exemple) constituent une vaste catégorie récurrente dans la Protohistoire interrégionale. Mis en évidence sur de nombreux sites au cours des quatre dernières années, ils sont particulièrement bien attestés entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. Les découvertes récentes ont permis de constater une extension de l'aire de répartition de ces structures jusqu'à la Haute Auvergne (département du Cantal). Un dernier point digne d'intérêt pour l'âge du Bronze est la mise en évidence, entre 2018 et 2020, de plusieurs lieux où est attesté un artisanat métallurgique (dans les deux cas au Bronze final 1 et 2) : à Meyrargues (Bouches-du-Rhône), dans la basse vallée de la Durance, et surtout à Montélimar, *Rue du Bouquet*, où des structures d'atelier ont été identifiées.

Compte tenu de la richesse des résultats que nous venons de développer, on peut s'étonner que la part des âges des Métaux dans les dossiers de publications examinés par la commission reste assez modeste. Dans ce domaine, où 49 dossiers au total ont été traités sur quatre ans pour les trois régions, quatre seulement ont concerné des sites de la Protohistoire : les publications monographiques des sites provençaux d'Entremont et du Verduron et deux ouvrages évoquant des *oppida* d'Auvergne (les fortifications de Gergovie et les sépultures de chevaux de Gondole). En parallèle, les périodes du Paléolithique et du Néolithique ont généré chacune une huitaine de dossiers. Toutefois, si l'on ajoute à l'effectif des années 2017-2020, deux dossiers d'aide à la publication examinés en 2016 pour la région PACA, on constate que, sur les six ouvrages mentionnés ici, cinq sont effectivement parus (la thèse de Thomas Huet sur les gravures piquetées du Mont-Bégo, la monographie du site de la *Capelière* en Camargue, celle du Verduron et les deux publications auvergnates), ce qui constitue un score appréciable. S'y ajoute un nombre non négligeable, quoiqu'inégal d'une région à l'autre, d'articles monographiques.

ANTIQUITÉ

466 dossiers ont été examinés durant leur mandat par les trois experts chargés de l'Antiquité. La sollicitation de l'un ou l'autre par les services régionaux de l'archéologie a varié dans le temps en fonction des spécialités reconnues aux rapporteurs et de la possible implication de ces derniers dans les opérations examinées, tendant progressivement à une répartition

sélective des dossiers selon les domaines : domaine artisanal, milieux urbain ou rural, milieux insulaire, montagnard, subaquatique ou sous-marin... Ces quatre années ont connu une forte poussée de l'archéologie préventive, particulièrement en 2018. La part des dossiers préventifs examinés dépasse pour l'ensemble du mandat les 60 %. La répartition est plus équilibrée si l'on retient le nombre des sites ou des opérations correspondants. Il faut garder à l'esprit que les opérations préventives sont examinées au moins deux fois (161 examens de projets de fouille et 111 rapports finaux d'opération dont une part de fouilles réalisées au cours du mandat précédent). Même si les demandes d'opération programmée sont examinées chaque année, multipliant artificiellement leur nombre total, la rotation des opérations amène à un chiffre comparable (164). Il n'en reste pas moins vrai que l'archéologie préventive est devenue prépondérante dans l'interrégion par le volume des opérations et les moyens engagés et par ses apports souvent décisifs dans la plupart des domaines, même si ces apports tardent à être intégrés dans la recherche scientifique. Car ces résultats sont rarement publiés. En témoigne un nombre de demandes d'aide à la publication extrêmement faible, sans commune mesure avec le nombre de rapports finaux d'opération fléchés par la commission pour une publication, d'autant que certaines de ces demandes concernent uniquement des opérations programmées (huit demandes d'aide à la préparation de publication et quatre demandes d'aides à la diffusion). Il faut cependant signaler une autre façon d'exploiter les résultats des fouilles préventives dans un cadre programmé, le plus souvent sous la forme d'un projet collectif de recherche ou d'une prospection thématique, plus rarement par la reprise de fouilles par les mêmes équipes, comme à Lyon, au clos de la Visitation, ou sur la colline du Lampourdier à Orange, avec des résultats assez probants. Ces tentatives pour exploiter les opérations préventives les plus fructueuses montrent que la programmation régionale peut encore être un levier essentiel pour organiser la recherche sur l'Antiquité.

Le tableau général qu'il est possible de dresser de l'archéologie programmée au terme de ces quatre ans est d'ailleurs un peu moins alarmant que l'impression laissée par l'année 2018 (voir le bilan 2018), les deux années 2019 et 2020 présentant les signes d'un renouvellement. Mais les tendances de fond demeurent : l'essentiel des avancées dans le domaine de l'archéologie antique provient désormais des opérations d'archéologie préventive, même en Corse, où se maintient pourtant un réseau de fouilles programmées. Les interventions de terrain programmées ne constituent bien souvent que des opérations d'appoint visant à compléter des données acquises dans des opérations préventives. Il est devenu extrêmement difficile et compliqué de mener une fouille programmée suffisamment importante pour apporter des informations significatives que n'apporterait pas l'archéologie préventive. Ce constat explique deux tendances émergeant dans l'interrégion : un certain nombre de demandes de sondages correspondent en fait à des fouilles programmées conduites à une échelle réduite, malheureusement trop réduite pour embrasser l'ensemble d'un site ou d'une problématique, ce qui les expose à de fortes réserves de la commission. Les équipes universitaires ou les équipes mixtes constituées autour d'un site ou d'une problématique préfèrent s'investir désormais dans des PCR. Ces projets sont plus ou moins ambitieux, parfois disproportionnés par rapport aux moyens disponibles, menés de manière plus ou moins rigoureuse et disciplinée, ce qui se traduit par des projets à géométrie variable difficiles à évaluer d'une année sur l'autre. Certains doivent faire l'objet d'arbitrages successifs de la part de la commission avant de démarrer, d'autres s'éteignent progressivement sans donner lieu à un rapport final ou même à un état des lieux. La moitié seulement se poursuit sans encombre. Ils concernent souvent des villes ou des agglomérations secondaires, notamment Lyon, Aléria, Mariana en Corse, le port de Fos-sur-Mer, mais aussi des sujets aussi divers que l'exploitation

du trachyte en Auvergne ou la nécropole des Martres-de-Veyre. Le champ des quelque 325 opérations engagées durant ce mandat est très ouvert et intéresse aussi bien les milieux urbains et ruraux, les domaines militaire, artisanal, religieux ou funéraire, avec une nette prédominance pour les villes qui rassemblent la moitié des opérations.

L'archéologie des villes (axe 9). L'archéologie antique était dans l'interrégion Sud-Est, avant la modification de la carte des interrégions, d'abord une archéologie des villes. Elle l'est restée après, même si ce trait est moins marqué dans sa partie septentrionale, correspondant à la région Auvergne-Rhône-Alpes. Souvent mise en œuvre par des services de collectivité lorsqu'ils existent, cette forme d'archéologie est pratiquée en combinant des opérations programmées, fouilles ou sondages dans des monuments historiques ou encore des projets collectifs de recherche, et des opérations préventives généralement bien intégrées aux problématiques. Le PCR consacré aux atlas topographiques des villes de Gaule méridionale a joué un rôle moteur dans la diffusion de cette pratique. Créé en 1988, le projet initial qui était à vocation interrégionale a suscité un fort intérêt des chercheurs dans les années 1990-2000 en dépit de ses objectifs quelque peu démesurés, pour la rigueur de sa méthodologie et la dynamique de travail en commun qu'il a instaurée, mais aussi pour ses résultats. Trois atlas ont été publiés dans la décennie. Est-ce un effet générationnel ? Il était sans doute difficile de mobiliser autant de chercheurs expérimentés plus d'une décennie, qui est la durée minimale pour mener à bien un atlas de taille moyenne. De fait, la dynamique s'est quelque peu essoufflée par la suite, même si le travail s'est poursuivi au moins jusqu'en 2016. Le rapport final de la dernière des treize autorisations triennales successives remis en 2015 fait un point détaillé qui permet de juger de l'état d'avancement des travaux dans les différentes villes impliquées dans le PCR (atlas d'Alba-Viviers presque terminé, huit feuilles terminées sur vingt-quatre à Arles, dix feuilles sur une trentaine à Nîmes qui faisait partie de l'interrégion Sud-Est avant 2017 et des données moins détaillées sur Orange qui devait compter seize feuilles, sur Valence et sur Antibes). Il est à noter que les deux principales agglomérations de la région PACA, Marseille et Nice, un moment pressenties, sont restées en dehors du mouvement. Les acquis de ce programme interrompu (éteint par épuisement ?) sont considérables et ne se résument pas aux trois volumes publiés. La démarche a inspiré de nombreux chercheurs en France, notamment dans la région voisine d'Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon et à Clermont-Ferrand. Il en a résulté un PCR consacré à l'atlas de Lyon établi en 2001 suivant la même méthodologie. Le premier des trois volumes de l'atlas de Lyon, consacré à la colline de Fourvière, a été publié en 2018. Le second, dévolu à la presqu'île, est en cours depuis cinq ans dans le cadre d'un PCR et devrait aboutir d'ici un ou deux ans. L'atlas de Clermont-Ferrand est considéré lui aussi comme pratiquement terminé depuis plusieurs années. Il est à espérer que les auteurs trouvent la disponibilité et les moyens nécessaires à la publication d'une documentation particulièrement volumineuse. Il est notable que dans les deux cas la coordination du PCR a été assurée par des agents des services régionaux de l'archéologie, ce qui a peut-être garanti sa pérennité au-delà des aléas locaux. Il subsiste de ces expériences au long cours des publications marquantes pour les quelques villes qui ont eu la chance de voir aboutir ces travaux, Aix, Fréjus, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Lyon-Fourvière, mais aussi, dans les autres villes, une documentation de qualité parfois considérable qui mériterait un autre sort que de rester confinée à quelques chercheurs locaux. Il appartiendra peut-être à une nouvelle génération de chercheurs de reprendre ces travaux, mais il est clair qu'ils n'y parviendront qu'avec une aide significative des organismes de recherche nationaux, notamment la SDA et l'Inrap.

Toujours est-il que depuis 2017 les programmes de recherche se sont bornés dans l'interrégion à l'étude d'un quartier ou d'un monument, le plus souvent dans le cadre de PCR comme dans le programme consacré aux théâtres de Fourvière ou de prospections thématiques comme à Vaison : inventaires des inscriptions des Voconces ou des murs et blocs architecturaux visibles dans les caves de la ville. Des programmes de restauration ou de mise en valeur de monuments antiques ont donné l'occasion de reprendre l'étude de ces ensembles prestigieux : le port antique de Fréjus et le théâtre d'Orange qui fait l'objet d'un réexamen détaillé par une équipe du CNRS depuis 2018. Il est à espérer que l'une ou l'autre des autres opérations de restauration initiées à Aix (jardin de Grassi), à Arles (l'enceinte et l'arène de l'amphithéâtre) ou à Orange sur l'arc de triomphe, donne lieu à des développements comparables. Si les fouilles programmées menées en milieu urbain indépendamment d'un projet plus vaste de type PCR se sont considérablement raréfiées au fil des années, il faut signaler l'aboutissement de deux opérations remarquables engagées précédemment, à Fréjus dès 2008, sur le site de La Butte Saint-Antoine, à l'emplacement de ce qui fut vraisemblablement la préfecture de la Flotte, et à Arles, sur le site de la Verrerie. La reprise de ce chantier ancien mené dans le quartier de Trinquetaille a produit entre 2014 et 2017 d'exceptionnelles peintures murales du II^{e} style et a apporté également des données du plus grand intérêt sur l'urbanisation précoce de ce quartier de la rive droite du Rhône. Le premier a reçu une aide à la préparation de la publication en 2018.

Dans la série des découvertes exceptionnelles faites à Arles ces dernières années, il faut dire un mot des explorations subaquatiques menées par le Drassm dans le lit du Rhône. Le fleuve s'est avéré au fil des prospections effectuées chaque année un dépotoir extraordinaire dans lequel ont été ensevelies au moins vingt-cinq épaves d'embarcations diverses, ont été déposés des centaines de mètres de tuyaux de plomb qui alimentaient les deux rives de la ville et où se sont déversés des dépotoirs contenant de nombreux objets en bois et fragments architectoniques sauvés des fours à chaux, spécialement du côté du faubourg de Trinquetaille. La dernière découverte en date est celle d'un dépôt de lingots et de pièces de monnaies et d'objets remarquables en métaux précieux d'époque constantinienne peut-être destinés à la refonte dans l'atelier monétaire voisin. Ces découvertes montrent à l'évidence l'opulence de la ville, spécialement dans l'Antiquité tardive, et font regretter en contrepartie le caractère inabouti de toutes ces recherches, que ce soit le travail sur la topographie urbaine, les fouilles menées sur Saint-Césaire dans les années 2010 ou sur le dépotoir de Trinquetaille, conduites dans le Rhône depuis 2007, sans compter le chantier de la Verrerie qui mériterait une publication. Il est certain que ces travaux bénéficieraient d'une réflexion collective à l'échelle de la ville. On rêverait d'avoir à examiner un projet qui soit à la hauteur des enjeux que soulèvent l'étude, l'exploitation et la conservation de ce site exceptionnel, mais est-il possible de regrouper des chercheurs aux intérêts aussi différents, de trouver les moyens en conséquence ? On pourrait sans doute dire la même chose de Vienne, du moins pour l'Antiquité, puisqu'un PCR vient de se constituer pour la Vienne du haut Moyen Âge, ou d'autres grandes métropoles.

Les petites villes sont nettement sous-représentées dans ce panorama. Des projets collectifs de recherche portant sur des villes moyennes, parfois assortis d'interventions sur le terrain, ont vu le jour ces dernières années, spécialement dans l'ancienne région d'Auvergne, avec des résultats mitigés. La plupart se sont interrompus sans avoir produit de données significatives. Un projet diachronique sur un réseau de villes de la vallée de l'Allier, dans le nord de la région, engagé en 2019 nécessitera sans doute quelques recalibrages avant de trouver son rythme : affaire à suivre... Plusieurs sites urbains de taille moyenne aujourd'hui

abandonnés, à Mariana et Aléria en Corse, à Olbia, près de Hières, ont également fait l'objet de projets collectifs de recherche. Le premier n'a malheureusement pu réellement démarrer, faute de moyens. Les deux derniers ont en commun de concerner des sites pré-romains ou à fortes composantes pré-romaines (respectivement grecs et étrusques), dégagés dans les années 1950 ou 1960 et disposant d'une documentation dispersée à remettre à niveau, et de rassembler des équipes pluri-institutionnelles dans lesquelles les chercheurs universitaires sont bien représentés. Dans les deux cas, les premiers résultats sont prometteurs.

Suite à la quasi-disparition des opérations de fouille programmée, l'archéologie préventive est devenue le véritable moteur des recherches sur les villes en apportant une matière abondante susceptible de renouveler les problématiques en jeu. Les découvertes ont été nombreuses et spectaculaires depuis quatre ans dans les principales villes de l'interrégion : à Lyon, Clermont-Ferrand, Marseille, Nice ou Vienne. Pour s'en tenir à la métropole des Gaules, après des décennies d'incertitude, l'on sait désormais grâce à la fouille de la place Abbé-Larue dont le rapport final a été examiné par la commission en septembre 2017, à quoi ressemble l'enceinte coloniale : une muraille de 1,80 m de large ponctuée de tours circulaires adossée à un rempart plus ancien de type *murrus gallicus*, probablement gaulois, ce qui ouvre des perspectives complètement nouvelles sur le cadre de la fondation. La découverte au clos de la Visitation d'un véritable arsenal dans une *domus* explorée d'abord dans le cadre d'une fouille préventive et désormais d'une fouille programmée, la seule de l'interrégion menée en ville, est un autre évènement qui évoque inévitablement soit la bataille de Lyon de 197 soit la cohorte urbaine, voire les deux. Les fouilles préventives de la Maison Carrée et de la place de Fourvière confirment la présence d'un important monument au sommet de la colline. Ce sont trois exemples parmi d'autres. À Marseille, ce sont des témoignages de la cité grecque qui ont été retrouvés au sud du Vieux Port, sur les pentes de l'abbaye Saint-Victor, dans le lycée du Rempart et surtout le long du boulevard de la Corderie où a été mise au jour une carrière de la période classique et dans une moindre mesure des périodes hellénistique et romaine, dont la qualité de conservation et le caractère spectaculaire ont justifié un arrêté de protection au titre des monuments historiques. Plusieurs quartiers d'habitations ont été dégagés à Clermont-Ferrand, à Fréjus ou au sud de la métropole viennoise, sur la commune de Sainte-Colombe, apportant là encore de nombreuses informations nouvelles. À Arles encore, l'aménagement d'un hôtel dans les murs de l'ancien hôtel particulier de l'Arlatan a permis de dégager jusqu'à leur sommet et d'assurer la conservation des murs de la grande *aula* qui existait au sud des thermes de Constantin. C'est également à l'archéologie préventive que l'on doit la découverte la plus remarquable de ces dernières années en Corse, du moins en milieu urbain : celle d'un *mithraeum* dans la partie sud de la ville antique de Mariana, suite à l'aménagement d'une déviation destinée à éviter la Canonica, l'ancienne cathédrale. D'autres villes moyennes ont bénéficié dans une moindre mesure des apports de fouilles préventives : Antibes, Lezoux, Martigues, Digne, Sisteron...

Le reste des opérations se partage très inégalement entre le monde des campagnes qui est largement prépondérant, le domaine militaire qui constitue une particularité remarquable de cette interrégion et les domaines minier et artisanal, religieux et funéraire et, enfin, les opérations sous-marines qui sont une autre spécificité de l'interrégion.

Les campagnes antiques (axe 10) sont encore largement méconnues en raison d'une relative complexité due à la diversité des milieux dans cette interrégion et des modes d'exploitation qui en découlent et, d'autre part, d'une recherche programmée relativement peu développée et aboutie, en dépit d'avancées déjà anciennes sur les exploitations oléicoles et vinicoles dans les zones les plus méridionales. La partie nord de la région située en dehors de

la zone méditerranéenne au sens climatique du terme, moyenne vallée du Rhône, plaines de la Saône, de Limagne et du Forez, est à considérer comme une zone de transition où peuvent coexister différentes formes d'habitat, pour laquelle il est encore nécessaire de trouver les bons modèles, les bonnes comparaisons, notamment avec les régions plus septentrionales mieux connues de ce point de vue et avec les modèles urbains si proches et si prégnants... Que dire des zones de moyenne montagne ou de haute montagne très peu investies ?

La recherche sur les campagnes a longtemps été marquée par deux grands tropismes régionaux dont elle tend à s'extraire, mais qui réapparaissent çà et là : la recherche systématique des traces de centuriation y compris en dehors des frontières de la Narbonnaise qui occulte parfois les autres problématiques et la monumentalité des nombreuses *villae* palatiales qui parsèment cette région, qui impose pratiquement aux archéologues et aux instances de l'archéologie de s'attacher aux parties urbaines au détriment des parties agricoles et autres dépendances... Il en résulte une connaissance extrêmement déséquilibrée qui fait la part belle aux très grandes *villae* et à leur partie résidentielle, que n'a pu corriger la pratique de la prospection pédestre, très répandue dans la région ARA sous toutes ses formes (extensive, systématique...). Les quelques opérations programmées en cours concernent effectivement des ensembles qui ont été choisis avant tout pour leurs caractères remarquables : leur aspect monumental et leur gigantisme comme à Châteauneuf-du-Rhône, dans la Drôme ou à Saint-Romain-de-Jalionas dans le nord de l'Isère ou leur singularité, comme le complexe de Piantarella établi à l'extrémité méridionale de la Corse. Même la fouille de Panossas qui s'est intéressé à des installations agricoles n'échappe pas à ce constat en raison de la taille inhabituelle de la *villa* choisie. Il n'y a guère que la fouille de la petite ferme de Mare Stagno, à Aléria, qui apporte une image un tant soit peu représentative des formes d'exploitation les plus courantes, en l'occurrence celles de la plaine orientale de la Corse. L'exploration de ces très grands complexes souvent stratifiés se heurte inévitablement à la limite des moyens disponibles et aboutit rarement à une vision générale claire des sites. Conscients de ces limites, les chercheurs ont commencé à recourir ces dernières années à des méthodes de prospection géophysiques, susceptibles de livrer dans les cas les plus favorables des images compréhensibles de ces complexes, mais à une échelle encore insuffisante pour apporter des résultats significatifs.

L'ancienne région d'Auvergne s'est distinguée en matière de prospections à grande échelle par la réalisation de couvertures Lidar qui ont été mises à la disposition des archéologues. L'exploitation de ces données, notamment dans la forêt de Tronçais dans le cadre d'un PCR, devrait faire avancer de manière significative nos connaissances sur l'organisation et l'occupation de l'espace rural, à l'instar de ce qui a été fait dans les régions plus septentrionales de Bourgogne ou de Lorraine, du moins si elle se poursuit jusqu'à son terme. L'opération s'est en effet interrompue en 2019.

L'apport des fouilles préventives dans ce domaine est essentiel, même s'il est difficile à évaluer, tant il est dispersé entre de multiples champs d'intérêts (fragments de *villae* palatiales à Anse ou à Sérézin du Rhône, simples *villae* à Messimy, Quincieux, petites fermes dispersées dans l'emprise du PIPA et dans bien d'autres chantiers, habitats ruraux semi-groupés comme à Gemenos, entrepôts routiers à Fréjus, nécropoles et tombes isolées...). L'investissement dans le suivi systématique des zones d'aménagement qu'ont entrepris les services régionaux de l'archéologie depuis deux décennies commence à porter ses fruits. C'est particulièrement net pour le parc industriel de la plaine de l'Ain (PIPA) qui livre petit à petit, au fil des opérations, une image cohérente d'un paysage rural fait de petits établissements fossoyés disséminés au gré des chemins dont on suit les fossés latéraux. C'est moins perceptible pour nombre de ZAC

et de lotissements qui n'offrent que des fragments de sites difficilement interprétables. Mais la probabilité aidant, plusieurs fouilles réalisées au sein de ZAC ou de projets routiers comme l'A79 ont permis de dégager des établissements ruraux dans leur totalité ou presque, comme à Messimy, où l'on suit les transformations d'une grande ferme gauloise en une *villa* avec un état de la fin de la période républicaine aux caractères étonnamment romanisés. Il reste cependant à faire connaître ces découvertes par des publications, à en mesurer les apports en tentant de les interpréter le plus rigoureusement possible, sans surinterprétation ou idées préconçues et à les intégrer dans une réflexion générale qui peine encore à trouver ses formes et ses acteurs. Le bilan du PCR sur le sud-est Lyonnais qui tentait d'exploiter ce type de données parcellaires à une échelle régionale constituait un jalon intéressant dans cette perspective, une initiative qu'il serait opportun de renouveler pour d'autres régions.

Cela dit, il subsiste une grande lacune, la montagne qui occupe pourtant une bonne part de l'interrégion. Les recherches programmées sont restées extrêmement réduites et localisées dans ce domaine pendant ces quatre ans. On ne peut guère citer que les prospections thématiques conduites dans les Hautes Chaumes du Forez. La question se pose particulièrement en Corse où elle se double avec celle du maintien d'un habitat indigène aux cotés des exploitations agricoles de la plaine orientale. Trois opérations préventives ont permis d'apporter quelques données sur ces habitats groupés que l'on hésite à qualifier de villages, deux sur « l'agglomération » de Venzolasca, qui domine la plaine orientale et à Vico, sur la côte occidentale, au pied du complexe de Sant'Appianu de Sagone. Les premières données recueillies sur ces deux sites ouvrent des perspectives prometteuses qu'il conviendra d'étoffer au gré des opérations à venir...

Le domaine militaire a fourni au cours de ces quatre années des informations de premier ordre sur la castramétation et les fortifications en usage à la fin de la République, en raison notamment d'une excellente complémentarité des recherches programmées et des fouilles préventives. Il est illustré par trois sites compris dans une plage chronologique d'un demi-siècle, de l'extrême fin du II^{e} au milieu du I^{er} siècle avant notre ère. Deux sont liés à des évènements célèbres de l'histoire romaine, la bataille d'Orange qui vit l'anéantissement de deux armées romaines par les Cimbres et les Teutons en 105 avant notre ère et la bataille de Gergovie en - 52, généralement considérée elle aussi comme une défaite de l'armée romaine. Le troisième site correspond à cinq camps militaires de grande taille qui se sont succédé sur le plateau de Lautagne, au sud de Valence, au cours de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Découverts dans les années 1990, ils ont commencé à être explorés extensivement dans le cadre de deux fouilles préventives réalisées indépendamment de 2013 à 2015. Il est à noter que les deux opérateurs ayant exécuté ces fouilles ont su se rapprocher pour livrer les résultats préliminaires de leurs travaux au cours d'une table ronde dédiée aux occupations militaires de la fin de la République en 2017 (parue en 2018). Les rapports finaux ont été examinés en 2019, permettant de juger de la qualité des données récoltées sur ces installations, notamment les nombreux fours à pain qui constituent une manifestation récurrente de ces occupations militaires, et sur le mobilier très caractéristique.

L'identification de l'un des lieux de la bataille d'Orange sur la colline du Lampourdier à partir d'un abondant mobilier numismatique collecté par un prospecteur local est à l'origine d'un PCR qui a débuté en 2015 et qui s'est poursuivi depuis, moyennant plusieurs reconfigurations. La réalisation d'une fouille préventive sur une partie du sommet menacée par l'extension de la carrière qui a déjà largement entamé la colline a apporté des éléments décisifs en faveur de cette identification : concentrations de galets alignées le long d'un rempart, mobilier numismatique abondant, restes humains et équins retrouvés pêle-mêle dans plusieurs fosses.

Le programme s'est poursuivi avec l'exploration des pentes de la colline à l'aide de sondages et de fouilles ponctuelles. La question de la localisation de la bataille a connu un rebondissement en 2020 avec la découverte inopinée dans le cadre d'une fouille préventive de « charniers » de restes humains et équins mêlés dans un fossé ou de grandes fosses sous une nécropole d'époque romaine, dans la banlieue sud d'Orange. Les travaux menés depuis plusieurs années sur les camps césariens de Gergovie, sous la forme de prospections géophysiques extensives et de multiples diagnostics et de quelques fouilles préventives permettent de vérifier et de corriger au besoin le résultat des recherches du second Empire et de mieux appréhender l'ampleur des fortifications établies au pied de l'*oppidum*.

Les recherches sur les mines et sur l'artisanat antiques (axe 12) sont peu développées, comparativement à d'autres périodes, en dépit d'un potentiel considérable. Seule l'Auvergne fait l'objet épisodiquement de projets de recherche plus ou moins suivis sur les matériaux de construction en pierre, basalte et trachyte, ou sur les mines. Ces derniers se sont limités pendant ce mandat au district minier du Puy d'Argentière (commune de Blot-l'Église) où ont été conduites des prospections thématiques accompagnées de sondages plus ou moins étendus, notamment dans l'agglomération antique des « Terres Noires ». Ces recherches ont livré des témoignages variés des travaux d'extraction et du traitement du minerai dans l'agglomération, elles ont également révélé la présence de pierres semi-précieuses qui étaient également extraites de ces mines. Une publication de ces résultats devrait suivre les dernières études en cours.

La question de l'artisanat est dominée dans cette région par les ateliers de potiers de Lezoux. La gestion scientifique et patrimoniale de cet extraordinaire complexe dispersé sur l'ensemble de la commune a posé de nombreux problèmes aux autorités ainsi qu'aux chercheurs, en particulier lors des premières fouilles préventives menées avec des moyens financiers largement insuffisants pour faire face à des volumes considérables de mobilier. Les principaux chercheurs impliqués dans ce site ont tenté de solder le passif des fouilles anciennes dans le cadre d'un PCR partiellement financé par l'Inrap. Mais les difficultés rencontrées ces dernières années pour rassembler des moyens à la hauteur n'ont visiblement pu être surmontées en dépit des efforts du SRA et de la commission pour donner vie à ce projet. Des progrès ont été accomplis en revanche et sont à espérer dans un avenir proche dans la connaissance de ces ateliers grâce aux opérations d'archéologie préventive qui se sont multiplié ces dernières années en périphérie du centre-ville actuel. En témoigne la fouille de la médiathèque qui est parvenue à maîtriser la question du mobilier pléthorique, il faut le signaler, et qui a permis d'observer dans toutes leurs composantes plusieurs ateliers participant à l'un des groupes de production de la sigillée. Mais ce nouvel apport de données repose la question de leur exploitation scientifique par des acteurs qui ne faisaient pas partie du PCR existant. Il est fort probable que cette question sera un des sujets du prochain bilan de la commission.

Le domaine cultuel (axe 6) est lui aussi très discret, comparativement à d'autres périodes comme le Moyen Âge ou à d'autres interrégions. Il n'est abordé ici que par le biais d'autres recherches, menées par exemple sur les villes, comme à Olbia, sur les sanctuaires urbains et extra-urbains, ou opportunément à l'occasion de travaux de restauration, au sommet du Puy-de-Dôme, par exemple.

Les recherches sur le domaine funéraire (axe 7) sont presque toutes initiées par des fouilles préventives et souvent effectuées en totalité dans le cadre préventif. Il n'est pas rare de rencontrer des vestiges de sépultures dans les diagnostics. Elles font assez systématiquement l'objet d'une prescription de fouille. Ces dernières sont généralement bien exécutées, avec

des personnels compétents. Les résultats de ces opérations très dispersées sont rarement mis en valeur et mériteraient sans doute des mises en concordance au sein d'études régionales par exemple. Il est plus rare de rencontrer de plus vastes nécropoles. Trois ont pu être reconnues dans de vastes proportions, à Lyon, place Eugène Wernert où 839 sépultures ont été mises au jour, à Aléria, en Corse où a été identifiée la première nécropole de la ville en usage à l'époque romaine au lieu-dit Lamajone. La durée de fonctionnement de cette nécropole fondée au IV^{e} siècle avant notre ère et la richesse de certaines tombes en font une découverte majeure. La troisième nécropole forte de près de 1000 sépultures a été reconnue en marge de l'agglomération secondaire de Saint-Vulbas et fouillée en plusieurs tranches dans le cadre du PIPA. La plupart de ces opérations, actuellement en cours d'études, devrait pouvoir être évaluée au cours du prochain mandat de la CTRA. Plusieurs PCR ou projets de publications concernent des opérations anciennes, comme le PCR sur les sépultures des Martres-de-Veyre célèbres pour leur exceptionnel état de conservation, qui a permis de relocaliser les différentes zones de fouille, l'étude d'une nécropole tardive fouillée anciennement à Pardines, dans le Puy-de-Dôme ou encore le projet de publication de la nécropole du Cannet-des-Maures, une fouille des années 2007-2008.

Les littoraux provençal et corse font l'objet depuis toujours d'une attention particulière du Drassm dont le siège est à Marseille. Il a conduit jusqu'en 2019 un très ambitieux projet collectif associé à une formation spécialisée sur l'archéologie subaquatique dans le cadre du master Momarch de l'université d'Aix-Marseille centré sur l'étude des installations portuaires de Fos-sur-Mer (**axe 13**). Les autres opérations menées depuis 2017 sur des épaves ou des sites antiques sont beaucoup plus modestes et se résument le plus souvent à des prospections dont l'intérêt est loin d'être négligeable, mais qui mériteraient peut-être d'être mieux coordonnées. On pense en particulier aux prospections menées au débouché du delta du Rhône, aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Les périodes médiévale et moderne se signalent par un nombre élevé d'opérations programmées : elles prédominent dans les trois régions sur les dossiers d'archéologie préventive (l'activité en région Auvergne-Rhône-Alpes étant de loin la plus importante avec 114 dossiers examinés contre 58 pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 18 pour la Corse). Elles se caractérisent par une grande diversité en termes de natures, d'ampleurs, de durées, de problématiques abordées et de profils des intervenants. La majeure partie des dossiers intéresse le Moyen Âge, particulièrement les derniers siècles de cette longue période historique.

La dynamique de l'activité archéologique se traduit par des projets collectifs de recherche qui se veulent fédérateurs, multi-institutionnels et pluridisciplinaires intégrant des travaux menés à l'échelle d'un site ou dans des champs géographiques plus larges (régions et interrégions). Les problématiques abordées dans le cadre des opérations programmées concernent principalement les axes 8 de la programmation nationale (cinquante-six dossiers), les axes 10 (trente-six dossiers) et 11 (cinquante-neuf dossiers).

Pour le premier (**les édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité - axe 8**), les opérations les plus significatives sont souvent en lien avec des campagnes de restauration et/ou la volonté des collectivités/propriétaires de mettre en valeur les vestiges dans le cadre d'une nouvelle offre culturelle. Il s'agit d'opérations relativement modestes qui apportent des

éléments de connaissance ponctuels sur les édifices ou d'interventions de plus grande envergure, associant analyse du bâti et fouille sédimentaire, qui livrent une nouvelle lecture des états successifs de construction depuis le bâti primitif. En Auvergne, par exemple, sur le site de La Couronne à Molles (concernant les axes 8 et 11), dont la fonction ecclésiale majeure a été mise en relief, l'opération pluriannuelle 2015-2019 a permis de distinguer cinq grandes phases d'occupation et de construction datées entre la fin du IV^e^ siècle-début V^e^ siècle et les X^e^-XI^e^ siècles. On peut également citer comme opération notable celle menée sur l'église Saint-André-le-Haut à Vienne avec un travail important de rassemblement et de mise en forme de l'important fonds documentaire constitué depuis le début des opérations archéologiques. Il s'agit ici d'une étape préalable à la publication des résultats. Pour le site de l'abbaye de L'Île-Barbe à Lyon, c'est une approche résolument pluridisciplinaire combinant l'archéologie, l'archéogéographie, l'histoire et l'histoire de l'art, dans le cadre d'un PCR, qui a permis de renouveler les connaissances sur ce site majeur du monachisme lyonnais et régional. Au-delà de la publication des journées d'étude organisées en 2018, l'action du PCR se poursuivra dans le cadre d'une nouvelle autorisation triennale 2020-2022 dont l'objectif sera de compléter le rassemblement de la documentation et de poursuivre les analyses au sein des thèmes de recherche préalablement définis : le monastère dans son contexte régional, les territoires du monastère, le monastère en tant qu'entité physique et la vie monastique. Enfin, la qualité des recherches menées sur les sites du prieuré Saint-Théofrède à Grospierres (Ardèche) et sur la chapelle Saint-Léger au sein de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin à Savigny (Puy-de-Dôme) est à souligner.

Des projets de valorisation participent également au dynamisme de la recherche concernant **les constructions élitaires (axe 11)**. Pour ces derniers, la capacité des archéologues à impliquer les acteurs associatifs locaux dans les projets est souvent constatée. Ainsi, ces acteurs ne se sentent pas dépossédés des sites dont ils ont eu la charge précédemment mais se retrouvent impliqués dans des nouveaux programmes de recherche et de mise en valeur sous la conduite d'archéologues aux compétences reconnues. D'un point de vue chronologique, on doit noter que les questionnements sur les sites fortifiés s'inscrivent sur le temps long, de la genèse des premiers établissements au haut Moyen Âge jusqu'aux dernières transformations résidentielles des châteaux de la fin de la période médiévale. Le château est abordé dans toutes ses composantes (haute-cour avec la résidence seigneuriale, basse-cour et communs, bourg castral) et dans toute sa diversité. C'est surtout au sein des territoires de l'ancienne région Rhône-Alpes que le nombre de dossiers sur cette thématique est important avec, pour citer quelques exemples, les études ambitieuses menées sur les châteaux de Bonneville et de Clermont (Haute-Savoie), d'Ambérieu-en-Bugey, de Châteauneuf-en-Valromey et de Saint-Rambert-en-Bugey, dans l'Ain, ou de Couzan (Loire). Dans plusieurs cas, parallèlement aux fouilles en cours, la reprise de la documentation issue d'opérations anciennes permet de dresser un véritable bilan des connaissances et de réviser des interprétations précédemment avancées.

La dynamique enclenchée ces dernières années trouve son prolongement dans la mise en place du projet collectif de recherche « Fortifier les Alpes au Moyen Âge (V^e^-XVI^e^ siècles) : du Rhône à la Durance », qui permet de fédérer des initiatives jusqu'à présent isolées sur ce territoire autour de trois problématiques : identification et recensement des premiers châteaux, caractérisation juridique et architecturale des édifices fortifiés alpins (avec une attention particulière sur les bâties édifiées lors du conflit delphino-savoyard), morphologie et évolution architecturale des ensembles castraux en milieu montagnard. L'aire géographique retenue couvre les départements actuels de l'Ain, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes,

de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, qui correspondent aux territoires médiévaux du Dauphiné et de la Savoie ainsi qu'à leurs marges. En région PACA, c'est avant tout le remarquable travail mené sur l'ensemble des sites castraux de la commune d'Allemagne-en-Provence qui se dégage avec, ces dernières années, les travaux de terrain sur le site de Notre-Dame. Plusieurs publications sont attendues sur le sujet comme celle qui fera état des travaux réalisés sur le *Castrum* de Couzan (Loire) et qui présentera en détail le remarquable mobilier mis au jour lors de cette opération.

Un très bel exemple d'étude pluridisciplinaire est offert par le PCR portant sur la commanderie de Jalès à Berrias-et-Casteljau (Ardèche). L'analyse des bâtiments remarquablement conservés (cellier, communs, chapelle) s'inscrit dans une enquête globale qui vise à recenser l'ensemble des dépendances des Templiers afin de saisir l'impact de ces derniers dans l'aménagement du territoire en interrogeant l'ensemble des sources disponibles.

Pour **les phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité (axe 7**, onze dossiers), des opérations inscrites dans un temps long ont permis de progresser dans la perception des mutations des zones d'inhumations et des pratiques funéraires à l'intérieur et en marge des édifices de cultes. Des analyses pluridisciplinaires, croisant les données archéologiques avec celles livrées par les sources historiques, ont été engagées dans le cadre de plusieurs PCR sur le fait funéraire en lien avec des périodes d'épidémies (peste, lèpre) ou sur des cimetières modernes et contemporains soit des champs de l'anthropologie assez novateurs. Plusieurs demandes ont été reçues pour réaliser des analyses de restes humains. L'une d'entre-elles concerne les analyses de datation dans le cadre d'une thèse qui portera sur les pratiques funéraires et la caractérisation des espaces sépulcraux en contexte rural du haut Moyen Âge dans la partie nord-orientale de Rhône-Alpes, essentiellement le département de l'Ain et ses abords. Ces recherches partent du constat que le potentiel des données archéo-anthropologiques issues des fouilles d'ensembles funéraires reste à exploiter et que la chronologie de l'arrêt de fonctionnement de ces espaces funéraires demeure très floue. En PACA, une étude à partir des prélèvements sur des restes issus des sites de L'Argentière la Bessée (Hautes Alpes), du cimetière des Crottes à Marseille (Bouches-du-Rhône) et de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), soit environ deux cent sujets, portera sur la détection de maladies infectieuses dans les populations inhumées enfantines (médiévales, modernes et contemporaines) par le biais de l'analyse moléculaire de l'ADN. Les restes humains issus de sépultures de moniales sur le site de l'abbaye de Saint-Pierre de l'Almanarre à Hyères (Var), feront également l'objet d'analyses isotopiques afin de renseigner les conditions de vie monastique et plus particulièrement le régime alimentaire. Enfin, la publication des travaux du PCR « La mort moderne et contemporaine à la lumière de fouilles récentes : les cimetières de La Ciotat et Marseille », qui s'articule sur les résultats de deux fouilles, la première sur le cimetière paroissial Saint-Jacques de la Ciotat de la fin du XVI^{e} siècle au tout début du XIX^{e} siècle, la seconde sur le cimetière des Petites Crottes à Marseille des XIX^{e} et XX^{e} siècles, formera un ouvrage de référence au regard de la qualité des analyses produites.

Le dynamisme des **travaux sur les mines (axe 12**, 19 dossiers) s'est maintenu entre 2017 et 2020 avec des problématiques portant sur les techniques (approvisionnement et mode d'abattage, enrichissement et transformation des minerais), sur l'habitat et la vie quotidienne des mineurs et sur l'impact de cette activité dans les transformations du paysage. On relève toutefois que pour la plupart des sites, les reprises d'activité aux périodes moderne et contemporaine ont souvent gommé les vestiges d'exploitation médiévale à l'exception du site de la Minière de Vallauria à Tende (Alpes-de-Haute-Provence) où une conservation exceptionnelle du réseau d'exploitation du Moyen Âge est à noter. La publication des résultats

des travaux sur Brandes se poursuit alors qu'une réflexion sur la reprise des fouilles de l'habitat minier est engagée.

L'archéologie des habitats de moyenne et haute montagne (axe 10, trente-six dossiers), avec des questionnements sur la chronologie des constructions, la nature et la périodicité des occupations et l'exploitation des ressources forestières est un axe important de la recherche en particulier dans le Massif central. On note toutefois les difficultés rencontrées par les chercheurs pour interroger ces vestiges dont la morphologie évolue peu à travers les siècles et pour lesquels les indices matériels des activités pratiquées sont souvent très lacunaires. Pour cet axe, mais aussi pour les axes 7 et 8, on relève surtout les études menées sur le site remarquable du Mont-Châtel à Val-Revermont, dans l'Ain. Le site qui se développe sur plus de 1 ha comprend deux églises. La première est associée à une petite aire funéraire comportant une vingtaine de sépultures et un bâtiment dont les deux états relèvent d'une fonction mémorielle suggérée principalement par la présence d'une tombe privilégiée. La seconde église présente toutes les caractéristiques d'un édifice à vocation funéraire avec un programme de construction dans lequel s'intègre la mise en place de plusieurs sépultures dont les architectures funéraires renvoient à une population privilégiée. L'habitat a également été documenté avec plusieurs bâtiments identifiés entre les deux lieux de culte.

Le fait urbain (axe 9) est concerné par un nombre restreint de dossiers d'archéologie programmée (sept dossiers). En Rhône-Alpes, l'année probatoire du PCR « Vienne de la fin de l'Antiquité tardive à l'époque moderne : Pour un atlas de la ville médiévale » a permis d'entreprendre des actions préparatoires fondamentales à la construction de l'atlas et à la définition des perspectives de recherche. Les orientations de recherche pour les trois années à venir consistent en : la restitution de la topographique ancienne, l'analyse des remplois antiques, l'étude des monastères urbains et suburbains, le rôle des ordres mendiants dans la structuration de la ville du bas Moyen Âge et la spécialisation des quartiers à travers l'analyse des zones cémétériales et les registres paroissiaux en relation avec les cimetières.

Pour conclure, la qualité des études produites peut être globalement soulignée avec un nombre relativement faible de demandes pour lesquelles des ajournements/refus ont été proposés, ou de rapports pour lesquels des avis défavorables ont été prononcés. Plusieurs dossiers portés par de jeunes étudiants dans le cadre de Master (études de sites castraux ou d'édifices cultuels, mise en place de prospections thématiques) ont révélé un manque d'encadrement et un déficit en termes d'acquis pour mettre en œuvre les méthodologies utiles et les protocoles de sécurité nécessaires. La crise sanitaire a sensiblement réduit le nombre de demandes relevant de ce cas de figure. D'autre part, la période complexe que nous venons de traverser explique en grande partie les difficultés rencontrées par des responsables pour mener à bien leurs opérations selon les calendriers préalablement définis, en particulier dans le cadre d'opérations triennales. La complexité des sites, notamment celle qui caractérise les ensembles miniers, est un autre facteur qui explique la difficulté des responsables à tenir les engagements pris.

Enfin, on peut signaler qu'en région PACA, le CNRS et l'université d'Aix-Marseille ont demandé une aide pour la préparation d'un colloque international qui aura pour thème la Méditerranée occidentale au V^{e} siècle et qui réunira une cinquantaine de chercheurs européens. Cinq grandes thématiques seront traitées : migrations, mobilités, invasions ; transformations des paysages urbains et ruraux ; productions, circulations, réseaux ; transformations de la société ; pouvoirs politiques, religieux et militaires. Cette manifestation permettra la valorisation des résultats de nombreuses opérations menées au cours de ces dernières années.

Les opérations préventives

Pour ce qui relève de l'archéologie préventive, on note des disparités régionales importantes dans le nombre de dossiers traités, avec une majorité d'opérations concernant la région PACA (soixante-sept dossiers) et la région historique Rhône-Alpes (quatre-vingt-un dossiers). Les surfaces appréhendées sont assez modestes et ne permettent d'aborder généralement qu'une partie restreinte des sites reconnus.

Les opérations au sein des villes sont de natures variées, mêlant dans de nombreux cas analyse du sous-sol et étude du bâti et portant sur l'ensemble des composantes urbaines : habitat, édifices de culte, espaces artisanaux, châteaux et demeures seigneuriales, enceinte, quai et installation portuaire. Des suivis de travaux en lien avec la rénovation des réseaux enterrés, et/ou l'aménagement des rues et places, permettent parfois de collecter des données sur des emprises urbaines assez vastes, mais des fenêtres d'observation trop restreintes nuisent généralement à l'interprétation des vestiges. En PACA, plusieurs centres urbains ont fait l'objet d'opérations successives dans le cadre de plans de rénovation d'îlots insalubres comme à Marignane (Bouches-du-Rhône) ou Grasse (Alpes-de-Haute-Provence). Menées dans des conditions difficiles, ces opérations ont permis de renouveler sensiblement nos connaissances sur les phases d'essor de ces villes et de rompre avec des schémas de développement hérités de la tradition historique. À Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), on retiendra les résultats de l'opération menée places de Verdun et des Prêcheurs qui a permis de saisir les évolutions d'un quartier placé en bordure immédiate de la ville de l'Antiquité avant de se constituer en faubourg dès le XI^{e} siècle autour de plusieurs édifices religieux et à proximité du palais comtal. Les opérations préventives réalisées à Marseille (Bouches-du-Rhône) ont principalement contribué à une meilleure connaissance des mutations urbaines aux périodes moderne et contemporaine en interrogeant des édifices emblématiques de son histoire, comme l'ancien lazaret de Saint-Lambert édifié au XVI^{e} siècle, ou de son passé industriel, comme les bâtiments et équipements d'une ancienne savonnerie située à proximité du Vieux-Port.

En Auvergne, c'est avant tout les secteurs péri-urbains de la ville de Lezoux qui ont été renseignés par plusieurs opérations préventives révélant notamment les indices d'une activité potière pour la période carolingienne. L'archéologie urbaine en Rhône-Alpes a été marquée par la poursuite des opérations menées dans le cadre de la rénovation de l'Hôtel-Dieu à Lyon (Rhône). Les observations ponctuelles réalisées dans plusieurs caves et au niveau des cours ont livré de nouvelles données sur la nature des occupations qui ont précédé la construction du complexe hospitalier ainsi que sur ses cimetières. Plusieurs projets d'aménagements ont généré des études de bâti comme ce fut le cas dans le 5^{e} arrondissement où un ensemble de bâtiments (96, rue Saint-Georges) a fait l'objet d'une étude exhaustive révélant une première phase de construction attribuée à une période comprise entre la seconde moitié du XI^{e} siècle et le début du XIII^{e} siècle.

En zone rurale, des données significatives sur l'organisation et l'évolution des territoires, notamment à la période charnière entre la fin de l'Antiquité et le premier Moyen Âge, sur les activités agropastorales et sur l'exploitation des ressources naturelles ont pu être documentées dans des zones qui demeuraient jusqu'à présent peu abordées par l'archéologie préventive. Si les données recueillies sont généralement modestes, elles permettent d'intégrer de nouveaux territoires dans les réflexions sur l'habitat rural du haut Moyen Âge au niveau régional ou interrégional. De ce tableau se dégagent les vestiges d'un très grand intérêt mis au jour à Aoste (Isère) sur le site des Communaux. Plusieurs enclos associés à des structures

domestiques, une église et une aire funéraire relèvent d'une occupation datée entre le V^e^ et le VII^e^ siècle dont le lien avec un petit établissement monastique ou un domaine d'exploitation aristocratique peut être envisagé.

De nombreuses opérations ont contribué à documenter des châteaux, en particulier au travers d'études de bâti menées dans le cadre de travaux de restauration. On peut souligner que dans le cas du château de Bonneville (Haute-Savoie), les opérations préventives ont été menées en parallèle de celles réalisées dans le cadre de l'archéologie programmée avec une collaboration étroite entre les différents intervenants en vue d'une publication générale des résultats. Sur le site de Pont-d'Ain (Ain), c'est l'intégralité d'une bâtisse édifiée par la maison de Savoie en 1333 et démantelée en 1336, qui a pu être observée avec son fossé, l'emplacement de deux palissades munies d'entrées et une tour d'angle. Dans le cadre d'un diagnostic mené sur le site du château de la Monnaie à Épagny-Metz-Tessy (Haute-Savoie), la fouille des niveaux gorgés d'eau comblant le fossé a révélé de nombreux éléments de charpentes conservés et du mobilier domestique. La fouille exhaustive de ces contextes permet d'envisager une étude approfondie sur les élévations disparues et les aménagements défensifs, ainsi que sur les modes de vie seigneuriaux entre le XIII^e^ siècle et le XVIII^e^ siècle.

Pour les diagnostics, la qualité des rapports présentés est assez inégale. La faiblesse des moyens alloués en jours/hommes à la réalisation de ces opérations se ressent parfois dans les documents présentés (qualité moyenne de la documentation, faible développement du contexte historique et archéologique, absence d'analyse approfondie du mobilier ou faible prise en compte de ces études dans la réflexion). Les incertitudes qui demeurent le plus souvent à l'issue de ces opérations exploratoires sur la nature, la densité et la complexité des vestiges à traiter dans le cadre de la fouille préventive entraînent la généralisation de tranches conditionnelles d'intervention au sein des cahiers des charges scientifiques.

Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Ouest

Présentation de la CTRA Sud-Ouest

Par François FICHET de CLAIRFONTAINE
Inspecteur général des patrimoines

La CTRA Sud-Ouest recouvre les régions de Nouvelle-Aquitaine (fusion des régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine) et d'Occitanie (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon). Il s'agit du plus vaste ensemble administratif de France par sa superficie, regroupant 25 départements et 8882 communes dont 40 grandes aires urbaines. Le siège de la CTRA se trouve sur sur le site de Bordeaux de la Drac et c'est le SRA de Nouvelle-Aquitaine qui assure donc la présidence et le secrétariat de la commission. En quatre années d'exercice, cette dernière a délocalisé son siège à plusieurs reprises, de 1 à 3 fois par an (Montpellier, Tarascon-sur-Ariège, Arcachon, Poitiers, Limoges, Toulouse), de manière, entre autres à pouvoir découvrir des opérations de recherche en cours (Narbonne, Mas-d'Azil, Pindères, Niaux, Geloux, etc.).

En quatre années, la CTRA s'est réunie en 28 sessions totalisant 92 jours, soit en moyenne 3,3 jours par session ; les plus importantes (4 à 5 jours) étant celles consacrées à l'examen des opérations programmées en plus de celles préventives. Compte tenu de l'attractivité économique des deux régions et du fait de leur patrimoine (en premier celui préhistorique), la CTRA Sud-Ouest aura traité un nombre très important de dossiers et en quatre années, ainsi examiné quelques 1744 dossiers. Pour ce faire, ses experts auront rendu 1941 avis.

En sus, elle aura bénéficié de 61 informations délivrées par les CRA, 27 concernant l'avancement de programmes de fouilles pluriannuels en cours (en 2019 et 2020) et pour lesquels l'évolution ne posait pas de problèmes ni de questions particulières. Il était tenté par ce biais d'alléger les séances. Enfin 191 dossiers de ZPPA (en grande majorité d'Occitanie) ont été présentés à la CTRA pour approbation, à l'occasion de leur création ou de modifications. Chaque année, 3 à 4 expertises sont aussi conduites, suivies de la rédaction d'un compte rendu et le plus souvent d'un avis de la CTRA. Outre le site de la ZAC de Narbonne qui a donné lieu à 2 expertises par an en moyenne depuis 2018, on pourra aussi mentionner les sites de la Ferrassie, de Geloux, de Périgueux comme de l'épave de Villenave-d'Ornon, de Bellegarde et enfin Pindères où du reste toute la CTRA a souhaité se déplacer.

Régions	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Nouvelle-Aquitaine	188	215	272	288
Occitanie	215	193	175	198
Total	***403***	***408***	***447***	***486***

Tableau 1. Nombre de dossiers par régions examinés entre 2017 et 2020 en CTRA Sud-Ouest (hors ZPPAU et informations)

D'année en année, la CTRA a reçu de plus en plus de dossiers. De 2017 à 2020, le nombre de dossiers a augmenté de 20 %, davantage du fait de la Nouvelle-Aquitaine que d'Occitanie, qui connaît une relative stabilité. Parallèlement, le nombre d'avis rendus a aussi logiquement augmenté mais en moindre proportion (+ 10 %).

	Dossiers examinés	Avis rendus
2017	403	452
2018	408	489
2019	447	496
2020	486	500

Tableau 2. Nombre de dossiers examinés et d'avis rendus par la CTRA Sud-Ouest (hors ZPPAU et informations) entre 2017 et 2020

	2017	2018	2019	2020
Informations	13	10	20 (dont 6 autres)	18 (dont 5 autres)
Dossiers de ZPPA	9	18	71	93

Tableau 3. Nombre d'informations délivrées par les CRA et de dossiers de ZPPA présentés en CTRA Sud-Ouest, de 2017 à 2020. Sont comprises les informations délivrées depuis 2019 sur l'évolution de programmes pluriannuels en cours (14 en 2019 et 13 en 2020)

En 2020, trois sessions sur sept ont pu se dérouler en présentiel (deux à Bordeaux et une à Narbonne). Le reste s'est déroulé en mode dématérialisé, d'abord en utilisant des plateformes de partage de données (*Google drive* puis *Resana*) et depuis mi-2020 la visioconférence (sous *Lifesize*). Malgré des problèmes d'accès internet et surtout d'usage d'un matériel informatique parfois obsolète, les sessions ont permis de traiter la plupart des dossiers adressés pour examen. Le principal problème, constaté aussi pour d'autres CTRA, est lié aux difficultés rencontrées pour soutenir un vrai débat après lecture de l'avis de l'expert comme du CRA, débat difficilement soutenu par de la documentation projetée. Au cours des mois de mars à mai, le temps consacré à la CTRA a été d'autre part démultiplié, certains échanges débordant sur les jours du week-end, voire étant poussés jusque 20 h le soir. Durant le second semestre par contre, on constate que les sessions ont été beaucoup plus courtes qu'habituellement laissant craindre que certains dossiers n'aient pas été examinés avec la même attention. Pour finir, plusieurs experts ont manifesté leur difficulté à clarifier leurs propos par le biais des échanges par visioconférence. En y ajoutant les tensions nées de retards sur le paiement des indemnités d'expert (2018 et même 2017), on comprendra parfois un certain mauvais vouloir et que plusieurs experts aient souhaité ne pas poursuivre, au moment du renouvellement de la CTRA.

La CTRA a été composée par arrêté préfectoral signé le 8 mars 2017. Dorénavant composée de 10 experts, elle a depuis cette date connue une évolution conduisant plusieurs de ses membres à se retirer (du fait de mobilité professionnelle, de réussite à un examen ou pour charge de travail accrue par ailleurs). Ainsi 4 de ses membres l'ont quittée durant leur mandat (R. Issenmann devenu CRA de Guyane, M. Dupuis devenu conservateur du patrimoine, C. Sanchez pour préparer et soutenir son HDR, B. Boissavit-Camus du fait de la charge de travail liée à son poste de professeure). Ils ont été remplacés en temps (C. Moulis, E. Bouvard, M. Thivet, M. Roscio), mais on soulignera que les dossiers sur le haut Moyen Âge sont davantage répartis entre experts (E. Bouvard et C. Moulis). Enfin cette évolution a permis à la

CTRA d'être complétée par une archéothanatologue (E. Bouvard), renforçant ainsi sa capacité d'examen des dossiers concernant les sites funéraires.

La recherche – aspects généraux

Région	2017	2018	2019	2020
Nouvelle-Aquitaine	188	215	272	288
Occitanie	218	193	175	198
Total des dossiers	**406**	**408**	**447**	**486**

Tableau 4. Nombre de dossiers examinés par région de 2017 à 2020 en CTRA Sud-Ouest (hors ZPPAU et informations)

Sur quatre années, on constate une augmentation du nombre de dossiers traités par la CTRA, évolution particulièrement importante depuis 2019. Elle se monte à 19,7 % depuis 2017. Cette augmentation (en additionnant archéologie préventive et programmée) se fait principalement au profit de la Nouvelle-Aquitaine (tout particulièrement sur les sites de Bordeaux et Poitiers) qui connaît une évolution importante à hauteur de 53,19 %. Parallèlement, l'Occitanie a connu un tassement et au final une baisse de 9 %.

1938 avis ont été remis par les experts en quatre années d'exercice, non compris ceux des SRA (1747). Comme constaté dans d'autres CTRA, plusieurs experts ont souligné subir une trop lourde charge de travail, tout particulièrement au moment des CTRA de programmation. À l'évidence même à 10, le nombre d'experts demeure trop limité et le recours à des experts extérieurs ne porte le plus souvent que sur des dossiers à thématique particulière (anthropologie, subaquatique, paléométallurgie, etc.). La phase chronologique qui couvre le Moyen Âge jusque l'archéologie du récent est de loin celle la plus représentée par les avis (722, non compris les avis des experts extérieurs) soit 37 %, puis la période antique (437 avis soit 22,5 %). À la différence de la plupart des autres CTRA, la Préhistoire ancienne (Paléolithique et Mésolithique) est bien concernée, tout particulièrement en raison du nombre d'opérations programmées (275 avis, soit 14,1 % qui concernent des grottes ornées, l'art rupestre ou des gîtes de plein air). Comme noté régulièrement par les experts, le Néolithique (6 %) et surtout le second âge du Fer (4%) ferment la marche, le Néolithique étant davantage concerné par la recherche programmée, l'âge du Bronze et le second âge du Fer par le préventif.

Rapporteurs	Nombre d'avis	Chronologie
É. Nicoud	99	Paléolithique inférieur et moyen
F. Kildea	177	Paléolithique supérieur et Mésolithique
A. Blin	119	Néolithique
R. Isenmann	63	Âge du Bronze et premier âge du Fer (jusqu'en juin 2019)
M. Roscio	27	Âge du Bronze et premier âge du Fer (à partir de septembre 2019)
M. Roth-Zehner	150	Second âge du Fer
C. Sanchez	157	Antiquité (monde urbain, sanctuaire, monument) Jusqu'en février 2020

M. Thivet	50	Antiquité (monde urbain, sanctuaire, monument) A partir de février 2020
P. Nouvel	230	Antiquité (monde rural)
B. Boissavit-Camus	133	Haut Moyen Âge jusque début 2020
E. Bouvard	35	Moyen Age à Contemporain, archéoanthropo. à partir de début 2020
M. Dupuis	105	Moyen Âge (châteaux, archéologie du bâti), jusque début 2019.
C. Moulis	166	Moyen Âge (châteaux et édifices religieux) A partir de février 2019
J.-Y. Dufour	283	Moyen Âge à contemporain (monde rural, économie)
Experts extérieurs	149	Diachronique (mines, métallurgie, céramique, conflits mondiaux, art rupestre, subaqua., etc.)
Total	***1941***	

Tableau 5. Nombre d'avis rendus par les experts de la CTRA Sud-Ouest et par périodes, de 2017 à 2020

Le nombre de dossiers faisant l'objet d'un examen par plusieurs experts demeure assez réduit, ne dépassant guère 5 % des dossiers et concernant le plus souvent des opérations préventives dont des RFO, sinon des recherches programmées nécessitant par exemple aussi l'avis d'un expert extérieur sur l'art rupestre pour les grottes ornées.

La CTRA Sud-Ouest fait appel à une quinzaine d'experts extérieurs en moyenne (21 en 2018), certains intervenant à plusieurs reprises comme F. Téreygeol pour la paléométallurgie (12 avis en 2020), R. Ontañòn Peredo puis Aitor Ruiz-Redondo pour les relevés d'art rupestre (9 avis en 2020). La liste est en constante évolution, fonction de la nature des dossiers soumis chaque année. Au total, le nombre d'avis rendu par ces experts extérieurs aura varié de 10 % des dossiers en 2017 à 7,6 % en 2020 (mais 6,8 % en 2018).

Depuis 2017 la part prise par la recherche programmée aura connu une croissance importante, à hauteur de 31 % (tableau 7) alors que les dossiers d'archéologie préventive n'augmentent guère, voire sont en légère baisse (tableau 6). Ainsi en pourcentage le nombre de dossiers d'archéologie préventive qui s'élevait à 51 % en 2017, a décru à 47 % en 2018, 44,3 % en 2019 et 40 % en 2020. On notera que la CTRA Est a connu une même évolution pour la même période et toujours au profit de la recherche programmée.

La recherche préventive

La CTRA Sud-Ouest n'a pas connu de forte évolution du nombre des dossiers d'archéologie préventive depuis 2017, les montants se situant à 207 dossiers en 2017, 191 en 2018, 198 en 2019 et 194 en 2020. On constate donc une certaine stabilité, même si des variations fortes peuvent être perceptibles, entre les dossiers de prescriptions et le nombre de RFO examinés par an. De 2018 à 2019, le nombre de prescriptions avait ainsi augmenté de près de 76 % en Nouvelle-Aquitaine pour baisser de 33 % l'année suivante.

Région	Diag./CCS/PSI				RFO			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Nouvelle-Aquitaine	71	60	106	77	36	47	23	38
Occitanie	77	55	42	55	23	29	27	24
Total	*148*	*115*	*148*	*132*	*59*	*76*	*50*	*62*

Tableau 6. Évolution des dossiers de préventives examinés en interrégion Sud-Ouest, de 2017 à 2020.

En ce qui concerne les RFO, le nombre de ceux examinés en 2020 comme les années précédentes demeure très faible, fonction sans doute du temps à consacrer à leur examen par les SRA puis par la CTRA au plan de charge très chargé par ailleurs. La solution consistant à les traiter plus rapidement à l'oral (en résumant les rapports des experts) n'a pas encore donné de résultats probants.

Les prescriptions (diagnostic et/ou cahier des charges scientifique, examen seul de cahier des charges scientifique pour fouille directe, PSI) ont été en grande majorité de plus en plus souvent traitées lors des sessions mêmes. Entre 2017 et 2019, 8 % (en 2017) à 9 % (en 2019) des dossiers ont fait l'objet d'un examen en inter-CTRA. Pour 2020, faut-il mettre au crédit de la pandémie le fait que ce pourcentage ait plus que doublé ? Avec 36 dossiers examinés en inter-CTRA, le nombre s'est élevé à 27,7 % du total des prescriptions traitées par la commission. On soulignera que près de la moitié des dossiers concernent le site de Bordeaux de la Drac de Nouvelle-Aquitaine et qu'un grand nombre (environ un tiers) a fait l'objet d'un tel examen en janvier et début février 2020. Le reste a bien été traité en inter-CTRA pendant les phases de confinement. On rappellera l'importance du débat suscité au sein de la CTRA et ainsi du traitement collégial des projets de prescription. En dehors des conditions particulières créées par la pandémie, il importe bien que le nombre de prescriptions traitées en inter-CTRA soit à l'avenir limité au maximum.

Chaque année la CTRA formule des réserves sur des dossiers de diagnostics (absence d'études paléo-environnementales ou géomorphologiques, présentation insuffisante des données, etc.) ou des RFO et propose des modifications aux CCS (augmentation des moyens de fouille en temps et/ou en personnel, intégration d'une ou plusieurs tranches conditionnelles pour la fouille de sépultures ou d'autres structures particulières et complexes, rajouts d'études paléo-environnementales ou d'analyses, etc.). En moyenne et par an depuis 2017,1 à 2 CCS doivent être réécrits à la demande de la commission et un RFO n'est pas validé scientifiquement.

On notera que la CTRA fait l'objet d'informations régulières par les CRA, sur l'évolution de fouilles comme sur des découvertes effectuées au cours de celles-ci ou des modifications apportées à des CCS. Plusieurs dossiers de découvertes exceptionnelles ont été examinées (ZAC de la Robine à Narbonne, épave de Villenave-d'Ornon, site de Saint-Symphorien où une nécropole tumulaire de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer a été mise au jour, îlot Renaudin à Angoulême). À plusieurs reprises, la commission n'a toutefois pas reconnu le caractère particulier de découverte exceptionnelle pour plusieurs sites, malgré leur grand intérêt. Ainsi pour Bellegarde, et pour Périgueux où malgré son grand intérêt patrimonial et scientifique, la mise au jour d'une tour épiscopale à Périgueux était quasi attendue à la suite du diagnostic.

Depuis 2017, la recherche préventive s'est portée majoritairement à près de 50 % au minimum sur cette longue phase qui court du début du Moyen Âge à la période contemporaine. Elle est plus réduite sur la période antique (21 %). Comme noté chaque année par les experts, outre la Préhistoire ancienne qui ferme la marche et est concernée par moins de 1 % des dossiers, les périodes du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer demeurent trop peu appréhendées.

La recherche programmée

Régions	Recherche programmée			
	2017	2018	2019	2020
Nouvelle-Aquitaine	81	108	143	173
Occitanie	118	109	106	119
Total	*199*	*217*	249	292

Tableau 7. Recherche programmée. Nombre de dossiers examinés pour chaque région, par la CTRA Sud-Ouest de 2017 à 2020 (projets de publications compris)

	PCR	PT	FPP	FPA	Sondages	Analyses	APP-AE-Colloque
2017							
2018							
2019	50	55	57	42	19	6	20
2020	56	69	45	72	29	6	15

Tableau 8 : Évolution des opérations programmées examinées par la CTRA Sud-Ouest, de 2017 à 2020 (hors informations et ZPPA)

Annexe au bilan CTRA Sud-Ouest 2020

	Diag	RFO	FPP	FPA	PCR	PT	Sondages	Analyses	Publi. colloque	*Total*
N.-Aquitaine	*77*	*38*	*21*	*49*	*33*	*46*	*15*	*4*	*5*	*288*
Bordeaux	35	17	10	20	15	22	13	3	2	
Poitiers	34	16	8	20	15	18	2	0	2	
Limoges	8	5	3	9	3	6	0	1	1	
Occitanie	*55*	*24*	*24*	*23*	*23*	*23*	*14*	*2*	*10*	*198*
Toulouse	28	19	10	7	10	21	10	2	9	
Montpellier	27	5	14	16	13	2	4	0	1	
Total	*132*	*62*	*45*	*72*	*56*	*69*	*29*	*6*	*15*	*486*

Nombre et nature des dossiers examinés par la CTRA en 2020

Rapporteurs	Nombre d'avis	Préventif	Programmé	Chronologie
É. Nicoud	26	7	19	Paléolithique inférieur et moyen
F. Kildea	43	2	41	Paléolithique supérieur, Mésolithique
A. Blin	36	13	22 +1 Drassm	Néolithique
M. Roth-Zehner	40	21	19	Âge du Bronze et premier âge du Fer
M. Roscio	18	14	4	Second âge du Fer
C. Sanchez	3	0	3	Antiquité (monde urbain, sanctuaire, monument)
M. Thivet	50	23	27	Antiquité (urbain, sanctuaire et monument)
P. Nouvel	64	23	41	Antiquité (monde rural)
B. Boissavit-Camus	6	0	6	Haut Moyen Âge
E. Bouvard	35	22	13	
C. Moulis	81	44	37	Moyen Âge (châteaux et religieux)
J.-Y. Dufour	64	44	20	Moyen Âge à contemporain (monde rural, économie)
Experts extérieurs	34	3	31	Diachronique (mines, métallurgie, céramique, conflits mondiaux, art rupestre, subaqua., etc.)
Total	*500*	*216*	*284*	

Nombre d'avis rendus par les experts auprès de la CTRA Sud-Ouest en 2020

Régions	Prescriptions	RFO
Nouvelle-Aquitaine	*77*	*55*
Bordeaux	35	17
Poitiers	34	16
Limoges	8	5
Occitanie	*55*	*24*
Toulouse	28	19
Montpellier	27	5

Archéologie préventive. Nombre de dossiers de prescriptions (diagnostic, CCS et PSI) et de RFO examinés par région et par site en CTRA Sud-Ouest en 2020

Politiques de la recherche archéologique en Nouvelle-Aquitaine : bilan et perspectives

Par Xavier MARGARIT
Conservateur régional de l'archéologie

La période quadriennale de 2017 à 2020 a été fortement marquée en Nouvelle-Aquitaine par la mise en place du nouveau cadre administratif issu de la réforme territoriale de fusion des régions tout juste engagée l'année précédente. Ce changement a également concerné la modification du périmètre de la CTRA Sud-Ouest dont le siège est à Bordeaux. Cette période de mise en place a été compliquée tant par l'ampleur de cette nouvelle collectivité territoriale, la plus grande de France (*a fortiori* fusionnée de trois anciennes régions), que par les difficultés de la Drac à s'organiser dans ce nouveau périmètre, et qu'à celles du SRA confronté au renouvellement de ses cadres ou à l'évolution de leurs fonctions. De façon pratique ce contexte a obéré le fonctionnement du SRA et donc le flux et la gestion des dossiers de façon tant quantitative (moindres consultations et prescriptions en début de période), que qualitative (élargissement du délai de diffusion des PV de CTRA en fin de période).

Par ailleurs, que ce soit pour l'archéologie préventive ou programmée, on a pu constater que les échanges entre les agents des différents sites du SRA étaient très limités pour des dossiers transversaux ou synchrones. La CTRA constitue donc l'échelon principal de cohérence scientifique aux échelles régionale ou interrégionale, et le partage des informations et des pratiques au sein même du SRA méritent, en toute logique scientifique, d'être développées au bénéfice des opérations et des sites. Les initiatives méritoires en la matière n'ont toujours ou pas encore été couronnées de succès. Par exemple pour le Néolithique, une compétence transversale a été mise en place en 2018 par la désignation d'un agent référent pour les trois sites régionaux, mais force est de constater qu'en 2020 cet échelon n'était toujours pas efficient car confronté à la permanence de cloisonnements hérités d'avant la fusion des régions. En revanche, l'archéologie subaquatique constitue un exemple de réussite organisationnelle et opérationnelle à l'échelle de la nouvelle région. La collaboration des agents et les mutualisations de moyens et de projets sur les trois sites de la Drac ont permis de poser les bases d'une réelle politique archéologique régionale en la matière (instruction des dossiers, CST, prospection, partage et coordination des enjeux et des objectifs, etc.).

L'activité préventive a connu d'importantes fluctuations sur quatre ans. Pour ce qui concerne la réception des dossiers d'instruction et conséquemment les prescriptions de diagnostics, elle a été marquée par une baisse en 2016-2017 (comme suite à la fusion des régions), une forte hausse en 2018-2019, puis une légère diminution en 2020 malgré un rattrapage sensible dans la seconde moitié de l'année.

Les disparités territoriales de cette dynamique préventive ont été confortées sur la période quadriennale, au premier rang desquelles une concentration des prescriptions et des opérations sur la partie nord-est de la région, en Poitou-Charente ainsi que sur et autour de la métropole bordelaise. D'une façon générale, le constat d'accrétion opérationnelle sur les grandes agglomérations et dans les vallées c'est maintenu (place de la République à Limoges, quais du Vieux Port à Poitiers). À cet égard, il faut noter un certain regain pour les centres bourg de petites villes ou villes moyennes souvent très méconnus archéologiquement. Quant aux zones traditionnelles de déprises, telles que les départements des Deux-Sèvres au nord, des Landes au sud ou de la Creuse à l'est, elles sont demeurées moins investies.

Les évolutions sur les emprises diagnostiquées par exemple sont également très contrastées, en forte baisse sur le site de Bordeaux entre 2018 et 2019, mais en hausse sur celui de Limoges entre 2019 (89 ha) et 2020 (96 ha), ainsi que sur celui de Poitiers pour la même période. Ces mouvements ont eu des répercussions sur l'organisation des opérateurs, l'Inrap principalement pour les diagnostics, avec un renforcement proportionnel des effectifs de la base de Limoges par exemple (2 médiévistes, 1 anthropologue).

La nature des dossiers instruits a également été fluctuante, ainsi depuis 2019 les projets portant sur l'éolien et le photovoltaïque ont connus une recrudescence qui a influée à la hausse sur les superficies prescrites. Toutefois, les diagnostics positifs sur ces dossiers ont été rarement suivis de fouilles préventives, mais plutôt de modification de la consistance du projet (MCP).

Les causes de ces différents mouvements sont multiples, tant relatives à la mise en place du nouveau cadre régional, que par exemple à des contingences locales telles qu'une amélioration des transmissions de dossiers d'urbanisme (sur Limoges Métropole par exemple). L'effet de la crise sanitaire pour 2020 n'a eu, au final, que peu de répercussion.

Concernant la recherche programmée, la Nouvelle-Aquitaine a largement participé à l'évolution de la hausse du nombre d'opérations déjà précédemment soulignée à l'échelle de la commission de 2017 à 2020. Cette région traditionnellement attractive pour l'activité programmée a donc vu cette tendance nettement confortée. Comme cela était déjà le cas auparavant on constate que cette archéologie a couvert, à la fois géographiquement et chronologiquement, tout le territoire et les différentes périodes de façon beaucoup plus homogène que l'archéologie préventive.

Des points de persistances et d'autres de fluctuations demeurent néanmoins. La Préhistoire constitue ainsi toujours un point fort tant qualitativement qu'en moyens et en volume, surtout cristallisé sur le nord-est de la région quel que soit le site considéré de la Drac. La Préhistoire est donc apparue comme un facteur de transversalité important à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine ; elle a bénéficié d'importants moyens et a su maintenir un bon rayonnement national voire international (grotte de Cussac notamment).

Toutes les autres périodes ont été abordées par l'archéologie programmée dans le cadre d'opérations thématiquement très diversifiées, de fouille, de sondages, de prospections thématiques et de PCR, mais aussi par des actions de reprises d'études de sites ou de mobiliers anciens, d'analyses, d'aide à la préparation de publication ou d'édition. Le Néolithique et la Protohistoire, néanmoins, ont été moins représentés et ce point constitue certainement un enjeu pour la précision d'une politique de programmation adaptée au nouveau cadre régional. On notera l'augmentation des sondages et le développement des PCR dont le succès interroge ; celui-ci est révélateur du foisonnement des questionnements générés par les archéologies préventives et programmées.

Outre la diversité du spectre chronologique des opérations, celle des acteurs s'est également révélée riche. L'attractivité des chercheurs et des centres de recherches auxquels ils émargent demeure contrastée et peu évolutive. Le pôle universitaire et les UMR de l'agglomération bordelaise (PACEA, AUSONIUS) cristallisent une part très importante de l'activité néanmoins plutôt toujours centrée sur l'Aquitaine et de façon moindre sur le sud ou le nord de la Nouvelle-Aquitaine. L'université de Poitiers émarge peu sur le segment archéologique à l'exception de l'UMR CESCM avec le concours de laquelle sont portées plusieurs opérations médiévales. Quant au Limousin, il n'accueille ni laboratoire du CNRS, ni universitaire sur son territoire mais

des projets pluridisciplinaires ont néanmoins été développés avec les historiens pour des colloques sur des abbayes ou de petites villes (Solignac [87] et La Souterraine [23] en 2018). Les bénévoles et associations demeurent des acteurs importants pour toute la région, et en Limousin les opérations programmées menées par des agents du SRA restent essentielles au maintien d'une activité de recherche et de diffusion.

Enfin, la question des CCE et de la gestion des biens mobiliers, toujours abordée avec volontarisme en raison des tensions constantes sur ce thème, a été l'objet de fortunes diverses. Ainsi, à Poitiers, la mise en place de l'expérimentation avec l'Inrap en matière de gestion partagée du CCE a posé les bases d'un travail collaboratif qui s'est avéré très efficace. En revanche, en 2018 le projet de création d'un CCE adapté au territoire limousin n'a pas été retenu par les autorités de tutelle ce qui prolonge et accroît les difficultés de gestion à l'échelle régionale. D'une façon générale des actions volontaristes de chantiers des collections, parfois ambitieux, ont été réalisées sur les trois sites régionaux. Quant à la valorisation auprès des publics elle a toujours constitué une dynamique régionalement bien rodée demeurée active durant ces quatre années (Cap science, JEA, JEP). Les journées portes ouvertes pour une partie des opérations programmées, dont le succès est attesté par l'adhésion des populations, par exemple de l'arrière-pays girondin ou dans la montagne limousine et ses marges, témoignent de l'intérêt à créer l'évènement culturel autour de l'archéologie en milieu rural.

Politiques de la recherche archéologique en Occitanie : bilan et perspectives

Par Didier DELHOUME
Conservateur régional de l'archéologie

Vaste région de 13 départements, fusion des ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la région Occitanie présente d'importants contrastes, du point de vue géographique comme économique, entre des régions montagneuses encore largement enclavées (Massif pyrénéen au sud, Causses et montagne Noire au nord), une plaine littorale très densément occupée et aménagée et les territoires métropolitains de Toulouse et Montpellier qui drainent une très grande part de l'activité. Ces déséquilibres territoriaux se reflètent non seulement dans la répartition géographique des prescriptions et des opérations d'archéologie préventive, mais également dans le paysage de la recherche archéologique.

Une recherche archéologique dynamique

Dans le domaine de l'archéologie programmée, les chercheurs actifs sur le territoire de la région sont majoritairement issus des trois principales UMR intervenant sur le territoire régional (UMR sous co-tutelle du ministère de la culture), à savoir TRACES (UMR 5608 Toulouse), Archéologie des sociétés méditerranéennes (UMR 5140 ASM, Montpellier) et PACEA (UMR 5199 Bordeaux). Ces chercheurs sont également présents par le biais de collaborations scientifiques avec les opérateurs d'archéologie préventive (conventions existantes : Inrap, cellule départementale d'archéologie du Lot, direction départementale d'archéologie de l'Aveyron ; 3 autres conventions sont en projet avec ASM).

D'autres laboratoires interviennent également dans la région, mais de manière plus limitée : dans le domaine de la Préhistoire ancienne, le Laboratoire d'histoire naturelle de l'homme préhistorique (UMR 7194 HNHP, Tautavel) et l'UMR 7269 LAMPEA (Aix-Marseille) ; pour l'Antiquité et le Moyen Âge en Languedoc oriental, le LA3M (UMR 7298, Aix-en-Provence). Enfin, quelques projets de recherche mis en œuvre dans la région sont portés par des chercheurs relevant de l'université de Pau, de l'université de Perpignan-Via Domitia ou d'universités franciliennes...

On constate que le **paysage actuel de la recherche archéologique programmée** - tel qu'il est reflété par les projets de recherche et rapports d'opération examinés par la CTRA Sud-Ouest - correspond pour une large part aux dominantes identifiées dans les champs de recherche privilégiés par les membres de ces UMR, qui fédèrent l'essentiel des archéologues chercheurs actifs sur le territoire. On peut ainsi relever :

- une recherche en **archéologie médiévale** dynamique, en grande partie impulsée par les chercheurs membres de l'UMR TRACES, mais très inégalement répartie sur le territoire : la majorité des fouilles programmées et PCR autorisés et soutenus par le SRA Occitanie concernent les départements riverains de Toulouse (Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude) et les Pyrénées-Orientales. Le nord et l'est de la région (départements du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard) restent encore des territoires assez délaissés par la recherche en archéologie médiévale... ;
- une recherche **en archéologie antique** essentiellement active dans l'est de la région (ex-Languedoc-Roussillon), et notamment à Narbonne (ancienne capitale de la Province) et à Nîmes, dont les territoires bénéficient des avancées d'importants PCR (resp. C. Sanchez, J.-Y. Breuil) ainsi que sur le territoire du département de l'Hérault, où les chercheurs de

l'UMR ASM constituent une force de frappe considérable. Le déficit de projets côté occidental, alors que le corpus de sites à étudier est considérable, a pu être un peu compensé par le lancement d'un important programme sur l'agglomération de Lugdunum des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges, Haute-Garonne), sous la responsabilité de W. Van Andringa) ou d'une opération sur l'agglomération de Cadayrac (Salles-la-Source, Lot). À l'horizon 2022 se profile également la reprise de recherches sur Eauze (Elusa, Gers), ancien chef-lieu de cité ;

- une archéologie de **la Protohistoire** qui souffre d'un déséquilibre territorial inverse : à l'ouest, peu de projets et d'opérations en cours, à l'exception du Sud-Aveyron (Ph. Gruat), situé dans la sphère d'intervention des chercheurs de l'UMR ASM de Montpellier, de l'*oppidum* de Roquelaure (Gers) et d'un PCR interrégional portant sur les *oppida* entre Garonne et Pyrénées (Fortipolis). Côté toulousain, l'essentiel des dossiers soutenus par le SRA concernent en fait de beaux projets de publication relatifs à des fouilles anciennes. À l'est (ex-Languedoc-Roussillon), la recherche est au contraire très dynamique et les programmes de fouilles et de PCR sont nombreux, notamment autour de la thématique des *oppida* ou des structures portuaires (Ensérune, Mourel-Ferrat à Olonzac, Lattes, etc). Un rééquilibrage est à encourager au cours des prochaines années ;
- *a contrario* la recherche archéologique relative à **la période néolithique** se révèle plus dynamique à l'ouest qu'en ex-Languedoc-Roussillon (où elle est devenue relativement anecdotique), avec des opérations de grande qualité réalisées sous la direction de chercheurs membres de l'UMR TRACES en Rouergue (Th. Perrin, M. Maillé), en Quercy (V. Ard), avec de nouvelles opérations lancées dans les Pyrénées (Hautes-Pyrénées, Ariège) ;
- enfin, le dynamisme de la recherche en Préhistoire ancienne ne se dément pas, sur la totalité du territoire de l'Occitanie, grâce à des chercheurs émanant essentiellement des UMR PACEA, TRACES et de l'unité de Tautavel. Sans surprise, le département du Lot est celui abritant le plus grand nombre d'opérations archéologiques programmées (une dizaine par an).

Au final, si l'on examine le nombre de dossiers d'opérations programmées (rapports d'opération / demandes) instruits par le SRA Occitanie et soumis à l'examen de la CTRA Sud-Ouest on notera que le nombre de dossiers instruits est en augmentation depuis 2019 par rapport à son niveau dans les années 2017-2018 (115 dossiers en moyenne). On doit comptabiliser dans ce décompte les dossiers d'aide à la préparation de publication dont le nombre (une dizaine par an) constitue un signe évident du dynamisme de l'activité de publication des résultats de la recherche archéologique dans la région.

Archéologie préventive : une région aux acteurs multiples

Le territoire de la région illustre de manière particulièrement claire la variété du paysage des opérateurs issus des lois et décrets sur l'archéologie préventive promulgués en 2001-2033.

Pour ce qui concerne **l'Inrap,** le territoire de la région Occitanie relève de la direction interrégionale Inrap Midi-Méditerranée, qui a son siège à Nîmes et dont le périmètre d'intervention s'étend également aux territoires des régions PACA et Corse. Dans la région Occitanie, les moyens humains et techniques de l'Inrap sont répartis dans une demi-douzaine de centres opérationnels (Saint-Orens et Montbeton en Haute-Garonne, Montauban, Nîmes, Villeneuve-les-Béziers dans l'Hérault, Saint-Estève dans les Pyrénées-Orientales).

L'établissement met ainsi en œuvre la totalité des diagnostics prescrits par le préfet de région sur les territoires dépourvus de services de collectivités territoriales et intervient sur le territoire régional dans la réalisation des fouilles préventives, bien que de manière très déséquilibrée (cf *infra*).

6 services archéologiques de collectivités territoriales de la région Occitanie sont habilités par le ministère de la culture à réaliser des opérations d'archéologie préventive : il s'agit du service archéologique départemental des Pyrénées-Orientales, du service archéologique de la communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée (SAM), du service archéologique municipal de Béziers (SAMB), de la direction départementale de l'archéologie de l'Aveyron (DDA12), de la cellule départementale d'archéologie du Lot (CDAL) et du service de l'archéologie de Toulouse Métropole (SATM). En 2020, ces services ont réalisé 55 opérations de diagnostic sur le territoire de la région, ce qui représente environ 1/4 de l'activité en ce domaine, ainsi qu'un petit nombre de fouilles préventives – dans la plupart des cas en régie directe, dans le cadre de projets d'aménagement portés par leur collectivité de rattachement.

Par ailleurs, plusieurs **opérateurs privés** agréés réalisent régulièrement des opérations de fouilles préventives dans la région. Les plus présents ont implanté des centres opérationnels dans la région : c'est le cas par exemple des sociétés Éveha (L'Union – 31), Hadès (L'Union – 31), Archeodunum (Tournefeuille – 31), Acter (Pézilla – 66) ou Mosaïques Archéologie (Cournonterral – 34).

Archéologie préventive : une région d'activité forte, mais déséquilibrée

Au cours des dernières années (2017-2020 et même 2021), le nombre de **dossiers d'aménagements instruits** chaque année par le SRA Occitanie au titre de l'archéologie préventive s'est établi à environ 2700, toutes catégories confondues (demandes de PC, PA, ZAC, etc). Ces dossiers, pour l'essentiel, sont transmis en application des zonages de présomption de prescription archéologique (ZPPA) mis en place sur les parties du territoire régional présentant une sensibilité particulière en matière d'identification et de protection du patrimoine archéologique. Il convient de signaler que sur ce total, entre 300 et 350 dossiers par an ont été transmis *à l'initiative des porteurs de projets*, en amont du dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme, comme le permet le code du patrimoine. La pratique en hausse de ces saisines anticipées permet de fluidifier notablement le calendrier de programmation des diagnostics éventuellement prescrits à la suite, à réaliser par l'Inrap ou les services de collectivités.

Le maillage des ZPPA, qui n'avait guère évolué depuis les années 2010, a fait l'objet d'importants compléments au cours des dernières années, la stratégie adoptée étant de mettre en place de nouveaux zonages dans des secteurs du territoire jusqu'alors délaissés par la recherche, mais connaissant une forte activité d'aménagement, tels que la vallée du Lot ou les communes de moyenne montagne pyrénéenne. Parallèlement, le maillage de la bande littorale a été complété.

Au vu du nombre de dossiers instruits, celui des prescriptions de diagnostic édictées par l'État s'établit à un niveau situé **entre 300 et 350 diagnostics par an**, soit un taux de prescription variant entre 10 et 15 %. Ce taux relativement élevé s'explique par le fait qu'une majorité des dossiers est transmis par les services instructeurs en application des zonages (ZPPA) mis en place et concerne donc, de manière privilégiée, des secteurs dont on connaît déjà la forte

sensibilité archéologique. La surface moyenne diagnostiquée par opération fluctue, d'une année sur l'autre, entre 3 et 4 hectares.

Les fouilles préventives

Sur la base des résultats des diagnostics archéologiques réalisés par les opérateurs publics, c'est une moyenne de 55 à 57 prescriptions de fouille préventive par an qui ont été notifiées, ce qui correspond à un **taux de prescription de 2,3 %** par rapport au nombre total de projets d'aménagement instruits à ce jour. Le nombre comme le taux de prescriptions connaît une remarquable stabilité depuis plusieurs années. Au cours des trois dernières années, la surface moyenne à fouiller par opération a varié entre 0,5 et 2 hectares.

Au final, on constate que le niveau d'activité en région Occitanie dans le domaine de l'archéologie se situe dans les moyennes nationales, une fois prises en compte la surface de la région et la présence de secteurs étendus très dynamiques économiquement, et donc en cours d'aménagement rapide (littoral méditerranéen, territoires des métropoles de Toulouse et Montpellier, etc.).

Bilan 2017-2020 de la CTRA Sud-Ouest

PALÉOLITHIQUE ANCIEN

Par Élisa NICOUD
Membre de la CTRA

La CTRA Sud-Ouest expertise les opérations archéologiques sur un vaste territoire possédant certaines spécificités en termes de gisements (dépôts quaternaires, grottes, abris sous roches) susceptibles de contenir des occupations humaines du Pléistocène moyen et du début du Pléistocène supérieur, correspondant aux complexes technoculturels du Paléolithique inférieur et moyen. En effet, les contextes sédimentaires dans lesquels apparaissent les premières occupations humaines de ce territoire conditionnent non seulement les possibilités et les limites des travaux de terrain mais aussi l'histoire des recherches qui se traduit aujourd'hui par de véritables écoles de pratiques et de problématisations scientifiques. L'interrégion étudiée ici comprend la Nouvelle-Aquitaine (12 départements) et l'Occitanie (13 départements) sur une surface totale de 156 760 km². Elle va de l'Atlantique à la Méditerranée, des Pyrénées au Val de Loire en passant par la Dordogne, l'un des berceaux de la Préhistoire mondiale, ou par les marges occidentales du massif Central. Trois laboratoires se partagent l'étude de la Préhistoire ancienne dans cet immense ensemble auxquels sont également rattachés, pour la plupart, les acteurs de l'archéologie préventive : l'UMR Pacea de Bordeaux, l'UMR Traces de Toulouse et le CERP de Tautavel. Parmi les chercheurs impliqués dans les recherches régionales expertisées entre 2017 et 2020, il faut ajouter d'autres agents de l'Inrap, du service archéologique de Dordogne ou de Paléotime. Les responsables d'opérations sont issus d'institutions variées : CNRS, universités, Inrap, ministère de la culture, post-doctorants, collectivités territoriales.

Quatre années d'expertise donnent à reconnaître la patte de chacun des spécialistes et certaines inégalités de compétences. La dichotomie préventif/programmée n'est pas remarquable. Il nous semble que c'est avant tout les questionnements et problématiques proposés en amont des opérations qui diffèrent. Elles ont pour conséquence une grande hétérogénéité des pratiques sur le terrain, des stratégies d'interventions et de mise en œuvre d'études pluridisciplinaires, et ainsi, une variabilité forte dans la nature et la qualité des données primaires récoltées. Des différences importantes s'observent également dans la façon de restituer ces données et dans la clarté formelle des travaux examinés. Cela peut résulter de traditions régionales, certaines régions étant réunies ici pour la première fois au sein de la grande CTRA, mais, il nous semble aussi qu'il s'agit surtout d'habitudes individuelles des responsables d'opération. De la profondeur des problématiques investies résulte l'intervention ou non, de tel spécialiste. Cette hétérogénéité, nous la percevons également dans la constitution des cahiers des charges scientifiques des fouilles préventives voire dans la décision-même de prescrire certaines fouilles. Par exemple, des fouilles extensives, mécanisées, portant sur d'immenses surfaces sont parfois privilégiées quand d'autres seront souhaitées manuelles et circonscrites.

99 dossiers ont été examinés, dont la majorité est constituée d'opérations de fouilles programmées récurrentes. Parmi celles-ci, une seule est en plein air (Bois de Riquet à Lézignan-la-Cèbe), 22 sont en grottes ou abris. Parmi celles-ci seules deux portent sur du Paléolithique inférieur (Lézignan-la-Cèbe et l'Arago à Tautavel). Toutes les autres portent non seulement sur du Paléolithique moyen mais sur des occupations du Pléistocène supérieur

uniquement (sauf une, Montmaurin). Deux s'intéressent au passage vers le Paléolithique supérieur (Les Cottés, le Chiron Râpé/La Grande Roche de la Plématrie). C'est donc par l'archéologie préventive que sont découvertes et fouillées des occupations de plein air, essentiellement en contexte alluvial. Là aussi, un seul site présente des vestiges du Pléistocène moyen et du Paléolithique inférieur (Londigny). La quasi-totalité des séquences sédimentaires percées sont attribuables au dernier cycle interglaciaire-glaciaire (MIS 5e-2), avec parfois les traces du MIS 6.

Les PCR et prospections thématiques sont peu développés même s'il existe des groupes de travail en particulier sur les datations des gisements moustériens (ERC, projets régionaux, collaborations internationales…). Les études des industries lithiques sont souvent modernes et effectuées selon les principes des analyses technico-fonctionnelle et techno-économique mais elles restent encore parfois uniquement d'ordre typologique. La caractérisation des matières premières connaît une véritable montée en puissance. C'est l'objet du PCR « Lithothèques d'Aquitaine » et de prospections thématiques portant sur les silex à Orbitoïdes et/ou Lepidorbitoïdes intitulées « Parcourir l'avant-pays pyrénéen au Pléistocène : l'espace minéral (Gers, Haute-Garonne, Haute-Pyrénées) ». Les études des restes fauniques réalisées dans le cadre de la révision des grottes et de nouvelles fouilles, peu étendues, mais ne négligeant aucun indice, sont riches d'intérêt pour la reconstitution des pratiques cynégétiques des Néandertaliens notamment (par ex. Le Moustier, Jonzac-Chez Pinaud).

Bien des incertitudes et des incompréhensions à la lecture des dossiers apparaissent, en particulier dans la localisation chronostratigraphique des niveaux archéologiques considérés. La raison majeure est la faiblesse récurrente des études géomorphologiques, stratigraphiques et paléoenvironnementales, s'additionnant parfois à des interprétations trop hâtives. Les incidences peuvent être importantes en particulier lors de la réalisation des cahiers des charges scientifiques pour les fouilles préventives.

En grottes et abris

Dans les formations calcaires du Crétacé et du Jurassique, qu'il s'agisse des Pyrénées, du Périgord, du Quercy et des Causses, du seuil du Poitou ou du massif de la Clape, les sites expertisés en grottes ou abris sont légion et sont tous objets de fouilles lors d'opérations programmées depuis au moins cinquante ans, si ce n'est plus d'un siècle, le plus souvent par plusieurs équipes successives. C'est le cas de Montmaurin, Gatzarria, le Portel, Montignac, Le Moustier, La Balutie, Carsac Pech de l'Aze IV, Combe Grenal, Tourtoirac, Mas Viel, Sirogne, Saint-Cézaire, Les Cottés, le Chiron rapé/La Grande Roche de la Plématrie, le Mas des Caves à Lunel-Viel (calcaires du Miocène), la Caune de l'Arago ou La Crouzade. Cette dernière grotte est fouillée en parallèle de la réalisation d'un PCR intitulé « le monde moustérien méditerranéen du Rhône aux Pyrénées », reprenant l'étude de plusieurs industries et restes fauniques issus de grottes de la région dont Bize-Tournal, Les Ramandils ou Montou. Il y a toutefois quelques exceptions à cette longue liste de sites historiques. La grotte de Bruniquel a été découverte en 1990 et n'est étudiée que depuis 2014. Elle est devenue célèbre après la publication d'un cercle de spéléothèmes dont la conception est attribuée à Neandertal il y a 177 000 ans. Elle n'a toutefois pas fait l'objet de fouilles à proprement parler durant les quatre années concernées mais essentiellement d'analyses non invasives usant de technologies récentes (scan 3D de la grotte, géophysique, datations…). La grotte de la Carrière à Corneilla-de-Conflent a été redécouverte en 2012 pour son intérêt paléontologique et le site moustérien en pied de falaise de Jonzac-Chez Pinaud a été fouillé pour la première fois en 1998 et repris en 2019 au niveau des horizons de faciès Quina (cf. la motion de la CTRA Sud-Ouest sur la

destruction de sites archéologiques sur les parcelles attenantes à ce site, dans le Bilan 2019). Enfin, la grotte Casteigne en Charente a fait l'objet d'une demande d'étude des restes anthropologiques. Tous ces sites ont livré des vestiges du Paléolithique moyen à l'exception de la Caune de l'Arago à Tautavel (Paléolithique inférieur).

En contexte karstique mais de plein air, le site de Londigny, découvert lors d'une opération préventive sur le tracé de la LGV Sud-Europe-Atlantique au niveau du seuil du Poitou, a livré des vestiges du Paléolithique inférieur (MIS 12-10) et du Paléolithique moyen conservés dans un remplissage de doline. Le karst de La Rochefoucauld à Nanteuil en Charente, qui se développe sur 500 km² à l'est d'Angoulême a fait l'objet d'une demande de prospection thématique, dont les résultats enrichiront la connaissance du secteur, comportant de nombreuses dolines susceptibles d'être sondées lors d'opérations d'archéologie préventives. Par ailleurs, une demande de PCR n'a pas abouti, qui portait sur la « Caractérisation des coprolithes en contextes archéologiques », correspondant essentiellement à des sites en grottes.

Souvent, la reprise des recherches sur ces sites fouillés à de multiples reprises a pour objectif une meilleure datation des niveaux et une identification culturelle des faciès en présence. Se pose alors la question du traitement des déblais anciens, de la vitesse d'avancée du travail, de la nature des enregistrements nécessaires pour outrepasser les hiatus ou les biais induits par les travaux anciens et les réponses données sont variables d'un site à l'autre. Les corrélations stratigraphiques des fouilles récentes avec les fouilles anciennes ne semblent jamais être une priorité.

En domaines alluvial, lœssique et de versant

Les vallées alluviales, véritables réservoirs de gisements du Paléolithique, ont livré également de belles découvertes, uniquement dans le cadre de l'archéologie préventive. C'est le cas des Chaumes à Moulin-Neuf dans une carrière de matériaux alluvionnaires dans la vallée de l'Isle, affluent de la Dordogne, où un diagnostic a mis au jour des dépôts potentiellement attribuables au SIM 9 et des vestiges du Paléolithique moyen (je n'ai pas expertisé le rapport de fouille). Dans la vallée de l'Isle encore, en vue d'un contournement routier aux Bessinaudes à Saint-Médard-de-Mussidan, une fouille étendue sur un hectare au total, dont 205 m² ont été fouillés manuellement, a livré une séquence sédimentaire se développant à partir de MIS 5e et durant le dernier Glaciaire. La terrasse ancienne a été affectée par des soutirages karstiques. Néanmoins la couche archéologique n° 3 attribuée au MIS 5a est suffisamment bien préservée pour que soit menée une étude techno-économique poussée. À Thenon, Fontaine des Bissareaux, à la confluence Vézère-Isle, le diagnostic puis la fouille ont livré en abondance des vestiges lithiques (14 000 pièces) typologiquement attribuables au Paléolithique moyen et supérieur, essentiellement issus de la couche superficielle de labours. Il a été clairement établi qu'ils se trouvent mêlés et fortement remaniés, impossibles à dater et impropres à une analyse autre que typologique. Dans le cadre d'un aménagement de tranchée de drainage à Creysse, 17 allée de Canolle, 30 mètres au-dessus de l'actuel cours de la Dordogne, deux niveaux moustériens au contact de la grave ancienne et dans des limons sus-jacents sont apparus à la fouille, qui fut objet d'une procédure de découverte exceptionnelle en lien avec les niveaux du Paléolithique supérieur. L'étude techno-économique et technico-fonctionnelle est riche d'informations mais la datation de ces niveaux n'est pas explicitée. L'une des opérations les plus prometteuses qu'il nous a été donnée de rapporter est le diagnostic réalisé à Marsac-sur-l'Isle, Route de Marival dans le cadre de l'aménagement d'une zone commerciale. Une occupation moustérienne a été découverte en hauteur de l'emprise du diagnostic (125 pièces

lithiques en silex local rappelant celles du gisement voisin des Tares), à 15 m au-dessus de l'Isle, à la faveur d'une sédimentation alluviale ancienne piégée sur un ressaut calcaire au sein d'une petite vallée fossile, ex-affluent de l'Isle. Ce site a livré également des occupations du Paléolithique supérieur jusqu'au Moyen Âge. À l'est de Périgueux, Route de Jaunour à Boulazac-Isle-Manoire, une fouille préventive a révélé des vestiges du Paléolithique moyen à pièces bifaciales en contexte présenté comme remanié mais qui semble *a posteriori* plutôt favorable à une bonne conservation. La séquence, hors sol actuel, est attribuée sur la base de solides arguments géologiques et de datations aux MIS 6 à 4. L'analyse technico-fonctionnelle et techno-économique de l'UPS 4a (MIS 4) invite à une réflexion plus poussée sur la mobilité des groupes humains.

À Saint-Pantaléon-de-Larche sur le site de l'ancien aérodrome de Brive-la-Gaillarde à la confluence de la Vézère et de la Corrèze, un diagnostic en plusieurs phases a livré des vestiges du Paléolithique moyen dont le contexte chronologique restait indéterminé avant les fouilles. Vingt mètres plus en hauteur sur une terrasse ancienne (Fx), un diagnostic archéologique préventif aux Hauts de l'Estrade à Saint-Pantaléon-de-Larche également, a livré une cinquantaine d'industries lithiques du Paléolithique moyen principalement en quartz, en position remaniée dans des colluvions du Pléistocène supérieur. Une fouille a été prescrite malgré la position remaniée des industries de façon à mieux caractériser ces industries issues d'un contexte de plein air, encore rares dans la région.

Nous avons examiné également des cahiers des charges pour les fouilles préventives de Colomiers Perget, dans le cadre d'un échangeur d'autoroute (fouille non réalisée), sur une terrasse ancienne de la Garonne. Comme l'avait montré l'étude du site voisin de Bichou, la stratigraphie peu développée en ce contexte ne permet d'obtenir qu'un *terminus ante quem* pour les industries résiduelles reposant sur la nappe graveleuse, puisque les limons de couverture sont datés de la fin du Pléistocène supérieur. Le diagnostic de Cornebarieu ZAC Aéroconstellation réalisé à quelques kilomètres, présente la même séquence stratigraphique et des problèmes identiques d'intégrité du niveau archéologique. À Toulouse, nous avons expertisé également un cahier des charges scientifique pour une fouille directe sur le tracé d'un réseau de chaleur mais celui-ci ne nous semblait pas traversé de sédiments susceptibles de contenir des vestiges anciens.

Le diagnostic mené dans le cadre du contournement d'Agen au Barreau de Camélat à Brax, Colayrac-Saint-Cirq, Le Passage en Lot-et-Garonne a mis au jour des paléochenaux sur une terrasse Fy de la Garonne toutefois non illustrés et dont le remplissage n'est pas explicité dans le rapport. L'interprétation paléo-environnementale et paléoclimatique fait également défaut, interdisant toute estimation chronologique. Aucun vestige du Paléolithique n'est apparu lors des sondages dont on ne saurait dire s'ils ont atteint le substrat.

À Saint-Sulpice-la-Pointe, Bois de l'Hôpital, dans le cadre de la ZAC des Portes du Tarn située entre Albi et Toulouse, une fouille presqu'entièrement mécanisée sur 35 000 m² a pris place sur une terrasse du Tarn à 10/20 m au-dessus du cours d'eau actuel, en aval de sa confluence avec l'Agout. Une séquence limoneuse de 3 à 4 m de puissance datée du MIS 6 au 3 et présentant une alternance de paléosols, a livré plusieurs niveaux archéologiques et près de 20 000 artefacts. L'absence de liaisons stratigraphiques (non prescrites) entre les 12 locus de fouille rend difficile l'exercice des corrélations, tel que souligné en conclusion du rapport, et l'absence de restitution de la géométrie des dépôts ne permet pas d'obtenir des informations d'ordre paléotopographique pour chacun des niveaux. La mécanisation a engendré un tri dimensionnel des pièces, menant uniquement à une étude typotechnique des vestiges,

lesquels comportent toute la panoplie du Moustérien régional, y compris des pièces bifaciales. Plusieurs rapports de diagnostic nous ont été soumis concernant l'aménagement d'une plateforme logistique du Tarn-et-Garonne à Montbartier, située à la confluence du Tarn et de la Garonne, en position d'interfluve entre ces deux rivières, sur le versant du Tarn. Deux niveaux moustériens sont apparus dont l'un, le niveau I, semble propice à une fouille planimétrique.

L'aménagement de la Côte des Basques à Biarritz-Marbella devrait faire (ou a peut-être déjà fait) l'objet d'un suivi environnemental et archéologique en raison de paléochenaux emplis notamment de tourbes à pollens et autres indicateurs paléoclimatiques et chronologiques du Pléistocène susceptibles d'améliorer les connaissances régionales. De la même façon, des sondages ont percé les alluvions anciennes du Castelnou et de la Tet dans les Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'aménagement de la RD 612. Si le caractère anthropique des objets lithiques est discutable, ces travaux auraient pu permettre de dater les limons compacts qui couvrent les alluvions grossières (le rapport de diagnostic m'a été transmis pour information, je n'ai pas connaissance de la suite des opérations).

Situées sur le plateau de Saint-Pierre-d'Irube à l'interfluve de la Nive et de l'Adour, les trois opérations de fouilles préventives réalisées à Bayonne aux lieux-dits « avenue du Prissé, le Prissé, chemin de Jupiter » ont livré des séquences sédimentaires et archéologiques semblables. La séquence alluviale (stérile), éolienne et colluviale est marquée par plusieurs paléosols ayant livrés des industries du Paléolithique moyen dont des pièces bifaciales. Toutefois, d'une façon générale, l'impossibilité d'appréhender l'emplacement stratigraphique des niveaux archéologiques et l'intégrité des séries lithiques, affaiblit la valeur des interprétations techno-économiques.

Sur le tracé de la canalisation « artère de l'Adour » à Horsarrieu, Pomarez et Serreslous-et-Arribans en Chalosse (Landes), l'étude géologique a permis de caractériser la séquence lœssique de couverture qui s'avère polyphasée (MIS 10 à 2). Les industries du Paléolithique moyen découvertes, parfois en position secondaire ne sauraient être antérieures au MIS 5e. Dans un contexte semblable en vallée des Lées, affluent de l'Adour, à l'emplacement d'un bassin de rétention contigu à l'autoroute A65, le site de Garlin, ZAEI de l'Echangeur, a livré un niveau archéologique à bifaces, bien préservé, attribuable à la dernière période glaciaire (entre le MIS 5e et le MIS 3). La connaissance des lœss de Gascogne a largement progressé ces dernières années grâce aux travaux de P. Bertan en particulier.

À Bourg-Charente, sur une moyenne terrasse de la Charente attribuée au MIS 6, des dépôts de versants sont interstratifiés de paléosols dont l'un contient des vestiges de l'interglaciaire du MIS 3, répartis en concentrations. L'exemplaire analyse taphonomique pluridisciplinaire propose d'observer trois moments d'occupations successifs. L'analyse technico-fonctionnelle et spatiale offre une résolution rare sur le fonctionnement de ces occupations.

De rares demandes ou rapports d'interventions programmées en domaine alluvial nous ont été présentées. L'une est une demande de sondage au sein d'une terrasse de la Vienne aux Bariollières à Ingrandes qui s'est avéré négatif et l'autre est un succinct rapport d'opération menée au lieu-dit Gratteigne à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, toujours dans la Vienne, sur une séquence de 17 m de puissance attribuée au MIS 10-9 et ayant livrée anciennement des vestiges du Paléolithique inférieur et moyen.

En domaine volcanique

Enfin, outre Tautavel et Londigny, une seule autre opération porte sur des vestiges du Paléolithique inférieur. Il s'agit de la fouille programmée sur le site du Bois-de-Riquet à Lézignan-la-Cèbe en contexte très original, celui des coulées volcaniques d'âge pliocène du massif des Baumes dans l'Hérault. Deux niveaux archéologiques sont identifiés (US 2 et 4) à travers une industrie sur basalte souvent très érodée et un riche cortège faunique associé. L'US 2 du locus 1 correspond au remplissage d'une cavité à l'intérieur d'une coulée basaltique datée de 1,57 Ma. L'US4 est une coulée de boue qui se serait mise en place avant l'inversion de relief et le surcreusement de l'Hérault, dont les premières terrasses sont datées de 680 ka environ. Le site reste sujet à débats dans la communauté des préhistoriens, tant à propos du caractère anthropique des industries que de leur datation. La polémique tient au fait que l'US 2 est considérée comme datant de 1,1 Ma, ce qui en ferait le plus vieux site archéologique de France. Situé dans une ancienne carrière, la compréhension du site est rendue très difficile par l'exploitation des matériaux qui a déconnecté stratigraphiquement plusieurs locus. La nature nécessairement remaniée des vestiges au sein de la cavité basaltique de l'US 2 ou au sein de la coulée de boue de l'US 4 empêche quoi qu'il en soit toute interprétation paléoanthropologique des éventuels vestiges. Des expérimentations permettant de mieux saisir la fracturation du basalte notamment sont intégrées à un PCR intitulé « De la matière aux gestes » depuis 2020. La fouille s'accompagnait de prospections thématiques portant sur les Causses et terrasses alluviales du volcanisme des Baumes (non renouvelé en raison de données obligatoires absentes, telles que la localisation des sites reconnus). Les vallées de l'Hérault font toutefois l'objet depuis 2020 d'un autre programme de prospection thématique intitulé Pal-Hérault : le Paléolithique moyen de la vallée de l'Hérault et ses environs, visant d'abord à l'inventaire des vestiges existants.

Publications des résultats et remarques conclusives

Pour la période considérée ici, tous les travaux méritent de faire l'objet de publications : les sites et études sur le Paléolithique ancien et moyen restent suffisamment rares, faisant de chaque découverte un élément décisif dans l'établissement des modèles de peuplement. On attend toutefois de ces publications une clarté absolue dans l'exposé de l'attribution chronologique des vestiges comprenant l'évocation des doutes et des aspects incertains ou encore, la localisation précise des prélèvements pour datations radiométriques. Les processus taphonomiques ayant affecté les gisements ne doivent pas être laissés pour compte. Enfin, nous souhaiterions voir systématiquement des études archéologiques actualisées (techno-économie), par niveau archéologique, et non pas comme nous l'avons rencontré parfois par zone de fouille, chacune pouvant concerner plusieurs niveaux successifs.

Si les études spécialisées pluridisciplinaires sont bien souvent de bon niveau et que la qualité formelle des rapports s'est améliorée dans l'ensemble au cours de ces quatre années d'expertises, les fouilles programmées montrent régulièrement des lacunes dans la restitution synthétique des contextes chronostratigraphiques des vestiges archéologiques. Il est même parfois délicat de juger de l'avancée des travaux de terrain et des stratégies mises en œuvre. Plusieurs fouilles sont sous la responsabilité de chercheurs peu expérimentés en ce domaine, il en résulte souvent une absence de mise en perspective de leurs observations avec celles de leurs collaborateurs. D'une façon générale, un manque de documents de synthèse à l'échelle d'un site ou d'un niveau d'occupation est récurrent et dommageable. Par ailleurs en archéologie préventive comme programmée, la typologie est parfois encore utilisée pour dater les sites ou proposer des hypothèses chronologiques.

En 2019, il nous a été donné de constater la destruction partielle de gisements du Paléolithique moyen et supérieur à Jonzac. Les terrains autour du hangar protégeant le site de « Chez Pinaud » avaient fait l'objet d'un diagnostic positif en 2010 (qui n'a jamais été expertisé en CTRA) puis ont été bâtis sans fouille préalable. Une motion de la CTRA a été émise à ce propos. La disparition partielle des sites de Jonzac amène ainsi deux réflexions. La première concerne le devenir des diagnostics positifs non suivis de fouille qui ne sont pas expertisés en CTRA. La seconde est relative à la qualité des enregistrements sédimentaires au sein des petites vallées alluviales fossilisées, qui se trouvent plus susceptibles de conserver des gisements que les vallées des grands cours d'eau tels que la Garonne. Un exemple de cette bonne conservation des sites dans les vallées adjacentes est le diagnostic préventif mené à Marsac-sur-l'Isle, où semblent conservés deux à trois niveaux de terrasses alluviales et des occupations du Paléolithique moyen au Moyen Âge en position primaire.

Les grottes avec l'intérêt et les limites qu'elles introduisent à la réflexion restent donc très majoritairement investies par les chercheurs de l'interrégion. Nous constatons la difficulté d'affiner les données chronostratigraphiques de ces grottes par rapport aux études des années 1950-70 et les fouilles portent sur des surfaces très restreintes (quelques m²). Les problématiques de recherche s'en trouvent souvent limitées après une ou deux années exploratoires puis nécessairement déformées.

Nous notons une très forte proportion de sites attribués au Pléistocène supérieur (plus récent que le MIS 5e). Les sites du Pléistocène moyen sont extrêmement rares. Cette dichotomie relève de la préservation délicate des sédiments et des sites antérieurs au Pléistocène supérieur, souvent par ailleurs profondément enfouis. Les sites du Paléolithique inférieur et du Paléolithique moyen ancien restent très rares. Les autres gisements peuvent être attribués au Paléolithique moyen récent. Les terrasses alluviales du Tarn, de la Garonne ou de l'Isle par exemple, explorées au cours d'opérations préventives présentent souvent des séquences allant du MIS 6 à l'actuel. Les comparaisons intersites et les calages chronostratigraphiques devraient ainsi commencer à s'éclaircir pour cette période, mais des manquements dans la restitution des données géochronologiques sont encore trop fréquents.

En bref, une meilleure résolution chronologique, environnementale, climatique et taphonomique des sites doit être atteinte pour dépasser les simples attributions typo-techniques des vestiges et mener les utiles analyses techno-économiques et technico-fonctionnelles sur les occupations du Paléolithique inférieur et moyen. Cela passe en premier lieu par des travaux affinés sur les séquences sédimentaires du Pléistocène avec ou sans vestiges archéologiques (description, datations). C'est, selon nous, en ce sens que les efforts doivent porter. Cela permettra d'évaluer d'une part l'antériorité et la postériorité des phénomènes techniques et des comportements techno-économiques, qui sont quant à eux, le plus souvent fort bien décrits. D'autre part, cela permettrait d'inscrire les occupations humaines dans des paysages et milieux physiques bien déterminés. L'interrégion Nouvelle-Aquitaine et Occitanie est décidemment riche de gisements et d'activité concernant le Paléolithique ancien et surtout moyen. Mais force est de constater que seule l'archéologie préventive exploite le potentiel informatif du « plein air » et délivre régulièrement de nouveaux sites, malgré les contraintes économiques et temporelles qui la caractérisent.

Enfin, nous souhaitons signaler qu'il a fallu de nombreux éclats de voix pour obtenir les indemnités dues aux experts, et ce, avec parfois deux années de retard. À l'heure où ces lignes sont écrites (8/12/2021), nous n'avons pas encore perçues les indemnités pour l'année

2020. Ce dysfonctionnement est certainement un frein au recrutement de futurs experts dans la commission.

PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR ET MÉSOLITHIQUE

Se reporter aux bilans annuels des années 2017 à 2019.

NÉOLITHIQUE

Par Arnaud BLIN
Membre de la CTRA

Sur la période 2017-2020, 119 dossiers portant, pour tout ou partie, sur le Néolithique ont fait l'objet d'un avis du rapporteur dans le cadre de la CTRA Sud-Ouest (tabl. 1). Le nombre de dossiers a été globalement stable chaque année, autour d'une trentaine de dossiers par an, à l'exception de 2019 au cours de laquelle moins de dossiers de PCR et de fouilles programmées ont été examinés.

Sur l'ensemble de cette période, les champs de l'archéologie préventive et programmée ont été investis à un niveau quasi équivalent pour le Néolithique (tabl. 1). Environ une soixantaine de dossiers ont été examinés pour chacun des champs, avec une légère prédominance pour l'archéologie programmée. En moyenne annuelle, une dizaine de cahiers de charges de fouilles préventives et une dizaine de demandes de fouilles programmées ont été instruits.

	Archéologie préventive		***Archéologie programmée***					***Total***
	rapports diag./CCS	**rapports préventif**	**Prospections**	**PCR**	**FP/sondages**	**APP**	**Divers**	
2017	8	3	1	1	9	2	1	***25***
2018	10	8	1	4	8		1	***32***
2019	10	3	1	2	8			***24***
2020-21	10	5	2	7	14			***38***
Sous-total	*38*	*19*	*5*	*14*	*39*	*2*	*2*	***119***
Total	***57***		***62***					

Tableau 1 : répartition des dossiers expertisés par type d'opération

Au cours de cette période, le nombre de dossiers à traiter s'est révélé plus conséquent pour la région Occitanie qu'en Nouvelle-Aquitaine (tabl. 2). La dynamique archéologique reste très variable d'un département à l'autre. Des départements sont totalement dépourvus d'opérations sur le Néolithique : Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne, Corrèze, Creuse, Landes. Ainsi, l'ancienne région Limousin et une partie de l'Occitanie ont été peu concernées par des opérations sur le Néolithique entre 2017 et 2021.

Au contraire, certains départements restent en pointe : l'Aveyron, le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault et la Charente-Maritime. L'état des connaissances sur le Néolithique y est particulièrement avancé en raison du dynamisme de l'archéologie préventive (Haute-Garonne,

Hérault) et de l'importante dynamique de recherche dans les arrières-pays (Aveyron, Gard). La recherche sur le Néolithique reste dynamique dans le département charentais grâce aux opérations de V. Ard (CNRS, UMR TRACES), et aux PCR qui lui sont liés, et celles portées par les agents du CD 17.

Il est à noter que, depuis 2019-2020, de nouveaux projets ont émergé sur la paléo-région Aquitaine qui restait jusqu'alors en retrait sur les problématiques néolithiques.

	Interégional	**Occitanie**													
		9	**11**	**12**	**30**	**31**	**32**	**34**	**46**	**47**	**48**	**65**	**66**	**81**	**82**
2017	4			3	1	3		5	1			2	1		
2018	4	1		3	6	3	1	1	1			1	4		
2019	2	1		1	3	2	0	2	0			1	1		
2020-21	6		2	4	2	1		3		1					
Sous-total	*16*	*2*	*2*	*11*	*12*	*9*	*1*	*11*	*2*	*1*		*4*	*6*		
Total	***16***	***61***													

	Nouvelle-Aquitaine											
	16	**17**	**19**	**23**	**24**	**33**	**40**	**47**	**64**	**79**	**86**	**87**
2017	2	1						1		1		
2018		3			1	1			1		1	
2019	2	1			2	1			2	1	2	
2020-21	2	6			1	4			1	1	1	3
Sous-total	*6*	*11*			*4*	*6*		*1*	*4*	*3*	*4*	*3*
Total	***42***											

Tableau 2 : répartition des dossiers expertisés par région et par département

Toutes les phases du Néolithique sont représentées à travers les 119 opérations recensées. La néolithisation et le Néolithique ancien restent l'apanage de l'archéologie programmée à l'instar de l'opération de Roquemissou (Aveyron), dirigée par T. Perrin (CNRS, UMR 5608). Le Néolithique moyen est surtout documenté par l'archéologie préventive, tout particulièrement en Occitanie avec plusieurs opérations dans le Toulousain ou dans l'arrière-pays montpelliérain. Les phases les plus récentes du Néolithique sont les mieux représentées, aussi bien dans le cadre du préventif que du programmé, avec notamment des opérations exceptionnelles comme celle du Planet (Aveyron), de la Cavalade (Hérault) ou des Vaures (Dordogne) qui mériteront sans conteste des publications dans des revues nationales. La fin du Néolithique a également fait l'objet de plusieurs opérations menées sur des sites d'enceintes dans les départements charentais, qui ont considérablement renouvelé les connaissances sur l'occupation de ce territoire à la fin de la Préhistoire récente.

Le dynamisme de la recherche sur le Néolithique dans le sud-ouest de la France doit beaucoup aux travaux des chercheurs de l'Inrap et de ceux de l'UMR 5608 TRACES. Ils travaillent pour l'essentiel sur l'évolution des occupations au cours du Néolithique ou la néolithisation de

l'arrière-pays méridional. Ce dynamisme permet de revisiter et de compléter les données existantes. Outre les opérations de terrain, ce dynamisme se matérialise par plusieurs PCR synthétisant des données issues de l'archéologie sur l'occupation néolithique de plusieurs secteurs géographiques : PCR « Milieu et peuplement en Languedoc occidental du Néolithique au Bronze ancien » de M. Gandelin (Inrap), le PCR « Structures dolméniques et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales » de P. Marticorena (UMR 5608), le PCR « Premières communautés paysannes en Languedoc méditerranéen » de C. Manen (UMR 5608), le PCR « Mégalithisme en Quercy » de V. Ard (UMR 5608), le PCR « Mines et métallurgies pré- et protohistoriques en Occitanie » de M. Maillé (UMR 5608) et K. Costa (UMR 7041) et le PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais du Néolithique à l'âge du Fer » de V. Mathé (UMR 7266) et V. Ard (UMR 6608).

La qualité scientifique des demandes et des rapports d'opération soumis est, en grande majorité, d'excellente facture. Seuls deux dossiers ont fait l'objet d'avis défavorables de la part de la CTRA. De ce point de vue, on ne peut que se réjouir de la qualité des chercheurs et de leurs travaux portant sur le Néolithique dans les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. À l'avenir, cette dynamique devra être maintenue et éventuellement complétée par de nouvelles recherches qui pourraient être initiées sur des phases anciennes du Néolithique ou dans des secteurs encore largement méconnus pour cette période, comme en Nouvelle-Aquitaine.

ÂGE DU BRONZE ET PREMIER ÂGE DU FER

Par Régis ISSENMANN et Mafalda ROSCIO
Membres de la CTRA

Sur la période 2017-2021, 125 dossiers, portant pour tout ou pour partie sur la Protohistoire ancienne de façon générale, et/ou l'âge du Bronze en particulier, ont fait l'objet d'un avis dans le cadre de la CTRA Sud-Ouest (tab. 1). Deux rapporteurs se sont succédé lors de cet exercice : R. Issenmann (2017 à fin 2019) et M. Roscio (fin 2019 à 2021). Le nombre de dossiers est relativement stable au fil du temps et se trouve compris entre 22 et 30 par an.

L'archéologie préventive est légèrement mieux représentée que l'archéologie programmée, avec un peu plus de soixante-dix d'opérations pour la première (71) et un peu plus d'une cinquantaine de dossiers (54) pour la seconde. En moyenne annuelle, moins d'une dizaine de cahiers des charges de fouilles préventives ont été instruits jusqu'à 2019 et les années 2020-2021 marquent une augmentation considérable, avec respectivement 14 et 22 dossiers. À l'inverse, les dossiers de fouille programmée connaissent un net recul, probablement au moins en partie à cause la crise sanitaire. Cette baisse drastique du nombre d'opérations programmées a pour conséquence une difficulté accrue pour les étudiants à se former sur le terrain et, *in fine*, risque d'occasionner d'importants problèmes de transmission de savoir-faire. À moyen voire court terme, la qualité scientifique des résultats pourra en conséquence être fortement impactée.

Le nombre total de dossiers examinés entre 2017 et 2021 est sensiblement équivalent entre les deux régions Occitanie (59 dossiers) et Nouvelle-Aquitaine (61 dossiers). La dynamique archéologique est malgré tout inégalement représentée entre les différents départements (tab. 2). Les départements totalement dépourvus d'opérations sur l'âge du Bronze/Protohistoire ancienne, pour les années 2020-2021 en Occitanie sont l'Aude,

l'Aveyron, le Gers, le Lot, la Lozère et le Tarn-et-Garonne. Pour la région Nouvelle Aquitaine ce sont la Corrèze et la Creuse. Les départements les mieux lotis sont la Charente-Maritime (13 dossiers), ainsi que la Gironde et la Haute-Garonne, avec respectivement 4 dossiers.

L'état des connaissances sur la Protohistoire ancienne bénéficie du dynamisme de l'archéologie préventive, permettant la reconnaissance de nombreux sites d'habitat ouvert et plus rarement funéraires. Ces cinq dernières années les opérations remarquables, parmi tant d'autre sont celles par exemple de la nécropole de Saint-Symphorien (79) « Les Pierrailleuses », RO : I. Kerouanton, avec ses nombreux enclos Bronze final/premier âge du Fer, ou encore les occupations domestiques de Jaunay-Clan (86) « La Viaube 2 » (Bronze ancien et Bronze final), RO : C. Maitay, et de Chasseneuil-du-Poitou (86) « Les Roches de Vayre » (enclos Bronze ancien, discrets témoins du Bronze final et occupation laténienne), RO : A. David. Les fouilles programmées et programmes de recherche viennent compléter la documentation régionale sur des thématiques spécifiques, comme par exemple les dynamiques d'occupation littorale, l'habitat et les pratiques de dépôt de mobilier métallique (fouille d'Agde, 34, « La Motte 1 », Th. Lachenal, CNRS ; étude du dépôt de haches de Léon, 40, « Les Berges du Lac », A. Gorgues, Univ. Bordeaux) ou les occupations de montagne (fouille du site de Haille de Pout, 65, à Gèdre, G. Saint-Sever, UMR TRACES-Rhadamante), l'exploitation du sel (PCR « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'âge du Fer », V. Ard, CNRS, et V. Mathé, Univ. La Rochelle), les pratiques funéraires (fouille d'Accous « La Cuarde », P. Courtaux, Univ. Bordeaux : sépulture collective en cavité, Bronze moyen ou final ; Geloux, 40 « Pouyet », S. Rottier, Univ. Bordeaux : nécropole laténienne). Plusieurs projets de publication ambitieux s'ajoutent à ces travaux, notamment celui de la nécropole du premier âge du Fer de Sainte-Eulalie à Péchaudier, Tarn, par Ph. Boissinot et les Hommages à J. Gomez de Soto, sous la direction d'I. Kerouanton, regroupant 31 contributions du Mésolithique au Moyen Âge, avec la part belle consacrée aux âges des Métaux, ou encore la publication monographique posthume des travaux de F. Marembert à Biarritz, 66, « Grotte du Phare », par P. Dumontier – cette dernière étant occupée de façon significative du Bronze moyen au premier âge du Fer.

Concernant la qualité scientifique des demandes et des rapports d'opération soumis à expertise, elle demeure, à de rares exceptions près, de bonne facture. Aucun rapport n'a fait l'objet d'un avis unanimement défavorable au cours des années 2020-2021 de la part de la Commission. De ce point de vue, on ne peut que se réjouir de la qualité des chercheurs et de leurs travaux portant sur la Protohistoire ancienne dans les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Cette dynamique devra malgré tout être maintenue et complétée par de nouvelles recherches. De façon très générale, les périodes les plus récentes (Bronze final et premier âge du Fer) sont celles qui livrent le plus de vestiges. Il apparaît donc nécessaire de privilégier à l'avenir la reconnaissance des périodes les plus anciennes (Campaniforme, Bronze ancien et Bronze moyen), tous contextes confondus, afin d'établir des séquences régionales de référence, pour la culture matérielle comme pour l'économie de subsistance. Par ailleurs, les pratiques funéraires pour tout l'âge du Bronze du Sud-Ouest demeurent largement méconnues : cette thématique nécessitera également une attention toute particulière, à tous les niveaux (anthropologie, gestes et pratiques, architecture des tombes, monumentalité, répartition spatiale, insertion dans le paysage…).

	Archéologie préventive		Archéologie programmée					Total
	rapports diag./CCS	rapports préventif	Prospections	PCR	FP/sondages	APP	Divers	
2017	8	3	0	1	8	1	1	**22**
2018	7	5	0	1	7	2	1	**24**
2019	5	6	6	4	7	0	1	**29**
2020	14		1	3	1	2		**20**
2021	22	1		3	2	2		**30**
Sous-total	*56*	*15*	*7*	*12*	*25*	*7*	*3*	**125**
Total	**71**		**54**					

Tableau 1 : répartition des dossiers expertisés par type d'opération

	Occitanie														Nouvelle-Aquitaine												Total
	9	11	12	30	31	32	34	46	47	48	65	66	81	82	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	
2017	13														9												*22*
2018	11														13												*24*
2019	15														14												*29*
2020				1	3	1	1	1				1	1		1	4			1	1	2	1				1	*20*
2021	1				1		1				2	1	2		2	9			1	3		2	2	2	1		*30*
Total	*59*														*61*												**125**

Tableau 2 : répartition des dossiers expertisés par département

SECOND ÂGE DU FER

Par Muriel ROTH-ZEHNER
Membre de la CTRA

Entre 2017 et 2020, 150 dossiers portant tout ou partie sur l'âge du Fer ont fait l'objet d'un avis dans le cadre de la CTRA Sud-Ouest. Le nombre de dossiers examinés portant sur l'âge du Fer est relativement stable. Leur représentation au sein de la commission par année a baissé de 2017 à 2019 passant de 9,42 % à 6,93 % mais est en augmentation en 2020 (9,67 %) avec 47 dossiers traités (tabl. 1).

	2017	2018	2019	2020	Total
Nouvelle-Aquitaine	**13**	**13**	**14**	**21**	**61**
Bordeaux	10	9	9	9	37
Poitiers	3	2	2	7	14
Limoges	0	2	3	5	10
Occitanie	**25**	**21**	**17**	**26**	**89**
Toulouse	8	9	8	16	41
Montpellier	17	12	9	10	48
Total	**38**	**34**	**31**	**47**	**150**
Nbre total de dossiers examinés en CTRA SO	**403**	**408**	**447**	**486**	**1744**
% dossiers âge du Fer	9,42 %	8,33 %	6,93 %	9,67 %	8,60 %

Tableau 1 : nombre de dossiers traités de 2017 à 2020 par grande région et par site

Soixante-et-un dossiers intéressant la Protohistoire récente ont été évalués de 2017 à 2020 en Nouvelle-Aquitaine et quatre-vingt-neuf en Occitanie. Au sein de la première grande région, le site de Bordeaux recense la majorité des dossiers (60,6 %) tandis qu'en Occitanie, les deux sites de Toulouse et Montpellier comptent un nombre de dossiers assez équivalent.

	Archéologie préventive		Archéologie programmée			APP / AE	Divers	Total
	Rapports diag. /CCS	Rapports préventif	Prospection	PCR	FP/sondages			
2017	9	9	6	2	9	3	0	**38**
2018	7	9	6	2	7	2	1	**34**
2019	5	6	5	4	8	0	3	**31**
2020	11	10	7	3	14	2	0	**47**
Sous-total	*32*	*34*	*24*	*11*	*38*	*7*	*4*	***150***
Total	***66***		***73***					

Tableau 2 : répartition des dossiers expertisés par type d'opération

Les champs de l'archéologie préventive et programmée ont été investis de manière assez similaire pour l'âge du Fer avec une progression sensible des dossiers en préventif en 2020 à l'instar des fouilles et sondages programmées pour cette même année (tabl. 2).

Au cours de l'exercice 2017-2020, le nombre de dossiers à traiter s'est souvent révélé plus conséquent pour la région Occitanie. La dynamique archéologique reste très variable d'un département à l'autre : les régions de Poitiers et de Limoges ont été peu concernées par des opérations sur l'âge du Fer.

En Nouvelle-Aquitaine, deux départements se démarquent : les Landes (40) et la Haute-Vienne (87). Il s'agit en grande majorité de dossiers concernant le préventif (Dax, A63 dans le 40 ; Saint-Gence et Isle dans le 87). Dans les Landes, plusieurs avis concernaient également la fouille programmée de Geloux – Pouyet Sud dirigée par S. Rottier (nécropole à crémation du second âge du Fer ; université de Bordeaux). En Occitanie deux départements sont en pointe : la Haute-Garonne (31) et l'Hérault (34) avec en particulier de nombreux dossiers sur Toulouse et Vieille-Toulouse (17 avis) sur des diagnostics et cahiers des charges localisés dans le quartier Saint-Roch et alentour ; à noter aussi la demande d'APP pour soutenir l'*Atlas archéologique de l'oppidum de Vieille-Toulouse*, ouvrage dirigé par M. Vidal. Les sites de l'Hérault examinés ont concerné essentiellement des dossiers d'archéologie programmée sur les sites de Bessan – La Monédière, Lattes, Nissan-les-Ensérunes (demande d'aide à l'édition

pour publier les nécropoles d'Ensérune [M. Schwaller] et campagnes de prospections) ou Olonzac – Mourrel-Ferrat.

Certains départements restent encore les parents pauvres de l'archéologie, qu'elle soit programmée ou préventive, comme la Creuse, l'Aveyron et la Lozère où aucun dossier n'a été vu pendant ces quatre années ; d'autres comme la Vienne, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne n'ont présenté qu'un seul dossier (tabl. 3). Il s'agit de territoires localisés à l'intérieur des terres qui semblent peu impactés par les occupations du premier millénaire avant notre ère tout comme par les grands travaux qui intéressent l'archéologie préventive. Même si les sites de l'âge du Fer se font attendre dans ces départements du sud-ouest de la France, certains d'entre eux se distinguent pour d'autres périodes comme le Néolithique en Aveyron par exemple.

Département		Nombre de dossiers
Nouvelle-Aquitaine		
Charente	16	4
Charente-Maritime	17	3
Corrèze	19	4
Creuse	23	0
Dordogne	24	5
Gironde	33	5
Landes	40	9
Lot-et-Garonne	47	6
Pyrénées-Atlantiques	64	6
Deux-Sèvres	79	4
Vienne	86	2
Haute-Vienne	87	8
Occitanie		
Ariège	9	3
Aude	11	4
Aveyron	12	0
Gard	30	6
Haute-Garonne	31	23
Gers	32	5
Hérault	34	21
Lot	46	3
Lozère	48	0
Hautes-Pyrénées	65	1
Pyrénées-Orientales	66	13
Tarn	81	1
Tarn-et-Garonne	82	1
Inter-départ/région		11

Tableau 3 : nombre de dossiers traités par département

Les opérations archéologiques s'inscrivent dans l'axe 5 de la programmation nationale 2016. Les données collectées dans la région sud-ouest sont issues des fouilles programmées pour le début de l'âge du Fer et plutôt des opérations préventives pour la fin de la période.

Les dossiers examinés par la CTRA se rapportent globalement à deux périodes et thèmes principaux : les sites de hauteurs pour les VI^e^-III^e^ siècles et les agglomérations à vocation artisanale du III^e^ au I^er^ siècle av. J.-C.

Pour les VI^e^-III^e^ siècles av. J.-C., l'essentiel des recherches se concentre sur la problématique des sites de hauteur fortifiés abordée quasi-exclusivement par des opérations d'archéologie programmée. Plusieurs fouilles et prospections thématiques ont été menées sur ces fortifications de l'âge du Fer (Olonzac-Mourel-Ferrat, Le Cayla, Bessan-La Monédière, Ensérune, Le Cailar, Elne…). Ces différentes opérations se complètent et font avancer de manière concluante les problématiques sur ce sujet. Elles se concentrent sur l'organisation interne des sites de hauteur, l'interaction entre les différentes phases de fortifications repérées et l'habitat (phases d'essor et de déclin), les relations avec les sites localisés autour du site fortifié (nécropoles contemporaines, « ville-basse » …). Ce dernier aspect mériterait d'ailleurs d'être plus développé sur l'ensemble des sites fouillés par des prospections pédestres et géophysiques (comme à Ensérune) ou des sondages ponctuels, pour mieux cerner l'occupation du territoire, proche et moins proche, que ces sites fortifiés dominent.

Ce thème est complété par les travaux d'un PCR nommé « Fortipolis » (prospection-inventaire, fouilles et sondages programmés) qui recense depuis 2016 l'ensemble des fortifications du premier et du second âge du Fer localisées dans les départements situés entre l'axe garonnais et les Pyrénées, proposant un inventaire détaillé des sites de hauteur et une cartographie renouvelée. Ce programme s'inscrit dans les problématiques actuelles de l'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine. Le tout est adossé à un SIG mis en ligne sur le serveur de la direction d'appui à la recherche de l'université de Toulouse Jean Jaurès. Les résultats des fouilles, des sondages et du PCR ont été présentés lors du colloque AFEAF 2019 qui a abordé les « Espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe » et a permis de faire le point sur le sujet (publié en 2021).

Les III^e^-I^er^ siècles av. J.-C. sont principalement abordés dans le cadre de fouilles préventives et de prospections thématiques. Les sites mis au jour sont des habitats groupés de type agglomération à vocation artisanale : Mouliets-et-Villemartin Lacoste (33), Villeneuve-sur-Lot/Eysses (47), Aiguillon (47), Saint-Félix-de-Villadeix La Peyrouse (24) ; ou *oppidum* (Toulouse et Vielle-Toulouse [31]). Les recherches récentes nous rendent attentifs à l'importance de ces sites ruraux de La Tène moyenne et finale qui souvent continuent à exister à l'époque romaine donnant naissance à d'importantes agglomérations (Eysses/*Excisum*). L'acceptation en 2019 du projet RAPSODIE (Reconnaissance des agglomérations protohistoriques du Sud-Ouest : dynamiques, imagerie, environnement) constitue aujourd'hui l'un des éléments déterminant pour faire évoluer rapidement la recherche sur ce sujet dans la région sud-ouest. Il est porté par E. Hiriart (CR CNRS, IRAMAT-CRP2A, université de Bordeaux Montaigne) et par V. Mathé (MCF HDR, LIENS, université de La Rochelle). Les grandes agglomérations celtiques, qui se développent dans le courant du III^e^ siècle av. J.-C. demeurent largement méconnues et ce programme tentera de préciser l'étendue de ces agglomérations, d'en comprendre l'organisation interne et d'appréhender leur environnement (prospections pédestre et géophysique, études géomorphologique et environnementale). Ces agglomérations, dont certaines ont déjà été fouillées sur d'importantes surfaces, sont essentiellement localisées en Nouvelle-Aquitaine. Elles permettent de nourrir les recherches sur ces grands habitats groupés gaulois qui ont fait l'objet de programmes de tables rondes et de colloques ces dernières années (Colloque AFEAF 2014 « L'évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes », publié en 2016 ; AFEAF 2015 « Production et proto-industrialisation aux âges du Fer - Perspectives

sociales et environnementales », publié en 2017 ; Table Ronde à Bibracte en 2015 « Agglomérations celtiques du III^e^-I^er^ s. av. J.-C. », publiée en 2019).

En Occitanie, c'est l'*oppidum* de Vieille-Toulouse et l'agglomération ouverte de Saint-Roch qui sont à l'honneur depuis 2017. La publication des recherches anciennes, menée par M. Vidal, arrive à son terme et de nombreuses opérations de fouilles récentes complètent les données sur ce site emblématique de Toulouse. Les rapports de huit fouilles préventives ont été analysés en 2019 et 2020 démontrant la richesse de ce site et nous dessinent aujourd'hui une vision de plus en plus précise de cet *oppidum* et des habitats groupés alentours.

L'extraction minière est aussi un thème récurrent abordé ces dernières années dans le cadre de dossiers déposés en CTRA Sud-Ouest (prospections, sondages programmés, PCR). Les différents projets sur les sites miniers permettent aujourd'hui de proposer une importante cartographie en Occitanie. Ils s'intéressent plus particulièrement à l'extraction et la production du minerai de fer. Les prospections et les travaux menés sur le mont Canigou (G. Pagès) doivent être soulignés (plus de 400 sites répertoriés). Les analyses menées sur les scories et déchets des mines amènent des problématiques nouvelles (relation entre sites d'extraction et sites de production, répartition des types de site dans le paysage). Des prospections sont également menées en Ariège sur des mines de cuivre.

Alors que les fouilles de sites de hauteur fortifiés, de fermes et d'habitats groupés se sont bien développées entre 2017 et 2020, force est de constater que peu de rapports d'archéologie préventive ou programmée ont abordé le monde funéraire, que ce soit pour le premier ou le second âge du Fer. À noter tout de même les études de Lattes Saint-Pierre sud et nord (DA9M, déplacement de l'autoroute A9) et Geloux – Pouyet Sud (Landes). Enfin, deux nécropoles ont bénéficié d'une APP/AE : « Nissan-lez-Ensérune : la nécropole du second âge du Fer » publiée en 2018 (MAM 38) et Flaujac-Poujols – Camp de l'Eglise nord (APP, publication en cours).

En règle générale, les rapports de fouille sont de bonne qualité avec une analyse adaptée des vestiges qui démontre une bonne connaissance des responsables et des spécialistes du territoire qu'ils étudient. Les synthèses des rapports intègrent de manière pertinente les études spécialisées qui accompagnent les projets. Ce n'était pas toujours le cas au début de notre mandat, où ces analyses étaient quelquefois ignorées, donnant lieu à des incohérences voire contradictions entre les résultats proposés par les études spécialisées et les conclusions apportées dans la synthèse. Dans la grande majorité des documents soumis, les études céramiques et de l'*instrumentum* sont intégrées et exploitées convenablement, mais quelquefois, les travaux archéozoologique et carpologique ont été survolés voire ignorés (et parfois non réalisés). Ces études semblent souvent déconnectées des recherches menées sur le terrain et ne se présentent que comme une analyse accolée au rapport et non comme une étude à but archéologique. Les torts semblent partagés : le manque de discussion ou de questionnement des responsables d'opération avec les spécialistes (ou vice-versa) pourrait être en cause tout comme des planifications des tâches inadaptées, ne laissant pas de place à la rencontre et la discussion des différents protagonistes. Soulignons aussi qu'il s'agissait essentiellement de dossiers anciens (rapports remis aux SRA entre 2009 et 2013). Les recommandations des avis ont été mieux suivies dans les derniers rapports déposés qui ont su prendre en compte les analyses et intégrer les données des spécialistes de manière adéquate dans leurs synthèse et conclusion.

Il en est de même des rapports de diagnostic, qui au début de l'exercice présentaient des données souvent succinctes (absence de géomorphologie, manque de plans et de coupes, structures non sondées et donc non datables, peu voire pas d'études de mobilier) ce qui posait évidemment problème au moment de la prescription et de l'écriture du cahier des charges scientifique de l'opération. De surcroit, le maillage à 5 % semblait être devenu une habitude dans la région alors que les 10 % étaient bien exigés dans les cahiers des charges. Ce maillage est évidemment insuffisant et ne permet pas de sonder de manière fiable des sites d'habitat ruraux à maillage large de l'époque protohistorique. Les difficultés rencontrées dans ces rapports de diagnostics ont été débattus au CNRA en 2018 et des améliorations notoires, sous l'égide des SRA, ont été apportées rapidement (géomorphologie réalisée, bonnes études de mobiliers, mises en perspective du site sondé).

Malgré ces remarques, il faut souligner la grande qualité de la majorité des rapports de fouilles examinés en CTRA Sud-Ouest, qu'elles soient programmées ou préventives, où les interventions sur le terrain et les analyses des données sont souvent remarquables, qualité souvent liée à une implication particulière des chercheurs dans la région.

Dans le cadre des prescriptions de fouilles, les cahiers des charges élaborés prennent en compte les spécificités culturelles des différentes microrégions. Les protocoles portant sur l'analyse des structures et des artefacts sont maîtrisés et les ouvertures proposées adaptées au projet et à la compréhension du site. La préconisation de décapages extensifs devrait s'intensifier et le décapage de zones *a priori* « vides » serait aussi à souhaiter, secteurs qui apportent souvent des éléments de compréhension non négligeables à l'interprétation d'un site. Il faut ainsi limiter le recours à de petites fenêtres de fouille, spécifiquement pour des sites diachroniques, et prévoir un possible élargissement des zones examinées en cours d'opération (tranche conditionnelle ?).

Même s'ils ne sont pas totalement absents, les établissements ruraux restent rares et sont principalement situés au nord de la grande région de la Nouvelle-Aquitaine. De nombreux diagnostics et cahiers des charges ont été réalisés en 2019 et 2020 qui ont montré la présence d'établissement ruraux à enclos de La Tène finale en Nouvelle-Aquitaine, mais encore trop peu d'habitat ruraux de l'époque hallstattienne. Ce déficit est peut-être dû au maillage trop lâche des diagnostics qui, parfois, ne dépassent pas les 5 % de la surface sondée, comme déjà précisé *supra*. Ce maillage est évidemment insuffisant et ne permet pas de sonder de manière optimale des sites d'habitat ruraux de l'époque protohistorique. Un effort devrait être consenti pour insister auprès des opérateurs de la nécessité d'un maillage à 10 % pourtant préconisé par les services de l'État. Des fenêtres de fouilles étendues autour des éléments protohistoriques sont également nécessaires pour bien appréhender ces sites ruraux qui ne présentent parfois que peu de structures à l'are. La fouille extensive (il ne faut pas avoir peur d'observer des vides) est le seul moyen de comprendre l'aménagement du territoire aux âges des Métaux dans les campagnes.

Ainsi, peu de travaux sont menés sur des établissements ruraux pour l'âge du Fer comme pour le début de l'Antiquité. Les conclusions restent encore sur des présupposés comme le développement urbain post-conquête et ne prennent pas assez en compte les données sur la période gauloise connues aujourd'hui (comme les travaux réalisés sur les agglomérations à vocation artisanale). Le devenir des agglomérations et du terroir gaulois au tournant de notre ère est aussi une problématique qui est négligée, négligence qui sera certainement comblée dans les prochaines années par le projet RAPSODIE en cours.

Pour le premier âge du Fer et le début du second, la mise en perspective des découvertes effectuées et des interprétations formulées avec d'autres régions serait bénéfique. La quantité de données accumulées en France septentrionale a permis une avancée des connaissances plus rapide ; les modèles interprétatifs y sont donc développés de manière significative. Une confrontation plus systématique des données collectées dans les rapports de fouille permettrait sans nul doute de dépasser la simple description (trop souvent de mise), et favoriserait la reconnaissance des formes de l'habitat et des pratiques sociales en région sud-ouest. Ainsi, des projets interrégionaux permettraient de mettre en perspectives les problématiques soulevées par les rapports de fouille de ces dernières années ; ce manque de comparaison avec les régions périphériques limite parfois fortement la portée du propos dans les synthèses des rapports.

On est également surpris du manque de prospections-inventaires sur le monde rural. Des prospections autour des sites de hauteur fortifié des VI^{e}-III^{e} siècles seraient notamment à proposer. Il est probable, à l'image de ce que l'on constate dans la partie septentrionale de la France et dans le nord-ouest de l'Allemagne, que des habitats étendus se situent au pied des fortifications et que des établissements ruraux gravitent autour de ces ensembles polarisateurs. Ces thèmes ont été abordés en Occitanie par deux PCR dont la qualité de la documentation et des analyses sont à relever : « Espace rural et occupation des sols dans le delta du Lez » (I. Daveau), « Espace rural et occupation du sol de la région nîmoise de la Préhistoire à l'époque moderne » (J.-Y. Breuil). Sur ces sujets, le nord de la grande région prend un retard certain par rapport au reste de la France. À noter toutefois le PCR sur la « Dynamique de peuplement et environnement sur le littoral de l'Aquitaine » débuté en 2017, dont les études cherchent à mieux comprendre l'adaptabilité des populations à un environnement vulnérable à la suite des recherches LITAQ débutées en 2014. Malgré tout, l'absence de projet collectif sur l'occupation rurale sur le premier âge du Fer apparait comme le principal travers de ce secteur et des recherches sur cette période (notamment les VIII^{e} et VII^{e} siècles) seraient à encourager dans les prochaines années.

ANTIQUITÉ

Se reporter aux bilans annuels des années 2017 à 2019.

HAUT MOYEN ÂGE

Se reporter aux bilans annuels des années 2017 à 2019.

MOYEN ÂGE (CHÂTEAUX ET ÉDIFICES RELIGIEUX, MONUMENTAL BÂTI)

Par Cédric MOULIS, en complément des bilans de Mathias DUPUIS (2017-2018)
Membres de la CTRA

Pour l'ensemble des années 2019 et 2020, 160 dossiers nous ont été soumis pour expertise. Voici sous forme de graphiques la répartition de ces dossiers. On constate un équilibre entre opérations préventives et programmées, même si d'année en année, le préventif grignote très légèrement la part du programmé dans les dossiers qui ont été adressés (fig. 1).

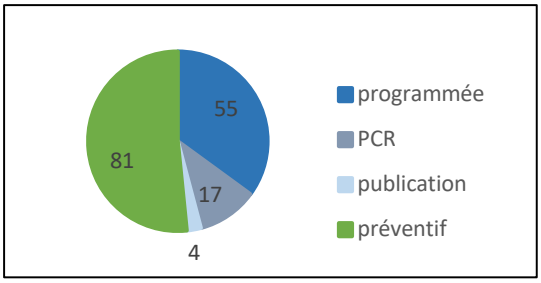
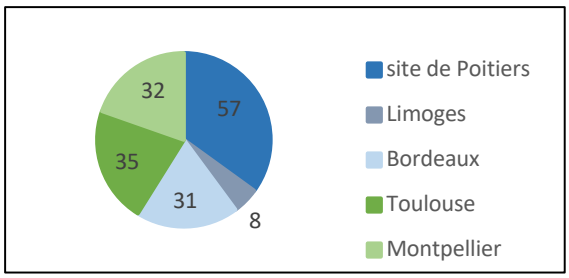


Figure 1



Figgure 2

Hormis le site de Limoges, on remarque une relative uniformité dans le nombre de dossiers traités par sites administratifs (fig. 2). Poitiers ressort toutefois devant, en particulier le département de la Vienne (30 dossiers traités), ce qui s'explique notamment par l'activité de Nicolas Prouteau et de ses étudiants de l'université de Poitiers en archéologie castrale, mais également par une politique de suivi très méticuleuse du patrimoine castral par le service.

Sur l'ensemble du Sud-Ouest, seul le département de l'Ariège n'a fait l'objet d'aucune expertise de notre part. Quatre départements, l'Aude, la Dordogne, le Gard, la Charente-Maritime, ont livré 12 à 14 dossiers à traiter. Le département de la Vienne se détache toutefois nettement avec 30 dossiers expertisé dans son espace. Tous les autres en ont livré 8 au maximum.

Par rapport aux données livrées par M. Dupuis pour les deux premières années du quadriennal, nous notons une répartition géographique des dossiers globalement identique, hormis le fait que leur nombre est monté en flèche à partir de 2018 (40 dossiers étudiés par M. Dupuis en 2017, 74 en 2018, et 79 par nos soins en 2019 et 81 en 2020). Nous ne savons pas si cela est dû à la recrudescence de l'activité archéologique, à une augmentation de rendus d'anciennes fouilles, ou si les services ont décidé de faire passer davantage de dossiers en CTRA.

Les opérations visant des sites militaires/castraux ont été les plus nombreuses à nous avoir été confiées, correspondant à un peu moins de la moitié des dossiers (78 sur 160). On remarque pour le reste un bel équilibre entre les opérations à thématique civile et/ou artisanale et la thématique religieux/funéraire (fig. 3). Le nombre de dossiers nous étant dévolus et traitant de funéraire a fortement chuté en 2020 grâce à l'arrivée d'une spécialiste de la question à la CTRA. Notre prédécesseur a pu établir un constat à peu près semblable pour les années 2017-2018.

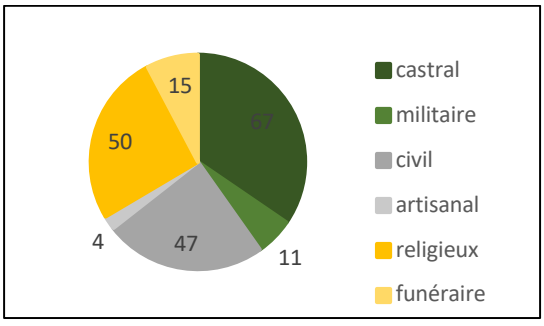


Figure 3

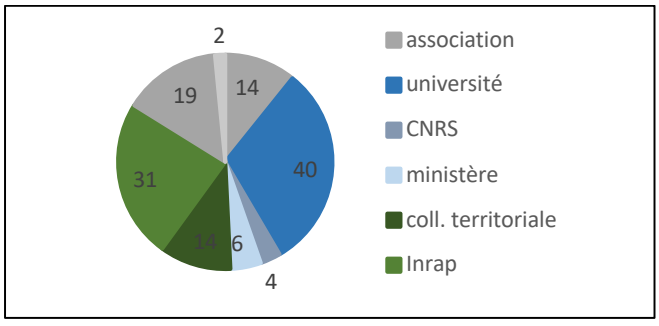


Figure 4

Les universités restent les plus gros pourvoyeurs de dossiers, notamment par le biais des travaux étudiants (fig. 4), alors que pour les deux premières années, leur nombre était beaucoup moins élevé. Nous percevons ce rapprochement entre les travaux étudiants et les services de l'État très intéressant et formateur pour les futurs chercheurs. Toutefois, cette

tendance a reçu un coup d'arrêt relativement important en 2020 en raison du contexte lié à la Covid-19. L'année 2021 vient d'ailleurs confirmer cette forte baisse, qui devrait toutefois s'estomper en 2022 avec, espérons-le, la fin de la période la plus difficile de la crise sanitaire. D'une manière générale, le service public reste toutefois l'interlocuteur privilégié, dans des formes diverses (CNRS, SRA, collectivités territoriales, Inrap). La part des opérateurs privés a légèrement baissé entre 2019 et 2020.

96 dossiers ont concerné des sites ruraux ou semi-ruraux, contre 61 sites urbains. Entre 2019 et 2020, la part urbaine a baissé au profit de sites semi-ruraux, dont de nombreux châteaux. Parmi ceux-ci, 81 ont amené à une étude de bâti, dans des degrés toutefois très différents selon les cas (de quelques observations sur les élévations à de véritables relevés et analyses approfondies). Ce chiffre augmente et a même explosé en 2021, montrant une véritable prise en compte du patrimoine bâti dans les prescriptions archéologiques, ce dont nous nous réjouissons. Nous avons milité ardemment pour la généralisation de ce type d'interventions auprès des services, notamment en proposant des cahiers des charges sur le bâti toujours plus précis et complets, permettant de considérer les thématiques du chantier de construction et des techniques de mise en œuvre des matériaux, dont l'apport à la compréhension du bâtiment, préalable essentiel à sa restauration, ne semble plus aujourd'hui faire de doute. Sur ces 81 dossiers, 46 d'entre eux sont de véritables opérations de bâti, ou comprenant une véritable opération de bâti en plus de fouilles stratigraphiques, concernant principalement des châteaux et des maisons civiles mais aussi des édifices religieux. En ce domaine, les prescriptions peuvent encore augmenter et s'améliorer avec davantage de synergie avec le service des monuments historiques et les architectes. Les progrès sont assez disparates d'une région à l'autre. Les services de Toulouse et Poitiers apparaissent comme les plus efficients en ce domaine. Nous rejoignons M. Dupuis dans son appel dans le bilan 2017-2018 de favoriser davantage la collecte d'informations inhérentes à l'archéologie du bâti sur les opérations stratigraphiques où des maçonneries apparaissent, car cette discipline ne s'arrête pas à la « frontière du bitume ».

140 des 160 dossiers ont concerné au moins en partie le bas Moyen Âge, ce qui reste une constante très logique surtout en contexte urbain et castral (fig. 5). La part belle est également faite pour le Moyen Âge central (111) et l'Époque moderne (89). Seuls 13 sites ont présenté une diachronie avec une période antérieure. Le haut Moyen Âge est peu représenté (23) puisqu'il s'agit le plus souvent de fouilles de nécropoles ou d'établissements ruraux, qui ne sont pas notre spécialité. Notre prédécesseur a obtenu globalement la même répartition des dossiers en 2017 et 2018.

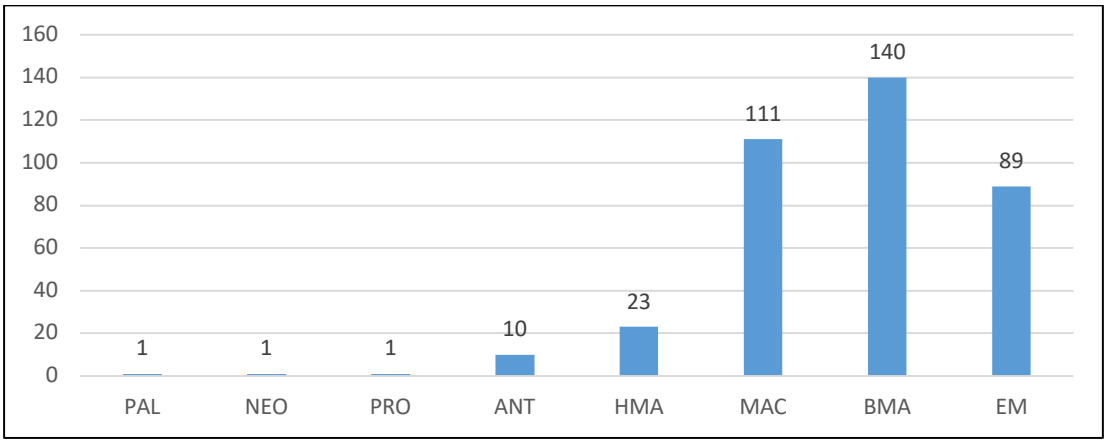


Figure 5

Sur les 160 dossiers, 62 d'entre eux étaient ou contenaient un cahier des charges scientifique. Face aux 42 diagnostics ou sondages, 29 fouilles directes ont été prescrites, montrant là une tendance à passer plus rapidement à la fouille sans diagnostic préalable lorsque l'intérêt archéologique semble évident, ce qui fait gagner du temps et de l'argent à tout le monde. 94 rapports en préventif ou en programmée ont été rendus, dont 21 RFO. Du côté des PCR, des associations ou des universités, 29 premières demandes d'opérations programmées ont été effectuées.

Concernant la forme des rapports, on ne peut que se féliciter de la grande qualité formelle de ceux-ci, qui n'ont bien souvent rien à envier à une véritable publication, et tout particulièrement chez les opérateurs publics ou privés. Le bémol est qu'inconsciemment, cette qualité éditoriale devient peu à peu la norme de base, ce qui peut vite handicaper les dossiers des associations et des universités. Dans le contenu, la qualité des dossiers examinés reste d'un très bon niveau.

Il est honnêtement difficile de sélectionner certains dossiers tant la qualité scientifique des opérations s'est maintes fois révélée. Toutefois, plusieurs rapports et travaux peuvent être signalés pour leur qualité ou leur grand intérêt scientifique. Citons les fouilles pluriannuelles menées par L. Soulard sur les mottes castrales de Cabanac-et-Villagrains (33) et son opération de bâti sur les charpentes du château de Villandraut (33). Plusieurs autres opérations ont également été menées sur des sites castraux contemporains de Cabanac, voire antérieurs, que ce soit des mottes comme des châteaux de hauteur maçonnés. Une esquisse de bilan-synthèse serait souhaitable sur cette période où les systèmes fortifiés restent encore mal définis, notamment pour ce qui concerne leur typologie, leur mise en œuvre et leur implication dans la fixation (ou non) de l'habitat. L'ensemble des opérations menées par les étudiants de N. Prouteau sur les sites castraux en Poitou semblent moins ordonnées et cohérentes entre 2019 et 2020. Ceci vient très vraisemblablement du fait que la crise sanitaire a empêché les étudiants de se focaliser sur les activités de terrain. Sur ce sujet, il serait néanmoins intéressant qu'une synthèse de l'ensemble de ces opérations castrales estudiantines puisse voir le jour. Retenons également les fouilles exemplaires menées par F. Guillot au château de Penne (81), sur un site emblématique et au relief impressionnant, qui va s'enrichir des travaux d'un PCR. Dans la même lignée de sites à la topographie remarquable et à l'intérêt scientifique majeur, signalons les travaux collectifs coordonnés par J.-L. Piat sur l'ancienne abbaye Saint-Roman d'Aiguille à Beaucaire (30). Il convient de mentionner également l'excellent travail de terrain mené à Saint-Pierre-de-Maillé (86) par D. Morlegehm sur l'ancienne carrière du Pied-Griffé. Ce type d'opérations menées sur des activités liées à la production lithique se doit d'être encouragé dans un contexte où les études de bâti commencent à se développer vraiment et où la question de l'approvisionnement en pierre est donc censée devenir une problématique majeure. Les travaux sur le plateau des Garaffes à Elne méritent également d'être mentionnés pour leur intérêt, de même que les divers travaux, dont un PCR, sur le palais de la Berbie à Albi. Sur ce dernier sujet, une publication collective d'envergure s'impose tout naturellement. Nous attendons également la même chose du PCR porté par C. Gensbietel autour de l'église Sainte-Eutrope à Saintes (17). La fouille au 32 bd des Arènes à Périgueux par N. Sauvaître (Hadès), pour laquelle nous avons validé le CCS et procédé à une visite d'expertise sur site à l'automne 2019, a livré des vestiges du palais épiscopal dont il faut souhaiter une publication exemplaire, puisqu'une mise en valeur du site n'est hélas pas envisagée. D'une manière générale, les opérations menées sur le patrimoine

bâti non majeur (comme par exemple l'église de Chauvigny (86) ou la Maison des Artistes à Thouars, (79) méritent une attention et un suivi particulier.

Deux dossiers ont principalement posé problème, du fait de l'obstination des aménageurs : la motte castrale de Brax, sur le contournement d'Agen (47), et les lourds travaux impactant le site castral classé de Monts-sur-Guesnes (86). L'opiniâtreté des agents du SRA a réussi dans les deux cas à tempérer les ardeurs destructrices.

La crise sanitaire a eu un impact certain dans le déroulement des commissions. En effet, quatre d'entre elles se sont déroulées en ligne en 2020, ce qui a compliqué les échanges et débats. Pour autant, la production de dossiers ne s'est guère faite ressentir. De manière générale, les années 2019 et 2020 ont été bien chargées pour les experts en archéologie médiévale et moderne. L'arrivée d'une troisième personne, spécialiste en anthropologie en 2020 fut donc une excellente nouvelle, même si les dossiers n'ont pas toujours été équitablement répartis, puisqu'au final nous sommes restés avec un nombre équivalent de dossiers, voire en très légère augmentation. Répétant des propos déjà tenus dans le rapport de 2019, nous notons l'envoi de certains dossiers un peu trop à proximité des dates de CTRA, ce qui ne permet pas de toujours bien prendre le temps de les étudier ; mais cela est également inhérent au travail des agents des SRA qui ont d'importantes et lourdes activités à gérer. Il conviendra de réfléchir à l'opportunité de livrer une expertise annuelle sur les opérations qui sont reconduites d'une année sur l'autre : lorsque les responsables d'opérations sont bien connus et ont fait leurs preuves, ne vaudrait-il pas mieux reconduire leur opération sans toutefois passer par une expertise fine de leur dossier en CTRA, mais plutôt par un échange avec le service ? Sur le plan formel, l'envoi systématique des rapports sous format papier (hormis les rapports courts, les dossiers de première demande ou de CCS) est préconisé, malgré un déficit en « écoresponsabilité ». En effet, lire et manipuler du papier est bien plus rapide et pratique pour rechercher les documents renvoyés à d'autres pages, etc. Il en est de même pour ce qui concerne la fatigue visuelle.

Au final, nous souhaitons évoquer et mettre en lumière ici l'augmentation des prescriptions en archéologique du bâti, que ce soit sur l'habitat civil en milieu urbain, que sur les châteaux ou les édifices religieux. Peu à peu, les recommandations que nous avons énumérées dans les avis rendus sur différents cahiers des charges commencent à porter leurs fruits, et nous prenons plaisir à remarquer que dorénavant, nombre de ces CCS sont déjà rédigés en tenant compte de ces recommandations. Nous espérons que cette habitude puisse être conservée dans les années à venir et quelle s'étende à l'ensemble des CTRA. À ce titre, il serait intéressant de proposer un canevas national commun pour la rédaction de CCS en bâti.

Enfin, nous nous interrogeons fréquemment sur la pertinence de nos avis vis-à-vis de sites, dossiers et projets, que nous n'appréhendons que par le biais d'un rapport annuel, sans avoir mis les pieds sur le terrain la quasi-totalité du temps. Les avis rendus peuvent ainsi quelquefois apparaître décalés aux yeux des responsables d'opération. Peut-être faudrait-il réfléchir, en ces temps où la visio-conférence est entrée dans les mœurs par la force des choses, à davantage de dialogue entre les acteurs du terrain et les examinateurs de leurs rapports.

MOYEN ÂGE, ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE (MONDE RURAL, ÉCONOMIE DES VILLES ET CAMPAGNES)

Par Jean-Yves DUFOUR
Membre de la CTRA

Au cours de ces quatre années, plus de 330 dossiers ont été examinés, avec plus ou moins de réussite. La moyenne de 83 dossiers/an, masque l'irrégularité de la forte hausse de 2019 (102 dossiers dans l'année), et la moyenne relativement pondérée de 76 dossiers reçus les trois autres années. L'année 2019 correspond au manque de rapporteurs médiévistes dû au départ de la commission de B. Boissavit-Camus et M. Dupuis.

70 % des dossiers concernent le préventif. Parmi ceux-ci, 106 dossiers d'analyse de CCS et PSI sont du point de vue du rapporteur, les plus profitables pour la CTRA et les SRA, car c'est sur ces dossiers que l'expérience de terrain du rapporteur joue le mieux. Le nombre de CCS / PSI a logiquement augmenté entre les deux premières années d'expertise (25 % de tous mes dossiers) et les deux dernières années (moyenne de 37 % des dossiers). Comme dans ses deux derniers bilans annuels, le rapporteur considère que cette évolution est salutaire.

Les CCS pour des fouilles archéologiques préventives directes, inexistantes à la connaissance du rapporteur dans sa région d'origine, semblent constituer l'un des points forts (et originaux ?) de la région sud-ouest, qui n'hésite pas à prescrire sur des réaménagements de places, l'enterrement de containers ou des bâtiments en élévation.

Les opérations programmées ont constitué 30 % des dossiers avisés. Les rapports de PCR, de terrain programmé, de prospection thématique ou inventaire sont bons ou très bons, à l'exception de certains travaux menés par des bénévoles, sur des sites, il est vrai, mineurs. Une fouille programmée qui n'apportait rien, a de fait été interrompue par son auteure. Le grand nombre de demandes (48 dossiers) de prospections, PCR, sondages et fouilles programmées, sur des sites et sujets extrêmement variés (métallurgie, aéronefs, ateliers de potiers, subaquatique...) témoignent d'un foisonnement de la recherche, certainement plus perceptible par le rapporteur en charge de dossiers de trois périodes (médiévale, moderne et contemporaine), que par les deux autres rapporteurs en charge de la période médiévale.

A contrario, la très forte activité autour des châteaux de pierre et des édifices cultuels est plus du ressort des deux autres rapporteurs médiévistes. Ces sujets n'ont été abordés qu'épisodiquement par l'auteur du présent bilan, qui n'abordera donc pas ici le sujet.

Principaux résultats obtenus et problématiques abordées

Les dossiers avisés montrent une nette dominante en sud-ouest comme ailleurs, des opérations sur les vestiges du haut Moyen Âge. La réflexion y est très avancée sur les aires d'ensilage dans le Languedoc-Roussillon (PCR ensilage) et la région toulousaine, plus quelconque ailleurs. Quatre bons ou très bons bilans de PCR soutiennent cette activité, ainsi que le RFO d'un établissement du haut Moyen Âge à Mauguio (Hérault). Pour soutenir cette recherche de pointe, il serait bon que les prescriptions sur les aires d'ensilage réutilisent toutes l'argumentaire rédigé par le regretté M. Barrère à partir des résultats occitans. Ailleurs, des fouilles de sites ruraux du haut Moyen Âge donnent lieu à de bons RFO, et d'autres malheureusement insuffisants.

Dans le grand sud-ouest comme dans le reste de la France, il y a toujours une forte disparité entre les gros sites du haut Moyen Âge fouillés, et les petits sites effleurés de la période du bas Moyen Âge et de la période moderne. En quatre ans, un seul site rural du bas Moyen Âge, « Le champ du frêne » à Asnières-sur-Nouère (Charente), a fait l'objet d'un gros RFO et d'un projet de publication malheureusement insuffisant.

Les souterrains abondamment fouillés dans le sud-ouest, restent cantonnés à une interprétation défensive ancienne qui semble peu argumentée et dépassée au rapporteur. Si la méthodologie de fouille est remarquable (site de Cressac-Saint-Genis, Charente), un renouvellement du questionnement et de l'approche (plus d'analyses environnementales) semble nécessaire.

Outre le travail sur les aires d'ensilage, **les points forts de l'archéologie du sud-ouest sont nombreux :**

- la brillante archéologie minière, menée sous forme de PCR, prospection-inventaire, prospection thématique, sondages et fouille programmée (Castel-Minier à Aulus-les-Bains, Ariège) compense, avec une thématique très métal, le peu de recherches effectuées dans les montagnes. Sur un nombre important de ces dossiers, pas toujours faciles à lire (les rapports-scories), le rapporteur confesse volontiers ne pas avoir les connaissances suffisantes pour orienter la recherche ;
- le sud-ouest comprend aussi un pôle de chercheurs actif sur les conflits de la période contemporaine, thématique soutenue par des prescriptions et l'embauche d'un jeune archéologue spécialisé par le CD 17 ;
- l'archéologie subaquatique est bien présente dans cette région à façade maritime importante. Les eaux intérieures ne sont pas en reste. Cette archéologie est menée par des professionnels ou des bénévoles. Sur cette thématique, le renouvellement des chercheurs semble en cours ;
- très accentuée sur les édifices castraux, religieux et en moindre mesure militaires, l'archéologie du bâti tend à s'ouvrir aux vestiges civils (PCR Les boucheries de Limoges) et industriels. Le rapporteur veut croire que sous son impulsion, la situation est en train de changer. Signalons le PCR **«** Du bois pour la ville de Limoges du XV^{e} au XIX^{e} siècle », qui couplé à deux CCS pour des opérations de fouilles directes sur plusieurs maisons de la rue de la boucherie à Limoges, témoigne d'un regain d'intérêt attendu pour l'archéologie de l'habitat vernaculaire. La prescription pour une fouille d'habitation agenaise au lieu-dit « le Marais », sur la commune de Brax, Colayrac-Saint-Cyr (Lot-et-Garonne) renforce le démarrage de cette recherche dans le sud-ouest. La demande de sondage sur un site troglodyte médiéval du bassin de Brive-la-Gaillarde devrait participer à cet élan, même si le rapport de prospection rendu était insuffisant. (*nota* : Pour aider au développement de cette problématique, à la demande d'un agent prescripteur de l'État, le rapporteur a rédigé un document d'aide à la prescription).

Les points faibles de l'activité archéologique dans les territoires concernés sont :

- peu d'archéologie agraire, le sujet étant encore mal apprécié ou perçu. Il en est de même pour l'archéologie des jardins (2 CCS en 4 ans) ;

- la quasi absence de recherches sur les fortifications de terre et bois. Attention toutefois, la fouille de la motte de l'Import (Brax, Lot-et-Garonne), si elle se fait, est le gros dossier à suivre dans les années à venir ;
- encore peu d'archéologie préventive des périodes modernes et contemporaines, en dehors des sites d'extraction et du développement de l'activité des équipes de Bordeaux Métropole sur le sujet ;
- des espaces montagnards encore largement méconnus… ;
- à Bordeaux, de nombreux cimetières ont été fouillés avec insuffisamment d'anthropologues de terrain, sans aucun doute une influence de l'école d'anthropologie de Bordeaux, plus à la pointe sur les analyses biologiques. Tous les rapports de nécropoles examinés en 2017 et 2018 s'en ressentaient. La situation est logiquement réglée, avec l'arrivée d'Hélène Réveillas dans l'équipe de Bordeaux Métropole. On aimerait qu'il en soit de même ailleurs, mais ce n'est pas certain, comme l'a démontré l'opération d'Esnandre (Charente-Maritime), opération pour laquelle le diagnostic réalisé sans anthropologue de terrain a sous-estimé le nombre de sépultures, mettant la responsable de la fouille dans l'embarras… et nécessitant une visite d'expertise menée par Brigitte Boissavit-Camus.

Le rapport sur l'effacement de 3 seuils et barrages sur la rivière Dronne (Dordogne) et les CCS pour la fouille de deux gros moulins sur la Garonne permettent d'aborder une problématique neuve, amenée à se développer. Ces dossiers ont généré une motion de la CTRA Sud-Ouest vers le CNRA, motion attirant l'attention sur la difficulté de prescrire sur ces dossiers liés à la restitution de la continuité écologique des cours d'eau.

Fouilles ou opérations marquantes

La région perpignanaise est particulièrement riche en opérations dont les résultats sont bons, très bons ou excellents. Avec un peu de recul, nous n'hésitons pas à écrire que ce pôle de médiévistes-modernistes est certainement actuellement le plus actif de France. Les équipes issues des différents opérateurs doivent toutefois échanger un peu plus, et lancer de grandes publications. Les rapports que nous pourrions citer ici sont nombreux. L'activité des équipes de Bordeaux Métropole est remarquable.

Les sondages urbains dans le cœur de Prades (Pyrénées-Orientales), démontrent magistralement l'importance de l'utilisation du détecteur de métaux dès la phase sondage : 500 items sont issus des 120 m^2 de sondage dans cette petite ville.

De nombreuses opérations placent avec bonheur les archéologues devant des édifices emblématiques de la région ; la maison de la place centrale de la bastide de Villeneuve-sur-Lot, les deux tours du port de La Rochelle, le palais de la Berbie à Albi...

La fouille d'une fosse commune de 26 soldats tués lors de la bataille d'Orthez le 27 février 1814 à Orthez, doit légitimement faire date sous forme d'un article dans une des meilleures revues internationales : *Nature*, *Science*…

La fouille de l'épave La Justine, brick transportant du souffre, ainsi que les nombreuses embarcations mérovingiennes de Port-d'Envaux sont les points forts d'une archéologie subaquatique qui doit publier ses résultats au niveau national.

Le PCR sur les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique du XVI^{e} au XIX^{e} siècle, prêt à publier, fait le point sur 10 ans de travaux novateurs en céramologie, agroalimentaire, économie mondiale…

Tout aussi impressionnant, le PCR sur le marais charentais époustoufle par le nombre de ses collaborateurs (géographes, historiens, archéologues...) et la variété des sujets abordés.

Le PCR sur l'ensilage expérimental produit des résultats qui seront utiles à toute l'Europe tempérée et méditerranéenne, depuis la naissance de la technique de l'ensilage souterrain au Néolithique moyen jusqu'au bas Moyen Âge. Comme nous l'avons initié, la lecture des résultats de ce PCR doit continuer à se faire annuellement, et circuler parmi tous les experts de la CTRA, pas seulement les médiévistes.

Forme éditoriale et qualité des rapports

Les rapports de PCR ou de fouille programmée intègrent parfaitement les études spécialisées, ce qui est moins régulier dans les rapports de fouilles préventives. On sent clairement que maints responsables d'opération ne maîtrisent pas les tenants et aboutissants de la visée paléoenvironnementale, et se contentent de quelques prélèvements souvent insuffisants. Les études micromorphologiques sont largement insuffisantes, sauf dans deux rapports modèles : la fouille programmée de Moissac, le site rural du haut Moyen Âge de Mauguio. D'une façon générale, les études d'archives sont relativement poussées en Languedoc-Roussillon et parfois ailleurs (Naves, Corrèze). C'est un bon point. Les études numismatiques sont trop rares et on lit dans la majorité des rapports au mieux quelques déterminations. On soulignera des études céramologiques très techniques, mais sans conclusions économiques ou sociologiques, et des études de faune de bonne qualité, qui savent sortir de leurs tableaux de décomptes pour produire un discours sur la gestion des troupeaux, voir poser des interrogations sur les recettes régionales. Par ailleurs de vrais efforts et nouveautés ont été apportés par les carpologues.

On regrettera encore des rapports de diagnostic sans altimétrie, sans plan phasé, et une absence régulière de report des vestiges sur les plans anciens, ce qui est fort dommageable pour nos périodes. Sur la forme, bien trop de rapports de fouille séparent encore inutilement et maladroitement le texte des figures et les rapports de bénévoles sont à améliorer. Sur le fond, mon principal regret est de ne pas avoir eu à traiter plus de dossiers de publication, aboutissement de notre travail. Sur ce sujet, l'enquête menée en 2020 par G. Migeon m'a paru instructive.



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité